MONTREAL, SAMEDI, 16 JUILLET 1931

53e ANNEE—No 123—1ère PAGE

La Patrie

Plus de 150 personnes ont assisté au mariage de Mlle Joséphine Young, fille de Owen D. Young avec Everett Weedham Case, officier de la General Electric Company, et fils du président de la Federal Reserve Bank de New-York qui a eu lieu à Vanhornesville, N.Y. On voit ici M. Young accompagnant sa fille pour se rendre à la cérémonie du mariage. En arrière on aperçoit Mlle Barbara Joan Sindall, une compagne de collège de l'épousée, agissant comme demoiselle d'honneur. — Josephine Young, married with Everett Weedham Case, seen with her father Owen D. Young and with Miss Barbara Joan Sindall, before the ceremony.

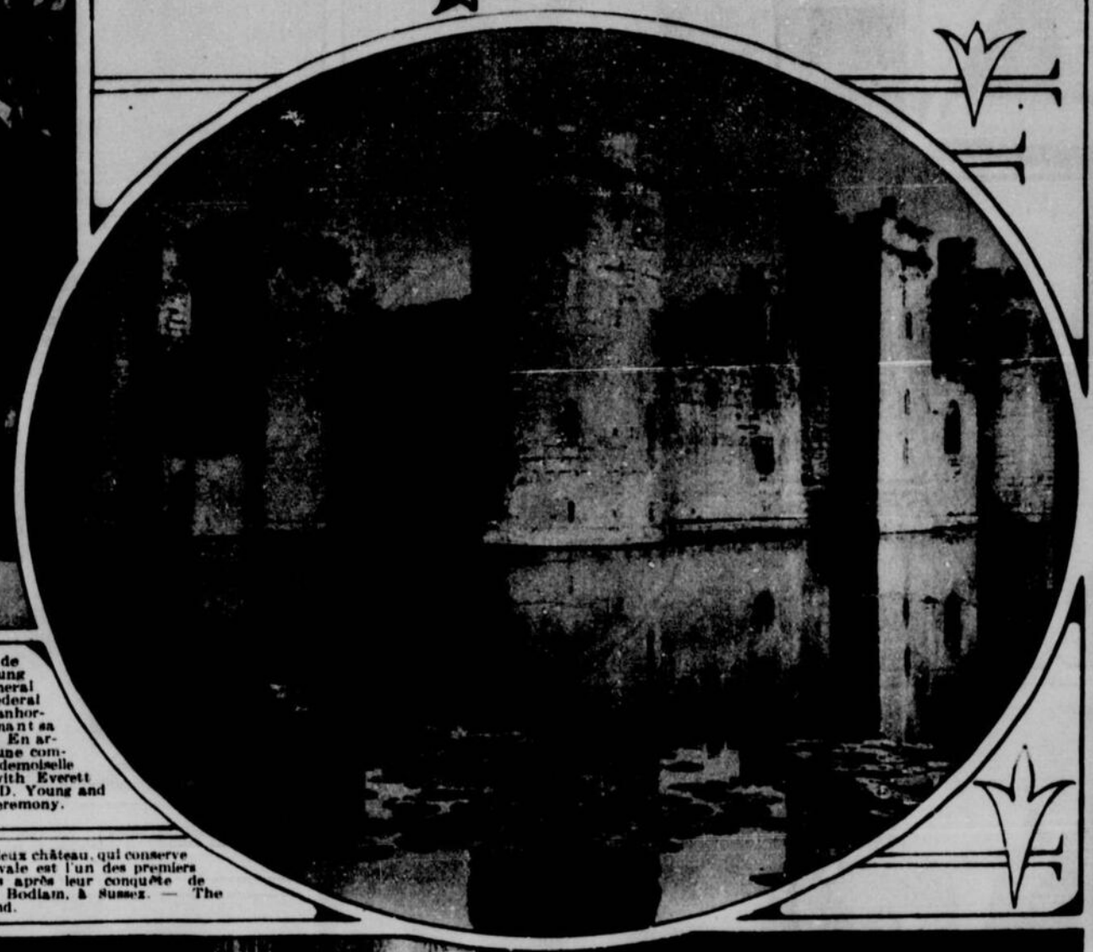

Les vestiges du moyen-âge. Ce vieux château, qui conserve les traces de sa splendeur médiévale est l'un des premiers qu'aient construits les Normands après leur conquête de l'Angleterre. C'est le château de Bodiam, à Sussex. — The Bodiam Castle, at Sussex, England.

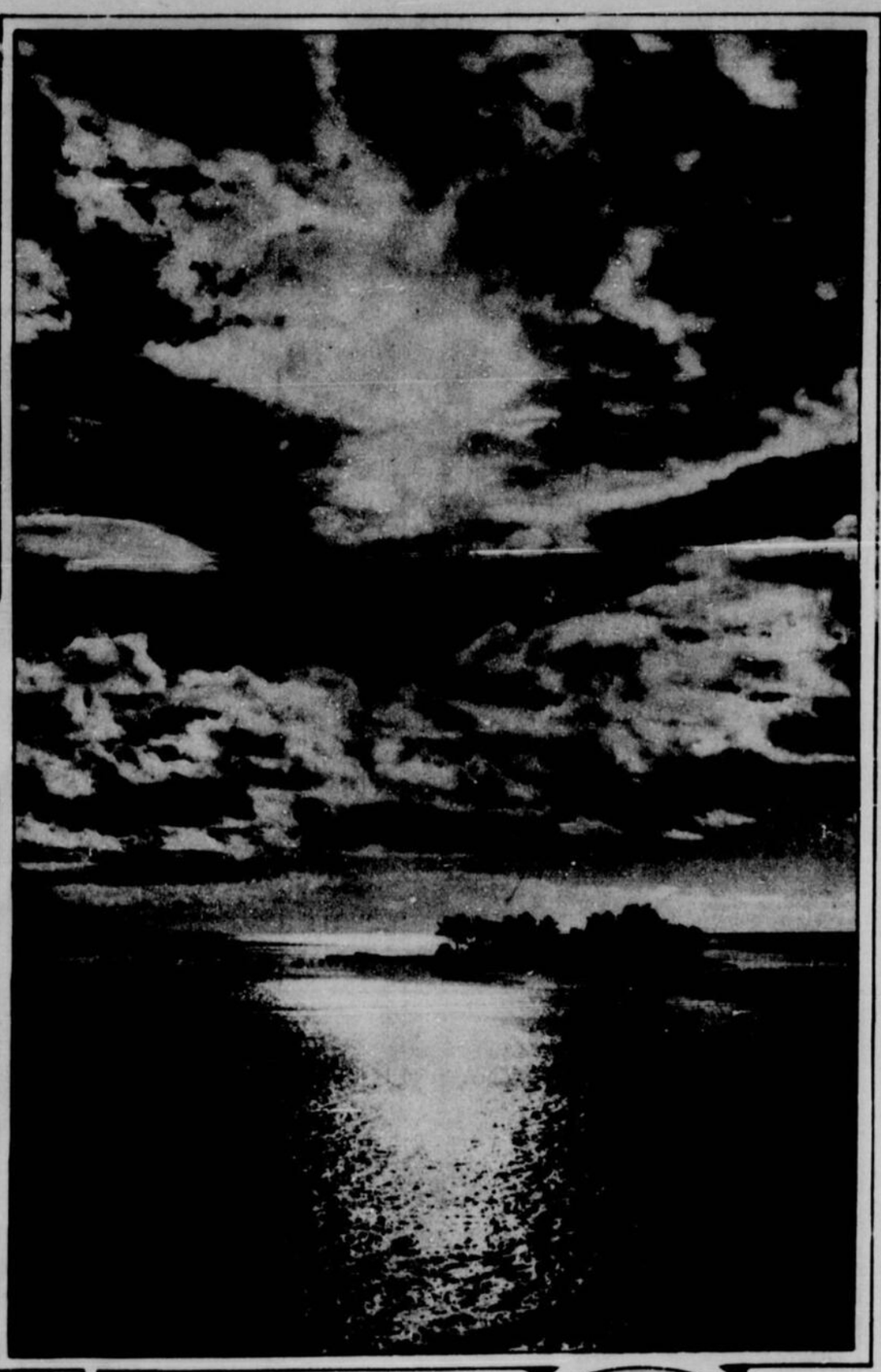

Un superbe coucher de soleil à Tahiti, dans les mers du sud. C'est dans cette île enchantée que Loti a situé l'un de ses romans les plus célèbres par ses magiques descriptions, "Le Mariage de Loti." On comprend que des scènes semblables à celle qu'on peut voir sur cette photo ont merveilleusement inspiré le grand poète en prose français. Cette photographie a été prise à bord du croiseur américain U. S. S. Chicago, lors d'une récente croisière dans les mers du sud. — A beautiful sunset scene at Tahiti, in the South Seas Islands photographed from the deck of the cruiser U. S. S. Chicago.

Une photographie particulièrement prenante de la montagne "Diamond Head" dans le célèbre pays d'"Aloha." Cette scène a été photographiée par un marin descendu à terre lors de la dernière croisière du croiseur américain U. S. S. Chicago, dans les mers du sud. Le navire de guerre fit escale durant ce voyage à Honolulu. — A view of the "Diamond Head" photographed by a blue-jacket of the U. S. S. Chicago, when that vessel stopped at Honolulu during its cruise to the South Sea Islands.

Le plus récent portrait de Mme Wiley Post, l'épouse du vaillant aviateur américain qui, en compagnie de Harold Gatty, accomplit le tour du monde en avion. Mme Post est convaincue que les deux hommes vont établir le record du tour du monde. — Mrs. Wiley Post, wife of the airman who, with Harold Gatty, is flying around the world.

F. C. Hall, le bailleur de fonds américain qui a permis la réalisation de l'audacieuse envolée autour du monde qu'accomplirent Wiley Post et Harold Gatty. On le voit lire un message où les deux aviateurs lui disent que tout va bien et qu'ils comptent faire un succès complet de leur randonnée. Leur avion porte le nom de "Winnie Mae," le nom de la fille de Hall. — F. C. Hall, backer of the world flight undertaken by Wiley Post and Harold Gatty.

La fille du consul général des Etats-Unis à Paris, Mlle Joan Kenna, est devenue fameuse, sous le nom de Maria del Pilar, dans un cabaret chic de Paris, où elle exécute avec un rare talent, des danses classiques et modernes. La voici dans une danse caractéristique. — The daughter of the American consul-général in Paris, who won fame as an exponent of classical and modern dances, in a Parisian cabaret.

Quel est donc le secret qu'il lui dit à l'oreille? Ce brave cheval instigue-t-il son compagnon à se mettre en grève? Lui propose-t-il de se sauver vers l'écurie où attendent la bonne avoine et l'eau claire? Nul ne le saura jamais. — Wonder what the secret is.

Voici un coin de l'immense domaine agricole de 3000 acres qu'Henry Ford a acheté dans le sud du Michigan. Cent hommes y travaillent et la journée de travail de huit heures leur est payée cinq dollars. — Where Ford pays farmers $5 for eight hours day.

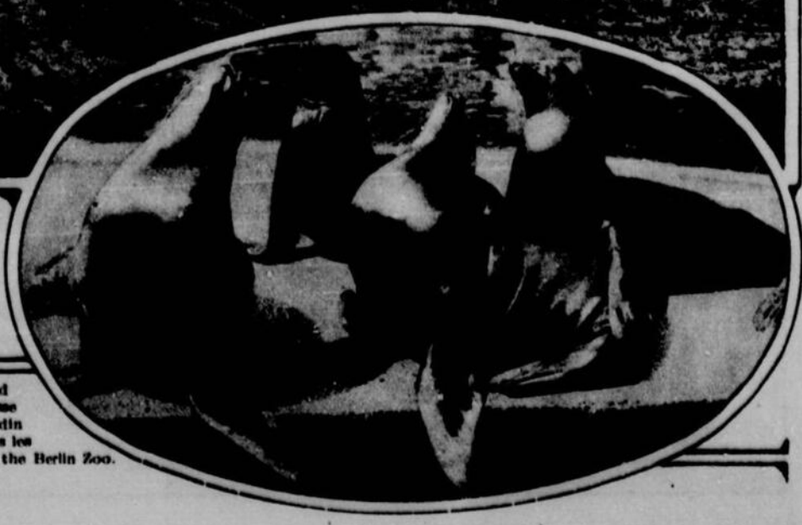

Il y a un premier et un second ténors, un baryton et une basse dans ce quatuor d'otaries du Jardin Zoologique de Berlin. Pouvez-vous les désigner? — A walrus quartet at the Berlin Zoo.

La reine Wilhelmine de Hollande, le prince consort et la princesse Juliana ont visité l'exposition coloniale de Vincennes, lorsqu'ils firent leur récent voyage en France. Les visiteurs royaux s'arrêtèrent plus spécialement aux pavillons belge et hollandais. On voit ici la reine sortant du pavillon hollandais. — Queen Wilhelmina of Holland visits Colonial Exposition of Vincennes, lately.

Le premier fonctionnaire républicain espagnol arrivant en Amérique. C'est Don Salvador de Madariaga, nouvel ambassadeur à Washington, photographié avec sa femme sur le pont du Mauretania, lors de leur arrivée à New-York. — The Spanish ambassador and his wife at their arrival in New-York.

M. A. D. Vickers, qui a eu la bonne fortune de tuer un ours au cours de ses vacances passées au parc arctique à Jasper. Vickers est le fils de Douglas Vickers, directeur de la Vickers Limited, d'Angleterre. — Vickers, vacationing in Jasper Park, N. A. D. Vickers brought down a bear.

Cette photographie a été prise à Honolulu, lors du départ du nouveau croiseur éclaireur américain, le Chicago, revenant d'une longue croisière dans les mers du sud. On peut voir les troupes américaines rendant les honneurs et, au premier plan à gauche, une partie du pont du croiseur. — The departure of the U. S. S. Chicago from Honolulu, in front of the American troops.

Montréalais de retour d'Europe photographiés à bord du Laurentic, de la ligne White Star, de gauche à droite, Mlle Madeleine Saint-Pierre, un officier du paquebot, Mlle Françoise Saint-Pierre et M. Gérard Choquette, qui étudia la pharmacie à l'université de Paris.

Winston Churchill auteur américain bien connu, en route pour l'Europe à bord du paquebot français de la ligne Cunard. M. Churchill passera l'été en Europe. — Noted american author will spend summer in Europe.

Treize ans après avoir quitté le service actif pour entrer dans la vie civile, le capitaine John E. Scott a reçu décoré de la Distinguished Service Cross, au cours d'une revue militaire à Fort Myer, Va. En octobre 1918, un mois avant l'armistice, le capitaine Scott avait sauvé la vie à tout son régiment. Il appartient aujourd'hui à la police de Washington. — Captain John E. Scott, savior of a regiment, decorated thirteen years after act of heroism at Fort Myer, Va.

Un groupe de parents réunis à l'occasion du mariage de M. Emile Lavergne et de Mlle Yvette Mercier, de Hull.

Le roi Gustave de Suède, au centre, le prince Charles, à gauche, et le prince Eugène, assistant aux cérémonies d'inauguration du grand observatoire, de nature-shadden, près de Stockholm. — King Gustav of Sweden, with Prince Carl and Eugen, at the inauguration of a large observatory at Saltsjobaden, near Stockholm.

A l'occasion des noces d'or de M. et Mme Maximin Martin, de cette ville, les parents et nombreux connaissances des jubilaires organisèrent une fête qui eut lieu le 20 juin dernier, à la salle du Palais Mont-Royal, Salon R. C., 145 rue Mont-Royal Est. Cette belle manifestation en l'honneur d'un couple vénéré et du respect de leurs collectivens, fut couronnée du plus franc succès. L'heureux couple reçut pour la circonstance de très riches cadeaux comme témoignages d'amitié et d'admiration. Nous voyons ici les jubilaires, entourés des membres de leur famille et d'amis.

Photographie d'un groupe des délégués qui ont pris part au Congrès de la Province de Québec, de la Légion Canadienne des Soldats récemment. Cette photographie a été prise à la Croix du Sacrifice à Québec, où une couronne venait d'être déposée à la mémoire des soldats tombés au Champ d'Honneur, par les délégués au Congrès. Assis, de gauche à droite, le colonel Chabaille, le colonel F. P. Clarke, le lieutenant-colonel DeMartigny, le lieutenant-colonel Gage et le colonel Beaubien.

Photographie prise, récemment, lors des récents examens des sténographes judiciaires, tenus le 13 juin dernier, au Palais de Justice, devant la Commission des Examinateurs. Sept concurrents ont obtenu le brevet avec rapidité de 140 mots à la minute. Mlle Odette Miquelon a été distinguée tout particulièrement en écrivant en sténographie des dictées françaises, anglaises, italiennes, espagnoles, latines et polonaise, et Mlle Josephine Williams de Chauthauqua, prit des dictées en anglais, en français et en espagnol, sous la dictée du professeur Perrault. De gauche à droite, Mlle Odette Miquelon, professeur de sténographie et auteur du volume Perrault-Dupuy; Mlle Cécile Mlette M. J. Ramirez professeur d'italien et d'espagnol, Mme Angle, Mlles Josephine Williams, Henriette Bourbonnais, M. Walter Coupal, Mlles Simone Trahan et R. Aimée Boisvenu.

Le juge Cannon, président de la Commission des Examinateurs, félicite Mlle Odette Miquelon, qui a obtenu le brevet avec rapidité de 140 mots à la minute. — Judge Cannon congratulates Miss Odette Miquelon, who obtained her certificate with speed of 140 words per minute.

Le secrétaire du trésor américain, M. Andrew Mellon, se rendant en Europe afin de rencontrer le premier ministre anglais et les premiers ministres anglais et français au sujet de la suspension temporaire du paiement des dettes de guerre. — Andrew Mellon, secretary of treasury, en route to Europe.

M. Pierre Etienne Flandin, ministre des finances français, qui a rencontré le secrétaire Mellon des Etats-Unis au sujet du plan de moratorium du président Hoover. — French Finance Minister meets Mellon on reparations talk.

Fernand DesRoches, fils de M. et Mme Lucien DesRoches, de la rue Alfred, Montréal et son chien favori.

Robert Kronfeld, aviateur autrichien, qui a fait un vol plané de 11 heures, un petit record, et a gagné un prix de $3,000. Robert Kronfeld, tried to make round trip glider flight across English Channel.

Fernand et Lucille, âgés respectivement de 6 et 3 ans, enfants de M. et Mme Martel Lesage, demeurant à 188 rue Dollard, Hull, P.Q.

Le Rév. Père Georges, âgé de huit mois, enfant de M. et Mme Albert Desmarais, domiciliés 190, rue Dollard, Hull, P.Q.

Cette flottille de sampans ? Ce ne sont que les embarcations des blanchisseurs chinois de Shanghai attendant, tout contre le vaisseau américain U. S. S. Houston, que les marins leur apportent leur linge à laver. Le navire est littéralement entouré d'infatigables chinois qui repartent repartir avec de beau ballots de linge à laver. Les marins américains sont reconnus comme étant de bons clients. — Chinese laundrymen waiting for the navy hour of washing. 11 o'clock, alongside the U. S. S. Houston, in Shanghai.

SIR ROBERT BURNETT'S
LE FAMEUX WHITE SATIN GIN
ÉTABLIÉ 1770

Ensemble très chic porté sur la plage d'Hollywood par Anita Page. — A beach ensemble of flat crepe and plaid worn by Anita Page, a Metro-Goldwyn-Mayer player.

Pyjama chinois pour la plage en soie imprimée, porté par Mary Carlyle, de la Metro-Goldwyn-Mayer. — A Chinese pajama for the beach, worn by Mary Carlyle.

Joan Crawford, étoile de la Metro-Goldwyn-Mayer portant un ensemble de crepe bleu-azuline. La cape de la jaquette est ourlée de renard beige. Son chapeau est un panamalaque s'harmonisant avec l'ensemble. — Joan Crawford in a blue crepe ensemble trimmed with beige fox. A panamalak hat of the same shade is worn with it.

Peggy Shannon, actrice de cinéma, porte ici un pyjama très original, en shantung blanc avec revers et ceinture de crêpe bleu clair. — Peggy Shannon wears this pajama of white shantung trimmed with light blue crepe.

Pour les après-midis élégants voici un joli modèle d'ensemble. La blouse est faite de crêpe blanc; la jupe de crêpe noir et le manteau bleu-hussard, enrichi d'une bande de renard argenté. — For formal afternoon wear, this model of ensemble is wonderful. The blouse is made of white flat crepe; the skirt is black and the jacket is blue, trimmed with silver fox.

Pour le soir, Joan Crawford porte cette élégante robe de dentelle d'alençon avec incrustations de satin ivoire. — Joan Crawford wearing for evening this gown of alencon lace with satin applique insertions.

Costume de style ruse, élégant pour la saison balnéaire, en toile imprimée à grand dessin. — Dorothy Jordan, a Metro-Goldwyn-Mayer star is wearing here a Russian pajama for the summer time.

Costume d'été, création de Jean Patou. On fait la robe en satin marine et la jaquette en toile opaline. — A navy blue satin dress worn with a jacket of opaline green linen.

Robe du soir en dentelle et tulle noir sur fourreau de chiffon coquille. Un motif brodé de sequins orne le devant du corsage — A black tulle and lace evening gown with an egg-shell chiffon slip worn beneath. A bow-knot of sequins adds a decorative to the neckline.

Robe estivale, en crêpe Lisette blanc parsemé de pois noirs.— Edwina Booth wears this lovely summer frock of white crepe Lisette with black polka dots

Deux larges fleurs d'organdi enjolivent le côté de cette magnifique robe du soir. — Two large organdie flowers are the only ornament for this lovely evening gown.

Shampoo pour Enfants

Lavés régulièrement au Shampoo Evan Williams, les cheveux des enfants resteront souples, beaux et sains.

Achetez "Camomile" pour cheveux blonds. "Graduated" pour cheveux bruns ou noirs.

Un Produit de l'Empire
EN VENTE PARTOUT
Seuls concessionnaires canadiens
PALMERS LIMITED
MONTREAL

Evan Williams
HENNA
SHAMPOO

ASHES of ROSES

LE PARFUM de BONHEUR
UNE CRÉATION de BOURJOIS

AUSSI efficace qu'une musique entrainante, que des couleurs harmonieuses ou un danseur impeccable pour éloigner la mélancolie, Ashes of Roses est le parfum le plus subtil et le plus personnel qui soit. Surnommé le "parfum de bonheur", il procure une sensation d'indéfinissable contentement.

Chic flacon français . . . $1.00
Grand formats . . $3.00 *et* $4.50

POUDRE ROUGES CRÈMES CRAYONS

Seuls concessionnaires canadiens
PALMERS LIMITED
MONTRÉAL

La "PATRIE" pour intéresser ses lecteurs, publie chaque Samedi un supplément comique très varié en couleurs.

La Patrie

SUPPLEMENT COMIQUE — 2ème SECTION — SAMEDI 18 JUILLET 1931

La "PATRIE" publie chaque Samedi des pages comiques en couleurs qui s'adressent particulièrement aux enfants.

LES AMIS

MARGOT TRAVAILLE TROP

AU PARADIS des ENFANTS

UNE PARTIE DE PECHE

Durozoir et Blangamet sont deux pêcheurs fanatiques. Mais leurs techniques diffèrent totalement. Durozoir est patient, silencieux, muet comme une carpe. Blangamet taquine le goujon, plaisante et blague sans cesse. Il prétend, contrairement à l'opinion, que le bruit réveille le poisson et l'excite.

Les deux compagnons sont partis un beau matin faire l'ouverture. Quel coin choisir? On inspecte la rivière, on essaie les tournants sans prendre de décision.

—Je connais un endroit où ça mord, un peu plus haut! conseille Blangamet.

—Comment veux-tu que je le reconnaisse? demande Durozoir.

—Pas difficile... Il y a sur la berge un tas de bouteilles vides...

De fait, les libations ont dû être abondantes en l'honneur des naïades du lieu, si l'on en juge par le nombre de litres abandonnés par des néophytes convaincus. Une guinguette, non loin, offre ses charmilles accueillantes.

Mais Durozoir pêche avec conviction, impassible et tenace. Autour de lui, les moustiques affluent, et les guêpes et les taons. Blangamet s'est assis à l'ombre d'un bel orme. Il voit son camarade enveloppé d'un essaim tourbillonnant qui l'assiège.

—Qu'est-ce que tu fais? crie-t-il à son camarade.

—Tu le vois bien, je pêche à la mouche!...

—Tu devrais prendre du papier tue-mouches, conseille philosophiquement Blangamet, avec une simple feuille, tu en prendrais beaucoup plus!

—Tais-toi! riposte Durozoir, furieux. Je pêche et le bruit m'empêche de pêcher. Reste tranquille, maudit bavard!

—Pour le succès que remportent mes homélies, je suis comme toi: je "pêche" dans le désert!

torique et déplore les maigres résultats de cette pêche.

—Pas étonnant! raille Blangamet, tu n'y mets pas assez de conviction.

—Comment! surmonte Durozoir... Mais je pêche avec toute mon âme!

—Pêche donc avec un... hameçon, un bon hameçon, c'est mieux.

—Je voulais acheter ces nouveaux hameçons pour brochets en aluminium radio-actif, je n'ai pas eu le temps.

—Le sort a déjoué tes... brochets! Espère, espère, mon vieux!

—Hélas! on désespère quand on espère toujours... Hé! ça mord! Une perche!

—Vois, l'espoir te tend... la perche!

—Silence!... Ca mord!... C'est du fretin!... Malheur! Manqué!

—Il t'a joué un tour de... goujon! Quèque tu veux, mon vieux, le poisson est malin. Pour réussir aujourd'hui, dans ce truc-là...

—Il faut des as, je le sais.

—Des as!... Des as...ticots, tout simplement! Mais tu prépares mal ton terrain. N'importe où, vois-tu, pour obtenir un succès, il faut de l'appât!

—De l'appât! De la pa...tience... plutôt.

—Et de l'imagination. Tiens, je connais un Russe, un vieux Russe. Il m'a raconté que pour prendre des esturgeons dans la Volga, tu sais, les esturgeons dont les oeufs donnent le caviar...

—Eh bien! il faut un ver, simplement, un ver.

—Un ver-ascope, mon vieux, tellement le poisson est fuyant!... et à Terre-Neuve, pour pêcher la morue, il faut beaucoup de ré...

—Beaucoup de raie?

—De ré...flexion. Tu ne me laisses pas parler!... De la réflexion... Sans compter beaucoup de phil...

—Du fil! Pour sortir des pièces de quarante-cinq livres!

Un vieux russe

Blangamet se décide cependant à tenter la chance. Il monte sa ligne, prend le fond — c'est le fond qui manque le moins — amorce et tempte son fil dans l'eau.

Mais au bout de cinq minutes, l'incorrigible bavard sent le silence lui peser.

Et le voilà parti à "soliloquer", à monologuer tout seul, à attaquer son compagnon:

—Ca t'amuse, toi, ces parties de campagne et ces excursions bucoliques? La campagne, pour moi, c'est le bagne, ça manque d'animation. La verdure, ça me fiche le noir, le ciel d'azur me torture... Ce soleil écrasant m'écrase littéralement et ce gazon mal rasé me rase. Tu connais l'opinion de Monselet, ce roi des gourmands: "La campagne, c'est un endroit où les oiseaux ne sont pas encore cuits ou rôtis".

Durozoir écoute ces propos subversifs avec une patience mal dissimulée. Malgré son calme, il s'énerve de toute cette vaine rhé—De phil...osophie!

Ainsi engagé dans ces méandres littéraires et ces discussions, ce match pisciole ne pouvait pas aller loin. Durozoir, malgré sa conviction, dut s'avouer vaincu. Il replia sa ligne, rageur, boucla sa musette, tandis que, par la boîte aux asticots entr'ouverte, les vers filaient un à un doucement à la rivière.

—Tu n'as pas de chance! conclut Blangamet. Ton obstination méritait mieux. Car enfin, malgré la guigne, tu t'obstinais...

Et s'adressant à un passant qui s'arrêtait, amusé par ce colloque:

—Tenez, monsieur, regardez! Mon ami Durozoir revient bredouille. Il n'a rien pris depuis ce matin... moi non plus, d'ailleurs. Mais moi je ne rapique pas, tandis que lui.. voyez!

Et montrant la fuite éperdue des vers de vase dans l'onde bruissante:

—Voyez, il perd ses vers.... Il persévère!

TREVIERES.

SOLUTIONS

Des Concours de la Semaine Dernière

TROUVEZ LES ERREURS DANS LE DESSIN

1. — Un bâton de croquet au lieu d'un bâton de golf.
2. — Les bas du joueur ne sont pas semblables.
3. — Il en est de même de ses chaussures.
4. — Le chiffre 2 est renversé.
5. — Le bâton de la jeune fille a deux extrémités semblables.
6. — La boîte de sable n'a pas de fond.

TROUVEZ QUATRE TETES CACHEES

On voit les têtes en lignes grasses.

UN MOYEN DE GUERIR UN MAL DE DENTS

L'ordre des vignettes est le suivant: 3, 1, 5, 4, 6, 2.

Charade

Mon premier, une plante autour
d'un pieux grandit;
Deux est note dans la musique;
Mon trois au chat fait quelquefois la nique;
Quatre est Anglaise, elle est jeune et sourit;
Mon tout, reine d'Asie et que chacun connaît,
D'un célèbre opéra a fourni le sujet.

Réponse : SEMINARIS

Les conquêtes du stylographe

Lorsqu'il s'appelait "porte-plume à réservoir", le stylo était considéré comme un jouet, bon tout au plus à amuser les écoliers.

Depuis, le stylographe s'est imposé!

Un journal illustré de New-York nous apprend qu'il existe plus de sept cent millions de stylographes en usage sur la terre entière. (On se demande où ledit journal trouve la base de ce calcul, mais ne le chicanons pas!)

Il paraît que c'est aux Etats-Unis que le stylo est le plus répandu. Sur sept Américains, un possède un stylo. En Angleterre, il y a un stylo pour onze personnes; en France, le stylo n'intéresse qu'une

personne sur vingt-sept; en Espagne, une sur soixante et une; en République Argentine, une sur vingt-quatre.

Et le journal assure que la civilisation d'un peuple se mesure au nombre de stylographes qu'il emploie! (Naturellement, puisque ce sont les Américains qui en possèdent le plus!)

Mais, quand même, Montaigne, Voltaire, Châteaubriand ou Shakespeare n'avaient pas de stylo, et cela ne les a pas empêchés d'écrire des chefs-d'oeuvre!

LES OMBRES

Au milieu d'une pièce, vous tendez un drap de manière à la séparer en deux. D'un côté, à quelques mètres du drap, vous installez une chaise. De l'autre côté, le plus loin possible de la toile, vous posez à terre une lampe électrique portative.

Puis, vous tirez au sort une petite fille qui va s'asseoir sur la chaise. Dès quelle a pris place, ses petites amies défilent, une à une, entre la lampe électrique et la toile.

La petite fille assise sur la chaise doit dire à qui appartient l'ombre qui passe sur l'écran. Si elle devine juste, "l'ombre" donne un gage.

Il est permis de se grandir, de se rapetisser, de faire le bossu, de marcher à cloche-pied, etc., pourvu que l'ombre s'étende entière sur l'écran.

Sur la voie publique

Le petit mendiant, bien stylé à une dame. — Ayez pitié d'un pauvre orphelin, ma bonne dame: papa est à l'hôpital; maman, dans un asile d'incurables, et si je rentre sans rien apporter, ils me battront.

CHARADE

Mon premier, note de musique;
C'est de mon deux que naît la fleur
Mon tout est souffrance physique,
Qui fait parfois verser des pleurs.

Réponse : — MIGRAINE.

La manie de prendre

—Moi, Monsieur le juge, j'ai toujours pris les intérêts de mes clients.

Le Juge. — Evidemment, mais vous preniez aussi leurs capitaux.

La précaution de Robert

—Robert, ne monte pas sur cette chaise, elle n'est pas solide.

—Ne crains rien, maman, je me tiendrai sur la pointe des pieds.

Alors, il rencontra ses parents

Lorsque le jeune homme arriva chez son ami, il rencontra ses parents. On commença alors à parler. Mettez les vignettes dans leur ordre exact et vous aurez la fin de cette histoire.

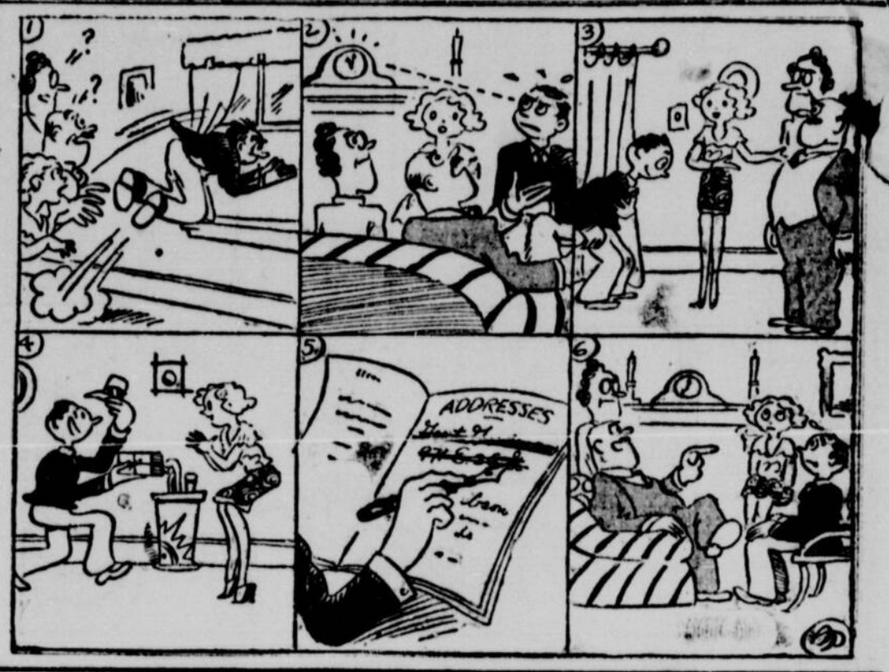

D'un point à un autre

Tracez avec votre crayon des lignes de 1 à 2, de 2 à 3 et ainsi de suite jusqu'à ce que vous ayiez atteint le dernier chiffre. Vous obtiendrez alors le dessin d'un animal.

LA GRANDE PARADE DANS LES RUES DE LA VILLE DEVAIT COMMENCER, LORSQUE SUR LA CAGE, L'ENTRAINEUR APERÇUT QUELQU'UN AVEC UN AIR VRAIMENT RENFROGNE.

L'ange Gabriel

Line et Fred étaient deux petits Parisiens, frère et soeur, débarqués le matin du train de plaisir des dimanches "Paris-Boulogne". Avec leurs parents ils s'étaient tout de suite dirigés vers la plage, marchant devant, tenant à la main un beau seau de fer peint, tout neuf, et une petite pelle de bois.

Ils n'avaient jamais vu la mer et ne connaissaient que le sable du square des Batignolles avec lequel ils faisaient des pâtés.

Depuis longtemps on leur parlait de ce fameux voyage à la mer. La mer... où des barques aux voiles brunes se balancent sur une eau toujours en mouvement La plage... où l'on trouve des coquillages aux reflets nacrés!...

Le projet ne se réalisant pas, les deux petits l'avaient classé dans leur mémoire avec les contes de fées, si jolis à entendre, mais qui étant du domaine du passé, ne peuvent plus se réaliser de nos jours.

Pourtant, tout arrive! Un soir, leur père était rentré joyeux, annonçant pour le dimanche suivant un voyage à Boulogne. Dans le petit appartement du boulevard Péreire, on parla à nouveau de la mer, des barques, des coquillages...

Et le dimanche était venu sans trop se faire attendre, ensoleillé et chaud. Nos voyageurs débarquaient à Boulogne un jour de fête locale, mais, pressés de voir la plage, ils n'avaient prêté aucune attention au pavoisement de la ville, pourtant bien pittoresque: les rues étaient tendues de filets de pêche tout neufs, décorés de bouquets de fleurs. On eût dit que les maisons, comme de belles dames, portaient une voilette (car les maisons ressemblent à des visages), une voilette blonde dont les pois auraient été de petits bouquets de fleurs.

Comme elle était charmante, ce jour-là, la vieille ville en voilette dont le port se hérissait de tous les mâts des barques au repos, avec, tout là-haut, dominant les maisons, Saint-Pierre l'église des pêcheurs, qui découpait sa silhouette grise dans le ciel bleu!

C'était le jour de la grande procession de Notre-Dame de Boulogne, et cette après-midi, toutes les paroisses et celles des environs se réunissaient pour parcourir la ville, suivant dévotement leurs saints et leurs saintes escortés d'une nuée d'anges, d'enfants de choeur, d'enfants de Marie tenant des banderoles, portant des oriflammes et qui précéderaient Mgr l'évêque d'Arras bénissant les assistants.

C'est que Boulogne reste fidèle à ses vieilles traditions comme à son costume. Les matelotes portent pour la circonstance la robe et le fichu noir, leur tête s'auréole du soleil ancestral. Elles sont parées de leurs "dorures", croix d'or et lourdes boucles d'oreilles qui pendent en grappes sur leurs épaules. Les filles du Portel ont revêtu la robe rouge, le tablier de mousseline brodée, le châle de cachemire et le charmant petit bonnet qui les fait ressembler à de petites béguines et les apparente aux Hollandaises.

Mais qu'importent Boulogne, son port de pêche, ses saints et ses légendes, à ces Parisiens venus ici pour s'emplir les poumons d'air marin et contempler d'immenses horizons?

Ignorants de ce qui se prépare dans la petite ville, ils se sont déchaussés. Retroussant pantalon et jupe, ils pataugent dans les premières vagues, poussant de petits cris de mouette quand l'eau froide vient recouvrir leurs pieds trop blancs.

Les enfants font des pâtés et s'étonnent de voir l'eau remplir les trous qu'ils creusent avec leurs pelles.

Toute la matinée, ils ont ramassé des coquillages sur le sable: maintenant, un peu las, ils contemplent le ciel immense tandis que leurs parents cueillent des moules sur les rochers.

—Comme c'est grand, le ciel! remarque Fred qui, à Paris, n'a jamais vu qu'un ciel morcelé par les maisons.

CHARADE

Si mon **premier** lance la flèche,
Mon **second** se fait sans compter;
Mon **troisième** fera rouler
La porte si tu ne l'empêches;
Mon **tout**, franchement je le dis,
De l'avare est le type idéal en comédie.

Rép: **Harpagon.**

LE BOOMARANG

Le boomarang est une arme de guerre et de chasse employée par les sauvages de la Polynésie, et jouissant de la propriété singulière de revenir, après avoir décrit une orbite elliptique, à quelques pas de celui qui l'a lancée.

Aucun Européen n'a jamais su se servir de cette arme primitive, qui donne, entre les mains du sauvage de la Polynésie, de merveilleux résultats.

Par contre, nous pouvons construire en un instant un petit boomarang de carton, qui fonctionne parfaitement. Nous le découperons dans une carte de visite, en forme d'équerre un peu ouverte, à branches inégales et à angles arrondis. Ce sera une sorte de croissant dont une corne sera un peu plus longue que l'autre. Nous poserons l'objet à plat sur le bord d'un livre, l'une des branches dépassant légèrement, et, tenant le livre incliné, nous frapperons cette branche avec une règle ou tout simplement nous lui donnerons une forte chiquenaude; le petit morceau de carton partira en tournant sur lui-même, en montant; puis, décrivant une ellipse presque fermée, reviendra tomber à nos pieds s'il n'a heurté aucun objet dans sa course.

Un bouchon de pot à moutarde et une épingle à cheveux peuvent nous permettre de confectionner un appareil qui lance le boomarang beaucoup mieux que le procédé de la règle. Echancrez largement un côté du bouchon, comme l'indique le détail à gauche de notre dessin; c'est dans le vide ainsi formé que peut se mouvoir la branche libre de l'épingle à cheveux. L'autre branche est piquée dans l'intérieur du bouchon, son extrémité est repliée en "U" renversé pour être piquée une seconde fois sur le dessus du bouchon, ce qui empêche le ballottement de l'épingle et la maintient dans un plan vertical. Vous aurez enroulé deux ou trois fois, autour d'un crayon, la partie courbée de l'épingle, de façon à former ressort. Sur le bord de l'échancrure, un petit bout de fil de fer, recourbé à angle droit, est piqué dans le bouchon; on passe le boomarang sous cette petite pince, qui le maintient, la branche qui doit recevoir le choc étant mise en travers de l'échancrure.

Tenant le bouchon de la main et l'inclinant un peu vers vous, vous ramenez en arrière la branche libre de l'épingle, avec le pouce de la main droite, puis vous l'abandonnez brusquement; le ressort se détend et projette le petit croissant de carton, qui, ayant décrit son orbite, revient docilement tomber à vos pieds.

Le Concours des Enfants

Le concours des enfants que nous donnons tous les samedis dans nos pages illustrées en couleurs attire l'attention de nos jeunes lecteurs et lectrices. A partir de cette semaine, il a été décidé de satisfaire le plus grand nombre possible de nos petits amis. Nous allons donc à l'avenir donner cinq prix d'un dollar chacun à ceux qui nous enverront les cinq meilleures réponses. Il y aura ensuite 10 prix de 50c.

Nous espérons que ce nouveau mode de distribution sera de nature à encourager tous nos petits amis qui suivent si attentivement les concours que nous donnons chaque semaine.

CONCOURS DES ENFANTS

1—Jean Gauthier, 4320 Des Erables, Montréal, 12 ans.
2—Arthur Lamontagne, 651 Notre-Dame, St-Lambert, 11 ans.
3—M. Paul Charette, 2001 Marie-Anne Est, Montréal, 11 ans.
4—Jacqueline Nadeau, 81 Dorchester, Québec, 12 ans.
5—Gertrude Lévesque, Boîte 14, Sayabec, Qué., 10 ans.
6—Lilianne Dubreuil, 2021 Beaudry, Montréal, 12 ans.
7—Rollande Phaneuf, 6255 C. Colomb, Montréal, 13 ans.
8—Raymonde Le Tarte, 25 Chemin Ste-Foye Québec, 10 ans.
9—Eucharist Racine, 8½ Lavigueur, Québec, 11 ans.
10—Pierrette Giard, 6571 De La Roche Montréal 9 ans.
11—Yvonne Monier, 7219 De Gaspé, Montréal, 12 ans.
12—Jacqueline Royer, Camp Hillarney, Lac Mercier, Qué., 12 ans.
13—Thérèse Garneau, 3995 rue Ethel, Verdun, 12 ans.
14—Bernard Aumond, 1836 rue Desjardins, Montréal, 12 ans.
15—Pauline Lafortune, Casier 96—St-Casimir, Co. Portneuf, 13 ans.

Concours 208, CONCOURS DES ENFANTS, 18 juil. 1931

Voici la liste des erreurs qu'il fallait découvrir dans le dessin de samedi dernier:.....

.....

.....

.....

Nom .....Age .....

Adresse .....

Note.—N'oubliez pas de mettre votre nom au long sur le coupon. Adresser toujours comme suit: "CONCOURS DES ENFANTS", avec votre âge et votre adresse.

Pour le Concours des Enfants

Trouvez les erreurs dans ce dessin

Il est facile de voir qu'il y a quelque chose qui ne va pas, ici. Il y a huit erreurs commises par l'artiste. Pouvez-vous les trouver?

Trouvez les quatre têtes cachées

Voici un bouc des montagnes rocheuses. Il est parfaitement à l'aise dans les précipices et les pentes rapides. Voyez si vous pouvez trouver les têtes cachées de deux chats et de deux oiseaux.

INVRAISEMBLABLE CHANCE

Ce soir-là, nous étions une dizaine au Cercle militaire de Tombouctou. On parlait de la chance extraordinaire d'un Malgache qui avait été happé par un crocodile et qui s'en était tiré sans trop de dommage.

— Il y a certainement des gens qui sont tabous, dit le capitaine Bréart. La veine leur a été donnée par une bonne fée à leur naissance: On l'a ou on ne l'a pas! Rappelez-vous le fameux lieutenant de vaisseau allemand qui commandait le "Moewe" pendant la guerre. Il passait dans la marine pour avoir une veine légendaire. C'est même, paraît-il, la principale raison qui lui a fait confier le commandement de ce corsaire, lequel ressemblait rudement au bateau-fantôme. Avec les patrouilleurs de toutes sortes qui sillonnaient les mers, il avait une chance sur cent de s'en sortir et il s'en est sorti.

— J'ai eu trois fois dans ma vie la chance de ne pas mourir, fit le colonel de Vernières. La première fois ce fut tellement invraisemblable que je me demande encore comment je suis là.

— Aventure africaine? interrogea quelqu'un.

— Naturellement, répondit le colonel. Il n'y a qu'en Afrique qu'on puisse avoir de pareilles aventures et celle-là ne date pas d'hier.

Tout le monde insista pour connaître cet épisode de la vie du vieil Africain qui avait connu le Soudan aux temps héroïques de la prise de Tombouctou. Il ne se fit d'ailleurs pas prier et commença:

A cette époque, j'étais sous-lieutenant d'infanterie de marine à Saint-Cyr, et naturellement plein d'ardeur. Tous les officiers qui rentraient du Soudan nous avaient raconté les exploits extraordinaires accomplis aux temps héroïques de Borgnis-Desbordes, Kong et Archinard. Des villes avaient été prises par des détachements de dix hommes et des colonnes avaient accompli des randonnées fantastiques dans la brousse. En arrivant à Dakar, je fus dirigé sur Bamako où j'arrivai quinze jours plus tard. J'y trouvai l'ordre de rallier Tombouctou que l'on venait d'occuper depuis peu, après le massacre de la colonne Bonnier. Naturellement je fus enchanté; la chance m'avait servi d'une manière remarquable.

"Il y avait à ce moment la valeur d'un bataillon dans Tombouctou. Seuls, les officiers et les gradés étaient des blancs; les soldats étaient des tirailleurs haoussas, très disciplinés et parfaitement au courant de leur métier. Mais vous savez que le noir ne vaut que par la façon dont il est encadré. Il tient jusqu'à l'extrême limite lorsqu'il a au moins un blanc avec lui. Dès que celui-ci aura disparu, ce sera la débandade complète.

"Bien que Tombouctou commençât à offrir quelques ressources pour la garnison, je commençai à trouver le temps long. Un beau matin, le commandant Rabaud me fit appeler.

"—De Vernières, me dit-il, j'ai une mission à vous confier: vous êtes prêt?

"—Mais naturellement, mon commandant, lui répondis-je.

— Vous allez prendre avec vous vingt hommes, dix pagayeurs et le plus de munitions que vous pourrez; vous redescendrez le Niger jusqu'à Gao. Vous ferez palabre avec les chefs de villages pour préparer la descente d'une colonne plus importante. On vous remettra avant votre départ un certain nombre d'objets qui vous serviront à faire des cadeaux à des personnages, afin de les bien disposer. Je n'ai pas besoin de vous dire que vous devrez employer la force et faire respecter l'honneur du pavillon quand vous trouverez une résistance par trop marquée. Mais, avant d'y avoir recours, essayez d'être aussi persuasif que possible."

"Je savais ce que cela voulait dire. Depuis trois mois que j'étais à Tombouctou, je connaissais la méthode employée pour pacifier le pays. C'était celle de la "tache d'huile" qui a donné de si bons résultats dans toutes nos colonies.

"Bref, après avoir répondu au commandant Rabaud que je ferais l'impossible pour être digne de nos devanciers, j'organisai mon expédition avec le plus grand soin.

"Le lendemain je partis à six heures du matin avec trois pirogues. Le pavillon tricolore flottait à l'arrière de chacune d'elles. Mes pagayeurs semblaient pénétrés d'une ardeur extraordinaire. C'étaient des nègres recrutés à Tombouctou, remarquablement musclés et chantant joyeusement d'interminables complaintes.

"C'était l'époque des crues: aussi le Niger avait plusieurs kilomètres de largeur et on pouvait observer de véritables vagues de houle lorsque le vent soufflait. En outre, le courant plutôt rapide augmentait encore le danger du chavirement des pirogues assez lourdement chargées. Il fallait écoper l'eau tous les quarts d'heure. Comme toujours, le nègre est plein d'ardeur quand tout va bien. En revanche, dès qu'il y a le moindre danger, il manque complètement de sang-froid et ne tarde pas à s'affoler.

"Malgré l'eau qu'on jetait, le niveau montait régulièrement dans les pirogues. Une fausse manœuvre nous aurait fait très aisément chavirer, aussi je pensais avec amertume aux vivres et aux divers cadeaux qui étaient à bord. En outre, il fallait compter avec les crocodiles qui, vous le savez, ont un faible pour la chair des blancs.

"Enfin, tout se termina bien. Je crus cependant un instant que les pirogues allaient se briser sur des rochers dont on apercevait la tête noire à l'endroit où le courant était le plus fort. Il était relativement facile de naviguer sur le Niger. Les pirogues n'étaient pas très lourdes et il était assez aisé de les haler sur les larges bancs de sable qui encombrent le fleuve à certains endroits. Je décidai donc de m'arrêter à environ quarante kilomètres en amont de Bamba. D'après mes renseignements, il y avait là un certain Tagoura qui n'était pas précisément très bien disposé à notre égard. On m'avait recommandé de déployer tout d'abord une certaine diplomatie pour amadouer le personnage, mais aussi de ne pas hésiter à lui infliger une sévère correction, dans le cas où il ferait nettement acte d'hostilité.

"Il valait donc mieux arriver à Barba avec un personnel bien reposé. J'estimai qu'avec le courant, assez fort en temps de crue, nous pourrions franchir la distance en trois heures au maximum. A peine les pirogues tirées au sud, on s'installa pour le dîner. Puis les tentes furent dressées et les sentinelles disposées aux endroits convenables. La surveillance était assez facile en raison des roseaux qui poussent en abondance sur les îles sablonneuses.

"Naturellement les pagayeurs négligèrent absolument d'édifier un abri quelconque pour eux. Trop paresseux pour s'imposer un surcroît de travail qu'ils estimaient inutile, ils se contentèrent de s'étendre à la belle étoile.

"Vers minuit, je fus éveillé par un bruit épouvantable: les tentes furent enlevées malgré les piquets et transportées Dieu seul sait où. En même temps, une effroyable averse s'abattit sur nous; c'était, à n'en pas douter, une tornade. D'ailleurs le fleuve se mit à monter avec une rapidité extraordinaire. Bientôt l'eau commença à envahir le banc de sable et les pirogues flottaient exactement comme si elles avaient été en pleine eau. Il fallut embarquer de nouveau, au milieu d'un assez joli désordre. Pour se faire comprendre des pagayeurs, il fallut employer les grands moyens. Mon sergent, Samba Taraoré, se chargea de les répartir dans leurs embarcations respectives. Quant à moi, j'avais assez à faire à assurer le sauvetage de notre matériel. Les éclairs sillonnaient le ciel et les fracas du tonnerre et de la pluie couvraient les hurlements des hommes. Je jugeai qu'il valait mieux étaler la secousse au mouillage, comme disent les marins, que de gagner le milieu du fleuve. Je crois que je fus bien inspiré, car, lorsque le jour se leva, nous pûmes voir des arbres déracinés sur les berges, ce qui indiquait la violence de la tempête. Avec des pirogues non pontées, nous aurions été sûrs de remplir et de chavirer.

"Après une tornade, le ciel est généralement d'un bleu d'azur. Aussi ce fut par un temps remarquablement beau que nous nous mîmes en marche vers Bamba. Nous y arrivâmes un peu plus vite que je n'avais calculé. C'était un gros village constitué de huttes de paille rappelant assez bien les anciennes ruches d'abeilles. Elles paraissaient semées un peu au hasard dans une plantation de grands arbres.

"Nous aperçumes les naturels du village qui étaient rassemblés sur la berge. Tout ce monde paraissait armé et, en d'autres temps, j'aurais pu croire qu'il y avait là une cérémonie militaire de style nègre. Je fis aussitôt arborer un fanion blanc à l'avant de ma pirogue et je fis gouverner de façon à me rapprocher de la berge et à faire palabre avec le chef. J'avais recommandé à mon sergent, qui avait le commandement des deux autres pirogues, d'être prêt à intervenir en cas d'attaque.

"Tout me parut marcher à souhait. Quand j'accostai la berge, je fus reçu par Tagoura lui-même. C'était un noir d'une grande taille dont le visage était encadré d'un collier de barbe comme en portaient autrefois les marins. Il avait l'air souriant et, par l'intermédiaire d'un de mes Haoussas qui servit d'interprète, il me fit savoir qu'il était enchanté de voir un Français.

"Je jugeai que c'était un instant bien choisi pour sortir mes cadeaux.

"—J'ai reçu des ordres du grand chef français de Tombouctou pour t'offrir quelques modestes cadeaux de bienvenue, déclarai-je."

"Je vis alors ses gros yeux s'éclairer d'une lueur de contentement. Il parut tout à fait enthousiaste lorsque je déballai les présents. Ils étaient heureusement enveloppés dans une toile blanche, de sorte qu'ils n'avaient pas souffert de la tornade.

"Il y avait un burnous algérien, une gandoura brodée, achetée à Dakar, une caisse de perles blanches. Ces perles sont de celles qu'on achète en France dans n'importe quel bazar. Elles doivent faire partie de tout cadeau que l'on fait au chef noir: c'est la tradition.

"Tagoura me déclara que la magnificence du grand chef blanc le comblait d'aise. Il ajouta que je le prenais un peu au dépourvu mais qu'il allait donner sur-le-champ l'ordre de remplir vingt calebasses d'œufs.

"—Tu vas venir à ma "zériba" (maison) en attendant," ajouta-t-il.

"Messieurs, je n'avais que vingt ans à cette époque et j'eus l'imprudence d'accepter; laissant ma pirogue accostée à la berge, je suivis Tagoura jusqu'à la zériba.

"C'était une ruche en paille tressée qui ne me parut pas dénuée d'une certaine élégance. Le sol était recouvert d'une natte à l'entrée et l'intérieur était assez coquet. J'avais emmené mon interprète. Je fus stupéfait lorsqu'il me glissa à voix basse:

"—Attention, y a pas bon!"

"Je n'eus pas le temps d'en savoir davantage. A peine avais-je franchi le seuil de la zériba, que je fus renversé par deux grands diables cachés à l'intérieur. En quelques secondes je fus maîtrisé et assis pieds et poings liés dans une sorte de fauteuil en rotin. Quant à mon Haoussa, il était dans une sorte de fauteuil en rotin et tenu en respect par une sagaie dont la pointe était à deux centimètres de sa poitrine.

"Le chef déclara tranquillement:

"—Est-ce que tu connais le capitaine Montant?

"—Je ne le connais pas, m'écriai-je, mais si tu ne me fais pas délier immédiatement, il t'en cuira!"

"Le chef se contenta de dire d'un air goguenard:

"—En tout cas, tu ne seras pas là pour le voir. Tiens, regarde ce crâne: c'est celui de Montant que j'ai vaincu par les armes. Ici, c'est la coutume de garder les crânes des vaincus!"

"J'eus froid dans le dos: je me souvenais, en effet, que la colonne Montant avait disparu deux ans auparavant dans les environs de Bamba, mais que personne n'avait de détails sur l'affaire. Tagoura se chargea de me renseigner.

"—Montant était un Français dans ton genre, fit-il. Il est venu à proximité de mon village avec trente-cinq tirailleurs. Il a campé durant la nuit et il croyait être en sécurité. Il l'était tellement bien que tout le monde a été massacré par mes soins. Si tu veux, je vais faire tam-tam pour rassembler les trente-cinq autres crânes que j'ai fait distribuer à mes guerriers!"

"Le cynisme de ce bandit me démontait.

"—En France, cria-je, on a le respect de la parole donnée!

"—Je ne t'ai donné aucune parole, fit judicieusement remarquer Tagoura, car je n'ai pas juré sur un gris-gris remis par un de nos marabouts. Je ne t'avais pas demandé de cadeaux. Tu m'en as donnés et je les ai acceptés, mais c'est tout! Tu viens ici pour m'espionner et un beau jour les tiens voudront brûler mon village et s'emparer de mes richesses. Je n'aime pas qu'on s'occupe de mes affaires. Je te tiens et vais tout simplement te pendre devant ma zériba, auprès de mon peuple assemblé. Quant au noir qui t'accompagne, je veux qu'il me serve d'interprète jusqu'au moment où tu trépasseras!"

"J'assistai au tam-tam de tous les griots du village. Ce fut un bruit assourdissant pendant plus d'un quart d'heure.

"L'arbre qui devait me servir de potence se trouvait à environ vingt mètres de la zériba. Je vis grimper un noir qui alla fixer la corde à une grosse branche horizontale. En même temps, d'autres indigènes disposèrent une plate-forme à laquelle une petite échelle donnait accès.

"La pendaison d'un ennemi est toujours accompagnée de grandes réjouissances. Aussi un feu fut allumé à proximité et un grand nombre de sauvages se mirent à danser autour. Tout cela était naturellement accompagné de cris et de formidables libations d'"aréki" (eau-de-vie de mais).

"Bref, au moment où je grimpai sur la plate-forme, je vis des danseurs jeter le bonnet rouge de mon Haoussa au milieu du feu. Cet acte déchaîna un enthousiasme fou. Chacun s'empara d'un objet ou d'un morceau de vêtement appartenant au Haoussa pour le jeter dans le brasier.

"Au moment où, le nœud coulant passé au cou, j'allais être précipité dans le vide et étranglé, une formidable explosion retentit. Le nègre qui était à côté de moi tomba sur le sol en poussant un cri et en même temps la corde qui devait me pendre fut tranchée comme par un rasoir.

"Une fuite éperdue suivit cette explosion. Mon Haoussa ne perdit pas la tête: il se précipita sur la plate-forme et me délia en un instant.

"—Tagoura, y en a tué! s'écria-t-il. Y a bon!"

"Ce qui s'était passé était très simple. La cartouchière de mon noir avait été jetée dans le feu. Or, elle contenait cent vingt cartouches qui avaient explosé avec fracas. Les balles avient été projetées en tous sens, tuant une vingtaine de noirs, dont Tagoura, et coupant ma corde. J'étais donc un sorcier aux yeux des indigènes. Voilà pourquoi je pus regagner ma pirogue sans rencontrer âme qui vive, puisque j'avais le mauvais œil."

Jacques Diamant.

Je fus renversé par deux grands diables cachés à l'intérieur.

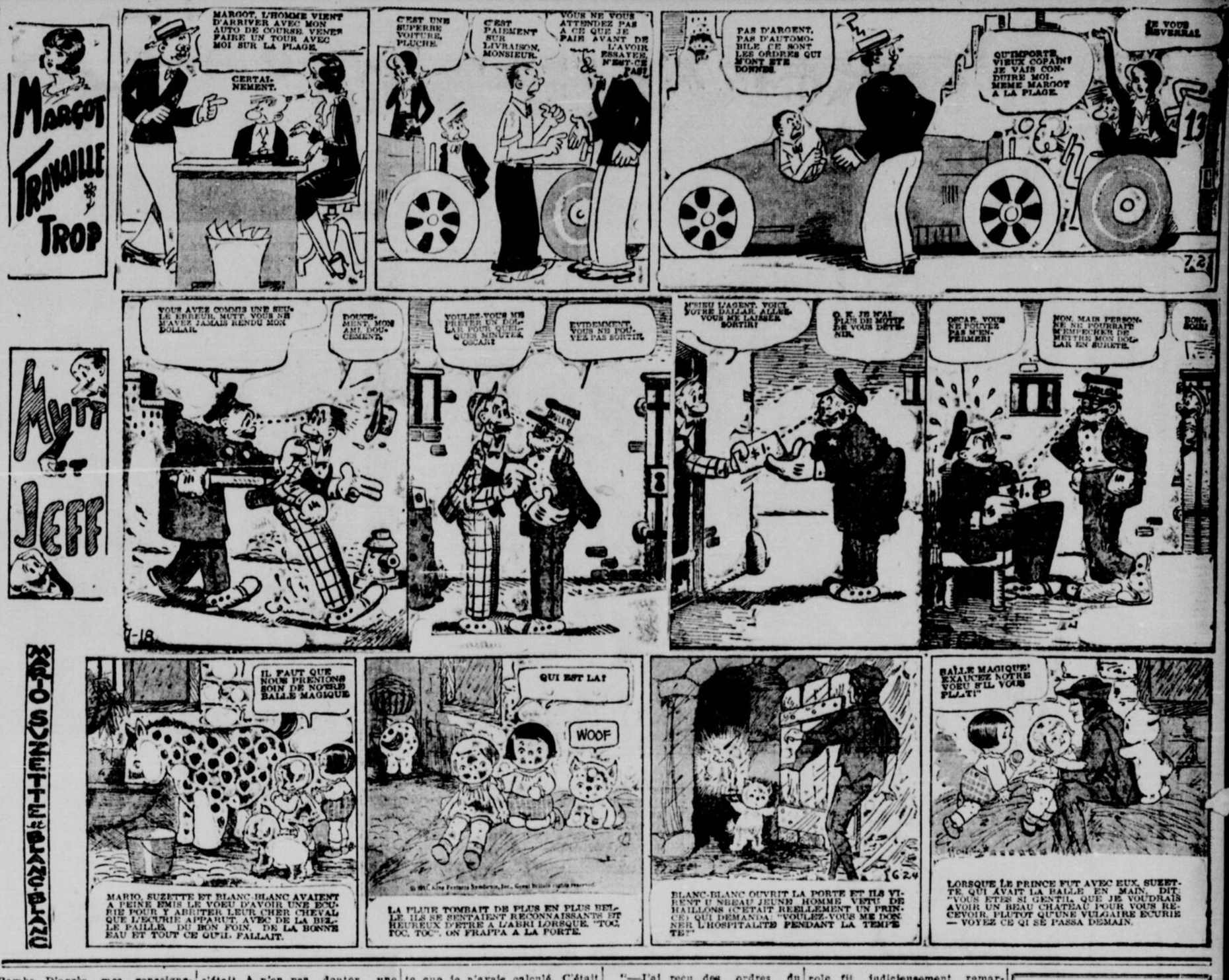

SUR LES PLAGES FASHIONABLES

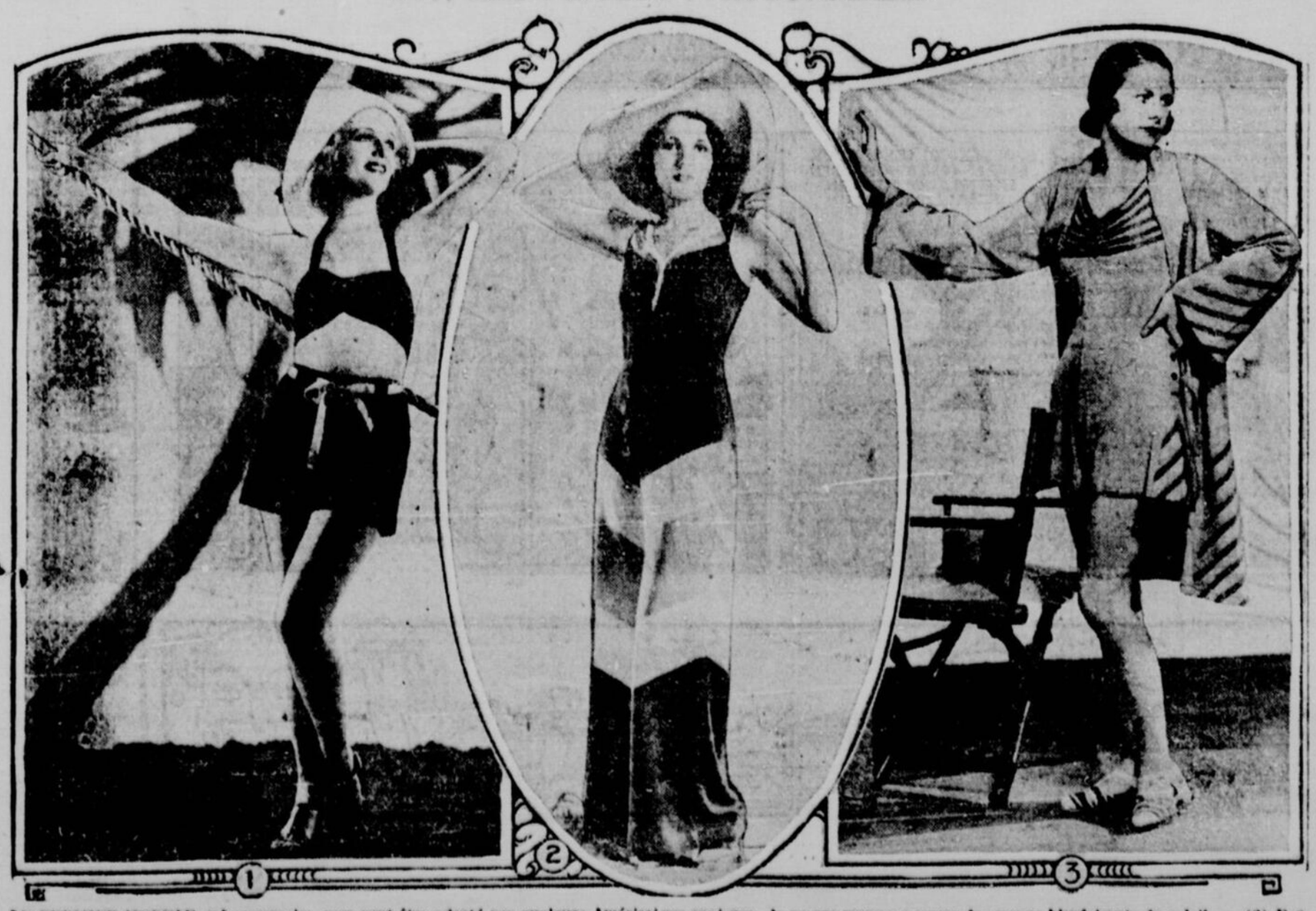

LE PREMIER MODELE, très sommaire, sera peut-être adopté par quelques Américaines anxieuses de ne pas manquer aucun des rayons bienfaisants du soleil. — (2) Dernier cri dans les pyjamas, chapeau et habit de bain en bleu et blanc. — (3) Très français cet habit pour le bain accompagné de sandales de même ton que le costume.

Apollinaire est un malin

Comme je passais l'autre après-midi devant la gare Saint-Lazare, je m'entendis appeler par mon prénom suivi de mon nom. Je me retournai aussitôt.

J'avais devant moi mon vieil ami Edgard Apollinaire que j'avais connu sur les bancs du collège.

Mon ami Apollinaire passait depuis sa plus tendre enfance pour un malin. Et c'était un malin, en effet.

Il m'en donna une nouvelle preuve.

Comme il avait une valise à chaque main je fis le prophète et lui dis:

—Je devine... Tu pars en voyage.

Apollinaire eut un bon sourire.

—Non. Je vais m'installer à l'hôtel dans les environs de la gare.

—A l'hôtel?... Tu es brouillé avec ta femme?

—Nullement. C'est d'accord avec elle que je fais ce déplacement.

—Je ne comprends pas.

—C'est pourtant bien simple. Je vais rester un mois sans rentrer à la maison. Un mois sans femme, sans belle-mère, sans domestiques, sans concierge...

—Mais pourquoi?

—Parce que mes cheminées fument et que mes pièces d'eau — on sait que j'habite en banlieue une très vieille et très belle propriété achetée pour un morceau de pain — sont encrassées.

—Et il faut que tu couches à l'hôtel pour ça?

—Pour que tout cela soit nettoyé sans qu'il m'en coûte un sou. La vie est si chère!

—Je ne saisis toujours pas.

—Tout le monde ne peut pas être malin. Eh bien, huit jours après mon départ ma femme ira à la Préfecture de Police déclarer que j'ai brusquement disparu. On fera des recherches et comme, grâce aux journalistes toujours si curieux, on croira à un drame, les policiers feront fouiller pièces d'eau et cheminées afin d'y retrouver mon cadavre, ce qui les amènera fatalement à les nettoyer avec le plus grand soin. Alors, quand ma femme m'écrira que la besogne est terminée, j'annoncerai ma résurrection et je gagnerai mon logis.

—Il n'y a que toi pour trouver ces choses-là.

—Parbleu!

—Eh bien, puisque tu es si malin, mon vieil Apollinaire, tu devrais bien me donner le moyen de faire remettre à neuf mes matelas. On me demande des prix fous, rien que pour les désinfecter, et ma dernière bonne qui couchait sur l'un d'eux a eu la scarlatine.

—Mon cher, c'est tout simple. Va engager tes matelas au Crédit Municipal. Huit jours après, tu les dégageras et entre temps — c'est l'habiture chez "Ma Tante" — on te les aura complètement désinfectés et à l'oeil!

Ce sacré Apollinaire!

Un bon conseil: quand vous aurez le moindre ennui, adressez-vous donc à lui. Il habite un immeuble dont j'ai oublié le numéro, mais c'est à l'angle du boulevard de Strasbourg et de la rue de Courcelles.

Morenas.

A sa Majesté la langue française

Je te salue, "Reine des langues" celle que nos pères parlaient et qu'ils nous ont léguée. C'est en toi, que ma mère me montra à prier, c'est en toi que je connus Celui qui me créa, et aussi, c'est en toi, belle langue, que je Lui adresse cette prière:

"Mon Dieu, faites qu'à ma mort, mes dernières paroles soient en français!"

VILLANDRE

JULES L'AVIATEUR

QUAND JULES ET PIERRE CHARMERENT LES INDIGENES DE TEPENAC AVEC UN CONCERT DE RADIO, ILS STIMULERENT LE DESIR DU PUISSANT ULLAH DE LES DETRUIRE. L'ASTUCIEUX ZACTON, REDOUTANT TOUT CE QUI ETAIT ENTREPRIS SANS SON CONCOURS ET ANXIEUX D'ACQUERIR ENCORE PLUS DE POUVOIR DANS LE PETIT ROYAUME COMPLOTANT MEME POUR USURPER LE TRONE, ESSAIE DE DETOURNER L'ESTIME D UROI IXTOL POUR LES DEUX JEUNES GENS ET DE LA CHANGER EN CRAINTE ET EN HAINE.

PILCHER

PERCY SINCLAIR PILCHER, EN 1895, COMMENÇA A CONSTRUIRE UNE SERIE DE PETITS PLANEURS. L'UN D'EUX LE "HAWK" ETAIT CONSTRUIT DE BAMBOU, LES AILES ATTACHEES A DEUX MATS VERTICAUX. IL AVAIT 7 PIEDS DE HAUTEUR, AVEC DES AILES DE 8 PIEDS, JOINTES A LEUR SOMMET PAR UNE POUTRE DE BOIS. CHAQUE AILE AVAIT COMME NEUF PLUMES EN BAMBOU. PILCHER DONNA UNE DEMONSTRATION DE CET APPAREIL A STAMFORD HALL, AU MARCHE HARBOROUGH, ANGLETERRE, EN 1899.

UNE FOIS ENCORE, O ROI, JE VEUX VOUS PARLER DE CES DEUX OISEAUX QUE VOUS AVEZ SI PEU SAGEMENT ACCEPTES COMME DES MESSAGERS DE NOTRE DIEU TOUT-PUISSANT KUKULCAN.

ESSAYEZ-VOUS CONFORTABLEMENT, ZACTON. JE SUIS DANS DE BONS SENTIMENTS AUJOURD'HUI PARLEZ.

JE VOIS DANS LEUR VENUE A TEPENAC COMME DES NUAGES QUI PRESAGENT UN DESASTRE.

JE NE PENSE PAS COMME VOUS, ZACTON, JE ME SENS HONORE DE LEUR PRESENCE. LA BOITE MAGIQUE A ENORMEMENT EMU MON PEUPLE. CETTE BOITE PARLE ET CHANTE AVEC UN HARMONIE CELESTE.

VOUS FERIEZ BIEN DE VOUS RAPPELER L'HISTOIRE DU ROYAUME SUR LES DESTINEES DUQUEL VOUS PRESIDEZ, O ROI, SI VOUS NE VOULEZ CONSERVER VOTRE TRONE

JE PUIS VOUS RAPPELER N'IMPORTE QUEL PASSAGE DE NOS LEGENDES HISTORIQUES. J'AI UNE EXCELLENTE MEMOIRE.

ALORS POURQUOI NE PAS REDOUTER LE FEU ET NE PAS SUIVRE LES TRACES DU PLUS NOBLE DE VOS ANCETRES, KOURA LE SAGE?

VOUS VOULEZ DONC FAIRE UN PARALELE?

Et pourquoi pas? Koura n'a-t-il pas prédit la venue du premier faux dieu prétendant à la grandeur de Kukulcan, et sa prophétie ne s'est-elle pas réalisée?

Vous référez à la légende du "serpent Blanc" qui fut détruit sur la pierre de Izotel? Mais il était un imposteur.

PRECISEMENT, O IXTOL, JE VAIS VOUS PROUVER QUE CEUX QUE NOUS CONNAISSONS COMME JULES ET PIERRE SONT CE QUE LES HOMMES DE LOS SANTOS APPELLENT DES AVIATEURS ET NON CE QU'ILS VOUS ONT FAIT CROIRE QU'ILS ETAIENT.

JE SUIS SURPRIS QUE VOUS NE SOYEZ PAS FRAPPE DE MALEDICTION POUR UN TEL BLASPHEME!

ATTENTION, PRINCESSE NADA! VOUS ETES D'UNE NOBLE LIGNEE. IL SERAIT PENIBLE DE VOUS VOIR DECHOIR.

A QUOI VOULEZ-VOUS EN VENIR, ZACTON?

APRES QUE LE "SERPENT BLANC" EUT ETE DETRUIT, LE GRAND KOURA A ANNONCE A SON PEUPLE QUE DANS UN CERTAIN AVENIR DES PRETENDANTS SE PRESENTERAIENT PLUS NOMBREUX QUI VIENDRAIENT DE LOIN. ILS ARRIVENT APRES QUATRE SIECLES. ILS SONT VENUS DANS UN CHAR VOLANT. ROI IXTOL, IL FAUT LES SACRIFIER!

COMMENT! VOUS DEFIERIEZ ALORS LES DIEUX! HONTE A VOUS POUR UN TEL SACRILEGE!

ASSUREMENT, MON PERE, VOUS NE POUVEZ TOLERER UN PAREIL LANGAGE. ULLAH EST VIEUX, MALADE ET DECOURAGE. IL A PERDU SA SAGESSE, ET IL A PEUR DE PERDRE SES AMIS.

LAISSEZ-MOI PENSER

JE DOIS PROCEDER LENTEMENT, NADA SE DEFIE DE MOI.

PLUSIEURS FOIS, VOUS AVEZ DECLARE QUE LES POUVOIRS DES AVIATEURS SONT DE LA PIRE MAGIE. JE CROIS ENCORE QU'ILS SONT DES DIEUX, MAIS S'ILS N'EN SONT PAS, JE PUIS AU MOINS USER DE LEUR SAGESSE POUR CONSOLIDER MA POSITION AU TRONE.

SUPPOSONS QUE JE POURRAIS VOUS PROUVER QUE LA BOITE QUI CHANTE EST SI SIMPLE, QUE JE PUIS LA FAIRE CHANTER MOI-MEME.

PROUVEZ-MOI CELA, ET JE SAURAI QU'ILS SONT DES MORTELS, ET J'ORDONNERAI LEUR MORT

O-HH!

C'EST BIEN. JE VAIS VOUS RECEVOIR DANS LES JARDINS DE MON TEMPLE, A MINUIT. LE PUISSANT ULLAH NE SE TROMPE JAMAIS.

IL FAUT QUE JE PREVIENNE LE VALEUREUX JULES!

LUCETTE ET SES AMIS

JACQUES A EMBRASSE SUZANNE HIER SOIR.

OUI?

OUI, SUZANNE L'A DIT A BERTHE, BERTHE A JEAN, JEAN A LUCE, LUCE A PAUL ET PAUL ME L'A REPETE.

?

C'EST UN GROS SECRET; N'EN PARLE A PERSONNE.

LE MAJOR TIC

J'AI ACHETE UN CANOT AUTOMOBILE D'OCCASION. VIENDRAIS-TU FAIRE LE TOUR DU LAC AVEC MOI?

ET COMMENT DONC, AVEC PLAISIR.

C'EST MIEUX QUE L'AUTO. ON N'AVALE PAS LA POUSSIERE DE LA ROIUTE AU MOINS

POLLY-WOG

PUT PUTS

ZUT! VOILA MON CHAPEAU QUI S'EN VA! IL EST TOUT NEUF; JE L'AI MIS QUE DEUX FAIS AU VESTIAIRE.

Je regrette beaucoup.

QU'EST-CE QU'IL Y A?

LE MOTEUR A DES RATES.

PLUFF

POLLY-WOG

C'EST LE TYPE DE MOTEUR QU'ON VOUDRAIT LAISSER AU MILIEU D'UN PASSAGE A NIVEAU S'IL ETAIT DANS UN AUTO!

OUF, JE SUIS FATIGUE ESSAYE DONC DE LE FAIRE PARTIR

POLLY-WOG

ÇA N'EST PAS UN MOTEUR! TON VENDEUR T'A PASSE UNE VIEILLE BATTERIE DE CUISINE.

Je suis content que ce bateau ne soit pas un aéroplane.

POLLY-WOG

NOUS N'ALLONS NULLE PART. NOUS TOURNONS BETEMENT EN ROND.

BIEN, QU'EST-CE TU VOUDRAIS? UNE CROISIERE AUTOUR DU MONDE, PEUT-ETRE.

POLLY-WOG

HUM? VOILA QUI S'ANNONCE CHARMANT!

POLLY-WOG

TON BATEAU EST-IL ASSURE?

CHERCHEZ-VOUS QUELQUE CHOSE?

LES GENS AVEC QUI NOUS ETIONS N'ETAIENT PAS CONVENABLES; NOUS AVONS PREFERE NAGER POUR RENTRER

DONNEZ-NOUS QUELQUE CHOSE DE RECONFORTANT A BOIRE, VOULEZ-VOUS?

PATRICK P. McGUIRE

RESTONS DANS NOTRE CADRE TRADITIONNEL

Comment la colonisation est la voie la plus profitable ouverte à la jeunesse populaire en même temps qu'une solution de l'actuelle crise économique.

CAPITAL HUMAIN

Commencée il y a plus de trois siècles par les missionnaires et les découvreurs, l'oeuvre de la colonisation du Canada n'est pas terminée. Ce vaste et riche pays vers lequel la Providence conduisit nos ancêtres, où ils ont peiné, où ils ont souffert, où ils sont morts, représente un précieux héritage que nous avons l'obligation de faire fructifier, de mettre en valeur. Grisés par les résultat déjà obtenus, peut-être sommes-nous enclins à oublier la tâche qui reste à accomplir. Pourtant, le devoir est là, impérieux, inéluctable.

Nos pouvoirs publics se sont donné beaucoup de mal et ont dépensé des sommes considérables pour attirer ici des immigrants de l'Europe.

Tardivement nous avons réalisé qu'au lieu de concéder le domaine national à des étrangers, nous nous serions trouvés mieux de le distribuer à nos propres enfants. Il nous faut veiller à grossir nos propres effectifs et à les distribuer sur l'étendue du territoire canadien. L'histoire nous apprend qu'un peuple a besoin du nombre pour développer largement ses ressources et aussi pour exercer de l'influence dans le conseil des nations. Croit-on, par exemple, que nos puissants voisins des Etats-Unis tiendraient une place si considérable dans le monde, s'ils n'avaient eu soin d'augmenter sans cesse le chiffre de leur population?

NOTRE CADRE NATUREL

La colonisation, pratiquée comme elle doit l'être, nous permettra d'ajouter à notre capital humain à la fois parce qu'elle placera nos familles dans les meilleures conditions pour faire souche et se multiplier, et parce qu'elle empêchera ces mêmes familles de sortir de leur cadre naturel, la vie rurale, et d'aller se désagréger dans les centres urbains ou dans les usines étrangères. Car ne l'oublions pas, la colonisation a un double objet; elle conserve les positions déjà acquises et elle en établit de nouvelles; elle retient sur la terre le cultivateur content de son sort et elle dirige vers des districts favorables celui qui, pour une raison ou pour une autre, est forcé de se déplacer.

Ainsi, pendant que s'affermissent les anciennes paroisses, de nouvelles paroisses se forment, s'organisent, se développent dans le même esprit et par les mêmes moyens qui ont assuré la survivance et la prospérité de celles constituées déjà. La chaine s'allonge et se fortifie par l'aide que les chaînons se prêtent mutuellement. Elle relie entre eux les différents groupes de nos compatriotes disséminés sur toute l'étendue du territoire canadien. Qui dira ce que notre race doit à la paroisse? Le système ne manque jamais de faire l'admiration des personnes qui ont l'occasion de l'étudier.

Accordons à la colonisation toute l'attention qu'elle mérite! Sachons apprécier et seconder comme il convient les efforts de ceux qui s'en occupent! Ces apôtres ont besoin de se sentir soutenus dans leur travail par l'opinion publique. Du reste, leur oeuvre intéresse l'entière communauté puisque l'avenir du Canada dépend dans une large mesure de la façon plus ou moins heureuse dont sa population sera établie et groupée dans les différentes provinces.

CONDITIONS DE LA VENTE DES LOTS

Le prix de la terre est de 60 centins l'acre. Un lot ordinaire compte 100 acres. Le prix total, $60.00, est payable en six versements égaux, le premier comptant, les autres annuellement, avec intérêt de 6 pour cent.

Cette vente est faite aux conditions suivantes savoir:

1—L'acquéreur devra payer un sixième comptant et la balance du prix de vente en cinq versements annuels, égaux, avec intérêt à 6 pour cela de la date de la vente;

2—Il devra défricher, chaque année, trois acres et pas plus de cinq acres, pour cent, à moins d'être préalablement autorisé par le ministre à défricher davantage;

3.—Il devra, chaque année, cultiver le terrain qu'il aura ainsi défriché;

4.—Il devra, dans les dix-huit mois de la date de la vente, bâtir une maison habitable d'au moins 16 pieds par 20, l'occuper et y résider personnellement et sans interruption de ce moment jusqu'à l'émission des lettres-patentes;

5.—A l'expiration de six années, il devra posséder sur le lot une grange d'au moins 20 pieds par 25 et d'une étable d'au moins 16 pieds par 20; le tout pouvant néanmoins consister en une seule et même bâtisse;

6.—Les lettres-patentes ne seront émises que lorsqu'une étendue de terrain représentant trente pour cent de la superficie du lot aura été défrichée en un seul bloc et mise en bonne culture en vue de récolte profitable; cinq acres, au moins, de la partie en culutre, doivelt être labourable.

7.—Il ne sera coupé de bois, avant l'émission des lettres-patentes, que pour le défrichement, le chauffage, les bâtisses et les clôtures, et tout bois coupé contrairement à cette condition sera considéré comme ayant été coupé sans permis sur les terres publiques;

8.—Tout le bois qu'il est permis à un colon de couper sur un lot de terre avant l'émission des lettres-patentes et dont il veut faire du bois de commerce, doit être manufacturé au Canada et toutes les dispositions de l'Article 38 des règlements des bois et forêts, actuellement en vigueur, s'y appliquent;

9.—Cet octroi est aussi sujet aux licences de coupes de bois actuellement en vigueur et l'acquéreur sera obligé de se conformer aux lois et règlements concernant les terres publiques, les bois et forêts, les mines et les pêcheries, dans la province;

10.—Le ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries pourra ajouter au prix ordinaire du lot tout montant jugé convenable pour les améliorations appartenant à la Couronne et existant sur le lot vendu.

UN COLON A-T-IL DROIT A UN DEUXIEME LOT

D'après un article de "La Loi des Terres, toute personne qui a obtenu, pour des fins de colonisation, tant en vertu des lois antérieures au 19 mars 1921 qu'en vertu de la présente section, la quantité d'acres alors permise, ne peut en obtenir davantage tant qu'elle ne l'a pas fait émettre des lettres-patentes pour les terres qu'elle détient sous billet de location et tant qu'au moins la moitié des dites terres n'a pas été mise en culture. Néanmoins, tout concessionaire qui, ayant obtenu une première concession de cent acres, fait, devant l'agent ou un notaire, une déclaration attestée sous serment, qu'il est père d'au moins quatre enfants n'ayant pas encore atteint l'âge de 16 ans, a droit à une nouvelle concession de cent acres.

DOUBLE DROIT DE COUPE

Durant les cinq années qui suivent l'émission des lettres-patentes l'acquéreur de la concession forestière sur la partie non défrichée du lot vendu pour fins de colonisation, doit payer double droit de coupe à la couronne.

ETENDUE CONSERVEE EN FORET

Durant vingt ans après l'émission des lettres-patentes, une étendue de quinze pour cent de chaque terre concédée par la Couronne pour fins de colonisation, doit être maintenue en forêt, pour l'usage domestique du propriétaire ou du possesseur.

Dans le cas de contravention, ce dernier devra payer à la Couronne une somme égale à deux droits de coupe.

Cette disposition est insérée dans les lettres patentes.

Le défaut d'accomplissement des conditions énoncées dans l'article 38 dans le présent article ne peut, dans aucun cas, donner lieu à l'annulation des lettres-patentes.

AVIS AUX COLONS

Les colons qui veulent acheter un lot après avoir fait le choix d'une paroisse de colonisation dans notre brochure, doivent d'abord écrire à l'Agent des Terres de la Couronne de l'endroit pour savoir de lui si le lot choisi est encore disponible. Celui-ci se fera un devoir de fournir aux colons qui veulent s'établir sur des terres publiques tous les renseignements qu'il possède, tant sur les règlements relatifs à la vente de ces terres que sur les ressources qu'offrent à la colonisation les terrains que l'on demande à acheter; il leur indiquera, par exemple, la qualité du sol, les voies de communications pour parvenir aux lots demandés, etc.; il facilitera, autant que possible, la tâche de ceux qui désirent, de bonne foi, acheter un lot et leur procurera le moyen d'obtenir leur billet de location.

DANGER DES FEUX DE FORETS

Les colons ne sauraient prendre trop de précautions pour éviter les feux de forêts. Pour les prévenir, le Ministère des Terres et Forêts a passé les règlements suivants:

1o. Tous les déchets destinés à être brûlés doivent être mis en tas ou bien rangés;

2o. Il doit y avoir un espace libre, c'est-à-dire complètement nettoyé, entre les tas ou rangées et la forêt. Cet espace doit avoir au moins cinquante (50) pieds de largeur;

3o Le défricheur (ou colon) doit obtenir un permis de la personne autorisée à cet effet. Dans le cas où il y a un garde-feu nommé par le gouvernement, c'est lui qui doit donner le permis, après avoir visité l'abatis et constaté dans quelles conditions sont les travaux de défrichement. Dans les endroits où il n'y a pas de garde-feu, le permis peut être donné par l'inspecteur agraire après enquête. L'inspecteur agraire a droit aux frais encourus reconnus par le Code municipal, alors que le certificat du garde-feu est donné gratuitement;

4o. Le fait d'obtenir un permis pour mettre le feu ne libère pas la permissionnaire de ses responsabilités ordinaires dans le cas où des dommages résulteraient aux propriétés voisines par le fait du feu ainsi allumé;

5o. Il est du devoir des défricheurs ou colons autorisés à faire brûler leurs abatis de demeurer sur les lieux avec l'aide nécessaire jusqu'à ce que tous les feux soient complètement éteints.

6o. L'on ne doit mettre le feu qu'au moment spécifié dans le permis, c'est-à-dire au jour et à l'heure indiqués par l'officier autorisé. Aucun permis ne peut être donné pour plus de deux jours. Il faudra par conséquent, en obtenir un nouveau, si, pour une raison ou pour une autre, l'on n'a pas réussi à brûler au temps prescrit;

7o. Le permis ainsi obtenu n'autorise pas non plus de mettre le feu à l'époque indiquée, quand souffle un fort vent ou que d'autres circonstances peuvent faciliter le développement d'un incendie en dehors des limites de l'abatis.

Nous ne saurions trop engager ceux qui ont à faire brûler de prendre leurs précautions pour mettre leurs abatis en règle, afin que le permis de brûler ne leur soit pas refusé. Nous les engageons à brûler le plus tôt possible après la fonte des neiges, pour éviter tout retard, car durant les périodes de grande sécheresse, le Ministère des Terres et Forêts se voit, parfois, obligé de refuser le permis, ce qui compromet les chances de semer la même année.

L'expérience enseigne qu'avec un peu de précaution et de bonne volonté, l'on peut faire brûler les abatis sans occasionner de dommages.

TARIF DE FAVEUR

Des tarifs de faveur sont accordés, dans les limites de la province de Québec, sur les chemins de fer Canadien National et Pacifique Canadien, aux colons de bonne foi qui désirent s'établir dans les régions de colonisation traversées par les réseaux de ces compagnies. Ils sont accordés sur présentation d'un certificat obtenu au Ministère de la Colonisation. On est prié de demander ces certificats quelques jours avant le départ, en ayant bien soin de mentionner à ulong les noms, l'âge et l'occupation des personnes qui désirent des certificats. S'il y a des enfants, il faut aussi mentionner au long les noms, ceux-ci. On devra indiquer de quelle gare l'on doit partir et à quel endroit on veut aller, et si l'on désire des billets simples ou des billets pour aller et retour.

Le billet aller et retour est bon pour trente jours. Les enfants au-dessus de 12 ans paient plein prix; ceux de moins de douze ans et au-dessus de 5 ans moitié prix; au-dessous de 5 ans, passage gratuit, quand ils sont accompagnés des parents ou de gardiens.

Les billets de faveur, aller et retour, ne sont accordés qu'aux colons de bonne foi, qui vont visiter les régions de colonisation. Ces billets ne peuvent être vendus ou transférés à d'autres personnes.

Le transport gratuit de 150 livres de bagage est alloué pour chaque billet d'adulte et de 50 livres sur chaque billet d'enfant.

Les bureaux du gouvernement sont fermés les jours de fêtes légales. Le samedi, à partir de une heure après-midi.

En vertu d'un arrangement conclu avec les Directeurs du Chemin de fer Canadien National, tout visiteur qui a obtenu un billet de colon peut arrêter à n'importe quelle des gares comprises entre Senneterre et La Reine, pour une période n'excédant pas dix jours, dans la même direction, s'il s'agit d'un billet simple, et dans l'une ou l'autre direction, s'il s'agit d'un billet aller et retour, avec cette condition, cependant, que les billets de retour ne sont valables que pour trente jours à partir de la date de leur achat. Toutefois, le colon qui désire arrêter à une gare de l'Abitibi, en deçà de celle pour laquelle il a son billet, doit avertir le chef du train, qui inscrit sur le billet le nom de la gare où il descend et la date.

CONDITIONS DES TARIFS DE FAVEUR POUR LE TRANSPORT DES EFFETS DE MENAGE, Etc.

Les articles qui sont alloués au tarif de faveur dans un wagon de fret sont: la lingerie et les articles de ménage ayant déjà servi; les machines agricoles, les voitures, y compris un tracteur et une voiture automobile ayant déjà servi; les graines de semence, un petit nombre de volailles, pas plus de six chevaux ou dix têtes de bétail; chevaux, moutons, cochons. Le colon doit emporter la nourriture suffisante pour nourrir les animaux durant le voyage.

Les marchandises, telles que provisions, épiceries, ferronneries, etc., si elles constituent une trop forte proportion, et aussi les instruments aratoires, les voitures, les tracteurs et automobiles, s'ils sont neufs, ne pourront être considérés comme effet de colons, mais comme des effets de commerce et on appliquera le tarif ordinaire. Les autorités du Chemin de fer Canadien National désirent aider les colons à s'établir dans les régions de colonisation; les commerçants ne devront pas s'autoriser du privilège des colons pour transporter leurs marchandises.

L'homme qui a charge des animaux dans le wagon a droit à un passage gratuit s'il a pris un char complet. Sinon, il devra se procurer un certificat de colon et acheter son billet de passage.

Lorsque les effets de ménage et autres sont chargés au 100 livres, les colons sont priés d'inscrire leur nom et l'endroit où ils vont sur chacune des caisses et sur chaque gros morceau de bagage.

Le poids minimum pour la consignation d'un wagon entier est de 24,000 livres.

Pour obtenir un certificat de colon on a qu'à s'adresser au Ministère de la Colonisation, à Québec, ou à M. J. E. Robert, 59 rue Notre-Dame Est, Montréal. Le ministère de la Colonisation n'accorde pas de certificat de colons pour les endroits en dehors de la province de Québec. Les certificats qu'il émet ne sont valables que sur les Chemins de fer Canadien National et Pacifique Canadien.

QUELQUES CONSEILS AUX NOUVEAUX COLONS

Pour le nouveau colon qui a des capitaux et qui veut se livrer à l'industrie, ou bien à l'agriculture sur une ferme déjà établie, toutes les saisons lui sont à peu près également bonnes pour se rendre en la province de Québec.

Pour le petit cultivateur, qui se propose d'acheter une terre de colons, nous lui conseillons d'arriver au commencement de mai ou vers le milieu de l'été. S'il arrive d'assez bonne heure au printemps, il pourra, dès la première année, avoir une récolte qui l'aidera à vivre.

Les ouvriers agricoles, domestiques et gens de maison, peuvent partir en toute saison; ils trouveront toujours un emploi facile et rémunérateur.

AVANTAGES OFFERTS AUX COLONS

Des millions d'acres de bonne terre arable n'attendent que les bras robustes pour produire du pain. Ces bras robustes, qu'invite la généreuse terre québecoise, où les trouver?

1. — D'abord, dans nos vieilles paroisses, parmi les fils de cultivateurs en quête de nouveaux établissements;

2. — Dans l'excédent de population des centres manufacturiers où, par ces temps de chômage forcé, beaucoup commencent à trouver que le mirage des villes est souvent trompeur;

3. — Dans la république voisine, où l'on constate que le travail si rémunérateur sur lequel on comptait manque au premier moment. On le sait, des centaines de compatriotes attirés aux Etats-Unis par des salaires élevés, reviennent en ce moment faute de travail, et un bon nombre d'autres ne demanderaient pas mieux que de revenir au Canada s'ils en avaient le moyen.

Nous aimons à le répéter; les plus grandes précautions sont prises aujourd'hui pour guider le mouvement migratoire et le diriger vers des centres organisés, de manière à épargner aux colons les déceptions et les échecs qui résulteraient d'une campagne de colonisation mal dirigée. Le Ministère de la colonisation tient à aplanir le plus possible les difficultés que les colons ne manqueraient pas de rencontrer s'ils se trouvaient dans l'isolement. C'est ainsi qu'il fait ouvrir les chemins et construire les ponts, qu'il aide à la construction des chapelles et des missionnaires-colonisateurs, etc., etc.

De plus, pour aider et encourager les colons, il accorde des primes de défrichement, de labour et de résidence, qui sont d'un grand secours durant les premières années de leur établissement.

Grâce à cet encouragement et aux octrois généreux accordés chaque année à l'oeuvre de la colonisation, celle-ci est devenue de plus en plus facile. Aussi le mouvement colonisateur s'est-il accéléré depuis une trentaine d'années, particulièrement en ces derniers temps. On a vu des milliers de cultivateurs, encouragés par les avantages qu'on leur offrait, établir leurs fils sur des terres neuves. Un grand nombre, partis pauvres, sont maintenant à l'aise.

Il faut dire aussi que l'opinion publique s'est montrée de plus en plus favorable à la colonisation. Partout, l'on a prêché le retour à la terre et l'estime de la profession agricole. Comme conséquence des comtés nouveaux comme l'Abitibi et la Matapédia ont été ouverts à l'agriculture et aux industries. Plus que jamais on a compris que les terres en bois debout, constituaient notre plus solide héritage, non seulement au point de vue industriel, mais tout aussi bien au point de vue agricole.

Ajoutons que la loi de colonisation, telle qu'amendée en 1921, a mis à la disposition du Ministre de la colonisation des milliers d'acres de terre arable dont il peut lui-même disposer sans passer par le département des terres et forêts. C'était la réalisation d'un désir cher au Ministère de la colonisation: "la terre libre au colon libre", c'est-à-dire la séparation du domaine forestier d'avec le domaine de la colonisation.

LES PRIMES DE COLONISATION

A venir jusqu'à l'année 1929, l'Etat n'avait jamais accordé à nos colons qu'une seule prime: la prime en bois debout. Or, cette prime a un défaut capital: elle est d'inégale valeur, suivant que le lot est bien ou mal boisé, qu'il est situé plus ou moins loin des marchés. Cette prime en bois ne récompensait donc pas toujours le vrai mérite. Il fallait trouver autre chose. Ceux qui s'intéressent à la colonisation, proposaient deux solutions, imiter l'exemple de l'Ontario en instituant le crédit du colon, ou bien innover en établissant une prime de défrichement. Les deux solutions offraient des avantages et des désavantages. La prime était plus onéreuse pour l'Etat que le crédit du colon, mais, quand il s'agit d'une oeuvre aussi importante que celle de la colonisation, ne vaut-il pas mieux donner que prêter?

Ce fut l'opinion du Ministre de la Colonisation. Ce fut aussi l'opinion des missionnaires colonisateurs et de la grande majorité des curés des paroisses nouvelles. Au surplus, cette opinion reçut l'approbation unanime du congrès de colonisation, au mois de décembre 1923. De toutes les provinces canadiennes, la nôtre était la première à prendre l'initiative d'accorder une prime de défrichement aux vaillants pionniers du sol. Les provinces voisines suivent attentivement notre expérience et l'heure viendra où elles imiteront notre exemple.

En payant une prime de défrichement, l'on se rend maintenant compte que l'Etat pouvait faire d'une pierre plusieurs coups. Aider le colon et encourager le défrichement, tel était sans doute le but qu'il convenait d'atteindre. C'était là l'affaire essentielle, la raison "sine qua non". Cet encouragement ne fut pas inutile, ainsi qu'il est permis de le constater par les chiffres suivants: dès la première année, en 1923, une somme de $20,000 récompensait le défrichement d'une superficie de 7,500 acres à raison de $1.00 par acre et jusqu'à concurrence de 5 acres par lot; l'année suivante, en 1924, une somme de $67,000 était payée aux colons pour une superficie de 11,166 acres, à raison de $6.00 par acre et jusqu'à concurrence de 5 acres par lot; en 1925, les colons se partageaient une somme de $143,000 pour 17,850 acres de défrichement, à raison de $8.00 par acre jusqu'à concurrence de 5 acres par lot; enfin, pour l'année 1926, bien que toutes les statistiques ne soient pas compliées, au-delà de 4,000 colons ont déjà reçu $126,000 pour 15,625 acres de nouveaux défrichements. On conviendra que ces chiffres, malgré leur sécheresse, ne manquent pas d'une certaine éloquence.

Mais, fort heureusement, la prime a en même temps servi à d'autres fins. En en subordonnant le paiement à la stricte observance des lois relatives à la préparation et au brûlage des abatis, l'on facilitait indiscutablement le problème de la protection de la forêt. Le colon est aussi respectueux des lois de la protection de la forêt. Le colon est aussi respectueux des lois de la protection que tout autre citoyen de la province, mais il y a plus de mérite que quiconque à les observer. Son principal instrument de travail... c'est le feu. Sans le feu, il est impuissant, et le défrichement en vue de la culture devient une impossibilité. Le colon qui ne peut pas faire brûler ses abatis ne peut faire de terre; pour vivre, il ne lui reste donc qu'à couper du bois et, malgré sa bonne volonté, il a bien des chances d'être injustement qualifié de colon de mauvaise foi. En utilisant la prime de défrichement comen moyen de persuasion et, par conséquent, comme une sorte de prime de la protection, il était facile d'amener le colon à user de toute la somme possible de prudence, à l'époque des feux d'abatis. Si l'on ajoute aux séductions de la prime la campagne de propagande conduite pour le service de la protection, l'on n'a plus raison de s'étonner de "cette coopération des colons" dont se réjouit le chef du service, dans son dernier rapport. Au surplus, cette heureuse collaboration se traduit dans les faits: en 1924, sur 636 feux de forêts, 186 avaient été causés par les feux d'abatis, soit 29 pour cent et, l'année suivante, sur 607 feux de forêt, 113 seulement étaient imputables aux infractions aux lois de la protection qui avaient été de 268 en 1923, n'étaient plus que de 21 en 1924 et de 42 en 1925. On se rend donc compte, que, à cet égard, la prime a justifié et dépassé toutes les espérances qu'on avait le droit d'en attendre.

La prime offre un troisième avantage: en décrétant que le colon sans titre, le "squatter" n'y avait pas droit, on condamnait un système de colonisation qui avait eu sa raison d'être autrefois, mais qui n'offrait plus aujourd'hui que de multiples inconvénients, au point de vue du colon lui-même comme au point de vue de l'Etat.

Après l'expérience acquise, il n'est plus permis de douter des bons effets de la prime de défrichement: les faits et les témoignages le prouvent à l'évidence. Aussi, le Gouvernement a-t-il décidé d'ajouter à cette prime de défrichement une prime de résidence et une prime de premier labour. Le colon qui aura mérité ces trois primes recevra donc une gratification annuelle de $120. En d'autres termes, pour l'aider à mettre son lot en valeur, l'Etat lui garantit une somme de $240.00 pour ses vingt premiers acres de défrichement et de $120.00 pour ses dix premiers acres de labour, à condition qu'il tienne feu et lieu sur son lot. C'est donc une somme de $360.00 qui lui serait donnée gratuitement et qu'il aura le droit de de toucher au fur et à mesure de ses travaux. Après avoir étudié le système de crédit du colon, tel que la province de l'Ontario le pratique, nous n'avons pas la moindre hésitation à croire et à dire que la province de Québec a trouvé mieux: elle donnera désormais aux colons un montant qui n'est pas beaucoup inférieur à celui que la province voisine leur prête.

Personne ne s'étonnera de la prime de labour. Plusieurs, cependant, s'expliqueront mal la prime de résidence. Pourquoi payer une semblable prime? Quelle est sa raison d'être? Amener tout simplement le colon à faire des sacrifices pour résider sur son lot le plus tôt possible, afin de faciliter la solution de plusieurs problèmes et, entre autres, ceux de la construction et du maintien des écoles, de la construction des fromageries et de l'entretien des chemins. Tous les curés qui exercent leur ministère dans les paroisses de colonisation savent mieux que personne le sort que font à la colonisation ceux qui trouvent toujours un prétexte pour ne pas habiter leurs lots. Ils auront sans doute appris avec plaisir que, à l'avenir, les colons ne seront plus sur le même pied et qu'un traitement de faveur sera accordé aux colons résidants.

Pour résumer, la valeur des primes est ainsi répartie:

1—PRIME DE DEFRICHEMENT

$8.00 de l'acre pour les lots sans résidence.

$12.00 de l'acre pour les lots avec résidence.

2—PRIME DE PREMIER LABOUR

$6.00 de l'acre pour les lots sans résidence.

$12.00 de l'acre pour les lots avec résidence.

Les conditions qu'il importe de remplir pour mériter ces primes, sont les suivantes:

1. Le lot doit être sous billet de location.

2o.—La prime de défrichement est payable pour un maximum de cinq acres par année de nouveaux abatis sur chaque lot dont la superficie cultivée ne dépasse pas 20 pour cent de l'étendue du lot.

3o.—La prime de labour est également payable pour un maximum de cinq acres par année de nouveaux labours sur chaque lot dont la superficie antérieurement labourée ne dépasse pas 1 pour cent de l'étendue du lot.

4o.—Les abatis doivent être préparés et brûlés conformément à la loi: si les abatis sont faits autrement, la prime n'est pas payable.

5o.—La prime est payable à l'automne, sur production d'un rapport de l'inspecteur à l'effet que les défrichements sont complétés et que le terrain est ensemencé en graines de mil.

6o.—L'ensemencement du labour devra être terminé avant le 15 juillet et celui de l'abatis avant le 1er septembre; tout ensemencement fait après ces dates sera inspecté l'année suivante.

Ceux qui songent à aller s'établir dans une des nouvelles régions ouvertes au défrichement, feraient bien de se procurer le "Guide du Colon", qui leur sera envoyé gratis sur demande adressée à l'hon. Hector LaFerté, ministre de la Colonisation, Québec.

HALIFAX SALUE UN VIEIL AMI

ESCORTE PAR LE DESTROYER CANADIEN "H. M. S. CHAMPLAIN" et des avions, le paquebot géant "Aquitania" de la ligne Cunard est entré dans l'historique port de Halifax récemment pour la première fois depuis la guerre.Il venait cette fois en mission pacifique et sans camouflage, amenant plus de 1200 touristes américains en Nouvelle-Ecosse. C'était là la première des croisières de fin de semaine de New-York à Halifax. Son arrivée coïncida avec le 91ème anniversaire du premier départ du "Britannia", pionnier de la ligne Cunard, de Liverpool à Halifax, en 1840. On voit en haut, de gauche à droite: le lieutenant gouverneur l'honorable Stanfield, le commodore E. G. Diggle, R.D., R.N.R., Eric Reford, gérant général de la ligne Cunard au Canada; J. Norman Duffus, de Halifax; E. G. Ritchie, maire de Halifax; l'honorable John Doull, secrétaire trésorier provincial; le commodore Hose, directeur du service Naval à Ottawa. En bas, le "H. M. S. Champlain" et l'"Aquitania".

UNE AMBASSADE DU JAPON AU VATICAN

Projet remis à l'étude. – Les sectes bouddistes manifestent cette fois moins de fanatisme. – Profit que le pays en retirerait au point de vue de l'immigration.

TOKIO.—Il est question au Japon de reprendre le projet accordant les crédits pour une ambassade au Vatican.

A ce propos, la revue diplomatique japonaise nous a donné, il y a quelques mois, un article de M. Matseoka, où il nous expose ses vues sur les relations de son pays avec Rome.

M. Matseoka est un partisan convaincu et courageux de la création d'une ambassade japonaise au Vatican. C'est lui qui en 1923 est parvenu à faire inscrire une somme de 114,000 yen au budget pour couvrir les frais de cette ambassade et de son titulaire. On sait que sa tentative fut alors infructueuse. La secte bouddhiste de "Higashi-Hongwandji", l'une des plus puissantes dans ce pays, mena contre ce projet, on s'en souvient, une campagne de la dernière violence; l'Association centrale bouddhique poussa les hauts cris, la presse et l'Université furent mobilisées, et tous ensemble s'efforcèrent à grands fracas de démontrer le péril qui résulterait, pour le Japon, de posséder à Tokio un ambassadeur pontifical qui, en vertu de son titre même, éluderait le contrôle du bureau des religions. "Le Vatican, ajoutaient-ils, n'a-t-il pas continuellement montré une tendance à s'ingérer dans la politique des pays étrangers? Qui pourrait supporter qu'il vienne s'occuper de nos affaires?" De leur côté, les bouddhistes ne concevaient pas clairement la nécessité d'une ambassade à Rome pour représenter 90,000 catholiques sur une population de 90 millions d'habitants.

EN AMERIQUE

Les partisans de l'ambassade ne se tinrent pas pour battus. Ils invoquèrent la grande raison de l'intérêt national. Le Japon, répliquèrent-ils, se doit, en tant que grande puissance, d'entretenir des relations amicales avec toutes les nations. Or, dans presque toutes, l'influence du catholicisme romain étant considérable, constances, comme par exemple une ambassade à Rome peut être utile au Japon dans maintes circonstances au point de vue de l'immigration japonaise en Amérique et ailleurs.

La cause, à cette époque, fut perdue. Le Parlement vota contre les crédits.

LA QUALITE SUPPLEE AU NOMBRE

Mais voici que dernièrement, dans le courant de 1930, la question des relations diplomatiques avec le Vatican vient d'être reprise. M. Matseoka a vu son initiative bien accueillie par la presse. Il paraît que le bouddhisme, naguère si hostile, n'y verrait plus d'inconvénient et cesserait de s'y opposer, du moins avec autant de violence...

A propos du "pusillus grex" des catholiques japonais, il est une remarque qu'il convient de faire. Sans doute, leur nombre est petit et moindre que celui des protestants, mais, cependant, il est important par son activité dans tous les domaines: surtout social, culturel et religieux. Le protestantisme lui-même nous rend hommage. Ne lit-on pas dans le "Japan Mission Year Book" de 1930 ce passage significatif. Après avoir montré les difficultés extrêmes que rencontre le catholicisme dans la conversion des païens, il ajoute: "Mais il y a des éléments de grande force (en faveur du catholicisme). L'un de ces éléments est le caractère du personnel missionnaire de l'Eglise catholique. Il est cosmopolite et, le devenant de plus en plus, il est complètement adonné à l'oeuvre qui lui est confiée. Un autre de ces éléments est la franchise de leur méthode. Les institutions catholiques travaillent sans subterfuge, à visage ouvert, sans imposer leur religion à ceux qui n'en veulent pas. C'est pourquoi ces oeuvres sont soutenues par les meilleures familles, favorisant ainsi l'évangélisation.

VERS LA LUMIERE

"Le but des missionnaires catholiques est la christianisation des familles et non la conversion d'individus choisis dans la masse".

N'est-ce pas là un bel éloge en faveur des missionnaires catholiques de toutes les nationalités qui évangélisent actuellement le Japon?

Pour revenir à notre sujet, nous devons souhaiter qu'au cours de cette année, le Parlement réalise cet acte de haute diplomatie à l'égard de la Papauté qu'est la création d'une ambassade japonaise au Vatican. Non seulement cet acte honorerait ce pays en lui faisant prendre rang parmi les grandes nations représentées auprès du Saint-Siège, non seulement il lui permettrait d'occuper une place à ce poste d'observation diplomatique unique au monde, mais aussi, et ce ne serait pas son moindre résultat, il ne laisserait pas d'exercer une influence bienfaisante sur sa marche vers la lumière vivifiante du christianisme.

NOUVEL UNIFORME DE L'ARMEE FRANCAISE

Le ministère de la Guerre adopte la tenue d'avant-guerre.— Modification pour les officiers.

PARIS, 17. — Les caractéristiques de la nouvelle grande tenue de l'armée française, viennent d'être définitivement fixées par une circulaire qui vient d'être publiée au Bulletin Officiel du ministère de la Guerre.

C'est en général le retour à la tenue d'avant guerre, avec une modification importante en ce sens que les officiers de toutes armes et de tous services, seront dotés de la cape. Les officiers des régiments de spahis continueront à porter les burnous des modèles actuels.

La première nuance est celle du pantalon, la deuxième, celle des bandes ou des passepoils, la troisième, la couleur de la tunique, la quatrième, la couleur du col, la cinquième, la couleur du bandeau du képi, et la dernière la couleur du calot.

Infanterie de ligne. — Garance, bleu foncé, bleu foncé, garance bleu foncé, garance.

Chasseurs à pied. — Gris de fer foncé, jonquille,e bleu foncé, bleu foncé, velours noir, bleu foncé.

Chars de combat. — Gris de fer foncé, gris clair, bleu foncé, gris clair, velours noir, bleu foncé.

Zouaves. — Garance, bleu foncé, bleu foncé, bleu foncé, bleu ciel, garance.

Tirailleurs. — Garance, bleu ciel, bleu ciel, jonquille, bleu ciel, garance.

Compagnie saharienne. — Bleu ciel, garance, garance, garance, bleu ciel, bleu ciel.

Cuirassiers. — Garance, bleu foncé, bleu foncé, garance, bleu foncé, garance.

Dragons. — Garance, bleu, foncé, bleu foncé, blanc, bleu foncé, garance.

Hussards et Chasseurs à Cheval. —Garance, bleu ciel, bleu foncé, bleu ciel, bleu ciel, garance.

Chasseurs d'Afrique. — Garance, bleu ciel, bleu ciel, jonquille, bleu ciel, garance.

Artillerie. — Bleu foncé, écarlate, bleu foncé, écarlate, bleu foncé bleu foncé.

Génie. — Bleu foncé, écarlate, bleu foncé, bleu foncé, bleu foncé, bleu foncé.

Train. — Garance, bleu de roi, bleu foncé, bleu de roi, bleu de roi, garance.

Intendance. — Garance, bleu foncé, bleu foncé, bleu foncé, garance.

Médecins. — Garance, bleu foncé, bleu foncé, velours cramoisi, velours cramoisi, garance.

Pharmaciens. — Garance, bleu foncé, bleu foncé, velours vert, velours vert, garance.

Dentistes. — Garance, bleu foncé, bleu foncé, velours prune, velours prune, garance.

Vétérinaires. — Garance, bleu foncé, bleu foncé, velours grenat, velours grenat, garance.

Interprètes. — Garance, bleu foncé, bleu foncé, bleu outremer, bleu outremer, garance.

Poudres. — Bleu foncé, écarlate, bleu foncé, bleu foncé, bleu foncé, bleu foncé.

ELLE SERA EXHUMEE AU COURS DE L'ETE

La seconde galère, dans le lac de Némi, serait riche en matériel archéologique.

ROME, 17. — Depuis le jour où la première galère de Caligula avait été transportée dans un hangar spécialement édifié sur les rives du lac, la question se posait de savoir si oui ou non les travaux allaient se poursuivre pour arracher la seconde galère à sa tombe lacustre. Or, la Commission archéologique spéciale chargée de prendre la décision vient de répondre par l'affirmative. Après une longue discussion, ses membres se sont trouvés d'accord pour que l'asséchement du lac de Nemi se poursuive jusqu'à ce que la deuxième galère soit complètement hors de l'eau. Etant donnée l'insuffisance des fonds mis à la disposition de cette entreprise archéologique par la direction des beaux-arts, les ministères des Travaux publics et de la Marine ont accepté de fournir la subvention nécessaire. Déjà, les pompes ont été remises en activité et l'on compte que la seconde galère, qui est un peu plus grande que la première et que l'on suppose plus riche en matériel archéologique, sera complètement exhumée dans le cours de l'été.

UNE DECOUVERTE DE BELLES CERAMIQUES

En fouillant dans la commune de Fuzesabony, on trouve des objets qui datent de l'âge de bronze.

BUDAPEST, 17 juillet. — Au cours des fouilles opérées dans la commune de Fuzesabony, sous la direction du professeur Tompa, on a recueilli douze caisses d'objets et ustensiles parmi lesquels se trouvent les plus belles céramiques de l'âge de bronze qui aient été trouvées jusqu'ici. Au nombre des objets mis à jour, figurent des jouets d'enfants qui datent de 1,200 ans avant J.-C. et notamment toute une collection d'assiettes et de plats en miniature. Il y a 3,000 ans, les enfants jouaient déjà à la "dinette"! Les fouilles se poursuivent.

MONTRÉAL

Comment saint Louis de France rattacha au domaine royal la place forte de l'Aude, centre d'albigéisme et place forte qui avait soutenu plus d'un siège mémorable. – La croisade de Simon de Montfort.

PARIS, —(De la "Croix"). — Dominant du haut de sa colline la dépression que suit la grande voie de Bordeaux à Narbonne, et ce qui sous ses regards se détache de cette dernière pour se diriger vers les Pyrénées en passant par Fanjeaux, Montréal (Aude) a été dans le passé une forte position militaire. Deux pays gaulois, qui devinrent plus tard deux évêchés, se rencontraient devant elle: la cité des Tolosates qui devint l'évêché de Toulouse, et la cité de Narbonnas qui devint la métropole de Narbonne dont le diocèse de Carcassonne fut au VIème siècle un premier démembrement.

Quand ces deux pays étaient en guerre, ils s'enfermaient dans les deux places qui se faisaient face sur les hauteurs. Fanjeaux du côté de Toulouse. Montréal avant-poste de la citadelle de Carcassonne du côté de Narbonne. Lorsqu'ils étaient en paix ils échangeaient leurs produits dans la plaine au croisement des routes et à la rencontre de leur frontière, à Ebromagus (Bram), le grand marché de la région.

Ce fut au XIIIème siècle que Montréal joua un grand rôle dans la vie du Languedoc, lorsque se déchaina cette guerre mi-religieuse, mi-politique du Languedoc; elle devait aboutir à la réunion de cette région à la France du Nord, en 1229, par le traité de Meaux-Paris, qui lui donna le Bas-Languedoc, de Montréal à Beaucaire, et l'Albigeois, et en 1271, par la mort de la comtesse Jeanne de Toulouse et de son mari, Alphonse, comte de Poitiers, dont le neveu, Philippe le Hardi, recueillit en héritage, le grand diocèse de Toulouse jusqu'à Fanjeaux et Prouille inclus.

POPULATION ET CULTURES

Au XIIème siècle, tout le pays de Montréal était prospère. Les cultures étaient variées sur les pentes des coteaux et dans la plaine qui déjà étaient parsemées comme aujourd'hui de maisons de campagne; contemplé du haut des remparts, le terroir devait présenter le même aspect qu'aujourd'hui. Des propriétés, appelées mas, se groupaient autour du centre d'exploitation, le cammas (caput mansi), et au milieu d'elle se dressaient quelques maisons fortes (forciae) défendues contre les attaques des malandrins.

Les cultures étaient variées: c'étaient des vignes, des champs de blé, d'orge, d'avoine et de lin; des jardins potagers dominés deci delà par des moulins à vent. Au milieu de ces domaines appartenant à de riches familles et des pièces de terre tenues à ferme par de modestes cultivateurs, ou encore, au XIIème siècle, par quelques serfs, on rencontrait des églises rurales, centres des dimaires, où se percevaient les dîmes en nature.

ARTISANS

La ville comptait un certain nombre d'artisans et de commerçants. Les plus nombreux étaient les tisserands, qui, à Montréal, comme à Fanjeaux, fabriquaient des draps avec la laine des immenses troupeaux de moutons du pays et de ceux des Pyrénées, de l'Ariège et des Corbières. Les peaux étaient travaillées dans des mégisseries. Les documents du temps mentionnent dans les bourgs de Montréal, de Fanjeaux et des pays avoisinants, des cordonniers, (sutores), des bouchers (carnifices), des charpentiers (fusterii), des tailleurs (sartores), des barbiers (barbitonsores), des chirurgiens (surgici) qui parfois étaient en même temps barbiers, et surtout de nombreux marchands de toile et de draps qu'ils allaient vendre aux foires de Toulouse, d'Avignonet, de Carcassonne et même de Beaucaire.

Dans ce bourg de Montréal, vivaient en paix toutes les classes sociales. La première était celle des seigneurs; elle y était fort nombreuse, comme d'ailleurs, dans les bourgs de toute région, tels que Mirepoix, Saverdun, Saissac et Rabastens.

DAMOISEAUX

Dans les documents, quantité de personnes sont désignées par ces noms de chevaliers (milites), seigneurs, (domini), damoiseaux (domicelli), qui impliquent la noblesse. Chacun d'eux n'avait qu'une part infime de seigneurie, au double point de vue de la propriété et de l'autorité; cette dernière était exercée par eux en indivis. En 1163, à Montréal, leur rôle consistait presque uniquement à nommer le seigneur ou châtelain. Il est probable que cette classe noble provenait de grandes familles d'autrefois, qui s'étaient ramifiées tellement que leurs grands domaines s'étaient émiettés et que les possesseurs de leurs parcelles se distinguaient fort peu de la classe des propriétaires. Ils se devaient les uns aux autres amitié, fidélité et aide réciproque envers et contre tous.

Au-dessous d'eux, mais sans doute plus puissante qu'eux, était la bourgeoisie des commerçants, les prudhommes probi homines, qui habitaient à l'intérieur de Montréal, des maisons qui leur appartenaient, et dont plusieurs étaient de beaux hôtels, parfois luxueusement meublés.

UN SEIGNEUR

Enfin, hors de l'enceinte du bourg se trouvaient des faubourgs, eux-mêmes entourés de murs; c'étaient ces "barria ou barris", dont les noms se retrouvent encore dans un grand nombre de nos villages et de nos bourgs languedociens. Les barris de Montréal étaient surtout habités par les artisans et les laboureurs.

A la tête de Montréal était un seigneur. C'était, au commencement du XIIIe siècle, Aymeric, qui tenait aussi de sa mère, Blanche, cette place forte de Laurac, qui a donné son nom au Lauraguais. Les alliances de famille du seigneur de Montréal lui assuraient une influence considérable dans toute la région, entre Avignonet et Narbonne et de l'Albigeois aux Pyrénées. Un de ses frères, Arnaud de Mazeroles, possédait des terres considérables à Gaja, Fanjeaux et Mazerolles, et dans plusieurs autres localités du Razès et du Lauraguais. Une de ses soeurs, Guiraude, avait épousé le seigneur de Lavaur, et aidée par Aymeric elle défendit avec une vaillance indomptable la ville de Lavaur, en 1211; prise par les soldats de Simon de Montfort, elle fut précipitée par eux dans un puits. Une autre soeur du sire de Montréal avait épousé Bernard Oth de Niort, qui possédait le pays de Sault, comprenant le plateau qui domine le cours supérieur de l'Aude, et les vallées qui le coupent, celles de l'Aude et du Rebenty.

CONSEIL

Le rôle du seigneur était surtout politique et militaire; en échange des redevances qui lui étaient fournies en nature, en argent et en corvées, il défendait la ville, solidement établi dans son château. Mais les intérêts des habitants étaient administrés par un Conseil, celui des consuls, ayant à leur tête des agents d'exécution que l'on appelait syndics. Les consuls et les syndics formaient une vraie municipalité élue et ayant en face du seigneur des droits précisés par une charte, que nous n'avons pas, ou par la coutume. Ces communes rurales s'administrant elles-mêmes par leur consulat étaient nombreuses, dès le XIIIe siècle, dans cette partie du Languedoc. Mentionnons entre beaucoup d'autres celles de Montgiscard, Cintegabelle, Saint-Félix, La Bécède, Fendeille, Brézil-Ihac, Fanjeaux, Laurac et Montréal.

L'ALBIGEISME

Vers l'an 1200, cette société était profondément pénétrée par ce système religieux diamétralement opposé au christianisme, que l'on nomme albigéisme ou catharisme. En 1204, les prédicants cathares s'y faisaient entendre en public; des Parfaits et des Parfaites (ainsi appelait-on les initiés de la secte), y tenaient ouvertement maison, ainsi que l'on disait alors. Nous connaissons les noms de la plupart de ces coryphées de l'hérésie à Montréal. C'étaient, parmi les hommes, Guillaume Bernard Coldefi et Arnaud Guiraud, son compagnon; Pierre Durant, Arnaud Terrat; parmi les femmes, Fabrissa de Mazeroles, dont la mère, Auda, tenait une maison de femmes hérétiques, à Fanjeaux; elle vivait en commun avec d'autres Parfaites formant ainsi un couvent cathare, et elle élevait des jeunes filles pour les préparer à l'initiation du "Consolamentum".

Les demeures de ces cathares, hommes et femmes, étaient les rendez-vous habituels de la noblesse et de la bourgeoisie de Montréal et des alentours. Il en était de même à Arzens. Aymeric était apparenté à tous ces adhérents et à toutes ces propagatrices de l'hérésie dont il se faisait ouvertement le protecteur. Montréal était donc une redoutable citadelle de l'albigéisme.

CONTROVERSES

Il n'est donc pas étonnant que se soit portée sur cette ville la contre-offensive de la doctrine et de l'apologétique catholiques, prêchée par les religieux de Cîteaux, que le Pape Innocent III avait appelés en Languedoc et auxquels se joignirent l'évêque espagnol d'Osma et son compagnon, saint Dominique. Sur ces confins du comté de Toulouse et du vicomté de Carcassonne, eurent lieu, dit Jourdain de Saxe, successeur de saint Dominique, comme Maître général des Prêcheurs, de nombreuses controverses. Les plus célèbres se tinrent dans les premiers jours de 1206.

Dès que l'on apprit que les prédicateurs catholiques étaient arrivés dans cette ville, les Parfaits accoururent; c'étaient Pons Jourda et Arnaud Arrufat, qui s'étaient déjà mesurés avec les missionnaires à Verfeil; Benoît de Termes, diacre hérétique du Carcassès, Guilabert de Castres, "fils majeur" (premier assistant) de l'évêque cathare de Toulouse. Avec eux, se trouvaient beaucoup d'autres hérétiques et des foules avides d'assister à un grand débat.

15 JOURS

Pendant quinze jours, les deux missionnaires cisterciens, Pierre de Castelnau et Raoul et les deux Espagnols Diégo et saint Dominique, prodiguèrent à la fois les instructions aux catholiques et les conférences contradictoires aux hérétiques. Selon l'usage de ces réunions, où catholiques et cathares s'affrontaient devant les foules, on choisit des arbitres chargés de marquer les coups et d'enregistrer l'issue de ces duels oratoires. Ils furent quatre: Bernard de Villeneuve-lès-Montréal, Bernard d'Argens, sans doute nobles, et deux bourgeois, Arnaud Rivière et Bernard God. Comme ils étaient tous les quatre hérétiques, leur choix marque la faveur bien accentuée de la population pour l'hérésie.

Selon le témoignage du chroniqueur Pierre de Vaux-Cernay, l'un des Cisterciens qui prêchèrent contre les cathares, c'est au cours de ces conférences contradictoires de Montréal que se serait produit le miracle que la tradition dominicaine a placé à Fanjeaux, d'après deux historiens Dominicains, Constantin d'Orviéto et Bernard Gui, lesquels, écrivant de nombreuses années après les faits, n'eu furent pas les témoins oculaires, comme le fut sans doute Pierre de Vaux-Cernay.

JUGEMENT DE DIEU

Un jour, saint Dominique fut chargé de rédiger au nom des catholiques les mémoires (libelli) dans lesquels les deux parties résumaient les doctrines adverses qui allaient fournir la matière de la controverse publique et que les contradicteurs devaient se communiquer d'avance. Les hérétiques eurent l'idée de faire intervenir le jugement de Dieu par cette épreuve du feu qui était en usage dans les procès des temps mérovingiens et ils décidèrent de jeter au feu le mémoire rédigé par saint Dominique, qui venait de leur être communiqué; s'il était brûlé, la foi des hérétiques serait proclamée la vraie; ce serait au contraire celle des catholiques si les flammes respectaient le manuscrit.

Lancé trois fois dans la cheminée de la salle, "trois fois il fut lancé par l'invisible main du Très Haut sur la poutre que forma le manteau de la cheminée et y laissa trois traces profondes de brûlure que l'on y voit encore." Pierre de Vaux-Cernay dénonce avec amertume l'obstination des hérétiques qui ne voulurent pas se laisser convaincre par cette merveille qu'ils avaient cependant provoquée et qui fut racontée par un des leurs qui inclinait vers l'orthodoxie.

CONVERSIONS

Au cours de l'une des conférences de Montréal, les arbitres hérétiques refusèrent de rendre leur sentence, pour n'avoir pas à constater la victoire des catholiques, mais plus tard, l'un d'eux, Bernard de Villeneuve, déclara qu'à la suite de ces colloques de Montréal, 150 partisans des cathares s'étaient convertis.

Malgré ces succès partiels, l'hérésie demeurait puissante à Montréal, grâce surtout à l'appui d'Aymeric. Découragés, l'abbé de Cîteaux et les douze abbés de son Ordre qui l'accompagnaient, quittèrent, en avril 1206, Montréal pour se rendre au Chapitre de leur Ordre: saint Dominique resta seul pour poursuivre leur prédication avec des catholiques zélés qui se joignirent à lui pour former l'Ordre des Prêcheurs. Ce fut alors qu'il fonda le couvent de Prouille, le premier de son Ordre, pour recueillir les jeunes filles hérétiques converties qui ne pouvaient plus demeurer dans leurs familles.

LES SIEGES DE MONTREAL

Aux prédications et aux conférences contradictoires succéda la guerre lorsque le légat du Saint-Siège eut été assassiné sur les bords du Rhône avec la complicité du comte de Toulouse, Raymond VI. Pour punir cet attentat, pour protéger les catholiques de l'Occitanie de plus en plus persécutés par l'hérésie que favorisaient les princes et les communes, pour préserver la société des doctrines anarchistes que prônaient les cathares, le Pape Innocent III fit prêcher contre les Albigeois la Croisade.

Les Français du Nord envoyèrent dans le Midi des armées qui furent placées sous le commandement suprême d'un seigneur de l'Ile-de-France, Simon de Montfort. Soldats et chefs obéissaient aux mobiles les plus divers dans lesquels l'intérêt personnel avait une grande part. Ils venaient, sans doute, au secours de l'Eglise, mais aussi pour dépouiller un pays qui par ses richesses et sa brillante civilisation excitait leurs convoitises; et c'est là ce qui explique les injustices et les violences qui accompagnèrent trop souvent cette Croisade.

Montréal joua un grand rôle dans ces guerres et dans ces soulèvements qui devaient, avec des périodes d'accalmie, se poursuivre jusqu'au milieu du XIIIe siècle.

PLACE FORTE

Prise une première fois par les croisés en 1209, après la conquête de la Cité de Carcassonne et la mort du vicomte Raymond-Roger Trencavel, cette place forte fut enlevée à son seigneur, Aymeric, et donnée à un compagnon de Simon de Montfort, Alain de Roucy, qui reçut aussi, dans les Corbières, la seigneurie de Termes enlevée à son seigneur, Olivier. Les croisés se fiaient tellement à la puissance de la forteresse de Montréal, tombée en leur pouvoir, que Simon de Montfort y mit à l'abri l'enfant qui venait de lui naître.

On s'explique, dès lors, que les Occitans ne se soient pas résignés à sa perte et qu'ils aient mis aussitôt tout en oeuvre pour la reprendre avec les autres places fortes de leur pays. Célébrant, dans son poème sur la Croisade, le redressement énergique que tentait le comte de Toulouse, Raymond VI, avec ses alliés les comtes de Comminges et de Foix Gaston de Béarn et Savarie de Mauléon, sénéchal d'Aquitaine pour le roi d'Angleterre, Guilhem de Tudèle disait:

200,000

Ils sont plus de 200.000 lorsqu'ils s'alignent dans la campagne; les charrettes chargées de pain et de vin et d'autres munitions sont conduites par les vilains; les buffles et les grands boeufs portèrent les frébuchets. Ils menacent le comte fort et ses adhérents. Ils l'assiégeront de force dans Carcassonne; s'ils le peuvent prendre, ils l'écorcheront vif. Ils prendront, disent-ils, Montréal et Fanjeaux: jusqu'à Montpellier, ils chevaucheront, puis ils conquerront Lavaur à leur retour et tout l'Albigeois.

Tant que Simon de Montfort vécut ils n'y parvinrent pas, et non content de conserver sa seigneurie de Montréal, Alain de Roucy put conduire contre les troupes de Raymond VI et de ses alliés celles de son suzerain, Simon de Montfort, proclamé vicomte de Carcassonne et de Béziers et comte de Toulouse. Mais lorsque le grand chef de la Croisade eut été tué au siège de Toulouse, le Midi se souleva, et avec lui la place de Montréal.

SIX MOIS

Aux premiers jours de 1221, le jeune comte de Toulouse, Raymond VII, se présenta avec son armée devant Montréal; les portes lui furent ouvertes par les bourgeois qui ne s'étaient pas résignés à la domination d'Alain et des gens du Nord; ils allèguèrent plus tard que les murs en mauvais état ne leur avaient pas permis une résistance que, d'ailleurs, ils ne voulaient pas.

Alain, au contraire, s'enferma dans un château qui se dressait au-dessus de la ville, décidé à s'y défendre énergiquement; car il y avait une puissante garnison de soudats de toutes armes et de munitions de guerre et de bouche considérables. Le château était muni de hautes murailles, de fossés profonds et défendu par de solides balbacanes en parfait état. On pouvait tenir six mois et davantage encore.

A peine installé dans la ville, Raymond VII donna l'assaut au château; le second jour de ce siège, Alain de Roucy, qui luttait vaillamment, fut frappé à la tête et mis hors de combat.

Pendant ce temps, son fils, Alain le Jeune, était allé à la Cité de Carcassonne demander du secours à Amaury de Montfort, le fils et successeur de Simon, et sur la promesse qu'il allait aussitôt en recevoir, il était rentré en hâte à Montréal.

CAPITULATION HONORABLE

Voulant à tout prix conserver cette place, qui était l'avant-poste de Carcassonne, Amaury réunit un corps de cavaliers pour courir à son secours; et il partit à sa tête, le lendemain même du départ d'Alain le Jeune; mais il était à peine arrivé sur les bords de l'Aude qu'on lui apprit que le château de Montréal s'était rendu à Raymond VII; il rentra dans la Cité.

Cette capitulation venait à point pour le comte de Toulouse, car il craignait tellement les renforts qu'Amaury pouvait amener contre lui, que nuit et jour, il tenait des chevaux tout sellés pour prendre la fuite à leur arrivée. Aussi accorda-t-il la capitulation la plus honorable. Alain et ses soldats devaient quitter le château et la ville avec armes et bagages, les honneurs de la guerre leur seraient rendus et une partie de l'armée toulousaine leur ferait escorte jusqu'à Carcassonne.

Alors se produisit cette scène qui montre comment on savait être courtois et chevaleresque au milieu des horreurs de la guerre.

NOUVEAU SIEGE

Raymond VII, assis sur une pierre, attendait dans la barbacane la sortie d'Alain et de ses gens. Lorsque, sortant le premier, Alain parut devant lui, non seulement il se leva et céda sa place au glorieux blessé, mais encore, pendant leur entretien, il ne voulut s'asseoir que sur le sol, à ses pieds, pour lui faire honneur; et c'est devant leur chef et leur vainqueur, que les soldats défilèrent, en présence des gens de Montréal, casque en tête, avec toutes leurs armes et toutes les munitions qu'ils pouvaient emporter.

Alain de Roucy, quand il se trouva à Carcassonne, devant Amaury de Montfort, se défendit énergiquement d'avoir signé cette capitulation et livré une place aussi forte qui pouvait tenir encore si longtemps, et il en rejeta toute la responsabilité sur son fils, qui, d'ailleurs, n'avait pas osé reparaître devant Amaury de Montfort.

Vingt ans plus tard, Montréal subit un nouveau siège. La soumission de Raymond VII, à Meaux, avait fait passer la sénéchaussée de Carcassonne, et par conséquent Montréal, sous la domination du roi de France; la frontière entre le domaine royal et les terres du comte de Toulouse passait entre cette place forte et Fanjeaux.

SAINT-LOUIS

Or, en 1240, le fils du vicomte Raymond-Roger, mort en 1209, Trencavel, d'accord avec Olivier de Termes, souleva contre le roi de France les anciens domaines de sa famille. La révolte partit du Termenès, dans les Corbières. Après s'être rendu maître des forteresses d'Aguilar, de Cucugnan et de Pierrepertuse, Trencavel arriva à Limoux et à Alet, qui lui ouvrirent leurs portes, et passant l'Aude, arriva dans la châtellenie de Montréal, à laquelle appartenaient Preixan, Roufflac et Rouliens. Les habitants de Montréal lui livrèrent leur ville avec le château, affirmant ainsi leur attachement à l'indépendance de leur pays.

Un seul d'entre eux, G. Vassal, s'y était opposé. Mais, fait prisonnier par Trencavel, il se rallia si bien à lui que quelque temps après, il allait, en compagnie d'un autre seigneur du voisinage, B. Hugo de Feste, lever, au nom d'Olivier, des redevances dans les villages et les bourgs du Razès. Maître de Montréal, Olivier de Termes se dirigea sur Montolieu, le vicomte de Carcassonne reprenait ainsi son indépendance.

Mais saint Louis organisa une expédition qui conduisit en Languedoc le sénéchal de Beaumont. La ville de Carcassonne fut reprise, après un siège mémorable, et les révoltés se replièrent sur Montréal, brûlant tous les villages qu'ils abandonnaient, afin de faire le désert devant les troupes royales. Cette fois, cette place forte tint longtemps; les rigueurs de l'hiver de 1242 approchaient, et elle résistait toujours à Jean de Beaumont. Ce fut alors qu'intervinrent les deux grands seigneurs qui étaient déjà soumis à saint Louis, Raymond VII et le comte de Foix; ils obtinrent pour les troupes de Trencavel une capitulation qui leur assurait la vie sauve avec armes et bagages, comme la précédente.

Désormais, Montréal appartint en toute soumission à la France. Cette ville fut le siège d'une châtellenie relevant de la sénéchaussée de Carcassonne.

Jean GUIRAUD.

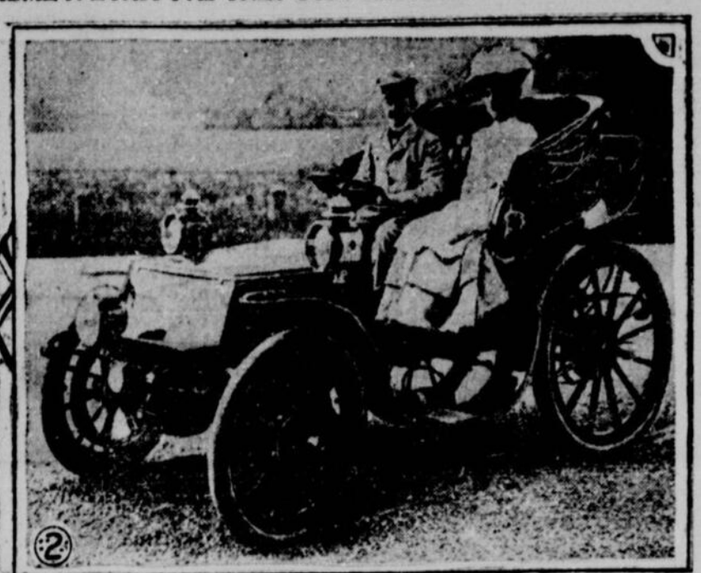

LORSQUE L'AUTOMOBILISME N'ETAIT PAS TRES CONFORTABLE

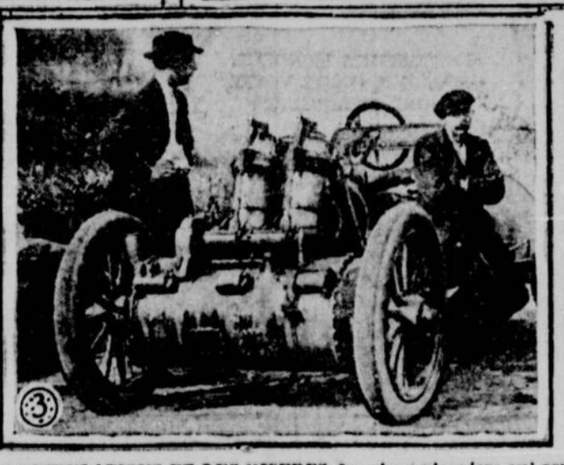

LES TRIBULATIONS ET LES MISERES des vieux pionniers qui conduisaient des attelages de boeufs n'étaient rien à côté de celles des automobilistes d'il n'y a pas plus de vingt ans. Ils conduisaient quelque chose de plus rétif qu'une mule de l'Arkansas. Ils faisaient plus de sauts en une journée qu'une sauterelle en une semaine. Ils changeaient plus souvent de pneus qu'une divorcée de Reno change de mari. Ils voyageaient dans plus de boue qu'un politicien de Chicago. (1) L'auto antique, avec des roues sportives en broche. A remarquer: la pose nonchalante des deux automobilistes; (2) Nous voilà en des temps plus modernes avec le roi et la reine d'Italie dans leur auto de sport, le roi conduisant et la reine pressant la corne; (3) Ceci n'est pas un tracteur ou concasseur de pierre, c'est le premier auto de course Christie, en 1908.

UN BEAU TROPHEE

SAMEDI, LE 11 JUILLET, sera disputé, sur le terrain de golf du Manoir Richelieu, le trophée offert par le Manoir. Les concurrents attachent une grande valeur à cet emblème d'argent, mesurant quelque treize pouces en hauteur. Le tournoi est ouvert à tous les golfistes amateurs.

AUTOMOTRICE

La nouvelle voiture allemande à hélice résoudra-t-elle le problème de la circulation sur rails. – Transformation nécessaire des voies.

PARIS. — Toujours plus vite semble être le mot d'ordre de notre époque. Qu'il s'agisse d'automobile, de bateau, d'avion on s'efforce toujours de battre le précédent "record", et le public montre un intérêt jamais lassé pour ce genre de "performances".

Où en est-on sur les chemins de fer ? Pour diverses raisons techniques, qui tiennent surtout à la résistance de la voie, les règlements actuels ne permettent pas de dépasser une allure de 120 kilomètres par heure, et la vitesse commerciale reste forcément assez en dessous de cette limite. On pourrait évidemment arriver à mieux, à condition de modifier les conditions admises jusqu'ici tant pour l'établissement du chemin de roulement que pour la construction des véhicules. Ceux-ci sont maintenant presque tous métalliques et pèsent un nombre respectable de tonnes: avec du matériel lourd, les suites d'un accident sont en général moins terribles ; mais le poids est un adversaire de la vitesse. Quant aux voies, il faudrait les transformer pour supprimer les courbes de faible rayon, diminuer le pourcentage des rampes et surtout éviter les croisements à niveau.

VOIE AERIENNE

C'est pourquoi les nombreux inventeurs qui sont hantés par l'idée des grandes vitesses ont presque toujours proposé d'abord d'établir une voie de roulement aérienne. Cela permet d'éviter les obstacles en créant une route spéciale pour ce transport à marche rapide, de compenser plus facilement les différences d'altitude, de supprimer les parties en courbe. Nous avons, il y a peu de temps, rappelé diverses propositions qui ont été faites en ce sens. On peut ajouter que, si, en théorie, cette solution est séduisante, elle a peu de chance d'être jamais réalisée, du moins pour le transport des voyageurs, à cause de la dépense vraiment excessive que comporterait la construction d'une ligne ferrée suspendue.

Il reste à chercher le parti qu'on peut tirer des voies actuellement en usage. Sans aucun doute, de plus grandes vitesses pourraient être atteintes si on parvenait à fabriquer un matériel spécial, léger, aux formes étudiées pour faciliter la pénétration dans l'air. C'est ainsi qu'en 1919 deux inventeurs allemands firent, sur le réseau de l'Etat prussien, une tentative, à l'aide d'une automobile à hélice, qui aurait sans doute donné des résultats intéressants si l'insuffisance du système de freinage n'avait empêché d'atteindre toute la vitesse dont l'appareil était capable.

HELICE AERIENNE

La question a été reprise plus récemment, toujours en Allemagne, par un ingénieur, M. Kruckenberg, qui a fait construire un véhicule, imaginé par lui, par la Société pour la technique, des transports. L'idée qui a présidé à l'élaboration de l'appareil n'est pas nouvelle: , il s'agit toujours d'une voiture sur rails, mue par une hélice aérienne. Mais les procédés de construction sont intéressants à connaître.

L'hélice de propulsion est installée à l'arrière, et elle est mise en mouvement par un moteur d'aviation de 500 chevaux, de la Bayerische Motorwerke. Bien qu'un tel propulseur ait un rendement assez médiocre, il a été préféré à cause de la simplification qu'il apporte au système de transmission: pas de bielles ni d'engrenages: l'hélice est montée directement sur l'arbre du moteur. Cela procure un allégement sérieux, ce qui était un des buts à réaliser.

TUBES D'ACIER

Toujours en vue de lutter contre le poids, la construction de la voiture est très originale. Il s'agit d'un wagon de 26 mètres de long qui, tout équipé, pèse 18.6 tonnes à vide. Ce nombre est à comparer avec les wagons des grands express qui, pour une longueur égale, dépasseraient 50 tonnes, tout en ne possédant pas leur force motrice. Les essieux sont distants de 20 mètres: la caisse est très basse, à 50 centimètres des rails. L'ossature est en tubes d'acier, comme le cadre d'une bicyclette; les parois sont en bois et en aluminium, sauf deux grandes baies vitrées qui se trouvent sur toute la longueur du compartiment.

D'autre part, pour diminuer la résistance de l'air, l'inventeur a soigneusement étudié le meilleur profil pour faciliter la pénétration. On obtient ainsi un aspect bizarre qui dégage l'hélice et lui assure un bon rendement aux grandes vitesses. Ajoutons que l'axe est légèrement incliné vers l'avant, pour appliquer la voiture sur la voie et lui donner une stabilité suffisante malgré sa légèreté.

L'ACCELERATION

Le moteur entraîne, outre l'hélice propulsive, un moteur électrique chargé d'alimenter une batterie. Celle-ci assurerait la marche du véhicule en cas de panne du moteur d'avion. Les freins sont doubles: frein à air comprimé agissant sur des tambours montés sur les essieux, frein à main appliquant des sabots sur les roues.

Pour la mise en marche, on fait agir le frein et on lance le moteur. Quand l'hélice a pris l'allure voulue, on desserre les freins et la voiture se met en marche, prenant rapidement de la vitesse. L'accélération est de 0.63 mètre par seconde, ce qui fait que, 66 secondes après le départ, la vitesse atteint déjà 100 kilomètres-heure.

205 KILOMETRES A L'HEURE

Au cours des essais qui se sont poursuivis de mai à octobre 1929 avec une première voiture, on a été amené à concevoir diverses améliorations qui ont été apportées à un second modèle construit en 1929 et essayé en 1930. Le 16 août 1930, on a réalisé une vitesse de 182 km. 4, et on a pu constater que, à 150 km. 4, la puissance absorbée par l'hélice est de 198 chevaux, la dépense d'essence de 60 litres par 100 kilomètres.

Pour ces essais, on se sert d'une voie ordinaire de chemin de fer, mais qui n'est pas utilisée en service normal. C'est celle de Burgwedel à Celle, près de Hanovre, qui traverse en ligne droite une série de marais et se montre particulièrement propice pour cet emploi spécial. C'est elle qui avait déjà servi pour les tentatives de l'Allemand Opel, avec sa voiture mue par des fusées. Il est regretable qu'on ne dispose pas d'un terrain d'expérience plus développé, car on dépasserait certainement les vitesses réalisées jusqu'ici. Une nouvelle tentative a eu lieu récemment sur la ligne Hanovre-Berlin, où on a pu atteindre la vitesse de 205 kilomètres par heure.

Ces tentatives ne manquent pas d'intérêt. Cependant, elles ne peuvent avoir d'applications immédiates sur les chemins de fer. L'idée de M. Kruckenberg était, bien entendu, d'avoir recours, en pratique, à une voie aérienne suspendue. C'est, en effet, le seul moyen, semble-t-il, d'accroître la vitesse des chemins de fer. Sauf pour des cas exceptionnels, tant qu'on devra se servir du réseau actuellement construit, on aura bien du mal à dépasser les allures qu'on obtient de nos jours, et qui sont déjà remarquables.

SI LORD INVERCLYDE OBTIENT UN DIVORCE

Ce noble anglais demanderait à la cour de condamner sa femme au silence perpétuel.

LONDRES, 4 juillet. — Lord Inverclyde avait à se plaindre de sa femme, qui, dans l'intention de faire prononcer son divorce, s'est réfugiée dans le Nevada, aux Etats-Unis, où elle attend que le laps de temps légal de résidence soit écoulé pour engager une action en annulation de mariage.

Il paraît, en effet, que lady Inverclyde ne fait pas fi de la publicité donnée aux Etats-Unis aux divorces entre époux de la haute société et que son mari estime que ce ne sont point là des moeurs écossaises.

C'est pourquoi le noble lord a introduit devant la "Court of session" d'Edimbourg une action judiciaire à laquelle les maris ne recourent que dans des cas très rares. Il demande au tribunal de juger et ordonner que sa femme soit condamnée "à garder le silence perpétuel sur les faits de sa vie conjugale."

En d'autres termes, d'après l'interprétation légale, si lord Inverclyde a gain de cause, sa femme sera astreinte légalement, sous peine de poursuites judiciaires, à observer, conformément à la loi, le silence complet sur toute la période de sa vie passée en compagnie de son mari.

Les archives judiciaires d'Edimbourg n'ont plus enregistré d'action de ce genre depuis 1864, date à laquelle un nommé Helverton fit condamner au silence sa femme, née Longworth. De plus, cette disposition ne figure que dans les coutumiers d'Ecosse et il sera nécessaire de faire les sommations légales à lady Inverclyde à l'endroit où elle réside pour le moment.

ETUDE SERIEUSE SUR LES ONDES COURTES

Propagation des ondes radioélectriques courtes. Enregistrement de signaux horaires.

PARIS, 4.—Le général Ferrié a communiqué à l'Académie des Sciences une étude de MM. Jouaust et Stofko sur la propagation des ondes radioélectriques courtes. Les auteurs, en étudiant, au bureau international de l'heure, les enregistrements des signaux horaires transmis par le poste radioélectrique de Saïgon avec des ondes de 18 m. 50, ont remarqué, pendant l'hiver dernier, que chaque signal donnait lieu à deux ou plusieurs enregistrements se succédant à intervalles très courts. Le 10 décembre, à 10 heures du matin, en particulier, tous les signaux étaient doublés. Le premier, plus faible que le second, provenait vraisemblablement des ondes se propageant suivant le petit arc de grand cercle Paris-Saïgon qui était éclairé par le soleil, tandis que le second provenait de la propagation suivant l'arc le plus long placé presque entièrement dans l'obscurité.

Les auteurs ont calculé la vitesse de propogation des ondes en se plaçant sous les diverses hypothèses faites au sujet du trajet suivi par les ondes : glissement le long de la surface du sol, cheminement suivant des arcs de grand cercle à l'intérieur de la couche ionisée de Kennelly-Heaviside, trajet en ligne brisée par réflexions successives sur le sol et sur la couche ionisée. Dans cette dernière hypothèse, en supposant que la couche de Kennelly-Heaviside ait une altitude de 200 kilomètres dans la zone éclairée par le soleil et de 300 kilomètres dans la zone obscure, la vitesse de propagation des ondes a été trouvée de 299,200 kilomètres-seconde, tandis que, dans les autres hypothèses, les valeurs déduites sont nettement inférieures à ce chiffre.

Ces résultats paraissent constituer un argument de plus en faveur de l'hypothèse du trajet des ondes suivant des lignes brisées.

OU EST CONSERVE LE COEUR DE LOUIS IX

A-t-il été déposé dans la cathédrale de Palerme ou dans celle de Sicile ? Question non tranchée.

ROME, 13—Tout près de Palerme se trouve Monreale, avec sa magnifique cathédrale où l'on conservait, nous a-t-on dit, le coeur de saint Louis, roi de France. On sait que les ossements ont été rapportés à la basilique de Saint-Denis où, lors de la Révolution, les cendres des rois de France ont été jetées au vent.

Mais, dans une autre cathédrale de Sicile, à Syracuse, se trouve également un reliquaire où l'on disait aux touristes français, il y a quelques années, que se trouvait le coeur de saint Louis.

La question a-t-elle jamais été tranchée.

MONUMENT POUR LES EXILES POLITIQUES

Il serait élevé à Châlon-sur-Rhône grâce à un legs particulier. — Second du genre.

LYON, 20.—Parmi les legs dont la préfecture a fait publier les extraits intéressant des institutions publiques, on remarque dans la dernière publication celui de M. Fernand Loison, décédé en février dernier, à Villefranche, qui comporte quelques dispositions assez curieuses. M. Loison a légué à la ville de Châlon-sur-Rhône une partie de ses biens à charge par elle d'élever un monument public pour honorer la mémoire de tous les proscrits politiques, sociaux du monde entier, proscrits d'ordre et de progrès. Ce monument serait une réplique du Mur de la Réforme de Genève.

MUTT JEFF ✣ JEFF DEVIENT RICHE ✣ BUD FISHER

TEMPERATURE
BEAU ET CHAUD
Hier, Maximum, 80 — Minimum, 58
Baromètre, hier, 29.81 — aujourd'hui, 29.93
L'an dernier, Maximum, 83 — Minimum, 63
Voir détails page 35

La Patrie

LA BOURSE
New-York maintient son avance du début, en dépit de fluctuations irrégulières. — Montréal réagit légèrement. — Smelters avance de deux points, après un bel élan.

53e ANNEE—No 123 | 3ème SECTION | Membre de l'A. B. C. | MONTREAL, SAMEDI 18 JUILLET 1931 | Membre de la C. P. | 36 PAGES — 5 CENTS LE NUMERO

"NACH PARIS!"

Mme HOWARD FERGUSON PRESENTE LA COUPE

Mme HOWARD FERGUSON, épouse du Haut Commissaire du Canada à Londres, est ici photographiée lorsqu'elle présente la coupe au tournoi de polo à l'équipe des "Panthères", gagnant du tournoi au Rochampton Club, Londres.

Les représentants de l'Allemagne viennent solliciter l'aide française.

AVANT LONDRES

BERLIN, 18 juillet. (Presse associée). — Le chancelier et le ministre des affaires étrangères ont quitté Berlin pour Paris hier soir. Les dernières paroles de M. Brüning avant son départ à 10 heures p.m. exprimaient l'espoir que colloques de Paris, apporteraient une preuve nouvelle de la solidarité internationale.

PREMIERE FOIS

PARIS, 18 juillet. (Presse associée). — Pour la première fois depuis la signature du traité de Versailles, un chancelier allemand et son ministre des affaires étrangères se présenteront à Paris aujourd'hui.

Le président du conseil et M. Briand seront au devant du chancelier et de M. Curtius à la gare. Les entretiens avec les hommes d'Etat allemands commenceront dès leur arrivée.

Seuls les représentants de l'Allemagne et de la France assisteront aux premières réunions. Dimanche matin, il y aura une autre assemblée à laquelle assisteront les représentants des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne et de l'Italie.

SEPT NATIONS

M. Laval leur exposera le plan arrêté hier à la réunion des représentants de la Grande-Bretagne, de la France et des Etats-Unis.

Dimanche matin, il y aura entretien entre les délégués des quatre puissances et si le résultat de ces débats est satisfaisant, tous les diplomates se rendront à Londres pour la conférence des "sept nations" fixée à lundi soir.

Les hommes d'Etat allemands prendront connaissance aujourd'hui en premier lieu des conditions exigées de la France pour sa participation au projet d'assistance financière à l'Allemagne.

On croit savoir que ces conditions sont la garantie d'un emprunt international par les douanes allemandes et la constitution d'une commission de surveillance Cet emprunt serait de $500,000,000.

L'Italie et la Belgique prendraient part à cet emprunt.

Le secrétaire américain du trésoir, M. Andrew W. Mellon, est attendu à Paris aujourd'hui.

AJOURNEMENT ?

Un porte-parole de M. Pierre Laval, déclare qu'il faudra peut-être ajourner la conférence politique de Londres en raison des négociations franco-allemandes qui commenceront à Paris aujourd'hui.

AUTRE VERSAILLES

LONDRES, 18 juillet. — On craint que les conditions françaises à l'emprunt international de $500,000,000 ne soient pas acceptables à Londres. La réponse de Paris à l'invitation à la conférence internationale politique est vague. La presse nationaliste allemande a qualifié cette conférence d' "autre Versailles."

M. DAWES

WASHINGTON, 18 juillet. — Le président Hoover a demandé à l'ambassadeur américain à Londres, M. Dawes, de hâter son retour en Angleterre afin de prêter main-forte aux secrétaires Stimson et Mellon à la conférence internationale.

WINNIPEG, 18 (Presse canadienne).—Les délégués à la conférence travailliste de l'Ouest ont préconisé hier la formation d'un parti national travailliste ou du moins une fédération des groupes travaillistes provinciaux. Le Manitoba et la Saskatchewan étaient représentés et des lettres des centres de l'Est appuyaient l'inauguration d'une organisation nationale.

M. E. Ritchie dame le pion à M. Walker

Il apparait en grande tenue à la partie entre Cleveland et Yankees. — Situation avantageuse de la Nouvelle-Ecosse.

NEW-YORK, 18 juillet— Le maire George E. Ritchie, de Halifax, a damé le pion au maire de New-York.

ET voici comment : M. Ritchie a relevé la partie de baseball entre Cleveland et Yankees en apparaissant avec la jaquette, le pantalon rayé, une fleur à la boutonnière et le haut-reflets, sans oublier la canne.

IL fut conduit à sa loge privée par le colonel Jacob Ruppert propriétaire de l'équipe de New-York.

LES anciens habitués affirment que c'est la première fois qu'un haut de forme apparait en plein jour au stadium depuis neufs ans qu'il existe.

LE maire Walker porte habituellement le melon lorsqu'il assiste aux grandes parties.

LA régie des liqueurs de la Nouvelle-Ecosse, adoptée il y a deux ans à la suite de la prohibition, remporte le plus grand succès et elle a restreint la contrebande, a déclaré M. Ritchie. La situation des affaires est excellente dans la province. La Nouvelle-Ecosse fut l'unique province du Canada à accepter l'an dernier une augmentation pour le rendement de l'impôt sur le revenu.

4 VICTIMES DE LA CHALEUR A WINDSOR

Un violent orage passe sur la région. — Deux victimes de la foudre.

WINDSOR, Ontario, 18. (Presse canadienne). — La vague de chaleur et la tempête essuyées par la région de Windsor, hier, ont fait quatre morts. Deux jeunes femmes ont été tuées par la foudre au cours de l'un des plus violents orages de la saison et deux jeunes filles qui cherchaient le frais dans les eaux de la rivière Détroit, près de Riverside, ont perdu la vie.

Du nombre des victimes, citons Edna Dupuis, six ans, foudroyée.

JEAN HENRI DECEDE A L'AGE DE 100 ANS

A Sudbury. — Il jouissait jusqu'ici d'une santé parfaite. — Né près d'Ottawa.

SUDBURY, Ontario, 18. — M. Jean Henri, MacFarlane Lake, est décédé subitement hier, à l'âge de cent ans, cinq mois et douze jours. Sa fin fut tout à fait imprévue. M. Henri jouissait d'une santé parfaite. Né près d'Ottawa, il passa la majeure partie de sa vie sur les rives de l'Outaouais et s'établit dans la région de Sudbury, il y a environ 30 ans. Son épouse le précéda dans la tombe il y a six mois.

LE GAGNANT DU PRIX DU ROI

Il sera connu aujourd'hui à Bisley. - Marjorie Foster, en finale.

BISLEY, Angleterre, 18. — Six Canadiens auront à défendre aujourd'hui l'honneur de leur pays au cours de la manche finale du concours pour le prix du roi.

Les cent survivants des manches d'élimination commencées mercredi avec près de 1,000 francs tireurs, dont quatre femmes, auront à faire preuve aujourd'hui de tous leurs talents. Ils auront quinze coups à tirer à 900 verges et quinze autres coups à 1,000 verges. Les scores d'aujourd'hui seront ajoutés à ceux d'hier.

Le sergent Fulton a gagné la médaille d'argent hier, grâce à un score de 145 sur 150. Les quatre autres gagnants de cette médaille qui prendront part à la finale demain sont: Mlle Marjorie-E. Foster, de Bisley, gagnante du prix du roi l'an dernier, 138; le lieutenant Desmond Burke, Ottawa, gagnant du prix du roi en 1924, 137; H.-G. Burr, de la brigade des carabiniers de Londres, gagnant de ce prix il y a 22 ans, et le capitaine C.-H. Vernon, gagnant du prix en 1927.

ATTENTION APPORTEE AUX CHEMINS DE FER

Le ministre Deligne est autorisé à déposer un projet de loi pour améliorer leur situation financière.

PARIS, 18 juillet. — M. Deligne, ministre des travaux publics, a été autorisé à déposer sur le bureau de la Chambre un projet de loi destiné à améliorer la situation financière des grands réseaux de chemins de fer.

On sait qu'à la suite du rapport Fournier sur les moyens de remédier au déficit d'exploitation sans cesse croissant, et après consultation en conseil supérieur des chemins de fer, une commission spéciale, présidée par M. François-Poncet, sous-secrétaire d'Etat à la présidence du conseil, avait été chargée de préparer un avant-projet.

Le projet de M. Deligne s'inspire de ce texte: Tenant compte de la situation économique et conformément au voeu exprimé par le conseil supérieur des chemins de fer, "il écarte toute augmentation sur les tarifs marchandises, mais propose l'augmentation des tarifs voyageurs."

LA BANQUEROUTE DU COLONEL G. MORDEN

L'examen public est ajourné par l'assesseur au 31 juillet.

LONDRES, 18. (Presse canadienne).—Le séquestre officiel a déclaré à l'assesseur de la cour des faillites hier qu'aucun bilan des affaires du lieutenant-colonel Walter Grant Morden n'avait encore été déposé en rapport avec le décret de séquestre présenté le 22 décembre dernier. L'assesseur ajournera l'examen public au 31 juillet.

Le colonel Grant Morden est député conservateur de Brantgord et Chiswick depuis 1908. Il est originaire du comté de Prince-Edward, Ontario.

LONDRES, 18 (Presse associée) —Si j'étais jeune j'irais au Canada", a déclaré hier M. Baldwin, dans une allocution prononcée à Hull, au sujet du chômage.

L'ex-premier ministre formula la conviction que les industries d'outre-mer offraient plus de chances d'avenir que n'en présente la mère-patrie depuis quelques années.

Exposition des indutries britanniques à Vancouver

VANCOUVER, 18 juillet. — (Presse canadienne). — Des dispositions seront prises afin de tenir l'Exposition des industries britanniques à Vancouver en 1936, annonce le maire Louis D. Taylor, à la suite d'une conférence avec M. Walter Leek, président de l'Association de l'exposition de Vancouver.

Les gouvernements anglais, canadiens et autres ont accepté d'y prendre part, dit-il, ainsi que plusieurs associations commerciales du Canada et des autres pays.

La ville contribuera au succès de cette exposition en construisant des pavillons et attendu que l'année 1936 marquera le jubilé d'or de la ville et le centenaire des voies ferrées du Canada, on ne saurait avoir fait un meilleur choix que celui de Vancouver.

Le projet rentre dans le plan de développement du commerce avec l'Australie et cadre bien avec l'espoir que le traité canado-australien sera suivi d'autres accords interimpériaux.

Feux de forêts près de Rouyn

ROUYN, Qué., 18.—Des feux de forêts qui faisaient rage dans le district du lac Victoria depuis plusieurs semaines ont été enfin sous contrôle au début de la semaine, grâce aux pluies qui sont tombées. Suivant les gardes-forestiers, ce district a besoin de beaucoup de pluie, car l'état des forêts inspire des craintes sans cesse plus grandes tous les jours.

LE CAYLA SERA MIS EN VENTE SOUS PEU

Le célèbre domaine d'Eugénie et de Maurice de Guérin passerait aux mains d'indifférents.

PARIS, 18 juillet.—Le domaine du Cayla, berceau des âmes soeurs que furent Eugénie et Maurice de Guérin, va être mis en vente.

M. Albert Guittard, dans le "Télégramme" de Toulouse, adresse un émouvant appel à tous les "guériniens".

"A eux, dit-il, de sauver ce précieux reliquaire, en l'empêchant de tomber dans les mains de marchands de biens qui ne verraient là que terrains à exploiter et argent à gagner.

"Qu'ils constituent au plus tôt la Société des Amis de Guérin et qu'ils la mettent sous le patronage de ceux qui ont le mieux fait connaître et aimer Eugénie et Maurice: l'abbé Barthès, le curé d'Andillac, gardien de la paroisse et de l'église, choses si mêlées à la vie du frère et de la soeur, et aussi à leur survie; Abel Lefranc, Zydomski... Dans ce comité, une place d'honneur sera réservée à M. le préfet et au conseil général du Tarn qui, nous le savons, se préoccupent beaucoup de l'avenir du Cayla.

"Qu'ils réalisent vraiment l'amitié guérinienne et que, parmi eux, soit conservé intact le vieux manoir d'Andillac !"

VIOLENTE ERUPTION VOLCANIQUE AU CHILI

GUAYAQUIL, Equateur, 18 juillet. — (Presse associée). — Les dépêches de la Latacunga informent qu'une personne a été tuée et un certain nombre d'autres blessées, dans un tremblement de terre dans la nuit de jeudi à vendredi.

Les aviateurs qui ont survolé le volcan hier ont constaté qu'il était en violente éruption.

La plupart des habitants de Latacunda ont cherché refuge dans les villes voisines.

CETTE INONDATION A COUTE LA VIE A 500 PERSONNES EN CHINE

Une catastrophe sans précédent s'abat sur la région de Yankshan. — 5,000 paysans sans abri.

HONG KONG, Chine, 18. (Presse canadienne). — 500 personnes se sont noyées et 5,000 paysans sont sans abri à la suite d'une crue sans précédent d'une rivière qui a inondé toute la région de Yankshan à 150 milles au nord de Canton.

Des équipes sont parties de Canton pour porter secours aux victimes de l'inondation.

POSTES DE RADIO EN GRANDES DIFFICULTES

Les mètres de longueur d'onde sont cause d'une dispute entre l'Esthonie et l'Italie.

REVAL, 18 juillet. — Un curieux incident a eu lieu entre le poste de radiodiffusion de Tallinn et celui de Turin (Italie.) Depuis quelque temps, en effet, Turin émettait sur onde de 296 mètres qui appartient à Tallinn depuis 1928. En conséquence, le gouvernement esthonien adressa au ministère des P.T.T. italien une protestation. N'ayant obtenu aucune réponse, l'Esthonie fit savoir à l'Italie que si Turin ne cessait pas de travailler sur onde de 296 mètres, Tallinn fonctionnerait sur l'onde romaine de 441 mètres.

Cette déclaration étant également restée sans réponse, le poste de Tallinn a commencé ses émissions sur 441 mètres de longueur d'onde du poste de Rome.

HOLLAND IDENTIFIE

Georges B. Holland a été identifié, hier soir à la sûreté comme l'auteur du hold up accompli samedi dernier dans un Dominion Store à 5631 Sherbrooke Ouest, alors qu'une somme de $30, était enlevée à Mme Devine, à la pointe du revolver.

C'est Mme Devine qui identifia Holland.

BUSTES DEVOILES AU MONUMENT GARIBALDI

Ils sont élevés à la mémoire de Riciotti Garibaldi et de ses deux fils.

ROME, 18 — Sur le Janicule, en présence de 10,000 fascistes, de représentants des corps garibaldiens, de toutes les associations combattantes des jeunes fascistes et des organisations syndicales, et d'une foule immense, on a inauguré près du monument de Garibaldi, des bustes de Ricciotti Garibaldi et de ses deux fils, Bruno et Constante, tombés en 1914, dans les tranchées en Argonne.

Ont assisté également à cette cérémonie: le ministre des Corporations, représentant le gouvernement italien; le sous-secrétaire à la Guerre; l'ambassadeur d'Angleterre; le ministre de Grèce; l'attaché militaire de l'ambassade de France; les plus hautes autorités, etc.

Le prince Boncompagni Ludovisi, gouverneur de Rome, a prononcé un discours où il a exprimé l'orgueil avec lequel Rome inaugurait ces bustes.

La vente des fruits le dimanche

Plusieurs causes relatives à la vente des fruits le dimanche, sont inscrites en cour du recorder. La ville a donné raison aux fruitiers qui vendaient leurs produits, les jours fériés; mais quelques-unes de ces causes impliquent la vente de "marchandise". La ville prendra donc des mesures pour élucider la portée de ce mot. Si les plaignants allèguent la vente d'autres produits que les fruits, leur requête recevra audience.

Une perspective peu encourageante pour nos "grain growers"

Autre année de bas prix pour le monde entier prévue par le département américain de l'agriculture. - 70 pour cent des cultivateurs du Manitoba ne peuvent payer leurs dettes.

WASHINGTON, 18. — Le département de l'agriculture fait savoir que les perspectives de la récolte et les indices de la demande probable annoncent une autre année de bas prix pour le monde entier.

SITUATION INTOLERABLE

WINNIPEG, 18. — La situation pour les cultivateurs n'est pas loin d'être intolérable et 70 pour cent des cultivateurs du Manitoba ne pourront payer les dettes encourues pour la production de la présente récolte. Suivant un communiqué publié hier par l'exécutif de l'Association des Fermiers Unis.

DETERIORATION

WINNIPEG, 18. — Les perspectives de la récolte dans l'ouest du Canada le 15 juillet accusent une légère détérioration sur les deux semaines précédentes, suivant le rapport publié par le pool canadien du blé. L'état de la récolte de l'Ouest est de 57 pour cent, de la normale, contre 59 pour cent le 27 juin 1931 et 99 pour cent le 15 juillet 1930.

Bien que la pluie ait été assez générale, elle a été insuffisante en certaines parties du Manitoba et de la Saskatchewan. On signale de légers dégâts par suite de la grêle en Saskatchewan et en Alberta. Soixante-quatre endroits en Saskatchewan font rapport de dégâts par suite de vents violents.

M. McFARLAND

REGINA, 18. — A la suite de la conférence entre les premiers ministres de l'Ouest, il est probable que la préservation du système des élévateurs du pool provincial en tant qu'unités séparées relevant du contrôle actuel mais fonctionnant d'accord avec la corporation proposée par le premier ministre R. B. Bennett, constituera la solution du problème actuel de la mise sur le marché de la présente récolte. On apprend également de source digne de foi que M. John I. McFarland a refusé le poste de gérant général de la corporation projetée.

AMELIORATION

WINNIPEG, 18. — La pluie a amélioré l'état de la récolte dans l'Ouest canadien la semaine dernière, suivant le rapport hebdomadaire de la Banque canadienne du commerce.

M. BROWNLEE

REGINA, 18. (Presse canadienne). — "Tout ce que je puis dire c'est qu'on ne m'a point fait la proposition". Voilà ce qu'a répondu le premier ministre J. E. Brownlee à la dépêche de Winnipeg annonçant qu'il résignerait le poste de premier ministre de l'Alberta pour accepter la position de conseiller du gouvernement pour les pools du blé.

Dépêches Eclair

BUDAPEST, 18. — Les capitaines Alexandre Magyar et George Endres songent à revenir à New-York directement par la voie des airs, en raison des nombreuses offres de fonds qui leur ont été faites.

HORACE, Kansas, 18 (Presse associée). — Quatre hommes ont perdu la vie et trois ont été blessés dans la collision entre un train voyageurs et quatre wagons poussés hors d'une voie de garage par un vent violent.

LOS-ANGELES, 18. — Willard-J. Wilson, 34 ans, un novice en aviation, et Louis Wells, 35 ans, instructeur en aéronautique, ont été tués dans la chute de leur avion hier soir. Leur biplan s'affaissa d'une hauteur d'environ 700 pieds. Des témoins ont raconté aux assistants du shérif que les deux aviateurs se livraient à des acrobaties aériennes.

PARIS, 18 (Presse associée).— Le duc et la duchesse d'York sont arrivés hier pour une visite officielle de l'Exposition coloniale. La bienvenue leur a été souhaitée par les représentants du Président, le ministre des affaires étrangères, M. Briand, et le secrétaire anglais des afaires étrangères, le très honorable Arthur Henderson.

DECISION ATTENDUE POUR L'APPEL DAVIS

L'hon. juge Létourneau décidera si Lady Davis peut en appeler au Conseil Privé.

L'honorable juge Létourneau de la cour d'Appel doit décider aujourd'hui si Lady Davis et M. Mortimer Davis fils, ont le droit d'en appeler directement au conseil privé de la décision de la cour d'Appel renvoyant leur appel du jugement de l'honorable juge Surveyer. Celui-ci avait renvoyé l'action demandant que Lord Shaughnessy et M. Alexander M. Reapber fussent destitués comme exécuteurs testamentaires de sir Mortimer Davis. Sa Seigneurie a pris la cause en délibéré après les plaidoiries qui ont eu lieu hier.

UNE CHAUSSEE ENTRE LA COTE DE BEAUPRE ET L'ILE D'ORLEANS

M. Zachée Langlais soumet un projet au gouvernement provincial. — Les chômeurs.

QUEBEC, 18. (Du correspondant de la "Patrie".)—M. Zachée Langlais, ingénieur civil de Québec, vient de soumettre au gouvernement Provincial un nouveau projet d'après lequel on construirait une chaussée au lieu d'un pont pour relier l'Ile d'Orléans à la côte de Beaupré. Ce pont doit se construire dans quelques mois. Comme une somme d'argent a été votée à cette fin au cours de la dernière session, on se demande maintenant si ce nouveau projet viendra pas à en retarder la construction.

Cinq cents chômeurs ont assisté hier soir, à la séance du conseil de ville, mais ils ne se sont livrés à aucune manifestation. Tous ont paru fort intéressés aux délibérations de nos édiles et satisfaits des décisions prises, notamment celle du creusage de tranchées pour les tuyaux de raccordement du réservoir, un travail qui occupera plusieurs chômeurs d'ici à quelques mois.

FREDERICTON, N.-B., 18.—La récolte de pommes du Nouveau-Brunswick, cette année atteindra le chiffre habituel de près de 28,000 barl

Un tragique accident survenu après un repas

NORANDA, 18. — Peter Dasavich, 21 ans, s'est noyé dans le lac Osiko, comme il se baignait immédiatement après son repas. Dasavich venait de plonger, quand il fut soudainement saisi de crampes. Il appela à l'aide. Trois compagnons nagèrent vigoureusement vers lui. En dix minutes, ils l'eurent ramené sur la rive. Mais il était déjà mort.

ELEVES RETIRES DES ECOLES DU MEXIQUE

Par les parents. —Protestation contre ces conférences officielles.

MEXICO, 18. (Presse associée) —Les dépêches de Orrizaba, Vera-Cruz, mandent que les parents ont retiré leurs enfants des écoles en protestation contre la série de conférences données sur les instructions du département de l'éducation de l'Etat.

Le R.P. Rafael Soto, prêtre de Jalapa, capitale de l'Etat, a demandé une injonction du tribunal. Il affirme que sa maison est entourée de personnes suspectes. Il craint l'enlèvement et la mort.

Le tribunal lui a fait parvenir par télégramme une injonction et a demandé à la police de l'Etat de le protéger. La tension est grande dans l'Etat depuis quelques semaines entre les catholiques et les partisans de la nouvelle loi.

HINDENBURG TENTE DE RELEVER L'ALLEMAGNE

Le président PAUL VON HINDENBURG, d'Allemagne, qui était à sa maison de campagne de Neudeck, depuis quelques semaines, est revenu en hâte à Berlin et a immédiatement pris contrôle des affaires de l'Allemagne pour sortir son pays de la crise financière dans laquelle l'Allemagne se débat. On voit à droite, une vue du château d'Huberstusstock, près de Berlin, Allemagne, où les diplomates anglais et allemands ont eu une conférence pour améliorer le sort précaire des finances de l'Allemagne.

"LA PATRIE", 18 juillet 1931

SOMMAIRE

Page Quatorze
Distribution des prix au Séminaire de Joliette.
Page Quinze
Séance d'hier du parlement fédéral.
Page Seize
Editorial.
Page Dix-Sept
La page de l'automobiliste.
Page Dix-Huit
Royaume des Femmes.
Page Dix-Neuf
Rubrique de Réponse à Tout.
Une croisière aux portes de l'Océan.
Page Vingt
Théâtre, Musique, Cinéma.
Page Vingt-Deux
La radiophonie.
Page Vingt-Quatre
Lettre de Rome: Le conflit entre le Saint-Siège et la Lithuanie.
Page Vingt-Cinq
Les concours de rebus de "La Patrie".
Page Vingt-Six
Les courses d'hier à Delorimier.
Page Virgt-Sept
Nouvelles de sport.
Page Vingt-Huit
L'actualité dans les sports, par Bill Powers.
La partie de baseball, hier, au Stade.
Rubrique des Questions Légales.
Page Vingt-Neuf
Rubrique des jeux de dames et d'échecs.
Page Trente
Nouvelles de finance.
Page Trente-et-Une
La page de l'agriculteur.
Page Trente-Deux
Petites annonces classées.
Page Trente-Trois
L'enquête de la Beauharnois.
Nouvelles des centres de Québec.
Page Trente-Quatre
Rubrique de la graphologie.
Page Trente-Cinq
Chronique ouvrière.

MONDANITÉS

Sir Arthur et lady Currie réuniront quelques invités à dîner mercredi prochain, en l'honneur de l'honorable Herbert Marler, ministre canadien au Japon, et de madame Marler.

Mademoiselle Marie-Paule Mercier est retournée à Châteauguay, après avoir passé quelques jours à Québec.

M. et madame Henri Rolland sont revenus d'Europe, à bord de l'"Empress of Britain".

Le docteur et madame Louis Franchère partent, aujourd'hui, pour un séjour de quelques semaines au lac Memphremagog.

Le juge et madame A.-L. Audette, d'Ottawa, passent la saison à la Rivière-du-Loup.

M. et madame Roger Viau sont en villégiature à la Malbaie.

Mademoiselle Anna Laurendeau, de Trois-Rivières, s'embarquera le 21 juillet, à bord du "Duchess of Atholl" pour une croisière à New-York, où elle sera l'invitée de madame Louis Laurendeau.

Le docteur et madame Paul Le Duc et mademoiselle P. Le Duc font une villégiature de plusieurs semaines à la Malbaie.

Une danse sera donnée, ce soir, au club de tennis de Boucherville pour les membres et leurs amis.

Il y aura sauterie, ce soir, au chalet du club, du lac des quatorze îles.

Madame A. Valiquette et madame A. Besse se sont embarquées, hier soir, sur le "Doric" pour un voyage de quelques mois en Europe.

MM. Léo Laurendeau et F.-A. Symons sont partis en automobile pour Port Stanley Beach et Cleveland, Ohio, où ils feront une villégiature de deux semaines.

M. et madame A. Calver passent la belle saison à la Pointe-au-Pic.

Le docteur et madame Paul-E. Bousquet et leurs enfants sont à la Pointe-au-Pic pour quelque temps.

Mademoiselle Fernande Bissonnette est à Old Orchard depuis quelque temps.

Le docteur et madame Harry-A. Sinclair sont partis, hier, pour une villégiature d'une quinzaine à Mont-Laurier.

Le mariage de mademoiselle Jeanne Marsan, fille de M. Damase Marsan et de madame Marsan,

M. V. TRUDEL et MADAME TRUDEL (Jeanne Raymond) dont le mariage a été béni le 11 juillet en l'église Notre-Dame de Lourdes, de Verdun. (Cliché Louis Poirier).

décédée, avec M. Henri Normandin, fils du notaire Victor Normandin, décédé, et de madame Normandin, aura lieu le mercredi 29 juillet à huit heures en la chapelle de la cathédrale. Pas de faire-part.

Mademoiselle Cécile Gervais est partie, ce matin, à bord du "Doric" pour un séjour de deux mois en Europe.

M. et madame Paul Hénault sont partis en automobile pour les Côtes du Maine.

Madame Edward Fry, de Québec, est actuellement en ville, l'invitée de M. et de madame Alfred Morris.

Madame Arthur Meighen a passé quelque temps à Winnipeg, l'invitée de sa mère, madame W.-H.-H. Wood.

M. et madame Fernand Ballon passent l'été à leur villa de Woodlands.

Mesdemoiselles Louise et Fernande Clermont passent une quinzaine à Saint-Faustin et au Lac Masson.

Ce matin, à huit heures, a été béni en l'église Saint-Ambroise, le mariage de mademoiselle Jeanne Lagarde, fille de madame Ulric Lagarde, avec M. Léon LeTarte, de Québec, fils de M. Joseph LeTarte. L'église était décorée de palmes, de fleurs de saison et de fougères. Pendant la messe un programme musical fut exécuté par les membres de la chorale des Enfants de Marie de la paroisse. M. Ulric Lagarde accompagnait sa soeur et M. LeTarte était le témoin de son fils. La mariée portait une robe de dentelle française rose-effeuillée, un chapeau de mohair de même ton garni d'un bandeau de tulle bleu-nattier et une gerbe de roses-thé. Après la cérémonie il y eut réception chez madame Lagarde où les salons étaient décorés de roses et de verdure. M. et madame LeTarte partirent ensuite pour une croisière au Saguenay. Madame LeTarte portait alors un costume de tissu platine, un bakou noir garni d'un noeud de velours et une parure de martres. A leur retour M. et madame LeTarte résideront à Québec.

On annonce pour le mardi 28 juillet, le mariage de mademoiselle Marguerite Houle, fille de madame S. Houle, avec M. Alderic Trudelle, fils de M. et de madame J.-B. Trudelle. La bénédiction nuptiale leur sera donnée en la chapelle de la Nativité d'Hochelaga, à huit heures.

M. l'abbé Chartier a béni, ces jours derniers, en l'église Saint-Edouard, le mariage de mademoiselle Armande Landry, fille de M. et de madame Ernest Landry, avec M. Armand Girard, fils de M. et de madame Hector Girard. Pendant la messe le programme musical fut exécuté par madame Alphonse Limoges et M. Raoul Julien. La mariée accompagnée de son père portait une robe de dentelle rose-Paton, un chapeau de dentelle de crin avec noeud de velours pastel et une gerbe de roses. Après la cérémonie il y eut réception chez madame Landry, où les salons étaient décorés de fleurs de saison. M. et madame Girard partirent ensuite pour un voyage à Ottawa. Pour voyager madame Girard portait un ensemble français gris, un chapeau de même ton et une parure de martre de roche.

QUEBEC

Madame W. LeMesurier et mademoiselle Elga LeMesurier occupent leur résidence d'été à Kamouraska.

Madame Honoré Saint-Hilaire, accompagnée de sa fille, Andrée, a passé quelques jours à Ottawa, récemment, l'invitée de M. et madame Eusèbe Roberge.

M. et madame Léo Bureau, de Saint-Marie de Beauce, sont arrivés d'Europe mardi soir à bord de l'"Empress of Britain".

OTTAWA

Madame A.-F. Sladen est à Toronto, l'invitée de son fils, M. Gilbert Sladen et de madame Sladen.

Mademoiselle Jacqueline Bérubé, de Hull, est de retour d'une villégiature de quinze jours à Sainte-Famille d'Aumond et au lac Castor, l'invitée de la famille Louis Levesque.

TROIS-RIVIERES

Le notaire J.-A. Coutu est retourné à Louiseville.

Madame J.-A. Dansereau, accompagnée de mademoiselle A. Dansereau, de Québec, passeront la saison d'été, aux Trois-Rivières.

Le docteur Antonio DesCormiers, de Shawinigan Falls, est parti récemment, pour un voyage d'étude, à Toronto, où il passera plusieurs semaines.

M. Henri Dufresne et M. J.-C. Milot sont partis la semaine dernière, pour une quinzaine, au Lac Saint-Jean.

Mesdemoiselles Boulais et M. François Boulais sont retournés à Montréal.

Mademoiselle Marjorie Barnes est de retour à Québec.

Mademoiselle Julienne Marcotte, qui a passé quelque temps à Montréal, l'invitée du notaire et de madame Rousseau-Bastien, est de retour.

M. H.-N. Molesworth et sa famille allèrent au Lac Mondor, en fin de semaine.

M. Edgar Bournival a passé la fin de semaine à Shawinigan Falls.

M. J.-A. Frigon, M.P.P., de Shawinigan Falls, est de retour d'un court séjour à Québec.

M. J.-S. Whyte est parti au début de la semaine, pour une quinzaine, à Métis Beach.

Mademoiselle Yvette Bélanger, de Québec, était l'invitée de madame Aimé Marchand, pendant quelques jours.

Mesdemoiselles Ritchie et L. Duval, recevaient la semaine dernière, au "Three Rivers Club".

Madame Jules Trépanier et sa fille Marguerite sont de retour d'un voyage à Montréal.

Le docteur Edmond Buisson est allé à Saint-François du Lac, la semaine dernière, chez sa soeur, madame P.-E. Blondin, qu'occupe en ce moment sa résidence d'été.

Mesdemoiselles Marie-Berthe Adams, Simone Garceau, Marie-Anne Garceau sont revenues d'une villégiature, à Saint-Thomas de Caxton.

Mademoiselle M. Trigane est retournée dans la capitale.

N.-D. DE LA SALETTE

NOTRE-DAME DE LA SALETTE, 26—(Du corr. de la "Patrie")—M. et Mme Jos. Raby (Orize Malette) sont heureux d'annoncer à leurs parents et amis, la naissance d'une fille née le 13, baptisée le 15 sous les noms de Marie-Marthe-Antoinette. Le parrain et la marraine sont M. et Mme Wilfrid Raby, grands-parents de l'enfant.

—M. et Mme Dollard Boivin (Diana Lajoie) annoncent la naissance d'une fille, née le 22, baptisée le même jour sous les noms de Marie-Pauline-Antoinette. Le parrain et la marraine, sont M. et Mme Osias Malette.

—La semaine dernière, Mlle Picard, de Saint-André Avellin, était l'hôte de Mlle L. Malette.

—Mlles Claire Malette et Lucille Saint-Amour, sont parties pour Montréal, le 15 courant Mlle Saint-Amour est restée à Montréal tandis que Mlle Malette est revenue enchantée de son voyage.

—M. J. E. Malette, inspecteur de la Banque Canadienne Nationale faisait l'inspection du bureau de notre localité le 15 courant.

—Mlle Rollande Boisvenu, pensionnaires.

Pour le Bazar de Saint-Fidèle

Il y aura rafle d'un magnifique poêle combiné dernier modèle échangeable pour un autre article d'égale valeur, soit; radio, laveuse électrique ou fournaise à air chaud, organisé par les dames de la Sainte-Famille au profit du bazar de Saint-Fidèle de Limoilou, Québec.

PRIX SPECIAUX DISTRIBUES AU SEMINAIRE DE JOLIETTE

Liste complète des prix spéciaux offerts aux élèves lors de la distribution solennelle des prix. — Prix des Clercs Saint-Viateur et prix du Gouverneur-Général.

Voici la liste des prix spéciaux offerts aux élèves du Sminaire de Joliette, lors de la distribution solennelle des prix:

Prix de Français: offert par l'école Sanit-Pierre, à l'élève de sixième année qui a le mieux réussi dans l'étude du français. Prix: Joseph-Alfred Ethier, S.-Alexis.

Mention honorable: Jacques Durand, Jean Riberdy.

Prix Valois: Offert par M. l'abbé Paul Valois, professeur d'Eléments latins "C", aux élèves de sa classe, qui ont obtenu la note 60 pour cent aux examens de juin. Le tirage au sort a favorisé Marcel Foisy, Joliette.

Prix Lefebvre: Offert par M. l'abbé Albert Lefebvre, professeur d'Eléments "B", aux élèves de sa classe, qui ont obtenu la note 60 pour cent aux examens de juin. Le tirage au sort a favorisé Robert Ferland, Saint-Elisabeth.

Prix Michaud: (Plume-réservoir): Offert par M. Zénon Michaud, secrétaire de la Commission Scolaire de Joliette, aux élèves d'Eléments "A", qui ont obtenu la note 60 pour cent aux examens de juin. Le tirage au sort a favorisé Jacques Lafleur, Louiseville.

Prix Laviolette: Offert par Mlle Anna Laviolette, à l'élève d'Eléments "C", qui s'est fait le plus remarquer par son travail et son application. Prix: Alphonse Galarneau, Saint-Elzéar.

Prix d'Application: Offert par le révérend Frère directeur de l'Académie Saint-Viateur, à l'élève d'Eléments "B" qui s'est fait le plus remarquer par son travail et son application. Prix: Paul Gervais, Berthier.

Prix Sylvestre ($5.00 en or): Offert par M. Joseph Sylvestre, avocat de Joliette, aux élèves de Syntaxe latine "B" qui ont obtenu 60 pour cent à l'examen de juin. Le sort a favorisé Léo Dumontier, Montréal.

Prix Bonin ($5.00 en or): Offert par M. l'abbé C. Bonin, professeur de Syntaxe "A" aux élèves de sa classe qui, à l'examen de fin d'année, ont obtenu 60 pour cent sur les langues latine et grecque. Le sort a favorisé Fernand Grégoire, Saint-Ambroise.

Concours de Mémoire (prix offert par le Séminaire): Sur les Fables de Lafontaine, entre les élèves de Syntaxe et d'Eléments. Prix: Gérard Rainville, Syntaxe "A", Saint-Gabriel.

Mention honorable: Lionel Thuot, Ovide Philibert.

Prix Roberge (montre en argent): Fondé par les finissants de 1898-99, et offert à l'élève de Versification qui a obtenu la meilleure note sur les langues latine, grecque, française et anglaise. Prix: Adrien Pinard, Outremont.

Prix Bounadère: Offert par M. Michel Bounadère à l'élève de Versification qui a fait preuve de plus de travail et d'application et mérité par Samuel Lesage et Emile Laquerre. Le sort a favorisé Emile Laquerre, Woonsocket.

Prix Leprohon (médaille d'or): Offert par M. le docteur James Leprohon à l'élève de Versification "A" qui a le mieux résusi dans l'étude des quatre langues. Prix: Samuel Lesage, S.-Esprit.

Mention honorable: Raoul Duchesne, Henri Dugas.

Prix d'Histoire du Canada: Offert pas les Chevaliers de Colomb à chacun des Séminaires et Collèges classiques de la province de Québec, à l'élève de Belles-Lettres "B" qui a remporté le meilleur succès en histoire du Canada. Prix: Gabriel Amireault, Saint-Roch.

Mention honorable: Loyola Carrier, Léopold Forest.

Prix d'Histoire du Canada: Offert par MM. Roy et Desrochers, marchands de Joliette, à l'élève de Belles-Lettres "A", qui a le mieux réussi en Histoire du Canada. Prix: Rosius Guilbault, Notre-Dame de Lourdes.

Mention honorable: Roland Savignac, Charles-Emile Beaulieu.

Prix Cadenas: Fondé par les élèves finissants de 1909-1910, et offert à l'élève de Belles-Lettres "A", qui a remporté le meilleur succès en poésie française. Prix: Paul Brien, L'Epiphanie.

Mention honorable: Gérard Hébert, Jean-Paul Lafleur.

Prix Dubé: Offert par M. le docteur Edmond Dubé, président de l'Amicale des Anciens Elèves, à l'élève de Belles-Lettres "B", qui a le mieux réussi en poésie française. Prix: Alfred Lamontagne, Joliette.

Mention honorable: Maurice Perreault, Loyola Carrier.

Prix de succès: Offert par le Père Wilfrid Corbeil, c.s.v., professeur de Belles-Lettres "B", à l'élève de sa classe qui a le mieux réussi à l'examen de juin. Prix: Laurier Baillargeon, Saint-Constant.

Mention honorable: Albert Hamel, Henri Pichette.

Prix Joliette: (Médaille d'or). Ce prix, fondé par MM. les abbés L.-A. Baril, Régis Bonin, prêtres, professeurs, et MM. A.-J. Asselin, M. D., L.-A. Foucher, M.D., Louis Masse, M.D., et E. Lacasse, c.s.v., tous élèves de Belles-Lettres (1873-1874), et offert à l'élève des Belles-Lettres "A" le plus méritant en littérature française. Prix: Gérard Hébert, Montréal.

Mention honorable: Paul Brien Rosius Guilbault.

Prix Baillargeon: (Médaille d'or). Offert par la Maison F. Baillargeon Limitée de Saint-Constant, à l'élève de Belles-Lettres "B" qui a remporté le meilleur succès en littérature française. Prix: Loyola Carrier, Québec.

Mention honorable: Albert Hamel, Paul Robitaille.

Prix Richard: Offert par Mgr J.-A. Richard, P. D., curé de Verdun, à l'élève de Rhétorique "A" qui a remporté le meilleur succès en composition française. Prix: René Beauséjour, Rhétorique "A" Saint-Liguori.

Mention honorable: Georges-Etienne Sylvestre, Paul Duclos.

Prix Beauchemin: Offert par la librairie Beauchemin à l'élève de Rhétorique "B" qui a remporté le meilleur succès en composition française. Prix: Jean-Paul Forest, Montréal.

Mention honorable: Paul Villeneuve, Julien Beausoleil.

Prix du Bureau des Archives de la province de Québec: Offert à l'élève de Rhétorique "A" qui a remporté le meilleur succès en histoire du Canada. Prix: Euclide Beauséjour, Saint-Liguori.

Mention honorable: René Beauséjour, Georges-Etienne Sylvestre.

Prix Lucien Dugas: Offert par M. Lucien Dugas, M.P.P., à l'élève de Rhétorique "B" qui a remporté le meilleur succès en histoire du Canada. Prix: Rostang Dubeau, Joliette.

Mention honorable: Alphonse Thérien, Paul Villeneuve.

Prix Saint-Jean-Baptiste: (Médaille de bronze). Offert par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal dans chacun des collèges classiques du Canada français à l'élève de Rhétorique qui aura fait le meilleur travail dans un concours sur "l'histoire du Séminaire de Joliette". Prix: Paul Villeneuve, Rhétorique "B" Montréal.

Mention honorable: Jean-Paul Forest, Bruno Saint-Georges.

Prix Beaudry (Bourse de $10.00): Fondé par Mgr Prosper Beaudry, P.D., pour encourager l'étude de l'histoire et de la géographie du Canada. Prix: Paul Villeneuve, Rhétorique "B" Montréal.

Mention honorable: Paul Guilbault, Alphonse Thérien, Paul Duclos.

Prix d'Economie Politique: Offert par M. A.-A. Dionne, gérant de la Banque Canadienne-Nationale, à l'élève qui a le mieux réussi dans l'étude de l'économie politique. Prix: Maurice Chrétien, Philosophie Jr., Shawinigan.

Prix Querbes: ($5.00). — Offert par le Scolasticat Saint-Charles des Clercs de Saint-Viateur à l'élève de Philisophie qui a remporté le meilleur succès dans l'étude de la Philosophie. Prix: — Marcel Lavallée, Berthierville.

Mention honorable: Dominique Giroux, Roger Amyot, Marc Marchand, Roland Bailly.

Prix Chevalier: ($5.00 en or). Offert par Monsieur Georges Chevalier, maire de Joliette, à l'élève de Philosophie Jr qui s'est le plus distingué dans l'étude des Mathématiques. Prix: Paul Bourgeois, Joliette.

Mentio nhonorable: — Roland Frenette, Marcel Lavallée.

Prix Farley: ($5.00 en or).— Offert par Monsieur A.-R. Farley, Pharmacien de Hull, à l'élève qui a le mieux réussi dans l'étude de la Chimie. Prix: Marcel Lavallée, Berthierville.

Mention honorable: Maurice Chrétien, Paul Bourgeois.

Prix de Manipulations en Chimie. — Offert par le Séminaire à l'élève qui s'est le plus fait remarquer par son succès dans les manipulations en Chimie. Prix:— Maurice Chrétien, Shawinigan.

Mention honorable: Marcel Lavallée, Marc Marchand.

Prix Ferland: ($5.00). — Offert par M. Charles-Edouard Ferland, M.P., à l'élève de Philosophie Jr qui a le mieux réussi en dissertation française. Prix: Dominique Giroux, Berthier.

Mention honorable: Maurice Chrétien.

Prix Perrin-Leprohon: ($10.00 en or), Offert par MM. les abbés Ernest Perrin, curé de Schenectady, N.-Y., et Moïsa Leprohon, à l'élève de Philosophie Sr qui a remporté le meilleur succès dans l'étude de la Physique. Prix. Jean-Claude Martin, Montréal.

Mention honorable: Sonio Robitaille, Sévérin Rivest.

..Prix de Manipulations en Physique: Offert par le Séminaire à l'élève qui s'est le plus fait remarquer par son succès dans les manipulations en Physique. Prix: Sonio Robitaille, Montréal.

Mention honorable: Jean-Louis Mayer, Camille-Aimé Roussin.

Prix Désy: ($10.00 en or). — Fondé par M. le chanoine Hector Désy, curé de Berthier, et offert à l'élève de Philosophie Sr qui a le mieux réussi dans un concours sur les Mathématiques. Prix: Lucien Nobert, Joliette.

Mention honorable: Sévérin Rivest, Jean-Claude Martin.

Prix de l'Association: Offert par l'Association des Anciens, à l'élève de Philosophie Sr qui a conservé la meilleure note d'Apologétique pendant les deux années de Philosophie. Prix: Jean-Claude Martin, Montréal.

Mention honorable: Sévérin Rivest, Léo Cloutier, Albert Payette.

Prix Pie XI: Nom attaché à perpétuité au prix offert par le Séminaire à l'élève de Philosophie Sr qui, au cours des deux années, a obtenu le meilleur succès dans l'étude de la Philosophie. Prix: Jean-Claude Martin, Montréal.

Mention honorable: Sévérin Rivest, Sonio Robitaille, Noël Coutu.

Prix Mignault ($5.00): Offert par monsieur Alfred Migneault, professeur de piano au Séminaire, aux élèves qui se sont le plus fait remarquer pour l'application et le succès dans l'étude du piano. Prix: Louis Vanasse, Versification, Waterbury.

Mention honorable: Guillaume Gauthier, Bernard Trottier.

Prix de fanfare: Offert par M. Joseph Sylvestre, avocat, pour récompenser l'assiduité et le dévouement à la fanfare. Prix: Gérard Desrochers, Rhétoroque, Ville-Marie.

Mention honorable: Emile Jetté, Roland Brunelle, Paul Dionne, Joseph Brault.

Prix d'orchestre ($5.00): Offert par l'hon. juge Adélard Dubeau pour récompenser l'assiduité et le dévouement à l'orchestre.

Hors concours: Roland Brunelle, Rhétorique, Joliette.

Prix: Louis Vanasse, Versification, Waterbury.

Mention honorable: Noël Coutu, Roland Brunelle.

Prix Saint-Viateur ($5.00 en or): Offert par le Noviciat des Clercs de St-Viateur (Joliette), à l'élève qui a remporté le plus de succès dans l'étude du plainchant. Hors concours: Robert Naud, Rhétorique. La Chevrotière. Prix: Emile Jetté, Rhétorique, Montréal.

Mention honorable: Robert Pluze, Maurice Pluze.

Prix Piette ($10.00): Offert par Mgr AlAphonse Piette, P.D., curé de la cathédrale, pour récompenser le dévouement à la chorale. Hors concours: Robert Naud, Louis-Henri Jetté. Prix: Paul Clermont Belles-lettres "A", Lorrainville; Gaston Payette, Eléments "A", Montréal.

Mention honorable: Emile Jetté, Maurice Pluze, René Roy, Gabriel Valois, Louis Vanasse.

Prix de dessin: Offert par le Bureau des Archives de la province de Québec à l'élève qui a le mieux réussi dans l'étude et la pratique du dessin. Prix: Paul Brien, Beles-Lettres, L'Epiphanie.

Mention honorable: Henri Pichette, Adrien Pinard.

Prix Leblanc ($5.00): Fondé par feu le chanoine Maxime Leblanc et offert à l'élève qui s'est le plus fait remarquer par son succès dans l'art dramatique Hors concours: Robert Pluze, Philosophie Jr., Montréal; Maurice Pluze, Philosophie Jr., Montréal. Prix: Clovis Rondeau, Belles-Lettres, Joliette.

Mention honorable: Paul Masse, Charlemagne Landry, Louis-Henri Jetté, Gaston Payette.

Prix Allard ($5.00): Offert par M. l'abbé Lucien Allard, professeur au Séminaire, à l'élève qui s'est le plus fait remarquer par sa force de caractère, son énergie et sa volonté. Prix: Roger Amyot, Philosophie Jr., Saint-Paul.

Mention honorable: Jean-Louis Mayer, Marc Marchand.

Prix Germain $5.00): Fondé par M. Alban Germain, avocat, C. R., Montréal, et offert à l'élève qui s'es fait le plus remarquer par sa bonne discipline. Prix: Lucien Gravelle, Philosophie Sr., Joliette.

Mention honorable: Paul Bourgeois, Aubée Forge, Alphonse Morin, Clovis Rondeau, Damien Robert, Fernand Grégoire.

Prix Saucier ($5.00): Fondé par les élèves finissants de 1908-1909 pour perpétuer la mémoire du toujours regretté Père Saucier, et offert à l'élève qui s'est le plus dévoué aux jeux sans nuire à ses classes. Prix: Gérald Desrochers, Rhétorique, Ville-Marie.

Mention honorable: Jean-Louis Mayer, Emile Jetté.

Prix de bonne éducation: Deux prix offerts aux élèves qui se sont fait le plus remarquer par leur bonne éducation. A) (Section Classes de Philosophie-Lettres). Prix offert par les finissants de 1916-1917. ($5.00). Prix: Julien St-Georges, Rhétorique "A", Joliette.

Mention honorable: Paul Masse, Paul Duclos, Charles-Emile Beaulieu, Clovis Rondeau. B) (Section classes de Grammaire). Prix offert par Monsieur l'abbé Urgel Sévigny, ancien curé. ($5.00). Prix: Jean-Charles Bouvier, Vers. "B", Toronto.

Mention honorable: Roger Munn, Gérard Rainville, Adrien Poitras, Alphonse Galarneau.

Prix debon langage ($5.00): Offert par les finissants de 1906-1907 à l'élève qui s'est le plus distingué par la correction de son langage. Hors concours: Jean-Claude Martin, Philosophie Sr., Montréal. Prix: Cuthbert Brousseau, Philosophie Sr., Berthierville.

Mention honorable: Paul Masse, Camille-Aimé Roussin, Paul Duclos, lovis Bourdeau.

Prix Casavant: Offert par M. J.-E. Casavant, gérant de la Banque Provinciale, à l'élève qui s'est le plus distingué par son dévouement et son initiative à l'Avant-Garde Charlebois. Prix: Honoré Dionne, Belles-Lettres "A", Joliette.

Mention honorable: Charles-Emile Beaulieu, Christian Roy, Roger Senneville, Emile Laquerre.

Prix Saint-Etienne: Offert par M. l'abbé Alcide Alary, aumônier de l'hôpital Saint-Eusèbe, à l'élève qui s'est fait le plus remarquer par son dévouement à l'Académie. Prix: Marcel Lavallée, Philosophie Jr., Berthierville.

Mention honorable: Paul Masse, Robert Pluze.

Prix Robitaille: Offert par M. l'abbé Georges Robitaille, curé de St-Alexis, à l'élève qui s'est fait le plus remarquer par son dévouement au Cercle St-Michel. Prix: Roland Bailly, Philosophie Jr., Joliette.

Mention honorable: Camille-Aimé Roussin, Cuthbert Brousseau.

Prix Louis Beaudry ($5.00 en or): Offert par M. l'abbé Louis Beaudry, curé de Rawdon, pour l'application et le dévouement à l'Académie anglaise. Prix: Ritchie Bellemare, Philosophie Sr., Burlington.

Mention honorable: Maurice Pluze, Jean-Louis Mayer, Noël Coutu, Gaston Malo.

Prix Pellerin ($5.00 en or): Offert par M. l'abbé Sinaï Pellerin, directeur de l'Académie anglaise, pour récompenser l'assiduité aux séances. Hors concours: Jean-Claude Martin, Philosophie Sr., Montréal. Le sort a favorisé: Maurice Pluze, Philosophie Jr., Montréal.

Prix Forbes ($10.00 en or): Offert par Son Exc. Mgr Guillaume Forbes, archevêque d'Ottawa, pour récompenser l'application et le succès en littérature anglaise. Prix: Jean-Claude Martin, Philosophie Sr., Montréal.

Mention honorable: Ritchie Bellemare, Noël Coutu, Maurice Chrétien, Henri Drouin.

Prix Saint-Cyrille (Bourse de $15.00). Fondé par feu Mgr Beaudry, et offert à l'élève qui a obtenu le meilleur succès dans un concours sur la vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Hors concours: Jean Claude Martin, Philosophie Sr., Montréal. Prix: Roland Savignac, Belles-Lettres, Montréal. Mention honorable: Paul Guilbault.

Prix Dugas: ($10.00). Offert par Monseigneur Eustache Dugas, Protonotaire apostolique, Vicaire Général, curé de Saint-Lin, pour encourager l'étude de la grammaire française. Hors concours: Jean-Claude Martin, Philosophie Sr., Montréal; Bernard Ladouceur, Rhétorique "A", Joliette. Prix: Adrien Pinard, Versification, Outremont. Mention honorable: Roland Gauvreau, Gérard Pothier, Roland Bailly, Paul Robitaille, Marcel de Grandpré, Jean-Paul Forest.

Prix Trahan: ($10.00). Prix offert par l'honorable Arthur Trahan, juge de la Cour Supérieure, pour encourager l'art oratoire. Hors concours: Noël Coutu, Philosophie Sr., Louiseville. Prix: Paul Duclos, Rhétorique, Montréal.

Prix Savignac: Fondés par M. J.-M. Savignac, notaire et échevin de la ville de Montréal, et offerts aux élèves de Philosophie Sr et Jr et de Rhétorique, qui ont fait le meilleur travail sur "L'Epée, la Charrue et la Croix", symboles de la nationalité canadienne-française. Prix: Jean-Louis Mayer, Philosophie Sr., Montréal; Maurice Chrétien, Philosophie Jr., Shawinigan; Paul Duclos, Rhétorique, Outremont.

Prix Bélanger: ($10.00 en or). Offert par M. l'abbé Georges Bélanger, ancien curé, à l'élève qui s'est fait le plus remarquer par son travail assidu. Prix: Jean-Louis Mayer, Philosophie Sr., Montréal.

Mention honorable: Marcel Lavallée, Roland Brunelle, Alphonse Thérien, Jean-Maurice Maynard, Clovis Rondeau, Raoul Duchesne, Emile Laquerre, Fernand Grégoire, Hervé Melançon, François Mousseau, Paul Gervais, Alphonse Galarneau.

Prix Chevalier et Fix. ($10.00 en or). Offert par M. l'abbé J.-Alfred Chevalier, aumônier du Federal Hospital, Tupper-Lake, N.-Y., et par le R. P. James-A. Fix, vicaire à Ausable Forks, N.-Y. à l'élève qui s'est le plus fait remarquer par son intiative intellectuelle. Prix: Camille-Aimé Roussin, Philosophie Sr., Joliette. Mention honorable: Paul Duclos, Noël Coutu, Paul Villeneuve.

Prix Pinard: ($10.00 en or). Offert par Monsieur J.-H. Pinard, Outremont, à l'élève qui s'est fait le plus remarquer par le bon ordre en toutes choses. Prix: Julien St-Georges, Rhétorique, Joliette. Mention honorable: Alphonse Morin.

Prix Lajoie: ($15.00). Fondé par feu le R. P. Thomas-Rémi Coutu, C.S.V., et offert par la Direction provinciale des Clercs de Saint-Viateur pour entretenir et developper le culte et le respect dus à la mémoire de nos pères et bienfaiteurs. Ce prix est décerné à l'élève qui a le mieux réussi dans un travail littéraire sur "Le Centenaire des Clercs de Saint-Viateur". Prix: Camille-Aimé Roussin, Philosophie Sr., Joliette.

Prix Vincent-Savignac (ancien prix Gagné), ($15.00). Offert par MM. les abbés Eugène Vincent, curé de Cochituate, Massachusetts et Léo Savignac, vicaire à Manville, R.-I., pour encourager la culture de la parole. Hors concours: Roland Bailly, Philosophie Jr., Joliette. Prix: Noël Coutu, Philosophie Sr., Louiseville. Mention honorable: Paul Duclos, Paul Villeneuve, Robert Naud.

PRIX CARROLL

(médaille d'argent et médaille de bronze).

Gracieusement offertes par Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec, aux élèves du cours classique qui ont été proclamés premiers aux examens de juin:

Marcel Lavallée, Philosophie Jr.

Rosius Guilbault, Belles-Lettres "A".

Laurier Baillargeon Belles-Lettres "B".

(Suite à la page 28)

Une Permanente

Avec une personnalité estivale

UN PLONGEON dans l'eau fraiche, une promenade en auto, quelques 'sets' de tennis, une partie de golf . . . et puis un grand bal le soir . . . ce n'est plus un problème quand vous vous êtes fait donner une permanente REALISTIC! C'est une ondulation pour tout ce qui peut survenir le jour ou la nuit! $10.

PUNDE & BOEHM

1459 Metcalf.

LAnc. 8363-8393

QUALITÉ—QUANTITÉ

Interlake

PUR DOUX—ABSORBANT

10c le rouleau 3 pour 25c

FABRIQUÉ AU CANADA

N'acceptez pas de contrefaçons

Papier de Toilette Interlake

Dites "Orange Pekoe Red Rose" à votre épicier. L'on ne saurait se procurer à prix d'argent, un thé meilleur, une saveur plus exquise — 14-246

THÉ RED ROSE

"un BON thé"

2 MÉLANGES EXQUIS "Etiquette Rouge & Orange Pekoe

Energie

Toujours dispos, car il garde sa bouche fraiche avec WRIGLEY

La délicieuse saveur de la Gomme WRIGLEY rafraichit la bouche et parfume l'haleine après qu'on a mangé ou fumé.

La Gomme WRIGLEY "après chaque repas"—est recommandée par les médecins et dentistes. Elle aide la digestion—nettoie les dents.

PEU COÛTEUSE— ELLE CONTENTE

COLLEGE NOTRE-DAME

CÔTE-DES-NEIGES

(En face de l'Oratoire St-Joseph)

Sous la direction des Religieux de Ste-Croix.

Préparation au classique. Cours commercial complet. Admission des enfants dès l'âge de sept ans.

SOINS PARTICULIERS DONNES AUX JEUNES

La cuisine, les réfectoires, les dortoirs et l'infirmerie (le tout à l'épreuve du feu) sont sous les soins des Soeurs de la Sainte-Famille. Tél.: FLamond 2406

Prospectus sur demande.

Rentrée: 3 septembre

La "Patrie" a été le premier journal français à Montréal à publier un supplément illustré en rotogravure.

La Patrie

La page quotidienne d'illustrations de la "Patrie" reflète tous les événements importants.

DERNIERES NOUVELLES LOCALES — MONTREAL, SAMEDI 18 JUILLET 1931 — PAGE QUINZE

DEMANDES DE PERMIS POUR LES TRAVAUX DE LA LIGNE DU NORD REFUSEES AU C. N. R.

Plusieurs de ces demandes étaient pour des viaducs et des tunnels.

Les autorités municipales, apprend-on, ont refusé les permis que le Canadien National a demandé pour la construction de la ligne de ceinture dans le nord, particulièrement au sujet des tunnels à certaines rues.

Le comité exécutif, a-t-on appris de plus, a décidé de refuser tout permis demandé par le Canadien National. Par résolution, le 25 juin, les commissaires, sur rapport, des avocats, se sont opposés au permis demandé par le Canadien National pour la construction d'un viaduc au-dessus du boulevard Saint-Laurent.

On ne sait si ce sont ces refus de permis qui empêchent le Canadien National de commencer la construction de sa ligne de ceinture dans le nord. Toujours est-il que l'on ne fait aucun travail sur la voie projeté bien que la Commission des chemins de fer ait autorisé la compagnie à procéder.

On croit que le Canadien National n'est pas obligé de demander aucun permis à la ville. S'il le fait, ce n'est que par courtoisie, nous a-t-on dit. Cependant, la ville a toujours le droit d'exiger d'approuver ou de désapprouver certains détails de construction des tunnels ou des viaducs, par exemple, à cause de la hauteur ou de la largeur. On s'attend à des développements d'ici peu dans cette affaire.

JEUNES FILLES QUE L'ON ACCUSE DE VOL

Elles auraient obtenu une assez forte somme sous de fausses représentations.

L'honorable juge Lemay a ajourné, hier, à Sweetsburg, le procès de Florence Stokoe et de Jeannette Gauthier, accusés d'avoir obtenu de l'argent sous de fausses représentations.

D'après M. S. A. Giblow, secrétaire de la St. Johns Ambulance Association, de Montréal, les personnes mentionnées plus haut, percevaient de l'argent, au nom de l'association dans les cantons de l'Est. C'est ce qu'il a appris, il y a deux semaines, quand on lui a écrit à ce sujet. C'est le révérend Norman Egerton, recteur anglican à Waterloo, qui a soupçonné les accusés, lorsqu'elles se présentèrent chez lui pour obtenir une liste de noms de personnes à solliciter.

D'après les informations obtenues par M. Giblow, les accusées auraient obtenu $300 à Granby et $1,200 dans une autre petite ville.

M. L.-P. MORIN A LA SOCIETE AVICOLE

La Société avicole du district de Montréal a tenu hier soir son assemblée régulière à la salle de l'Union du Commerce, rue Berri. M. C. Valois présidait. Le conférencier, M. L.-P. Morin, instructeur avicole, a été présenté et remercié par M. Valois.

M. Morin avait choisi comme sujet de sa causerie: "L'alimentation, le logement, la division des terrains, les maladies, la sélection et l'engraissement des sujets et l'engraissement des sujets de 2 à 6 mois.

Il a insisté sur le fait qu'il faut veiller soigneusement à l'entretien des volailles en vue de la reproduction. La nourriture doit particulièrement être l'objet de grands soins et l'engraissement requiert une attention toute spéciale. M. Morin a émis l'opinion que des espaces doivent être réservés pour l'aménagement des volailles. M. Morin a aussi parlé des soins à donner aux poulets.

Des questions de routine ont été discutées et l'on a admis deux nouveaux membres.

Gravement blessé pour avoir évité une voiture

ROUYN, 18 — (Service de la Presse canadienne.)— En voulant éviter une autre voiture venant en sens inverse, un camion de louage fut renversé dans un fossé, causant de nombreuses blessures au conducteur Peter Kgeasi, de Rouyn. La victime reçut plusieurs contusions à la tête et aux épaules. On la transporta à un hôpital, à Noranda. La blessure à la tête mesurerait, semblerait-il, une dizaine de pouces de longueur. On craint que Kgeasi ait aussi une fracture du crâne.

Cadavre identifié

Plusieurs personnes ont identifié à la morgue, hier soir, le cadavre de l'homme que l'on a trouvé pendu sur le sommet du Mont-Royal, jeudi soir. On a dit que c'était un nommé Petru Bandu, 36 ans, natif de la Yougoslavie. Ceux qui ont vu le cadavre, ont dit que Bandu demeurait au numéro 26 ruelle Leduc. Ceux qui l'ont identifié étaient des pensionnaires chez Bandu.

On sait qu'un verdict de suicide a été rendu hier matin, lorsque l'enquête a eu lieu.

VISITE DU GOUVERNEUR GENERAL AU "BELL TEL."

Le comte de Bessborough visite les trois édifices de cette importante compagnie.

Son Excellence le gouverneur du Canada visitait, hier matin, trois édifices de la Compagnie de Téléphone Bell, le bureau-chef de la Côte Beaver Hall, l'échange automatique Plateau, sur la rue Ontario, et l'échange de Westmount, sur la rue Sherbrooke.

A son arrivée à l'édifice de la rue Beaver Hall Hill, Son Excellence fut reçue par M. J.-E. Macpherson, vice-président senior et par M. W.-H. Black, secrétaire-trésorier. Le gouverneur fut accompagné, dans sa visite, du lieutenant Fuller et de M. J.-H. Crowdy, assistant-secrétaire.

Il visita d'abord l'appartement du tableau de transmission, au 19ème palncher, où on lui présenta les officiers de la compagnie: MM. L.-B. McFarlane, ancien président, E. Palm, vice-président du contrôle; P.A. McFarlane, vice-président; et Paul Beullac, c.r., chef de la comptabilité générale. Puis le gouverneur visita le service médical où le docteur R. Pennoyer, le médecin en charge, expliqua ce que la compagnie fait pour ses employés, au point de vue médical. Avant de quitter l'édifice, il visita la bibliothèque des employés, sous la charge de Mme Owen; le cafeteria, conduit par Mlle Brittain; le musée, où M. F.-A. Field, curateur, expliqua les exhibits; et le département de la comptabilité, dont M. S.-H. Beecher est en charge.

Son Excellence se rendit ensuite à l'échange Plateau, où on lui expliqua le fonctionnement du téléphone automatique. Il reçut tous les renseignements possibles de la part de MM. F. Townsend et J.-. Rochford, et de Mlle C.-A. Sullivan, opératrice en chef. Et enfin, le gouverneur se rendit à l'échange Westmount, où Mlle E.-H. Pringle, opératrice en chef, servit de guide à Son Excellence.

POUR AMELIORER LE SORT DES OUVRIERS

On suggère de payer les journaliers de la ville à la fin de chaque jour de travail.

Les adversaires de l'administration Houde se préparent, dit-on, à reprendre le plaidoyer de l'échevin Gabias, qui proclamait l'automne dernier, que l'on devait payer les journaliers chaque jour. On dit aussi que certains partisans de M. Houde feraient une pression auprès du comité exécutif pour obtenir la même chose. On sait que les employés de la cité ne sont payés que tous les quinze jours.

L'échevin Gabias faisait remarquer, à ce sujet, que dans les cas où la ville ne donnait que 2 ou 3 jours de travail par semaine, il n'était pas juste de faire attendre les journaliers pour recevoir le salaire qu'ils avaient gagné.

On prétend, en certains milieux que le système projeté coûtera plus cher à l'aministration. Cependant on semble disposé à faire le sacrifice de quelques dollars afin d'aider aux journaliers à recevoir leur paye immédiatement après leur travail afin qu'ils puissent en disposer sans retard.

La fête de l'Indépendance belge

C'est demain l'anniversaire de l'indépendance belge, il y aura 101 ans que ce petit pays sut conquérir sa liberté, si chèrement défendue par la suite. La journée sera marquée, selon l'habitude, par une cérémonie patriotique et religieuse, sous la présidence de M. Albert Rèmes, consul général de Belgique à Montréal, et à laquelle assisteront les membres de la colonie ainsi que les amis de la Belgique.

Voici le programme détaillé de la journée: le rassemblement pour le défilé se fera le matin à 9 heures 30, à la caserne des Carabiniers Mont-Royal, coin Droiet et avenue des Pins. Après avoir souhaité la bienvenue aux membres de la colonie belge et à leurs amis, les autorités prendront la tête du cortège qui défilera par la ville, en passant par l'avenue des Pins, les rues Saint-Denis, Cherrier, Saint-Hubert, Craig, jusqu'à la place d'Armes.

On entendra alors la grand'messe à l'église Notre-Dame, à11 heures, puis le cortège se reformera pour se rendre au local de l'Union Belge en passant par les rues Notre-Dame, Saint-Laurent, Sainte-Catherine, jusqu'à Papineau.

Arrivés au local de l'Union, les membres de la colonie se réuniront et des rafraîchissements leur seront servis.

Dans la soirée, réunion avec danse et musique.

Le constable Jetté est blessé

Forcé de faire une embardée pour éviter une auto, à l'intersection de la rue Resther et du Boulevard Saint-Joseph, l'agent-cycliste Victor Jetté, 3432 rue Dorion, fut projeté de la motocyclette qu'il conduisait. Il fut transporté à l'hôpital Général où il est sous observation. Il souffre de plusieurs blessures.

TOUS LES PATRONS DEVRONT OBSERVER LA NOUVELLE LOI!

Jusqu'au dix août pour faire tenir à la Commission les renseignements nécessaires.

On a accordé jusqu'au 10 août aux patrons pour se conformer aux clauses de la nouvelle loi des accidents du travail, loi qui entre en vigueur au 1er septembre. Les employés intéressés sont mentionnés dans 24 groupes classifiés d'industries. Tous les patrons, à l'exception des gouvernements, des municipalités, des commissions scolaires, des compagnies de chemin de fer, sont aussi mentionnés.

L'exercice de cette commission commencera le 1er janvier. Les informations, qui doivent être fournies pour le 10 août couvrent les mois de septembre, octobre, novembre et décembre. Les patrons doivent envoyer à la commission 73, Grande Allée, Québec, une évaluation des salaires qui seront payés aux employés au cours de ces mois.

La commission a envoyé des avis explicatifs aux intéressés dont elle a l'adresse. On fait remarquer dans ce communiqué qu'il y a une amende de $50 par jour de délai dans l'affichage d'un certificat déclarant que le patron s'est conformé à la loi.

RESPONSABILITES DU CONDUCTEUR D'AUTO

M. Quinn parle des réflexions que le chauffeur devrait faire. — Pour les camions.

Si les conducteurs d'automobiles et de camions réfléchissaient pour un moment au danger auquel ils exposent les voyageurs, il y aurait beaucoup moins d'accidents et beaucoup moins d'occasions d'accidents, a déclaré M. Edward Quinn, président de la section du Transport de la Circulation de la Ligue de Sécurité Publique, à une réunion spéciale de la Commission de Circulation, tenue hier après-midi, à l'hôtel Mont-Royal.

M. Quinn a parlé d'un rapport qu'il avait en mains, au sujet d'un conducteur de camion, transportant trente personnes environ entre Saint-Jérôme et Sainte-Thérèse dimanche soir. Le chauffeur, a dit M. Quinn, allait beaucoup trop vite et ne pensait certainement pas au danger qu'il faisait courir aux personnes qu'il transportait.

M. Quinn dit qu'il devrait exister une inspection spéciale pour les camions transportant les voyageurs.

M. Quinn a aussi parlé avec enthousiasme du progrès de la campagne organisée pour les conducteurs de camions. Il a aussi demandé encore des lumières pour les véhicules à traction animale.

Campagne de sécurité que l'on a approuvée

On a ratifié au déjeuner de la ligue de Sécurité Publique au Mont Royal, hier, le projet par lequel les firmes industrielles concourraient dans une campagne spéciale pour la prévention des accidents. Des trophées d'une valeur de six cents dollars seront accordés aux vainqueurs des différentes sections, a annoncé M. Allen M. Mitchell, président. M. W. G. Cam est le président du comité spécial des trophées et M. Arthur Gaboury, le secrétaire.

UN JEUNE HOMME DE DIX-HUIT ANS SE NOIE

Jules Deschamps, 18 ans, demeurant 3593 rue Cartier, s'est noyé dans la rivière des Prairies, à Montréal Nord, à 5 heures, hier soir. Le cadavre a été retrouvé un peu plus tard.

Deschamps se baignait avec des amis en face du numéro 8591 boulevard Gouin. A un moment il s'éloigna de ses camarades pour disparaître soudain sous l'onde. On se porta à son secours mais il était trop tard.

Les résultats du grand concours d'horticulture

On vient d'annoncer les résultats du concours annuel de la Back River Horticultural Society. Les gagnants sont les suivants: F. Brooke, 10,361, rue de la Roche, James Adam, 10,739, Berri; James Gow, 11,330, Rome; Harry Penfold, 10,642, Peloquin; Frank Bowden, 10,380 de la Roche; F. J. Robinson, rue Percillier; N. Pitt, avenue Durham; J. B. Peloquin, 10,740 Berri; R. J. R. Vicker, rue Norwood; H. Creswick, 10,926 Rome; E. Smith, 10,569, Sacré-Coeur; Mme Brigge, avenue Racette.

Les juges étaient MM. J. Theule et H. J. Harper, de Cartierville.

Exploit aérien d'un sexagénaire Canadien

M. H. R. Holder, demeurant au numéro 4925, avenue Victoria, âgé de 60 ans, a fait un voyage en avion au cours de la journée d'hier. M. Holder conduisait lui-même. On a dit que c'est la personne la plus âgée qui ait conduit un avion au Canada. M. Holder se trouvait au Curtiss Reid Air Park pour son exploit. Il a fait plusieurs atterrissages réussis. M. Holder essaiera d'obtenir un permis de pilote et a l'intention de s'acheter un avion.

La session se prolongerait jusqu'à la fin de juillet

L'enquête sur la Beauharnois durerait encore une semaine. – Rapport que la Chambre aura à discuter. – Progrès. – Mesures ministérielles et crédits à débattre.

OTTAWA, 18 juillet. (De notre correspondant.) — La date de la prorogation que l'on avait fixée à cette semaine est dès maintenant du domaine de l'incertitude. Personne n'ose en raison des récents développements politiques faire de nouvelles prévision sur la durée de la session. Dans les milieux oppositionnistes on ne veut pas croire qu'il soit possible d'en finir avant la fin du mois.

De son coté le gouvernement fera en sorte de terminer le travail, si possible, d'ici une semaine, mais du train où vont les choses depuis ces jours derniers, il parait peu vraisemblable que l'on puisse réussir.

Et il y a aussi l'enquête de la Beauharnois qui devait aussi se terminer jeudi cette semaine. Mais à la dernière minute le comité s'est engagé dans les contribution électorales et ce fut tout de suite le signal d'un duel entre les deux groupes politiques qui tentent l'un et l'autre de se prendre au piège.

Selon toute apparence, il faudra au moins encore une bonne semaine pour disposer de la preuve qui reste à faire. Et rien ne garantit que d'ici là on ne soulèvera pas d'autre aspect de la question qui pourrait entraîner le comité dans de longues procédures.

Et il y a aussi le rapport que le comité présentera à la Chambre et que la Chambre devra discuter plus ou moins longuement. Pour toutes ces raisons on peut dire que la session peut encore durer une quinzaine de jours.

Toutefois, il faut dire que cette semaine on a fait des progrès assez appréciables. Après une discussion, moins longue qu'on ne l'avait prévu, on a enfin disposé hier du budget.

Il reste maintenant plusieurs autres mesures ministérielles plus ou moins contentieuses et des crédits de différents départements.

La fin du débat sur les résolutions budgétaires a été très peu animée et n'a guère été prolongée.

L'honorable M. Bennett a annoncé des modifications à sa résolution budgétaire relative à l'importation des périodiques américains. Les nouveaux droits seront comme suit: pour les périodiques contenant moins de 20 p. c., d'annonce il n'y aura pas de droit; pour ceux qui contiennent plus de 20 p. c. jusqu'à 30 p. c. les droits seront de 2 cents par copie; pour ceux contenant plus de trente pour cent, le tarif sera de cinq cents.

Le premier ministre a aussi annoncé que les périodiques non reliés entreront en franchise sous le tarif britannique et les autres d'après le tarif intermédiaire. Les périodiques comiques et les journaux contenant un supplément illustré de caricature seront sujets à un droit de 15 sous la livre.

Le chef de l'opposition, l'honorable M. King, fit remarquer à ce sujet que la première résolution tarifaire du gouvernement sur les périodiques constituait pratiquement un embargo sur l'effort étranger. M. King estime qu'il ne faut pas mettre d'entrave à la diffusion de la pensée. La pensée, dit-il, est cosmopolite. Le gouvernement ne saurait mettre une frontière à l'expansion des efforts littéraires en imposant ainsi des droits sur l'immigration des publications étrangères.

M. King fait aussi remarquer que cette mesure serait injuste pour les auteurs canadiens puisqu'il est admis que plusieurs de nos auteurs ont à vendre leur production aux publications américaines. Si le gouvernement canadien impose des droits trop élevés il y a danger que les éditeurs américains refusent la collaboration des auteurs canadiens.

Cela ne veut pas dire cependant que le chef libéral soit hostile à mettre au ban certaines publications étrangères. Il veut même aller plus loin que le premier ministre à qui il conseille de commencer par bannir certaines publications canadiennes. Le chef de l'Opposition fait aussi remarquer que si c'est l'intention de créer de nouveaux revenus en imposant ces droits il n'atteindra certainement pas son but puisque les frais de perception seront plus élevés que le rendement des nouveaux impôts. M. King ne croit pas non plus que la circulation des périodiques canadiens augmente en conséquence.

Le chef de l'Opposition ajoute que le principal motif du gouvernement est d'empêcher la publicité commerciale des Etats-Unis de pénétrer au Canada. Est-ce que le gouvernement peut empêcher les canadiens de se rendre compte que les prix sont plus bas aux Etats-Unis qu'au Canada ? demande M. King.

Cette déclaration du chef de l'Opposition a mis fin au débat sur les résolutions budgétaires. Il ne reste plus qu'à adopter le bill mettant en vigueur les modifications tarifaires.

L'honorable M. Alfred Duranleau, ministre de la Marine, fait ensuite adopter un bill mettant en vigueur la convention signée à Londres le 5 juin 1930 pour la protection de la vie humaine en haute mer.

La Chambre a adopté en toute vitesse huit bills de divorce hier soir. Aussi rapidement que le président pouvait en donner lecture, ils étaient approuvés sans discussion.

Un bill dont le parrain, M. B E. Lawson, conservateur de York Ouest, n'était pas présent en Chambre, a été discuté. Il s'agissait d'accorder une charte fédérale à la "Service Loan and Finance Corporation". Quelques députés ont prétendu que la lettre du bill accordait à la compagnie le pouvoir d'exiger un intérêt s'élevant à 17 ou 18 pour cent sur ses prêts. Finalement le bill a été lu et renvoyé à la fin de la liste des bills privés.

Lorsque la Chambre se réunit en comité des subsides pour étudier les crédits du ministère des postes, on discuta longuement une question de tenue des livres. La somme incluse dans les crédits pour les frais d'imprimerie s'élève cette année, à $490,000 alors que le chiffre indiqué pour l'exercice financier terminé avec mars dernier était de $865,823. L'honorable M. Pierre Veniot soutient que cette apparente réduction laisse la Chambre sous une fausse impression. La marge de $375,623 a été votée depuis que le nouveau gouvernement est au pouvoir comme crédit supplémentaire.

L'honorable M. Arthur Sauvé assure que la somme de $375,623 est une somme accumulée au cours des récentes années. Le gouvernement actuel a décidé que cette somme devrait être votée et il a à cette fin présenté l'item dans ses crédits supplémentaires.

M. C.-E. Ferland, député libéral de Joliette, a déclaré que la distribution à domicile de la poste, à Joliette, pour laquelle l'ancienne administration libérale avait voté de l'argent et qui avait été approuvé par arrêté ministériel, n'a pas été accordée. Le ministre des Postes a promis d'étudier la question.

L'honorable M. P. J. Veniot, ancien ministre des Postes, soulève la question des renvois des maîtres de poste, dans les provinces et fait à ce sujet de nombreux commentaires.

A onze heures, la Chambre s'ajourne sans encore voter de subsides au ministre des postes.

LES MUNICIPALITES NE PAIERAIENT PAS

Le projet du grand boulevard et la contribution possible des gouvernements. — Coût de $6,000,000.

Il se peut que les municipalités environnant Montréal ne soient pas obligées de payer une contribution pour la construction du boulevard métropolitain projeté. C'est ce qui se produirait si les autorités provinciales et fédérales en venaient à une entente pour la construction de cette grande artère devant traverser l'Ile entière. C'est ce que l'on vient d'apprendre à l'hôtel de ville.

D'après la loi de Québec, le boulevard, dont le coût est de six millions environ, devait être payé 85 p.c. par la cité de Montréal et le reste par les municipalités intéressées. Depuis quelques jours cependant on envisage une autre possibilité. On s'attend à la contribution du gouvernement fédéral pour l'aide aux chômeurs et pour la construction d'une route transcanadienne. On tenterait d'intéresser les autorités fédérales dans ce boulevard comme partie de la route nationale. D'après le projet, on obtiendrait trois millions d'Ottawa, un million cinq cent mille de Québec et la même somme des municipalités intéressées. On parle de même de faire contribuer par Montréal, seulement, cette somme de $1,500,000.

Incendie qui cause $20,000 de dommages

Rivière Bleue, 18.— Un violent incendie allumé par une fournaise surchauffée dans l'établissement d'Arsène Gagnon, ici, hier, a complètement détruit une manufacture de portes et châssis, un magasin de quincaillerie, les granges et un garage, pour se communiquer ensuite aux demeures de M. Charles Hubert et des demoiselles Paradis. Ces deux maisons ont aussi été rasées avant que l'incendie n'ait pu être contrôlé. Les pertes totales sont de plus de $20,000. Rivière Bleue est située dans le comté de Témiscouata.

L'observance du repos dominical à Lachine

Le chef Georges Durocher, de Lachine, vient d'adresser une lettre aux marchands locaux, attirant leur attention sur le fait que plusieurs citoyens se sont plaints à la station de police que certains magasins n'observent pas le règlement de fermeture de bonne heure, et la loi du repos dominical.

La lettre dit en particulier, que "la police sera très sévère en ce qui concerne l'observance du repos dominical et la fermeture à bonne heure; que des mesures seront prises immédiatement contre ceux qui viennent en contravention avec ces règlements."

UN TRAMWAY FRAPPE UNE AUTO, RUE RACHEL

Une des victimes est emprisonnée sous les débris de la voiture.

Un accident d'automobile qui aurait pu être fort grave est arrivé hier soir vers 9 heures, au coin des rues Rachel et Bordeaux. Un tramway Saint-Denis-Windsor a frappé un auto que conduisait M. C. Lévesque, demeurant au numéro 1684 de la rue Delorimier.

L'automobile, dans lequel s'avaient pris place MM. E. Biron, 1844 rue Dorion, A. Auvinée, 2049 rue Dorion, M. Bertrand, 2035 rue Dorion et G. Emond 1686 Delorimier, se dirigeait vers le nord sur la rue Bordeaux, A l'intersection de la rue Rachel, un tramway se dirigeant vers l'est sur la rue Rachel, frappa l'auto, dans le flanc et le projeta à quelques pieds plus loin.

On a dû briser la porte de la voiture pour parvenir à sortir M. Biron, qui était pris dans les débris. Il était inconscient. On parvint à le ranimer. Il avait quelques blessures et plusieurs contusions. Il fut transporté à l'hôpital Notre-Dame. Les autres occupants ne reçurent que de légères blessures.

SIR ALEXANDER GIBB ARRIVE A MONTREAL

L'expert anglais verra s'il y a lieu d'améliorer l'administration de nos ports.

Sir Alexander Gibb, G.B.E., autorité bien connue dans l'administration des ports, est arrivé ici, hier, dans le but de commencer une enquête personnelle sur les ports canadiens de l'Atlantique au Pacifique, à la demande du gouvernement d'Ottawa. Sir Alexander tiendra une enquête sur la possibilité de changer de système d'administration, par commission, des principaux ports du pays. Il fera aussi des suggestions, sur l'amélioration de la navigation et du transport.

Sir Alexander est arrivé à Montréal à bord du "Duchess of Atholl" du Pacifique Canadien, hier midi, accompagné de M. R. Creeman, constructeur du fameux pont Sidney. Il est immédiatement reparti pour Saint-Jean. C'est là qu'il commencera à étudier la situation.

Interrogé sur ce qu'il ferait, Sir Gibb a dit qu'il verrait le premier ministre d'abord; qu'il passerait une semaine à Saint-Jean pour aller ensuite à Halifax, revenir à Montréal, et se rendre à Ottawa, pour une conférence avec les membres du gouvernement. Il restera dans notre cité, du 20 au 30 août.

L'état des deux jeunes hommes s'est amélioré

On nous informe à l'hôpital Victoria que l'état des deux jeunes hommes, Paul Kontz, âgé de 14 ans et William Herchenropher, du même âge, tous deux de Baltimore, qui furent blessés dans un accident d'automobile à La Conception, mardi soir dernier, s'améliore sensiblement. Quatre autres jeunes gens avaient également été blessés dans cet accident, mais pas assez gravement pour nécessiter leur transport à l'hôpital. Ils furent transportés dans leurs demeures respectives à Baltimore.

L'accident est arrivé lorsqu'un groupe d'environ vingt-cinq jeunes garçons, sous la direction du révérend John Miller se rendaient au lac Baskatong, dans les Laurentides pour y passer l'été. Le trajet se faisait en autobus. Lorsqu'ils arrêtèrent à La Conception, six d'entre eux se trouvaient assis, les jambes en dehors de l'autobus. Une automobile, allant dans la direction opposée passa si près qu'elle brisa les jambes de deux des jeunes garçons.

Le docteur Henri Gagnon, de Saint-Jovite, appelé immédiatement, procura les premiers soins aux blessés, fit transporter les plus gravement blessés à l'hôpital et envoya les autres dans leurs familles.

Les jeunes Kontz et Herchenropher souffrent de fractures aux jambes.

Mgr Murray est à Montréal

L'évêque de Victoria, S. E. Monseigneur C. Murray, se trouve présentement à Montréal pour assister au grand triduum solennel en l'honneur de Sainte-Anne, qui aura lieu en l'église des Rédemptoristes, rue McCord, les 23, 24, 25 et 26 juillet prochain.

Le triduum se terminera le dimanche 26, jour de la fête de Sainte-Anne, après avoir été inauguré le 23, solennité du Très-Saint-Rédempteur.

Dimanche, S. E. Monseigneur Murray célébrera une messe pontificale. Le matin, il y aura prière spéciale en l'honneur de Notre-Dame du Perpétuel Secours et distribution de la bénédiction.

Chaque matin du triduum, il y aura des messes à 6 h., 7 h., 8 h. et, le soir, à 7 h. 30, sermon par le R. P. Philip Quinn, rédemptoriste, invité spécialement pour cette occasion.

Ceux qui n'ont pas l'occasion d'aller à Beaupré saluer leurs patronne, Sainte-Anne, pourront du moins se rendre à son sanctuaire de Montréal.

PROCHAIN CONGRES

La "Financial Advertisers' Association" tiendra un congrès à Montréal du 12 au 15 septembre. On fera un voyage de Montréal à Québec et retour sur un vapeur de la Canada Steamships Lines.

ARMSTRONG ET GAGE AVAIENT JETE UNE PAIRE DE MENOTTES DANS LE SQUARE SAINT-LOUIS

Des passants la retrouvent dans une allée et la rapportent au bureau de la sûreté. – Les fugitifs n'étaient pas enchaînés au moment de leur évasion. – Les détectives continuent de fouiller la ville, mais n'ont trouvé encore aucun indice de leur passage. – On suppose que les malfaiteurs ont traversé la frontière américaine peu de temps après leur évasion de la voiture cellulaire.

Une paire de menottes a été retrouvée dans une allée du square Saint-Louis, par des passants, hier avant-midi, et apportées au bureau de sûreté. Une enquête a révélé qu'elles avaient été jetées à cet endroit par Arthur Armstrong et Robert Gage, alias Kirkpatrick qui se sont évadés de la voiture cellulaire de la prison de Bordeaux, de bonne heure jeudi matin. Malgré les recherches les plus actives les détectives n'ont pu relever le moindre indice qui pourrait leur faire soupçonner le refuge des deux fugitifs. Une rumeur prétendait hier que l'un des évadés avait été capturé dans l'ouest de la ville, mais cette nouvelle était absolument sans fondement. Car la police est d'avis que le couple a laissé la ville aussitôt après son évasion et doit être maintenant en territoire américain.

Le gouverneur de la prison de Bordeaux, M. Napoléon Séguin, a mis complètement qu'Armstrong et Gage avaient les menottes aux mains quand ils s'échappèrent de la voiture cellulaire. On ne leur passa les menottes que pour les conduire de la prison de Bordeaux à la voiture. Une fois dans la voiture, on leur enleva les menottes.

Ainsi croit-on que Gage et Armstrong, en s'évadant, ont emporté en même temps une paire de menottes, on ne sait au juste pourquoi.

Aussitôt après qu'elles eurent été apportées à la sûreté par les passants qui les avaient trouvées dans une allée déserte du carré Saint-Louis, les menottes en question furent examinées minutieusement; on constata qu'elles étaient encore fermées et qu'elles n'avaient pas été forcées.

L'assistant inspecteur Brodeur nota qu'on ne remarquait aucune marque visible sur les menottes en question.

Tandis que la découverte de ces menottes rappelait de façon particulière l'évasion des deux prisonniers, les détectives ont continué, hier, de fouiller la ville dans tous les districts et surtout dans les quartiers interlopes dans l'espoir de trouver et mettre le grappin sur les fugitifs ou du moins découvrir quelque trace qui amènerait ensuite leur arrestation. Le signalement des évadés fut télégraphiés dans un grand nombre de localités de la province et aussi à plusieurs villes américaines. Cependant aucun indice du passage d'Armstrong et Gage n'a encore été rapporté à la sûreté.

On sait qu'ils avaient été arrêtés sur une quadruple accusation de hold up et que c'est en se rendant de la prison de Bordeaux au palais de justice subir leur enquête préliminaire qu'ils réussirent à prendre le clef des champs.

La police a donné le signalement suivant du couple: Armstrong, 16 ans, 5 pieds 3 pouces, 130 livres, teint brun. Gage, 18 ans, 6 pieds 1 pouce, 152 livres, cheveux blonds, teint clair, yeux bruns.

Feu Mme F.-A. Grothé

Nous regrettons d'apprendre la mort de Mme F. A. Grothé, née Maria Rose, décédée le 16 juillet courant à sa résidence d'été au Lac Grothé, comté d'Argenteuil. Elle était âgée de 65 ans et 6 mois, et était veuve de feu Félix-Avila Grothé, entrepreneur bien connu. Elle laisse 6 enfants Avila et Hervé, Mme Docteur Rodrigue Charlebois (née Antoinette Grothé), Mme Alfred Mercure, (née Berthe) Mme Edwin Hodge, (née Yvonne), et Mme Paul Rousseau (née Aline); 2 soeurs Mme T. A. Grothé et Mlle Elmire Rose, et plusieurs petits-enfants.

Les funérailles auront lieu à l'église, Sainte-Madeleine d'Outremont lundi à 9 heures; le convoi funèbre partira de la demeure de la défunte, 665 avenu Wiseman à 8 h. 45.

Vingt-trois nouveaux notaires

QUEBEC, 18.—Vingt-trois candidats ont subi avec succès les examens de la Chambre des Notaires; ce sont: MM. Clarence Talpis, Max Sarmese, Hector Crête, Sylva Têtreau, J. Philippe Boileau, Eusèbe Cordeau, Jean-Marie Guertin, Médard Leduc, J. Théophile Legault, Fridolin Meunier, Maurice Beauchesne, Lawrence Lands, Pierre Archambault, Thomas Le Gauthier, Roland Poupard, Nathan Fish, Rodrigue Côté, Florian Côté, Lucien Bédard, Armand Lortie, Joseph J. Girard, Réginald Lapalme et Léopold Boulianne.

RETRAITE FERMEE

Une retraite fermée pour jeunes filles, sera prêchée au couvent d'Hochelaga, par le révérend Père Lortie, O.M.I., du jeudi soir, 6 août, au dimanche, 9 août, au soir. Les retraitantes voudront bien apporter leur nécessaire de toilette et un voile blanc.

ACCIDENT DE LA RUE

Thérèse Lavigueur, 5 ans, 7411 Droiet, a été transportée hier soir vers 9 h. 35, à l'hôpital Sainte-Justine souffrant d'une fracture de la cuisse gauche que lui a infligée une automobile conduite par M. Thibaudeau, 5277 Saint-Denis en la frappant. Son état n'est pas grave.

CHUTE

En tombant hier après-midi, vers 4 heures, dans un escalier, Roger Ricard, 6 ans, 1792 rue Labreeque, s'est infligé une plaie au front et a été transporté à l'hôpital Sainte-Justine. Son état n'est pas grave.

Décès de M. Jules Deschamps

Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. Jules Deschamps, fils de M. Odilon Deschamps, décédé accidentellement le 17 juillet, à l'âge de 18 ans et 10 mois.

Les funérailles auront lieu lundi, et le service sera chanté en l'église de l'Immaculée Conception. Le départ du cortège funèbre se fera de la demeure de ses parents, 3593 rue Cartier.

EMILE GIROUX A ETE TROUVE COUPABLE DE PARJURE, A QUEBEC

Le juge Fitzpatrick le condamne à 18 mois de prison, mais l'inculpé porte sa cause en appel.

QUEBEC, 18. — L'honorable juge Arthur Fitzpatrick a rendu un important jugement, hier, dans la cause du Roi contre Emile Giroux. Ce dernier était accusé de parjure. Cette accusation avait été portée contre lui par le major Braun-Langelier, à la suite d'un témoignage rendu par Giroux en cour des Sessions de la Paix et au cours duquel il avait lancé une grave affirmation contre M. Langelier. Giroux est déclaré coupable de parjure. Aussitôt après avoir rendu ce jugement, hier midi, le juge Fitzpatrick a prononcé contre lui une sentence de 18 mois de prison.

La cause, avait été suivie avec intérêt, depuis la déclaration faite par l'accusé jusqu'à la fin du procès. Hier avant-midi, un très grand nombre de personnes étaient en cour pour en connaître le résultat. Le jugemet du juge Fitzpatrick est très élaboré.

La cause d'Emile Giroux a été portée en appel avant la fermeture des cours hier après-midi. Le juge Adjutor Rivard a fixé le cautionnement de Giroux à huit mille dollars dont quatre mille dollars de cautionnement personnel. La cause sera entendue au terme d'octobre. Dans l'intervalle Giroux restera en liberté.

DE REPENTIGNY VA AVOIR SON MONUMENT

VERSAILLES, 18. — Le projet d'érection d'un monument à la mémoire du comte de Repentigny, au Sault Sainte-Marie, fondée par lui en 1750, sera réalisé. M. Warrington Dawson, attaché à l'ambassade américaine, déclare que l'on a trouvé à Paris, un portrait du comte que l'on recherchait depuis longtemps.

Le comte de Repentigny fut officier dans l'armée française au Canada puis gouverneur général du Sénégal.

VERDICTS RENDUS HIER PAR LE CORONER

La cour du coroner a rendu hier deux verdicts de destruction volontaire dans les cas suivants: Léonie Boutin, 25 ans, qui s'est jetée dans le canal Lachine dans un moment de découragement; Joseph-B. Noonan, 31 ans, de Boston, dont le cadavre a été retrouvé dans le fleuve par la police du port; un verdict de mort naturelle dans le cas de Mme Catherine Franklin, de Saranac Lake, qui a succombé à une syncope; un de mort naturelle dans le cas de Marcel Durand, 15 ans, qui s'est noyé dans la rivière des Prairies, à Cartierville.

La Patrie

Fondée le 24 février 1879
Publiée par la Cie de Publication "La Patrie" limitée.

C.-E. Gravel, Président.
J.-H. Fortier, Vice-Président.
J.-N.-A. Perrault, Gérant et Secrétaire-Trésorier
J.-A. Gauthier, Rédacteur.

SIEGE SOCIAL:
189 rue Ste-Catherine Est - - Montréal
Téléphone: LAncaster 7121
Echange correspondant avec les différents services

Représentants:
Toronto: Albert E. Ford, 2006 Star Bldg., King St. West.
Etats-Unis: Lorenzen & Thompson, Inc.
" " Chicago: 122, Sud. Avenue Michigan
" " New-York: 19 Ouest, 46e rue.
" " Kansas City: Edifice Coca-Cola.
" " Los Angeles: Edifice New Orpheum
" " San Francisco: Edifice Kohl.
" " Atlanta: Edifice Walton.
Londres, Angleterre: F. A. Smyth, 34-40, Ludgate Hill.

ABONNEMENTS:
Edition quotidienne Canada un an..... $5.00
" " " six mois..... $2.50
" " Etats-Unis, un an.... $4.20
" " six mois.. $2.10

Service de la Presse associée. — Correspondants dans tous les grands centres de la province de Québec et du Canada. Membre de l'"Audit Bureau of Circulations"

MONTREAL, 18 JUILLET 1931

ET LE PLAN QUINQUENNAL?

Aux prises avec des difficulés intérieures dont la plus grave paraît être la persistance de la crise de chômage, ou peut-être parce que déconcertée par les rapports contradictoires émanant de diverses sources, notre population semble depuis quelque temps s'intéresser de moins en moins au plan de reconstruction socialiste dans l'U.S.R.R. Que devient le plan quinquennal du gouvernement soviétique? Une publication d'une grande autorité, l'"Esprit International" publie sur ce sujet une nouvelle étude basée exclusivement sur des données soviétiques. L'auteur, M. Jean Efremo, estime que c'est à cette source qu'on peut obtenir en somme les renseignements les plus sûrs. Les informations des visiteurs étrangers au sujet de l'U.S.R.R., juge-t-il, sont pour la plupart fragmentaires et superficielles. Ne connaissant pas ou ne connaissant qu'insuffisamment la langue du pays, ne pouvant librement communiquer avec les milieux russes suspects de ne pas être des communistes orthodoxes de la nuance Staline, ne voyant que ce que les bolchéviks leur laissent voir, ces visiteurs présentent des tableaux plus en accord avec leurs propres tendances qu'avec la situation effective du pays. D'autre part l'opinion des réfugiés russes peut à juste titre être considérée comme entachée de partialité. M. Efremoff s'est donc éclairé dans les publications soviétiques, les jugeant susceptibles de lui fournir les plus sûres données lui permettant d'apprécier la situation actuelle et de prévoir ce que le proche avenir réserve au plan quinquennal. Deux livres publiés récemment lui ont notamment offert d'utiles éclaircissements. L'un est celui de G. Grinko, actuellement ministre des finances de l'Union soviétique, intitulé "Le plan quinquennal", et l'autre, intitulé "L'U.S.R.R. dans dix ans", est de L. Sabsovitch, économiste bolchéviste notoire.

Nous passons le détail de la patiente étude que M. Efremoff a faite de ces livres et d'un grand nombre de documents officiels soviétiques pour arriver tout de suite à ses conclusions. Les affirmations des autorités bolchévistes, déclare-t-il, présentent un tableau général de la situation actuelle et future du pays des soviets, tableau dans lequel les cas particuliers d'insuccès sont voilés. D'autre part, les informations puisées dans les publications officielles, si importantes, si caractéristiques qu'elles soient pour la reconstruction socialiste de la Russie, ne permettent pas d'en déduire que toutes les réalisations et toutes les prévisions du plan quinquennal ne sont que mystification ou, tout au moins, auto-suggestion.

Bref, M. Efremoff décrit comme suit, telle qu'elle lui apparaît, la situation présente et prochaine du plan quinquennal ainsi que la répercussion qu'il en prévoit :

Il paraît bien difficile d'espérer, se basant sur ces informations, que l'avènement du bien-être général en Russie soit aussi sûr et aussi proche que les dirigeants soviétiques veulent le faire accroire. Les informations officielles que nous avons reproduites ne donnent pas la conviction que les conditions matérielles et morales, indispensables à un épanouissement non éphémère de l'industrie et de l'agriculture, existent effectivement dans l'U. R. S. S. Le peuple russe paraît ne devoir attendre de la "quinquennale", du moins dans un avenir plus ou moins proche, que labeur et fatigues, que nouveaux vampires gouvernementaux, que déboires et misère.

Mais d'autre part, il serait téméraire de conclure des échecs partiels ou des demi-succès de la "quinquennale", signalés par les publications soviétiques, que le gouvernement bolchéviste sera incapable d'exercer une influence marquante et même décisive sur le marché mondial. Il pourra probablement déverser sur ce marché une très grande quantité de produits de l'agriculture et de l'industrie soviétique. Leur qualité laissera, peut-être, fort à désirer; mais leurs prix de vente défieront toute concurrence. En condamnant le peuple russe au dénûment, le gouvernement soviétique pourra exporter une quantité de marchandises suffisante pour bouleverser le marché mondial et rendre la crise économique, avec toutes ses conséquences politiques et sociales, plus aiguë que jamais.

Et ici — last but not least — il convient de ne pas perdre de vue que les branches de l'industrie qui ont été le plus développées sont précisément celles qui peuvent être rapidement adaptées aux besoins de la guerre: métallurgie, construction de machines et de moteurs (aviation), construction de tracteurs (tanks), chimie (guerre chimique), etc. La vieille règle des Etats-Majors dit que la meilleure manière de se défendre est d'attaquer, surtout, peut-on ajouter en ce qui concerne les Soviets, lorsque l'agression contre laquelle ils veulent se défendre est imaginaire. Si l'on peut douter des résultats purement économiques de la "quinquennale", il paraît incontestable que celle-ci augmentera la puissance militaire de l'U. R. S. S. dans une mesure formidable.

Il est plus qu'improbable que la "quinquennale" assure le bien-être du peuple russe dans un "paradis communiste". Elle peut irrémédiablement compromettre ce'ui des peuples "bourgeois" dans les pays "capitalistes".

MOTOCYCLETTES

La motocyclette est l'auto des gens de peu de moyens, et elle n'a une grande vogue qu'en Europe. En 1930, il y avait en service, dans le monde entier, 2,750,578 motocyclettes sur le continent européen. Dans toutes les Amériques collectivement, il n'y en avait que 131,709. Mais on en comptait 725,000 en Allemagne, 633,000 dans le Royaume-Uni, 427,000 en France et 105,000 en Italie. Tous ces chiffres sont tirés d'un relevé fait avec un soin minutieux par le ministère du Commerce des Etats-Unis pour l'utilité de l'industrie américaine, qui est par la même occasion informée des perspectives que lui offrent les différents pays pour l'exportation.

Au Canada, suivant ce relevé, il ne parait y avoir eu l'année dernière en service que 9,421 motocyclettes. Ce chiffre modique ne surprendra personne. La motocyclette est une voiture essentiellement économique, et l'économie n'est pas la vertu dominante des Canadiens, non plus que des Américains. Dans notre pays, ceux qui ont les moyens d'acheter une motocyclette achètent généralement une automobile, qui coûte évidemment plus, mais donne aussi un meilleur rendement, tant utile qu'agréable.

COSTUMES DE BAIN

Après les costumes de bain de Lachine qu'une vieille ordonnance municipale prescrivait plus élaborés que ne l'admet la mode moderne, c'est au tour des costumes de bain de Toronto de jouir d'une soudaine notoriété. Il y a quelques jours, dans la Ville-Reine, une femme était traduite en correctionnelle sous l'accusation d'avoir volé un costume de bain. Ayant examiné le corps du délit, le juge déclara que l'accusée avait eu de la chance en étant pincée avant de l'avoir endossé, car autrement elle eût été arrêtée sur un autre chef d'accusation parce qu'il s'en fallait de beaucoup que le costume couvrît du cou jusqu'aux genoux.

Or il est avéré qu'à Toronto, un règlement prescrivait que pour se baigner dans un lieu public, il fallait être couvert depuis le cou jusqu'aux genoux. Mais ce règlement a été révoqué l'année dernière et remplacé par un autre qui décrète seulement que les costumes de bain devront être suffisants pour empêcher un étalage immodeste du baigneur ou de la baigneuse.

La nouvelle loi est-elle plus ou moins prude que l'ancienne? Cela dépend des interprétations, qui varient suivant les tempéraments. Mais une question se pose maintenant: Est-ce que la déclaration de ce président du tribunal correctionnel crée une jurisprudence sur un point qu'il n'était pas appelé à juger, et s'ensuit-il que, suivant son interprétation, le nouveau règlement, ainsi que l'ancien oblige les baigneurs et baigneuses à porter des costumes les couvrant depuis le cou jusqu'aux genoux? S'il en était ainsi, le nouveau règlement n'aurait rien changé, et possiblement ne changerait pas davantage l'habitude qu'avaient les baigneurs de suivre la mode sans se préoccuper des édits municipaux.

En tout cas, le costume de bain cause des vicissitudes à Lachine et à Toronto, dont Montréal a la veine d'être dispensé puisque notre ville ne possède aucun endroit où l'on puisse se baigner en public.

DES ENQUETES NUISIBLES

L'enquête ordonnée par la Chambre des Communes dans l'affaire de la "Beauharnois Power" se terminera probablement sans qu'elle puisse entendre les deux témoins qui auraient pu lui donner des explications importantes. On a vu jusqu'ici comment les promoteurs de cette entreprise avaient été obligées ou s'étaient cru obligés de dépenser de fortes sommes pour éliminer tel personnage ou obtenir l'influence de tel autre. Mais au point où en son aujourd'hui les choses, il faudrait obenir les témoignages de trois sénateurs pour compléter le dossier. Or, d'après la Constitution, le Sénat est strictement indépendant de la Chambre des Communes, et une enquête ordonnée par cette dernière n'oblige pas les sénateurs à comparaitre comme accusés, mis en cause ou simples témoins, devant les enquêteurs. Dans l'enquête de la Beauharnois, le Sénat a décidé de laisser ses membres libres de témoigner si cela leur paraissait désirable ou nécessaire. Mais des trois sénateurs que la commission voudrait entendre, il y en a un qui de son gré offre de répondre à ses questions, il en est un autre qui se dit dans l'incapacité physique de témoigner, et le troisième fait connaitre sa détermination de ne se soumettre pas à une autorité inférieure. Pour forcer les récalcitrants à parler, il faudrait remplacer l'enquête parlementaire commencée par une enquête royale, devant un juge ou un tribunal chargé de pouvoirs particuliers par un vote du Parlement. C'est un exemple de plus de l'insuffisance des enquêtes parlementaires lorsqu'il s'agit de vider une accusation d'abus, de péculat, ou de mauvaise administration. Dans la plupart des cas ces enquêtes aboutissent à des rapports sans valeur judiciaire et sans autorité. Elles coûtent beaucoup d'argent, remuent un peu de boue, éclaboussent quelques réputations, donnent des aliments aux préjugés, sans jamais faire triompher la justice par l'application de sanctions sévères. Dans le cas qui nous occupe, la Chambre des Communes aurait été mieux avisée d'ordonner une enquête royale ou de passer outre aux insinuations d'un député radical. De l'enquête qu'on a tenue, il ne résultera probablement aucun bien, mais il s'ensuivra certainement des conséquences nuisibles. Le crédit des entreprises industrielles du Canada en souffrira, et l'on entendra les communistes clamer que les politiciens s'entendent pour étouffer la vérité. Est-ce là l'objet que M. Gardiner voulait obtenir?

(L'"Evénement", Québec).

BREFS COMMENTAIRES

On ne se perd pas réellement dans la jungle. Un chasseur qui avait mystérieusement disparu à Ragoun, Birmanie, a été retrouvé à l'intérieur d'un énorme python.

Les criminalistes américains de passage à Montréal réprouvent le supplice du fouet que nous appliquons aux criminels. On peut soutenir qu'il serait mieux de rétablir le pilori.

M. Deachman, interprète de l'invisible Ligue des consommateurs, peut maintenant se mettre à chercher comment il pourra jouer un rôle devant la nouvelle Commission du tarif.

Un cultivateur de Lindsay, Ont., affirme que le lait que lui donne une vache en une semaine entière vaut seulement un dollar. Il ferait bien de la changer pour une vache laitière.

Au point de vue de l'exportation, dit le "Free Press" de Winnipeg, on aurait été aussi bien de ne pas construire le chemin de fer de la baie d'Hudson. C'est ce que, dans l'est, on a toujours prétendu.

POUR LA JEUNESSE

Le "Droit", Ottawa. — Que la nécessité d'organiser la masse de notre jeunesse masculine s'impose dans notre région, c'est un fait indéniable. Pour aider nos jeunes gens à faire la transition redoutable de l'école à la vie du monde, pour leur permettre la continuation de leur développement physique, intellectuel, moral et religieux, pour les protéger contre les dangers de leur âge, et du milieu, pour les garder sous l'influence d'une puissante action catholique, créons et multiplions les oeuvres de jeunesse catholique masculine, sachons y consacrer notre temps, encourageons-les, fournissons-leur les ressources financières requises.

* * *

RUINEUSE ABONDANCE

Le "Canada". — En se fondant sur l'état des cultures au 1er juillet, le département américain de l'Agriculture estime que la récolte de froment aux Etats-Unis s'élèvera cette année à 869,013,000 boisseaux, 5,583,000 boisseaux de plus que l'an dernier et 47,000,000 de boisseaux de plus que la moyenne des cinq dernières années. Et cela bien que l'étendue des emblavures cette année ait été de 2,851,000 acres inférieure à celle de l'an dernier, soit 57,669,000 et 60,520,000 acres respectivement.

Avec pareille abondance chez ses voisins et concurrents, les maux du producteur de blé canadien ne sont pas près de finir. — E. T.

* * *

CONTRE LE NEPOTISME

Le "Droit", Ottawa. — Le Bureau des Commissaires municipaux va recommander au Conseil de ville l'adoption de la clause suivante: Aucun chef de département ne pourra nommer un parent, employé dans son propre département à moins d'avoir la sanction du Bureau des Commissaires. C'est une sage mesure. Les chefs des départements municipaux, si elle était définitivement adoptée, n'y perdraient rien, mais y gagneraient beaucoup. Ils s'éviteraient ainsi la critique du public s'ils venaient à faire entrer, dans leur département, un parent. Cette clause d'autre part, couperait court à une forme de népotisme municipal. Nous ne voyons pas pourquoi le Conseil ne l'approuverait point.

* * *

MODERATION NECESSAIRE

Le "Soleil", Québec. — Notre population, moins éprouvée que celle des Etats-Unis et de maints centres canadiens, souffre cependant assez pour que tous les pouvoirs publics s'intéressent à son sort. Nous avons actuellement des travaux municipaux à exécuter. Il est clair que le maire et les échevins cherchent, par tous les moyens à employer le plus de monde possible, soit en diminuant l'usage des machines, soit en répartissant l'ouvrage par équipes qui feraient demi-temps ou quart de temps. Car, il ne s'agit pas, ici, pour l'ouvrier, de faire de gros salaires, mais de vivre. La nécessité de vivre l'emporte sur toutes les autres exigences. Mais une difficulté semble surgir: la diminution des salaires pour distribuer à un plus grand nombre les travaux à exécuter. Les Unions en tiennent pour 40 cents de l'heure; le maire et plusieurs échevins proposent 30 cents. Il appartient aux Unions de décider maintenant si l'offre de la ville, comme mesure d'urgence, est acceptable. Nul doute que celles-ci réfléchiront sérieusement. Nous n'avons pas de conseil à leur donner, et nous savons qu'elles doivent sauvegarder un principe qui leur est cher. Il s'agit pour elles de savoir si, avec les capitaux dont dispose la cité, on peut faire travailler autant de monde à 40 cents qu'à 30 cents. S'il est vrai que de très dures nécessités s'imposent à bien des familles menacées de misère, il serait peut-être sage d'accepter un compromis. Dans tous les cas, le problème qui se pose, pour la ville, est des plus difficiles. Nous prions tous les intéressés de ne pas se porter à des menaces et à des violences et de discuter sagement avec les autorités, de façon à en venir à une entente, dans la paix et la concorde. Un des délégués, hier, déclarait que, "quand on voit souffrir la femme et les enfants, on voit rouge." Nous comprenons ce sentiment d'exaspération, mais il vaut mieux transiger dans le calme et la réflexion que dans le bruit et le tumulte.

UNE CONFERENCE QUI SERAIT FRUCTUEUSE

Décisions du Congrès international du Travail à Genève. Les heures de travail.

GENEVE, 18. — Après une session de trois semaines, la conférence internationale du travail a clos ses travaux qui portaient sur trois questions:

Age minimum d'admission des enfants au travail dans les professions non industrielles; durée du travail dans les mines de charbon; revision partielle de la convention sur le travail de nuit des femmes.

Sur le premier point, la conférence a fixé les grandes lignes d'un questionnaire que le Bureau international du travail adressera aux Etats membres, les réponses de ces derniers devant servir à l'élaboration d'un texte de réglementation, et a décidé que la question serait inscrite à l'ordre du jour de la prochaine session.

La conférence a décidé que la journée de travail sera de sept heures quarante-cinq dans les mines de houille et de lignite souterraines, avec soixante heures supplémentaires par an pour les premières et soixante-quinze heures normales pour les autres. Quant aux mines à ciel ouvert, la durée de travail reste à huit heures avec dix heures normales supplémentaires par an. Ce projet établi pour trois ans pourra être modifié par suite.

CONFERENCE DE TECHNICIENS

La revision partielle sur le travail de nuit des femmes visait à exclure du champ d'application de la convention les personnes occupant un poste responsable de direction et ne participant normalement à aucun travail manuel, et à admettre la possibilité, dans certains cas exceptionnels, de substituer à la période nocturne de 22 heures à 5 heures, durant laquelle le travail féminin est interdit, une autre période de 23 à 6 heures.

Mais la majorité des deux tiers n'ayant pas été obtenue, aucune modification n'a été apportée à la convention existante.

Enfin, on a décidé de soumettre au Conseil d'administration du B. I. T. tout un programme relatif à la crise économique. Il comporte notamment la convocation d'une conférence de techniciens afin de coordonner les systèmes nationaux de placement et l'étude par la Commission spéciale du Conseil des programmes généraux des migrations et de mise en valeur des terres inexploitées.

L'UNION DOUANIERE AUSTRO-ALLEMANDE

L'Autriche s'efforcera d'entretenir d'amicales relations avec tous ses voisins.

VIENNE, 18.—Le cabinet Buresch s'est présenté au Nationalrat.

Sa déclaration ministérielle est aussi brève que réservée. Elle ne s'étend un peu que sur les mesures de réforme financière qui viennent d'agiter si profondément l'opinion autrichienne.

Le passage relatif à la politique étrangère contient les formules rituelles du genre:

— L'Autriche s'efforcera de cultiver soigneusement d'amicales relations avec tous ses voisins, s'appliquera à en entretenir de bonnes avec les grandes puissances et entretiendra particulièrement la vieille amitié française qui l'unit au Reich allemand, le plus précieux élément de la politique extérieure autrichienne.

L'ANSCHLUSS

En ce qui concerne le projet d'union douanière austro-allemande qui, dit le chancelier, "a attiré sur notre petit pays l'attention et, en partie, la suspicion de l'étranger", M. Buresch, constatant que la Cour de justice de La Haye est saisie de cette question, déclare ne pas estimer opportun de l'évoquer dans la déclaration gouvernementale.

La déclaration insiste aussitôt après sur les traités de commerce à conclure avec les voisins, prend acte avec une chaleureuse reconnaissance de l'initiative du président Hoover dans la question des dettes et des réparations et remercie également l'étranger pour l'aide récente apportée à la situation économique de l'Autriche.

LE PRINCE IMPERIAL A. WESSEN EN EUROPE

Le fils de l'empereur d'Ethiopie visiterait prochainement les capitales européennes.

ADDIS-ABEBL, 18 juillet. — Le prince impérial d'Ethiopie, Asfaou Wessen, fils aîné de l'empereur Hailé Cellassié, se rendrait prochainement en Europe qu'il visiterait en s'arrêtant successivement dans les principales capitales; comme le fit son père, alors ras Tafari, en 1924.

Le but de ce voyage serait uniquement d'instruire le futur empereur d'Ethiopie et de le mettre directement en contact avec la vie européenne. Son absence durera environ six mois.

Le prince Asfaou Wessen est âgé de 16 ans. Il parle couramment le français, qui lui a été enseigné par des professeurs français attachés au gouvernement éthiopien. Au récent couronnement de l'empereur d'Ethiopie, les ras l'ont reconnu comme héritier du trône et lui ont prêté serment de fidélité.

EN FEUILLANT NOS ARCHIVES dans "LA PATRIE" IL Y A 40 ANS D'EXACTS

SAMEDI, LE 18 JUILLET 1891

Une lugubre statistique.—Le nombre des accidents qui se sont produits pendant l'année fiscale écoulée sur les divers réseaux ferroviaires de New-York a été de 1,004 dont 317 accompagnés de morts d'hommes.

On a empêché de débarquer, hier, à New-York, 21 Juifs russes au Barge Office, parce que les autorités croyaient qu'ils seraient à charge au public.—Ils seront promptement renvoyés à bord des navires qui les ont amenés.

Les récoltes dans le district de Trois-Rivières, apprend-t-on ont une belle apparence.

L'ACADEMIE DECERNE TROIS GRANDS PRIX

10,000 francs à M. Raymond Escholier, 5,000 à M. Henri Pourrat; 10,000 à M. Georges Hardy.

PARIS, 18 juillet. — L'Académie française a décerné son grand prix de littérature (10,000 francs) à M. Raymond Escholier; le grand prix du roman (5,000 francs) à M. Henri Pourrat; le grand prix Broquette-Gonin (10,000 francs) à M. Georges Hardy, directeur de l'Ecole coloniale.

M Raymond Escholier, qui est depuis 1913 conservateur du musée Victor-Hugo, après avoir été secrétaire de la direction des beaux-arts, est l'auteur d'un certain nombre de romans. "Cantegril" (histoire d'un bistrot auvergnat) a obtenu en 1921 le prix Femina.

M. Henri Pourrat est un écrivain régionaliste qui, dans des romans remarquables et sains comme "Gaspard des Montagnes", décrit et chante son Auvergne natale, dans une langue savoureuse.

Le prix décerné à l'éminent directeur de l'Ecole coloniale, M. Georges Hardy, est pleinement juetifié par les qualités qu'il a montrées et les services qu'il a rendus lorsqu'il était directeur de l'instruction publique au Maroc. L'Académie des sciences morales et politiques lui avait attribué, en 1923, le prix Reinach pour ses "Eléments d'histoire coloniale".

Les lettres que nous recevons

Cette colonne est consacrée aux brèves correspondances que nos lecteurs nous adressent. Nous nous réservons le droit d'abréger les communications qui seraient trop longues pour être publiées in extenso. Toutes les lettres doivent être accompagnées du nom et de l'adresse dont la publication est laissée au choix de l'auteur.

LES CARRIERES DU NORD DE LA VILLE

Montréal, 16 juillet 1931.

Monsieur le Directeur,

Vous avez publié dans votre journal du 15 juillet 1931, à la page 2, 2ème colonne, un article ayant pour titre "Les carrières dans le nord de la ville".

Dans le corps de cet article, vous avez écrit entre autre chose, ce qui suit: "Et M. Boissonneault de demander comment M. Bray et ses collègues, qui peuvent trouver des argents pour toutes sortes de travaux, n'en trouvent-ils pas pour exproprier les carrières de Saint-Edouard".

Je n'ai jamais prononcé les paroles qui me sont attribuées. Je me suis levé au milieu de l'assemblée précisément pour protester contre les critiques injustes que l'on adressait à l'administration municipale actuelle. Je déclarai en plus que ce n'était pas en portant des accusations générales contre l'administration qu'on obtiendrait des faveurs.

Les libéraux fanatiques qui critiquent l'Exécutif devraient avoir au moins le courage de prendre leurs affirmations gratuites à leur compte.

Je n'ai rien à faire ni de près ni de loin avec la cave du député fédéral de Saint-Denis.

Pour ma part, j'ai suggéré qu'on aille en délégation auprès de l'Exécutif pour formuler notre requête. Je maintiens que c'est la seule façon de procéder.

Je suis également d'avis, comme je l'ai dit à l'assemblée que si l'administration actuelle, après avoir considéré la requête des résidents autour de la carrière Saint-Etienne peut se rendre à notre demande, elle le fera avec empressement. Montréal, n'a jamais eu une administration d'aussi bons hommes d'affaires que celle qui nous gouverne. Les travaux exécutés et en voie d'exécution dans l'intérêt général de toute la ville, font foi de mon affirmation.

Comme vous me prêtez des paroles qui ne sont pas miennes, je vous prie de publier cette lettre en signe de rétractation.

Votre tout dévoué,
J. A. BOISSONNEAULT.

FOTIALITES

Madame porte le pot de fleurs et la petite, le bébé:

—Maman, je ne puis plus porter Baby... prends-le et donne-moi le pot de fleurs.

—Tu es fou... et si tu le laissais tomber!

Harpagonnet, qui est borgne, se présente, l'autre soir, dans un cinéma et demande une demi-place.

—A quel titre, une demi-place? lui demande le caissier.

—Parce que je ne regarde que d'un oeil!

—Et comment va l'ami Durand?

—Ah! le pauvre homme, il est enfin débarrassé de ses longues souffrances

—Oui, mais cela ne me dit pas si c'est lui qui est mort ou bien sa femme!

REGIME DE TABLE

—Ah! et puis, non! J'en ai assez de ton sale régime; après tout, le médecin ne me l'a pas recommandé à moi!

—Excuse-moi, mais, comme nous sommes mariés sous le régime de la communauté!

—Tu n'est qu'un fieffé coquin! La dernière fois tu nous as vendu du faux ivoire!

—Est-ce ma faute si les éléphants se font mettre de fausses dents?

A bon chat, bon rat

Salomon et Lévy sont invités à un grand dîner. Au moment de prendre place, Salomon se penche vers son ami.

—Il y a sur la table de splendides cuillères en argent. J'en emporterai une comme souvenir.

—Ne fais pas cela, malheureux. On le remarquerait, car j'en ai déjà glissé une dans ma chaussure.

Salomon est très ennuyé, car la cuillère le tente de plus en plus. A la fin du repas il a une inspiration.

—Messieurs et dames, dit-il pour vous amuser quelques instants, je vais avoir l'honneur d'exécuter devant vous une expérience de prestidigitation. Regardez bien. Je prends cette cuillère et je la glisse dans ma poche. Elle disparaît et vous allez maintenant la retrouver dans le soulier de mon camarade Lévy!

ROULEZ VOS CIGARETTES

Le Rugby vous donne une valeur exceptionnelle pour votre argent.

Chaque paquet de 10c contient assez de tabac doux, odorant, savoureux, pour 25 cigarettes. Papiers à cigarettes gratuits avec chaque paquet.

TABAC à cigarettes RUGBY

IMPRESSION ... PHOTOGRAVURE

SERVICE RAPIDE * TRAVAIL DE QUALITE

QUOIQUE le prix mérite considération, la qualité du travail et le service sont toutefois deux facteurs plus importants encore.

Le Département des Impressions de La Patrie s'est toujours efforcé de donner entière satisfaction à sa nombreuse clientèle.

Notre personnel ne compte que:

Des typographes, des pressiers et des relieurs possédant à fond leur métier.

Des artistes et des photograveurs expérimentés dont le travail est toujours apprécié.

Des publicitaires avertis sachant donner à leurs copies le ton et l'allure les plus appropriés au sujet traité.

Prompte et soigneuse attention apportée à tout imprimé — du plus modeste au plus élaboré.

RELIURE
RÉGLAGE
RÉDACTION
TRADUCTION
DESSIN
ETC.

APPELEZ LANCASTER 3121*

UN DE NOS REPRESENTANTS IRA VOUS VOIR

La Patrie

DÉPARTEMENT DES IMPRESSIONS
180, RUE STE-CATHERINE EST, MONTRÉAL

DANS LE MONDE DE L'AUTOMOBILE

COMMENT ON APPRECIAIT L'AUTO AUTREFOIS

La Woodstock Sentinel-Review se demande dans quel monde étrange nous serions s'il n'y avait pas d'automobiles. Il rappelle aussi qu'il y a une couple de décades seulement, la Législature d'Ontario discutait sérieusement le droit aux automobiles de se servir de toutes les routes ou bien d'utiliser les routes après le soleil couché. On rappelait les détails du débat, à la Législature, le 2 avril 1906 pour montrer comment les législateurs du temps envisageaient la question de l'automobile. Un bill, au sujet des règlements d'automobiles, était alors devant la Chambre. Le proposeur de la mesure prétendait que les règlements étaient loin d'être assez sévères.

Il serait impossible d'arrêter l'automobile, déclara le premier ministre Whitney, mais la loi pourrait être changée. Le premier ministre fit remarquer de plus qu'il ne serait pas bon de permettre à certaines municipalités de désigner certaines routes pour l'usage des autos. Il démontra comment un conducteur d'automobile, qui désirerait passer dans une autre municipalité, serait exposé à une vexation sans fin.

M. Graham: — maintenant le Très honorable George P. Graham— a dit que tout le monde voulait conduire sur les meilleures routes. Une loi, qui pourrait servir, devrait être applicable. Les automobiles sont ici pour rester et pour rester sur la grande route.

M. Little a favorisé les restrictions pour l'usage des routes après le coucher du soleil "parce que les chevaux étaient effrayés par les lumières aveuglantes". M. W. K. McKnaught a maintenu le droit des automobilistes comme de tout autre sujet britannique à se servir des routes. Parce qu'il y a quelques écervelés qui font du 30 ou 40 milles à l'heure, ce n'est pas une raison pour imposer des restrictions aux autres, a-t-il dit.

NOUVELLE COMPAGNIE AU CANADA

La Stewart Motor Corporation de Buffalo annonce l'organisation de la Stewart Truck Corporation of Canada Limited avec bureaux et usine à Fort Erie, Ontario. L'usine fonctionne depuis deux semaines et les commandes arrivent rapidement pour des produits Stewart "fabriqués au Canada."

FAIT CURIEUX

Savez-vous qu'il est assez curieux que la compagnie Austin est la seule fabricante de voitures qui fasse elle-même ses amortisseurs de chocs. Peut-être aucun autre amortisseur de chocs ne peut endurer les chocs de la petite voiture.

MOTEURS A L'HUILE

Les enthousiastes du moteur Diesel parient que le moteur à l'huile, inscrit dans la course d'Indianapolis, sera au nombre des voitures qui finiront. Si l'on peut réaliser ceci, ce sera un événement.

VICTIMES DES VEHICULES

Un fait qui devrait faire réfléchir, c'est qu'au cours des six dernières années, près de 10,000 enfants ont été tués par des automobiles aux Etats-Unis. Le danger des accidents n'appartient pas seulement aux nouveaux conducteurs. C'est presque le contraire parce que les nouveaux conducteurs sont généralement assez nerveux pour être de précaution. Neuf des dix tués l'an dernier par des automobiles étaient des victimes de conducteurs de plus d'un an d'expérience. Les conducteurs, entre 25 et 54 ans, ont été cause de 60 pour cent du total des accidents.

PASSE-TEMPS POPULAIRES DANS LA SOCIETE

(1) Mlle NORA GORDON, à cheval sur son poney de polo, "Sweetheart", au club d'Egliton. (2) Mme Wm ROSS, épouse du propriétaire du "Lismere" de New-York et membre de l'équipage photographiée à la roue du fameux yacht. (3) Mlle IRENE BROWN, Mlle MARXINE WRIGLEY et Mlle MARIO DE LA HOOKE, de Toronto, à bord du "Lady Somers" au cours d'un voyage aux Antilles.

LES DANGERS DE LA COURSE DES MOTEURS

Ils sont exposés dans un rapport de la Hupp Service Bureau. — Contre le "racing" du moteur.

WINDSOR, 18. — Peu de propriétaires réalisent les effets désastreux causés par la course (racing) excessive du moteur, particulièrement si la voiture est au stationnement, dit le rapport du Hupp Service Bureau.

"Il n'y a pas d'avantages dans la course du moteur lorsque la voiture est arrêtée, dit le rapport, parce que le fonctionnement à grande vitesse ne peut être substitué par la course du moteur. Plusieurs propriétaires et quelques mécaniciens font souvent la course du moteur pendant que la voiture est à l'arrêt afin de la réchauffer suffisamment pour la conduite. Il arrivera même qu'un mécanicien fera la course du moteur à une vitesse excessive dans le bt de découvrir si l'ajustement du carburateur a été bien fait. Certaines voitures peuvent aller à 60 milles à l'heure en grande vitesse pendant que le moteur fonctionne à environ 3,000 ou 3,300 révolutions par minute. Cependant, ce même moteur, alors qu'il fonctionnera sans poids, ira jusqu'à 4,000 et même 5,000 révolutions par minute.

L'activité extraordinaire des pièces du moteur, lorsqu'on le fait fonctionner sans poids, la grande énergie de chaleur créée par cette accélération rapide et peu ordinaire, ainsi que l'impossibilité probable du système de refroidissement de tenir le pas avec la rapidité du moteur peuvent provoquer des résultats désastreux. On peut, par exemple, constater des pistons ou des cylindres abîmés par un tel traitement.

Si se fait en petites ou en seconde vitesse fait en petiteou en seconde vitesse, peu de propriétaires réalisent que la gazoline sert à un taux dépassant de beaucoup le maximum en grande vitesse.

AUX FUNERAILLES DE M. ELPHEGE DEPOCAS

Ces jours derniers à l'église Saint-Louis de France, ont eu lieu les funérailles de M. Elphège DePocas, décédé à Saint-Zotique de Soulanges, le 30 juin dernier. La dépouille mortelle précédée de deux landaus de fleurs quitta son domicile pour se rendre à l'église paroissiale où le service fut chanté par M. l'abbé J. O. Valiquette, assisté de M. J. M. Lemire, P.S.S., comme diacre et M. l'abbé Paul Contant, comme sous-diacre.

La chorale sous la direction de M. J. Leprohon, rendit la messe des morts de Yon. MM. Jos. Audette, A. Ducharme, M. A. Michel, A. Vaillancourt, étaient les solistes. M. David touchait l'orgue.

Le deuil était conduit par son frère, M. Emile DePocas, avocat, M. Lucien DePocas, son oncle, MM. C. A. Vadeboncoeur, Marcel Vadeboncoeur, avocat, ses neveux.

On remarquait dans le cortège: MM. J. H. Lalonde, A. Z. Lalonde, Nap. Lalonde, G. E. Masson, A. Prieur, J. A. Prieur, O. DePocas, W. DePocas, Z. Labrosse, L. Bélanger, L. Lafortune, L. C. Masson, le docteur E. G. Asselin, Adolphe Prieur, Wilfrid Pilon, avocat, T. V. Brossard, N.P., G. E. Fournier, avocat, A. Casavant, J. E. Prieur, N.P., A. Dagenais, S. Gariépy, R. Lauzon, L. Legault, A. Bonin, E. Morin, H. Trickey, L. Chaumette, Sam. Blackmayer, A. Lalonde, E. Tremblay, A. Langlois, L. Chapdelaine, C. E. Ménard, C. Hamel, docteur J. R. Lazure, F. A. Duckett, T. Bonin, Clovis Dagenais, R. Trempe, J. R. Roy, J. A. Richer, J. A. Lamy, A. Lalonde, J. A. Bernier, D. Urgel, G. Lalonde, Wilfred Lévesque, Paul Lévesque, Lucien Huot, André Chêné, N.P., B. Poirier, R. Marcil, R. Corbeil, G. A. Chagnon, Henri Chapdelaine, J. R. Chapdelaine, G. Masson, L. Lauzon, Louis Corbeil, J. A. Legris, C. A. Gobeil, Camille Martel, H. Lacroix, F. X. Forgues, Alfred Bouillon, A. Pagé, Henri Hains, avocat, J. H. Beaulieu, G. E. Dorais, P. Henrichon, A. Lapointe, J. O. Monette, H. J. Gagné, avocat, C. A. Valierand, L. P. Lafond, J. H. Blouin, J. B. Séguin, Paul Gadbois, G. Richer, J. H. Brossard, Alpha Fournier, A. Duckett, J. J. Johnson, Victor DePocas, et autres.

Offrandes florales: M. et Mme G. E. DePocas, ses sœurs, Loedivа, Yvonne, Aurore et Jeanne, Charles Arthur, Marcel et Françoise Vadeboncoeur, Fleurette Trickey, famille Lucien DePocas, Mme S. Duckett, J. A. Duckett, docteur E. G. Asselin, Mlle H. Asselin, M. et Mme S. Lalonde, M. et Mme H. J. Gagné, M. Adrien Dubreuil, M. et Mme Arthur Bernier, M. et Mme L. Vaillancourt, M. et Mme Alex. Langlois, M. et Mme R. Lauzon, M. C. P. Lefebvre, M. et Mme Geo. Marsan, Mlle Martel, M. et Mme J. J. Johnson, M. Léonold Houlé, et les Interprètes du Presbytère en fleurs, Geracimo frère, Mlle A. Allard, G. P. L. Brien, Mlle Berthe Lacroix, M. et Mme Wendel Johnson, Juge L. A. Rivet, Arcade, Alcide et Emile Boissonneault Aimé Chaussé, M. et Mme Y. Bellisle, les employés de la maison Lewis Bros., Ltd., MM. Alpha Fournier, A. Bonin, F. X. Forgues, J. O. Deserres, Louis Choquette, Louis Précourt, L. P. Lafond, W. Prévost, Dr J. Lazure, L. Saint-Denis, R. Pagé, L. Dissennette, docteur R. Plamondon, L. Rotella, P. Allard, dentiste, L. Trépanier, E. Poitras, M. Rousseau, O. Major, R. Ouimet, A. L. Benoit.

Offrandes de messes: Mlles DePocas, famille J. J. Trickey, le docteur et Mme René Côté, famille L. H. Masson, Mlle Gougeon, succursale N.-D. de Bonsecours, A. C. F., M. et Mme J. H. Lalonde, Lou a Lalonde, Mlle C. Bélanger, Mme A. Bougie, Mlle A. Lalime, M. et Mme W. DePocas, Mlle Marg. Rawson, Kate Trickey, M. et Mme Ulric Bastien, Mlle A. Gagnon, Mlles R. et J. Riopelle, M. et Mme Charles Archambault, Mlle Marg. Petras, famille Nap. Lalonde, Mlle Lise Savoie, M. Oswald Chaussé, Mlles Boisvert, M. et Mme Joseph Prieur, M. et Mme F. Langlois, Mme Jos. Casavant, Mlle Celinie Marier, Mlles A. et M. Séguin, M. et Mme J. R. Chapdelaine, Mlles Michon, M. et Mme Philion, Mlles Archambault, Mlle Rita Hémond, Mlle M. Paquette, famille C. E. Ménard, famille Wilfrid Lévesque, Mlle M. C. Callum, Mlle Y. Fortin, M. Albert Jetté, famille Narcisse Langevin, famille Sam Glackmayer, M. et Mme Marcel Gabard, Mlle H. Dumesnil, Mme Alphonse Prieur, Mlle A. DePocas, Mme Z. Labrosse, Demers Gagné, Mlle I. Côté, Mme E. Darneault, M. et Mme William Bougie, de Edmonton, Alta.

Sympathies: Son Honneur le maire de Montréal, Mme F. X. Lavigueur, M. et Mme A. Blais, Mme Emile Labrosse, M. Ez. Labrosse, M. et Mme W. Lamothe, Mlles A. et E. Langlois, Simonne Lacroix, Mme Alfred Lalonde, M. et Mme Allard, M. et Mme E. Aubertin, Lucette Geary, Mlles Boisvert, M. et Mme A. Blanchard, Mlles Mendous, Amies des anciennes élèves de Marchand, M. et Mme E. Lacroix, M. et Mme W. Lalonde, Lambert Archambault, Mlles M. et E. Besner, M. et Mme Eugène Dubuc, Mlle G. Marier, M. Roger Larivière, J. Raymond, Carmel, Albert Savard, M. et Mme Hector Charland, Béatrice Benoit, Mlle Louise Prieur, Lalonde, Alice Carrière, Mme J. A. Beaudry, M. et Mme Lomer Lafortune, M. et Mme Alex. Prieur, Fernande Bissonnette, M. et Mme Hildège Legault, M. et Mme Charles DePocas, Mlle M. T. Larsenеur, Mme J. D. Roy, Mlle M. B. Roy, Mme René Riendeau, M. et Mme Jean Jacques Rousseau, famille Richard Provost, Mlle L. Dupuis, M. et Mme Alphonse Savoie, M. et Mme Henri Couture, M. et Mme Yvan Dorval, M. et Mme Ovide Renaud, Mme R. Marcil, Mlle L. Lefebvre, Mlle Elz. Allard.

Télégrammes: M. l'abbé Ernest Marsan, curé de Saint-Basile le Grand, M. et Mme William Bougie, de Edmonton, Alta; M. et Mme L. P. Golbeut, Valleyfield, M. et Mme Henri Bougie, Lancaster; Mlle Riopelle, Sainte-Agathe des Monts; M. et Mme Elphège Patenaude, Hawkesbury, famille Chouinard, Côteau Landing; M. Charles Gaudet, Thetford Mines, M. et Mme Arthur DePocas, Lambton.

Jugement d'un écrivain anglais sur Giraudoux

LONDRES, — Dans une publication littéraire, le "John O'London's Weekly", un écrivain anglais, M. W.-L. Middleton, vient de consacrer un article à Jean Giraudoux.

Il écrit ceci:

"Certains disent quelquefois de Giraudoux qu'il deviendra un des membres intelligents de l'Académie française... En atendant, c'est un homme de sa génération: le premier écrivain français de marque qui ait joué au football".

Une fibre précieuse

La science a réussi à trouver une utilisation multiple du kapok, ce duvet six fois plus léger que le coton et protégeant également bien contre la chaleur et le froid.

Depuis quelques années on voit figurer en proportion croissante dans les statistiques d'exportation des contrées tropicales une matière relativement nouvelle, le kapok, dont l'industrie moderne est parvenue à tirer des emplois bien curieux.

Le japon se présente sous l'aspect d'une bourre d'un blanc nacré aux fibres assez courtes que l'on pourrait confondre avec d'autres duvets végétaux, si l'on ne constatait de suite sa qualité la plus frappante: une invraisemblable légèreté; il pèse six fois moins que le coton. Les fibres ou filaments sont de petits tubes creux formés par une pellicule extramince d'huile solidifiée. Cette composition entraine deux conséquences extrêmement précieuses; le kapok est absolument imperméable à l'eau; un paquet de filements de kapok peut être immergé pendant plusieurs semaines dans l'eau — douce ou salée — sans présenter la moindre trace d'imbibition. Par suite la moisissure et la putréfaction qui se développent toujours dans les textiles sensibles à l'humidité n'ont aucune prise sur le kapok.

FACULTE DE FLOTTER

Aux qualités ci-dessus, le kapok joint celle de pouvoir porter dans l'eau sans s'immerger un poids trente à trente-cinq fois supérieur au sien. Et si au lieu de prendre une matière inerte et dense, vous prenez un être vivant, homme ou animal, ce coefficient peut dépasser 150 fois le propre poids du kapok. Autrement dit, un homme de 75 kiloks flottera aussi bien avec un gilet de kapok de 500 grammes autour du corps qu'avec une bouée de liège de 15 kilos — le liège portant environ cinq fois son propre poids.

Autre particularité: les insectes n'aiment pas cette matière; elle semble même leur être funeste. Si l'un d'eux s'introduit dans une balle de kapok, non seulement il ne s'y nourrit pas, mais encore on le retrouve au dépaquetage, mort et parfaitement conservé.

Enfin, la plus précieuse qualité du kapok est peut-être sa très faible conductibilité. Infiniment plus léger que la laine, il est beaucoup plus chaud et possède la propriété symétrique de protéger du rayonnement de la chaleur extérieure. Un gilet ou un manteau doublés de kapok protégeront des plus grands froids; une coiffure doublée de kapok garantira de toute insolation.

OUATIERS

La fibre du kapok provient des gousses ou capsules d'un groupe d'arbres des régions tropicales, les bombacés, communément les fromagers, ainsi appelés en raison de la consistance molle et spongieuse de leur bois. On les appelle aussi "ouatiers", ou "faux-cotonniers". Ce sont des arbres qui atteignent facilement 12 mètres de haut et 2 mètres de circonférence. On les rencontre dans toutes les contrées chaudes, en Malaisie particulièrement, aux Indes anglaises, en Cochinchine, au Tonkin, au Togo, au Sénégal et à la côte d'Ivoire.

Les arbres de 7 à 8 ans donnent en moyenne 400 capsules contenant 58,000 graines. Ils en donnent d'ailleurs déjà dès la deuxième ou troisième année. A ce moment, le rendement varie de 200 à 500 capsules donnant de 1 kg 500 à 5 kilos de fibre sèche.

Les fibres, après avoir été mises hors des fruits, sont séparées de leurs graines à l'aide d'égraineuses, puis soumises à un battage à la suite duquel le kapok est pressé sous forme de balles pour être livré au commerce.

Il fut longtemps impossible de carder le kapok à cause de la brièveté et de l'inconsistance de ses fibres. On arrive maintenant à faire du kapok cardé sans mélange d'autre textile, en nappes de largeurs et d'épaisseurs variables. On parvient même à le filer à et faire des tricots, ou des étoffes à trame plus ou moins serrée. On peut l'utiliser pour les vêtements, la chapellerie, les engins de sauvetage, la literie, les articles de sport; en faire des couvertures chaudes, légères et imperméables; en revêtirr l'intérieur des malles ou caisses que l'on veut préserver des insectes et de l'humidité, etc...

UN MUSEE ESPAGNOL D'OBJETS TRAGIQUES

La République met sous séquestre les instruments qui servirent aux attentats contre le roi.

MADRID, —Au château royal de Madrid, dit-on, a été constitué, par le roi d'Espagne, un musée des attentats commis contre sa personne. Il y a là tous les instruments, toutes les armes, tous les engins qui servirent à perpétrer les tentatives d'assassinat contre le roi aujourd'hui exilé: la bouteille de lait avec laquelle on tenta de l'empoisonner, lorsqu'il était âgé de huit mois; le couteau qui servit à un fou alors qu'Alphonse XIII avait 9 ans; le revolver dont s'arma, en 1913, en plein Madrid, Sanchez Alegre. De l'attentat de 1905, commis à Paris, le roi étant assis aux côtés de M. Emile Loubet, il existe le squelette du cheval éventré. De l'attentat qui faillit coûter la vie au jeune couple royal, le jour même de son mariage, on a conservé les restes du bouquet de la reine, brûlés par la bombe.

La République espagnole mettra-t-elle aussi sous séquestre ces tragiques souvenirs pour en faire une propriété nationale?

FEU Mme C. DUFAULT

BERTHIERVILLE, 17. (Du corr. de la "Patrie").—Ces jours derniers ont eu lieu, au milieu d'un grand concours de parents et amis, les funérailles de Mme C. Dufault, épouse de feu Alexis Morel, décédée à l'Hospice du Sacré-Coeur, à l'âge de 79 ans et 10 mois.

Les porteurs étaient MM. Isaac Grégoire, Henri Pagé, Pierre Brissette, Narcisse Gervais, La bannière était portée par MM. Jos. Savignac et A. Goulet.

La levée du corps fut faite par M. le chanoine H. Désy. Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé Joseph Pelletier, assisté de MM. les abbés Az. Poirier et J. Grégoire, comme diacre et sous-diacre.

Portaient les rubans de la bannière: Mmes Edgar Laurence, Chs. Crandchamp, A. Dubois et J. Houle.

Elle laisse pour pleurer sa perte: Trois enfants, une religieuse, Soeur Marie Augustin, Soeur Ste-Anne, en mission à St-Jérôme, Mme Aubuchon, de Berthier et M. Antonio Morel, marchand de St-Lin.

RÉSERVES D'OR DES 2 MONDES

Le précieux métal semble converger vers les Etats-Unis et la France. — La frappe des pièces d'or en France. — Une émission de billets provoque une hausse de prix, constamment.

Depuis quelque temps, la question de l'or semble agiter les deux mondes. A en croire les milieux intéressés, deux pays, les Etats-Unis et la France, attireraient à eux la plus grande partie des réserves mondiales en métal précieux, de sorte qu'il y aurait en ce moment chez eux une véritable pléthore, alors que les autres nations verraient sans cesse s'appauvrir leur encaisse métallique. Pour beaucoup, la crise économique que nous subissons résulterait de cette situation. Pour remonter à son origine, il faut se rappeler que durant la période de dépréciation du franc, nombre de spéculateurs ont accumulé des crédits au dehors, dans les pays où la monnaie était stable. Ils ont ainsi acquis à Londres et à New-York des crédits dont la valeur a atteint plusieurs centaines de millions de livres sterling et de dollars. Or, lorsque la monnaie française a été stabilisée à la fin du second semestre de 1926 et que la confiance a été rétablie, ces crédits à l'étranger ont commencé à être prudemment rapatriés en devises d'abord, en or ensuite; ils le sont aujourd'hui dans de plus fortes proportions, rien de plus.

En ce qui concerne particulièrement la France, à une égale quantité d'or importée répond toujours une quantité correspondante de billets; il se produit alors une inflation, génératrice de la vie chère! Pour préciser les choses, rappelons que l'encaisse métallique de la Banque de France s'est accrue, en 1930, de près de 12 milliards, après avoir grossi de 9 milliards 1-2 en 1929. Les importations d'or ayant comme contre-partie une émission de billets, nous assistons donc à un gonflement continu de la circulation de ceux-ci, qui sont passés dans le même temps de 68 milliards 1-2 à près de 78 milliards, soit un accroissement de quelque 10 milliards, tandis que le total des engagements à vue de la Banque de France a progressé de 37 à 99 milliards, donc à peu près autant que l'encaisse.

Tout naturellement, on a proposé de réduire le nombre des billets en circulation, en reprenant la frappe de l'or. A priori, nous ne voyons pas trop en quoi la situation serait modifiée par cette mesure. Evidemment, la loi monétaire de 1928 prévoit la frappe libre des monnaies d'or, mais en attendant, la Banque de France a seule le droit d'obtenir la frappe des monnaies légales.

Mais supposons que le système entre en vigueur et que le public puisse échanger ses billets contre des pièces d'or du nouveau modèle. Que va-t-il se passer? Beaucoup assurent que le chapitre "circulation" du bilan de la Banque de France se dégonflera et que l'encaisse diminuera d'autant; tout cela est fort possible, mais ne changera rien, sinon les moyens de paiement. Au lieu de voir uniquement des billets comme aujourd'hui, on verra partie billets, partie pièces d'or.

Le plus grave inconvénient de la mesure sera avant tout la thésaurisation de l'or. Il y aurait alors réduction correspondante des instruments monétaires en circulation. Cette thésaurisation sera-t-elle suivie d'une réduction du chiffre global de la circulation en billets et louis et d'une baisse consécutive des prix? C'est plus que douteux. Bien souvent, presque toujours, une émission successive de billets provoque une hausse des prix; mais il n'est pas exact de dire qu'une diminution en entraine la baisse; tous les exemples de déflation à l'étranger montrent l'erreur d'une pareille conception. Y aurait-il, d'autre part, réduction des moyens de paiement? Absolument pas. A un niveau de prix donné, une thésaurisation de pièces d'or aurait pour contre-partie immédiate une nouvelle émission de billets par le canal de l'escompte. La situation n'aurait pas changé et le niveau des prix resterait le même. On épilogue beaucoup sur cette formation des prix, mais c'est là un phénomène complexe qui dépend d'une foule de facteurs: salaires, impôts, prix des transports, taux d'escompte, change en période d'instabilité monétaire, etc... Il n'y aurait aucun avantage à une circulation intérieure d'or: ce ne serait qu'un luxe qui n'accroîtrait tout simplement que de fâcheuses convoitises.

UNE EXPOSITION DE CACHET HISTORIQUE

La bibliothèque de Napoléon et de Marie-Louise à la Bibliothèque nationale.

BERLIN, 18.—A la Bibliothèque nationale, en présence, notamment, de l'ambassadeur de France, M. de Margerie, a été ouverte une exposition de la bibliothèque de Napoléon et de Marie-Louise. Cette bibliothèque qui aurait été, paraît-il, ignorée jusqu'à présent, même des connaisseurs, doit prochainement être mise en vente. Il y a tout lieu de croire que cette vente n'est pas sans rapport avec les difficultés des Habsbourg. La bibliothèque comprend trois mille volumes, dont une partie seulement sont exposés. La plupart sont magnifiquement reliés en maroquin rouge et portent soit le blason en or de Napoléon, soit le double blason de l'empereur et de Marie-Louise. Il y a de nombreux classiques français, latins, italiens, allemands, des ouvrages historiques, des récits de voyage, des livres sur Paris à l'époque impériale et toute une série d'ouvrages de circonstance, souvent très rares, sur Napoléon, Marie-Louise et le roi de Rome.

On assure que des offres auraient été faites à Paris pour la cession à la France de cette bibliothèque, qui constitue un souvenir historique de premier ordre. Si elle n'est pas acquise par la France, elle sera vraisemblablement dispersée.

UNE NOUVELLE HUILE A AUTOMOBILE QU'ON MET SUR LE MARCHE

Des experts américains présentent aux vendeurs locaux, l'huile Sunoco raffinée au mercure.

Une huile à automobile, raffinée à l'aide de procédés nouveaux et exclusifs, une huile qui permet un millage plus considérable, développe peu de carbone, n'encrasse pas les moteurs, tel est le produit que vient de mettre au point, après des années de recherches, d'essais et d'expériences, la Sun Oil Company. C'est ce que déclaraient, hier, à une réunion générale des vendeurs de cette compagnie pour les districts de Montréal, Québec et Ottawa, tenue à l'hôtel Mont-Royal, trois experts américains, de Philadelphie, MM. Ludlow Claydon, ingénieur en chef de la Sun Oil; M. H. Leister, gérant général de la division Motor Products et Guy Pierce, vice-président de William et Cunningham.

Il fut d'abord souligné au cours de la première causerie, donnée par M. Claydon, que les qualités particulières de cette nouvelle huile à moteur Sunoco étaient dues aux procédés particuliers à cette compagnie. Les chimistes et les ingénieurs de la Sun Oil, après des années et des années de travail, ont réussi à produire une huile libre de toute impureté, grâce au raffinage au mercure, méthode qui est exclusivement employée par cette raffinerie et que protègent de nombreux brevets. Le conférencier décrivit dans ses phases techniques la fabrication de la nouvelle huile.

M. Leister, qui lui succéda, expliqua nettement les propriétés particulières de l'huile Sunoco. Selon lui, cette huile donne une lubrification parfaite, instantanée, à toutes les températures et assure toujours un glissement régulier du piston. Il attira ensuite l'attention sur le fait que cette huile n'encrasse pas les moteurs parce que l'infime quantité de carbone qu'elle dégage est chassée par le tuyau d'échappement.

M. Pierce conclut la série des conférences en soulignant que le 1er août prochain la Sun Oil inaugurerait une vigoureuse campagne d'annonce pour faire connaître aux automobilistes la valeur exacte du nouveau produit. Il prédit un succès assuré à cette campagne, "parce que, dit-il, nous dirons tout simplement ce qu'est la Sunoco, sans restriction ni exagération. La vérité dans l'annonce, acheva-t-il, c'est la clé du succès."

Les nombreux vendeurs qui ont assisté à cette réunion en sont certainement partis convaincus de la valeur de l'huile à moteur Sunoco, grâce aux explications très claires et détaillées, données par des experts de premier plan.

UN AVION SE CONDUIT MIEUX QU'UNE AUTO

Ce fait semble indiscutable pour des hommes comme Lindbergh.

PARIS, 18. — Du "Matin": — Lindberg, qui est maintenant colonel, prépare, paraît-il, le raid Amérique-Japon. Et cette fois-ci il a l'intention d'emmener un passager, ou plutôt une passagère, sa femme. Le comte de Sibour, qui en moins de sept jours vient touristiquement de relier Paris à l'Asie, voyage aussi en compagnie de son épouse. Et dans les écoles qui préparent au brevet de pilote on compte en France un certain nombre d'élèves en jupes, mais oui, madame!

Il est plus facile de conduire un avion que de tenir le volant d'un auto. C'est indiscutable et si l'aviation comporte des risques, le métier de chauffeur, voire celui de piéton, n'est pas toujours rose. L'aviation a passé la période des tâtonnements pour entrer dans l'ère pratique et d'ici à quelques années on comptera des centaines d'avions appartenant à des particuliers. Pourquoi considère: les gens qui volent comme des insensés ou des phénomènes? Il y a des centaines d'hommes d'affaires qui utilisent la voie des airs comme moyen normal de communication. Ils ont, je vous assure, le cerveau bien en place. Mais ils peuvent se tuer, direz-vous? On peut aussi en sortant de chez soi recevoir un pot de fleur sur le crâne, c'est aussi dangereux qu'une chute d'avion!

Guy LAUNAY.

FAMEUSE TAPISSERIE QUE L'ON VA PRETER

La France enverra la tapisserie de Bayeux en Angleterre. — Des objections.

PARIS, — Il est grandement question d'une Exposition d'art français à Londres au début de 1932. Les journaux anglais se réjouissent tout particulièrement de voir la fameuse tapisserie de Bayeux, "un des plus grands trésors d'art in the world", exposé à la Royal Academy; un des conservateurs a déclaré que les autorités françaises étaient consentantes et seraient entièrement responsables de l'emballage et du transport maritima en Angleterre" qui aurait lieu à la fin de l'année. Jamais auparavant la précieuse tapisserie n'avait quitté la France, depuis Odo, évêque de Rayeur, demi-frère de Guillaume le Conquérant, il y a plus de huit cents ans.

PAS PRETEUSE

Or, l'Angleterre, chez qui nous porterions ainsi, en risquant tant de dangers, la fleur de nos collections, a pour principe absolu de ne jamais prêter les oeuvres appartenant à ses musées. On songerait, paraît-il, à charger ce règlement.

La Revue de l'Art propose de subordonner notre décision à la réciprocité.

En effet, le transport de chefs-d'oeuvre, comme nos Watteau entraine de graves problèmes d'assurance pour la traversée de la Manche. Nous sommes entièrement de cet avis: "pas de politesse unilatérale." D'autant qu'à une époque où l'on encourage tant le tourisme, cette "exportation" de nos richesses est contraire aux efforts faits pour attirer les étrangers chez nous et fait assez maladroite. Mieux vaut attirer les Anglais à Bayeux et au Louvre que de leur envoyer nos chefs-d'oeuvres à domicile.

LA SOUPLESSE D'UN HUIT. L'ECONOMIE D'UN QUATRE.

NOUVEAU PLYMOUTH

Fabrication Canadienne

À POUVOIR FLOTTANT et ROULEMENT LIBRE

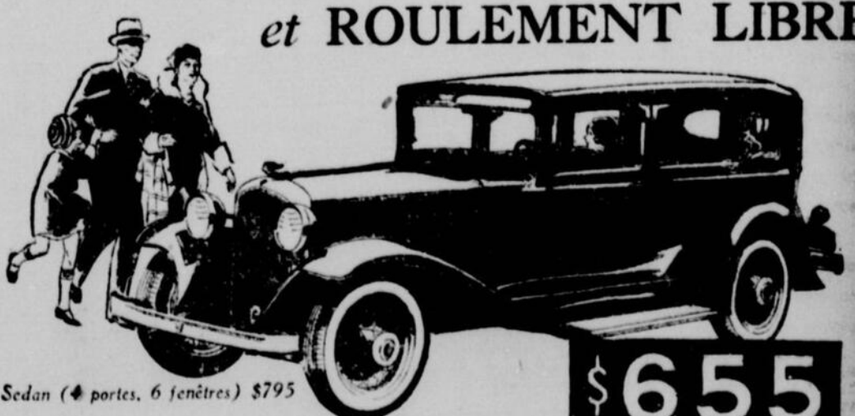

Sedan (4 portes, 6 fenêtres) $795

$655

et plus, f. à b. Windsor, Ontario, comprenant cinq roues de broche et l'équipement régulier de la fabrique (taxes et transport en plus).

UN DÉFI

Au Domaine des Autos aux Plus Bas Prix

LE NOUVEAU PLYMOUTH est le défi des ingénieurs de moteurs Chrysler au domaine entier des autos aux prix les plus bas.

"Pouvoir Flottant" — la découverte récente exclusive au Plymouth, laquelle élimine les vibrations du quatre cylindres — défie tous les quatre désuets et les six à prix modiquer, grâce à son débit uniforme de force motrice.

Le pouvoir flottant donne réellement la souplesse d'un huit et l'économie d'un quatre.

Le Plymouth défie son moteur à freinage éprouvé de 56 forces, lequel développe des vitesses garanties de 65 à 70 milles à l'heure et un élan du point d'arrêt à 40 milles à l'heure en 9.7 secondes.

Le Plymouth défie son roulement libre — cette impressionnante particularité des autos de grands prix qui permet de glisser littéralement au milieu des encombrements. Vous pouvez changer à n'importe quelle vitesse avant sans débrayer.

Le Plymouth défie avec une nouvelle transmission facile. Vous pouvez passer de la seconde vitesse à la grande et revenir en seconde, à une allure jusqu'à 45 milles à l'heure, sans aucun choc des engrenages, même avec le roulement libre enrayé.

Le Plymouth défie avec ses freins hydrauliques internes s'égalisant automatiquement et à l'abri des éléments — les plus simples et sans supérieurs sous le rapport de la sécurité et de la souplesse.

Le Plymouth défie avec son châssis surbaissé — une particularité de voitures de grands prix qui donne un centre de gravité beaucoup plus bas.

Le Plymouth défie avec ses carrosseries de sûreté en acier, scientifiquement fermées — non seulement les plus sûres mais aussi exemptes de vibrations et permanemment silencieuses.

Le Plymouth défie avec un auto de dimensions régulières — le plus spacieux dans la catégorie des autos aux prix les plus bas.

Le Plymouth défie avec des formes entièrement nouvelles — d'une beauté captivante.

La supériorité du Plymouth attire votre attention. Voyez-le. Conduisez-le. Faites-y une promenade.

"FABRIQUE AU CANADA POUR LES CANADIENS".

NOUVEAUX BAS PRIX. Roulière utilitaire, $655. Roulière avec siège d'urgence, $760. Coupé utilitaire, $715. Coupé avec siège d'urgence, $775. Coupé transformable, $825. Sedan 4 portes, $795. Tous prix f. à b. Windsor, Ontario, comprenant cinq roues de broche et l'équipement régulier de la fabrique (taxes et transport en plus).

VOYEZ LE NOUVEAU PLYMOUTH PRESENTEMENT A L'ETALAGE

MODERN MOTOR SALES LTD., 1400, RUE DORCHESTER OUEST, MONTREAL, QUE.

JARRY & JARRY, 6413, BLVE ST-LAURENT, MONTREAL, QUE.

NANCEKIVELL MOTORS LIMITED, 2077-79 rue Ste Catherine Ouest, Montréal, Qué.

Le bas prix de l'auto HUPMOBILE n'est nullement l'indice de sa valeur réelle. Conduisez simplement un Hupmobile à roulement libre — et comparez-le à tout auto de son prix ou approchant!

HUPMOBILE POSSEDE MAINTENANT UNE USINE A WINDSOR, ONTARIO, UTILISANT DES MATERIAUX CANADIENS . . . UTILISANT LA MAIN-D'OEUVRE CANADIENNE . . . SERVANT LES ACHETEURS CANADIENS.

DISTRIBUTEURS

MORELAND MOTORS LIMITED

Immeuble Forum, 2325, Ste-Catherine Ouest — Poste de service 3035, rue St-Antoine

"NOUS CROYONS QUE LE HUPMOBILE EST LE MEILLEUR AUTO DE SA CLASSE AU MONDE"

Le Royaume des Femmes

ENSEMBLE DERNIER CRI

LES ENSEMBLES demeurent la note supérieure de l'élégance. Celui-ci, d'une composition des plus récentes, se traite en crêpe satin noir avec des applications en crêpe satin rose pâle. La silhouette est finement dessinée par la veste légèrement cintrée, entourée de pointe de crêpe rose, appliquées au cordonnet. La jupe incrustée au bas du corsage, s'orne de plis plats cousus sur une longueur de 10 centimètres. Elle est taillée légèrement en forme. Le corsage est plat et porte deux chevrons de crêpe rose, à la taille est originalement appliqué un bouquet en même tissu. La bande des pointes en bordure de la jaquette est cousue intérieurement point avant ou bien en piqure. Puis on rabat les pointes sur le dessus de la veste, on les bâtit et on exécute le cordonnet en soie de Chine ou en soie d'Alger. Les autres applications dessinées, sur le crêpe rose sont découpées puis bâties sur le corsage et cernées d'un point de cordonnet.

SUR LA VIE

Les femmes ont une nouvelle occupation: celle de chercher la manière d'occire leur mari. Les sentiments deviennent vifs, l'imagination est fertile et la jalousie naît avec promptitude. Il faut donc aviser. La résignation n'est plus de mode. L'exaspération est reine.

On tire le revolver de son sac et vite, la balle part transperce et anéantit.

Mais le revolver est pour le meurtre de luxe. Il n'y a que les belles dames qui peuvent aller en acheter un. Que dirait-on d'une malheureuse, habillée sans recherche, qui viendrait demander un revolver? On démasquerait tout de suite son mobile... Il y a donc le vitriol, mais il tend à disparaître, parce que son usage n'est pas courant. Il faut s'en servir le jour où on l'a préparé, parce qu'on ne peut tenir un bol de vitriol prêt, sans éveiller la curiosité du conjoint.

—Qu'est-ce qu'il y a dans ce bol, chérie?

—Oh! rien, mon trésor...

—Mais encore?... cela se boit?

—Oh! non... ne le bois pas, mon bijou, tu te ferais du mal... c'est pour nettoyer les cuivres.

—Chère petite femme qui ne veut pas que son mari ait du bobo.

Le pétrole, il y a quelque temps était d'un grand secours. On enarrosait le cher chéri, endormi, celui qu'on a épousé par amour, et on y mettait le feu...

Mais ce pétrole sentait trop mauvais.

Enfin, une charmante dame a trouvé mieux.

—Mon chéri, aujourd'hui, tu auras des pommes frites que tu aimes tant.

—Chic... que tu es mignonne..

—Et puis, ce n'est pas tout.. tu auras encore des beignets d'ananas que tu adores...

—Que tu es bonne, ma chérie..

Monsieur attend, se délectant d'avance de ses plats favoris. L'odeur de la friture se répand. Les beignets se dorent. Ils sont au chaud sur un plat. Les pommes de terre, coupées en bâtonnets, sont prêtes à être jetées dans la graisse bouillante.

—Dis donc, Emile, cette employée de magasin, tu sais...

—Non, je ne sais pas ?

—Ne fais pas l'innocent... c'est celle qui te regarde avec des yeux doux...

—Je ne comprends absolument pas ce que tu veux insinuer...

—Je n'insinue pas... je constate simplement... il y a une femme qui...

—Ne dis pas de bêtises... Les beignets ont l'air délicieux et...

—Ne change pas la conversation... je me moque des beignets.

—Allons, un peu de calme... et ne donne pas libre cours à une jalousie sans cause.

—Sans cause!... Menteur!

Et la poêle, avec la graisse en folie et la femme en furie, coiffa le chef du malheureux qui avait fait un mariage d'amour.

C'est déplorable, et le mariage d'amour est un article très décrié. Rien ne vaut le mariage association entre deux coeurs froids. Il peut arriver alors que les deux conjoints, découvrant leurs qualités réciproques s'éprennent l'un de l'autre et s'assurent ainsi une existence charmante où les "faits divers" n'auront rien à enregistrer. Ainsi soit-il.

Claude SABATIER.

Si tu veux ?

Un jour que nous serons las de tout sauf de nous-même nous nous en irons très loin si tu m'aimes dans quelques pays enchanteurs et sans promeneurs. Nous laisserons fleurir en nous de très simples bonheurs, nous nous délivrerons des sourires de commande, et nous laisserons tomber ce masque d'apparat.

Sur le mur tapissé de lierre ou les rosiers montants, l'été fera éclore une odorante fresque. Nous baignerons nos yeux dans les verts feuillages, et ces mêmes sites feuillus nous les admirerons le soir sous le clair de lune.

Du matin jusqu'au soir nous serons seuls nous suffisant l'un à l'autre. Dans notre charmante solitude à deux nous serons heureux infiniment, ayant entre nous une telle communion d'idée que nous comprendrions sans échange de paroles.

Nous serons alors très gais oubliant le passé, savourant le présent sans songer à l'avenir, enfin ne nous souvenant guère de ce qui sera pas nous.

Si tu veux.

AMHI.

Villa Beau Site.

L'Art Culinaire

SOUPE A L'OIGNON. — Faites fondre du beurre ou de la graisse et faites rôssir un oignon haché fin, ajoutez une forte pincée de farine, que vous laissez frire avec l'oignon. Mettez la quantité d'eau nécessaire pour votre bouillon, sel et poivre; faites bouillir cinq minutes; passez le bouillon et trempez votre soupe sur des tranches de mie de pain.

Sagesse de la Mer

Mer féconde en sagesse, ô divine éloquence
Qui prêches par la voix des flux et des remous,
Et sur chaque rocher répètes dans chaque anse
Le cri perpétuel que Dieu pousse vers nous!

Gloire du mouvement, si calme en ta démence,
Tu sais et tu nous dis que tout effort est vain,
Et toujours ta sereine âpreté recommence
Le monstrueux labeur qui n'aura pas de fin!

Sans terme, et bien longtemps avant l'aube des vies,
Tu labourais déjà l'inutile devoir,
Mouvant pour les mouvoir les forces asservies
A l'ordre impérieux de toujours se mouvoir.

Sous l'éblouissement du ciel ou sous la brume,
Sans but, depuis les temps et jusqu'au fond des temps,
Tu soulèves le bloc des eaux blanches d'écume,
Contre la lune errante et les astres latents.

Et toujours, sur l'écueil, la falaise ou la grève,
Ayant la fonction de vivre infiniment,
Tu vas, Léviathan servile, et vas sans trêve,
Ame inerte en un corps de rage et de tourment.

Colère sans colère, inconsciente orgie
De la toute-puissance impuissante à jamais,
Tu projettes l'effort de ta masse élargie
Sans mouiller un seul brin d'ajonc sur les sommets.

Jusqu'où ? Pour quoi ? Par quoi ? Force ineffable et sourde ?
Tu ne comprends pas plus que nous pourquoi l'on vit,
Mais tu vis, et s'il faut qu'une tempête sourde,
Ta vie est là, terrible et rauque, qui sévit.

— O colosse stupide! O ma soeur! O ma mère!
Je ne permets qu'à toi d'affirmer mon néant,
Mais tu peux le crier à mon âme éphémère,
Car le nain que je suis comprend ton cri géant.

Parle à l'atome, ô toi qui grondes dans l'espace!
Eternel désespoir, parle au frêle martyr!
Toi qui nous précédais, parle à celui qui passe!
Toi qui demeureras, parle, je vais partir.

Porte-voix de la mort, hurle ma destinée!
Dis-moi l'inanité du triomphe et du deuil;
Mes voeux, disperse au vent leur poussière vannée.
Je t'aime et te bénis d'insulter mon orgueil!

Devant ta majesté, j'ai compris ma misère;
J'ai méprisé mon mal devant ton vaste ennui;
Et près de ton néant sublime et nécessaire,
J'ai pu toucher le mien sans m'éplorer sur lui!

EDMOND HARAUCOURT.

AUX CHAMPS

Yvonne était assise devant la maison, sous le pommier dont les fleurs tombaient. Le gazon, autour d'elle, était couvert de leurs fins pétales, et parfois l'un d'eux en passant, s'accrochait aux cheveux de la jeune femme. Elle ne les rejetait pas, mais, au contraire, courbait la tête sous cette bénédiction du printemps.

—Je vous aime, petites fleurs de pommier, disait-elle. Nous avons vu s'épanouir et passer vos soeurs, celles des roses amandiers, des cerisiers, des pruniers; maintenant, c'est votre tour. Tombez, en nous laissant votre coeur, la promesse féconde de vos fruits. Mais vraiment, je deviens lyrique, acheva-t-elle tout haut, avec un rire clair qui fit apparaître, à l'une des fenêtres du rez-de-chaussée, le visage interrogateur de son mari; ne t'étonne pas, André, je parle aux fleurs de pommier; pour un peu, je ferais des vers! Vois-tu, c'est ce beau jour ensoleillé qui me grise.

— Je m'en réjouis, ma petite femme; ta gaîté, c'est mon bonheur, répondit André. Mais où a passé Gaston qui jouait tout à l'heure près de toi?

—Il est allé au potager avec Louisette, et je vais les rejoindre, André, tu devrais laisser là tes comptes et venir, avec moi, faire notre tour de propriétaire.

André obéit au désir de sa femme. Elle l'attendait au bas du perron; il prit son bras, plus par une tendre habitude que pour affermir sa démarche qu'une grave blessure de guerre avait pour jamais ébranlée; et tous deux descendirent l'allée en pente du potager. Depuis deux mois qu'ils étaient installés dans la maison que leur avait léguée la tante Valentine, ces Parisiens, transplantés en pleine campagne, avaient fait découvertes sur découvertes.

Avec émerveillement, ils avaient assisté au réveil d'avril, favorisé par un temps exceptionnellement beau. Ils avaient vu craquer les bourgeons, verdir les premiers les saules du bord de la rivière, s'émailler la pelouse, violettes, pâquerettes, coucous leur avaient chanté la gamme mauve, rose et jaune. Et maintenant, juin commençait; après les lilas, c'était les glycines, et bientôt les rosiers grimpant autour de la vieille demeure qui remplissaient l'air de leurs parfums. Tout d'ailleurs embaumait; l'allée qu'ils suivaient était bordée d'un côté de giroflées, de l'autre de corbeilles d'argent. Dans le potager, ils ne trouvèrent que le père Alexandre qui repiquait des salades; il leur apprit que leur fils et la jeune bonne étaient allés jusqu'à la prairie pour voir le petit âne.

—Allons à la prairie, dit André.

Il fallait, pour cela, longer, en respectant les sillons, le champ de froment où déjà montaient les vertes tiges qui deviendraient des épis d'or. Ce champ était à eux, ainsi que plusieurs des plus beaux d'alentour. C'était le bien légué par la vieille tante de province, qui avait stipulé dans son testament qu'elle ne leur donnait qu'à la condition qu'ils le fissent valoir eux-mêmes.

—Ne regrettes-tu rien de Paris? dit soudain André à sa femme; car c'était toujours là son souci.

—Si, répondit-elle bravement, même dans cette belle nature nouvelle je revois nos quais, si verts aussi en cette saison, nos Tuileries, et même, comme dirait Mme de Staël, notre ruisseau de la rue du Bac! Mais, vois-tu, si j'y pense comme à des amis qu'on ne peut oublier, ce n'est pas pour désirer y retourner à présent. Non, ici, nous avons notre tâche à remplir, ces champs à soigner, toutes ces fleurs de la terre qui deviendront grains ou fruits. Nous avons le grand air qui dilate nos poumons, la santé, la vie plus facile, le rire perpétuel de Gaston.. Ecoute, l'entends-tu derrière la haie?

Un rire frais d'enfant de six ans partait de la prairie au bout du champ de blé. Le père et la mère hâtèrent la pas.

De l'autre côté d'une barrière rustique, le petit Ane, Cadichon, broutait au milieu de marguerites blanches. Gaston en avait cueilli de longues tiges avec lesquelles il s'amusait à chatouiller les oreilles du bourriquot. Celui-ci, paisible, se contentait de secouer la tête avec un air digne qui transportait d'aise le petit garçon.

Un peu plus loin, Louisette, la fille du père Alexandre, ramassait du linge étendu au soleil.

—Gaston! appela André.

L'enfant, lâchant ses fleurs, courut à ses parents.

—Ah! papa, te voilà, quel bonheur! Tu veux bien me faire monter sur le dos de Cadichon?

—Je veux bien. En avant pour la leçon d'équitation, futur cavalier de Saumur, répondit André.

Il avait été lui-même un brillant officier et souriait de voir son fils manifester une prédilection pour cet exercice que sa jambe blessée lui interdisait maintenant.

—Je ne suis plus bon que pour l'auto ou l'avion, disait-il.

Une automobile! c'était bien leur désir; ils en achèteraient une à l'automne avec le produit de la récolte; mais, en attendant, c'était Cadichon, attelé à une charrette anglaise, qui formait leur équipage lorsqu'ils allaient à Moulins.

Laissant le père et le fils reprendre au pas de l'Ane le chemin de la maison, Yvonne aida Louisette à remplir la grande corbeille du linge prêt à être repassé.

—Comme il est blanc et comme il sent bon! dit-elle.

—C'est pas étonnant, madame, il a séché sur de la menthe, expliqua la jeune fille.

"Quelle différence avec le linge que me rapportait, à Paris, la blanchisseuse", pensait Yvonne.

Quand la corbeille fut pleine, elles la prirent chacune par une anse et revinrent à la maison par la route bordée de peupliers dont le feuillage argenté frémissait sous une brise légère.

C'était la fin de la journée; elles croisèrent des paysans qui revenaient du travail, leur bêche sur l'épaule, des femmes portant des paniers, des enfants ramenant leurs troupeaux d'oies ou de moutons. Avec tout le monde, Yvonne échangea un bonsoir.

Louisette, qui avait la langue bien pendue, lui parlait des choses et des gens du pays.

Yvonne avait appris ainsi qu'on les nommait "les Parisiens" et qu'au début de leur installation, la méfiance paysanne avait hérissé ses pointes autour d'eux. On pensait qu'ils n'étaient venus à Anzy que pour mener joyeuse vie avec les écus de la défunte tante.

Mais, depuis qu'on les avait vus "gas fiers" et si sérieux, André causant volontiers et prenant conseil des anciens du village pour des choses de la campagne où il était novice, Yvonne si aimable et si active, s'occupant de tout, sachant au besoin se passer de domestiques, les avis s'étaient modifiés et les gens d'Anzy-la-Plaine avaient adopté les nouveaux venus.

—J'en suis contente, Louisette, disait Yvonne, car, moi, c'est dès le premier matin que j'ai senti que j'aimerais ce pays.

A la maison, Louisette la quitta pour rentrer chez sa mère. Elle avait voulu, pour ces premiers mois, jusqu'à ce qu'ils se fussent rendu compte de ce que rapporteraient les terres, continuer l'habitude prise dans son mariage de préparer elle-même leurs repas.

Mais combien ce travail lui était plus agréable ici, dans la grande cuisine, où entraient comme chez eux Poilu, le bon chien de garde, et Oscar, le chat!

Elle y trouva sur la table les légumes du potager que le père Alxandre avait déposés en s'en allant. Elle choisit des asperges, une belle laitue, prépara la soupe au lait et une omelette aux pommes de terre.

Elle achevait de la faire sauter quand son mari et son fils rentrèrent.

—Il fait encore grand jour, maman; on peut dîner dehors, cria Gaston.

—Oui, mets vite les assiettes sur la table de fer.

Gaston mit vite leurs trois couverts, pendant que son père conduisait Cadichon à l'écurie.

Et le dîner, pris en plein air, sembla meilleur encore sous un rayon de soleil couchant qui faisait étinceler les verres "comme des étoiles"! dit Gaston.

Ce mot lui rappela une promesse de sa mère:

—C'est ce soir, maman, que tu me permets de rester jusqu'à ce que chante le rossignol?

Gaston, petit moineau parisien, ignorait le rossignol. Il n'avait jusque-là quitté Paris que pour passer, chaque année, le mois d'août au bord de la mer.

Sur les grands arbres de la cour, et plus loin, dans une propriété voisine, des rossignols avaient fait leur nid.

Yvonne et André s'assirent sur le banc. Gaston, en attendant le concert aérien, jouait avec Poilu. Mais, au bout de quelque temps, essoufflé, il vint se blottir entre son père et sa mère, guettant les premières étoiles.

Et tout à coup, de l'arbre près de la maison, jaillit la première roulade, très douce et comme hésitante d'abord. Puis, une seconde, plus forte, à laquelle, dans le lointain, d'autres trilles répondirent. Et, sans interruption, d'arbre en arbre, s'éveillèrent les chanteurs de la nuit.

—Oh! que c'est joli, maman! disait le petit garçon en extase: Alors, ils vont chanter toute la nuit? Mais comment feront leurs petits pour dormir?

Yvonne et André se souriaient par-dessus la tête de leur fils.

"Quelle soirée de Paris vaudrait pour nous celle-là? disait leur regard heureux."

Marie de Lacretelle.

LE BONICHON NOUVEAU

LE MANTEAU TAILLEUR doit s'assortir au petit chapeau modelant la tête. Celui-ci demandœa peu de tissu, on se sert des morceaux du vêtement, mais il devra s'appliquer strictement sur les cheveux, un biais relevé en formera la bordure avec noué seyant de côté, on pourra le porter aussi d'une façon différente en posant le biais à plat et s'évasant de côté.

Les bijoux nouveaux

Le goût moderne demande que la toilette s'accompagne de bijoux s'harmonisant à sa nuance ou tout au moins à sa façon.

Pour le soir, le collier suit la forme du décolleté. — Avec de petites perles blanches ou de la couleur du costume, on pourra préparer ce collier de perles qu'agrafent de chaque côté deux boucles en brillants. La boucle de gauche se termine par un pendentif en brillants monté à une petite masse de perles (fig. I). Le pendentif (fig. III) est fait pour un échancré dégagé en châle et pour une robe rouge ou noire. C'est un bijou formé de boules de corail ou d'ambre rouge avec triangles en platine ou en métal nickelé. Destiné encore à un décolletté en pointe assez dégagé sur les épaules, ce collier de strass (fig. IV), au bas duquel s'attache et s'épanouit un lumineux papillon de strass. Les robes de petit dîner, de visite, etc., s'ornent d'un collier de perles imitant le col brodé. Ce modèle (fig. VI) est en corail rose, avec pendentif descendant très bas sur le corsage.

Une nouveauté. — Pour renouveler la fantaisie des bijoux, broches, barrettes que l'on pique au corsage, des pendentifs suspendus, etc., les femmes ont imaginé une autre coquetterie. Le pendentif ou la barrette sont posés sur un pan en même tissu que la robe, soit au décolleté, soit à la taille. Au décolleté, le pendentif est mis sur un pan étroit et mobile partant du bas de l'échancré. Ce pan souple est mobile et, dans ses oscillations, fait valoir l'éclat des pierres qui le décorent.

Il se fait encore pour le soir, des colliers formés d'écheveaux en soie dorée, soie assez grosse pour remplacer les fils de petites perles.

Quelques bibelots scintillants. —Les souliers en crêpe de Chine de la nuance de la robe complètent harmonieusement la toilette de soirée. Ils sont tout à fait luxueux lorsqu'on les enrichit d'une pendeloque de petites chaînes de strass (fig. V). Les ceintures s'ornent généralement de boucles et d'agrafes dont la richesse correspond à celle du costume. Avec une robe d'été en géo ou en mousseline fleurie, rien de plus joli que cette boucle de ceinture en brillants avec oeillet en émail de couleur (fig. II).

Nous n'avons pas été habitués aux passions désordonnées et bizarres des personnages qu'on nous met sous les yeux, la plupart dénués de sens moral, l'esprit plein de chimères et l'imagination perverse. En vain les auteurs étalent sur ces bizarreries et ces pauvretés les charmes de leur style: le réalisme et le luxe de leurs descriptions ne parviennent pas à nous cacher le vide de leur pensée.

LA TRANSMORMATION D'UNE ROBE

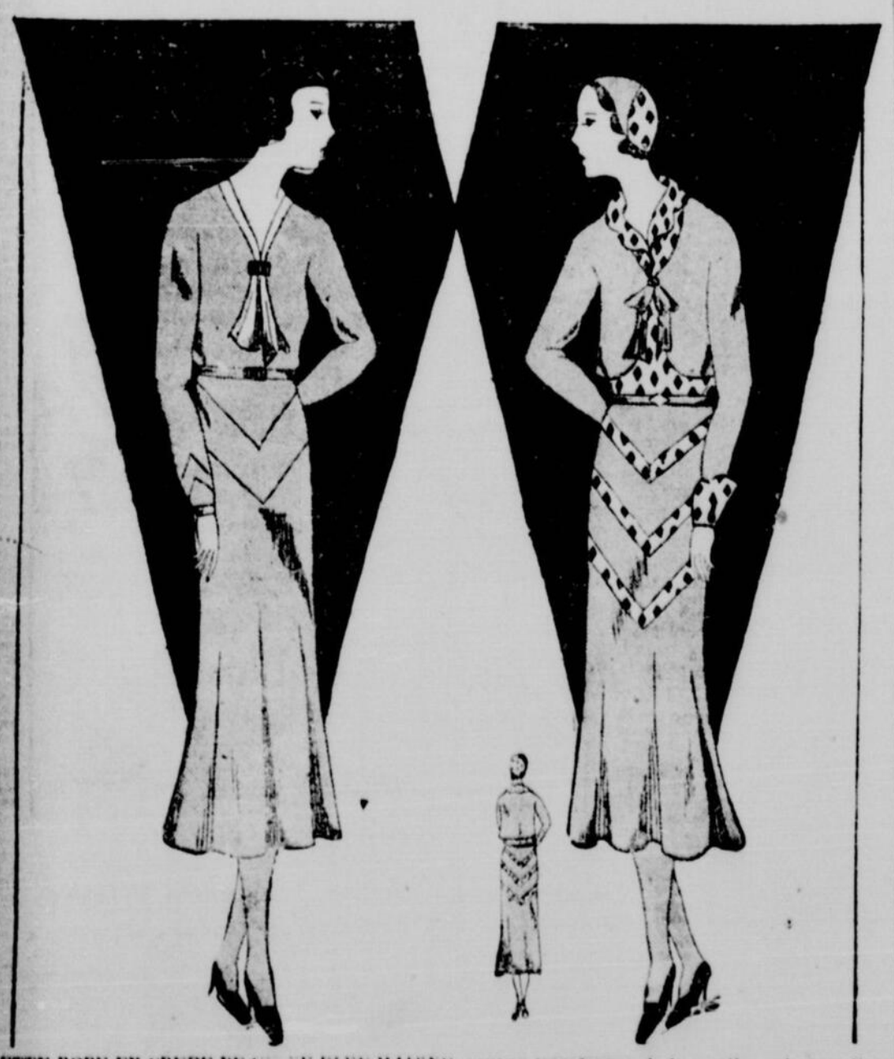

CETTE ROBE EN CREPE DE CHINE BLEU MAUVE, peut se transformer de la manière suivante: Coupez la robe à la taille sous la ceinture, montez la jupe ainsi obtenue sur un gros grain; fendez le corsage sur le milieu du devant, le raccourcir et l'arrondir en forme de boléro; échancrer le décolleté puis le fermer avec un noeud. Achetez du crêpe de Chine bleu pâle avec imprimé noir, ou bleu marine avec imprimé de couleur pour faire la blouse sans manche avec un petit col à dents, cette blouse se met sous le boléro, faire de grands parements avec ce tissu imprimé; incrustez trois bandes de ce même tissu dans la jupe en suivant le dessin, on obtient alors une robe tout à fait différente pour la demi-saison. Si la robe d'hiver est marron, verte ou noire la transformation est la même, vous prenez un crêpe de Chine plus pâle que la robe avec imprimé foncé ou de même ton que la robe avec l'imprimé de couleur.

NOS TOILETTES DU JOUR

EN REPS TETE DE NEGRE OU EN SATIN NOIR, voici un joli deux-pièces, facile à porter. L'encolure en V, les petits pans de cravate et les parements sont en satin bleu pâle ou pistache, la ceinture en peau de même ton. Le corsage plat, forme un p'i creux de chaque côté. La jupe unie s'évase de même manière par des plis creux de chaque côté, retenus assez bas.

VOICI UN TAILLEUR NOUVEAU EN KASHA BLOND. La jaquette demi-longue à pans arrondis, blouse sur une ceinture en pareil, et qui la fixe à la taille sous deux gros boutons. Les revers en taffetas écossais sont pareils à la blouse chemisier qui accompagne la jupe. La jupe est unie, élargie devant par deux soufflets plats.

CETTE ROBE TRES ELEGANTE EN ORGANDI CITRON, plaît par sa jolie ligne et sa simplicité. Son col pèlerine emboîtant les épaules, ses manches demi-longues largement évasées, sa basque longue et découpée sont bordés d'une mignonne petite ruche à la vieille, en pareil. La jupe évasée est tout unie. Cette robe serait bien jolie aussi en organdi vert nil, teinte très à la mode.

RÉPONSE À TOUT

Sous cette rubrique il sera répondu à toutes les demandes de renseignements; domestiques, scientifiques, historiques, ou de simples conseils, pourvu que les questions posées soient D'INTERET GENERAL.

Nulle adresse commerciale ne peut être obtenue par ce courrier.

Il n'y sera pas répondu aux questions légales.

On est prié de formuler son questionnaire clairement, et d'écrire le plus lisiblement possible.

Les lettres où ces conditions ne seront pas observées seront ignorées.

Q.—Je suis marié depuis douze ans et j'ai cinq enfants. Ma femme ne m'a quitté, j'ignore pourquoi, un samedi, récemment. Je lui avais donné de l'argent pour payer certaines choses et elle partit avec cet argent. Plusieurs m'ont dit qu'elle était à Toronto; d'autres qu'elle demeurait à Montréal. Je suis porté à croire qu'elle est plutôt à Montréal chez un mien cousin dont j'ai l'adresse. Une personne me disait l'autre jour qu'elle avait reçu une lettre de ma femme disant que je pouvais lui écrire et qu'elle m'avait abandonné seulement par découragement. Est-ce que je ferais bien de lui écrire ou si c'est à elle d'écrire la première et de me donner son adresse. J'ai bien soin de mes enfants mais pour moi la vie est monotone et ennuyeuse. J'aimais ma femme et j'aurais pu tout faire pour lui plaire. Que dois-je faire? — UN MARI DESAPPOINTE.

R.—Votre cas, mon ami, est bien triste, et heureusement d'un genre pas très fréquent. Il arrive toutefois que des femmes, dans un moment de découragement, pour une raison ou pour une autre, cause imaginaire ou réelle, abandonnent tout. Elles sont plus à plaindre qu'à blâmer, quoiqu'elles aient manqué de courage. Votre lettre me prouve que vous avez le coeur bon et que vous êtes capable de pardonner à celle qui a abandonné son mari et ses enfants. Puisque vous avez cinq enfants, probablement en bas âge, pourquoi ne pas la faire revenir, après vous être assuré que ses enfants n'auront pas à rougir d'elle? Ces cinq enfants ont certainement besoin de leur mère. Dans un cas aussi grave, mon ami, on ne s'arrête pas à étudier la question de savoir lequel des deux doit écrire le premier. Pensez à vos enfants et surtout demandez à leur mère d'y penser. Cela réveillera peut-être en elle des sentiments que le malheur n'avait, je l'espère, qu'endormis.

Q.—1.Comment laver des bas de soie blancs pour les empêcher de jaunir. 2. J'ai les cheveux blonds mais je m'apperçois que depuis quelque temps ils sont plus foncés; croyez-vous qu'en employant de la camomille lorsque je les lave, ils garderaient leur teinte naturelle. — GABRIELLE QUI VEUT PLAIRE.

R.—1. On lave les bas blancs à l'eau tiède avec un bon savon blanc. 2. Pour empêcher vos cheveux de brunir, baignez-les tous les quinze jours dans une infusion chaude de camomille. Vous faites infuser pendant un quart d'heure dans 2 pintes d'eau, une quinzaine de têtes de camomille. On peut trouver celle-ci chez n'importe quel pharmacien.

Q.—1. Quelle est la recette du vin de gadelles rouges, celle du vin de gadelles noires et celle du vin de rhubarbe. 2. Quelle est la signification des noms: Grazicila, Gédéon, Anne, Blanche, Géraldine et Léda. — ORPHELINE.

R.—Pour le vin de gadelles rouges, écrasez un gallon de gadelles rouges, pas trop mûres, et versez dessus un gallon d'eau froide ainsi que le sirop que vous obtiendrez en faisant fondre quatre livres de sucre granulé dans une quantité suffisante d'eau tiède. Ajoutez quatre onces de raisin sec par gallon avant de laisser fermenter trois ou quatre semaines. Coulez et embouteillez. Pour le vin de gadelles noires écrasez un gallon de gadelles noires que vous jetterez dans un gallon d'eau bouillie avec deux livres de sucre granulé. Laissez tremper pendant huit ou dix jours en remuant le récipient de temps en temps, puis coulez soigneusement et embouteillez. Pour le vin de rhubarbe: pour chaque pot de jus ajouter un pot d'eau et quatre livres de sucre. Mettez à fermenter dans une cruche ou plutôt dans un petit tonneau dans une pièce suffisamment chauffée. Le bouchon ou la bombe aura une petite ouverture que l'on devra fermer dès que le bruit ou le crépitement de la fermentation ne se fera plus entendre. Servir le vin au bout de cinq ou six mois, sans le troubler. 2. Graziella: adolescente. Gédéon: homme vigilant. Anne: personne méritante. Blanche: pureté. Géraldine: guerrière. Léda: grand coeur.

Q.—Quel est le carctère d'une femme née en décembre. — JOCELYNE.

R.—Les femmes nées dans ce mois se distingueront par leur intelligence, leur amabilité, leur amour de la famille, leur tempérament sera nerveux. Elles seront grandes, blondes aux yeux noirs; leur figure manquera de régularité, mais plaira par sa vivacité.

Q.—J'aimerais savoir comment faire le parfum de roses. — UNE QUI SUIT VOTRE COURRIER.

R.—Je regrette mais je ne possède pas cette formule.

Q.—Est-ce que les RR. SS. du Précieux Sang couchent dans une tombe? — CURIEUSE DE SAVOIR.

R.—Non.

M. Isidore Leblanc, Allard, Co. Bonaventure, P. Q., demande la chanson: Sorry we met.

M. Bernard Landry, Allard, Co. Bonaventure, P. Q., demande la chanson: The little cosywood casket.

Mlle Louise Poitras, 7718 rue Châteaubriand, Montréal, demande les numéros 10, 30, 39, 40, 47 à 55 du feuilleton "Vassia Kassan".

Mlle E. Durocher, 444 rue Victoria, Saint-Lambert, P. Q., demande la chanson: "Hello beautiful", en français. Demande à échanger des poésies.

Mlle Simone Fortin, 27 1-2 rue Crémazie, Québec, P. Q., demande la chanson: Coeur brisé.

M. L. Brunette, Boîte 506, Saint-Hyacinthe, P. Q., demande la chanson: Les millions d'Arlequin.

Mlle Dolorès Senécal, Saint-Germain de Grantham, P. Q., demande les chansons: Une larme sur la tombe de ma mère. L'amour vagabond.

Mlle Nicolle Blain, Saint-Phamphile, Co. L'Islet, C. P. 72, P. Q., demande à échanger des poésies.

Mlle Claire Cadorette, 555 rue des Seigneurs, Montréal, demande la chanson: Les millions d'Arlequin.

Mlle Ida Champagne, Saint-Samuel Station, Co. Frontenac, P. Q., demande les chansons: Sous le même parapluie, J'ai toujours vingt ans, Pour un baiser, Sonny boy, en français. Demande la déclamtion: Le mariage en auto.

AUX FUNERAILLES DE Mlle HORTENSE LAJOIE

Les funérailles de Mlle Hortense Lajoie ont eu lieu samedi matin, à neuf heures, en l'église Saint-Viateur d'Outremont. Le révérend J.-A. Roy, curé de la paroisse, a fait la levée du corps et chanté le service, assisté, comme diacre et sous-diacre, des RR. PP. P.-I. Fréchette, c.s.v., et L. Bérard, c.s.v.

La chorale, sous la direction de M. W.-L. Wayland, a exécuté la messe funèbre de Perosi et Rossini. Les solistes étaient MM. A. Pruneau, A. Goulet, Paul Valade, Germain Lefebvre, Jean-Marie Magnan, A. Ducharme, C.-A. Brodeur et P.-A. Asselin. M. R. Belleau touchait l'orgue.

Conduisaient le deuil: le frère de la défunte, le docteur Roméo Lajoie; ses beaux-frères, le docteur Hector Trudeau, Lionel Lebel et Oscar Benoit, gérant de l'aréna Mont-Royal, ses neveux L. Charles Lajoie, Paul Lajoie, Albert Lajoie, Robert Lajoie, et Jacques Trudeau, ses cousins Hector Barsalou, Arthur Barsalou, Lionel Barsalou et Joseph Barsalou. Le cortège était précédé de deux landaus de fleurs.

Suivaient dans le cortège: MM. Alexandre Lajoie, L.-C. Robitaille, D. Warren, Zoel Tardif, Charles Houlzet, J. A. H. Quevillon, V. Marier, Henri et Gaston Quevillon, Albert Roch, Henri Deguire, H. A. Moreau, le notaire Georges Mayrand, le docteur Eugène Côté, M. Alexandre Brossard, le docteur Louis Fortier, le docteur Henri Coupal, le docteur C. A. Daigle M. Pagineau-Mathieu, c.r., le notaire Thomas Ducharme, le docteur Albert Laramée, J. A. Trudeau, le docteur R. Trudeau, Paul et Bernard Clerk, A. B. Champagne, Paul A. Pinard, C. Dupuis, Pierre Desforges, Maurice Lynch, E. Vigeant, G. Guilbault, R. Roland, G. Archambault, J. Lauzon, R. Déry, A. Lefebvre, L. Desrosiers, R. Desrochers, P. Laframboise, J. Sylvain, L. Beauchesne, R. Côté, L. Fortier, L. Charbonneau, A. Turcotte, L. Gagnier, et nombre d'autres.

LE FILS DE TARZAN

A la lumière des torches qui éclairaient l'intérieur du donjon dans lequel l'avaient enchaîné ses assaillants, Tarzan vit un homme blanc et plusieurs noirs enchaînés au mur. Parmi les noirs se trouvait Lukedi le Bagego, mais lorsqu'il reconnut Tarzan il montra peu d'intérêt. L'emprisonnement avait graduellement atrophié ses cerveau.

L'homme aux singes fut enchaîné à côté de l'autre homme blanc dans le donjon et il ne put s'empêcher de remarquer l'intérêt amical que prenait pour lui l'autre prisonnier. Comme c'avait été sa coutume dans la maison de Praeciarus, Tarzan ne portait que sa peau de léopard avec une fogo et ses sandales, mais durant la lutte qui avait suivi, la toge avait été arrachée de ses épaules.

Maintenant son aspect était suffisant pour attirer la curiosité de ses co-prisonniers et aussitôt que les gardes furent éloignés ils lui souhaitèrent la bienvenue comme un héros pour avoir traîné Sublatus hors de son palais. L'homme blanc expliqua qu'il était un prisonnier de guerre venant d'une autre colonie romaine dans la vallée, la cité connue sous le nom de Castrum Mare.

Leur conversation fut interrompue par l'arrivée d'un détachement de soldats et lorsqu'ils firent halte à l'entrée du donjon et ouvrirent la grille Tarzan distingua, à la lumière des torches, qu'ils amenaient un autre prisonnier. Comme ils poussaient l'homme à l'intérieur, Tarzan reconnut dans cet homme, Maximus Praeciarus.

Fête des enfants et concert populaire au Parc Campbell Ouest

La section Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, organise pour dimanche prochain, le 19 juillet, à 2 h. de l'après-midi, une grande fête pour les enfants au Parc Campbell ouest, angle des rues Hadley et de Mariecourt.

Il y aura concours de jeux et courses pour enfants de 6 à 14 ans et des courses spéciales pour les grands. Des bonbons et 7,000 jouets seront distribués aux enfants présents.

Le professeur Adrien Vézina avec ses acrobates du parc LaFontaine exécuteront des tours merveilleux d'acrobatie et de trapèze; ils donneront des exercices intéressants de gymnastique.

Une coutellerie en argent de 58 morceaux dans un cabinet en noyer, style Barbara, sera tirée au sort.

A 8 h. du soir, un grand concert de la chanson française sera donné, accompagné par une des meilleures fanfares de la ville. Les chants seront sous la direction de M. Guillaume Dupuis, directeur de la Chorale Notre-Dame. M. Laurent Bolduc et M. Omer Gauthier chanteront les soli.

Ce concert est donné avec la collaboration du comité des concerts populaires et des promenades historiques de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, sous les auspices du comité régional de l'ouest et sous le patronage du Conseil général dont le délégué à cette fête sera M. J.-O. Moquin, directeur général. Tous les citoyens de l'ouest de la ville et surtout les membres de la société sont instamment invités à cette manifestation.

M. Rodolphe Dagenais, président de la section Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, présidera cette fête d'enfants et le concert.

M. EUG. BLEAU DECEDE A TETREAULTVILLE

M. Eug. BLEAU

Dimanche, le 12 juillet, est décédé à Tétreaultville, après une longue maladie, M. Eugène Bleau, autrefois de Maisonneuve, et pionnier de la paroisse de Ste-Claire. Le défunt qui était âgé de 46 ans, laisse pour déplorer sa perte: sa mère, son épouse Aurore Lessard, ses enfants, Cécile, (Mme A. Massé), Henri, Laure, un gendre, M. A. Massé et un petit-fils Marcel, sa soeur Bernadette (Mme R. Lebrun), ses frères, MM. Georges, Albert et Alfred.

Les funérailles ont eu lieu mercredi à 9 heures.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Roy, curé de la paroisse. Le service fut chanté par M. l'abbé Aldaï Lamarche, de Jackman, Maine, ancien procureur du collège de l'Assomption, oncle du défunt, assisté de M. l'abbé Anastase Forget, supérieur du collège de l'Assomption, ancien confrère du défunt, comme diacre, et de M. l'abbé Pelletier, aussi de l'Assomption, sous-diacre.

Etaient présents au choeur: MM. les abbés Roy, curé, Mayer, vicaire, Latour, curé de Sainte-Jeanne d'Arc, M. Dansereau, ecclésiastique.

Le deuil était conduit par son fils, M. Henri, ses frères, son beau-père, M. A.-S. Lessard, son gendre, M. Arthur Massé.

On remarquait dans l'assistance: MM. Avila Bleau, W. Moreau, A. Ouimet, E. Dansereau, A. Bourassa, F. Blouin, F. Bleau, P. Massé, L. Bleau, R. Lussier, P. Chartré, Alf. Bleau, notaire Beauchamp, G. Beauchamp, J. Frigon, G. Morin, R. Massé, A. Duval, A. Chênevert, J.-B. Chênevert, Dr Rouleau, L. Bourdon, R. Bourdon, J. Belleval, et nombre d'autres.

La famille offre ses remerciements à toutes les personnes qui lui ont témoigné leur sympathie, soit par tributs floraux, offrandes de messes, bouquets spirituels, ou assistance aux funérailles.

Calino, devenu bibliophile, collectionne les livres rares et les éditions princeps. Pénétrant chez un libraire, il avise les "Harmonies poétiques" de Lamartine, un tome superbe, relié en veau, dors au fer.

—C'est $50... déclare le commis.

—Trop cher, trop cher! réplique Calino. Dites-moi, vous ne les auriez pas en prose?

IMPRESSIONS DE VOYAGE

Une croisière aux portes de l'océan

Visite des pittoresques villages de la côte gaspésienne. — Le rocher de Percé, vu de la mer. — Paysages de Terre-Neuve.—Un coucher de soleil au Havre Saint-Pierre. — L'impressionnante beauté des rives du Saguenay.

(De notre envoyé spécial)

"Nous avons fait un beau voyage", voilà bien l'expression toute simple, mais combien éloquente dans sa simplicité qui est montée naturellement du coeur aux lèvres de tous les passagers, au retour de la première croisière que l'Université de Montréal terminait récemment à bord du New-Northland le long des deux côtes qui bornent le golfe Saint-Laurent, et jusqu'aux portes mêmes de l'Océan.

De vouloir entreprendre, au retour de vacances, le récit détaillé d'un voyage qui, que l'on crut d'abord uniquement une croisière d'agrément, semblera sans doute à plusieurs, par trop naïf, plutôt d'un collégien fraîchement éclos des classes de belles-lettres et de rhétorique, que d'un journaliste plus habitué à rapporter des faits que des impressions. Il nous paraît toutefois difficile de laisser passer, sans la souligner, une entreprise qui fut un succès dans son premier effort, et qui est appelée à devenir un événement annuel, au même titre que l'excursion de l'Université dans l'ouest canadien. Il est à souhaiter que les croisières de ce genre, se répètent, se multiplient durant les années à venir, dans toutes les parties du Canada, et finissent par constituer une oeuvre éducationnelle qui aura son influence et sera indubitablement, un excellent complément de culture à l'enseignement universitaire.

Et l'on a bien constaté à bord, selon le mot d'un camarade, cette "atmosphère d'aimable érudition", qui la caractérise le ton des conversations durant tout le voyage. C'est précisément ce caractère vif et enjoué d'une pétillante jeunesse laissant à tout moment percer une culture sans pose ni afféterie, toujours exempte de pédantisme, cette atmosphère d'agréable compagnie, véritable et franche camaraderie du bord, qui nous prédisposa sans aucun doute à goûter mieux et plus profondément, à apprécier d'une façon plus complète et aussi plus sensible, les plaisirs et les joies qui rempliront les trop courts instants de la croisière.

Après un bref arrêt à l'intéressant village de Sainte-Anne-des-Monts sur la côte de Gaspé, nous fîmes escale à Mont-Louis, nonchalamment étendu dans une petite baie, aux pieds des Monts Notre-Dame.

Ce fut au milieu d'une animation extraordinaire que s'effectua le premier "débarquement". Comme le quai n'avançait pas assez profondément dans le fleuve, le navire dût mouiller à environ un mille de la côte et les passagers se rendirent à Mont-Louis dans des barques de pêcheurs. L'incident prit vite l'aspect d'un événement inattendu et du plus vif intérêt. Après les premiers jours d'une existence qui, au gré de plusieurs était encore trop empreinte d'habitudes mondaines, la descente en barque constituait une heureuse diversion. Ce fut sans doute en soi une excursion de nature à créer beaucoup d'animation, mais ce devait être surtout, chacun le souhaitait intérieurement, l'événement inattendu et inespéré qui briserait définitivement la contrainte, l'espèce de gêne ou de trop grande réserve qui restait encore parmi les passagers.

L'un de nous, qui se trouvait sur le pont pendant la descente des excursionnistes dans les barques, de son point de vue particulier, (car il y avait plusieurs points de vue) eut l'idée de prendre une photo du tableau dont il comparait mentalement le désordre à la scène historique du "grand dérangement."

Le lendemain, nous arrivions à Gaspé. Situé dans une petite anse, le principal village de la péninsule, avec ses maisons jolies proprettes, ne peut faire autrement que de captiver l'intérêt du voyageur qui rarive par voie maritime. Et lorsque l'on met le pied sur la terre de Gaspé, on ne peut se défendre d'une certaine émotion patriotique, au souvenir du premier français qui, sur le continent américain, planta le signe de la civilisation française.

Nous aurions voulu nous attarder un peu en ce lieu de repos; vivre, pendant quelque temps de la vie large et paisible de Gaspé, y respirer largement son air salin, imprégné des senteurs du goémon, goûter, en rêvant un peu, le calme profond et la douceur sereine de ses rives, mais le destin nous emportait vers d'autres lieux. Nous avions à peine le temps de nous familiariser avec les plus beaux points de vue, d'escalader les sites les plus pittoresques, que déjà il nous fallait penser à repartir.

De Gaspé, nous nous embarquâmes pour une longue étape d'une vingtaine d'heures. Arrivés le lendemain matin, par un temps brumeux dans la capitale de l'Ile du Prince-Edouard, nous y passâmes l'avant-midi à visiter les principaux édifices de la ville, entre autres le Parlement, où se réunirent pour la première fois, les Pères de la Confédération. En compagnie de quelques amis, je m'attardai à l'église de Saint-Dunstan, dont l'architecture et la décoration intérieure m'ont tout simplement ravi. Isolé un peu du groupe, sans doute sous l'influence de la teinte bleuâtre de l'ensemble de la décoration, je me laissai aller peu à peu à la rêverie...

Durant le trajet de Gaspé à Charlottetown, nous passâmes en face du rocher de Percé qu'il faut voir de la mer pour en conserver un souvenir inoubliable. Depuis le retour, chaque fois que je pense à cette heure unique, je revis intensément la scène qui se passa parmi les voyageurs. Tous nous étions groupés à l'avant du navire, pour apercevoir du plus loin qu'il était possible, l'îlot étrange qui a rendu célèbre toute la région de Gaspé. Le vent nous fouettait durement le visage, mais nos regards restaient attachés à la forme noire qui, au milieu des flots, semblait s'avancer à notre rencontre. Et lorsque nous passâmes tout près, quand nous pûmes mieux distinguer ses rudes contours, voir sa sauvage silhouette et détailler sa sombre architecture, nous fûmes envahis pendant quelques instants d'une émotion étrangement captivante. Et l'étonnant spectacle des innombrables oiseaux de mer, margots, goélands et mouettes, en continuel mouvement au-dessus de l'Ile Bonaventure, n'était pas fait pour diminuer cette impression.

A Charlottetown, nous eûmes, dans l'après-midi, le loisir de faire une longue randonnée en automobile dans la magifique campagne avoisinant la ville. La physionomie paisiblement heureuse de la population rurale; la végétation luxuriante qui caractérise la banlieue de Charlottetown; l'aspect en quelque sorte souriant des fermes et des habitations, et jusqu'à la teinte rougeâtre du sol qui, sur le vert des prairies, donne les plus merveilleux effets décoratifs, tout contribuait à nous réconcilier de l'arrivée plutôt mélancolique sous la brûme, le matin.

De Charlotteton, nous avons mis le cap vers les Iles-de-la-Madeleine, où nous devions arriver le lendemain, mais où nous ne pûmes arrêter à cause de la tempête. Déjà il était question à bord du mal de mer, car le capitaine nous prédisait du gros temps pour le lendemain. L'espèce de malaise causé par cette crainte disparut tôt dans l'entrain que chacun mit à préparer le bal costumé qui devait avoir lieu au cours de la soirée.

Le capitaine ne s'était pas trompé; le lendemain un fort vent d'est soufflait dans le golfe et commençait déjà à donner au navire ce balancement lent et régulier que les habitués de la mer connaissent bien. Quelques passagers éprouvaient par intervalles, les premiers symptômes du mal, et, dans l'espoir de l'éviter, ne se présentèrent pas au déjeuner. Mon compagnon de cabine avait dans son sac de voyage, un remède dit préventif, qu'il s'empressa d'offrir, dès le lever, à un autre compagnon et à moi-même. Ce remède infaillible, mais dont l'infaillibilité n'agissait pas dans le sens que nous aurions désiré, eut le don de nous causer un mal de coeur insupportable, dont je réussis pour ma part à me débarrasser en prenant un bon déjeuner et en exécutant sur le pont force exercices physiques. Au plus fort de la tempête, assis sur des chaises longues, confortablement enroulés dans de chaudes couvertures de laines, nous eûmes le loisir de contempler dans une douce quiétude, le spectacle qui ne manque pas de grandeur des eaux du Golfe aux jours d'orage. Le tanguage et le roulis se transformèrent peu à peu en un bercement très doux...

A six heures, le gros de la tempête était passé. Ce fut une véritable résurrection à bord. Les malades, heureux de se voir si vite revenus à la santé, oublieux des ordinaires soucis de toilette, sortaient hâtivement sur le pont et répétaient à qui voulait les entendre qu'ils n'avaient pas été malades. Au crépuscule, pendant que le navire continuait sa course dans l'isolement d'un jour expirant sur les eaux du Golfe, les passagers écoulaient agréablement les instants dans une causerie où chacun apportait un esprit en quelques sorte revivifié. Et l'on entendait par intervalles, s'élever dans la paix du soir, les notes plaintives et douces d'une mélopée canadienne: "Filez, filez, ô mon navire..."

Une agréable surprise nous attendait le lendemain: nous nous éveillâmes alors que le navire avait déjà pénétré dans la baie formée par l'embouchure de la rivière Humber, à l'entrée de Corner-Brook. Après les inquiétudes de la traversée; la veille, de nous voir enfin près des côtes de Terreneuve nous fut un véritable réconfort.

Nous passâmes presque toute la journée à Corner-Brook. Le plus agréable souvenir qui me reste de Terreneuve est certainement l'intéressante excursion que nous fîmes, au cours de l'avant-midi, le long de la rivière Humber. J'avais quelquefois entendu dire que la rivière Humber ressemblait, sous plus d'un aspect, aux bords de la Norvège et présentait, à certains endroits, d'étonnantes ressemblances avec les paysages de la Suisse. Ce que je connaissais de la Suisse et de la Norvège par les peintres Canadiens qui y ont pris le sujet de leurs tableaux, ou encore les documentaires que l'on voit au cinéma, m'ont pleinement convaincu, dès que nous eûmes remonté la rivière sur une distance de quelques milles. La rivière Humber, profondément encaissée entre les falaises irrégulières de deux chaînes de montagnes qui bornent continuellement l'horizon, suit un cours très sinueux qui doit lui donner l'aspect, vue d'un avion, d'un immense reptile déroulant ses anneaux entre les monts et les collines. De notre yatch, nous pouvions contempler, à mesure que nous avancions l'incomparable variété de tons et de couleurs de la côte, les formes étranges et curieusement découpées et des rochers. A tout instant, le décor changeait et nous avions à peine le temps de laisser tomber une exclamation d'étonnement, d'admiration ou de surprise, ou de faire agir de délié d'un appareil photographique qu'un nouveau spectacle s'offrait à notre curiosité.

L'après-midi fut employé à la visite de Corner-Brook, de l'usine de papier et des petits villages environnants. Ces visites furent l'occasion de randonnées en automobiles à travers la campagne. Il nous fallut, pour atteindre certains petits villages, grimper parfois à des hauteurs impressionnantes, souvent côtoyer des précipices, mais rendus au sommet, nous oublions nos émotions pour jouir sans arrière-pensée du panorama: le village de Curling, couronné d'une brûme légère, vu du sommet d'une montagne voisine, présente l'un de ces aspects extrêmement captivants, où se mêlent le pittoresque et le grandiose.

Le retour s'est effectué par la côte Nord où nous eûmes l'avantage de visiter deux centres particulièrement intéressants: Havre Saint-Pierre et le village des Sept Iles.

Havre Saint-Pierre, situé à plusieurs centaines de milles de Québec, nous apparut, lorsque nous y arrivâmes, le soir, au soleil couchant, comme un lieu de prédilection, que son seul isolement a empêché jusqu'ici de progresser davantage. Sa plage incomparable devrait en faire à l'égal des plages américaines, le rendez-vous des citadins durant la saison d'été. Et les couchers de soleil au Havre Saint-Pierre... Rien ne peut rendre l'impression de calme, de paix et de sérénité qui s'empare des êtres et des choses, lorsque le soleil descend lentement à l'horizon, dans un poudroiement de pourpre et d'or: "c'est l'heure quasi divine où la nuit tombante adoucit les innombrables bruissements de la nature, qui refuse de s'endormir, qui jouit, qui aime ou qui se plaint..."

Le dernier arrêt eut lieu en face du village des Sept-Iles, où nous mouillâmes à quelque trois milles de la côte pour permettre à un groupe de passagers dont je faisais heureusement partie, de prendre part à une partie de pêche au homard. L'excursion se fit dans des barques de pêcheurs qui vinrent nous prendre à bord. Nous nous rendîmes à l'une des sept îles qui s'allongent paresseusement en face de la côte. Celle qui a la réputation de renfermer sur son littoral les plus beaux homards et les plus nombreux crustacés, est une île rocheuse, formée surtout de galets et de pierres plates, qui lui donnent au premier abord, un aspect assez mélancolique. Mais quand on se rend à une excursion de pêche en aussi joyeuses bandes, on ne remarque guère la tristesse du décor. Ce n'est que plus tard, lorsque le souvenir enveloppe le passé d'une sorte de brûme mélancolique, que la tristesse revient prendre sa place.

La visite de la rivière Saguenay couronna magnifiquement une croisière si pleinement réussie. Nous n'eûmes pas connaissance de l'entrée du New-Northland dans ses eaux, car nous passâmes à Tadoussac vers quatre heures du matin. Mais dès qu'apparut dans le lointain le sommet des caps Trinités et Eternité, le gong vint nous tirer du sommeil. Tous les passagers se transportèrent à l'avant du navire, pour assister à l'éveil des gardiens séculaires de la mystérieuse rivière du Nord, dans le brouillard qui commençait à s'élever. Le soleil, risquant soudain par dessus les nuages, un coin de son oeil de feu, parut tirer d'un très lourd sommeil, les deux géants endormis. Avec une lenteur qui sembla de l'immobilité à de pauvres pygmées comme nous, ils parurent s'étirer, comme pour se débarrasser de l'épaisse enveloppe de brûme dont ils s'étaient recouverts pour la nuit. Appuyés sur le bastingage, pendant une heure inoubliable, les passagers s'attardèrent à goûter dans ses plus admirables manifestations, l'impressionnante beauté des falaises saguenayennes...

Jean NEILSON.

Les Chinois sont pratiques

PEKIN, 27.—Les Chinois ont trouvé un nouveau moyen d'utiliser la Grande Muraille qui a 2,400 kilomètres de longueur.

A Tsi-Nan-Fou, capitale du Chantoung, la Grande Muraille est transformée en une élégante voie réservée uniquement au trafic automobile. Des approches ont été construites près de toutes les portes de la cité pour permettre aux automobilistes d'atteindre au sommet de la muraille

N'achetez pas du thé à la poêle

Le thé doit être empaqueté hermétiquement
'Frais des Plantations' P. 107

La figure, le cou et la tête couverts de boutons. Soulagée par Cuticura

"Des boutons durs et enflammés couvraient ma figure, mon cou et ma tête. Ils démangeaient constamment, m'incitant à les gratter ce qui les empirait. Ils m'incommodèrent pendant plusieurs années et rien ne semblait me faire de bien.

"Je lus une annonce de savon et d'onguent Cuticura et en fis venir un échantillon gratuit. Après l'avoir utilisé je constatai une légère amélioration dans ma peau. Je décidai d'acheter d'autres savon et onguent et en très peu de temps mes boutons étaient disparus. J'étais rétablie". (Signé) Mlle Florence Nelson, Percival, Sask.

Savon 25c. Onguent 25 et 50c. Talc 25c. En vente partout. Echantillon de chacun gratis. S'adresser aux Dépositaires Canadiens: J. T. Wait Company Limited, Montréal.

PATRONS DE BRODERIE "DE LA PATRIE"

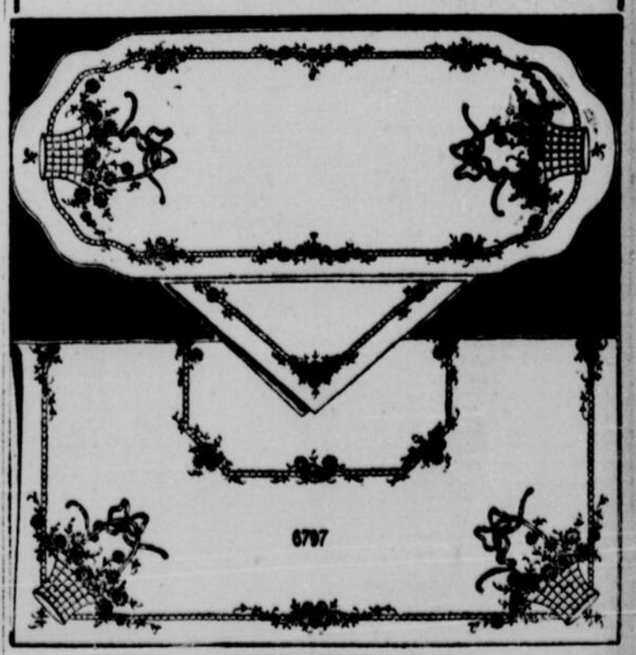

VENTE SPECIALE

Un service de six morceaux pour broderie en couleur.

6797.—COMPRENANT UNE NAPPE A THE 36 x 36 pcs et de 4 SERVIETTES de 12 pouces avec un DESSUS DE BUFFET de 36 pcs. Patron à tracer 25 cts. Au fer chaud 55 cts le service. Estampé sur coton jaune Wabasso 79 cts le service. Sur coton anglais blanc 98 cts le service. Sur coton blanc Wabasso fini toile $1.20 le service. Coton à broder C. B. de couleur 40 cts.

Nos lecteurs pourront se procurer les patrons ci-dessus en nous envoyant le prix en bons de poste ou mandat. Toute commande doit être adressée comme suit :

Service des Patrons de Broderie, "La Patrie"

Nous ne nous tenons pas responsable de la perte d'un colis à moins qu'on nous envoie trois sous supplémentaires, coût de l'assurance postale.

PRENEZ GARDE !

Quand vous choisirez votre Réfrigérateur Electrique assurez-vous que vous obtenez ces avantages additionnels.

Le MAJESTIC seul possède TOUTES ces particularités. Ne manquez pas d'exiger ce "Puissant Monarque de l'Arctique". Voyez le dépositaire de Majestic le plus près de chez-vous relativement aux conditions de paiements faciles.

1. Cabinet tout en acier (soudé et inoxydable).
2. L'unité de congélation au haut, mais dissimulé. (La chaleur monte).
3. Parfaitement et hermétiquement scellée. (L'huile ne peut s'échapper).
4. Contrôle du froid à l'EXTERIEUR. (Evite d'ouvrir la porte).
5. Tirage forcé. (Coût d'entretien moindre).

TRESTRAIL CORPORATION LTD.
DISTRIBUTEURS
1100, RUE CRAIG EST. MONTREAL

1

2

3

4

5

6

VOICI QUELQUES SCENES DES PRINCIPALES ATTRACTIONS que l'on verra dans les théâtres de Montréal au cours de la semaine prochaine: (1) Madeleine Bréville, dans "Fra Diavolo", le grand film français que le Cinéma de Paris met à l'affiche; (2) Raymond Massey, acteur canadien, qui tient un des principaux rôles dans "The Speckled Band", film anglais que présentera le théâtre Capitol; (3) Pauline Garon, la gracieuse étoile montréalaise du cinéma, qui paraîtra en personne au théâtre Loew's toute la semaine; (4) Jean Max, le populaire acteur français, dans une scène de "Le Procureur Hallers", à l'affiche au théâtre Saint-Denis; (5) Mary Pickford, l'idole de l'écran américain, qui tiendra le rôle titre dans "Kiki", la meilleure production de toute sa carrière, au théâtre Princess; (6) La délicieuse Nancy Carroll dans "The Night Angel" que le théâtre Palace met à l'affiche, pour toute la semaine prochaine.

CHRONIQUE THÉÂTRALE

À propos d'exotisme

L'engouement qui existe depuis quelques années pour les bibelots exotiques de l'Amérique du Sud, a pénétré, semble-t-il, jusque dans le domaine artistique, ou plus exactement dans le domaine de l'art chorégraphique.

C'est du moins ce que nous fait comprendre un fait divers annonçant le départ pour l'Europe d'un couple de danseurs devenus célèbres par l'interprétation de danses exotiques au rythme cubain.

Il s'agit de Rosita et Ramon, artiste d'une nouvelle danse qui obtint les plus grands succès aux Etats-Unis. Après s'être fait applaudir sur les scènes new-yorkaises, le couple a accepté d'aller donner en Europe quelques représentations.

Les européens, toujours friands de sensations nouvelles, sont paraît-il, fort anxieux, de goûter le charme captivant pour eux de ce nouveau genre de danse.

Nous ne savons pas au juste en quoi consiste la "danse au rythme cubain", mais il est certain que son caractère d'exotisme ne la rend pas nécessairement artistique et ne doit pas suffire à nous faire pâmer d'admiration, surtout avant de l'avoir pu apprécier de "visu".

Le jazz endiablé mis à la mode par les noires des Etats-Unis, les danses énervantes, essoufflantes, qu'on appelle, je crois, "brakeway", ne sont pas généralement considérées comme faisant partie du domaine artistique. Et pourtant, elles possèdent pleinement le caractère exotique, qui suffit, la plupart du temps, à les rendre populaires.

Mais, puisque l'Europe, après l'Amérique, veut acclamer les interprètes du rythme nouveau, ne serait-il pas plus sage de ne pas nous mettre au diapason tout de suite et de garder un silence prudent, en attendant le jour où l'on viendra nous faire goûter à notre tour le charme réputé si captivant d'un exotisme qui se réclame de l'art.

Par intérim. J. NEILSON.

Mary Pickford diffère d'avis avec Charlie Chaplin en ce qui concerne les parlants.

Mary Pickford diffère totalement d'avis avec Charles Spencer Chaplin touchant les mérites des parlants. Le grand comédien affirme que le film muet s'est développé en un genre artistique distinct, tandis que les parlants ne constituent qu'une transcription mécanique de la scène à l'écran.

Par contre, la jolie comédienne lui réplique courtoisement que seule des maîtres pantomimes ou des créateurs comme Charlie Chaplin trouvent toute liberté d'action dans le film muet.

A l'observateur indépendant, Mary semble avoir raison. En tout cas il est de bon ton de donner raison aux dames. Cependant Mary Pickford doit en savoir quelquel chose. Elle est une des rares sommités cinégraphiques. Elle a débuté sur la scène. Elle a caché sa jolie voix dans le silence de l'écran, mais elle l'a retrouvé à l'avènement du parlant.

Etoile des troupes Belasco et l'idole de toute l'Amérique, Mary Pickford n'avait plus rien à demander au théâtre lorsqu'à la suite de Warner et de Fox tous les grands producteurs renoncèrent au cinéma muet pour le parlant.

Mary aurait pu se reposer sur ses lauriers, mais voici que l'occasion se présentait à elle de montrer qu'elle n'avait pas su seulement créer un genre, mais qu'elle était profondément actrice.

Dès son premier parlant, elle dut renoncer à ses longs cheveux. Sa deuxième apparition, cette fois dans "Taming of the Shrew" avec son mari, Douglas Fairbanks, prouva que la diction n'avait aucun secret pour elle.

Mais cela n'était encore rien. Mary allait interpréter le succès international de la comédie "Kiki" et rendre le rôle de ce diablotin de danseuse. Elle manifestera toute cette innocente espièglerie aux auditoires montréalais au théâtre Princess à partir d'aujourd'hui.

Inutile de raconter l'intrigue de ce film. Tout le monde le verra. La rivale de "Kiki" n'est autre que Margaret Livingston, dont on n'a pas oublié la présence dans "What et Widow" de Gloria Swanson et dans "Innocents of Paris" aux côtés de Maurice Chevalier. Reginald Denny joue le premier rôle masculin. Le film a été dirigé par le maître Sam Taylor.

Le parc Dominion est le lieu d'amusements idéal pour les enfants de Montréal.

La saison des pique-niques bat son plein chaque après-midi au Parc Dominion. On voit en effet depuis quelque temps des groupes de famille qui dès une heure de l'après-midi envahissent le populaire lieu d'amusement de Montréal avec le traditionnel panier au lunch. Le fait est que le Parc Dominion est bien toujours l'endroit idéal pour faire la dînette au grand air sous les frais ombrages du parc où l'on trouve tables et bancs pour s'y installer confortablement. Sans compter que l'air pur qui monte du fleuve Saint-Laurent est vivifiant et bien de nature à donner l'appétit aux bambins et bambines. Dans l'intérêt, de la santé de leurs enfants, les mères, ont depuis longtemps compris que le parc Dominion, offre des avantages introuvables ailleurs. D'autant plus que le prix d'admission aux matinées de semaine, n'est que de 10 sous "et cinq sous pour les enfants".

On sait de plus que les rafraîchissements sont vendus aux prix de la ville, il en est de même pour les bonnes patates frites et le blé d'Inde sucré. Quant aux attractions la Carroussel, toujours populaire, chez les tout-petits, ne désemplit pas. La musique mystérieuse est aussi un autre attrait pour tous et les courses "Auto Race" "Whoopee", "Dodgem", "Caterpillar", etc., etc. sans oublier les dociles ponies, sont des plus amusants pour les amateurs d'émotions. Un endroit qu'il ne faut pas manquer de visiter, c'est la gallerie des miroirs. Inutile d'ajouter que La Course à la Victoire, est la grande attraction avec les "Chutes", les "Chaloupes Aériennes," le "Whip", le "Bug", etc.

Grâce à l'excellence du service des tramways Notre-Dame, Sainte-Catherine et Ontario, le Parc Dominion, reste l'endroit d'amusement le plus central et le plus à la portée des gens de toutes les parties de la ville. Il y a des tramways à la disposition du public à tout instant de la soirée, offrant ainsi un retour à la maison excessivement rapide et confortable.

Abraham Lincoln

Walter Huston a joué le rôle d'Abraham Lincoln dans le film du même nom qui a obtenu un grand succès aux Etats-Unis. Il raconte à "Pour Vous", le grand hebdomadaire du cinéma, qu'un soir, à une réunion d'amis, une jeune fille lui demanda qui était Abraham Lincoln.

—Vraiment, vous ne le savez pas ? demanda Walter Huston.

—Non ! dit la jeune fille, qui crut bon d'ajouter : "Ma soeur non plus".

La soeur ,toute voisine, confirma cette ignorance. Huston, brièvement, expliqua que Lincoln était un grand homme qui avait libéré les esclaves et sauvé l'Union des Etats-Unis à une époque de dures épreuves.

—Oh ! dit la jeune fille, qui voulait à toute force faire valoir une excuse. Il y a si longtemps que je n'ai pas lu un journal!

Le ténor Tino Patiera du Métropolitain, vedette de Fra Diavolo, au Cinéma de Paris, la semaine prochaine.

Une grande attraction est à l'affiche du Cinéma de Paris: "Fra Diavolo", film parlé français de Mario Bonnard d'après le livret d'opéra de Scribe, avec le ténor Tino Patiera, du Metropolitan Opera de New-York. Ce film est présenté par Marcel Vandal & Charles Delac à qui nous devons des productions comme "Quatre de l'Infanterie" et "David Golder".

"Fra Diavolo" est en quelque sorte la réplique française à "The Rogue Song" (le chant du Bandit). L'action se passe vers la fin du dix-huitième siècle, au royaume de Naples. Fra Diavolo, chef des insurgés, est poursuivi par la police du Prince de Fondi mais il s'en tire toujours avec succès. Le gouverneur royal des Abruzzes doit avouer son impuissance devant les exploits d'un homme qui échappe à toute embuscade, qui évite tout guet-apens. Fra Diavolo possède tous les prestiges. Il a cette gloire de brigand pittoresque, brave, chevaleresque, dont les forfaits ne sont souvent que de hauts-faits. Scribe, le très habile Scribe, qui demeure un des maîtres du livret d'opéra, en a fait un des beaux rayons de sa gloire profitable. C'est en 1830 qu'il faisait jouer, avec la musique d'Auber, son "Fra Diavolo". Les airs en devaient rester pendant tout le XIXe siècle, et en faire ainsi un des grands opéras comiques du temps.

"Fra Diavolo" a été magnifiquement adapté par Mario Bonnard. C'est un film puissant, harmonieux, et pittoresque. Il a utilisé l'intrigue de Scribe avec une rare maîtrise. C'est pourquoi "Fra Diavolo" est un film d'action, un film d'aventures réalisé avec une belle intelligence du mouvement et une sensation aiguë de l'harmonie des rythmes.

Le ténor Tino Patiera chante et joue avec autorité le rôle de "Fra Diavolo". C'est un grand artiste. Sa voix est harmonieuse, puissante et belle. Il la pose splendidement et il donne à tout son chant une saveur douce, retentissante et profonde qui est une pure harmonie.

Avec le grand ténor Tino Patiera, avec le cocasse Armand Bernard, d'un comique si drôle et si puissant, l'interprétation réunit Madeleine Bréville, excellente artiste sympathique et vraie, Pierre Magnier, Jacques Varennes, Alex. Bernard, Jean d'Yd et Germaine Kerjean.

A l'Imperial : Bebe Daniels et Ben Lyon dans : "My Past" et Buck Jones dans "Desert Vengeance", deux excellents films.

Bebe Daniels est la grande vedette dans le film "My Past", une production adaptée du roman célèbre portant le même titre, qui tient l'affiche cette semaine à l'Imperial. Ben Lyon et Lewis Stone sont les partenaires masculins de Bebe Daniels.

Stone joue le rôle d'un homme d'affaires qui, durant des années a été follement amoureux d'une actrice dont la profession la tenait la plupart du temps éloignée de lui. Le film commence au moment où elle revient d'une tournée et est reçu sur le pacht de son amoureux entre deux âges. Le jeune associé de Stone, Ben Lyon, arrive sur ces entrefaites et s'éprend violemment de l'actrice. Mais l'épouse de Lyon revient de l'étranger, le rencontre avec cette actrice et retourne aussitôt divorcer, toute heureuse de pouvoir marier un autre homme. Lyon s'aperçoit du chagrin qu'il causerait à Stone en lui volant son amie et il s'exile à l'étranger. C'est alors que l'intrigue prend une tournure absolument dramatique et le film se termine par un dénouement sensationnel.

La deuxième vue au programme met en vedette Buck Jones, dans "Desert Vengeance". C'est une production d'une prodigieuse humanité qui se déroule dans les vastes solitudes incultes de l'ouest américain à l'ère des grands défrichements.

L'intrigue tourne autour des activités de deux bandes rivales de bandits, dont l'une est dirigée par l'aventureux Jim Candow. Parson Smith, un vieux pasteur, montre de l'affection pour le brigand et tente d'opérer sa conversion. C'est alors que Jim s'éprend d'une aventurière. Les sensations se succèdent nombreuses dans toutes les scènes jusqu'au dénouement, absolument inattendu.

Dans cette vue, Buck Jones ne se contente pas seulement de superbes prouesses équestres mais trace un portrait absolument vivant du chef de bandits Cardow. Barbara Bedford, la gentille actrice, est sa partenaire.

Pauline Garon, qui paraîtra en personne au Loew's la semaine prochaine, arrive à Montréal cet après-midi.

Mlle Pauline Garon, étoile du cinéma, sera à Montréal, aujourd'hui, arrivant cet après-midi, à quatre heures, heure avancée, à la gare Bonaventure. Elle vient remplir un engagement d'une semaine au théâtre Loew's à partir de demain. Mlle Garon est née à Montréal de parents Canadiens-français. Toute petite elle avait le désir de devenir une actrice. Jeune fille elle songea à atteindre son but. Craignant les objections de ses parents, elle ne confia pas ses ambitions, mais, avec l'aide d'amis elle quitta la maison pour entreprendre sa carrière. Sa jolie beauté blonde fut immédiatement reconnue. Elle était tellement photogénique qu'elle fit les délices des photographes. Sa fascination et son charme étaient augmentés par son habileté à jouer. Elle eut vite fait de devenir une étoile. Elle est maintenant une favorité non seulement aux Etats-Unis et au Canada, mais aussi en Europe.

Mlle Garon a joué dans plusieurs films silencieux, mais depuis l'avènement des parlants elle a joué dans des versions françaises. Sa voix s'enregistre parfaitement. Elle a captivé l'Europe, spécialement la France qui l'attend pour lui ouvrir les bras. Après son engagement au théâtre Loew's ,Mlle Garon partira pour Paris où elle jouera dans les films français. Cette apparition personnelle ici sera donc la dernière pour un temps assez prolongé.

Une bienvenue enthousiaste l'attend et nul doûte que tout Montréal ira en masse l'admirer.

La Musique des Grenadiers au Parc Lafontaine

Voici le programme que la Musique des Grenadiers Guards, sous la direction de M. J. J. Gagnier, exécutera dimanche soir, le 19 juillet, au Parc Lafontaine:

1.—Marche, "Schiref", Verweire
2.—Valse, "Au revoir", Waldteufel
3. Ouverture, "Il guarany", Gomez
4.—Solo de cornet, "Roses of Picardy", Wood
Soliste: T. Gorshkoff.
5.—Suite, "Trois danses d'Henri VIII", German
(a) Danse Morris.
(b) Danse des Bergers.
(c) Danse des Flambeaux.
6.—Marche de couronnement, Godfrey
7.—"Grand tattoo militaire, Rogan
8.—Entr'acte et Gavotte de "Michon", Thomas
9.—Sélection, "Echos du Métropolitain", Tobani
10.—Marche, "Entre Nous", R. Linton
11.—Allegro militaire, "Col. Bogey", Alford
O Canada. Dieu Sauve le Roi.

Adolphe Menjou apprend à parler l'anglais avec un accent français.

Apprendre à parler l'anglais avec un accent français ou toute autre prononciation étrangère, et le parler correctement, est aussi difficile que d'apprendre une nouvelle langue.

Ainsi du moins pense Adolphe Menjou qui joue le rôle de "Paurel", grand bariton français, dans "The Great Lover", le nouveau film en production à la Metro-Goldwyn-Mayer.

"J'étais habituée à personnifier des étrangers au début de ma carrière théâtrale", affirme Menjou,

ADOLPHE MENJOU

"et j'ai compris finalement la raison de l'insuccès du plus grand nombre, dans cette spécialité de l'art dramatique."

"La cause principale de non réussite dans des rôles nécessitant une prononciation étrangère, réside dans la négligence des acteurs qui ne se donnent pas la peine d'apprendre les mouvements de la gorge, naturels à la langue qu'ils doivent représenter".

"Quelqu'un qui désire parler avec un accent allemand, doit éviter les particularités spéciales aux Hongrois. Les deux prononciations se ressemblent mais il y a assez de différence entre l'une et l'autre pour faire paraître un accent Hongrois déplacé dans l'interprétation d'un Allemand".

"J'ai appris les prononciations par quelqu'un qui me montra les lettres et les sons dont la diction en anglais cause le plus de difficultés aux étrangers des différentes nationalités".

"Le Français, par exemple, doit se battre avec les sons en "th" et pratiquement il forme tous ses mots à moitié gorge. L'Espagnol forme ses mots plus loin sur la langue. Contrairement au Français le "th" est facile pour lui, mais il ne parvient pas à rendre le son de l'h aspiré qui n'existe pas en Espagnol".

"L'Italien ne sait pas prononcer "16". Au lieu de "people" il prononcera "Peop" et à tous les mots il ajoutera une voyelle finale".

"L'Allemand ferme l'r dans la gorge et le Hongrois sur le bout de la langue. Enfin, si vous pensez qu'imiter les prononciations est chose facile vous n'avez qu'à l'essayer vous-même pour changer immédiatement d'opinion.

"Sweepstakes" et "The Speckled Band", deux très bons films au Capitol, la semaine prochaine.

"Sweepstakes" avec Eddie Quillan et Marion Nixon, et "The Speckled Band", une production britannique de toute première valeur sont les deux principaux films qui seront représentés au théâtre Capitol, à partir de vendredi.

"Sweepstakes" est l'histoire de ce qui peut arriver à un "jockey" après un faux mouvement. Dans ce film quoique son erreur ne soit pas exactement une escroquerie, mais plutôt l'effet d'un sentiment naturel, le petit jockey est exclu de toutes les traces de course, et forcé de gagner misérablement sa vie comme serviteur et chanteur. Ce film fait voir comment il réussit à vaincre tous les obstacles et à se réinstaller dans les bonnes grâces des officiels des courses et du public. Le film produit un roman d'amour dans lequel les combines, les émotions et l'action sont on ne peut mieux préparées.

La production est surtout remarquable par le jeu des artistes, et elle contient des scènes des plus excitantes, particulièrement celle où apparaît un cheval de course que l'on dit être le plus sensationnel jamais vu sur un écran.

Eddie Quillan, comme "Jockey", est des plus captivants, et il est supporté par une distribution très forte, incluant Marion Nixon, Lew Cody, James Gleason, Mike Donlin et Paul Hurst.

Le second film, "The Speckled Band", est basé sur une des fameuses histoires de mystères de Conan Doyle. Il contient tout ce qu'il faut pour satisfaire les goûts du public le plus difficile. On y passe par toutes les émotions. On y voit un sinistre vilain, une servante dans la détresse et le fameux Sherlock Holmes. La distribution comprend Raymond Massey, un Canadien, Lyn Harding, Angela Baddeley, Athole Stewart et Nancy Price. L'histoire de cette production est tout à fait captivante.

D'autres courts sujets complètent le programme.

William Haines dans "Just a Gigolo et Pauline Garon en personne au théâtre Loew's, la semaine prochaine.

William Haines dans "Just a Gigolo" à l'écran et Paulin Garon en personne sur la scène seront les deux principales attractions de la semaine prochaine au théâtre Loew's.

"Just a Gigolo" n'est autre que la pièce bien connue de Belasco, "Dancing Partner", transposée à l'écran. C'est l'amusante aventure d'un jeune noble anglais qui, voulant connaître la jeune fille qu'il projette de marier, pose au gigolo à la mode. Les leçons de danse qu'il donne lui fournissent l'occasion de multiples aventures qui créent souvent les situations les plus curieusement embarrassantes. Il prend tous les moyens pour savoir si la jeune fille qu'il veut épouser est vraiment celle qu'il voudrait qu'elle soit. Le résultat est qu'il se prend à son propre piège et qu'il finit par aimer d'amour la jolie femme qu'il ne pouvait prendre en défaut. Il s'ouvre ainsi la porte à une vie de bonheur.

Cette comédie possède les plus hautes qualités dramatiques que William Haines, avec son talent, interprète d'une façon magistrale. Il est d'ailleurs entouré d'acteurs de premier plan tels que Irène Purcell, dans la jeune fille imbue de préjugés mondains. La distribution comprend également Aubrey Smith, Charlotte Granville et Lillian Bond.

Sur la scène, la jolie montréalaise Paulin Garon, paraîtra comme principale interprète dans plusieurs numéros de vaudeville. Elle paraîtra en particulier dans un numéro spécialement arrangé pour la population de Montréal. On verra enfin sur la scène des vedettes comme Moris et Campbell dans une désopilante comédie intitulée : "Any Apartment" ; Alexander et Santos dans une comédie-ballet et Frank Shields dans "Western Novelty".

"La Grâce de Dieu" sera présentée à Calumet le 9 août

L'Association Dramatique Canadienne de Montréal, donnera le 9 août 1931, à Calumet, Argenteuil, le célèbre drame en cinq actes de d'Ennery et Gustave Lemoine, "La Grâce de Dieu", sous la haute présidence de M. le curé de Calumet. Cette fête sera une des plus importantes dans le comté car l'Association ne néglige absolument rien, et en plus, quoi de plus beau que cette charmante municipalité de Calumet, près Ottawa.

Le voyage par lui-même que feront plusieurs personnes de Montréal avec l'Association ne peut être plus agréable. Les artistes amateurs sont à la hauteur de la tâche, cette fête est assurée à l'avance du plus grand succès. Pour informations, M. Georges Pauzé, et Emile Pauzé, 2212 Cartier, Montréal, tél., AM. 5780.

Au Saint-Denis: "Le procureur Hallers", un magnifique drame de l'écran. Le combat Schmeling-Stribling au complet.

Comme première moitié d'un grand programme double, le Saint-Denis présentera, à partir de samedi, "Le Procureur Hallers", une grande production parlée française des Etablissements Albatros.

"Le Procureur Hallers" est la mystérieuse histoire d'un magistrat austère dont un phénomène de dédoublement fait, la nuit, une dangereuse canaille. C'est un film poignant, qui procure des émotions fortes à chaque minute et dont l'habile technique, jointe à une interprétation de tout premier ordre, fait une des meilleures productions de l'année.

En plus, le Saint-Denis présentera le combat Stribling-Schmeling pour le championnat du monde, au grand complet, ronde par ronde; ce qui donnera aux habitués du Saint-Denis l'occasion de voir le dernier grand match de championnat du monde mieux que ceux qui y assistaient en payant des places allant jusqu'à 200 dollars.

D'excellents sujets courts compléteront le programme.

FRANÇAIS
Aujourd'hui
Programme double
"Men Call it Love"
avec
Adolphe Menjou
aussi
ROBERT MONTGOMERY
et
DOROTHY JORDAN
dans
"Shipmates"
Ce soir, 3 actes de Vaudeville
Comédie Nouvelles

LOEW'S 25 VAUDEVILLE & PICTURES
A L'AFFICHE
"STEPPING OUT"
ET VAUDEVILLE
DEMAIN
WILLIAM HAINES
dans
"JUST A GIGOLO"
et sur la scène
PAULINE GARON
EN PERSONNE
Jeunes filles — Participez à notre "concours de ressemblance" Pauline Garon $25.00 en or et garde-robe complète à la grande. S'adresser dès maintenant en personne à l'administration.

CAPITOL
TWO BIG PICTURES
25c
AUJOURD'HUI
Emotions! Action! Idylle!! Rires!
'Sweepstakes'
Avec
Eddie Quillan — Marion Nixon
Aussi
"The Speckled Band"
Le magnifique drame de mystère de Conan Doyle

PALACE 25c
A L'AFFICHE
Unis dans un amour étrange!
NANCY CARROLL
et
FREDERIC MARCH
dans "The Night Angel"

CINÉMA DE PARIS
694, rue Ste-Catherine Ouest, (Vis-à-vis Eaton)
UNE GRANDE NOUVEAUTE
Marcel Vandal et Charles Delac présentent
le Ténor TINO PATIERA
du Metropolitan Opera de New-York
FRA DIAVOLO
Un merveilleux film parlé français de Mario BONNARD
— avec —
Pierre Magnier, J. Varennes, Madeleine Bréville et Armand Bernard
Soirées: 25 et 50c. Mat.: 25c.
Samedi matinée: 25 et 40c.

Il fait toujours frais au
PRINCESS
Commençant aujourd'hui
MARY PICKFORD
SAM TAYLOR'S PRODUCTION
KIKI
with REGINALD DENNY
"OH-LA-LA!"
Une PICKFORD que le monde n'a jamais vue.
Mats. 25c et 35c.
Soirées 35 et 60c
Dim. soir, 40-65c
Mats Sam., Dim., 30-50c
Tous les jours 11 à 1 p.m., 25c

"MEN CALL IT LOVE" AU THEATRE FRANÇAIS

UNE SCENE INTERESSANTE du film que le théâtre Français mettra à l'affiche jusqu'à mercredi soir et qui s'intitule "Men Call It Love" avec Adolphe Menjou comme principal interprète.

BEBE DANIELS AU THEATRE IMPERIAL

VOICI UNE DES JOLIES SCENES qui abondent dans le film intitulé "My Past" que le théâtre Imperial présentera avec un autre film, la semaine prochaine, avec Bebe Daniels et Ben Lyon comme principaux interprètes. Ce qui ajoute de l'intérêt à ce film est que les deux acteurs sont réellement époux comme dans la vie ordinaire.

THÉATRE MUSIQUE, CINÉMA

"LE PROCUREUR HALLERS" AU SAINT-DENIS

VOICI UNE DES SCENES du drame émotionnant que le théâtre Saint-Denis présentera la semaine prochaine en programme double avec le combat pour le championnat mondial de boxe entre Schmelling et Stribling. Ce drame s'intitule "Le procureur Hallers" avec Jean Max dans le rôle-titre.

Le soin à prendre pour intercepter les bruits dans le microphone.

Dans la très complexe organisation d'une production, certaines causes qui ne seraient ordinairement que très vulgaires, comme le déclic, par exemple du comptomètre d'un taxi, peuvent parfois retarder le mécanisme compliqué d'une entière compagnie cinématographique.

C'est pour éviter ces petits mais très importants imprévus dans la production que les studios maintiennent des experts entrainés dans toutes les branches techniques, pour anticiper et prévoir, intervenir et éliminer ces causes en cas de nécessité.

Malgré toutes ces précautions, cependant, ces accidents arrivent quelques fois et le temps perdu alors se chiffre en un montant considérable de dollars.

Qui, par exemple, aurait pû prévoir les effets de lampes incandescentes dans les cheveux de Irene Purcell?

Miss Purcell, qui jouait alors comme partenaire de Robert Montgomery dans le film "Man in Possession" pour la Metro-Goldwyn-Mayer, a une bonne quantité d'électricité dans sa chevelure qui était, pour l'occasion, fortement ondulée à la Marcel. Après la prise de première scène, Sam Wood, le directeur commença la seconde. Au beau milieu de celle-ci l'opérateur arrêta les appareils.

Sam Wood, dans la brève enquête qui s'ensuivit, découvrit que les cheveux de l'artiste s'étaient séchés sous l'effet de la chaleur des lampes et produisaient un effet désagréable.

Il fallut retarder d'une heure la reprise de la production, pendant qu'on appelait les coiffeurs, on parlementait avec eux et on les décidait d'appliquer à ces cheveux révolutionnaires une pommade spéciale qui les aurait tenus en place en les gardant humides.

Dans une scène de "Five and Ten" un film de Marion Davies, le "mixer" avenit Robert Z Leonard qu'un bruissement se mêlait dans la reproduction le long de tout le dialogue.

"Mais il n'y a pas d'action. Tout le monde est assis ici à la table. Ce bruit doit émaner de l'appareil de sons", protesta le directeur.

Une complète inspection de celui-ci démontra qu'aucune interférence ne s'y était produite et le chercheur des bruits examina en détails tout le système du microphone.

"Le micro est parfait. Cela doit provenir quelque part dans le scénario", annonça-t-il.

On répéta la scène pour l'expert qui l'écouta dans l'appareil régistrateur: "Il y a quelqu'un à la table qui prend des notes sur du papier", déclara-t-il. "Voilà d'où vient le bruissement."

L'acteur George Irving s'expliqua: "Mais mon crayon ne touche même pas le papier. Je ne fais que suivre, ligne par ligne, le dialogue". La suite de l'enquête révéla que les manchettes en celluloide qu'Irving portait, causaient le bruit incriminé.

Dans "Inspiration", Greta Garbo portait une merveilleuse robe de velours à longue traine dans une scène où elle descendait un escalier. Pour que la traine se déployat convenablement pendant la descente, le dessinateur avait prévu des plombs cousus dans l'ourlet.

La scène commença. Greta Garbo descendit majestueusement l'escalier. La scène achevé, l'opérateur du micro, qui ne pouvait suivre la scène de son réduit, commenta:

"Pour moi ça va si le piétinement du cheval hors de scène est o. k. pour vous."

Clarence Brown, le directeur, tomba des nues: "Piétinement de cheval???"

Greta Garbo répéta la scène et on découvrit ainsi que la traine, alourdie par les plombs, produisait des bruits sourds en tombant de marche en marche derrière l'artiste.

Représentations de "La Passion", le drame religieux tel qu'interprétée à Freiburg, Allemagne, au Forum, en septembre.

On annonce définitivement que la Passion telle qu'on la joue à Freiburg, sera représentée en cette ville, du 21 au 26 septembre inclusivement. Ce puissant drame religieux, qui constitue un spectacle sublime, sera donné tous les soirs de la semaine, et il y aura deux matinées. Le spectacle sera présenté au Forum.

Le drame de la Pasaion, tel que nous le connaissons aujourd'hui a originé dans la ville de Freiburg, Baden, Allemagne, en 1264, et précéda les représentations d'Oberammergau de près de cent ans. C'est le drame original qui sera représenté ici. Il fut donné par des moines dans la cathédrale, à Freiburg, mais en 1790, il passa entre les mains de la famille de Fassnacht, famille profondément religieuse, et les membres de cette famille et leurs descendants ont consacré leur vie à jouer ce drame. Ils l'ont joué dans presque tous les pays de l'Europe, et en août 1926, ils étaient appelés aux Etats-Unis pour donner des représentations à l'occasion de la dédicace de nouveau Krug Bowl au parc Krug, dans la ville de Saint-Joseph, Etat du Missouri. Plus de 125,000 personnes assistèrent aux premières représentations qui furent données aux Etats-Unis, durant toute une semaine. Ce drame sera interprété ici en anglais. La troupe comprend plus de 50 personnages, mais plusieurs centaines de figurants locaux se joindront à eux dans de remarquables épisodes de la foule et dans le pageant. L'organisation comprend aussi un choeur de près de 500 voix et une puissante symphonie de 50 musiciens.

George Fassnacht sera vu dans le rôle de Judas, qu'il joue depuis 29 ans. Un autre membre de la famille Fassnacht apparaitra dans le rôle du Christ, et Mary sera personnifiée par Augusta Fassnacht. Detty Benumann-Fassnacht jouera la "Madeleine".

La venue de cette troupe au Forum marquera ses adieux, car elle retournera aussitôt la semaine suivante à Freiburg. Afin de permettre à tout le monde de pouvoir voir ce drame de "La Passion", les prix seront relativement très bas. Plusieurs institutions de bienfaisance et de charité bénéficieront de la visite de cette troupe à Montréal, car une partie des recettes leur sera destinée. L'engagement de cette troupe à Montréal sera financé, en première instance, par la Canadian Musicians Benevolent and Professionnel Association, dont M. Jerry Shea est le président, et M. Colman Lewis, le secrétaire.

Au National: La troupe d'Oscar Valade présentera un programme tout spécial avec Teddy Google Burns et Hector Pellerin.

Le public qui fréquente le théâtre National sera servi de première classe la semaine prochaine, car M. O. Valade, directeur de la troupe, offre un programme de tout premier ordre. D'abord le rideau se lèvera sur un grand sketch comique par Teddy Googles Burns qui a pour titre "Ma Moitié". Il sera assisté de M. Hector Pellerin, M. Paul Foucreau. Ensuite vient un autre grand numéro de chant par Mme Eliza Gareau, dans son nouveau répertoire de chansonnettes. M. Paul Foucreau et son piano, M. Hector Pellerin, dans ses nouvelles chansons venant directement de Paris. M. Oscar Valade, dans un sketch comique intitulé "C'est moi", ensuite un autre "Bit", comique par Teddy Googles Burns, appelé "Je le savais", secondé par M. Hector Pellerin, M. Paul Foucreau, Mme Simone Roberval. Pour terminer le spectacle, la grande comédie de M. Oscar Valade "C'est Extra".

HECTOR PELLERIN

Sur l'écran un grand film parlé français "Atlantic" et deux bonnes comédies.

Comme vous le voyez, le programme est bien rempli et nul doute qu'il y aura foule pour voir ce grand spectacle.

"FRA DIAVOLO" AU CINEMA DE PARIS

LE CINEMA DE PARIS présentera à ses nombreux habitués, la semaine prochaine, à partir d'aujourd'hui, un grand film français, intitulé "Fra Diavolo" d'après l'opéra du même nom. On en voit ici une jolie scène. Dans le groupe on remarque Pierre Magnier, du théâtre de la Porte Saint-Martin, bien connu des Montréalais, Jacques Varennes, Armand Bernard et le ténor Tino Patiera.

LA TRAGEDIE DE LA MINE

G.-W. Pabst, le metteur en scène de "Quatre de l'Infanterie" et de "L'Opéra de quat' sous", déclare:

"La Tragédie de la mine" sera un film unique, où les mineurs français et les mineurs allemands parleront leur langue respective. Le film montrera deux mines près d'une frontière. Une des mines est ravagée par une catastrophe souterraine. Des mineurs sont ensevelis vivants. De l'autre côté de la frontière, des hommes s'offrent pour prêter leur aide. On ne fait pas de politique dans mon film. Je ne le veux à aucun prix. Seulement, il sera impossible en voyant "La Tragédie de la mine" de ne pas réfléchir. Ici, j'abolis virtuellement les frontières, puisque je montre des hommes, frères de mes autres hommes ensevelis, qui viennent leur porter secours. C'est l'exemple le plus simple et le plus direct de solidarité humaine. Ce sujet n'est pas inventé. Il eut son illustration effroyable et émouvante au moment de la catastrophe des mines de Courrières.

Je ne prétends pas "enseigner" quoi que ce soit, mais je veux que "La Tragédie de la mine" soit si vivante, si naturelle, si humaine, que les hommes de tous les pays du monde comprennent qu'avant tout nous sommes tous de la même race verticale, nous sommes des êtres humains pourvus d'un coeur sensible, de bras durs, et des mêmes aspirations sentimentales ou organiques.

Au Princess: Mary Pickford l'idole de l'écran américain dans sa meilleure production: "Kiki".

Pour le commun des hommes, une actrice est toujours une actrice, qu'elle apparaisse sur la scène ou à l'écran. Cependant, dans la réalité combien de différence dans la technique, dans l'oeuvre parachevée et même dans la terminologie.

Les interprètes du théâtre soi-disant légitime ne tardent pas à s'en apercevoir et les figurants eux-mêmes du cinéma muet se trouvent aussi désorientés que les amateurs lorsqu'on leur assigne un rôle parlé.

Dans le tournage de "Kiki" débutant au théâtre Princess aujourd'hui, Mary Pickford a été à même de constater combien lui était précieux son contact antérieur avec la scène.

L'étoile remplit le rôle d'une espiègle ballerine qui s'éprend du directeur du théâtre et prend la résolution de le prendre elle-même à ses charmes. La coulisse offre un décor dont Mary était qualifiée plus que quiconque à tirer profit. Le directeur de "Coquette", de "Taming of the Shrew" et de "Kiki" même, Sam Taylor, a peu de choses à lui montrer sous ce rapport.

Depuis ses débuts au théâtre à l'âge de cinq ans jusqu'à sa consécration officielle comme actrice sous la direction de David Belasco, Mlle Pickford a eu toutes les chances du monde de perfectionner son art. L'on sait si elle en a profité.

C'est le secret de la facilité avec laquelle elle s'adapte à ses rôles et ses camarades affirment que Mary ne s'est jamais montrée aussi captivante que dans les ballets où elle figure dans "Kiki" et dans lesquels ils ont pu l'admirer au cours des répétitions.

Imaginez-vous Mary Pickford en habit de soirée dirigeant, conduisant le choeur. Le plus étonnant, au témoignage de Sam Taylor, n'était pas de constater sa patience avec les jeunes filles, mais son impatience envers elle-même lorsqu'elle manquait l'effet désiré aux débuts. Ce soin méticuleux s'inspirait sans doute de la conscience qu'elle avait de l'importance de la production, car en acceptant le rôle de ballerine, Mary rompait avec toutes ses interprétations précédentes.

C'était exiger d'elle une transformation absolue; Mary devait renoncer à ce qui fit sa popularité. Mais inépuisable en ressources, elle a réussi à faire une petite danseuse enjouée et parfois osée. Elle s'est haussée dans l'estime de ceux auxquels il a été donné de la voir dans ce rôle audacieux.

MONTEBELLO

MONTEBELLO, 24—(Du corr. de la "Patrie")—M. et Mme Joseph Gervais, née J. Lavoie, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, née le 17 juin, baptisée sous les noms de Marie-Paule-Léocardie. Parrain et marraine, M. et Mme J. B. Lavoie, grands-parents de l'enfant.

—M. et Mme Henri Richer ainsi que leurs enfants de Hull, étaient les hôtes de M. et Mme Ephrem Thomas, dimanche le 14 juin.

—M. et Mme Wilfrid Thomas, ainsi que leurs filles, étaient les hôtes de M. et Mme T. Laviolette, de St-Isidore de Prescott, dimanche le 14 juin.

—Mme Paul Dufresne, de Montréal, était en visite chez sa mère, Mme Eugène Carrière, la semaine dernière.

—Mlle Virginie Gauthier, passait quelques jours à Ottawa, chez des parents, la semaine dernière.

—Mlle Simonne Desjardins de Plaisance, passait quelques jours chez son frère M. René Desjardins, la semaine dernière.

"The Night Angel", un film étrange et passionnant au Palace, la semaine prochaine.

La principale attraction au théâtre Palace, pour la semaine prochaine, à partir de samedi, sera "The Night Angel", photodrame basé sur la plus récente oeuvre de Rancy-Carroll-Frederic March.

"The Night Angel" est une histoire originale écrite et dirigée par Edmund Goulding. L'héroïne est la fille d'une comtesse pauvre et disgraciée qui possède et opère un club de nuit très fréquenté dans Prague, la gaie capitale de la Bohème moderne. Nancy Carroll personnifie la fille, qui joue un grand rôle dans ce cabaret, et elle est aimée de l'homme fort professionnel qui est aussi le fanfaron de l'établissement. Frederic March personnifie un jeune avocat qui vient d'être élu le chef des avocats de la ville. Il décide de réformer la ville, et pour commencer son oeuvre d'assainissement, il fait arrêter la comtesse. Celle-ci subit son procès et est condamnée à la prison. Sa fille est libérée de ce sort, à cause de son jeune âge.

March, comme résultat de ses actes, s'est attiré la haine de Nancy; mais alors qu'un brutal employé du cabaret trame un hideux complot contre lui, voilà que ses sentiments de haine se changent en sentiments d'amour, et les événements qui suivent transportent l'assistance au milieu d'une série de scènes excitantes et palpitantes qui ne vous laissent pas respirer.

Jamais Mlle Carroll et M. March ne déployèrent plus de talents, et leur jeu, dans ce drame d'amour étrange et puissant surpasse de beaucoup celui des meilleurs artistes qui brillent au cinéma, de nos jours. Ils sont habilement soutenus par Phoebe Foster, Alison Skipworth, Donald Meek et autres étoiles éminentes.

Comme autres attractions spéciales, on verra Rudy Vallee et ses Yankees du Connecticut qui offriront "Betty Go-Ed". D'autres courts sujets compléteront un programme des plus attrayants.

Quatre fameux acrobates ont été réengagés au Parc Belmon pour cette semaine.

Cédant aux multiples instances d'un grand nombre d'habitués, la direction du Parc Belmont a continué pour une autre semaine l'engagement des Four Devils dont l'audacieux numéro provoque des frissons d'épiderme et arrache aux dames d'involontaires petits cris effrayés. Le jour, ce numéro est très intéressant, mais le soir, grâce à une illumination abondante, l'effet en est magique. Il s'agit d'un quatuor d'acrobates, deux hommes et deux femmes, dont les voltiges et les tours d'équilibre à 112 pieds du sol et sans filet retiennent par moment la respiration de tous les spectateurs. Une jeune femme tient entre ses dents un trapèze sur lequel se balance un de ses camarades; une autre accrochée par les talons seulement, se balance vertigineusement dans le vide lorsque son trapèze grâce à une corde d'extension semble échapper à celui qui le tient d'un bras robuste et l'on croit une seconde que la jolie accrobate va s'écraser sur le sol 100 pieds au-dessous. C'est un numéro très fourni et très captivant. Par ces jours de chaleur, les pique-niques de famille se dirigent nombreux vers le Parc Belmont où l'on peut se baigner, se promener sur l'eau et profiter d'une foule d'amusements sains et honnêtes.

ETRANGE MANIE

Nigel de Brulier, le grand caractérisateur qui apparaîtra dans le film de Ramon Novarro, "The Son of the Rajah" en production à la Metro-Goldwyn-Mayer, a peut-être la plus étrange manie de Hollywood: il adore diriger des choeurs.

MARY PICKFORD DANS "KIKI" AU PRINCESS

L'IDOLE DE L'ECRAN AMERICAIN, MARY PICKFORD, nous présente sa troisième production parlée, "Kiki", le meilleur rôle de sa carrière. On la voit ci-dessus dans une amusante scène du film, en compagnie de son partenaire, Reginald Denny. "Kiki" sera à l'affiche du théâtre Princess toute la semaine prochaine, à partir d'aujourd'hui.

On ne fabrique pas un film comme on fabrique une Ford

—Feriez-vous quelques critiques sur l'ensemble de la production américaine? a demandé Raymond Lange, le correspondant de "Pour Vous", le grand magazine de cinéma, au metteur en scène américain Cecil B. de Mille, avant son départ pour l'Europe.

—La seule sérieuse que je pourrais faire est la "Mass-Production" (production en masse ou en série). A Hollywood, on travaille un peu trop en vase clos. Il y a une sorte de véritable contagion des idées. Ayez un bon sujet, original, nouveau, tournez un film qui devienne un succès: la firme même pour laquelle vous travaillez fera immédiatement réaliser trois, quatre films de la même atmosphère. Les compagnies concurrentes suivent le mouvement, et le public sera inondé de productions du même modèle. Vous venez d'en avoir l'exemple avec les films de gangsters: il y a en Californie sept compagnies importantes: que chacune produise quatre films, cela fera vingt-huit films de gangsters. Or, il est impossible de tailler vingt-huit bons films dans la même étoffe.

"Le cinéma, on l'oublie trop, n'est pas une industrie: le cinéma est un art. On ne fabrique pas des films comme on fabrique une Ford. L'industriel peut, de son bureau, surveiller la création simultanée de mille, de dix mille machines. Le metteur en scène ne doit avoir qu'une oeuvre en tête. Même un homme comme Irving Thalberg, que je considère comme le plus remarquable producteur de Hollywood, ne peut suivre les quotidiens progrès de plusieurs oeuvres en gestation, dont chacune exige de l'étude, de la pensée, du silence, du temps.

—Mais cela n'arrive-t-il pas tous les jours?

—D'accord; mais ce n'est pas à l'honneur du cinéma, et c'est une des erreurs capitales du cinéma américain. Mais nous touchons là à une bien grave question de l'économique américain, cette surproduction dont nous souffrons dans tous les domaines; et n'oubliez pas que je suis en vacances!"

STATUE DE LA PAIX A L'ENTREE DU PORT

PARIS, 18 juillet. — M. Léon Meyer, député-maire du Havre, vient de déposer une proposition de loi demandant à l'Etat, au nom de la Ville du Havre, de vouloir bien contribuer au tiers de la dépense, soit 366.000 francs pour l'érection d'une statue de bronze doré, symbolisant la France pacifique, qui serait placée à l'entrée du port du Havre, à un endroit où elle apparaîtrait à tous les étrangers au moment qu'ils toucheront la terre de France, témoignant ainsi de notre idéal de paix.

La ville du Havre s'engagerait à parfaire la différence quelle qu'elle soit.

M. Léon Meyer réclame la procédure d'urgence pour le vote de cette proposition.

IMPERIAL

Un splendide programme double commence aujourd'hui:

MyPast

avec BEBE DANIELS BEN LYON and LEWIS STONE

Une biographie indiscrète à laquelle l'auteur n'a pas osé signer son nom!

aussi

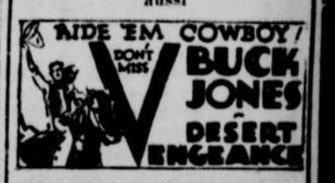

Une palpitante histoire de rudes aventures à l'époque des débuts de l'ouest. Intrépide action et ardente passion d'hommes et de femmes téméraires.

"SWEEPSTAKES" AU THEATRE CAPITOL

EDDIE QUILLAN et MARION NIXON, deux populaires étoiles de l'écran dans une jolie scène de "Sweepstakes", le film que le Capitol met à l'affiche pour la semaine prochaine.

Au Français: "Shipmates", "Men Call It Love" et: "Crazy House" au programme de ce théâtre la semaine prochaine.

"Shipmates", "Crazy House" et "Men Call It Love", voilà le menu que la direction du Français offre à sa clientèle pour la semaine prochaine, ce qui constitue un véritable programme de gala.

Robert Montgomery, qui s'est rapidement classé parmi les étoiles de l'écran, tient le premier rôle de "Shipmates", un des films au programme à ce théâtre. On se souvient des créations de Montgomery dans "Inspiration" et "Stranger May Kiss". Dans "Shipmates", il se surpasse.

C'est l'histoire d'un jeune matelot, fatigué de la vie, et, surtout de la marine. Mais il se sent attiré vers la fille de l'amiral. Il bat un officier, son rival dans la conquête de la jeune fille, et vient près d'être renvoyé de la marine. Mais il sauve la flotte d'une catastrophe et prend aussitôt figure de héros. Le film est d'un saisissant intérêt, la vie des marins est décrite avec un intense réalisme. L'idylle est pleine de grâce et de persuasion. Dorothy Jordan, dans le rôle de la fille de l'amiral, est on ne peut plus charmante.

Adolphe Menjou, est l'étoile de "Men Call It Love", c'est une production remplie d'un humour exquis qui fait bien rire à certains moments et qui à d'autres fait songer. Menjou est toujours le même acteur rempli de talent qui joue ses rôles avec une personnalité bien marquée.

Dans "Men Call It Love", il y a des dialogues qui sont de vrais petits chefs-d'oeuvre. Salwyn, qui a dirigé cette production y a ajouté une couleur particulière, qui en fait un succès complet. C'est un film qu'il ne faut pas manquer... Et il est tellement moderne, tellement l'image de la vie, de gens mariés de nos nos jours...

Le troisième film au programme, est intitulé "Crazy House", avec en tête d'une brillante distribution, les deux étoiles du rire, Ben Rubin et Polly Moran. C'est une production technicolore. Malgré l'importance du spectacle, la partie vaudeville reste la même.

LES CROIX DE BOIS

Le visage penché sur sa table de travail, les paupières en veilleuse, une main dans sa chevelure capricieuse, Roland Dorgelès écrit. On m'a fait entrer, et je me demande si je dois interrompre le travail de l'auteur, écrit Jean Debia, dans "Pour Vous", le grand hebdomadaire de cinéma. Sa plume court sur le papier.

Soudain, il m'aperçoit et son visage méditatif se fait souriant. Sa main se tend et s'ouvre pour l'accueil le plus aimable, comme toujours.

—Cher maître, je sais qu'on tourne "Les Croix de Bois", et vous comprendrez que je suis venu...

—Exact, on tourne ou plutôt on finit de tourner ces jours-ci. Mais je suis complètement étranger à cette oeuvre.

Mes traits reflètent une telle stupeur que Roland Dorgelès s'empresse d'ajouter:

—Mais oui, absolument étranger; le mérite de ce film reviendra tout entier à mon ami Raymond Bernard.

—N'avez-vous pas tenu à surveiller le découpage du scénario, à vous assurer que votre oeuvre, une oeuvre qui doit vous être chère, n'avait pas été trahie, que...

Roland Dorgelès m'interrompt:

—Je me suis entièrement fié à Raymond Bernard; je sais que je n'aurai pas à le regretter, car j'ai une égale confiance dans son talent et dans son coeur. Des "Croix de Bois", il fera un beau, un très beau film.

"JUST A GIGOLO" AU LOEW'S

WILLIAM HAINES et IRENE PURCELL, dans une scène du film "Just a Gigolo" tiré de la pièce "Dancing Partners" de Belasco, que le théâtre Loew's aura à l'affiche toute la semaine prochaine.

"THE NIGHT ANGEL", AU PALACE

LA DELICIEUSE NANCY CARROLL tient le premier rôle avec Frederic March dans "The Night Angel", le film puissamment dramatique que le théâtre Palace offrira à ses nombreux habitués la semaine prochaine et dont on voit ci-dessus une scène émotionnante.

ST-DENIS

Grand programme double
UN FILM SENSATIONNEL
Le Procureur Hallers
ET LE COMBAT
Schmeling -Stribling
AU COMPLET
Matinée: 25c — Soirée 25 et 40c

THÉATRE NATIONAL
SEMAINE DU 20 JUILLET
GRANDE COMEDIE par M.
OSCAR VALADE
"C'est Extra"
assisté de
"GOOGLES"
M. H. PELLERIN, M. P. FOUCREAU, Mme E. GAREAU, Mme S. ROBERVAL
SUR L'ECRAN
Grande vue parlante française
"ATLANTIC"
A des prix très populaires.

PARC DOMINION
RUE NOTRE DAME EST
Le plus grand parc d'amusement du Canada
EMBARQUEZ
ET
AMUSEZ-VOUS

Courses d'auto, Promenade Whoopee, Promenade en Auto-Chenille, Tumble Bug, The Whip, Promenade de la Victoire, Chutes, Dodgem, Promenade en Aéroplane, Carrousel. La plus petite mère et le plus petit bébé, autres attractions et jeux.
DANSE AVEC
ANDY THOMPSON
ET SON ORCHESTRE
ENTREE: Après-midi, adultes 10c, enfants, 5c, samedis, dimanches et fêtes exceptées. Soirées et fêtes, adultes 15c, enfants 7c.
PERMIS DE BIÈRE
MUSIQUE—APRÈS-MIDI ET SOIR

PARC BELMONT
Cartierville
TOUJOURS L'ENDROIT IDEAL D'AMUSEMENTS
A la demande générale
Réengagement des "Four Devils" pour une autre semaine dans leur numéro sensationnel à 112 pieds sans filet.
La piscine et sa plage, l'pavillon de danse, Comédies gratis en plein air, Accommodations pour pique-niques.
LE MIDWAY ET SES VARIETES
TRANSPORT REGULIER PAR TRAMWAY
Admission: Adultes 10c; Enfants 5c
CONFORT — AIR PUR ET FRAIS — PLAISIR POUR TOUS.

LA RADIOPHONIE

SAMEDI, LE 18 JUILLET 1931

CFCF — MARCONI — 291.1 mètres
Midi. Sur l'aile de la chanson, NBC.
1 h. Cotations de la Bourse.
5 h. Programme Hartney.
7 h. Amos et Andy, NBC.
7 h. 15. Le Cercle Purple.
7 h. 30. Récital—M. Harding.
8 h. 15. Résultat du baseball.
9 h. Studio.
10 h. Cuckoo, NBC.
10 h. 30. Studio.
11 h. Paresseux N.B.C.
11 h. 15. Studio.

CKAC—MONTREAL—411 mètres
12 h. Le trio La Presse.
12 h. 45. Orgue chez Ogilvy's: le docteur Herbert Sanders.
5 h. 30. Causerie de l'oncle Bill. La ligue de Sécurité.
6 h. Symphonie de Tschaikowsky.
6 h. 45. Le pianiste W. Eckstein.
8 h. Orchestre du Ritz Carlton.
9 h. Les frères Hernandez.
9 h. 30. Orchestre philharmonique de New-York.
10 h. 30. Orchestre de Léo Lesieur.
11 h. Orchestre de danse du Windsor.

Postes canadiens
CKGW—Toronto—434.80 mètres
6 h. 30. Musique en dînant.
7 h. Amos et Andy, NBC.
8 h. Orchestre de Rudy Vallee.
9 h. Orchestre de High School.
10 h. Cuckoo, NBC.
10 h. 30. Silence.

Postes américains
WEAF—NEW-YORK—454.30 m. 660 k.
10 h. p.m. Orchestre Lucky Strike. —B. A. Rolfe.
11 h. Sketch comique.
11 h. 15. T. Henry et son orchestre.

WJZ—NEW-YORK—394.50 mètres 760 k.
9 h. 30. Orchestre de Domino.
10 h. Sketch, burlesque.
11 h. Musique Slumber.
12 h. Orchestre de Paul Whiteman.

WABC—NEW-YORK—348.6—860 K.
10 h. p.m. Hank Simmons, Show Boat.
11 h. 30. Guy Lombardo.
12 h. Bert Lown.
12 h. Nocturne—Esther Leaf.

KDKA—EAST PITTSBURG 205.90 mètres
10 h. p.m. Musique de danse.
10 h. 30. Clara, Sue et Em, NBC.
11 h. 15. Message aux explorateurs.

WGY—379.-790—SCHENECTADY
9 h. Heure General Electric.
10 h. Heure Lucky Strike.
11 h. Orchestre de Bill Deher.
11 h. 0. Orchestre de l'hôtel New Yorker.
12 h. Programme de danse.

WLW—CINCINNATI—428 m. 700 k.
10 h. p.m. Orchestre du Club Sobio.
1 h. Orchestre Ralph Bennett.

WOR—NEWARK—422.30 mètres
11 h. 05 p.m. Orchestre Will Oakland.
11 h. 30. Danse, Julian Woodworth

WPG — ATLANTIC CITY 272.66 mètres
12 h. 15. Orchestre de Guy Lombardo.
12 h. 30. Ann Leaf à l'orgue.

WNAC—BOSTON—243.8—230 m.
9 h. p.m. WNAC Chroniques sur le Chevrolet.
11 h. 30. Orchestre Bert Lown.
12 h. Orchestre de Guy Lombardo.
12 h. 30. Ann Leaf à l'orgue.

DIMANCHE, LE 19 JUILLET 1931

Postes de Montréal
CHYC—Montréal—411 mètres.
9 h. Orchestre du Ritz Carlton.

CKAC—Montréal
9 h. 30. Période sacrée Millen-Philco.

POSTES DU C.N.R.
CNRM—Montréal—411 mètres
CNRT—Toronto—357.10 mètres
CNRL—London—329.70 mètres
CNRO—Ottawa—500 mètres

POSTES CANADIENS
CKGW—Toronto—434.80 mètres—690 K.
1 h. p.m. Orchestre de concert de Cleveland.
2 h. Avec les grands compositeurs.
3 h. 30. Hommes des Balkans.
4 h. Concert d'opéra Rovinia.
5 . Rêveries.
6 h. Saki devient riche.
7 h. Eglis, Jarvis.
8 h. 15. Chanteurs russes.
9 h. 45. Trio instrumental Joyce.
10 h. 15. Fanfare Goldman.
10 h. 45. Seth Parker.

POSTES AMERICAINS
WEAF—New-York— 454.30 mètres 666K.
10 h. 45. Le dimanche chez Seth Parker.
11 h. 15. Caravane fantôme.
11 h. 30. Choeur de la Cathédrale Russe.
12 h. 30. Orchestre de danse de Larry Funk.

WJZ—New-York—394.50 mètres 760K
10 h. 15. Causerie Floyd Gibbons.
10 h. 30. Musique Slumber.
11 h. 30. Rêveries à l'orgue.
12 h. 30. Les pèlerins.

WABC—New-York—348.8 M. 860K.
9 h. p.m. Majestic Theatre of the Air.
10 h. 30. "Autour du Samovar".
11 h. "Back Home Hour".
12 h. Les pêcheurs de Corail, Musique Hawaïenne.
12 h. 30. Nocturne. Ann Leaf, organiste.

KDKA—East Pittsburg—305.90 mètres.—980K.
10 h. 30. Musique Slumber Koffee Hag.
11 h. 30. Rêveries sur l'orgue.

WGY—Schenectady—379.50 mètres 790K.
10 h. 15. Programme musical.
10 h. 45. Le dimanche chez Seth Parker.
11 h. 15. Caravane fantôme.
11 h. 30. Chorale de la cathédral russe.
12 h. Insulaires de la mer du Sud.

WLW—Cincinnati—428 mètres 790K.
10 h. p.m. Concert Crosley.
11 h. Orchestre d'Henry Thies.
12 h. 30. Silence.

WOR—Newark—422.30 mètres.
10 h. 30 p.m. Vaudeville (Market et Holsey Playhouse) Roger Bower, maître de cérémonie).
11 h. 30. Moonbeams. Chants et violon.

WPG—Atlantic City—272.69 mètres
10 h. p.m. Chant et piano.
10 h. 30. Le poète errant.
11 h. Quatuor à cordes.
11 h. 30. Programme des Variétés de Chicago.
11 h. 30. Ann Leaf à l'orgue.

WNAC—Boston—243.3—1230.
11 h. 15. p.m. Quatuor à cordes.
12 h. Harmonies tranquilles.
12 h. 30. Ann Leaf à l'orgue.

CFCF—Montréal—291.3 mètres
2 h. 30. Studio.
3 h. Moonshine and Honeysuckle.—NBC.
3 h. 30. Studio.
4 h. Concerts d'opéra Ravinia.
5 h. Studio.
6 h. 30. Studio.
7 h. Les maîtres de la mélodie.
8 h. Mélodies d'Emma Jettick.—NBC.
8 h. 15. Orchestre Chase et Sanborn.
9 h. 45 p.m. Symphonie de Chicago.
10 h. 30. Programme du parc Jasper, Alberta.

LUNDI, LE 20 JUILLET 1931.

CFCF — Montréal, —291.10 mètres.
1 h. 15 p.m. Orchestre du Palais d'Or.
3 h. p.m. Programme Ross Hall
10 h. p.m. Programme Stromberg-Carlson.
10 h. 30 p.m. Simoniz.
6 h. p.m. L'heure du crépuscule
7 h. p.m. Amos et Andy, NBC.
7 h. 15 p.m. Les musiciens Mayfruit.
7 h. 30 p.m. Phil Cook, NBC.
7 h. 45. Orchestre du Mont-Royal.
8 h. 30. Programme Bromo Seltzer.
9 h. Résultats du baseball.
11 h. p.m. Stromberg-Carlson. N.B.C.
10 h. 30. Programme de l'Illustration.
10 h. 45. Programme Simoniz.
11 h. p.m. Danse-chant.

CKAC—Montréal—411 m.
5 h. p.m. Orchestre du Ritz Carlton.
6 h. p.m. 1er et 2ème actes de l'opéra Manon.
7 h. p.m. Causerie de l'Oncle Jos. la ligue de Sécurité.
8 h. p.m. Orgue par le docteur H. Sanders.
9 h. p.m. Programme Living Room Furniture.
10 h. 30. Le quatuor La Presse.
11 h. p.m. Orchestre de Jack Denny.

CKGW
7 h. p.m. Amos 'n Andy, NBC.
7 h. 30 p.m. CPRY.
8 h. p.m. Programme Roxy.
8 h. 30. p.m. Trio Joyce.
9 h. 30 p.m. Real Folks.
10 h. p.m. CPRY.
10 h. 30 p.m. L'heure Slumber Horlick.
Minuit. Orchestre de Romanelli.

POSTES AMERICAINS
WEAF—New-York 454.3 m. 660-K.
10 h. p.m. Histoire vécue.
12 h. p.m. L'orchestre de Paul Whiteman.
12 h. 30. Les Consolaires.

WJZ—New-York 394.5 m. 760-K.
10 h. p.m. Programme Packard.
11 h. p.m. Musique Slumber.
Minuit. Orchestre de danse de Cab Calloway.

WABC—New-York 348.6 m. 860-K.
10 h. p.m. Programme Robert Burns.
10 h. 30 p.m. Nit Wit Hour.
11 h. p.m. Will Osborne.
11 h. 30 p.m. Orchestre de Sammy Watkins.
12 h. p.m. Orchestre de l'hôtel William Penn.

KDKA—East Pittsburg—305.9 m.
9 h. p.m. Orchestre Maytag.
9 h. 30 p.m. Real Folks, NBC.
10 h. p.m. Heure Stromberg-Carlson.
11 h. 15 p.m Stanley et Warner au microphone.
11 h. 45 p.m. Orchestre Jimmy Joy.

WGY—Schenectady 379.5 m. 790-K
10 h. 45. p.m. Programme Simoniz
12 h. p.m. Orchestre de Paul Whiteman.
12 h. 30. Orchestre de B. Donohue

WLW—Cincinnati—428 m.
10 h. p.m. Programme du Canada Dry.
11 h. p.m. Rêveries. Orchestre de Stoess.
12 h. Orchestre de l'hôtel Gibson.
12 h. 30. Orchestre d'Henry Busse.

WOR—Newark 422.30 m. 710-K.
9 h. 45 p.m. Henry Pope Strollers. Chansons.
10 h. 45 p.m. Globe-trotteurs américains.
11 h. 30 p.m. Moonbeams. Chant et violon.
11 h. 30 p.m. Moonbeams.

WPG—Atlantic City—272.60 m.
10 h. p.m. Studio.
10 h. 45 p.m. Chant et piano.
11 h. 30 p.m. Orchestre du Casino. Atlantic City.
12 h. Orchestre de l'hôtel Ambassador.

WNAC—Boston—243.3—1230
Minuit. Orchestre de George Olsen.
12 h. 30.—Ann Leaf à l'orgue.

MARDI, LE 21 JUILLET 1931

CFCF—Montréal—291.3 mètres
Midi 30. Sur l'aile de la chanson N.B.C.
1 h. Cotations de la Bourse.
2 h. Studio.
2 h. 15. Trol. mélodies.—NBC.
2 h. 30. Studio.
3 h. Programme de Ross Hall.
4 h. Programme Canadian Electrical Supply.
5 h. Musique Hartney.
6 h. L'heure du crépuscule.
7.15 p.m. Studio.
7 h. 45. Orchestre Mont-Royal.
8 h. 30. Les soeurs Ponce.
9.00 p.m. Programme Nash (N.B.C.)
9 h. 30. Studio.
10 h. Le Club Alumni Glee.
10 h. 30. Programme de l'Illustration.
10 h. 45. Studio.
11 h. Snoop and Peep. N.B.C.

CKAC—Montréal—411 mètres
10 h. 30. Ouverture des cotations de la Bourse.
12 h. 30. Les cotations - Montréal, New-York.
12 h. 40. Récital d'orgue de la Salle Tudor.
1 h. 15. Club Rotary. Causerie.
3 h. 45. Fermeture des cotations de la Bourse.
6 h. Nouvelles — Le sommaire du programme de la soirée.
6 h. 15. Orchestre du Queen's.
7 h. Orgue chez Ogilvie.
7 h. 30. Orchestre de Rex Battle.
8 h. L'heure provinciale.
9 h. CNRM. Montréal. C.N.R.
9 h. 30. Orchestre du Ritz-Carlton
10 h. L'Heure de Forest-Crosley.
10 h. 30. A. Lalliberté, pianiste et R. Choquette, poète.
11 h. Orchestre de l'hôtel Windsor.

CNRM—Montréal—411 mètres
9 h. à 11 h. Concert pour les auditeurs de langue française et programmes divers.

CKGW—Toronto—434.80 mètres
6 h. 30. Musique en dînant.
7 h. Amos et Andy, NBC.
7 h. 15. Programme Easy Washer.
8 h. Orchestre Toronto Asphalt Roofing.
8 h. 30. Orchestre de G. Wade.
10 h. Programme de Forest-Crosley
11 h. Snoop and Peep.

POSTES AMERICAINS
WEAF—New-York—454.3 mètres 660 k.
10 h. Orchestre Lucky Strike.
11 h. 15. Chansons.
12 h. Orchestre de danse de Rudy Vallée.

WJZ—New-York—394.5 mètres 760 k.
10 h. Le Club Alumni Glee.
10 h. 30. Clara, Sue et Em. NBC.
12 h. Orchestre de P. Whiteman.
12 h. 30. Les Consolaires.

WABC—New-York—348.6 m.—860 k.
10 h. Graybars.
10 h. 15. Paramount Publix.
11 h. 15. L'heure de la colonne de radio.
11 h. 30. Programme de Mickey Alpert.
12 h. 30. Ann Leaf, organiste.

KDKA—East Pitsburg—305.9 mètres
10 h. Jack Foy.
10 h. 30. Clara, Luc et Em. NBC.
11 h. 15. Orchestre de Jimmie Joy.
12 h. Orchestre de P. Whiteman.

WGY—Schenectady—379.50 mètres 790 k
10 h. L'heure Lucky Strike.
11 h. Snoop et Pepp.
12 h. Orchestre de Rudy Vallee.

WLW—Cincinnati—25 m.—700 k.
10 h. La Reine du Cotton, musique.
11 h. Musique espagnole.
12 h. Orchestre de l'hôtel Gibson.
12 h. 30. Orchestre d'Henry Busse

WOR—Newark—422.30 m.—710 k.
11 h. 05. Orchestre de danse de Will Oakland.
11 h. 30. Moonbeams. Chant et violon.

WPG—Atlantic City—272.60 mètres
11 h. Orchestre de l'hôtel Ambassador.
Minuit. Orchestre Herbert Steiner.

WNAC — Boston — 243.3 - 1230
11 h. 30. Orchestre Cocoanut Grove.
12 h. Orchestre de Romanelli.
12 h 30 Ann Leaf à l'orgue

MERCREDI, LE 22 JUILLET 1931

CFCF — Montréal — 291.1 mètres
12.15 p.m. Sur l'aile de la chanson. N.B.C.
1.00 p.m. Cotations de la bourse
1.15 p.m. Maurice Marchand, pianiste.
1.15 p.m. M. Marchand, pianiste.
1 h. 30. Club Kiwanis.
2 h. p.m. Studio.
2.15 pm. Solistes locaux.
3 h. Programme Rose Hall.
4.00 p.m. Edna Wallace Hopper NBC
5.00 p.m. Programme Hartley.
6.00 p.m. L'heure du crépuscule.
7.00 p.m. Amos et Andy, N.B.C.
7.45 p.m. Orchestre de l'hôtel Mont-Royal.
8.15 p.m. Résultats du baseball.
9.00 p.m. Studio.
10.00 p.m. Programme de L'Illustration.
10.30 p.m. Programme Coca-Cola.
11.15 p.m. Studio.

CKAC — Montréal — 411 mètres
10.30 a.m. L'Ouverture de la bourse.
5 h. 30. p.m. Rapport fédéral sur le marché.
6.15 p.m. Orchestre de la flotte du Pacifique Canadien.
8.00 p.m. Orchestre du Ritz Carlton.
8 h. 30 p.m. Fanfare au Parc Lafontaine.
10 h. 30 p.m. L'heure Nit Wit.
11 h. p.m. Orchestre de Jack Denny.

POSTES CANADIENS
CKGW—Toronto—434.80 mètres
6.00 p.m. Musique de chambre.
6.30 p.m. Réponse de Gruen.
7.00 p.m. Amos'n-Andy.
7.30 p.m. CPRY.
8.00 p.m. Floyd Gibbons en Russie.
8.30 p.m. Trio Joyce.
9.00 Programme Halsey Stuart.
9.30 p.m. L'heure Palmolive.
10.30 p.m. Orchestre de Romanelli.

POSTES AMERICAINS
WEAF—New-York—454.3 m. 660-K
10.30 p.m. Programme Coca-Cola
11.15 p.m. Vincent Lopez et son orchestre.
12.00 p.m. Orchestre de danse.

WJZ—New-York—394.5 mètres
10.30 p.m. Clara, L. et Em. NBC.
11.00 p.m. Musique Slumber
12.00 p.m. Orchestre de Tal Henry.
12.30 p.m. Orchestre de Ben Pollock.

WABC—New-York—348.6 m 860-K
11.15 p.m. Programme Columbia Radio Column.
11.45 pm. Chansons du ténor N.B.C.
12.00 (minuit) Orchestre de l'hôtel New-Yorker.

KDKA—East Pittsburg 305.3 m. 980-K
10.30 Clara, Luc et Em. N.B.C.
11.15 p.m. Orchestre de Jimmie Joy.
12 h. Orchestre de l'Hôtel New-Yorker.

WGY—Schenectady 379.5 m. 790-K
9.00 p.m. Programme Halsey Stuart.
9.30 p.m. L'heure Palmolive.
10.30. Programme Coca-Cola.
11.30 Orchestre de Vincent Lopez

WLW—Cincinnati 428 m. 700-K
10.30 p.m. Chant et musique.
11.30 Orgue, violon, vitraphone.
1.00 Orchestre de l'hôtel Plaza.
Silence.

WNAC — Boston — 243.8 - 1230
11 h. 30. Orchestre de Emery Daugherty.
12 h. 30. Ann Leaf à l'orgue.

WPG—Atlantic City — 272.66 m.
10.30 Les "Nit Wits".
Minuit. Orchestre des Jardins d'Hollywood.

WOR—Newark—422.30 mètres
10.00 p.m. Roy Smeck-Wizard.
10.45. Globe-trotteurs américains.
11.03 Sérénades Herbert.
11.30. Moonbeams, chant et violon.

JEUDI, LE 23 JUILLET 1931.

CFCF— Montréal — 291.9 mètres
6 h. p.m. L'heure du crépuscule.
6 h. 45 p.m. Fermeture du marché.
7 h. p.m Amos 'n Andy (NBC).
7 h. 15. Studio.
7 h. 30 Phil Cook, NBC.
7 h. 45. Studio.
8 h. Orchestre de Rudy Vallée.
9 h. Résultats du baseball.
9 h. 02. Concert à la Salle Tudor.
10 h. Programme de l'Illustration.
10 h. 15. Studio.
11 h. Les Hitch Hikers.

POSTE CKAC—MONTREAL
6 h. Concerto de Tschaikowsky.
6 h. 30. Programme Klim.
7 h. Orchestre de Jack Denny.
8 h. 30. Orchestre du Ritz Carlton.
9 h. 30. Récital. Mme H. Lord et Marjorie Scane, soprano.
10 h. C.N.R.M., Montréal.
11 h. Orchestre de l'hôtel Windsor.

POSTES CANADIENS
CKGW — TORONTO 434.80 mètres
11 h. 30. Récital d'orgue chez Eaton.
6 h. p.m. Musique en dînant.
6 h. 30. Dîner musical.
7 h. Le moment Gruen et Amos 'n Andy.
7 h. 15. Envolées de l'aigle Borden.
7 h. 30. CPRY.
8 h. L'heure Fleischmann Sunshine, NGC.
9 h. 30. La fanfare Goldman.
10 h. C.P.R.Y.
10 h. 30. L'heure Slumber Horlick
11 h. Orchestre de Romanelli.

POSTES AMERICAINS
WEAF—New-York 454.3 m. 660 K.
10 h. p.m. Orchestre Lucky Strike.
11 h. 15. Orchestre du club Lido.
Minuit: Orchestre de danse.

WJZ—New-York 394.5 m. 760-K.
10 h. 30. p.m. Sketch comique.
11 h. Musique Slumber
12 h. 30. Orchestre de Tal Henry.

WABC—New-York 348.6 m. 860-K.
10 h. 30. Paul Whiteman et son orchestre.
11 h. Orchestre de Will Osborne.
11 h. 30. Orchestre de Ted Florito.
12 h. Orchestre du Parc Asbury
12 h. 30. Ann Leaf à l'orgue.

KDKA — EAST PITTSBURG 305.9 mètres
10 h. 15 p.m. Club automobile de Pittsburg.
11 h. 15. Orchestre de Jimmie Joy.
12 h. 15. Orchestre Del Lampes. Musique de danse.

WGY—SCHENECTADY, N.-Y. — 379.5 mètres
10 h. p.m. L'Heure Lucky Strike.
11 h. 01. Récital d'orgue.—Théâtre Ritz, Albany N.-Y.
11 h. 30. Orchestre du club Lido.
12 h. 30. Orchestre de Bill Donohue

WLW—Cincinnati 428 m. 700-K.
10 h. Programme Canada Dry.
12 h. 30 Orchestre d'Henry Busse.
1 h. Silence.

WOR — NEWARK — 422.30 mètres
10 h. 30. Quatuor de saxophone.
11 h. 03. Orchestre de danse.
11 h. 30. Moonbeams, chant et violon.

WPG —ATLANTIC CITY
11 h. p.m. Concert d'orgue.
11 h. 30. Orchestre du casino, Atlantic City.
12 h. Orchestre de l'hôtel Chelsea.

WNAC—New-York
11 h. Orchestre de Henry Thies.
12 h. Orchestre de l'hôtel Gibson.
1 h. Orchestre de Ralph Bennett

VENDREDI, LE 24 JUILLET 1931.

CFCF—Montréal—291.1 mètres
Midi. Sur l'aile de la chanson, N.B.C.
1 h. Cotations de la Bourse.
1 h. 15 Orchestre du Palais d'Or. NBC.
2 h. Institut de radio Homemakers
3 h. Programme Ross Hall.
4 h. Edna Wallace Hopper.
5 h. Musique Hartney.
6 h. L'heure du crépuscule.
7 h. Amos et Andy, NBC.
7 h. 15. Période musicale des enfants.
7 h. 30. Phil Cook, NBC.
8 h. Résultats du baseball.
9 h. Studio.
10 h. Programme de L'Illustration.
11 h. Vincent Lopez et son orchestre, NBC.

CKAC—Montréal—411 mètres
10 h. 30. Ouverture des cotations de la Bourse.
12 h. 30. Les cotations de la Bourse.
12 h. 40. Orgue chez Ogilvy's.
3 h. 45. Cotations de la fermeture de la Bourse.
4 h. Nouvelle du nord.
5 h. Orchestre du Ritz Carlton
6 h. Saxophone par R. Wiedoph.
6 h. 15. Orchestre du Queen's.
7 h. Causerie sur la pêche.
7 h. 30. Orchestre du Windsor.
8 h. 9 h. L'heure Provin[illegible]
9 h. Orchestre du Ritz Carlton.
10 h. L'heure du Pacifique.
11 h. Orchestre de Jack Denny.

CKGW—Toronto—434.8 m.—690 k.
6 h. 15. Orchestre de chambre, NBC.
6 h. 30. La réponse Gruen.
7 h. Amos et Andy.
7 h. 15. Un moment avec Mme Alda.
8 h. Cities Service. — Concert orchestre.
9 h. Le trio Joyce.
10 h. L'heure du Canadien Pacifique.
11 h. Romanelli et son orchestre.
11 h. 30. Echos de l'Opéra.

POSTES AMERICAINS
WEAF—New-York— 454.3 mètres 660 K.
10 h. 30 p.m. Programme RKO.—Théâtre de l'air — Studios New-York, Chicago.
11 h. Orchestre de Vincent Lopez.
12 h. Orchestre Paul Whiteman.

WJZ—New-York—394.5 mètres 760 K.
10 h. Les musiciens de P. Whiteman.
10 h. 30. Clara, Lu et Em, NBC.
11 h. Musique Slumber.
12 h. Orchestre de Cab Calloway.
12 h. 30. Orchestre de Henry Busse.

KDKA—East Pittsburg—305.9 m.
10 h. 30. Clara, Lu et Em, NBC.
11 h. 15. Trio de saxophone.
Minuit. Orchestre de Jennie Joy.

WGY—Schenectady—379.5 mètres
10 h. Programme Eastman Kodak.
11 h. Orchestrede Bill Dehey.
12 h. Orchestre de Paul Whiteman.
12 h. 30. Orchestre du Palais d'Or.

WLW—Cincinnati—318 mètres 700 K.
11 h. Voix céleste. Orgue.
12 h. Orchestre de l'hôtel Gibson.
12 h. 30. Orchestre de l'hôtel Plaza

WOR—Newark—422.3 mètres
11 h. 03 p.m. Sérénade Herbert.
11 h. 30. Moonbeams. Chant et violon.

WPG—Atlantic City 272.66 m.
10 h. 30. Orchestre de l'hôtel Ambassador.
11 h. Récital d'orgue. — J. Wiener.
11 h. 30. Orchestre du Casino Atlantic City.
12 h. 30. Anne Leaf à l'orgue.

WNAC—Boston—243.8-1230
11 h. 30. Orchestre de Emery Daugherty.
12 h. Orchestre de George Olsen.
12 h. 30. Ann Leaf à l'orgue.

La grande armée française et la petite armée anglaise

La première comptait en 1930, 522,000 hommes et la seconde 510,000, bien que la Grande-Bretagne soit à peu près isolée et que la France ait 850 kilomètres de frontière à protéger du côté allemand et italien.

L'approche de la conférence générale du désarmement renouvelle l'intérêt de l'opinion mondiale à l'égard des questions militaires. Aussi ne doit-on pas passer sous silence l'étude qu'a faite dans son rapport annuel M. Bouilloux-Lafont, rapporteur du budget de la guerre à la Chambre française sur l'organisation des forces militaires des diverses puissances. Ses chiffres sont empruntés à l'annuaire militaire de la Société des Nations.

Nous y voyons que la France présentait pour 1930 un effectif budgétaire de 522,000 hommes en y comprenant les officiers, les troupes métropolitaines et les indigènes nord-africains et coloniaux. Cet effectif se répartit ainsi au point de vue géographique: 317,000 hommes dans la métropole, 151,000 hommes dans le bassin méditerranéen et en Chine, 54,000 hommes dans le reste de l'empire colonial. En dehors des formations militaires proprement dites il faut ajouter 36,000 gendarmes et gardes républicains, 18,000 douaniers et 7,000 gardes-forestiers. Il n'y a pas de milice. Les réservistes sont seulement astreints à trois courtes périodes d'exercices.

MIEUX PROTEGEE

L'armée britannique, non compris les troupes des Dominions, constitue un total de 510,000 hommes dont 119,000 en Europe, et 391,000 outre-mer. Il existe en outre des formations permanentes du type des milices dont 213,000 hommes dans la métropole et 64,000 aux colonies, auxquelles il faut joindre 43,000 hommes de police dans les colonies. Si nous comparons ces chiffres à ceux de la France nous voyons que les forces permanentes sont sensiblement égales, mais que tandis que la majorité en France est stationnée en Europe, c'est le contraire dans l'Empire britannique. Cependant le territoire européen de la Grande-Bretagne est mieux protégé, par la mer d'abord, et ensuite par le fait que l'armée permanente est une armée de métier, tandis que celle de la France comprend une forte proportion de recrues. Sur les 317,000 hommes stationnés en France, à peine 209,000 hommes ont plus de six mois de service. Et sur ce nombre il faut en défalquer 70,000 qui constituent les forces mobiles destinées à renforcer les troupes d'outre-mer en cas d'événements graves. On ne peut donc compter pour la défense immédiate du territoire que sur 139,000 hommes de troupes instruites si les forces mobiles sont occupées ailleurs. Quant aux milices britanniques, elles sont mieux encadrées et mieux entraînées que les réservistes français. La masse des forces armées de la Grande Bretagne en temps de paix est donc plus efficace que celle de la France. Il est donc inexact de continuer à opposer la grande armée française à la petite armée britannique.

Les forces régulières permanentes de l'Allemagne comprennent, officiers compris, 100,000 hommes de la Reichswehr, 150,000 hommes de police de sûreté, 29,000 douaniers armés du fusil de guerre: en tout 279,000 hommes. Nous avons vu que la France a en Europe suivant que les forces mobiles sont occupées ou non, entre 139,000 et 209,000 hommes de troupes instruites. Si nous y joignons les 36,000 gendarmes et gardes républicains, les 18,000 douaniers et les 7,000 forestiers, nous arrivons à un total extrême compris entre 200 et 279,000 hommes.. Comme les soldats allemands sont soumis à un service à long terme le nombre des recrues est faible; on peut l'évaluer à 20,900 hommes. Le chiffre total des hommes instruits est donc de 259,000 hommes. Il y a donc une différence assez faible de 11,000 hommes en faveur de la France, si les forces mobiles sont en Europe. Si elles sont occupées ailleurs, les effectifs allemands l'emportent de 59,000 hommes.

L'ITALIE

L'armée permanente italienne compte 303,000 hommes, dont 251,000 stationnent dans la métropole et 52,000 outremer. Il faut y ajouter un effectif de 35,000 hommes en service permanent, appartenant à la milice volontaire. En outre, il existe 75,000 hommes dans les formations militarisées des carabiniers royaux (50,000) et des gardes royaux des finances (25,000). Le total de ces forces s'élève donc à 413,000 hommes dont 361,000 stationnés en Italie. Les effectifs comparables français comprennent 371,000 hommes, gendarmes et douaniers compris. Les forestiers italiens n'étant pas comptés dans l'annuaire de la S. D. N., on laisse ici de côté les forestiers français. L'effectif permanent français se présente donc avec un excédent de 10,000 hommes. Mais si les 70,000 hommes de force mobiles se trouvent occupés au dehors, les effectifs français se trouvent ramenés à 301,000 hommes, chiffre inférieur de 60,000 hommes au total italien. En outre, il existe en Italie une milice volontaire pour la sécurité nationale qui compte 353,000 hommes, dont les cadres sont permanents et dont la valeur est loin d'être négligeable.

LES ETATS-UNIS

L'armée permanente américaine, armée de métier, compte 139,000 hommes, dont 104,000 dans la métropole et 35,000 outre-mer, auxquels s'adjoint un corps de "marine", de 18,000 hommes. Le total de ces forces est de 157,000 hommes. Il existe en outre une garde nationale de 176,500 hommes qui s'instruit pendant 23 jours par an et qui constitue une véritable milice. Enfin, il y a des réserves organisées recrutées par engagements volontaires comprenant 112,000 officiers de réserve et 5,000 spécialistes, en tout 117,000 hommes. Ils reçoivent une instruction annuelle. La préparation militaire est donnée dans les universités par 640 officiers instructeurs à 100,000 jeunes gens futurs officiers de réserve.

LE JAPON

Au Japon, l'armée régulière compte 198,800 hommes, dont 172,800 dans la métropole et 26,000 outre-mer.

Si nous faisons abstraction des Etats-Unis et du Japon, puissances non-européennes, et dont l'une a une structure militaire assez différente des autres, nous constatons que les efectifs français ne sont pas tellement éloignés de ceux des puissances voisines pour qu'on puisse parler d'une hégémonie militaire de la France. Si l'on réfléchit que la France a du côté allemand et italien 850 kilomètres de frontière à protéger, et que ses effectifs instruits sont peu nombreux, on est obligé de convenir que le problème de la couverture et celui de l'encadrement lui défendent d'aller très loin dans la voie des réductions d'effectifs. Elle se trouve à l'heure présente et dans l'état actuel des armements en Europe, à la limite des sacrifices possibles. On s'expliquera peut-être par là le sentiment d'inquiétude qu'éprouve, malgré sa victoire, le peuple français, et les efforts de sa diplomatie pour accroître sa sécurité. Ces choses-là avaient besoin d'être dites.

FILS D'EVANGELISTE QUI SE MARIE

Tout le monde était heureux lors que AIMEE SEMPLE McPHERSON, évangéliste, accompagna son fils ROLF, 18 ans et sa fiancée de 19 ans, LORAN DEE SMITH, au bureau des permis de mariage de Los Angeles. On les voit tous trois ci-dessus, après le mariage.

L'INVENTEUR ESCROC EN CORRECTIONNELLE

Plusieurs incidents sensationnels ont lieu au procès de l'homme aux 198 secrétaires

PARIS, 3. — De nombreux témoins ont été entendus à la 13e chambre correctionnelle, au cours du procès de François Grimaud, "l'inventeur" aux 198 secrétaires, et de ses complices. La plupart sont des victimes de l'escroc et de sa femme. L'audition de l'un d'eux s'est terminée par un incident violent.

Mme Troncy, veuve d'un des multiples "secrétaires" de Grimaud, était à la barre. Elle affirme que son mari s'est suicidé après avoir perdu son modeste capital, déposé comme cautionnement entre les mains de l'aventurier et, bien entendu, subtilisé.

Mme Grimaud écoutait cette déclaration en souriant : telle fut du moins l'impression du témoin qui, tout à coup, se jeta sur l'inculpée et lui porta un violent coup de poing à la figure, déterminant une abondante hémorragie. L'émotion dans la salle fut vive.

UNE SANCTION !

Tandis que le septuagénaire Grimaud se penchait tendrement vers sa femme pour la soigner, Me Pierre Leroy, avocat de "l'inventeur", réclama une sanction contre Mme Troncy.

—L'incident aura les suite qu'il comporte déclara le substitut See. Mais il faut avouer que la violence commise par Mme Troncy peut, sinon s'excuser, du moins se comprendre facilement.

Et le procès reprit son cours, Mme Grimaud se tamponnant le nez de son mouchoir.

UNE PLAIDEUSE QUI AFFRONTE LA BARRE

Une vieille dame se découvre une vocation à l'âge de 74 ans.

PARIS, 18 juillet. — A 74 ans, une vieille dame habitant la place Saint-Sulpice s'est découvert une vocation de plaideuse. On vient à la barre à tout instant et il n'y a pas de limite d'âge pour occuper les rôles. Désireuse de conaître une fois au moins les joies angoissées du palais, la nouvelle comtesse "des Plaideurs" chercha une juridiction où exercer sa jeune manie et un moyen de la satisfaire. Elle trouva une audience propice dans le tranquille prétoire de la justice de paix du 6ème arrondissement, propre à des débats menus et accessible à ses pas trottinants. La monumentale législation des loyers qu'elle parcourut à force de lunettes lui fournit d'autre part la matière d'une instance convenable dans une disposition qui astreint les propriétaires ayant reçu de leur locataire une garantie dépassant le loyer d'un trimestre à leur servir les intérêts de la somme supplémentaire. Le loyer de la "comtesse" s'élève à 60 francs par trimestre. Elle avait versé au gérant 80 francs. Elle pouvait donc demander l'intérêt de 20 francs par an. Elle se trouva après un calcul délicat, ayant adopté le taux légal de 6 p.c., créancière de son propriétaire pour 1 franc 20 centimes. Ce pourquoi elle assigna son gérant et paya les 60 francs de la citation. L'affaire se plaida non sans difficultés d'ailleurs. Car la "comtesse" qui n'avait pas pris de procureur pour goûter une satisfaction plus complète, ne s'exprimait au banc du juge que d'une voix chevrotante et menue, de plus étant complètement sourde, elle n'entendait résolument rien aux arguments de ses adversaires.

AUX LARMES

Ceux-ci étaient représentés par Me Feusier, qui, trouvant la cause plaisante, la plaida dans le détail avec beaucoup d'humour pour le plus grand contentement de la cour et de l'assistance.

La plaignante était irrecevable en son action: primo, parce qu'elle n'avait pas agi dans les délais; secondo, parce que sa citation n'était pas adressée au propriétaire responsable, mais au gérant; tertio, parce que le propriétaire étant mort, il eût fallu qu'elle s'en prit aux quatre héritiers du défunt.

Le juge de paix traduisit cette plaidoirie à tue-tête dans le tuyau de l'oreille de la plaideuse. L'assistance en était aux larmes. Sur quoi, la vieille dame rétorqua qu'elle avait de quoi discuter le point des délais d'instance, que la mort du propriétaire ne l'empêcherait point de plaider si elle en avait envie et qu'elle allait citer les quatre héritiers.

Sur quoi, haussant la voix, elle requit le greffier d'inscrire sa citation contre les hoirs du propriétaire et consigna quatre fois 60 francs, coût de la quadruple citation.

La "comtesse" maintenant tient un bon procès. Elle est engagée dans une succession qui mettra bien quelques années à se régler. Les héritiers, jusque là, ne seront point parties condamnables. Elle peut espérer s'endormir dans la paix du Seigneur, sans avoir vu la fin de son instance. La belle fin pour une plaideuse !

Concert du Chemin de Fer National du Canada

Le concert du Chemin de Fer National du Canada, irradié du parc Jasper, demain soir, de 10 h. 30 à 11 h. 30, comprendra le programme suivant.

Artistes: Wishart Campbell, baryton; Herbert Hargreaves, ténor; Mlle Virginia Fair, pianiste.

— PROGRAMME —

Orchestre: "Extraits de La Bohémienne" .... de Blafe
Baryton: "Invictus" .... Huhn
Orchestre: "Badinage" .... Herbert
Piano: "Mother O'Mine" .... Tours
Chant: "Sigh No More, Ladies" .... Aitkin
Ténor: "The Rose of Tralee".
Orchestre: "One Night When Sorrow Burdened" .... Smith
Baryton: "A Farewell" ...... Liddle
Orchestre: "Suite de ballet de Coppelia" .... Delibes

PORT-ALFRED

PORT-ALFRED, 11. (Du correspondant de la "Patrie".) — M. et Mme J.-E. Bergeron, et Mme Enoch Bergeron, sont allés passer la journée de dimanche dernier à Dolbeau, Lac Saint-Jean.

—M. Laurent Tremblay, est allé dimanche dernier chez son beau-père, M. Johnny Verrault, à Déquen.

—M. Georges Legendre, et sa soeur, Mlle Ellis, sont allés à Chicoutimi, visiter des parents.

Tragique accident

M. Stanislas Simard, fils de M. Nil Simard, a été victime d'un fatal accident survenu mardi dernier. Alors qu'il était à pelleter un voyage de sable, il fut enseveli sous un éboulis de sable. Deux de ses camarades eurent le temps de s'éloigner plus heureux que le jeune Simard. Plusieurs témoins s'empressèrent de dégager la victime, mais malheureusement celle-ci avait cessé de vivre. M. le vicaire, Chs Girard, de Grande-Baie et MM. les docteurs Drouin et Desgagnés arrivèrent promptement sur les lieux, mais tous les efforts restèrent inutiles. Le cadavre fut transporté chez ses parents où l'enquête du coroner eut lieu mercredi matin.

Brrr...Qu'il faisait froid!

NATURELLEMENT, je ne croyais pas, lorsque je me suis échappé pour saluer un copain, que mon maître n'était pas de la partie; mais, lorsque je jetai un coup d'oeil alentour—*il était disparu !*

Je passai une rude soirée à vagabonder à travers la ville. Aussi, je vous assure que j'étais fier lorsqu'un garçonnet fit ami avec moi et m'emmena chez lui pour me réchauffer près du poêle.

Et je reçus une raclée !

Pour ma part, j'aurais préféré rester avec lui; mais, pendant le déjeuner, j'entendis parler d'une "petite annonce", et, avant que je m'en rende bien compte, j'étais ramené chez mon maître, je réintégrais mes pénates et j'étais gratifié d'une raclée en règle.

Depuis l'avènement de ces "petites annonces", nous autres chiens n'avons plus de chance de nous payer une escapade!

Si vous avez perdu votre chien, si vous cherchez un emploi, si vous désirez vendre un auto — ou en acheter un, essayez une "petite annonce" dans "La Patrie".

Tel. — LAnc. 3121

Echangez Vos Vieux Meubles pour des Neufs

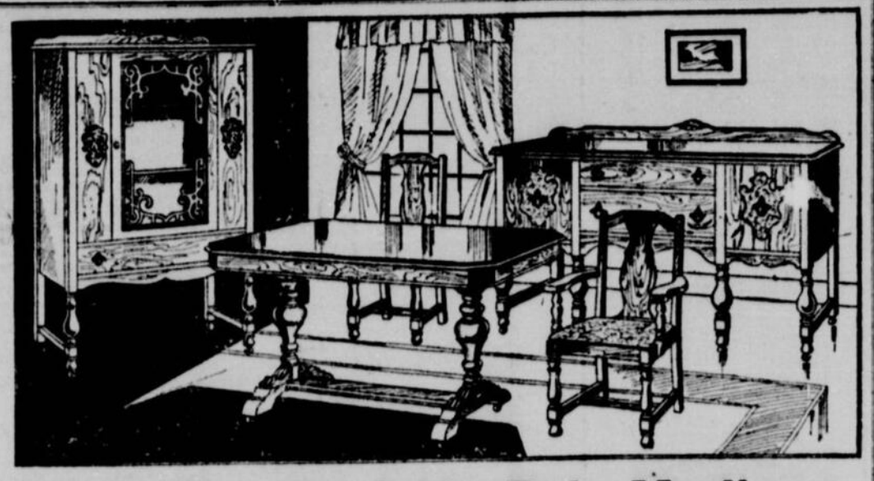

De la Qualité à Un Prix Modique

L'illustration ci-dessus ne vous donne qu'une faible idée de la beauté de ce nouveau mobilier. 9 morceaux dont 1 Spacieux Buffet, Vaisselier, Table extensible à six pieds, 6 Chaises avec sièges recouverts en beau cuir de première qualité. Le tout pour seulement **$99**

OUVERTURE
—D'UN—
DÉPARTEMENT D'ÉCHANGES
À NOS DEUX MAGASINS PRINCIPAUX

Ce nouveau département, placé sous la direction d'hommes compétents, offre toutes les facilités possibles à ceux qui désirent disposer de leurs vieux meubles aux conditions les plus avantageuses. Appelez MAr. 2206 ou CAl. 9793 et demandez "Département d'Echanges", ou rendez-vous à l'un de nos magasins. Des employés compétents sont toujours à la disposition du public pour aller examiner les articles qui doivent être échangés, les prix qui seront soumis, s'ils sont acceptés, devront être appliqués à l'achat de meubles neufs, dont le choix pourra être fait avant ou après l'évaluation.

Téléphonez à
MAr : 2206 ou CAl : 9793
1200 Amherst—6960 St-Hubert

Un Dessin Exclusif à "Legaré"

Le nouveau style et la belle construction de cet ameublement en fait le dernier mot en fait d'ameublement moderne. Bureau et Vanité avec magnifiques miroirs Vénitiens, Commode et Lit double à pied droit. Les quatre meubles sont en véritable noyer. Quelle valeur! **$105**

LIT D'ENFANT
Fini Noyer — Avec Matelas

Ces couchettes sont en métal et d'un beau fini noyer. Côtés mobiles avec loquets de sûreté. Spécial **$9.95**

SOFA-HAMAC
Avec Couverture

Recouvert en belle toile rayée. Siège et dossier bien rembourrés. Rég. de $53.00 pour seulement **$29.**

Trois Morceaux Recouverts en Riche Mohair

Vous admettrez vous-même que c'est la plus belle valeur que vous ayez encore vue. De fabrication KROEHLER construit surtout pour le confort et la durabilité. Comprend: Chesterfield et deux Fauteuils couverture en Mohair dans le choix de couleurs, Bleu, Taupe ou Brun, avec coussins reversibles en Frisette. Entièrement construit sur ressorts. Un superbe ameublement pour seulement **$117**

CARROSSE ANGLAIS
Le Meilleur, le Plus Populaire

Un tel carrosse assurera plus de confort à votre bébé durant sa promenade quotidienne. Spécial . **$22.50**

DIVANETTE
Recouverte en Simili-Cuir

S'ouvrant en un grand lit double. Boiserie en chêne fumé ou doré. Fabrication solide. Très spécial à ..... **$29.**

Voyez ce Mobilier en Noyer Massif

Nouveau . . . élégant . . . soigneusement fini et un nouveau bas prix à la portée de toutes les bourses. Buffet, Vaisselier, Table, 5 Chaises et 1 Fauteuil ..... **$126.**

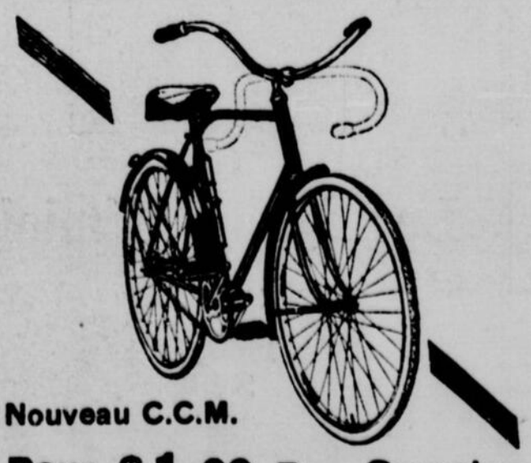

Nouveau C.C.M.
Pour $1.00 Par Semaine
Vous Possèderez ce Superbe Bicycle

Un nouveau standard de qualité vous est offert dans ce superbe bicycle à un bas prix et des conditions faciles. De forte construction et fourni avec les meilleurs accessoires. **$29.50**

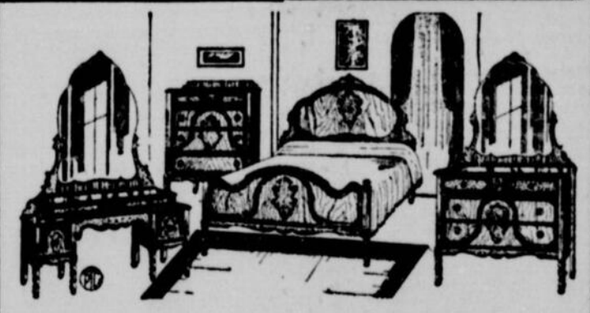

4 Meubles en Vrai Noyer Veiné

Vous ne pouvez acheter un plus bel ameublement pour le même prix. Remarquez les belles appliques en érable moucheté. Les 4 morceaux à ..... **$118.**

FRIGIDAIRE
UNE NECESSITE POUR LA MAISON MODERNE

Les nouveaux modèles "Frigidaire", porcelaine-sur-acier, sont aussi remarquables par leur performance que par leur apparence — groupant tous les perfectionnements qui distinguent le "Frigidaire" de tous les réfrigérateurs.

—Facilités de Paiements sur Demande—

Achetez du Magasin "Legaré" le Plus Près de Chez Vous

1200 rue AMHERST, près Ste-Catherine.	Tél. MArquette 2206
5667 SHERBROOKE O., Notre-Dame de Grâce.	Tél. WAlnut 7336
4150-52 rue WELLINGTON, Verdun.	Tél. York 5485
4281 rue STE-CATHERINE EST.	Tél. CLairval 2512
2157 rue DESORMEAUX, Tétreaultville.	Tél. CLairval 6392
3534 rue NOTRE-DAME OUEST, St-Henri.	Tél. Fltzroy 6994

LEGARÉ

La Plus Grande Organisation du Genre au Pays

6960 rue ST-HUBERT, coin Bélanger.	Tél. CAlumet 9793
1682 rue MONT-ROYAL EST, près Papineau.	Tél. AMherst 7370
140 rue NOTRE-DAME, Lachine.	Téléphone 1699
12001 NOTRE-DAME EST, Pointe aux Trembles.	Tél. Pointe aux Trembles 360
2222-B BLVD GOUIN OUEST, Cartierville.	Tél. BYwater 1034
156 rue VICTORIA, St-Lambert.	Téléphone 7

LETTRE DE ROME

Le conflit entre le Saint-Siège et la Lithuanie

Là aussi c'est à propos de l'Action Catholique que le différend a éclaté, mais il porte sur bien d'autres choses.

(De notre correspondant particulier à Rome—Tous droits réservés)

Rome, le 11 juin.

Tandis que se poursuivent entre le Vatican et le gouvernement italien, des négociations qui, sauf surprise, semblent devoir être longues, tâchons de voir de quelles circonstances est né, entre le conflit qui vient de prendre, avec le retour du nonce de Kovno, un caractère aigu.

LES RELATIONS DE LA LITHUANIE AVEC LE VATICAN

La Lithuanie, dont la capitale est Kovno ou Kaunas, a une superficie à peu près égale à celle de la Belgique, mais sur ses 55,689 Km2 vit une population qui ne dépasse guère deux millions d'habitants. Ceux-ci sont, pour la plupart, catholiques: 75 pour cent disent les dernières statistiques qui évaluent à 8 pour cent la population orthodoxe, à 4 pour cent les protestants et à 13 pour cent les juifs. Parmi les catholiques, la majorité appartient au rite latin, les autres au rite grec-ruthène.

Cette petite république baltique, qui vécut longtemps incorporée à la Russie et qui obtint sa libération lors de la liquidation de la grande guerre, est en conflit souvent aigu avec la Pologne à qui elle reproche de lui avoir pris la ville de Wilna. Le Saint Siège ayant reconnu la possession de Wilna à la Pologne lors du concordat conclu avec celle-ci, la Lithuanie en a fait longtemps un grief au Vatican et, dans ce temps-là déjà, l'internonce apostolique qui représentait le Pape à Kovno eut à souffrir des manifestations violentes et les relations diplomathuanien et le Vatican furent sustiques entre le gouvernement lipendues.

Cependant, le 27 septembre 1927, le Saint Siège réussit à conclure avec la Lithuanie un concordat satisfactions et des garanties appréciat qui apportait à l'Eglise des sacrables.

Ce concordat assurait à l'Eglise catholique "toutes les libertés nécessaires à l'exercice de Son pouvoir spirituel et de Sa juridiction ecclésiastique ainsi qu'à l'administration et gestion de Ses affaires et de Ses biens conformément aux Lois divines et au Droit Canon."

Parmi les vingt-huit articles où se trouvaient précisées les garanties de ces libertés, il s'en trouvait un qui constituait une innovation importante dans l'histoire des concordats. L'article 25 dit que "l'Etat accordera pleine liberté d'organisation et de fonctionnement aux associations poursuivant des buts principalement religieux, faisant partie de l'Action Catholique et, comme telles, dépendant de l'autorité de l'Ordinaire."

C'était la première fois qu'il était question de l'Action Catholique dans un concordat. C'était la première fois qu'une clause concordataire donnait une consécration légale à la liberté de l'Action Catholique comme partie intégrante des libertés de l'Eglise. "Inconnue des anciens concordats, écrivait à ces propos le R. P. Yves de la Brière, cette clause traduit l'une des préoccupations les plus chères au coeur de Pie XI, la participation des laïques aux tâches apostoliques de l'Eglise sous l'obédience directe de la hiérarchie religieuse."

LA MISSION DE MGR BARTOLONI

Le concordat stipulant aussi l'établissement de relations diplomatiques régulières entre le Vatican et la Lithuanie, l'internonciature de Kovno qui avait été occupée par Mgr Schioopa, internonce à La Haye, fut élevée au rang de nonciature et Pie XI y envoya comme nonce, en juillet 1928, Mgr Bartoloni, un jeune prélat florentin chez qui l'intelligence et l'expérience diplomatique s'accompagnent d'une distinction et d'un dévouement propres à le rendre extrêmement sympathique.

Mgr Bartoloni fut, en effet, très bien accueilli en Lithuanie et il obtint rapidement auprès du gouvernement comme auprès de l'épiscopat, une autorité qui lui permit de rendre des services très précieux en facilitant la solution de difficultés fréquentes et souvent épineuses dans un pays en pleine réorganisation politique et économique.

Dès les débuts de sa mission, Mgr Bartoloni fut amené à intervenir pour conjurer des conflits qui menaçaient d'opposer l'épiscopat et le gouvernement à propos de l'interprétation de certains articles du concordat et notamment au sujet de l'érection de petits séminaires diocésains, à propos des traitements du clergé et surtout de la réforme de la Faculté catholique de l'Université de Kovno.

En décembre 1929 et en janvier 1930, le gouvernement lithuanien ayant abusivement fermé plusieurs écoles privées catholiques, l'action du nonce s'exerça encore dans un sens si conciliateur que le Président de la République et le Président du Conseil tinrent à exprimer à Mgr Bartoloni leur satisfaction et leur gratitude.

La politique du gouvernement se faisait, en réalité, de plus en plus opposée aux droits et aux intérêts des catholiques et le nonce devait à tout instant intervenir pour défendre ceux-ci. Cependant, il arrivait à obtenir pour les cas qui surgissaient des solutions relativement satisfaisantes et il parvenait aussi à écarter les tentatives de revision de divers points du concordat.

Ce n'est que l'année dernière que la situation changea par suite de faits absolument étrangers à la volonté du nonce. Le ministre des affaires étrangères ayant voulu conclure une union qui ne respectait ni la sainteté ni l'indissolubilité du mariage, le nonce apostolique se vit contraint de refuser à cette union la bénédiction de l'Eglise catholique puis, les chefs d'un autre culte s'étant montrés plus complaisants, Mgr Bartoloni se vit réduit à s'excuser lorsqu'il était invité à la table du membre du gouvernement avec lequel il devait traiter les affaires de sa charge.

Dès ce moment-là, les conflits entre le gouvernement et l'épiscopat se multiplièrent et s'exaspérèrent et l'attitude du ministre des affaires étrangères envers le Saint Siège et son représentant devint toujours moins amicale.

Au mois de septembre dernier, les choses se gâtèrent tout à fait. Le ministre des affaires étrangères n'hésita pas à déclarer dans une interview que la Lithuanie n'avait pas à se préoccuper de complications éventuelles avec le Saint Siège, le Vatican étant une puissance purement morale sans armes et sans armée.

Aussi le gouvernement usa-t-il de plus en plus d'arbitraire et de violence à l'égard de l'épiscopat et du clergé ainsi qu'envers les organisations d'Action Catholique, qu'il accusait de faire cause commune avec les démocrates-chrétiens dans leur politique d'opposition.

C'est en vain que Monseigneur Bartoloni s'efforçait d'obtenir du gouvernement de Kovno une conduite plus conforme au respect du concordat. On ne l'écoutait plus et, au contraire, on réclamait du Vatican son rappel, mais sans apporter à l'appui de cette demande aucun grief précis et sérieux.

LE CONFLIT AIGU

Malgré tout, le Saint Siège fit preuve de la plus grande longanimité. Au mois de mars dernier, il fit venir à Rome Monseigneur Bartoloni et examina minutieusement la situation créée par l'attitude du gouvernement lithuanien. Il apparut que cette attitude ne se justifiait en rien et que l'on ne pouvait satisfaire à ses exigences sans sacrifier les droits et les intérêts des catholiques de Lithuanie et sans se montrer en même temps injuste envers un prélat qui n'avait fait qu'accomplir son devoir.

Monseigneur Bartoloni fut renvoyé à Kovno et le Saint Père le chargea de demander, dès son retour, une audience au Président de la République pour lui offrir de la part du Pape un exemplaire des pièces de monnaie de la première émission pontificale. A ce geste de conciliation, le Président de la République répondit en refusant l'audience.

Le gouvernement lui renouvela sa demande de rappel du nonce mais sans apporter aucune des précisions qu'exigent, en pareil cas, les usages internationaux.

Cette demande ayant été formulée au début de ce mois, le Saint Siège répondit le 5 juin en faisant remarquer une fois de plus que jamais aucun grief précis n'avait été formulé contre Monseigneur Bartoloni. En même temps, il priait le nonce de venir à Rome pour un supplément d'information.

Mais le même jour, le gouvernement brusquait la situation: il invitait le nonce à quitter sans délai la Lithuanie, sous prétexte qu'il s'était rendu coupable d'une immixtion intolérable dans la politique lithuanienne... en acceptant de chanter la grand'messe au Congrès eucharistique de Vilkavinski.

Monseigneur Bartoloni vient de rentrer à Rome où il a été reçu aussitôt en audience par le Souverain Pontife et le cardinal Pacelli.

MONREALE.

UN GRAND CONCOURS D'ELEGANCE A PARIS

De nombreuses actrices participent au concours d'élégance féminine en automobile.

PARIS, 18.—Une foule plus nombreuse encore que les autres années avait tenu à assister, l'autre matin, à la Cascade du Bois de Boulogne, au grand concours d'élégance féminine en automobile, organisé par l'"Intransigeant" et "Fémina". A 10 heures, il était difficile, aux abords des pavillons, de se frayer un passage parmi les curieux, et les voitures aux couleurs vives. C'est que 387 concurrentes étaient inscrites pour le concours, divisées en trois catégories: celle des voitures de 5 à 10 chevaux conduites par des dames; celle des voitures de 10 chevaux sans chauffeurs, et celle des voitures de 10 chevaux conduites par un chauffeur.

Sur le terre-plein du restaurant de la Cascade, une longue table avait été dressée, destinée aux membres du jury: MM. de Gobart, Hervier, Lauwick, Ochs, Van Dongen, Bailby, Cayron, le comte de Grammont, Lafitte, le vicomte de la Rochefoucauld, Serge Veber, le comte de Rougemont, le vicomte de Rohan, Mme Renier, Mme Hotteinger, le comte de Messey, le duc de Maillé, Feydeau, le marquis de Laigle, la princesse de La Tour d'Auvergne, M. André de Fouquières présidait, debout, et, inlassablement, présentait au public, massé tout autour, les gracieuses automobilistes qui défilaient devant lui. A chacune, il adressait un compliment, un hommage, ou l'expression de son admiration.

Et, sous le soleil qui avait pensé que sa présence était indispensable à l'éclat d'une telle manifestation, c'était une floraison admirable et parfumée de jolies toilettes, de sourires, qui, parfois, manquaient d'indulgence pour les concurrentes.

De nombreuses actrices participant au concours étaient bien entendu, l'objet de l'enthousiasme ou de la curiosité du public. On remarquait Mlles Monna Paiva, Blanche Montel, Nadine Picard, Suzy Vernon; Mmes Mary Costes, Nina Myral, Marie Dubas, Mlle Mary Glory, Mme France Dhélia, Mlle Parisys, Mlle Lucienne Radisse, etc.

Le défilé dura jusqu'à deux heures passées. Après un porto offert dans un des pavillons, le jury se réunit, et les noms des dix grands-prix furent proclamés. Ce sont: Mlles Jacqueline Quesnel, Montéguet, Jackie Monnier, Meg Lemonnier, Mmes Jeanne Provost, Tonia Carle, Mlle Joséphine Baker, Mme de Longpré, la baronne de La Fontaine et Mme Gaillard.

INCIDENT AU PROCES DU CHAUFFEUR BAGOT

Un nommé Colombo aurait reconnu avoir été l'auteur de la mort de Philippe Daudet.

PARIS, 18.—Le procès intenté par M. Léon Daudet, au chauffeur Bajot et qui a donné lieu aux incidents que l'on sait au sujet de la mort tragique de Philippe Daudet, a repris devant la 12e chambre correctionnelle. On pensait en être arrivé aux plaidoiries. Il n'en fut rien.

Dès le début de l'audience, Me Marie de Roux, avocat de M. Léon Daudet, se levait pour faire une lecture sensationnelle. Il s'agissait d'un télégramme qu'il avait reçu de Me Fernand Heitz, bâtonnier du barreau de Colmar, et qui était ainsi conçu:

"Brogly, député Haut-Rhin, me prie vous informer qu'il est prêt à déposer en justice que Colombo a reconnu devant témoins, à Mulhouse, être auteur mort Philippe. Aveux remonteraient à plusieurs années. Brogly peut citer personnages qui ont recueilli aveux."

A LA BARRE

Ce télégramme avait été adressé également au président de la 12e chambre, M. Audiévre.

Celui-ci allait bientôt donner l'ordre d'appeler à la barre M. Colombo, ancien commissaire à la Sûreté générale, actuellement commissaire de police à Bordeaux et qui, prévenu, s'était aussitôt rendu à Paris.

Mais auparavant, quelques témoins précédemment mis en cause dans l'affaire, allaient déposer: ce furent M. Léo Poldès, directeur du "Faubourg"; M. Durand, successeur de M. Marlier à la direction de la Sûreté générale, qui déclare n'avoir jamais formulé aucune opinion sur l'affaire Philippe Daudet; le colonel Armand qui vient parler d'un certain accident provoqué par l'automobile de M. Colombo dans la région de Libourne et dont la relation avec l'affaire Philippe Daudet apparaîtra ultérieurement.

ALPHONSE XIII EST VICTIME D'UN FILOU

Le voleur se fait pincer au moment où il furetait dans l'auto de l'ex-roi d'Espagne.

PARIS, 18.—Rue des Capucins, stationnait l'auto découverte appartenant à Alphonse XIII, lorsque son chauffeur Henri Couler, eut l'impression que quelqu'un prenait quelque chose derrière lui. Il se retourna et vit en effet un homme tenant à la main une enveloppe qu'il venait de voler dans l'auto. Il appela un agent qui appréhenda le voleur et le conduisit devant M. Labat, commissaire de police du quartier de Vendôme.

Il s'agit d'un Tchécoslovaque, François Klimer, 25 ans, employé d'hôtel sans travail, faisant actuellement office de guide à l'Exposition Coloniale, demeurant 47, rue Saint-Denis.

C'est le dénuement complet, qui le poussa à faire ce geste. L'enveloppe ne contenait d'ailleurs que de la pharmacie. Le voleur a été envoyé au Dépôt.

DISSOLUTION

L'Union Littéraire des Amis Choisis a tenu jeudi soir dernier sa dernière assemblée où plusieurs membres après trois heures de discussion a résolu ce qui suit:

Proposé par M. George Mignéault, président et secondé par M. Paul-Emile Bissonnette, que l'Union Littéraire des Amis Choisis, l'oeuvre des récréations chez les vieillards et les orphelins, soit dissoute entièrement. — Adopté unanimement. (Communiqué).

BONNE REPARTIE

Mme Z., actrice un peu sans-façon et qui se croit tout permis, avisant un quidam dans une soirée, s'écrie:

—Tiens, un bossu!

—Pardon, madame, riposte l'interpellé, je ne suis pas bossu; seulement, je suis comme les chats.

—Ah! vous prenez les souris?

—Non, mais quand je vois une vilaine bête, je fais le gros dos!

MAUX

Il n'y a pratiquement pas de mal ou douleur que l'Aspirine ne soulagera pas promptement. Elle ne peut enlever la cause, mais elle soulagera la douleur, Maux de tête, maux de dos, névrite et névralgie, oui, et même le rhumatisme. Lisez les instructions éprouvées pour plusieurs usages importants. La véritable Aspirine ne peut déprimer le coeur. Cherchez la croix Bayer:

BAYER

Fabriquée au Canada.

THE ROBERT SIMPSON MONTREAL LIMITED

Les Souliers Enna Jettick

se font remarquer au club et sur le parcours de golf

Prix au Canada

$7 à 8.50

Ces deux modèles sont l'expression même du confort et de l'élégance et la femme toujours à l'affût de chic n'hésitera pas un instant pour fixer son choix sur l'un de ces modèles. Construction spéciale donnant beaucoup de support à la plante du pied.

Pointures 3 à 8.
Largeurs AAA à C.

Confort

FASHION WELT — ENNA JETTICK Health Shoe — COMBINATION LAST

Chic

AU CLUB

vous porterez ce modèle à courroie en cuir solide. Chevreau blanc avec veau noir ou brun . . . . . $8.

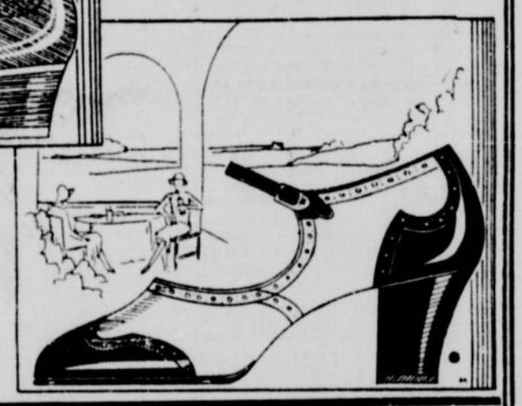

SUR LE PARCOURS

cet oxford est tout indiqué. En élan naturel et veau tan, semelle de caoutchouc. . . . . 88.

Simpson, au deuxième

Couvre-lits en Voile Peter Pan

Dimensions 72 x 100 pouces. 3.95

Dmensions 90 x 100 pouces. 4.95

Rideaux assortis. Paire 2.95

Voile fleuri en mauve, bleu, vert, rose et or en deux tons. Garantis indécolorables. Une offre très exceptionnelle.

Couvertures de la Malbaie ch 6.95

64 x 84 pouces. Pure laine. Véritables couvertures en étoffe du pays. Rose, mauve, jaune, pêche, vert, bleu. Avec bordures blanches ou avec quadrillés.

1000 Serviettes de Bain ch. .89

Rég. 2.25 et 2.95. Large bordure en rose, jaune, bleu, vert et mauve. Dessins de bateau, ours, oiseaux, conventionnels et rayures.

Commandes téléphoniques acceptées.

Simpson, au quatrième

Economisez $10 sur une Machine à Coudre Électrique Console

Payez 5.95 maintenant et 6 versements mensuels égaux —Sans intérêts. 59.95

Cabinet en plaqué noyer—donne amplement d'espace aux genoux pour le fonctionnement quand il est ouvert. Modèle à long volet—moteur Westinghouse. Contrôle du pied—complet avec lumière électrique et accessoires. Garantie de dix ans. Régulier 69.95.

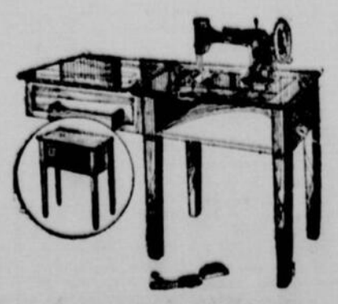

12 seulement à vendre, lundi 59.95

Simpson, au cinquième

200 Robes de Chiffon et Ninon

Robes pour garden party, diners et danses. En ninon, tailles 14 à 20, chiffon, 38 à 40.

14.95

Ces robes ne devraient pas se vendre en bas de $25. Nous avons pris le surplus entier d'un grand fabricant ce qui nous a valu un prix de faveur.

Les mots ne sauraient décrire le charme des motifs imprimés si délicats. Manches à poufs, à pélerines, ceinturons en ruban deux tons. Les modèles pour femmes ont des jaquettes avec les robes sans manches.

Simpson, au troisième—Section spéciale d'écoulement.

Pas d'échange ou de remboursement.

Le "Derby" Féminin

Par Lincoln Bennett

$15

Durant la "grande semaine" de Paris, les créations des grandes modistes ont fait leur apparition sur la tête de fameux mannequins ou d'élégantes de la société. Petites et plongeantes, les nouvelles formes sont entièrement d'une autre inspiration.

Des souvenirs de lecture nous permettent de reconnaître que ces artistes ont puisé à même les sources de la mode de l'époque des Stuarts et de l'Impératrice Eugénie.

En feutre noir, rouge, cape, turf, marine, cèdre, bouteille, vin, chêne.

Simpson, au deuxième

QUATRIÈME SECTION

La Patrie

SPORT ET FINANCE

MONTREAL, SAMEDI 18 JUILLET 1931

LA CROISIERE DE L'UNIVERSITE DANS LE GOLFE SAINT-LAURENT

Quelques photos prises au cours de la croisière de l'Université de Montréal à bord du vapeur New-Northland (1) Le groupe des jeunes photographié sur le pont supérieur du navire. (2) Entrée de la rivière Humber à Corner-Brook, Terre-Neuve (3) Le rocher de Perré. (4) Un coucher de soleil au Havre Saint-Pierre sur la côte Nord. — (Photos "La Patrie".)

Résultat de notre Concours de Rébus

Les vérificateurs ont fini leur travail et à notre grande surprise nous voyons qu'une centaine de concurrents ont trouvé les solutions exactes des 25 rébus publiés, nous leur faisons donc parvenir tel que mentionné durant le concours une série de 15 rébus additionnels qu'ils devront solutionner et nous retourner dans un délai de 3 jours, ceci nous permettra d'annoncer le rapport final dès samedi prochain.

Nous publierons à la suite des rébus du concours, les rébus servant à la série éliminatoire.

Ce concours a remporté un franc succès et les concurrents ont été vivement intéressés.

La majorité des concurrents ont rencontré des difficultés dans les rébus Nos 5-8-12-15-19-23; nous commençons aujourd'hui la publication des réponses, suivez-les avec attention tous les jours.

Nous aurons quelques prix de consolation pour les concurrents qui n'ont manqué qu'un rébus, comme ils sont nombreux nous tirerons au sort les noms gagnants, nous en publierons la liste officielle samedi prochain.

Pour l'intérêt des concurrents de notre récent concours de rébus, et de tous nos lecteurs, nous publions les réponses exactes des 25 rébus parus.

1—Lachute
2—Portneuf
3—Carmel
4—Painchaud
5—Beausoleil
6—Chaleurs
7—La Barrière
8—Verchères
9—Lucerne-en-Québec
10—Batiscan
11—Lanoraie
12—Courcelette
13—Ste-Emilie de l'Energie
14—St-Hyacinthe
15—Châteauguay
16—La Malbaie
17—Marieville
18—Bayard
19—St-Philippe
20—Lotbinière
21—Corriveau
22—St-Faustin
23—De Lery
24—Carillon
25—L'Annonciation

—RÉBUS No 1—

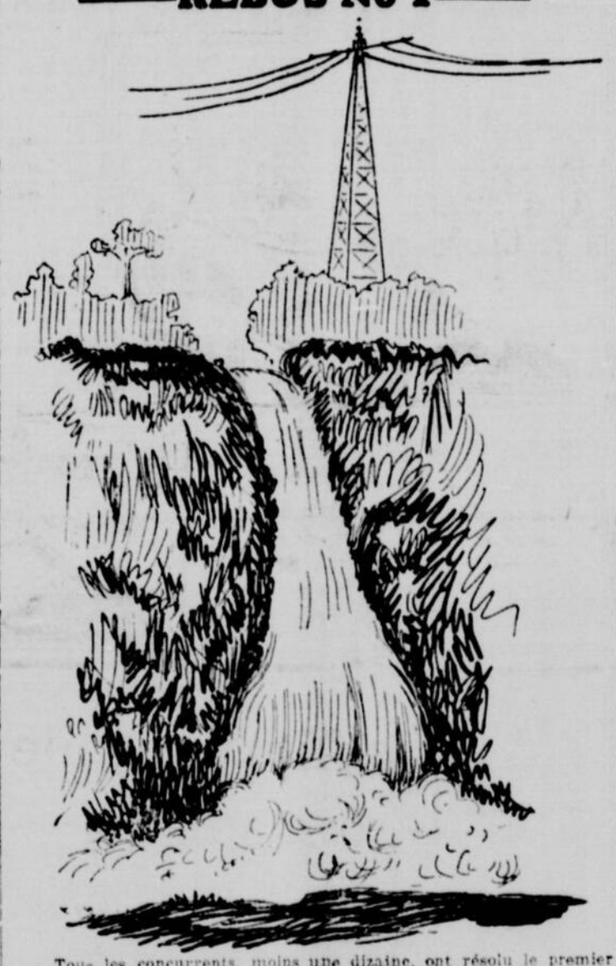

Tous les concurrents, moins une dizaine, ont résolu le premier rébus facilement; ce dessin représente une chute et ne peut être autre que Lachute, jolie petite ville située à 45 milles de Montréal. — LACHUTE.

—RÉBUS No 2—

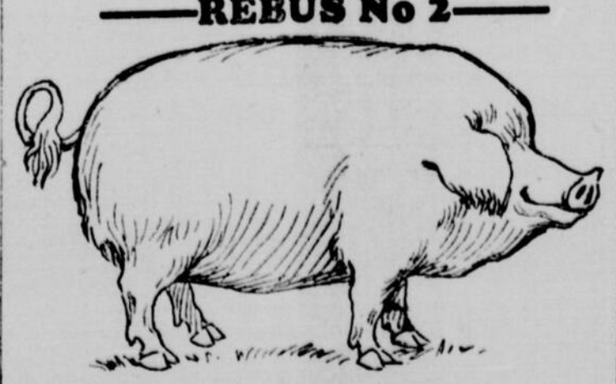

3+3+3

Ce rébus était facile et tous les concurrents en ont trouvé la solution — PORTNEUF.

—RÉBUS No 3—

Le moine représente un religieux de l'Ordre des Carmes. Le deuxième dessin, représente les ailes d'un moulin à vent. La reconstitution est donc Carme-Ailes — CARMEL.

Quelques concurrents ont marqué ce rébus Mont-Carmel, ce qui n'est pas exact.

MINISTRES CHOQUES PAR CES COSTUMES

Il y a controverse soulevée par certains costumes au collège South-western, Memphis, Tenn., et le président de l'institution, le docteur Charles E. Diehl aura son procès pour hérésie et accusations de modernisme par des ministres presbytériens représentant quatre synodes du Tennessee. On voit ci-dessus les costumes en question et un croquis du docteur Diehl.

Pierre Benoit

Cet écrivain auquel ses oeuvres ouvrent à 45 ans les porte de l'Académie n'écrivit en prose qu'afin d'assurer un éditeur à ses oeuvres poétiques.

PARIS.—De la "Victoire" (Ernest Prevost):

A la suite de la récente et belle séance académique où fut consacré Charles LeGoffic, Mme et M. René Doumic recevaient dans la salle du Musée Decaen. Il y avait là tous les Académiciens qui avaient assisté à la séance, puis la plupart des candidats futurs: la première couche qui se reconnaissait à son empressement, la seconde, déférente mais moins nerveuse, et la troisième, souriante et sereine encore. J'abordai Charles LeGoffic et je lui dis: "Vous êtes content, mon cher maître?" Il m'entraîna: "Mon ami, me répondit-il, il y a dix ans, j'aurais été comblé, mais cela m'arrive trop tard... tout, tout arrive trop tard dans la vie!"

Pierre Benoit, lui, qui vient d'être élu sous la Coupole, et d'emblée, n'aura pas à exprimer, lorsqu'on l'y recevra officiellement, un aussi mélancolique regret. Pierre Benoit n'a que 45 ans, et sa carrière littéraire fut décisive, rapide et magnifique. En moins de treize ans, son destin s'est joué.

POETE

Je me souviens du jour — pas si lointain — où j'allai le trouver au ministère de l'Instruction publique. C'était peu de temps après la publication de l'"Atlantide", qui s'annonçait comme un triomphe. Je préparais une anthologie des poèmes de la guerre et je désirais y faire figurer quelques pièces de mon confrère qui avait déjà signé "Diadumène" et qui possédait, je le savais, la matière inédite d'un second recueil. J'exposai à Pierre Benoit, rond, accueillant et épanoui ainsi qu'il l'est demeuré, ma requête. "Mais oui, acquiesça-t-il, tout ce que vous voudrez! J'ai un manuscrit complet, les "Suppliantes", que j'espère bien "coller" à Albin Michel! Car je suis poète, rien que poète. Quand l'idée m'est venue d'écrire un roman, ce fut uniquement pour assurer un éditeur à mes poèmes, et les faire paraître sans bourse délier".

—Eh quoi! lui répliquai-je, abasourdi, vous avez écrit "Koenigsmark", puis l'"Atlantide" pour..."—"Pour faire un sort aux "Suppliantes", oui, cher ami!"—"Cela vous a réussi!" m'exclamai-je.

ENSORCELEUR

Et, en effet, cela lui a réussi à ce point que toute sa carrière en fut décidée, et sa fortune aussi, et sa gloire. Si Pierre Benoit n'avait pas été poète, peut-être n'eût-il pas écrit de romans, et, en tout cas, il n'en eût pas écrit, stimulé par le désir de faire imprimer une oeuvre plus chère. Après l'"Atlantide", il ne pouvait plus être que prosateur, il ne pouvait pas éviter d'écrire "Pour Don Carlos", et le "Lac salé", et la "Chaussée des Géants"; et c'est son succès inouï de romancier qui l'a conduit en douze années, d'abord à la présidence de la Société des Gens de Lettres, ensuite à l'Académie française.

Eh bien! c'est injuste!... Entendons-nous: il n'est pas injuste que Pierre Benoit ait été élu au Palais Mazarin. Son oeuvre est de grande valeur. "Un Alexandre Dumas père, au petit pied!" dit-on. Non! D'abord, Alexandre Dumas fut un considérable écrivain, un conteur, un inventeur prestigieux, le grand-maître de l'évocation et de la restitution, du chevaleresque et du frissonnant. Et puis, Pierre Benoit s'est dégagé, autant qu'il est littérairement possible, de l'influence de ses aînés, et, si son oeuvre s'ajoute naturellement à la pathétique lignée des "Reine-Margot" et des "Joseph Balsamo", chefs-d'oeuvre en leur genre, elle s'apparenterait plutôt, surtout quand il s'agit de "Mademoiselle de La Ferté", d'"Axelle" ou du "Déjeuner de Sousceyrac", à l'oeuvre de Balzac. Mais elle est avant tout elle-même. Elle provoque, elle entraîne, elle fascine, elle tient en tension, en angoisse, et nul ne résiste à son charme d'énigme et de fatalité.

L'INJUSTICE

Pierre Benoit justifie donc sa fortune. Ce qui est injuste, c'est qu'un poète soit obligé de faire de la prose, des romans d'aventures ou de psychologie s'il a l'ambition de s'asseoir en la compagnie des écrivains et des penseurs d'élite, des nobles seigneurs et des militaires illustres. Comme si la poésie n'était pas, à elle seule, une spiritualité, une aristocratie, une victoire! L'essence même de notre génie, l'expression la plus vive, la plus profonde et la plus condensée de notre pensée et de notre sensibilité, le miel et la musique de notre verbe, la plus subtile et la plus frémissante révélation de notre âme! Oui, ce qui est injuste, c'est que, dans les milieux académiques même, la poésie soit rejetée loin et au-dessous de la prose, dépréciée, dédaignée, proscrite des "genres littéraires"; c'est qu'un poète soit si rarement porté sous la Coupole par ses seuls recueils de poèmes, comme le fut Heredia par ses "Trophées"... Alors que — l'expérience du passé nous le garantit — une page, quelques strophes, un quatrain, un distique, un vers chantera encore dans le coeur et sur les lèvres des hommes, à l'heure où tous les romans d'aujourd'hui se seront anéantis dans l'université poussière.

L'INSUBMERSIBILITE AURAIT ETE PROUVEE

Les expériences de l'inventeur Joseph Chartrain seraient concluantes.

PARIS, 18. — Les expériences d'insubmersibilité de bateaux, suivant le procédé de l'inventeur clermontois, Joseph Chartrain, organisées à Vichy, en présence d'une Commission officielle du ministère de la Marine, se sont poursuivies sur l'Allier, après s'être déroulées dans un local privé.

Armés de barres à mine effilées, les membres de la Commission s'acharnent contre le petit bateau, pratiquant dans la coque et les oeuvres vives des brèches énormes. Le bateau s'enfonce légèrement au-dessus de la ligne de flottaison normale, mais reste bien sur l'eau malgré ses avaries. Quatre hommes montent alors sur le pont de ce petit bateau de 4 m. 25 de long, pesant 600 kilos, percé comme une écumoire. Il ne s'enfonce pas d'un pouce. On le charge progressivement de sacs de plomb: la ligne de flottaison reste inviolée. On l'incline de force à 45 degrés. On le retourne. Presque aussitôt lâché, il reprend sa position normale de flottabilité.

Précisons que les barres à mine employées pour perforer le bateau-témoin ont un diamètre de 33 millimètres, ce qui correspond au point de vue balistique, à un obus de 600 mm., calibre de beaucoup supérieur à celui des pièces les plus puissantes en usage dans toutes les marines. Les trous juxtaposés pratiqués dans les oeuvres vives sans inconvénient apparent représentaient, en réalité, à l'échelle, une brèche de 7 m. 50 de large.

Il semble donc bien que les expériences soient concluantes. Le bateau de M. Chartrain est insubmersible.

POUR OBTENIR DE LA BIERE PLUS EXQUISE

RIGA, 18.—Depuis l'établissement de la prohibition en Finlande en 1929, il n'était plus permis de fabriquer que de la bière contenant seulement 2 p.c. d'alcool quant au volume, et 1,62 p.c. quant au poids. Dans ces conditions, la consommation de la bière diminuait d'année en année, tandis que d'autres boissons très chargées en alcool étaient introduites en contrebande.

Le Parlement finlandais vient de voter une loi augmentant le pourcentage de l'alcool dans la bière, le faisant passer de 2 p.c. quant au volume, à 2,84 p.c., et de 1,62 quant au poids à 2.25 p.c.

Cette mesure permettra la fabrication de bières plus nourrissantes et plus stables. D'autre part, la nouvelle loi marque le premier pas fait vers la suppression de la prohibition.

L'Allemagne a perdu 15 millions d'habitants à la suite de la guerre

PARIS, 1...—M. Fernand Boverat, membre du Conseil supérieur de la natalité, dit, dans le "Matin" que la grande guerre coûte à l'Allemagne quinze millions d'habitants.

15 millions: ce n'est pas là un chiffre fantaisiste. Nous en avons trouvé les éléments dans un livre récent du directeur de l'office statistique du Reich, le Dr Burgdorfer. Nous avons constaté, en les vérifiant, qu'ils sont calculés sans aucune exagération, et nous les reproduisons ci-dessous:

Tués à la guerre, 2 millions; population perdue par suite des cessions de territoires du traité de Versailles, 6 millions 500,000; augmentation du nombre des décès dans la population civile, par suite des privations de quatre années de guerre, 750,000; diminution du nombre des naissances pendant les années de guerre, par rapport à des années normales, 3,250,000. Total du Dr Burgdorfer, dès 1919: 12,500,000.

Il faut ajouter à ce chiffre la diminution considérable de l'excédent des naissances sur les décès qu'on peut évaluer à 2,500,000.

M. TOUKHATCHEVSKY NOMME COMMISSAIRE

Il remplace M. Ougorevitch, nommé commandant de la circonscription militaire de la Russie-Blanche.

MOSCOU, 18 juillet. — L'agence Tass annonce officiellement que le président du comité central exécutif de l'Union soviétique a nommé M. Michel Toukhatchevsky, commissaire du peuple adjoint à la guerre et à la marine et vice-président du conseil de guerre révolutionnaire de l'Union, en remplacement de M. Ougorevitch, nommé commandant de la circonscription militaire de la Russie-Blanche. Ce dernier reste membre du conseil de guerre révolutionnaire.

"M. Toukhatchevsky, né en 1896, a servi comme officier dans l'armée impériale. A son retour de captivité en Allemagne, il entra dans l'armée rouge. Durant la guerre civile, il a commandé différentes armées, sur les fronts ouest et caucasien, en particulier. Il commandait en chef lors de l'offensive sur Varsovie en 1920. Depuis 1925, il est membre du conseil de guerre révolutionnaire de l'Union soviétique. M. Toukhatchevsky a été élu membre du comité central exécutif de l'Union soviétique par tous les congrès des Soviets convoqués jusqu'ici. Il est l'auteur de nombreux ouvrages scientifiques militaires. Il est décoré de l'ordre du Drapeau rouge et a reçu une arme d'honneur révolutionnaire. Jusqu'à maintenant, il était commandant des troupes de la circonscription militaire de Léningrad.

L'étude de cette personnalité curieuse d'ancien officier du tsar, devenu chef d'armée révolutionnaire, a d'ailleurs fait l'objet en France d'un ouvrage de M. Pierre Ferracuc: "Le chef de l'armée rouge, Michel Toukhatchevsky".

NECROPOLE QUE L'ON VIENT DE DECOUVRIR

Elle est mise à jour près de Riskoros.— 23 corps y avaient été inhumés.

BUDAPEST, 18 juillet. — Des fouilles archéologiques ont permis de mettre à jour, près de Kiskoros, dans la plaine hongroise, une nécropole de l'âge de bronze. On a découvert 23 sépultures; les squelettes étaient repliés et ligotés: ceux des hommes face au Nord et sur le côté droit; ceux des femmes, face au Sud et sur le côté gauche. Avant d'être inhumés, les corps avaient été mutilés conformément à une coutume religieuse; aux uns on avait coupé la tête, aux autres le bras ou la jambe.

Les tombes contenaient, en outre, des vases et des couteaux de pierre, des flèches et d'autres objets.

D'autres vestiges ont été découverts à une certaine profondeur au-dessous de cette nécropole.

UNE FEMME MARIEE EPOUSE UN ASSASSIN

Cas peu banal. Mme Chellin subira son enquête préliminaire.

PARIS, 18. — Mme Bauer convolait en justes noces, au mois de mars dernier, avec un fiancé singulier: Lucien Bauer, l'assassin des frères Chapuis à Saint-Denis, déjà condamné pour meurtre et dix autres délits.

Ce mariage fut célébré sans pompe liturgique, mais sous les auspices attendris du parquet de la République et de l'administration pénitentiaire. Ces parrainages étant au point de vue civil insuffisante, Lucien Bauer prit pour témoin de ses noces Me Dutheillet de Lamothe, avocat à la cour, qui, à cette époque, était son conseil devant le juge d'instruction. Mme Bauer, qui n'est plus une toute jeune femme, avait dû rompre avec sa famille qui n'acceptait pas ce mariage, pour s'y prêter. Elle se présenta comme la veuve d'un M. Guillaume, parfaitement décédé, tandis que son mari se faisait sur les actes domicilier par force rue de la santé.

La cérémonie accomplie, les deux époux rentrèrent chacun chez soi: Mme Bauer à Saint-Denis, son mari à la prison. Ils purent néanmoins, les jours suivants, se retrouver au parloir de la maison d'arrêt. Mme Bauer ayant été admise à visiter son époux.

AVANT LE JUGEMENT

Mais voilà que rien ne va plus. Le parquet a été averti par l'officier de l'état civil de Saint-Denis que Mme Bauer se trouvait en état de polyandrie.

Pourquoi? L'explication est à la fois simple et complexe. Epouse divorcée d'un M. Mazet, veuve en secondes noces d'un M. Guillaume, remariée encore avec M. Chellin, c'est sans attendre un nouveau jugement de divorce la libérant de son troisième époux que Mme Bauer, sous le nom de veuve Guillaume, a épousé le pensionnaire de la Santé.

Le parquet qui observe sur l'affaire la plus grande discrétion a chargé le commissaire de Saint-Denis de mener une enquête discrète. Le magistrat a déjà convoqué M. Chellin pour avoir à fournir sur son épouse volage tous renseignements.

Mme Bauer a chargé Me René Cousin, avocat de son quatrième mari, qu'il défendra devant la cour d'assises, de prendre éventuellement sa défense. Elle affirme avoir cru que son troisième mariage avait été légalement rompu, en temps utile.

Après l'enquête préliminaire de la police, un juge d'instruction sera vraisemblablement désigné pour entendre Mme Chellin et Bauer sur sa polyandrie.

La fausse Jeanne

Elle réussit pendant quelque temps à se faire passer pour la Pucelle d'Orléans ressuscitée mais traduite devant le roi elle confessa son imposture. — Mariée.

PARIS. — "La Liberté" (Fortolis):

Le 20 mai 1436, soit cinq ans après la mort tragique de la Pucelle d'Orléans, une jeune fille, en habits d'homme, se présentait au village de la Grange-aux-Ormes, situé à peu de distance de Metz, en se donnant pour "Jeanne la Pucelle".

Elle se fit connaître à divers gentilshommes messins qui, bien qu'ayant assisté au couronnement de Charles VII à Reims, crurent de bonne foi avoir affaire à Jeanne ressuscitée.

Mieux encore, — et c'est là que gît le mystère, — présentée aux deux frères de Jeanne d'Arc anoblis récemment et qui avaient nom Pierre et Jean du Lys, ces deux jeunes hommes la reconnurent pour leur soeur!

L'aventurière avait, il est vrai, une grande ressemblance avec la Pucelle. Comme elle, elle parlait par images et paraboles, comme elle, elle montait dextrement à cheval.

Les frères du Lys emmenèrent leur "soeur" à Vaucouleurs, où tant de gens vivaient encore qui avaient connu la véritable Jeanne, qui s'y trompèrent également et ne parurent pas trop surpris de cette étrange résurrection... ou survivance. Car d'aucuns assuraient que les Anglais avaient brûlé une autre femme, et peut-être était-ce là ce que leur contait la fausse Pucelle.

POURSUIVIE

Toujours est-il que nul ne mit en doute son identité pendant les trois semaines passées par elle à Marville, près Pont-à-Mousson.

De là, elle s'en fut en pèlerinage à Notre-Dame de Liance (de Liesse) "rendre grâces de sa merveilleuse délivrance à la Vierge Noire de Picardie", puis à Arlon où la duchesse de Luxembourg la prit sous sa protection.

Elle fit alors la connaissance du jeune comte Ulrich de Wurtemberg qui, lui attribuant un pouvoir surnaturel, la pria assez curieusement d'intervenir dans la grande querelle qui mettait, à ce moment, aux prises deux prélats se disputant l'archevêché de Trèves.

Elle opta froidement pour l'un d'eux, Ildaric de Manderscheit qui, malheureusement, fut déclaré "intrus" par le concile de Bâle.

Mais son intervention avait attiré sur elle l'attention redoutable de Henry Kalt Eysen, grand inquisiteur de Cologne et les choses faillirent se gâter.

Avant appris qu'on l'avait vue déchirer une nappe et la réparer sans aiguille ni fil en l'espace d'un instant; qu'elle avait de même façon réuni les fragments d'un verre brisé par elle contre un mur, Kalt Eysen la voulut poursuivre pour sorcellerie.

Le comte Ulric n'eut que le temps de la faire disparaître et sortir de la ville. Elle se réfugia chez la duchesse de Luxembourg et c'est alors qu'elle épousa, sans doute sur les conseils de sa protectrice, Robert des Armoises, seigneur de Tichemont, qui l'emmena vivre à Metz.

IMPOSTURE

Nous la retrouvons, en 1549, à Orléans où, de nouveau, la fausse Pucelle donne le change aux magistrats, lesquels, à l'issue d'un dîner, lui offrent 200 livres parisis "pour le bien qu'elle avait fait à la ville pendant le siège"...

Gilles de Rais, — l'authentique Barbe-Bleue,—qui, dans sa prime jeunesse, avait combattu aux côtés de Jeanne, s'y méprit comme les autres et lui donna même le commandement de quelques gens d'arme.

En 1440, elle se rendit à Paris. Là, les docteurs de l'Université, qui savaient bien, eux, la Pucelle morte à Rouen, craignirent que la Dame des Armoises, prétendue magicienne, ne soulevât le menu peuple.

Ils la jugèrent et la condamnèrent à être exposée publiquement sur la table de marbre en usage pour les malfaiteurs.

Le roi, cependant, avait trop ouï parler d'elle pour ne point désirer la voir. Il la fit venir et, comme elle venait de le saluer, lui dit pour l'éprouver:

—Pucelle, ma mie, soyez de nouveau la bienvenue au nom de Dieu, qui connaît le secret existant entre vous et moi.

Frappée, apparemment, par l'ambiguïté de ces paroles, la Dame des Armoises se troubla, balbutia et, tomba à genoux, confessa son imposture.

Depuis lors, on n'entendit plus parler d'elle. Il est probable qu'elle rejoignit son mari à Metz et s'éteignit près de lui à un âge avancé.

DES INVENTIONS QUE LA FRANCE PROTEGE

On veut empêcher l'étranger de s'emparer des découvertes des savants français.

PARIS, 11.—Reprenant en tout petit comité, la discussion du projet de loi sur les brevets d'invention, la Chambre a entendu le socialiste Charles Baron défendre un amendement en faveur des chimistes inventeurs. La thèse que soutenait l'orateur est résumée dans ces phrases par lesquelles il termina son discours:

—Voici un chimiste qui découvre un procédé du plus haut intérêt pour la défense nationale. Invention chimique, idée pure, dit la commission. Pas de brevet! Et la découverte de notre savant pourra être exploitée à l'étranger sans que rien en puisse revenir à l'inventeur. La Chambre n'acceptera jamais de laisser sacrifier ainsi la plus sacrée des propriétés, la propriété intellectuelle, c'est-à-dire le droit du génie!

LE PROCEDE

Le rapporteur, M. Boucheron, exposa les raisons qui ont conduit la commission à accepter en cette matière la thèse du Sénat: breveter non le produit, mais le procédé de fabrication.

M. Ernest Lafont et, avec lui tous les socialistes, reprirent à leur compte les arguments de M. Baron en soutenant que le projet de la commission n'était propre qu'à favoriser la grande industrie en dépossédant les savants du fruit de leur travail.

Leur opinion fut combattue par M. Oberkirch qui remarqua, qu'à l'exception de l'Italie, aucun pays d'Europe ne reconnaît les brevets pour les produits chimiques, et par M. Louis Puech, qui invita la Chambre à revenir sur la législation de 1844 et à se rallier au texte du Sénat. M. Hymans, à son tour, parla contre la "brevetabilité" des inventions chimiques et M. Reibel parla contre. Enfin, par 289 voix contre 256, l'amendement de M. Charles Baron fut repoussé.

AUX HERITIERS

Ainsi, toute invention de laboratoire qui relèvera de la chimie ne sera désormais plus brevetable.

A l'article 4 du projet, M. Emile Borel présenta et défendit un amendement, grâce auquel l'inventeur pourra exploiter lui-même son invention et transmettre ses droits à ses héritiers. La Chambre adopta cet amendement et renvoya la discussion des autres articles du projet.

Courses contestées au parc Delorimier hier après-midi

L'AVANT-DERNIERE MATINEE DE COURSES AU PARC DELORIMIER

Elle aura lieu aujourd'hui avec sept bonnes épreuves au programme. — Les résultats d'hier.

Le meeting de Délorimier fera cet après-midi son avant-dernière matinée de courses, la dernière devant être lundi prochain. Il y eut d'excellentes courses, hier, vues par une autre assistance de plusieurs milliers de personnes, et on en trouvera les résultats plus bas:

PREMIERE COURSE à réclamer, bourse $400, pour chevaux de quatre ans et plus. Cinq furlongs.

1.—J. J. Bambrick, 113, Greco, $16.70, $6.15, $3.90.

2.—Uplay, 111, Peak, $5.10, $3.60.

3.—Roseomar, 111, Jones, $4.10.

Temps: 1.03 1-5.

Ont aussi couru: Charles D. Jr., Quinchin, Fateful, Treacle, Corsican.

DEUXIEME COURSE, à réclamer, bourse $400, pour chevaux de trois ans. Cinq furlongs.

1.—Tamerlane, 118, Horn, $8.60, $2.65, $2.60.

2.—Dutiful, 111, Drake, $3.40, $3.05.

3.—Muskateen, 110, Peak, $5.40.

Temps: 1.02 3-5.

Ont aussi couru:—Beau Idéal, Polly's Folly, Foggy, War Air, Billy Coo.

TROISIEME COURSE. — "Le Herald" à réclamer, bourse $500, pour chevaux de trois ans et plus. Un mille et un seizième.

1.—Observation, 105, Wilson, $8.25, 4.30, 2.75.

2.—Star, 112, Drake, 4.30, 2.90

3.—Red Tam 105, Horn, $2.50.

Temps: 1.51 3-5.

Ont aussi couru: Tomboy, Brownie Smile, Pfloteer, Algara, Expense.

QUATRIEME COURSE, à réclamer, bourse $500, pour chevaux de trois ans et plus, né au Canada. Six furlongs et demis.

1.—Lorraine M., 104, Wall, $6.95, $5.30, $3.05.

$2.—Whinestone 106, Laurin, $11.20, $3.65.

3.—Air Port 113, Peak, $2.80.

Temps: 123:3-5.

Tuathal, Galopin Diamond, Haplite ont aussi couru.

CINQUIEME COURSE, à réclamer, bourse $400, pour chevaux de trois ans et plus. Un mille et 70 verges.

1. Skirt 118, Drake, $14.60, $9.15, $4.80.

2. Ike Mann, 109, Duggan, $6.65, $4.45.

3. Fair Lad, 110, Bentley, $4.10.

Temps 1.48 3-5.

Ont aussi couru: Kalani, My Lava, Sunnyport, Referee, Dorothy Mac.

SIXIEME COURSE à réclamer bourse $400 pour chevaux de trois ans et plus. Six furlongs et demi.

1. — Lord Valentine 106, Connors $6.10, $3.75 et $3.30.

2. — Mad Sketch 112, Hicks $9.95 et $5.00.

3. — Airflight 104 Ross $7.00.

Temps: 1.25 3-5.

Temps: 1.25 3-5.

Ont aussi couru: Iotak, Clifton's Maid, Dark Angel, Miss Mac, Brother Johnson.

SEPTIEME COURSE à réclamer bourse $400 pour chevaux de quatre ans et plus. Un mille et un seizième.

1. — Facecream 115 Gray $28.00, $12.00 et $5.00.

2è — Hobcaw 100 Drake $4.20 et $3.40.

3. — Nine Sixty 109 Laurin $5.40.

Temps: 1.51 2-5.

Ont aussi couru: Curdle, Epigram, Highland Chief, Willrain, Don Gaspar.

PREMIERE COURSE, $400, à réclamer, 4 ans et plus, 5 furlongs.—Kitty Kat 105; Retainer 102; Golden Brown x102; Mont Daisy 105; Clifton's Lass 108; Sue Barker 105; Sullivan's Trail 109; Sucrose 105. Aussi éligibles: Little Imp 107; My Helen 105; Topa Breslauer 107; Brier Hill 107; Thistle Beauty 105; Cootie 107.

DEUXIEME COURSE, $400, à réclamer, 3 ans et plus, 5 furlongs.—Moselle S. 113; Lily Sue x102; Hindrance 106; More Over 104; Londsun x95; Damocles 103; Sir Hector 106; Déa x96; Aussi éligibles: Cassafield 98; Red Grange 106; Old Mark x101; Golden Patch 113; Gay Widover 103; Knave of Clubs 109.

TROISIEME COURSE, $400, à réclamer, "THE GAZETTE", 3 ans et plus, 1 1-16 mille.—West Point 115; Jorico 104; Attire 105; Atlas 104; My Betty 102. Vowed Vengeance 115; Eula Mae 102; Achtol Lass 99; Aussi éligibles: Lookby 101; Buckrill 115; Golden Play 107; Hurstland 112; Dorothy Mac 107.

QUATRIEME COURSE, $500, à réclamer, nés en Canada, 3 ans et plus. 7 furlongs.—Probate 111; Davenport 111; Magna Charta 115; Collar Victoria 109; Storm Queen 109; First Day 109; Goeland x104; Peace Rock 109; Aussi éligibles: Collar Ada Rose 109; Zarf 109; Bright Orb 111; Haplite 111; Whineston, 105.

CINQUIEME COURSE, $400, à réclamer, 4 ans et plus, 1 mille et 70 verges.—Glory B. 107; Fair Legion 109; Handiworker 109; Ardmore 109; Immortal x104; Mary Agnes K. 107; Vivian Wright 107; Dixie Star 107. Aussi éligibles: Rosinante 112; Kosciusko 109; Brownie Smile x104; Highland Chief 109.

SIXIEME COURSE, $400, à réclamer, 4 ans et plus, 1 mille et 70 verges.—Southland Pal 112; Dalila 107; Granite Dust 107; Flying Ambassador 115; Miss Chiniquy x105; Lady Easington 107; Scott 109; Kentucky Colonel x104; Aussi éligibles: Fire Girl 107; Rockcrusher 109; Manager Evers 115; Referee 112; Rose Omar 107.

SEPTIEME COURSE, $400, à réclamer, 4 ans et plus, 1 1-16 mille. —Miss Sand x108; Kavanaugh 109; High Skip 109; A. B. Bensinger 109; Colonel Gilmore 109; Sweet Lacruse 109; Sanation 109; Jonah 109. Aussi éligibles: Cyclamen 110; Turquoise 109; Salta x104; Impossible 109; Smoke Stack 109; Cyrano 109.

Sportsman en voyage

Le Dr GERARD A. ALBERT, sportsman bien connu, qui est parti hier midi pour l'Europe, pour assister au congrès de la Fédération Dentaire à Paris, du 3 au 8 août. Il se rendra ensuite en Italie pour y voir son ami le Dr Chance. (Cliché Famous Studio).

COURSES D'AUTOS AU PARC RICHELIEU LE 26

Le programme que les organisateurs offrent pour le 26, promet de surpasser au point de vue sportif tout événement du genre jusqu'à date.

Le Prof. Desrosiers a fait préparer la piste du parc Richelieu pour ce grand festival de façon à ce qu'il ne soit pas question de mauvaise piste si le temps est beau. Il n'y aura aucune excuse pour que les concurrents qui seront au nombre de six ne puissent démontrer leur habilité en faisant de la vitesse comme le parc n'en a jamais vu. Le reste du programme est des plus choisis. Les chauffeurs américains et Canadiens y prendront part. Nous espérons que ce grand festival fera plaisir aux amateurs de sport de cette place.

Le saut de la mort sera exécuté comme jamais vu auparavant.

On verra une motocyclette passer au-travers d'une glace d'un quart de pouce. Dans ces deux événements le pilote de l'automobile ou de la motocyclette risquera sa vie.

Il y aura des bourses pour une somme totale de cinq cents dollars.

Les courses commenceront à 2.30 p.m. Au nombre des coureurs, il faudrait mentionner Bachand, H. Nolan, coureur américain, J. Désormiers, gagnant d'une course de 5 milles à St-Johnsbury, A. Desrosiers, coureur rapide sur piste de terre, Prof. W. Desrosiers, champion du Canada, D. Fontaine et autres.

Nous verrons aussi le jeu de polo en automobiles. Ne manquez pas de voir ces attractions. Les organisateurs ne seront pas responsables des accidents sur le terrain.

Pour information, s'adresser à Cherrier 3342.

NOTES DES LIGUES DE BASEBALL SPALDING

Une assemblée spéciale du bureau de direction a été tenue jeudi soir dans le but de régler les différents détails en rapport avec les rencontres de détail qui seront jouées dans les différentes sections à la fin de la saison. Les membres présents étaient: le président Champlain Provencher, Gordon Merryfield, Claude Berard et Jean Saint-Pierre.

Il a été décidé que les vainqueurs de la ligue senior des terrains de jeux détailleront avec les vainqueurs de la ligue de la Cité et du District dans une seule rencontre. Les vainqueurs de la ligue Juvénile détailleront de la même manière avec les vainqueurs de la General Motors Products Inter-Department league. Les deux vainqueurs se rencontreront ensuite pour le championnat de la cité. Les vainqueurs détailleront ensuite avec les champions de la Vallée du Saint-Maurice pour le championnat de la Province. Les dates de ces différentes rencontres seront fixées dès cette semaine par le président Champlain Provencher. Les rencontres auront lieu dans les premiers jours de septembre. Jean Saint-Pierre secrétaire correspondant des ligues s'occupera de tous les arrangements en rapport avec les parties de détails qui seront jouées avec l'équipe de Trois-Rivières comme par le passé. Gordon Merryfield et Claude Bérard officieront à toutes les rencontres. Les détails des ligues sénior et junior de baseball seront discutés à une autre assemblée qui sera tenue prochainement.

Les Outremont Argos ont défait les Falcons par le score de 21 à 13 dans une rencontre régulière de la ligue juvénile des terrains de jeux. Egli pour les vainqueurs fut l'étoile tant au champ qu'au bâton.

Argos . . . . 451 054 2—21 17 3
Falcons . . . . 170 012 2—13 9 6

Batteries: Bartlett et Radch; Barry, Colligan, Fox et McCarthy.

Arbitres: H. Dorais et A. Sears.

Les Cardinals ont défait les Royals par le score de 13 à 4 dans une rencontre de la ligue juvénile. La rencontre a été jouée à Ville Saint-Pierre et une foule nombreuse et entousiaste fut témoin de la rencontre. Heenan, Quinn, et McDougall furent les étoiles des vainqueurs.

Alphonse Bérard un des membres de l'Association des arbitres de la Provinc ede Québec est parti pour un voyage de deux semaines dans l'Ontario. Alphonse sera de retour en temps pour officier aux rencontres de détail des différentes ligues de basebail du circuit Spalding.

Il appert que le Saint-Antoine remportera facilement le championnat de la ligue Junior section Centre tandis que le Cercle Dollard est pratiquement assuré de remporter la palme dans la section Nord. Ces deux clubs n'ont subi aucune défaite à date et il sera certainement intéressant de les voir à l'oeuvre dans les parties de détail. Le révéren Frère Laverdière est très enthousiasmé de son équipe et assure qu'ils conserveront le championnat Provincial encore cette année.

LE TENNIS

L'ANGLETERRE ET LES ETATS-UNIS SE PARTAGENT LES HONNEURS

STADE ROLAND GARROS, Paris, 17. — (Presse Canadienne). Les semi-finales du tournoi de tennis pour la possession de la fameuse coupe Davis commencé aujourd'hui, entre les Etats-Unis et la Grande Bretagne. Les deux pays se sont partagés les honneurs de la première journée.

Franks Shields des Etats-Unis a battu Fred Perry par le score de 10-8, 6-4, 6-2.

Henry W. Austin, l'as du tennis anglais a battu son adversaire américain Sidney Wood, fils, par le score de 2-6, 6-0, 8-6, 7-5.

Voici le résultat détaillé de la partie entre Wood et Austin:

	Placements	as	filets	en dehors	doubles
Wood	29	2	42	44	55
Austin	29	0	10	42	5

Voici le résultat détaillé de la partie entre Shields et Perry:

	Placements	as	filets	en dehors	doubles
Shields	18	1	38	39	4
Perry	17	0	31	53	8

LE TOURNOI DE TORONTO

TORONTO, Ont., 17. — (Presse Canadienne). — Les finales, dans le tournoi de tennis, pour le championnat junior féminin dans les simples, s'est terminé, aujourd'hui, sur les courts du Toronto Tennis Club.

Mlle Ruth Fishleigh d'Oshawa a défait Mlle Norma Hall, d'Ottawa, par le score 8-6, 8-6.

Dans le second match de cet après-midi, M. Laird Watt de Montréal a défait J. C. Dunlop de Toronto par le score de 6-2, 6-0, 6-1.

Le match le plus important de cet après-midi est celui de Gilbert Nunns, l'un des as du tennis Canadien, qui rencontre en semi-finale, Leo Hiltz, un très brillant joueur de Toronto.

ROBERT PAULHUS SE BATTRA EN SEMI-FINALE LE 29 AU FORUM

Une semi-finale de premier ordre sera au programme lorsque Pete Sanstol défendra le titre de champion poids coq du monde qui lui fut conféré par la Commission Athlétique de Montréal, contre le fameux boxeur français Eugène Huat, au Forum, à une semaine de mercredi prochain.

Le promoteur Armand Vincent a annoncé son combat semi-final, qui mettra aux prises Robert Paulhus, le fameux boxeur canadien, et Benny Brostoff, le poids mouche New-Yorkais. Ce combat promet d'être des plus intéressants, car tous deux sont de très durs cogneurs et l'un ou l'autre pourra gagner avant la fin des huit rondes pour lesquelles ce combat est cédulé. Paulhus, dans ses deux derniers combats, a remporté deux victoires par mise hors de combat, mettant Freddie Smith, de Montréal, et Midget Ryan, de Québec, hors de combat en quelques rondes. Le Sorelois a les qualités physiques nécessaires pour donner le coup de poing décisif; il est court, solidement musclé et des plus agressifs. Paulhus a fait plus d'une vingtaine de batailles et aucune de celles-ci a dépassé huit rondes.

Brostoff est aussi un boxeur de premier ordre. Il a mis Leo Kid Roy hors de combat à Québec, dans un dur combat, a arrêté Ralph McNaughton' l'aspirant québecois au titre de championnat poids plume, en une ronde, et se rendant à Sherbrooke, mit le solide boxeur des Contons de l'Est, Frankie Lebrun, hors de combat. Brostoff se battit avec Sanstol à Québec après que ce dernier eut battu Bell dans un combat pour le titre, ici, et le combat fut tellement contesté que la Commission dut renverser la décision des juges pour accorder la victoire à Sanstol. Brostoff pesait en cette occasion, cinq livres de plus que le champion.

Deux autres combats de huit rondes seront aussi ajoutés à ce programme intéressant faisant quarante rondes en tout. Huat est arrivé à Montréal aujourd'hui, avec son entraîneur et Eddie Hackett, le boxeur avec lequel il s'entraîne, et il travaillera ici. Gus Wilson, qui est à mettre Mickey Walker en condition pour le combat avec Jack Sharkey, viendra aussi surveiller les derniers jours d'entraînement de Huat et le secondera dans le combat.

En semi-finale, le 29

BENNY BROSTOFF, le solide petit new-yorkais qui rencontrera Robert Paulhus dans le combat semi-final au programme du promoteur Armand Vincent qui mettra en vedette Eugène Huat de France et Pete Sanstol, pour le championnat du monde. Brostoff a défait des hommes tels que Léo Kid Roy, Ralph McNaughton, Frankie Lebrun et plusieurs autres.

FULLUM DEMAIN A VILLE-EMARD

C'est demain après-midi, à trois heures, que le club Fullum, piloté par le gérant Robert, rencontrera l'équipe du Ville-Emard, sous la direction de Billy Innes et Ubald Rose. Ces derniers ont fait pratiquer leurs protégés presque tous les soirs de la semaine, et les nouveaux joueurs se sont familiarisés davantage sur le terrain. La batterie du Fullum se composera de Lamoureux, lanceur, et Ogleman, receveur. Billy n'a pas voulu dévoiler le nom de son lanceur, qu'il choisira avant la partie. Wingo sera le receveur régulier d'ici à la fin de la saison. La partie sera arbitrée par Georges Bruneau, derrière le marbre, et Desormiers, sur les buts. La composition des équipes suit:

FULLUM	VILLE EMARD
Gauthier, ss	Erst, 3b.
Lacourse, 2b	Melpera, 1b.
Baigné, 1b	Hill, 2b.
Ogleman, V., c.	Lagassé, cf.
Moreau, rf.	Hartenstein, ss.
Ogleman, A., cf.	Brodeur, 1b.
Viau, 3b.	Viger, cf.
Lamoureux, p.	Marin, lf.
Bergeron, lf.	Pellant, rf.
Landry, subs.	Wingo, c.
	Viau, p.
	L. Larivière, p.
	Desrochers, p.
	Leduc, p.
	Marion, c.

Club Ste-Rose 10 Victoria 0

SAINT-JEAN, 14.—Dimanche dernier, le club Sainte-Rose Inc., recevait sur son terrain, le club Victoria de Montréal, et lui a fait subir une défaite en règle en le blanchissant par le score de 10 à 0; la partie fut loin d'être appréciée par les nombreux supporteurs du club Sainte-Rose, car la partie fut plutôt une pratique pour le club Sainte-Rose.

Mais il faut noter le beau travail de la batterie Duplessis-Angélino, le court-arrêt Can Chartrand fit encore des siennes par ses arrêts de toute beauté et enfin Gaston Allard s'est encore signalé par un Home-run.

Comme nous le disions dans notre rapport de la semaine dernière, dimanche prochain, 19 courant, le club Sainte-Rose fera son voyage annuel à Saint-Jean et dans l'après-midi, il y aura partie de Base-ball avec le club de Saint-Jean dont la réputation est connue de tous. La Direction du club Sainte-Rose a cru bon de mettre en vente des billets d'excursion; le départ se fera à huit heures (heure solaire) de Sainte-Rose à destination de Saint-Jean d'Iberville, le trajet se fera par autobus, nous nous rendons à Saint-Jean pour la messe, car c'est la Chorale de la Ville de Sainte-Rose qui aura la Direction et fera les frais du Chant. Après la messe, il y aura diner dans un hôtel à Saint-Jean, dans l'après-midi, partie de baseball, des concours seront organisés tels que courses, sauts en hauteur, en longueur, course à relais, etc., etc.

Le soir, après avoir soupé en plein air et s'être bien reposés des fatigues de la journée, nous reviendrons à Sainte-Rose et espérons-le tous satisfaits.

Les billets pour cette excursion sont en vente chez Poirier & Frère à Sainte-Rose, et en plus pour plus amples informations, vous n'aurez qu'à vous adresser au gérant Ouimet qui se fera un plaisir de vous mettre au courant de la chose.

Et le tout, au prix minime de $2.75 du billet. Le billet comprend le transport de Sainte-Rose à Saint-Jean, le diner, la partie de base-ball et le souper.

Avis aux intéressés et nous espérons que tous se rendront à notre invitation.

LE CLUB MELROSE

Le club de balle molle Melrose avise le club Renaud qu'il ne perd rien pour attendre une partie avec lui. Il faut comprendre qu'il vaut mieux quelque fois remettre une partie que de se rendre avec un pick-up. Cela n'est pas de la trempe du Melrose et si jamais le Renaud a l'honneur de recevoir le Melrose il saura que c'est une équipe de sport. Le Melrose avise les clubs que Jim Mayall et Sisson font partie du Melrose d'ici la fin de la saison pour ce qui regarde les parties de mercredi soir et dimanche. La Côte des Neiges sera visitée par Melrose le 17 août et le Gabias le 14.

Les numéros gagnants du tirage sont:

2 hrs	34 min.	22 sec.	
2 "	30 "	50 "	
2 "	38 "	43 "	
3 "	41 "	22 "	
3 "	41 "	36 "	
3 "	33 "	48 "	
3 "	33 "	52 "	
3 "	50 "	52 "	
4 "	21 "	4	
4 "	27 "	44 "	
2 "	39 "	9 "	
2 "	39 "	56 "	
2 "	46 "	32 "	

Ces numéros gagnants ont droit à une prime de $1.00 en s'adressant sur le terrain ou chez le propriétaire. Le Melrose ayant entendu dire que le Sénateur de Verdun n'était qu'un jeune club, il est avisé de prendre note que le Melrose ne le recevra pas le 7 août. Pour autres informations s'adresser à Irénée Brien, 5287 Marquette, AM. 5346.

DEGLANE EN DANGER LUNDI DE PERDRE LE TITRE A LUTZE

Comme les amateurs de lutte ont pu s'en rendre compte, les promoteurs Lucien Riopel et Louis Létourneau ont mis à l'affiche pour lundi soir prochain un programme exceptionnellement intéressant qui sera de nature à satisfaire les plus difficiles. Une rencontre de championnat entre Henri Deglane, champion du monde, et Nick Lutze, le plus populaire lutteur qui ait pris part aux programmes de l'aréna Mont-Royal cette année, constituera l'attraction principale.

Deglane, qui a remporté récemment une victoire sensationnelle sur l'ancien champion du monde Don George à Boston entend bien remporter la victoire sur son adversaire lundi soir. Il entrera dans l'arène très confiant de battre l'Allemand-américain aussi rapidement que possible.

Les choses cependant n'iront peut-être pas comme le champion le voudrait. On se souvient que Lutze a causé une grosse surprise lors d'une précédente rencontre avec le Français en prenant sur lui une chute en moins de deux minutes. S'il n'avait pas été blessé en tombant en bas de l'arène, il aurait probablement remporté la victoire et le titre que Deglane avait mis au jeu.

Le Français n'est pas de ceux qui reculent devant aucun adversaire. Tout en reconnaissant la valeur de Lutze, Deglane a accepté quand même de lui donner un match revanche, conscient que les amateurs n'étaient pas satisfaits de sa précédente victoire. Il tentera de leur prouver sa supériorité sur l'Allemand et il aura pour l'encourager tous ses partisans qui l'ont tant de fois acclamé par le passé.

Deglane arrivera des Etats-Unis en automobile aujourd'hui ou demain. Il se reposera jusqu'à lundi soir, n'ayant pas besoin de parfaire son entraînement à la suite de sa rencontre avec l'ancien champion du monde Don George.

Le programme de lundi comporte aussi une semi-finale qui rivalise d'intérêt avec le combat principal. Stanley Stasiak, le gros lutteur polonais qui est considéré comme l'un des maîtres du tapis, tentera de remporter la victoire sur Raoul Simon, le colosse français qui s'est tant amélioré depuis qu'il est arrivé en Amérique. Ce sera une bataille de géants car les deux hommes pèsent près de 250 livres chacun.

Le Français a confiance de venir à bout du Polonais qui manque quelques fois de jugement au point de se porter à des actes qui lui valent de sévères avertissements de la part de l'arbitre. Simon se propose bien de ne pas s'en laisser imposer par le Polonais et de lui rendre coup pour coup s'il s'avise de commencer le bal.

Joe Malciewitcz et Jim Browning, deux étoiles du matelas, feront les frais d'une préliminaire de 30 minutes. C'est une rencontre qui intéressera vivement les amateurs car les deux adversaires sont avantageusement connus à Montréal où ils n'ont remporté jusqu'à présent que des victoires. Browning est en train de se créer toute une réputation grâce à son fameux ciseau de corps qu'il applique à la Joe Stecher.

Comme lever de rideau, le fougueux Pat McGill s'alignera contre Einar Johannsen, l'athlète suédois de si grande valeur. Johannsen se prépare à d'importantes rencontres et c'est lui-même qui a demandé à rencontrer l'Irlandais. Il se propose de lui en faire voir de grises...

Avec un combat de championnat à l'affiche, les prix n'ont pas été augmentés. Les dames accompagnées ne paieront que la moitié du prix d'admission générale.

Le Nord Amateur Enrg 10, J. M. Ravary Amateur 5

Les joueurs du club de baseball Le Nord Amateur Enrg. se révèlent de nouveau, cette année, en battant dimanche le club J. M. Ravary Amateur par le score de 10 à 6.

Les directeurs du club Le Nord Amateur viennent de donner une autre preuve du bon esprit sportif qui les anime en faisant les frais d'engagement, pour d'ici la fin de la saison de deux as du losange dans les personnes du lanceur Dick Clément et du receveur Eugène Laflèche. Ils ont su montrer leur capacité dimanche devant une foule de 3,000 personnes au parc Jarry, le J. M. Ravary fut impuissant devant l'artillerie de W. Harrington. Dick Clément lança une superbe partie de 7 manches quoi qu'il était affaibli par une légère indisposition de la semaine dernière, il s'est tout de même surpassé en retirant 6 hommes au bâton, il sera avant longtemps le lanceur favori du parc Jarry, il fut très bien secondé par Marcel Laflèche qui le remplaça pour terminer la partie en retirant 1 homme au bâton. Marcel Laflèche est un jeune qui promet beaucoup et le public aura encore le plaisir de le voir à son poste, ayant un entraîneur tel que son frère Eugène Laflèche qui a très bien joué derrière le marbre, la réputation de ce receveur n'est plus à faire, et le Nord Amateur est heureux de son acquisition. Tous les joueurs se sont surpassés, Bauine a frappé un 3 buts, Ubald Harrington, Marcel Laflèche et Pagotto ont frappé chacun 2 buts; Norman Harrington, Perdy et Louis Lavoie ont joué une superbe partie.

La direction remercie ses nombreux partisans pour leur encouragement et félicite le club J. M. Ravary de sa belle tenue sur le terrain.

Le Nord Amateur étant libre le 26 juillet aimerait à aller jouer en dehors de la ville avec un bon club amateur senior. Inf W. Harrington, gérant, 7584 Drolet, CAl. 6468J ou par lettre à Léopold Lescarbeau, 7752 Lajeunesse.

Lachine 10, Quatre-Tours 9

Dimanche dernier, devant une des foules les plus nombreuses et enthousiastes jamais vues à Lachine, le club Lachine s'est montré une fois de plus le plus redoutable et l'un des meilleurs clubs de la province, en battant le Quatre-Tours, après 11 manches de jeu sensationnel, par le score de 10 à 9.

La partie fut de toute beauté tant par les doubles-jeux que par le peu d'erreurs commises d'un côté et de l'autre. La batterie Parent et Deslauriers s'est montrée comme par le passé, puissante et très solide. Rosie Deslauriers fut solide sur le monticule pour le Lachine et malgré qu'il accordât 12 hits, il sut les distancer et se montrer à la hauteur de sa position. En plus de son travail dans la boîte, il frappa 3 hits sur 5 voyages au marbre. Minou Larche joua une partie de toute beauté au champ. Chapman plaça les balles de Perron 4 fois en lieu sûr ainsi que Parent et Cardinal et le vétéran Desjardins 2 fois, dont un 3 buts et un 2 buts.

Quatre-Tours 22000 300 200— 9 12 2
Lachine ..... 30102008001—10 19 4

Aucun de retiré quand le point victorieux fut compté.

Batteries: Quatre-Tours: Perron et Provost; Lachine: Deslauriers et Parent.

Mercredi soir, à 6 heures 30, le club de Jos Choquette visitera le Lachine et l'on s'attend à une foule-record pour encourager ses favoris à la victoire. Donc en foule mercredi soir à Lachine.

BASEBALL AU STADIUM
DIMANCHE
Deux Parties
à 2 p.m., avec
READING
Billets de places réservées maintenant en vente aux guichets du Stadium. Pour retenir billets téléphoner à CHerrier 1144.
Stationnement d'autos dans l'immeuble du Stadium — 25c.

Matinée de Sport à Rawdon

RAWDON, 18. —De grandes courses au trot et à l'amble, ainsi que plusieurs autres attractions de valeur seront données ici, dimanche, le 26 juillet. Le programme sera publié dans les premiers jours de la semaine prochaine.

GRANDES COURSES A BEACONSFIELD DEMAIN

Les promoteurs de courses au rond de Beaconsfield donneront pour demain une grande matinée comprenant un 2.16, trot et amble, un 2.21 trot et un 2.29, trot et amble. Trois secondes seront allouées aux trotteurs, et Félix Saint-Vincent, si réputé comme starter partout où il passe, sera là pour remplir cette difficile fonction à la satisfaction de tous. Le rond de Beaconsfield, avec ses commodités, sera sans doute pris d'assaut pour la circonstance. Inf. Henri Sénécal, tél. Pointe-Claire 181.

F. Saint-Vincent

DEMAIN AU VELODROME

Un programme de courses intéressantes sera présenté demain au Velodrome Parc Jarry sous la direction de M. Jos. Lamarre. Un programme des plus varié qui commencera à 2 hrs précises ne manquera pas d'intéresser les amateurs du cyclisme car dans chaque classe les inscrits sont nombreux et les meilleurs cyclistes de la province sans exception prendront part.

La distribution des prix aux cyclistes qui ont pris part à la course Quebec-Montréal aura lieu durant l'après-midi et ceux qui se rendront au Parc Jarray dimanche verront du beau sport car le programme est le plus chargé jamais offert. Classes pour débutants, championnat de 20 milles, courses derrière moteurs, vaudeville, un match, etc.; voilà un programme qui ne manquera pas de causer des sensations car la rivalité est grande entre les différents clubs et dans chaque épreuve chacun voudra l'emporter. Le championnat provincial de 20 milles est le sujet de beaucoup de commentaires et les opinions des plus partagées. Zénon St-Laurent, étant favorisé par les connaisseurs, Gomerato, Trépanier, Geo. Robson, Andy Spencer, Leclair, Bill Grave, étant reconnus comme dangereux pour cette distance.

Protestation des hommes forts

Nous recevons une longue épitre dans laquelle un certain nombre d'hommes forts et de sportsmen protestent contre ce qu'ils appellent "la campagne douteuse de faux records", actuellement faite par Donat Plourde. Ces messieurs disent qu'aucun record, qui n'aura été fait dans un match ou un tournoi, ne sera officiellement reconnu. De plus, ces mêmes gens mettent le public en garde contre les records, annoncés par Victor Delamarre, qu'ils ne reconnaissent même pas comme champion de sa classe, 155 lbs, au Canada. La lettre est signée par Pierre Cyr, frère de feu Louis Cyr, les frères et beaux-frères de Horace Barré, Emerie Gadbois, Arthur Dandurand, Arsène Vézina, Lavoie, Langevin, Cyril Pelton, Edmond Gingras, Jos. Auger, Jos. Demers, E. Legault, La Charette, les membres du club Molière, Arthur et Wilfrid Picard, Léopold Blondin, Jos Gagnon, Raoul et Antonio Dandurand, Arthur Bourret, etc.

LUTTE A ST-LAURENT

Les promoteurs de lutte de Saint-Laurent ont préparé un programme qui ne manquera certainement pas d'avoir l'approbation des amateurs, pour mercredi prochain à l'aréna Laurentienne.

La rencontre principale au programme sera entre Fred LeBel et Marinus Hansen, un lutteur danois. LeBel, qui fut inactif pendant quelques jours, s'entraîne actuellement pour son match de mercredi prochain.

Dans la semi-finale, on verra de nouveau le grand favori des amateurs de Saint-Laurent, Albert Beaucaire, contre un formidable adversaire dans la personne de Geo. Thomas. Beaucaire aura besoin de se surpasser s'il veut vaincre dans cette rencontre qui est limitée à une chute ou 45 minutes.

Les rencontres préliminaires seront entre le populaire Ted Bell et Ingverd Christensen, de Dorval, dans un match de une chute ou 30 minutes et entre le formidable Alex Tesluck et H. Lalonde, dans une rencontre de 20 minutes ou une chute. Ce match sera des plus durs et les amateurs peuvent s'attendre à voir de l'action. Les dames accompagnées seront admises gratuitement.

C. P. Saint-Anselme vs Marchands Saint-Vincent

Dimanche 19 juillet, le C.P. St-Anselme rendra visite aux Marchands St-Vincent. La batterie du C.P. St-Anselme, composée de Thomas, lanceur, et McJack comme receveur, fera l'impossible pour avoir le dessus sur celle des Marchands de St-Vincent composée du lanceur Paré et du receveur Paré. Les deux clubs qui seront en présence demain après-midi sont tous deux du quartier Ste-Marie et il existe une grande rivalité entre eux. Donc venez en foule amateurs de baseball au Parc Lemieux, situé rues Frontenac et Ste-Catherine encourager votre club à la victoire.

Le C.P. St-Anselme est libre pour le 26 juillet et le mois d'août et lance un défi à tout club amateur de la province. Inf. M. Ernest Lalumière, 1907 Fullum. Par Tel. Cherrier 6140. Le soir entre 6.30 et 7 hrs. M. Israel Nantel lancera la première balle.

LA REINA GINGER ALE

Dimanche dernier, le La Reina Ginger Ale n'a pu jouer, par l'absence du club Orange, de Montréal. Le gérant du La Reina avertit les autres clubs de ne pas se fier à ce club. Tout près de 2,000 personnes s'étaient rendues pour assister à une victoire certaine mais ce public peut se réassurer qu'il verra maintenant du vrai baseball et qu'il n'arrivera plus de désappointement comme dimanche dernier.

Dimanche prochain, le La Reina Ginger Ale recevra la visite du Nord Amateur. La partie commencera à 2.15 hrs précises sur le terrain du La Reina Ginger Ale, situé coin des rues Wellington et Boulevard Lasalle, Verdun, à l'entrée de Verdun.

M. J. Pouliot, gérant, tient à avertir les supporteurs qu'il y a sur le terrain des bancs pour toute la clientèle et cela sans aucune charge.

Les gérants du C. P. St-Anselme et Montréal Cité, sont priés de communiquer avec M. J. Pouliot, gérant pour parties à être contractées. Tél. soir entre 9 et 10 P.M., à York 2002J ou par lettre à 2021 Avenue, Verdun, Verdun.

UN DES FIGURANTS DU PARC RICHELIEU

J.-A. DESROSIERS, qui fera l'acte du passage au travers d'une glace, épaisse d'une couple de lignes, dimanche, le 26, au parc Richelieu, avec un programme de plusieurs autres numéros.

Saint-Paul de la Croix défait le Mile-End

Dimanche le C. P. St-Paul de la Croix recevait le Mile-End qu'il vainquit par le score de 11 à 10 dans une partie de baseball de 10 manches. Gérard Faubert fut sans contredit le héros de cette partie car sur six apparitions au bâton il fit deux trois-buts, deux deux-buts un coup de circuit et un coup simple. Il se fit des erreurs coûteuses de part et d'autre mais en somme ce fut une très belle partie. Cette victoire fut la quatrième victoire consécutive du St-Paul de la Croix et tous les joueurs travaillent fermement pour se placer dans le détail pour le championnat. Dimanche prochain le C. P. rendra visite à l'Athlétique du Sault. Ce sera la première visite du St-Paul de la Croix au Sault depuis trois ans. Il y aura grande fête champêtre avec un programme des plus attrayants qui commencera à 1 heure précise. A 1.15 on fera partir un ballon, ensuite il y aura une partie de balle molle, courses, partie de baseball, etc. Tous les partisans de St-Paul de la Croix devraient se faire un devoir d'assister à cette fête afin d'encourager leur équipe à la victoire. Pour éviter toute discussion ou favoritisme deux arbitres neutres fournis par l'Association Indépendante des Gérants de Baseball de Montréal, choisis par M. Couturier, le président, seront en charge de la partie. Ces deux équipes sont membres de l'Association.

Mercredi soir le St-Paul de la Croix a eu la visite du Hochelaga Amateur qu'il vainquit par le score de 7 à 3. La batterie se composait de Lavigne et McWilliams, Gilbert à l'arrêt court, L. Laurin au 1er but et Gérard Faubert au champ centre.

Le Goglu vs Sainte-Thérèse

Le club de baseball Le Goglu ira à Ste-Thérèse dimanche le 19.

Il y aura une fête dimanche à Ste-Thérèse à l'occasion de la visite du club Les Goglus car cette partie est attendue depuis plusieurs semaines et elle sera fort contestée. Il y a presque 150 billets de vendus et plusieurs machines feront le voyage, ceux qui aimeraient faire le voyage se rendront au restaurant Geoffrion coin St-Denis et Liège à midi. Inf. Gérard Legault, 366 Blvd. Crémazie, Dupont 3956.

Lutte à l'Aréna de l'Académie Roussin

Le syndicat sportif Provincial est actuellement à organiser un beau programme de lutte pour l'ouverture d'une belle saison, à l'aréna de l'académie Roussin, à la Pointe aux Trembles.

Ces promoteurs de lutte veulent faire de ce sport sur une grande échelle et donneront aux amateurs des séances de premier ordre durant toute la saison. Le public peut s'attendre à un fameux programme pour la séance d'ouverture qui est fixée au 31 courant. Toutes les séances auront lieu au même endroit et toujours le vendredi.

Les amateurs de ce genre de sport pourront passer des soirées agréables durant toute la saison à Pointe-aux-Trembles.

Saint-Valentin 4, Chambly 1

SAINT-VALENTIN, 15. — Le club de baseball de Saint-Valentin a eu raison, dimanche dernier, du Chambly, sur le terrain même de celui-ci, par le score de 4 à 1.

La joute fut très contestée, comme l'indique le résultat. Jusqu'à la 9ème manche, les points furent de 1 à 0 et 2 à 0 en faveur du Saint-Valentin. Jamais au cours de la joute, celui-ci ne fut en danger, grâce à la tenue de son lanceur fortement secondé du receveur et des autres coéquipiers. La presque totalité des coups frappés par le Chambly le furent dans le champ intérieur. Par son jeu magnifique, celui-ci mit continuellement en échec les cogneurs réputés du Chambly. Accordons une mention spéciale au sensationnel premier but, Brothers de même qu'au second but rapide et rusé, W. Côté, qui ont pour beaucoup contribué à la victoire.

La batterie se composait comme suit, pour le Saint-Valentin: lanceur, Fernand Ethier, receveur Jean Sagala.

La direction du Saint-Valentin, aimerait à communiquer avec les gérants des clubs, Granby, Laprairie, Iberville et autres, avec une préférence pour Sainte-Martine. A cette fin, s'adresser à M. Marcel Hébert, Saint-Valentin, tél. Saint-Jean 303-31.

C.P. Saint-Anselme victorieux

Dimanche dernier le C. P. Saint-Anselme est allé rencontrer le club Abestonos de Saint-Lambert et est sorti vainqueur par le score de 12 à 2. Tous les joueurs du club C. P. Saint-Anselme ont joué en vrai champion tant au champ qu'au bâton.

Dimanche prochain le C. P. Saint-Anselme rendra visite à la forte équipe du gérant Rozon, les Marchands de Saint-Vincent. Libre pour le 26 juillet le C. P. Saint-Anselme est prêt à visiter tout club amateur de la province tel que Sainte-Martine, L'Epiphanie, Marieville et spécialement le Saint-Alphonse et La Reina Ginger Ale. Inf. E. Lalumière, 1907 Fullum. Par tél. CHerrier 6140 entre 6.30 et 7 heures.

Golf, Tennis, Baseball, Boxe, Lutte, Natation, Etc, Etc...

ABRAMOVITZ ET RICHMAN DANS LE MARATHON PETER DAWSON

Une équipe juive s'est inscrite aujourd'hui au marathon Peter Dawson de 500 milles, portant le total des équipes inscrites à date à neuf. Cette course qui est pour une bourse de $10,000, en faisant la course à pieds la plus richement dôtée de l'univers, partira de la Ferme Fletcher dimanche le 2 août, se rendant à Québec par la rive sud, par étapes de 50 à 82 milles, ce qui constitue un déploiement extraordinaire, de vitesse, courage et endurance, et reviendra par la rive nord, pour finir au Stadium de Baseball, à Montréal, le dimanche suivant, 9 août, les coureurs faisant la distance classique du marathon pour la dernière étape.

La nouvelle inscription est celle de Harry Abramowitz, de New-York et Morris Richman, ce dernier est le frère du fameux coureur à longue distance Sammy Richman, qui est aussi inscrit au marathon. Abramowitz n'est pas un étranger à Montréal. Il fit sa première apparition professionnelle ici il y a deux ans au Forum lors d'une course d'invitation de quinze milles qui fut organisée pour la fin du premier marathon de raquettes Usher's Green Stripe, qui restera mémorable par la brillante victoire du vétéran Edouard Fabre, il fut, comme amateur le champion de la marche à moyenne distance pour le district de New-York et se classa honorablement dans les championnats nationaux de la course à longue distance. Il s'est surtout mis en vedette depuis qu'il est professionnel. Il n'est âgé que de 22 ans, et prit part au marathon Peter Dawson l'été dernier finissant parmi les dix premiers. Avec l'expérience qu'il a acquise, Abramowitz est considéré comme un dangereux concurrent pour la course de cet été.

Morris Richman prit part aux deux marathon transcontinentaux de C. C. Dyle, et finit dans les deux, de sorte qu'il ne manque pas d'expérience dans la course à longue distance. Il est âgé de 27 ans et a eu beaucoup d'expérience comme amateur. Il s'est entraîné pendant plusieurs mois avec son frère Sammy dans les montagnes Catskills, mais survint un différent et ils seront maintenant adversaires dans cette course, cette équipe représentera la George Brown Cartage de Verdun.

Il ne reste maintenant plus qu'une semaine pour les inscriptions, la date de fermeture étant annoncée comme le 25 juillet. D'ici à ce temps on s'attend à ce que la liste des inscrits soit portée à quinze, la direction se réservant le droit de refuser toute inscription qu'elle ne jugera pas du calibre suffisant pour figurer dans cette course. Il est certain que Arthur Newton, Peter Gavuzzi, Johnny Salo, Joie Ray, et plusieurs autres étoile de renom seront au nombre des inscrits, bien que leurs compagnons n'aient pas encore été choisis.

GEO. BLAGDEN AU MARATHON DES FACTEURS

Une deuxième inscription a été faite au marathon de nage international qui aura lieu à Montréal, le 6 septembre prochain, et celle-ci a été annoncée aujourd'hui. Le nouvel inscrit est Georges Blagden, de Memphis, Tenn., un des meilleurs nageurs à longue distance du continent. Blagden âgé de 25 ans, a pris part aux deux marathons de nage de Toronto, finissant parmi les premiers en chaque occasion.

La première inscription fut celle de Eva-L. Davis, une des meilleures nageuses de Détroit, et à en juger par le nombre de demandes d'informations reçues aux quartiers généraux, il est tout probable que ce marathon de nage attirera plus de cinquante nageurs. Ce marathon est organisé par le Syndicat des Facteurs, et aura lieu dans une des bonnes localités qui abondent le long du Saint-Laurent.

George Shields, détenteur du marathon de nage autour de l'île Manhattan et le conquérant de George Young dans une course de 5 milles à Toronto l'automne dernier, a demandé des informations. Il fait partie du fameux Club des Treize, de New-York et a l'intention de s'inscrire à ce marathon.

La direction est à faire plusieurs changements radicaux afin de permettre une meilleure vue aux spectateurs. Le principal changement sera l'absence de chaloupe qui obstruent la vue des spectateurs, et le fait de les faire disparaître rendra le spectacle beaucoup plus intéressant.

Lasalle au Parc Champlain

L'une des plus importantes parties de baseball, sinon la plus importante, qui se jouera dimanche à Montréal, est sans aucun doute celle qui mettra en présence les deux plus irréductibles adversaires qu'il y ait aujourd'hui dans le baseball, dans les clubs Lasalle et Parc Champlain. Ce sera la première rencontre de la saison, entre ces deux clubs, et l'on anticipe que la plus grosse foule de la saison envahira le magnifique losange du Parc Champlain pour cette occasion car cette partie est attendue avec un enthousiasme fébrile par les partisans des deux camps adversaires.

En faisant l'analyse des deux clubs, nous constatons que le club Lasalle a remporté le championnat de l'Association Ind des G.B.E.M. en 1929 en battant le Parc Champlain par le score de 2 à 1 et que ce dernier club le remporta à son tour l'an passé en faisant un balayage complet de tous les clubs qui lui avaient été opposés. Ainsi, toute la population de Montréal verra en présence, le champion de 1929 dans le Lasalle et le champion de 1930 dans le Parc Champlain. Qu'en résultera-t-il de cette partie? Le champion de 1929 est-il supérieur à celui de 1930 ou vice-versa? Le seul moyen de résoudre cette énigme, est de se rendre au terrain du Parc Champlain où nous aurons la clef de toutes ces questions.

Les joueurs des deux clubs sont en grande condition et ils n'attendent plus que le cri du "play ball". Le Parc Champlain est dans le moment, le leader des clubs receveurs de l'Association Ind et le Lasalle vient en quatrième position, mais les dernières victoires de ce club sur Forest-Frères, Maison Cimon, Coulombia, feront considérer le Lasalle comme le plus dur adversaire que le Parc Champlain a rencontré jusqu'à date. Selon toutes probabilités, Gérard Pagé, le fameux lanceur du Parc Champlain qui n'a pas encore subi de défaite cette année, lancera contre Bill Tarte du Lasalle, ce duel vaudra à lui seul le prix d'admission, car les deux clubs comptent de redoutables frappeurs sur leur alignement, tels que L. Dubé, en tête des coups de circuit dans l'Association Ind, A. Alarie, P. Verreault, Roger Lebeau, Gervais, Daoust, etc., pour le Parc Champlain, et Petit, Martineau, Tarte, Couillard, Dufort, etc. pour le Lasalle. Les joueurs du Lasalle feront des efforts surhumains afin de vaincre le Parc Champlain, car une victoire les monterait en troisième position dans le classement officiel de l'Association Ind., mais les joueurs du Parc Champlain ne seront pas vaincus avant une lutte de corsaires de leur part.

Pour informations: Jos. Lépine, CAl. 8713J.

Dans le Peter Dawson

MORRIS RICHMAN, qui, avec son compagnon Harry Abramowitz formeront une équipe juive dans le marathon Peter Dawson. Tous deux sont considérés comme très rapides et formeront une équipe redoutable. Ils représenteront la George Brown Cartage de Verdun dans le marathon Peter Dawson.

Club J. T. Z. Patenaude

Dimanche dernier le club J. T. Z. Patenaude a été rencontrer le club Saint-Alphonse Youville. Il s'est fait battre par le score de 4 à 1. La partie ne dura que sept manches. Tous les joueurs se distinguèrent. Landes, lanceur, retira 14 des plus durs frappeurs du Saint-Alphonse Youville. La partie a eu en tout un total de 16 hits dont 6 hits pour le J. T. Z. Patenaude et 10 pour le Saint-Alphonse Youville. Le club remercie le Saint-Alphonse Youville pour son bel esprit sportif et le félicite pour sa belle tenue sur le terrain.

Dimanche prochain, le J. T. Z. Patenaude rencontrera le Verdun Jr. dans une partie de la ligue du parc Lafontaine. La partie commencera à 4 heures. Le club invite tous ses nombreux partisans à venir l'encourager à la victoire. En vue de cette partie le club tiendra une pratique au parc Lafontaine samedi le 18 juillet à 4 heures. Le club est libre le 2 août et le 7 septembre et lance un défi aux clubs suivants: Saint-Alphonse Youville, Pinet & Jarry, Côte-des-Neiges et à tous les clubs amateurs de la ville et de la province. Pour toute autre information s'adresser à Gustave Cardinal, Tel. At. 1068, entre 6 et 7 heures p.m.

Les Mohawks et les Orioles joueront vendredi au Fletcher Field, une partie cédulée de la ligue Spalding Senior des Terrains de Jeux.

Du gridiron sur le losange

Chaque année, en juin, les collèges fournissent un gros contingent de bacheliers es-arts ou es-sciences au monde des affaires ou aux classes professionnelles, où la marche est généralement dure pour ceux qui veulent embrasser le monde de leurs diplômes. Bien que certains aient de réelles chances d'y réussir, les "requins" du baseball majeur inventoriaient toujours le talent collégial, et, chaque été, on assiste à l'essai d'une demi-douzaine ou plus de Babes et de Groves en herbe. Peu répondent aux espérances, mais il en est suffisamment qui ont pu graduer, dans le passé, pour justifier les clubs majeurs de surveiller les écoles dans l'espoir d'y découvrir un autre Mathewson, un autre Coombs, Collins ou Sisler.

Cette année, on voit Walter Masters, le plus grand lanceur que l'Université de Pennsylvanie ait jamais eu, en essai avec les Sénateurs de Washington après un record collégial de trois saisons de vingt-cinq victoires et seulement trois défaites. Walter Johnson avait l'oeil sur Masters depuis quelque temps, et "Big Train" va lui donner des instructions personnelles. Masters fut aussi un brillant arrière au football, lors de sa carrière collégiale.

Penn envoya aussi son autre lanceur-étoile aux Athlétiques, en juin dernier, Big Jim Peterson. Les Browns, de Saint-Louis, auraient aimé à lui donner un essai, mais les chances de Connie Mack pour la série mondiale sont excellentes, de sorte que Peterson opta de passer aux "As". La stature imposante de Big Jim en appelle particulièrement à Connie Mack qui est enclin à favoriser les grands et puissants lanceurs.

Bien que le record de Peterson ne soit pas aussi fourni que celui de Masters, certains critiques croient que Big Jim sera meilleur lanceur après un affermage judicieux. Ceci prendra peut-être deux ou trois ans avec un bon club de ligue mineure, bien que Mack puisse le garder avec les "As", comme il fit de Jack Coombe, qui vint directement de Colby pour devenir une étoile sous l'égide de Connie. Penn a aussi fourni Rolf Cariaten, joueur d'intérieur au Baltimore, cette année.

Le plus dramatique de tous les produits collégiaux est Bruce Caldwell, qui est la merveille des coups de circuit de la ligue de l'Est et un des propriétaires du club New Haven. L'ancienne étoile de football de Yale fut mise à l'essai par Cleveland, il y a deux ans, mais faillit. Les Brooklyn donneraient maintenant une petite fortune pour l'avoir.

Tous droits réservés, King Features Syndicate Inc.).

LIGUE DE BALLE MOLLE DU REVENU NATIONAL

Le huitième programme régulier de la Ligue, présenté, aux nombreux partisans, samedi dernier, fut des plus intéressants.

La première partie avec la Branche Postale aux prises avec les Courtiers, fut des plus mouvementées, malgré les nombreuses erreurs de la Branche Postale qui ont spolié les efforts splendides de leur lanceur Mathieson, et permirent aux Courtiers de compenser une avance de trois points pour gagner en une manche supplémentaire, mais les Courtiers durent envoyer Rubin Eisenstat, leur lanceur-étoile, dans la boîte à la 7ème pour enrayer l'élan de la Branche Postale et le héros de la partie fut Pelletier, qui vola son 3ème but ainsi que le marbre pour compter le point victorieux.

La seconde joute entre le McGill et les Messageries fut un autre triomphe pour le McGill qui, après avoir pratiquement perdu la partie, fit un ralliement sensationnel à la 7ème pour compter 5 points et s'assurer la victoire. Carpentier, Gagnon et Brunette, substituts du McGill ont très bien joué, principalement Carpentier qui fit compter deux points par son coup de 2 buts au commencement de la 7ème. C'étaient les deux points victorieux. Blumenthal, lanceur des Messageries, après avoir tenu le McGill à deux coups sûrs, faiblit au point d'accorder 7 coups sûrs à la 7ème pour perdre une partie gagnée. Robitaille, du McGill sut espacer les 8 coups sûrs des Messageries et fut des plus solides pour terminer la rencontre. "Red" Auburn, gérant des Messageries, continue à être le plus dangereux de la ligue au bâton avec une moyenne de .600.

Le résultat des parties fut le suivant:

"BRANCHE POSTALE"

	Ab.	R.	H.	Po.	A.	E.
Lafleur, 2b	3	1	0	0	0	1
Gaulin, rf	3	2	2	0	0	1
Martineau, 3b	4	0	0	1	3	3
Garceau, 1b	4	0	1	10	1	1
Phaneuf, cf	2	0	0	0	0	0
Mathieson, p.	2	1	1	0	3	0
Gladu, c.	2	1	0	2	0	1
Tardy, lf	4	0	2	3	0	2
Hébert, ss	2	1	0	6	0	2
Total	26	6	6x22		7	11

x-Un de mort, quand le point victorieux fut compté.

"COURTIERS"

	Ab.	R.	H.	Po.	A.	E.
Doyle, 3b	4	1	1	1	1	0
Feriman, 2b	5	0	0	7	1	0
Finkelstein, c	5	2	1	5	4	1
Eisenstat, R., 1b, p.	5	1	1	7	0	1
Kahansby, p., 1b	5	0	2	2	4	0
Pelletier, lf	5	0	1	0	0	0
Salmon, ss	4	0	1	0	3	0
McNee, cf	0	0	0	0	0	0
Papineau, rf	3	0	1	1	0	1
Total	38	7	8	21	10	1

Deux-buts: Kahansky, Salmon. Home-run: Gaulin. Laissés sur les buts, Branche Postale 8, Courtiers 10. Buts sur balles: Mathieson 1, Kahansky 11, Eisenstat 1. Retirés au bâton: Mathieson 1, Kahansky 3, Eisenstat 2. Hits: Kahansky 5, en 7 innings; Eisenstat, 1 en 1. Lanceur gagnant: Eisenstat. Arbitres: Lefebvre et Fortier. Temps 1.30 heure.

Score par innings:

Branche Postale	100	230	00	—6	6	11
Courtiers	111	012	01	—7	8	1

Le SPORT par Hardin Burnley

DU GRIDIRON AU LOSANGE

BRUCE CALDWELL, ANCIEN ARRIERE DU YALE, MAINTENANT UNE SENSATION CHEZ LES LIGUES MINEURES.

MATINEE DE SPORT ATTRAYANTE A SAINT-GABRIEL DE BRANDON, DEMAIN

SAINT-GABRIEL de Brandon, 18. — Tout est à point pour la matinée de sport sans égale, qui sera présentée sur la piste locale, demain après-midi. Le syndicat, qui est en tête de l'organisation, a assumé des risques financiers considérables pour assurer l'exécution d'un programme aussi dispendieux, mais les succès remportés à diverses places de la province, cet été, par le même programme, les invitait à offrir cette exceptionnelle matinée à la population si sportive de Saint-Gabriel et des environs.

Ce programme convient à tous les goûts, parce qu'on y trouve une variété plaisante et un cachet d'émotions de toutes les nuances. Les courses de chevaux, pour des bourses imposantes, comprennent une classe 2.29, trot et amble, et une classe classifiée, trot et amble, qui réuniront les meilleurs et les plus rapides chevaux du comté et des comtés environnants. Les amateurs de courses verront donc du sport de premier choix.

Les courses d'automobiles et de motocyclettes, avec les chauffeurs et les conducteurs les plus audacieux, seront parmi les numéros les plus palpitants de l'après-midi de dimanche. On verra aussi le saut de la mort par Henri Charron et le passage au travers de la glace de deux lignes d'épaisseur par "Dare devil" Jordan, au volant d'une motocyclette, lancée à une allure de 50 milles à l'heure. Ce numéro a déjà coûté la vie à un audacieux en Angleterre il y a quelques années, mais Jordan a échappé jusqu'ici aux conséquences de son acte téméraire. Saint-Gabriel de Brandon verra-t-il dimanche l'audacieux se blesser sérieusement, peut-être se tuer?

Le programme commencera à 2 h. p.m. (heure solaire) et il y aura un espace gratuit pour parquer toutes les machines. On attend de forts contingents de Montréal, Joliette, Louiseville, Saint-Michel des Saints, Saint-Paulin, Saint-Esprit, Saint-Philippe de Valois, Sainte-Elisabeth, Sainte-Emélie, Rawdon, etc., etc. On apprend que les Usines Angus de Montréal auront plusieurs milliers de leurs employés ici, pour la fin de semaine, trois trains spéciaux les amenant à Saint-Gabriel pour leur grand pique-nique.

"McGILL"

	Ab.	R.	H.	Po.	A.	E.
Leduc, lf	4	1	1	1	0	0
Glenfield, c.	2	3	1	5	0	1
Carpentier, rf	4	1	-	1	0	0
Boulerice, 3b, 1b	4	1	1	4	1	1
Lober, 1b, 3b	4	0	2	5	0	0
Robitaille, p.	4	0	0	1	2	0
Deschambault, ss	3	1	1	1	1	0
Gagnon, 2b	3	1	1	2	2	0
Brunette, cf	3	0	1	1	0	1
Total	31	8	9	21	6	3

"MESSAGERIES"

	Ab.	R.	H.	Po.	A.	E.
Deric, cf	4	1	1	2	0	0
Blumenthal, p.	4	1	1	1	2	1
Sidler, c.	4	0	1	8	0	0
Auburn, 2b	4	1	3	1	2	0
Donnelly, 3b	4	0	1	2	3	-
O'Neil, rf	3	0	0	0	0	0
Fink, ss	3	0	0	0	0	0
Robillard, lf	3	0	0	0	0	0
Horowitz, S., 1b	3	0	0	9	1	1
Total	31	4	8	21	8	4

Deux-buts: Carpentier, Lober, Auburn, 2. 3 buts: Lober, Deschambault, Donnelly, Fink. Laissés sur les buts, McGill 4, Messageries 7. Buts sur balles, Robitaille 1, Blumenthal 2. Retirés au bâton: Robitaille 4, Blumenthal 4. Arbitres: Lefebvre et Fortier. Temps 1.20.

Score par innings:

McGill	000	201	5	—8	9	3
Messageries	100	021	0	—4	8	4

Le programme suivant sera présenté samedi, le 18 juillet au terrain No 5, du Parc Lafontaine.

2.30 hrs: Messageries vs Courtiers.

4.00 hrs: Branche Postale vs McGill.

Les Messageries et la Branche Postale sont fermement décidées de gagner leurs parties afin de se maintenir dans la course au championnat. Réussiront-ils? En foule au terrain pour connaître la réponse.

Beaux succès du Trudel S.S.

Le Trudel S.S. a remporté de nouveaux succès au cours de la semaine dernière, en disposant des clubs suivants: mercredi, Angus Tavern 5, Trudel 7; dimanche, St-Ambroise 1, Trudel 16; St-Ambroise 3, Trudel 5.

Lundi le 13, le Trudel S. S. visitait le Royal George et après une partie mouvementée, le Royal George remporta les honneurs par le score de 7 à 5.

Le Trudel S.S. ayant quelques dates de libres, durant août, aimerait recevoir tout bon club amateur de la province. Pour informations, appeler A. Beaudry, CL. 6127J, ou CL. 1418.

Le Club Côte des Neiges

Dimanche dernier, le Côte des Neiges, reçut le club des Millionnaires de la ligue de Base-Ball Starr, du Parc Lafontaine, et subit son deuxième revers de la saison par 6 à 0, score qui n'indique pas ce que fut la partie. Les deux premières innings furent fatales au Côte des Neiges, alors que son lanceur accorda cinq passes pour le premier but, entremêlées d'une erreur, ce qui permit aux Millionnaires de croiser le marbre cinq fois. Tout de même, la direction du Côte des Neiges est satisfaite du travail de son lanceur-étoile, R. McNeill, qui a su tenir en échec les Lauzon, Archambault, Gladu, Gauvreau, Peat, des Millionnaires ne leur accorda que cinq coups réussis, retirant neuf hommes au bâton.

Score détaillé:

Millionnaires	320	010	000—6	8	3
Côte des Neiges	000	000	000—0	4	2

Batteries: Lacombe, et Lauzon, McNeill et Prézeau.

Le Côte des Neiges recevra le 19 juillet, le Vian, et le 26, le Philco, ayant quelques dates de libres, aimerait à recevoir le St-Eusèbe, le Barsalou, E. M. Tétreaultville, etc. etc.

La direction tient à faire remarquer à M. Beauchamp, gérant du Bellfield, de lancer des défis aux clubs de sa catégorie (junior) et non au Côte des Neiges, qui joue senior. Si ce n'est pas suffisant, le Côte des Neiges, relève le défi qui lui a été lancé dernièrement dans les journaux, mais... pour un enjeu de $20.00 ou plus.

Inf. E. Larose, Elwood 3900 ou Geo. Lassonde, Walnut 0828-2896.

LASALLE INVINCIBLE

Le Lasalle a continué sa marche triomphale en disposant du Coulombia Limitée par le score de 8 à 2, dans une partie des plus contestées. Bill Tarte et Bédard se sont livré un beau duel jusqu'à la sixième manche, alors que le Lasalle accumula plusieurs coups sûrs entremêlés de quelques erreurs pour lui assuré la victoire. Pour les vainqueurs, outre Bill Tarte qui se distingua tant au champ qu'au bâton, il serait injuste de ne point mentionner le beau travail de Boucher, Martineau et Petit qui furent les frappeurs les plus dangereux de la journée. Au champ, Couillard, Dufort et Martineau ont eu le plus fort de l'ouvrage et ils se sont tous acquittés de leur tâche sans difficulté.

LEÇON DE GOLF

La tête qui ne bouge pas au golf, dans le swing, a un but bien défini, son idée étant de vous donner un centre de moulinet bien fixe. Vous avez sans doute découvert que vous ne pouvez pas ramener la tête en arrière et en avant sans bouger votre corps avec elle, mais ce que vous n'avez peut-être pas encore appris, c'est qu ce mouvement de la tête vous amène souvent à baisser la tête et les épaules vers la balle, ce qui est une des causes du coup montant beaucoup. Si la tête fléchit, l'arc du moulinet baisse naturellement, et la tête du bâton se niche sous la balle. Elle pourrait même creuser dans le sol, à l'arrière de la balle, ce qui indiquerait un cas prononcé du fléchissement de la tête et des épaules. Il vaut donc beaucoup mieux tenir la tête en repos et vous servir d'une action resreinte dans le moulinet (swing) que de bouger la tête et le corps afin d'obtenir une plus grande action dans le swing.

Tenez la tête droite et restreignez votre swing en arrière.

(Tous droits réservés, John F. Dille Cie).

VOICI ENFIN LE 7ème CONCOURS DE "LA PATRIE"

Plus d'attente: le concours-devinette des cigarettes British Consols commencera lundi matin.

Préparez-vous! chaussez vos bottes de sept lieues pour la course aux premiers prix du 7ème concours British Consols de la "Patrie". Le départ se fera lundi matin.

Encore six jours où vous vous occuperez d'estimations, du 20 au 25 juillet au soir. Pendant cette période, les lecteurs de la "Patrie" sont invités à se servir un peu de leur intuition. Les règles à suivre sont simples comme bonjour. Et vous avez mille chances de prendre part au régal de la fin: $425 de prix en argent dont $375 sur la liste régulière et 5,000 cigarettes British Consols!

Ce concours sera conduit dans les mêmes conditions que les concours précédents. Soyez donc prêt à un départ rapide!

Lundi est le premier jour et samedi, le 25 juillet, le dernier! Mais vous aurez jusqu'au lundi suivant, le 27, pour nous faire parvenir vos estimations.

Bravo! bravo! C'est un fait compris: le 7e concours British Consols de la "Patrie" commencera bientôt!

Le premier coupon sera publié dans la "Patrie" de lundi. Des milliers de nos lecteurs découperont le leur. N'est-ce pas?

ACTIVITES DU MOLIERE

Les différents jeux dans les salles du club Molière sont très achalandés malgré les chaleurs. Le pool, le crapaud et les cartes sont en vedette. A la dernière assemblée des membres ceux-ci consultés par la direction sur la possibilité d'organiser un pique-nique ont préféré remettre au mois d'août prochain la tenue de cette fête annuelle, alléguant que beaucoup de membres sont actuellement en vacances. Ce n'est que partie remise et la direction tiendra ses membres au courant des développements.

LES CARTES

Les concours de juin ont donné les résultats suivants: Coeur:

1.—P. King, 559 points.
2.—D. Dupré, 555 points.
3.—F. Robi, 547 points.

L'équipe de whist composée de J. A. Blais et L. Benoit a défait celle de P. King et Geo. Dupré.

	1	2	3	Pts
1.—P. King	7	9	5	—44
2.—D. Dupré	7	6	2	—36
3.—F. Robitaille	5	2	3	—22
4.—W. Dupré	2	3	2	—14
5.—J. A. Blais	2	2	1	—11
6.—J. Marchand	2	1	1	—11
7.—A. Pelletier	1	2	2	—10
8.—G. A. Dupré	0	1	1	—3
9.—L. Benoit	0	0	2	—3
10.—E. Comtois	0	0	2	—2
11.—A. Beauparlant	0	0	1	—1

SYMPATHIES DU MOLIERE

Un vote de sympathies a été adopté à la réunion du 15 juillet à l'adresse d'Albert Portelance, un des piliers du club, à l'occasion de la mort de sa soeur, survenue la semaine dernière.

PAS FACILE À BATTRE?

M. B. McNAMARA, de Brisbane, Australie, a couvert un parcours de plus de 6000 milles dans des centaines de courses sur pistes et sur routes et a gagné nombre d'épreuves de longue distance aux Etats-Unis et en Australie. Il finit 5ème dans l'épuisante Course en Raquette Green Stripe de 1931 et arriva 4ème dans la fameux Marathon Peter Dawson de 500 milles, l'an dernier.

Pas facile à battre!

L'enviable record du Whisky Peter Dawson n'est pas moins remarquable. Depuis des années, sa fine et moelleuse qualité lui a valu la première place dans l'estime des amateurs de bon whisky.

Pas facile à battre!

PETER DAWSON SPECIAL WHISKY

FLACON DE 13 ONCES $1.75

BOUTEILLE DE 26 ONCES $3.35

Propriétaires
PETER DAWSON Limited, Dufftown & Glasgow, Scotland.

12 pour 15c.

Cigarettes
British Consols

20 pour 25c.

Le Montréal victorieux.. Compston gagne à Beaconsfield

MONTREAL GAGNE UNE JOUTE CONTESTEE AVEC CINQ HITS

Le vétéran Fisher remporte sa septième victoire de suite en battant Jersey City par 4 à 3. – Deux parties, demain, avec le Reading.

Clarence Fisher, ce vétéran de la boîte, qui s'adressa en vain à plusieurs clubs, avant d'avoir la chance que les Royals lui donnèrent en l'engageant, a remporté sa septième victoire de suite pour le Montréal hier lorsque son club battit Jersey-City par le score de 4 à 3 dans une joute contestée au possible. Bien que tenus à cinq hits, les locaux surent les grouper dans deux manches, la première et la cinquième, comptant deux points dans chacune. Deshong et Hartman, qui le remplacèrent, furent solides dans la boîte pour le Jersey City, le dernier surtout, puisque cet ex-Royal n'accorda pas un seul coup sûr en deux manches. Deshong fut retiré de la boîte, dans la septième pour un "pinch-hitter".

Les "Black Cats" comptèrent leur dernier point dans la neuvième, et Fisher eut ce que les Anglais appellent un "close call". Un "catch" remarquable par Gaudette, dans la droite, et un jeu ultra-rapide de Mishkin au premier sur la dur coup de Clancy, alors que Fisher couvrit le premier, sauvèrent la journée pour les Royals.

La série entre Jersey-City et Montréal finira aujourd'hui avec une partie simple à trois heures, tandis que demain le Reading sera ici pour inaugurer une série avec un double-header. Pomorski lancera probablement aujourd'hui.

Sommaire d'hier:

JERSEY-CITY

	AB.	R.	H.	PO.	A.	E.
J. Brown, 3b.	5	0	1	0	1	0
Toporcer, 2b.	3	2	1	2	2	0
Walker, cf.	5	0	3	2	0	0
West, l.f.	3	0	0	1	0	0
Clancy, 1b.	3	0	1	12	0	0
Selkirk, rf.	4	0	1	3	0	0
Pittenger, ss.	2	0	1	2	4	0
Munn, c.	4	0	0	1	1	0
Deshong, p.	2	0	1	1	4	0
aDressen	1	0	0	0	0	0
Hartmann, p.	0	0	0	0	0	0
bPetrie	1	1	1	0	0	0
Total	34	3	10	24	12	0

aFrappa à la 7ème pour Deshong.
bFrappa à la 9ème pour Hartmann.

MONTREAL

	AB.	R.	H.	PO.	A.	E.
Conlan, 1.f.	3	2	1	0	0	0
Gautreau, 2b.	1	1	1	2	2	0
Chatham, ss.	4	0	2	3	4	0
Conley, cf.	4	0	0	6	0	0
Gaudette, rf.	4	0	0	0	0	0
Niebergall, c.	2	0	1	3	0	0
Ricconda, 3b.	2	0	0	0	0	0
Mishkin, 1b.	4	0	1	11	1	0
Fisher, p.	3	1	0	1	3	0
Total	27	4	6	27	10	0

Score par manches:

Jersey City . . . 101 000 001—3
Montréal . . . . . 200 020 00x—4

Sommaire: Points produits par Clancy 2, Gautreau, Conley, Chatham 2, Walker. Coups de 2 buts, Conlan, Petrie, Walker. But volé, Gautreau. Sacrifices, Toporcer, Ricconda. Doubles-jeux, Gautreau à Chatham à Mishkin, Chatham à Mishkin. Laissés sur les buts, Jersey City 11, Montreal 7. Buts sur balles Deshong 5, Fisher 6, Hartmann 1, Retirés au bâton Deshong 1, Fisher 3, Hits, Deshong 8 en 6, Hartmann, 0 en 2. Frappé par le lanceur, Hartmann, (Gautreau). Wild pitch, Deshong. Lanceur perdant Deshong. Arbitres, Summers et Westervelt. Temps: 2.04.

Le GOLF

ARCHIE COMPSTON GAGNE A BEACONSFIELD

Archie Compston, de Manchester, Ang., jouant pour l'équipe de golf anglaise de la coupe Ryder, a brisé le record du club Beaconsfield, hier, en totalisant 139 pour 36 trous. Il fit une ronde de 66, brisant la marque établie par Charlie Murray en 1923, qui était de 67. Après une ronde indifférente, le matin, alors qu'il joua négligemment 73, il se reprit dans l'après-midi avec des cartes de 31 et de 35. Sa carte de 31 eut pu être 29 car au 5ème et au 6ème trous il manqua des coups d'approche par un cheveu pour un "eagle" et un "birdie".

Arthur F. McPherson, de Marborough, arriva deuxième avec des cartes de 72 et 68, puis Bert Hodson, le plus jeune membre de l'équipe anglaise, eut des cartes de 69 et 74. La quatrième et cinquième places allèrent à Jock Brown, de Summerlea, Ernest Whitcombe et Sid Easterbrooke, de l'équipe anglaise, qui eurent des cartes de 144.

Après le match, il y eut un concours improvisé de "driving", au cours duquel chacun y alla de son coup. Ce fut, en somme, une excellente journée et du très beau jeu fut donné de part et d'autre. Voici le par et les cartes de Compston:

Aller	445 343 534—35
Retour	444 344 534—35— 70

ARCHIE COMPSTON

Ronde du matin:

Aller	445 344 444—36
Retour	454 355 434—37— 73

Ronde de l'après-midi:

Aller	444 333 433—31
Retour	443 353 534—35— 66
	—139

LE MATCH SCHMELING-STRIBLING AU S.-DENIS

M. Jos. Cardinal, propriétaire du théâtre Saint-Denis, nous informe qu'à partir d'aujourd'hui, il donnera sur l'écran les péripéties du combat Schmeling-Stribling. Le film reproduira dans ses moindres phases ce intéressant événement, qui vit le champion du monde affirmer sa supériorité d'incontestable façon.

Victoire de Cornwall

CORNWALL, Ontario, 18. — Cornwall a défait l'équipe de crosse de Toronto, 7 à 4, ici, hier soir.

PARTIES D'HIER

LIGUE INTERNATIONALE

Montréal 4, Jersey City 3.
Baltimore 3, Rochester 2.
Toronto 5, Reading 4.
Newark 7, Buffalo 3.

LIGUE AMERICAINE

Cleveland 2, New-York 1.
St-Louis 6, Boston 2.
Philadelphie 6, Détroit 3.
Washington 12, Chicago 7.

LIGUE NATIONALE

Philadelphie 4, Pittsburg 1.
Cincinnati 5, Boston 0.
New-York 7, Chicago 6.
Brooklyn 4, St-Louis 1.

PARTIES D'AUJOURD'HUI

Jersey City à Montréal, (3 p.m.)
Reading à Toronto, double-header.
Baltimore à Rochester.
Newark à Buffalo.

PARTIES DE DEMAIN

Reading à Montréal, double-header. (2 p.m.)
Baltimore à Buffalo.
Jersey City à Rochester.
Les autres clubs non cédulés.

Le "double" donne $21.55

La combinaison a rapporté à Delorimier, pour la matinée d'hier, la somme de $21.55. Tameriane gagna la deuxième course et Observation la troisième. 1500 billets avaient été pariés sur le premier et près de 300 sur Observation.

LIGUES SPALDING

Les Red Wings, sous la gérance de Joe Riley, joueront dans la section Ouest de la ligue Senior des Terrains de Jeux.

Louis Curotte est actuellement à former un circuit de quatre clubs pour faire partie de la ligue Juvenile de Baseball.

Quatre clubs de baseball dont les joueurs ont 18 ans et moins, sont demandés pour faire partie d'une ligue Inter-Ecoles. Toute application devra être envoyée au Président Champlain Provencher, 1196 Peel.

Une bonne équipe Senior est demandée pour faire partie de la ligue Senior, qui joue ses parties au Fletcher Field, le mardi et le jeudi soir. Toute application par écrit devra être envoyée au Président Champlain Provencher, 1196 Peel, le plus tôt possible.

Greenfield Park, St-Lambert, Longueuil et Varennes, sont à s'organiser pour faire partie de la South Shore League. John D. MacDonald, de St-Lambert, sera en charge de cette section.

Le gérant Horace Hoffman, des Cardinals, de la section Juvenile, des Terrains de Jeux a enregistré les joueurs suivants: J. McArthur, R. Connelly, P. Heeman, H. MacLeod, P. Berenbaum, T. Cartwright, T. Mulligan, J. Schwartz, A. White, G. Gummersell.

Nos Préférences

A Delorimier aujourd'hui

(Piste rapide)

1.—Sullivan's Trail.
2.—Clifton's Lass.
3.—Sucrose.

1.—Hector.
2.—Moselle S.
3.—Cassafield.

1.—West Point.
2.—Achtoi Lass.
3.—Vowed Vengeance.

1.—Collar Victoria.
2.—Magna Charta.
3.—Probate.

1.—Rosinante.
2.—Fair Legion.
3.—Handiworker.

1.—Granite Dust.
2.—Miss Chiniquy.
3.—Fire Girl.

Le meilleur: ROSINANTE.

LIGUE INDEPENDANTE

La Ligue de balle molle Indépendante a donné d'intéressantes joutes, hier soir, sur ses divers terrains, avec les résultats suivants:

Saint-Zotique 2, Starr 13.
Saint-Gabriel 14, Federal Truck 5.
Saint-Louis 9, Mendelsohn Bros. 7.
Sarsfield 5, Northern Electric 5, (partie nulle).
Buck's Sausage 5, Canada Axe 10.

Les billets de crosse gratuits

Pour donner une chance aux amateurs de courses d'assister à une intéressante joute de crosse gratuitement, la direction du club Canadien a décidé de donner un billet d'admission gratuite pour la partie de crosse de mardi prochain, au Forum, à toute personne qui ira aux courses à Delorimier, lundi le 20 courant, dernière matinée du meeting. Le Canadien sera au programme, mardi soir, au Forum et tous se prévaudront de cette aubaine pour assiéger Délorimier, après-demain.

Prix spéciaux distribués

(Suite de la page 14)

Samuel Lesage Versification "A".
Adrien Pinard, Versification "B".
Hervé Melançon Syntaxe "B".
Roméo Henrichon, Eléments "A".
Paul Gervais et Ovide Philibert Eléments "B".
Léopold Laviolette Eléments "C".

Le sort a favorisé:
Rosius Guilbault, Notre-Dame-de-Lourdes.
Léopold Laviolette, Three Rivers, Mass.

PRIX DU GOUVERNEUR GENERAL
(médaille.)

Médaille gracieusement offerte par Son Excellence le Gouverneur Général du Canada, Lord Bessborough, à l'élève du cours classique qui a mérité la plus haute note de succès comme résultat de l'année.

Prix:
Roméo Henrichon, Saint-Damien.

Mention honorable:
Adrien Pinard, Léopold Laviolette.

PRIX PIETE
($20.00 en or)

Fondé par Mgr J. V. Piette, P. A., recteur de l'Université de Montréal, pour combattre la tendance à l'égoisme, et décerné à l'élève qui a fait preuve de plus de dévouement et de sens social.

Prix:
Chs.-Edouard Guilbault, Phil. Jr —N.-D. de Lourdes.

Mention honorable
Cuthbert Brousseau, Gérard Barrette, Marcel Beaudry, Roland Brunelle, Laurier Desrosiers.

Prix des Hautes-Etudes Commerciales.
$100.00.)

Offert par l'Ecole-des-Hautes-Etudes-Commerciales à l'élève des Collèges classiques qui, lors d'un concours intercollégial, a remporté le meilleur succès dans un travail sur "le choix d'une carrière."

Prix:
Jean-Claude Martin, Philosophie Sr — Montréal.

Prix offerts par la Séminaire.
(Bourse de $100.00 et bourse de $25.00.)

Le Séminaire offre une bourse de $100.00 à tirer entre les élèves qui ont conservé la note excellente pour la conduite pendant les dix mois de l'année, et une autre bourse de $25.00 à tirer entre les mêmes élèves plus ceux qui ont conservé la note excellente pendant neuf mois de l'année.

BONNE CONDUITE (1)

Elèves qui ont conservé la note 7 (excellente), pour la conduite et l'application pendant les dix mois de l'année scolaire:

Lucien Gravel, Gérard Barrette, Paul Bourgeois, Albé Forget, Damien Robert, Gabriel Amireault, Philippe Armstrong, Alfred Lamontagne, Clovis Rondeau, Gérard Lépine, Wilfrid Local, Rosatien Rocheleau, Lionel Thuot, Paul Gervais, Jean Ribordy, Léopold Plante, Alphonse Galarneau, Lucien Beaudry.

Elèves qui ont conservé la note 7 (excellente) pour la conduite et l'application pendant neuf mois:

Cuthbert Brousseau, Sylvio Ferland, Charles-Edouard Guilbault, Charles-Auguste Ducharme, Emile Jetté, Rosius Guilbault, Léopold Forest, Léon Pérusse, Emile Laquerre, Fernand Grégoire, Guillaume Gauthier, Raymond Paquin Paul-Emile Hénault, Roland Henri, Paul-Mercel Saucier.

1er prix: Bourse de $100.00
Wilfrid Local, Versification, Saint-Alexis.

2e prix: Bourse de $25.00
Rosatien Rocheleau, Eléments Saint-Norbert.

ACTUALITE SPORTIVE

Par Wm J. Bowes

En revenant de Montréal lors de leur dernière série, les Bears de Newark étaient unanimes à déclarer qu'ils étaient une meilleure équipe que celle d'Eddie Holly. Ils disent même que l'équipe actuelle des Red Wings de Rochester est supérieure au Royal. Naturellement cela n'est que l'opinion des joueurs des Bears qui sont portés à favoriser leur propre club, mais la fin de la saison dira réellement laquelle est supérieure à l'autre ou aux autres.

Andy Cohen s'attend de pouvoir se remettre au jeu la semaine prochaine. Il n'y a pas de doute que l'absence de Cohen a eu son effet sur le jeu des Bears, car avant son accident le petit juif jouait le meilleur baseball de sa carrière. Son jeu au champ aussi bien qu'au bâton était épatant. Il avait établi une fameuse série de joutes sans erreurs.

Les Bears ont perdu les services de Jensen, un voltigeur qui fut rappelé par Pittsburgh, mais d'un autre côté Baxter Jordan, qui était avec le club de Mamaux l'an dernier est revenu au bercail. Washington, qui l'avait acquis de Newark l'a repassé au club de la métropole du New-Jersey. Il est un bon frappeur gaucher. Par son acquisition, Newark peut mettre deux groupes de voltigeurs en jeu à n'importe quel temps, un groupe de frappeurs gauchers dans Jordan, Joe Moore et Ike Boone et un autre de droitiers dans Billy Zitzmann Jim Moore et Harry Layne. En plus, ayant trois voltigeurs supplémentaires, Al Mamaux peut se servir de l'un d'eux ou même des trois, au besoin comme "pinch-hitters".

Une rumeur circule autour de Jersey-City et Newark que Fred Burchell, ancien gérant des Bears de Newark, sous le régime Davids, remplacerait Steve O'Neill comme gérant des Maple Leafs de Toronto l'an prochain.

Parmi les choses peu connue est le fait que les sièges de l'estrade du West Side Park, terrain des Skeeters à Jersey-City, sont les mêmes en usage au terrain de Baltimore dans le temps que John McGraw, maintenant gérant des New York Giants, faisait partie des Orioles. De Baltimore ils passèrent à Providence et de là à Jersey-City d'abord au premier terrain dans cette ville et maintenant ils sont au West Side Park.

Une ancienne étoile de la ligue Internationale et un joueur né au Canada, Vince Barton, natif de Toronto, qui fut vendu aux Chicago Cubs par les Orioles de Baltimore l'an dernier et qui fut ensuiteenvoyé à Los Angeles dans la ligue de la côte du Pacifique, vient d'être rappelé par Rogers Hornsby, gérant des Cubs. Barton coûta $25,000 aux Cubs, et Hornsby croit qu'il est mûr pour les lignes majeures. Il est fort frappeur et a très bon bras, malgré qu'un peu lent, mais Hornsby est d'opinion que les deux autres points en sa faveur valent mieux que son unique défaut, sa lenteur, et il va lui donner toutes les chances possibles.

Bill Urbanski, ancienne étoile des Royals, fut assez gravement blessé récemment à Boston en courant attraper une balle. Il se heurta contre les estrades en beton et perdit connaissance. On dut le transporter hors du terrain. On croit qu'il pourra toutefois retourner au jeu avant longtemps.

Clarence Rowland, gérant des Keys de Reading, est d'opinion que si ses lanceurs maintiennent leur bon travail son club finira en cinquième ou sixième place pour un changement.

Q'importe où finiront les Skeeters de Jersey-City à la fin de cette saison, il va y avoir un grand nettoyage dans ce club. Le propriétaire, Sam Collacurcio, et le gérant, George Torporcer, sont d'accords sur ce point.

En vue du fait que le travail de Bill Dreesen, joueur de champ d'intérieur envoyé aux Skeeters par les Boston Braves dans la transaction qui envoya Bill Urbanski des Royals aux Braves et Buster Chatham des Skeeters aux Royals, ne semble pas donner satisfaction, George Toporcer, gérant des Skeeters a fait rapporter Walter Cooper, un jeune natif de Jersey-City, pour lui donner une bonne chance de montrer ce dont il est capable.

Les Bears de Newark vont porter en appel la décision donnée contre eux par le Président Knapp au sujet d'un protêt du gérant Mamaux contre la décision de l'arbitre Chill dans une joute contre Baltimore que les Orioles gagnèrent. Knapp déclara que vu que Mamaux n'avait pas protesté l'action de l'arbitre au temps que l'incident était arrivé et ne l'avait fait qu'après la joute il rejetait le protêt. La question sera soumise au bureau de direction de la ligue plus tard.

La ligue Américaine a fait la découverte que le fort travail d'Oscar Melillo, des St. Louis Browns est dû au fait qu'il est sur une diète d'épinards. Voici que Newark, de la ligue Internationale arrive et dit que Joe Moore, un de ses voltigeurs, non seulement fait une spécialité d'épinards, mais qu'il est né dans le plus grand centre de culture de ce légume, à Crystal City, au Texas, et en plus qu'il travaille à cultiver les épinards durant l'hiver.

(Tous droits réservés)

La récente victoire de Tommy Armour dans le tournoi ouvert de la Grande Bretagne nous donne un autre exemple de la méthode américaine en réclamant comme leur un gagnant mais en rejetant un perdant.

En toute sincérité, le crédit de la victoire de Tommy Armour devrait revenir à sa mère-patrie, l'Ecosse. Si Tommy Armour est un joueur de golf américain on peut aussi bien dire que Tommy Burns le fameux poète écossais fut un Américain, ou que Robert Bruce, le fameux patriote écossais, était Américain aussi. Si cette attitude continue on lira sous peu que Carlyle, un autre Ecossais de renom, fut Américain.

C'est réellement risible de voir l'attitude de certains correspondants sportifs américains qui réclament comme américaine toute personalité sportive dans la victoire, mais qui dans la défaite lui donnent toujours son pays natal. Ainsi prenons le cas de Mme Bjurstedt Mallory, la fameuse étoile du tennis d'il y a quelques années, qui était native de la Norvège mais qui plus tard maria un Américain. Quand Mme Bjurstedt Mallory triomphait les journaux américains référaient toujours à elle comme "l'étoile américaine" et dans les occasions rares où elle subit une défaite ils l'appelaient "la fille de Norvège."

Au hockey on a le cas de George Owen, l'étoile de la défense des Boston Bruins. Malgré qu'Owen soit natif de Hamilton, Ontario, et que son père soit un Canadien lui aussi qui plus tard alla s'établir à Boston où il se tailla un succès dans les affaires, les journalistes américains ne font que référer à Owen comme "l'étoile américaine de l'Université Harvard". D'un autre côté Billy Burch des New-Yorks Américains est natif de Yonkers, tout près de New-York, quoiqu'il apprit son hockey aux alentours de Toronto. Dans son cas quand les choses commencèrent à aller mal pour Billy, nos confrères américains pour tâcher de couvrir les choses s'empressèrent de dire à leurs lecteurs que Burch, quoique né aux Etats-Unis, était réellement un produit du Canada. Ceci après avoir donné tant d'espace dans leurs pages sportives à annoncer le fait que Burch était une étoile américaine d'un sport qui dans le temps leur était presqu'inconnu.

Evidemment dans l'opinion de certains écrivains sportifs américains la nationalité d'un athlète dépend de sa victoire ou de sa défaite. Selon eux un athlète américain n'est jamais battu. Il nous semble que les Etats-Unis ont assez de bons athlètes qu'il n'est pas nécessaire de réclamer comme américain tout athlète qui a passé quelque temps là, quoique natif d'un autre pays. Et ceci s'applique aussi bien à ceux qui ont pris des papiers d'enregistrement comme futurs ou même sont devenus citoyens américains dans la suite.

Armour lui-même s'est déclaré carrément sur cette question quand en réponse à une question sur ce point il dit: "Je suis un Ecossais, car une fois Ecossais, on l'est toujours, malgré qu'on pourrait changer d'allégéance comme citoyen."

Il est vrai que Tommy Armour a bien amélioré son jeu depuis qu'il est aux Etats-Unis, mais il faut dire que Tommy n'était pas exactement un niais en fait de golf quand il arriva d'Ecosse, où il apprit les principes de ce sport qui date son origine de ce vieux pays. D'un autre côté Armour ne serait peut-être pas devenu aussi fameux s'il n'avait reçu la compétition active qu'il eut aux Etats-Unis, où il y a des tournois de toutes sortes d'un bout de l'année à l'autre. Des tournois en hiver en Floride, la Californie, au Texas et au Mexique, puis des tournois dans l'Est et le milieu des Etats-Unis du printemps à l'hiver donnent une bonne occupation à un enthousiaste de ce sport; en plus les bourses pour professionnels sont plus grosses qu'en Europe et ceci donne plus d'entrain au jeu d'un professionel.

Armour est un personnage très aimable et plein d'aventure—(un vrai soldat de fortune). — Il est par nature gageur, étant prêt à risquer son argent en tout temps, n'importe où. Dans un autre âge, des types de son genre seraient devenus pirates, ou de nos jours ils chercheraient à se mêler à des insurrections comme dans les pays de l'Amérique du Sud.

Il est du genre qui atttire les éloges et l'admiration des dames; il possède ce que certains gens appèlent un vrai charme. Ce jeune homme qui fut de toute bravoure lors de son service en France et qui sauta d'une "tank" pendant qu'il était en Picardie durant la guerre pour aller tuer un Boche de ses mains, semble être l'épitomé de tout ce que les dames considèrent au point dans un chevalier moderne.

Le point fort de Tommy, au cours de la récente tournée en Angleterre fut son courage indomptable et sa détermination à tout vaincre. Il possède un sang-froid sans pareil et sait contrôler ses émotions comme nul autre.

Mais pour revenir à notre sujet au début, ce fut drôle de voir les commentaires émanant de différents pays concernant la nationalité de certains des participants. L'Angleterre, voyant dans Armour un Ecossais, partie intégrale de la Grande-Bretagne, le réclâma comme sien. Les Américains le disent porte-couleur du drapeau étoilé. Depuis quand l'Ecosse est-elle devenue possession américaine? Si Johnny Farrell, Walter Hagen, Gene Sarrazen ou Joe Turnesa, tous natifs des Etats-Unis, prenaient des positions comme professionels en Angleterre ou en Ecosse, les journaux américains ne feraient certainement pas référence à eux comme des professionels anglais ou Ecossais. Alors, il en est de même de certains professionels, venus d'Angleterre ou d'Ecosse, qui sont établis aujourd'hui aux Etats-Unis, ils sont encore Anglais ou Ecossais, et le seront toujours, quand bien même ils deviendraient citoyens américains.

(Tous droits réservés).

Marathon des Facteurs

GEORGE BLAGDEN de Memphis, Tenn., qui est le deuxième inscrit au marathon de nage organisé par le Syndicat des Facteurs de Montréal. Blagden est un nageur de premier ordre qui a pris part aux deux marathons de Toronto, se classant parmi les gagnants en chaque occasion.

Défaite du S.-Charles Ind.

Jouant une partie de toute beauté tant au champ qu'au bâton, le St-Charles subissait quand même un revers aux mains du Parc Champlain, l'un des plus forts clubs receveurs de l'A. G. M. par le score de 4 à 2, dimanche dernier.

Ce fut une pluie amère pour Frank Deegan qui occupait le monticule pour les visiteurs, mais qui eut contre lui les "breaks" traditionnels.

Frankie n'accorda que 4 hits, dont deux coups de circuit, et 4 buts sur balle contre 10 hits pour son adversaire, mais les visiteurs ne laissèrent pas moins de 15 hommes sur les buts.

Outre Deegan, qui se distingua dans la boîte, une mention spéciale est due à Ernie Rivest, le troisième but qui plaça 3 fois en lieu sûr les balles de Verrault sur 4 voyages au bâton. Ernie fit très bien au champ.

Slim Vincent et Ray McLeod frappèrent chacun un coup double, Roy donna un très bon support à son lanceur.

Red Guévin qui détient le meilleur pourcentage de tous les deuxième de l'Association n'ayant qu'une erreur dans 7 joutes, continua à garder intact son record, "Doc" Pilon, par ses catchs sensationnels vola le Parc de plusieurs hits.

Paul Couturier qui fut appelé à remplacer Armand qui se fit grandement sentir par son absence, joua une belle partie au premier. Paul est jeune et acquerra l'expérience voulue afin de se faire valoir.

Espérons que le St-Charles aura l'honneur d'être les invités de Jos. Lépine pour une seconde fois.

St-Charles	0	0	2	0	0	0	0	2	10	2
Parc	3	0	0	0	0	0	1	0	x	4	4	1

Batteries: Deegan et McLeod; Verrault et Davis Lebeau.

Dimanche prochain les gars de Bood Couturier essaieront de faire baisser pavillon au Dominion Textile de Verdun qui depuis quelque temps se montre très ménaçant.

Information: Wilfrid Couturier, YOrk 8992-J

EXPOSITION CANINE MONSTRE LE 5 SEPT. AU COLISEUM

L'exposition Canine du "Ladies Kennel Club of Canada Inc." aura lieu le 5 sept. prochain, au Coliseum "Rue Guy", la meilleure place pour un événement de ce genre. La présidente est Mme J. H. Enright et la secrétaire Mme F.-H. Goodfellow.

Les juges nommés dans le journal de Toronto, Le "Kennel and Beneh" journal que tous les membres du "C. K.C." reçoivent à tous les mois, nous donnait les noms suivants: F. L. Eskrigge, de Boston Mass, U.S.A. G. H. Bailey, Ottawa, Ont., J. Miller, Ottawa, Ont.

Nous venons de recevoir une correspondance de la Présidente, Mme Enright, nous donnant un autre juge à ajouter à la liste et c'est M. E. H. Warren, qui jugera les "Bulldogs" et les "Whippets", chiens lévriers miniatures. On fait aussi mention qu'il est très honnête dans ses décisions et nous n'avons jamais douté de la bonne foi des juges, si ce n'est quelques fois sur des ouï-dire, à propos de connaissances. Mais, à présent, que tous les juges doivent être licenciés, nous osons croire que les autorités verront à ce que les licences soient accordées à qui de droit.

M. Miller jugera les "Collies" et les Bergers Anglais, "(Old English Sheepdogs"). M. Bailey est nommé pour les Lévriers. On fait aussi mention que c'est un éleveur de Lévriers, à la bonne heure!

M. F. Eskrigge, un juge de paix des "Stars and Stripes", passera ses décisions sur toutes les autres races.

Nous espérons que ces juges de renommée ne feront un devoir de placer le meilleur chien d'après leurs connaissances, le premier, sans égard aux gros exposants contre les novices; ce que nous voulons, c'est que le novice n'ait pas à payer pour les exposants des gros chenils; celui qui paie $200, doit être traité comme celui ou celle qui paie vingt dollars ou plus. Si le chien du novice est meilleur, qu'il gagne. Ce sont les novices qui entretiennent les éleveurs.

On nous prie d'annoncer qu'un prix spécial sera donné dans chacune des classes pour les personnes qui n'ont jamais exhibé sous les auspices du "Ladies Kennel Club".

Aux novices de ne rien craindre. Qu'ils se préparent à exposer car le temps est court et demandent des formules d'entrées de suite. On peut se les procurer en téléphonant à Mme Enright, Wilbank 5332 ou Mme Goodfellow, Elwood 3135.

Il y aura de trois à quatre cents chiens exposés. Cette exposition donnera 5 points pour le championnat et comme il faut 10 points pour être champion en deux occasions comme celles-ci, vos chiens peuvent être déclarés champions en un court délai. Voici la liste des chiens par catégories.

CHIENS DE CHASSE NON COURANT

Pointeur à poil hérissé (Griffons).
Pointeur à poil court.
Retrievers à poil frisé.
Retrievers, à poil lisse.
Retrievers, doré.
Retrievers, "Labrador".
Setters "Anglais".
Setters "Irlandais".
Setters "Gordon".
Epagneuls (Chamber).
Epagneuls (Clumber).
Epagneuls (Springer Anglais).
Epagneuls (Champ).
Epagneuls, chien pour l'eau (Irlandais).
Epagneuls (Sussex).
Epagneuls (Springer Ecossais).

CHIENS DE CHASSE (Courant)

Basset Hounds.
Beagles Hounds.
Blood Hounds.
Hounds Africain.
Dashshunde (Allemand).
Chien à Chevreuil (Ecossais).
Chien à Renards (Américain).
Chien à Renards (Anglais)
Lévrier.
Harriers (Lévrier Brusard).
Chien pour la Loutre (Otterhounds)
Chien "Elan", Norvégien.
Salukis.
Lévrier miniature.
Chien à Loups Irlandais.
Chien à loups, Russe.

CHIEN DE TRAVAIL

Berger Belge.
Bouvier des Flandres.
Breards.
Collie à poil long.
Collie à poil court.
Eskimos.
Grand Danois.
Mastiffs.
Terreneuve.
Berger Anglais.
Pinschers (Doberman).
Samaye (des) Schnauzers (Chiens Bergers.
Bergers (des Iles Shetlands).
St-Bernards.

TERRIERS

Airadales.
Bedlington.
Border.
Bull Terriers.
Cairns.
Dandie Dinmont.
Fox Terriers, à poil court.
Fox Terriers, à poil hérissé.
Terriers (Irlandais).
Kerry Blue Terriers.
Manchester.
Pinschers (Miniature).
Schnauzers.
Schnauzers (Miniature).
Lévriers Ecossais.
Sealyham.
Skye Terrier Gallois.
Hist Highland White Terriers.

MINIATURE

Chihirahuas.
Epagneuls (Anglais).
Chien de Brussels (Griffons).
Lévrier italien.
Epagneuls Japonais.
Maltese.
Mexicain (sans poil).
Papillons.
Pekinois.
Pomeraniens.
Pugs.
Black and Tan Terriers.
Caniche.
Yorkshire Terriers.

NON SPORTINGS

Boston, Terriers.
Boxers.
Chien chinois (Chow-Chows).
Dalmatiens.
Bulldogs Français.
Caniches.
Schipperkes.

AMER. ASSOCIATION

Résultats des parties d'hier:
Louisville 4, Saint-Paul 6.
Louisville 11, Saint-Paul 5.
Columbus 2, Milwaukee 6.
Toledo 8, Kansas City 9.
Toledo 1, Kansas City 7.
Indianapolis 5, Minneapolis 8.
Indianapolis 16, Minneapolis 2.

Boxe en plein air à Verdun le 24

Le club de boxe de Verdun donnera sa première séance en plein air, vendredi le 24 juillet, au parc Blackburn, Verdun. Deux combats tiendront l'affiche et les meilleurs amateurs de la ville seront au programme. Jean St-Marg rencontrera Jones, champion provincial à 160 lbs; Joe Dunn fera face à N. Nickolo; E. Heathfield rencontrera J. Kimon; Bobby Martin sera opposé à J. Gregorson; W. Heathfield rencontrera R. Hamilton; E. Gregorson fera face à C. Batary et il y aura plusieurs autres bons combats.

CHAMBRES A LOUER
$1.00 par personne
Repas 35c. — Bière et vins
L. GODIN, prop. Tél. MAr. 6060
Coin St-Jacques et St-Gabriel
2 rues à l'est de Place d'Armes
Montréal.
MONTREAL HOTEL

SPECIALISTE
des maladies de l'homme et de la femme
Maladies Sexuelles - Urinaires - Vénériennes
Affections du sang et de la peau.
Clinique Privée du
Docteur J. M. E. PREVOST
3440, rue Hutchison, Montréal

GIN HOLLANDAIS IMPORTÉ AUTHENTIQUE

Vous en Jouirez DAVANTAGE:

—parce qu'il vient de Hollande avec cette qualité et cette saveur hollandaises antiques célèbres qui ne sauraient venir d'aucun autre pays au monde.

BOUTEILLE DE 10 ONCES
$1.15
AUSSI VENDU EN BOUTEILLES DE
26 ONCES $2.70
de 40 ONCES $4.00

GIN de KUYPER

N'accepter pas de succédané.
JOHN de KUYPER & SON, Distillateurs
Rotterdam - Hollande

Maintenant enveloppé de cellophane

Votre Vieux Favori *suit* la Marche du Temps

Le Stonewall Jackson est maintenant protégé par la plus récente et la meilleure des enveloppes transparentes (en cellophane), claire comme le cristal, scintillante et qui conserve chaque cigare aussi frais qu'au jour de sa fabrication.

5¢
CIGARES STONEWALL JACKSON

Les Echecs

Une intéressante partie tirée du dernier tournoi de Leningrad. — Une partie nulle entre Botwinnink et Missassordoff. — Comment les Noirs se dégagent d'une position plutôt embarrassée. — Une fin de partie par Schulter qui comporte plus d'un enseignement. — Problème et solution.

La partie ci-dessous est tirée du dernier tournoi pour le championnat de Russie qui a eu lieu à Leningrad. Cette partie occupe la place d'honneur dans le dernier numéro du "British Chess Magazine," et les notes analytiques sont de J. H. B.

Cette partie, malgré qu'elle se termine par la nullité, est de toute beauté et mérite certainement l'attention de tous les amateurs d'échecs sans distinction de force. La variante employée par les Noirs est très jolie et l'on se demande si vraiment il n'y avait pas mieux à faire. L'analyste semble pourtant avoir bien compris la situation et c'est avec plaisir que nous traduisons ses notes.

Nous recommandons à tous les amateurs de bien rejouer cette partie et, surtout, de bien étudier les notes analytiques qui l'accompagnent.

DEBUT DU PION DAME

BLANCS Botwinnik	NOIRS Missacedoff
1. P-4D	C-3FR
2. P-4FD	P-3R
3. C-3FD	F-5C
4. D-3C	P-4F
5. P x P	C-3F
6. C-3F	C-5R
7. F-2D	C x PFD
8. D-2F	P-4F

Ce coup fut introduit par Niemzowitch. Il permet aux Noirs de retourner à 5R avec le C alors que les Blancs jouent P-4CD. Kashdan améliora ce coup plus tard en jouant 8...Roq avec l'idée que les Noirs auront un coup de repos avant le coup P-4CD. Il faut ajouter d'ailleurs que cette modification a été adoptée par Niemzowitch lui-même.

9. P-3TD Bien des joueurs ont fait l'expérience ici du coup P-3CR car c'est le plan des Blancs dans la présente partie de placer son FD sur la longue diagonale du centre avant de développer davantage l'aile du Roi.

9. ...	F x C
10. F x F	Roq
11. P-4CD	C-5R
12. F-2C	P-3CD

Le retard apporté par les Blancs dans leur développement pourrait justifier la méthode de Sultan Khan (...P-3D et... P-4R).

13. P-4CR Nous voici rendu à la position que les Blancs ont cherchée. Le coup du texte est une nouveauté.

(Voir diagramme)

NOIRS — Missacedoff

BLANCS — Botwinnik

Position après le 13me coup des Blancs

13. ... C x PF Les Noirs ne peuvent se croiser les bras pendant que les Blancs jouent le coup 14. P x P et TR-1C et 16. F-3T. Un coup tranquille comme 13...F-2C ne servira donc pas. Ne serait-il pas mieux 13... P x P, 14. D x C; P x C. 15. TR-1C. Les Noirs se montrent donc à la hauteur de la situation avec une réplique vraiment étonnante.

14. R x C — P x P
15. T-1CR — D-5T échec
16. R-3R Si 16. T-3C, alors P x C. 17. R-1C; C-5D! et l'avantage est aux Noirs. Il en est de même de 16. R-2C; P x C échec. 17. R-1T; C-5D!
16. ... — D-4T échec
17. R-2F — D-5T échec Et non pas le coup 17...D x P échec, car 18. T-2C!
18. R-3R — D-3T échec
19. R-3D — P-4D Les Noirs doivent compliquer à tout prix la partie avant que les Blancs aient pu consolider leur avantage en force. Si 19...P-4R, 20. D-2D (et non pas 20. C x P; D-3D échec! et si 20. P x P; P-4D!) D-3C échec. 21. 4-3F et le Roi blanc est en toute sécurité.
20. D-1F Si 20. C-5R; D x P. 21. C x C (meilleur car si 21. D-3F; P-5D! ou si 21. C-3F; T x C échec!) D x T. 22. D-3F; T-2F. 23. D-5R et avec deux pièces mineures pour une Tour et trois Pions et un jeu mieux développé les Blancs auraient l'avantage.
20. ... — P x P échec !
21. D x P Si 21. R x P; T-5F échec. 22. R-3C; P-4R ! et les Noirs ont l'avantage.
21. ... — T-1D échec
22. R-2F Et non pas 22. F-4D; T x F échec. 23. C x T; C-4R échec ! etc.
22. ... — F-2C
23. D x PC Voici la position critique pour les Blancs. Les Noirs ne menacent pas encore 23...P x C parce que les Blancs auraient la réplique 24. F x P; D-4T. 25. D x P échec etc. Si 23. T x P; C-4R, les Blancs continuent ensuite par 24. T x P échec; D x T. 25. D x F échec; D-2F. 26. D x C; D-3C échec et les Noirs gagnent. Les Blancs ont cependant la ressource de 24. C x C; TD-1F. 25. F-3F; T x D. 26. C x T avec l'avantage pour les Blancs. La question se pose alors si les Blancs ne pourraient tirer meilleur parti de leur coup de repos ici, mais si 23. T-1D, alors TD-1F et les Blancs ne peuvent ni échanger ni remuer leur R de la colonne. Au surplus, 23. F-3F; TD-1F donnerait la même variante de jeu que dans la partie jouée.
23. ... — C x P échec !
24. P x C Si 24. D x C; TD-1F échec. 25. F-3F; P-4TD et la D blanche est obligée de se placer à une case où elle ne protégera pas le Fou et les Noirs continuent ensuite par 26. .F x C qui sera suivi de 27...D-7D échec etc.
24. ... — TD-1F échec
25. F-3F Si 25. R-1C; T-8D échec 26. R-2T; F-4D échec. 27. R-3T; D-6R échec et gagne.

25. ...	T x F échec
26. R x T	D-5R échec
27. R-2C	T-7D échec
28. C x T	D x C échec
29. R-1C	D-8D échec
30. R-2C	D-7D échec

Et la partie est déclarée remise par échec perpétuel.

LA FIN DE PARTIE

La fin de partie de ce jour fut gagnée par Schulter, qui jouait les Noirs. Comme on le verra, cette fin de partie comporte un beau sacrifice de Dame. Les amateurs doivent essayer à en trouver la solution avant de recourir à la solution que nous publions ci-contre. Voici la position.

BLANCS — R. D. 2 T. F. C et 6 Pions

NOIRS — R. D. 2 T. F. C et 5 Pions

Les Noirs annonçent le mat en trois (3) coups

Voici comment les Noirs vont s'y prendre pour opérer le mat annoncé.

BLANCS	NOIRS
1.	D-8F échec
2. R x D	F-6D double échec
3. R-1R	T-8F mat

UN PROBLEME DE TOUTE BEAUTE

Le problème suivant a pour auteur N. Easter, de Banstead, (Angleterre), et a remporté le premier prix au dernier tournoi de la société de problèmes britannique. C'est un deux-coups de toute beauté et qui prête à de bien jolies variantes. Essayez-en la solution et vous en donnerez des nouvelles au chroniqueur échiquéen de "La Patrie." Voici la position.

PROBLEME No. 971

NOIRS — R. D. 2 T. F. C et 3 Pions soit 9 pièces

BLANCS — R. D. T. 2 F. 2 C et 4 Pions soit 11 pièces

Les Blancs font mat en deux (2) coups

SOLUTION DU DERNIER PROBLEME

Voici la solution du problème No. 970 publié dans notre dernière chronique.

BLANCS — NOIRS

1. R-2R Et les Noirs sont mat au prochain coup quelle que soit leur réponse à ce premier coup des Blancs.

REPONSES AUX CORRESPONDANTS

A. C., BERTHIERVILLE — Vous n'arriverez pas de cette façon. Mettez-vous bien en tête que bien d'autres avant vous ont essayé de ces méthodes. Le meilleur système est encore d'acheter un livre traitant des débuts et de se mettre hardiment au travail.

R. T., JOLIETTE — Votre problème n'est pas publiable, pour deux raisons principales. La première c'est qu'il comporte au moins trois solutions et la deuxième c'est qu'il présente des pièces complètement inutiles. Une solution entre autres est celle commençant par C-3R.

J. B. R., MONTREAL — Je n'ai pas pu faire l'appel que vous désirez. Ceci est en dehors des colonnes d'échecs de "La Patrie." Adressez-vous à la Rédaction du journal.

LORENZO PRINCE

Chronique des Damistes

LIGUE CANADIENNE

CHAMPIONNAT JUVENILE

Le défi lancé par Marcel Hogue du club Iberville au champion Gérard Trudel a été accepté par ce dernier et ratifié par la Ligue Canadienne.

La première rencontre de ce match important aura lieu le 22 juillet à 2 heures p.m. dans la salle du club Iberville, coin Vinet et Workman.

Nos jeunes damistes, l'avenir de demain, méritent bien l'encouragement du public. Cette classe de jeunes devient de plus en plus intéressante; on se rappelle que le premier tournoi juvénile a remporté un brillant succès sous les auspices de la Ligue Canadienne, créateur du championnat juvénile.

Les règlements régissant le championnat juvénile sont actuellement à l'étude, les administrateurs de la ligue Canadienne le rédigent de manière en laisser les portes facilement ouvertes à tous les aspirants à ce titre, faisant bien attention à ne pas mettre trop d'obstacles, ou des bâtons dans les roues comme cela se pratique pour des championnats supérieurs.

Celui qui est champion juvénile doit affronter tout venant qualifié; c'est pourquoi la ligue organisatrice fait des règlements devant donner justice à tout aspirant.

Le public amateur, tout particulièrement les jeunes, sont cordialement invités à assister aux rencontres dont la première, telle que citée ci-dessus, aura lieu le 22 juillet 1931 au club Iberville. M. A. Ready est nommé juge du match.

LE DEFI DE TANGUAY

Pour répondre à des centaines de demandes concernant le défi de Tanguay au champion mondial, nous disons à tous que le défi de Tanguay n'a jamais été officiellement retiré.

La Ligue Canadienne a proclamé Tanguay champion mondial: le meilleur moyen de savoir si c'est réellement le champion serait de conclure un match avec le vainqueur de Lafrance.

Pour ma part, je suis confiant que Tanguay sortira vainqueur du match. D'ailleur, le public demande cette rencontre qui attirerait une foule de 2,000 personnes, au moins.

Tanguay ne craint aucun joueur. Ce match peut se réaliser, tout dépend des conditions. Tant qu'à l'enjeu $200.00 ce n'est pas un obstacle.

PROBLEME CANADIEN

Par M. J. R. Doyon, Delson, Qué.

Noirs: 10 pièces

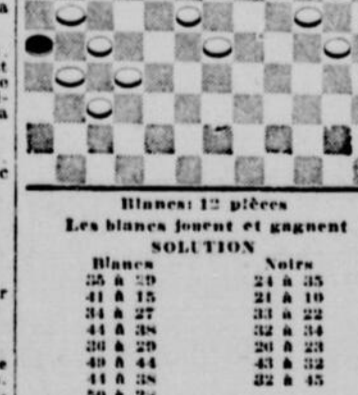

Blancs: 12 pièces

Les blancs jouent et gagnent

SOLUTION

Blancs	Noirs
35 à 29	24 à 35
41 à 15	21 à 10
34 à 27	33 à 22
44 à 38	32 à 34
36 à 29	26 à 23
49 à 44	43 à 32
41 à 38	32 à 45
50 à 28	

PROBLEME CANADIEN, No 2

(Aux juvéniles)

Dans ce problème les noirs en jouant 49 à 55 sont perdus.

Par M. Damase Carrier.

Noirs: 12 pièces

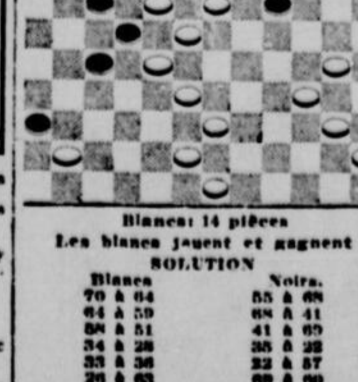

Blancs: 14 pièces

Les blancs jouent et gagnent

SOLUTION

Blancs	Noirs
70 à 64	55 à 68
64 à 59	68 à 41
58 à 51	41 à 69
34 à 28	35 à 22
33 à 36	22 à 57
26 à 63	69 à 60
45 à 36	30 à 41
66 à 53	

GRANDE FETE CHAMPETRE LE 9 AOUT A L'ILE SAINTE-HELENE

Depuis plusieurs semaines les damistes demandaient avec instance que la Ligue Canadienne organise une fête champêtre quelque part.

D'habitude, nous faisions quelques excursions dans les campagnes et le succès couronnait chaque fois, nos démarches. Cependant, cette année, nous avions résolu de nous reposer de ces voyages, mais sous la pression de nos amis nombreux, qui nous ont incessamment prié d'organiser une fête champêtre, nous avons acquiescé à leur désir et avons choisi l'endroit idéal pour réunir en un seul groupe, tous les amateurs de la Province de Québec.

L'accès maintenant si facile pour se rendre à l'île Sainte-Hélène, par le magnifique pont du Havre, nous assure du plus grand succès.

Le président de la Ligue Canadienne, accompagné de M. A. Rendy a obtenu, du gouverneur de l'île M. Martin, une vaste étendue de terrain, nous pouvons dire en toute franchise le plus bel endroit de l'île pour cette mémorable fête champêtre.

Les automobilistes pourront se rendre à l'entrée du terrain d'amusement réservé à la Ligue. Ce sera une fête de famille où les enfants pourront prendre leurs ébats.

Ce sera également une belle place pour la partie traditionnelle de bal au camp.

Enfin, les amateurs de natation, pourront aussi montrer leurs prouesses. Il y aura courses de toutes sortes et des beaux et nombreux prix distribués aux vainqueurs.

Le 9 août prochain est donc la journée des damistes; nous les convions tous à l'île Sainte-Hélène pour cette date. La Ligue espère que pas un seul damiste ne manquera l'occasion d'y assister. Une grande rencontre de jeu de dames se fera; nous verrons là aux prises les meilleurs joueurs de la Province.

LIGUE D'AMÉRIQUE

EXCURSION A SHERBROOKE

Beaucoup d'informations paraissent ce jour à ce sujet, et cette note est spécialement à l'adresse de ceux qui veulent faire le voyage en autobus.

Ils doivent en informer immédiatement les organisateurs suivants: M. ST-JEAN HArbour 8516, M. E. GAUTHIER jr. CLairval 2726 ou M. DUSSAULT, CLairval 2533. Le dernier délai accordé est jusqu'à lundi soir prochain, 20 juillet, alors que les intéressés sont invités à venir donner leur nom à l'assemblée de la Ligue qui aura lieu à la Palestre Nationale, rue Cherrier. Passé cette date, aucune place ne sera garantie.

De même, tous ceux qui doivent venir en autos ou voudraient se procurer des places sont invités à cette assemblée, car les informations jusqu'à date sont qu'un grand nombre organisent leur voyage personnellement dans leur auto ou avec des amis Par conséquent, il reste à ceux qui tiennent à faire le trajet en autobus de nous en aviser dans le délai requis, s'ils ne veulent pas risquer de manquer l'occasion, le programme de Sherbrooke étant superbement préparé par les officiers du Damier National, sous l'habile direction de M. H. Pepin.

DESLAURIERS A SHERBROOKE

Le champion mondial au jeu de Dames sera à Sherbrooke le 26 juillet courant, accompagnant la grande excursion de la Ligue du jeu de Dames d'Amérique à cet endroit.

Ce seul item au programme doublera la popularité de l'événement, car le résultat anticipé du récent match a contribué à procurer à M. Pepin, du damier National, un nombre considérable d'adhésions, tant de la province que de centres franco-américains, comme on peut le constater ailleurs dans les nouvelles de ce jour.

DION VS LABRECQUE

Ce grand match pour le championnat provincial sous les auspices de la Ligue d'Amérique, s'ouvrira également à Sherbrooke le 26 juillet, les joueurs aux prises ayant accepté de faire coïncider l'événement avec l'excursion de la Ligue.

M. Emile Dion, de Wotton, détenteur actuel du titre, l'avait obtenu par sa victoire sur M. J. O. Labrecque, de St-Jean, et c'est donc une nouvelle tentative de l'ex-champion, en vue d'une revanche que nos amis de St-Jean soutiennent fortement. Les supporteurs de Dion sont en nombre à Wotton et dans les Cantons de l'Est, et cette rencontre soulève bien des commentaires. Voir ailleurs pour autres détails concernant ce match qui devra ensuite se continuer à Wotton.

LES GRANDS CHAMPIONNATS

Avec MM. Marcel Deslauriers, de Montréal, champion mondial, et Auguste Lafrance, de Fall River, Mass., champion d'Amérique, une nouvelle situation se présente maintenant pour le championnat du Canada.— La Ligue d'Amérique qui contrôle ce championnat, organisera pour l'ouverture de la prochaine saison, un tournoi général en vue de créer un nouveau champion du Canada, et dont tous les détails seront définis sous peu.

DES MAINTENANT, MARCEL DESLAURIERS PEUT ETRE ATTAQUE POUR SON TITRE DE CHAMPION MONDIAL ET LA COUPE EMBLEME, AVEC L'ENJEU INITIAL DE DEUX CENTS PIASTRES, OU PLUS SI DESIRE, CAR LE NOUVEAU CHAMPION NE MANQUE PAS DE SUPPORTEURS. — CETTE SITUATION DEMEURERA JUSQU'A L'ETABLISSEMENT D'UN NOUVEAU CHAMPION DU CANADA, APRES QUOI LE REGLEMENT ORDINAIRE REVIENDRA EN FORCE, C'EST-A-DIRE, QUE POUR ETRE QUALIFIE A CONTESTER LE TITRE MONDIAL, LES ASPIRANTS CANADIENS DEVRONT D'ABORD S'ATTAQUER AU CHAMPION DU CANADA, comme les aspirants AMERICAINS DOIVENT PASSER PAR LE CHAMPION D'AMERIQUE. IL EST BIEN COMPRIS QUE CETTE CLAUSE EXCLUT TOUJOURS TOUS LES EX-CHAMPIONS.

L'ASSEMBLEE DE LUNDI

Elle aura lieu à la Palestre du National et couvrira principalement les sujets suivants: résultats du match mondial, excursion à Sherbrooke et Match Dion-Labrecque. Tous ceux qui désirent des places d'autobus devront nous en aviser d'ici ou durant l'assemblée.

LES CHAMPIONS DAMISTES A SAINT-JEROME

PHOTOGRAPHIE PRISE LORS D'UNE VISITE des représentants de la Ligue d'Amérique à Saint-Jérôme, accompagnant MM. Auguste Lafrance, champion d'Amérique, et Marcel Deslauriers, le nouveau champion mondial.

AUX FUNERAILLES DE M. HERMAS GARIEPY

Le 23 juin est décédé à l'Hôtel-Dieu, M. Hermas Gariépy, propriétaire de l'hôtel Iroquois, âgé de 59 ans et 22 jours.

Feu M.H. Gariépy

Le défunt laisse dans le deuil outre son épouse (née Rose Anna Limoges) deux fils Jules et Gaston, quatre filles, Mme A. Lefebvre, (née Cenora), Amanda, Blanche, et Laurette, un petit-fils Rolland Gariépy, son gendre, A. Lefebvre, un frère Jules Gariépy, trois soeurs Mme A. Boucher, Mme E Côté Mme J.Perrault, ses beaux-frères, J. Durand, A. Boucher, J. Perrault, F. Morin, J. Bénard, O. Limoges, sa belle-mère, Mme Veuve O. Limoges; une fille adoptive, Mme P. Hébert, (Née Rose Anna Emond) plusieurs petits neveux, nièces et parents. Le convoi funèbre partit de sa demeure à 9 heures et quart à 3767 ave Laval pour se rendre à l'église Saint-Louis de France.

La levée du corps fut faite par son grand oncle l'abbé Hermas Collin qui chanta le service assisté de MM. les abbés E. Dagenais et J. B. Moreau, comme diacre et sous-diacre. La chorale sous la direction de M. Joseph Saucier, exécuta la messe Yon et Gounod. M. Antonio Letourneau touchait l'orgue L'inhumation eu lieu au cimetière de la côte des Neiges.

Conduisaient le deuil MM. Rolland Gariépy, petit-fils, Jules et Gaston Gariépy, ses fils; Adrien Lefebvre, son gendre; Joseph Hébert, son neveu; Jules Gariépy, frère du défunt; ses beaux-frères: J. Durand, F. Ménard F. Morin, J. Benard, O. Limoges, A. Boucher, J. Perrault, l'honorable Juge Rivet, Aimé Chassé, avocat de Sorel, Joseph Jean, avocat, J. A. Guy, notaire, F. Fillion maire de Laval des Rapides, G. F. Crépeau, notaire, E. Robert, inspecteur des hôtels, Docteur L. Lemire, Docteur J. A. Beaudoin, Docteur J. P. Riopelle, Docteur R. L. Belisle, Docteur Bruneau, Docteur Séguin, Docteur G. Thormey, J. P. Hurteau, avocat, H. Lacoste, G. Duclos, syndic, J. Jonhson, courtier, R. Gill, R. Bertrand, M. Picotte, P. Vaillancourt, O. Limoges, E. Dion, E. Mérineau, J. Therien, L. Bleau, L. Lefebvre, A. Berthiaume, A. Fournier, A. Normand, G. Girard, A. Baillargeon, N. Lavoie, J. H. Leduc, H. Bertrand, G. Boucher, E. H. Saint-Denis ,notaire, J. C. Sénécal, Sainte-Thérèse, R. Sénécal, G. Lussier, G. Gagnon, L. Henrichon, E. Vervouth, H. Lapierre, A. Roy, L. Trudeau, J. H. Paré, J. M. Trudeau, J. H. Paré, J. R. Lafrenière, R. Gadbois, J. Crichely, G. Blain, H. Morel, A. Guillet, E. H. Saint-Denis, notaire, H. Pilon, A. Sauriol, C. Duplessis, A. Richard, J. D. Grégoire, J. R. Corbeil, A. Prud'homme, L. Trudeau, P. Labarre, L. Charttrand, J. A. Menette, A. Dépelteau, A. Bouillé, G. J. Ledoux, E. Saumier, Z. Houle, J. Thériault, gérant succursale Saint-Paul, J. Laurain, A. Cadieux, J. Perrault, G. Lefebvre, A. Jeannotte, E. Contant, M. Truleau, M. Desforges M. Lacertes, M. Sauvé, A. Duchesne, M. Robidou, Atabaskaville, M. Garcia.

Tributs Floraux: MM. Joseph Hébert, Roger Gill, Jean Lacoste, Roland Gariépy, M. et Mme Jules Gariépy, Brasserie Frontenac, M. Louis Lefebvre, Mme Louis Lefebvre, MM. Alex Jullien propriétaire du Plaza Hôtel, J. R. Corbeil, Ludger Trudel, M. et Mme Hector Sauriol, Mme Gernay David, fleuriste, M. Johnston, courtier, MM. John Lebast Ltd Dawes Breweries Ltd., Mme Durand M. et Mme Adrien Lefebvre, MM. J. A. Guy, notaire, Paul Dufresne, Joseph Jean, avocat, Roland Bertrand, Famille Hermas Gariépy, MM. J. C. Beaudry, A. Emond, Le personnel Hotel Iroquois, M. Jack Cricheley, Ingénieur civil, Molson Breweries Ltd., MM. Paul Y. Vaillancourt, Georges Duclos, curateur, Arthur Bourguignon, Lionel Lefebvre, Jean Lorrain, Lionel Brodeur, P. Dufresne, Lucien Girard, P. Gauthier, Henri Prud'homme, Zéphirin Hébert, Lionel Perreault, Lucien Laflamme.

Offrandes de messes: M. et Mme Georges Blain, M. Joseph Perreault M. et Mme Armand Morin, M. l'abbé Edouard Dagenais, M. Jules Gariépy, frère du défunt, Mlle Julia Sainte-Marie, M. et Mme Lucien Boucher, M. et Mme Fortunat Morin, M. J. A. Thériault, gérant de la banque Canadienne Nationale, M. et Mme H. Morel, Mlle L. J. Préfontaine, M. et Mme Julien Durand, MM. Gunn Langlois & Cie. Ltée., M. Armand Roy, Mlle Adrienne Durand, M. Albert Jetté.

Groupe de pilotes: MM. O. Frenette, président des pilotes, A. Gariépy, L. Gariépy, A. Labranche, D. Paquet, C. A. Paquin, B. Dassault, E. Naud, H. Bouillé, P. Naud F. Proteau, R. Frenette, L. Abel, A. Leblanc, P. Leblanc, S. Paquin, S. Richard.

Sympathies: Le maire Camillien Houde, M. J. A. Berthiaume, M. Edouard Biron, M. et Mme Hector Bertrand, Famille Arthur Benoit, Mlle Aline Messier, M. Alcide Chaussé Mlle Francis Brunet Mlle F. Brunet Mlle F. Brunet M. et Mme L. J. Plourde Mlle Elise Legal M. L. A. Guillet, M. Alfred Aubé, M. Achille Normond, Mlle Yvonne Lamy, M. et Mme L. P. Bureau, M. et Mme J. Moïse Trudeau, Mlles Gertrude et Marguerite Lalonde.

Télégrammes: De Gaspé, M. Paul Dufresne; Joliette, M. et Mme Edgar Pouliot; Granby, Georges Martel; Sorel, Capt. Donat Charland; Mlle Lilianne Houle, Buanderie Jolicoeur I. Fiset, Louis Roch, Jean Lalemand, Mlles Pelletier.

Bouquets Spirituels: Mlle Juliette Baillargeon, M. et Mme J. L. Gagnon, M. et Mme Lionel Mondor, La famille Amesbury, Mme Veuve O. Limoges, Mlle Clara Emond, M. et Mme Joseph Binard.

—Savez-vous ce qu'on entend par dette flottante ?

—Heu... ça doit être un navire hypothéqué !

COMMUNICATIONS QUI SERAIENT NUISIBLES

Un correspondant anonyme parle des négociations entre la France et la Russie.

BERLIN, 18.—Les milieux politiques de Berlin s'intéressent vivement à certaines communications publiées dans la "Germania", organe du centre, par un correspondant anonyme, mais qui serait, d'après le journal, un connaisseur des relations germano-russes. Certains prétendent même qu'il s'agirait d'opinions d'origine officieuse. La "Germania" elle-même ne se prononce pas mais réserve son opinion.

Il s'agit des négociations actuellement ouvertes entre la France et la Russie, à propos desquelles le rédacteur pose deux questions :

"Premièrement, écrit-il, les Russes ont-ils, dès le début, conformément à l'esprit du traité de Berlin, informé le gouvernement allemand de leurs pourparlers avec la France et l'ont-ils tenu au courant ensuite ?

UN DEBUT

"Deuxièmement, la Russie a-t-elle donné des garanties que les pourparlers avec la France ne serviraient pas à créer une base de pourparlers ultérieurs plus étendus concernant l'Est, sous l'égide franco-polonaise, pourparlers qui devraient finalement conduire à un pacte de Locarno de l'Est, désiré par la Pologne, sans que la condition posée par l'Allemagne pour un tel accord, c'est-à-dire le retour de la Haute-Silésie et du corridor polonais, soit remplie par la Pologne ?

"Nous pouvons répondre par oui à ces deux questions.

"Nous apprenons de Moscou que notre ambassadeur a été tenu au courant des négociations avec la France. En ce qui concerne la seconde question, des assurances ont été données, du côté russe.

"Sans de telles assurances, conclut l'anonyme correspondant, le renouvellement du traité de Berlin ne serait qu'un chant sans paroles, un morceau de papier sans contenu et nous aimerions croire que le gouvernement des Soviets est clair sur l'importance de cette question pour l'Allemagne. Le traité de Berlin et, par la suite, les rapports germano-russes auraient perdu leur sens si la politique russe opérait ce revirement".

ACCORD TACITE

Plusieurs journaux, notamment le "Journal Mide" et la "Berliner Volkszeitung" en attendant confirmation de ces communications, se demandent si elles ne sont pas de nature à troubler les négociations engagées dans la question des réparations.

Le démocrate "Berliner Volkzeitung" craint notamment que cette information ne fasse naître le soupçon qu'un accord tacite existe entre l'Allemagne et la Russie, accord selon lequel les deux gouvernements interviendraient en commun un jour en faveur d'un retour des territoires cédés à la Pologne. "Au moment où la question des réparations est en discussion, ajoute cette feuille, la communication pourrait anéantir les résultats de Chequers".

HORLOGE POSSEDANT UN POSTE EMETTEUR

Une horloge spéciale sera installée à Paris. — Elle donnera l'heure par téléphone.

STRASBOURG, 18 juillet. — Une horloge, spécialement construite pour l'Observatoire de Paris, a quitté Strasbourg. Cette horloge a été construite par les célèbres spécialistes, MM. A. et Th. Ungerer, successeurs de Schwilgué, à qui l'ont doit la fameuse horloge astronomique de la cathédrale de Strasbourg.

Une fois installée à l'Observatoire de Paris, cette horloge constituera un poste émetteur qui donnera, par téléphone, l'heure précise à toutes les personnes qui la lui demanderont.

Il ne s'agit pas d'une "horloge qui parle", comme on l'a annoncé. Quand l'abonné de Paris ou de n'importe quelle ville de France — car l'horloge répondra à l'inter — sera relié, l'horloge ne renseignera pas l'intéressé en annonçant, par exemple, qu'il est telle ou telle heure. Elle ne "parlera" pas.

KRONFELD TRAVERSE LA MANCHE DANS UN AVION SANS MOTEUR

Un aviateur allemand remporte le prix de mille livres, offert par le "Daily Mail".

SAINT-INGLEBERT, 18. — L'aviateur allemand Robert Kronfeld, recordman du vol à voile, a brillamment enlevé le prix de mille livres offert par le "Daily Mail" pour la double traversée aérienne de la Manche sur un appareil sans moteur.

Vers 19 heures, le planeur remorqué par l'aviateur Weichelt prenait le départ du champ d'aviation de Saint-Inglebert. Quand il fut arrivé à 2,500 mètres d'altitude, Kronfeld coupa le câble de remorque et prit la direction de Lympne, disparaissant rapidement aux yeux des nombreux spectateurs.

Après trois quarts d'heure de vol, l'aviateur atterrit à l'aérodrome de Swingate, à environ trois kilomètres du château de Douvres. Il repartit immédiatement, et, après avoir atteint une hauteur de 3,000 mètres environ, piqua droit sur le détroit qu'il mit 20 minutes à traverser cette seconde fois de côte à côte.

A 22 h. 30, il surprenait ceux qui attendaient à Saint-Inglebert et atterrissait d'une façon impeccable. Il avait mis une heure 20 à faire la traversée totale.

Kronfeld se déclara heureux d'avoir gagné. S'il avait mis plus longtemps pour le voyage de retour, ce fut à cause du soleil couchant qui lui cacha la vue de la côte et le retarda ainsi dans son atterrissage. Il ne s'est pas plaint du tout du froid.

En même temps, que Kronfeld, l'Allemand Krauss était également parti, mais après trois essais dut renoncer à sa tentative.

L'Anglais Turner renonça également devant le succès de Kronfeld et se fit remorquer par un avion pour traverser le détroit.

Feu Mlle Gaétane Valois

LACHUTE, 11. — Le mardi, 30 juin 1931, avaient lieu les funérailles de Mlle Gaétane Valois, décédée le 27 juin à l'âge de 12 ans. Elle était l'enfant de M. Gaétan Valois, notaire et de madame Valois, née Blanche Champagne.

La messe de Requiem a été chantée en l'église Sainte-Anastasie par l'abbé Joseph Picotte, curé de Saint-Pierre Claver, de Montréal, assisté de l'abbé J.-Albéric Picotte, curé de Laprairie et de l'abbé Paul Valois, professeur au Séminaire de Joliette, comme diacre et sous-diacre, les oncles de la défunte.

Avaient pris place au sanctuaire MM. les abbés Z. Picotte, de Montréal, H. Raynauld, de Ste-Monique, J.-B. Bazinet, de Sainte-Agathe; Toupin, de Cartierville; A. Bazinet, de Saint-Philippe; G. Sanche, de Saint-Placide; E. Cloutier, de Lachute Mills; V. Bouchard, de Brownsburg; A. Mayer, de Saint-Philippe; les Frères Gauthier, Désormeaux, Rioux, Sylvestre, Bruneau, Crevier, Hébert, St-Yves, clercs de Saint-Viateur.

Le choeur de chant était sous la direction de M. Joseph Fortier, protonotaire de Saint-Jérôme.

Les solistes étaient M. Joseph Fortier, de Saint-Jérôme; Vincent Fortier, notaire de Ste-Scholastique; André Magnant, de Saint-Jérôme.

M. Charles Edouard Marchand, avocat de Saint-Jérôme touchait l'orgue.

Les porteurs étaient MM. Fernand Legault, Jacques Lafleur, Léonard Ayers, Jules Lefebvre, Hubert Tremblay, Guy Legault, accompagnés de Mlles Lucette Dumais, Francine Larocque, Monique Ayers, Gertrude Lefebvre, Yolande Tremblay, Jeannine Lafleur.

Conduisaient le deuil, ses sept frères, Richard, Simon, Bruno, Roger, Claude, Gabriel, et Robert, son père, ses oncles, MM. Robert Champagne, de Montréal, J.-H. Langlois, de Sainte-Scholastique; le docteur J.-A. Pilon, de Montréal; Adolphe Valois, de Vaudreuil; Philippe Valois, de Joliette; André Valois, de Joliette; Joseph Fortier, de Saint-Jérôme; sa grand'mère, Mme G. Champagne, ses tantes, Mmes A. Nadreau, D. Lavigne, J.-A. Pilon, C.-H. Moineau, de Montréal; Mme A. Champagne, de Longueuil; J.-B. A. Lavoie, de Vaudreuil, ses cousins, M. et Mme Joseph Desrosiers, M. et Mme Joseph Hébert, le docteur et Mme Charles Langlois, le docteur et Mme Gustave Valois, Jean-Louis Pilon, Jean Carrière, Hilarion Leroux, Paul Leroux, Roland Hébert, Fernand Desrosiers, Gabrielle Champagne, Lucienne Desrosiers, Jeannette Hébert, Mme Jos. Ed. Carmel, tous de Montréal; Marguerite Langlois, de Sainte-Scholastique; M. et Mme Albert Bourbonnais, de Vaudreuil; M. Alphée Kimpton, Jeanne Kimpton, Françoise Kimpton, Albert Kimpton, de Sainte-Thérèse; Clément Fortier, Marie-Paule Fortier, Suzanne Fortier, Camille Fortier, Colette Fortier, Lucienne Larivière, de Saint-Jérôme, et autres amis de la famille au nombre desquels, le docteur L.-A. Hébert, le docteur Léon Provost, J.-A. Désilets, Gérard Hébert, tous de Montréal; Vincent Fortier, notaire, de Sainte-Scholastique; M. et Mme Chs.-Ed. Marchand, André Magnant, de Saint-Jérôme; M. et Mme A.-E. Ladouceur, de Saint-André; M. et Mme Hector Pariseau, de Brownsburg; M. Albini Lamarche, de Saint-Philippe.

Offrandes de messes.—Mme Gustave Champagne, M. Robert Champagne, ses petits frères et petites soeurs, Mme J. E. Valois, l'abbé Paul Valois, MM. Philippe et André Valois, Dr et Mme J. A. Pilon, Mme Achille Champagne, M. et Mme C. H. Moineau, Elèves de 4e année du couvent de Lachute, famille Mme Alfred Lafleur, M. et Mme A. L. Bourque, Mlle Robertine Robert, M. et Mme W. H. Ayers, Mmes A. L. Perrault, Victor Lefebvre, Alfred Marchand, MM. et Mmes L. E. Dumais, H. M. Lavigne, E. F. Ayers, C. E. Marchand, Z. Arbour, famille Eucharistie Lavigne, M. et Mme Clovis Langevin, M. l'abbé Roméo Raymond, M. le notaire et Mme F. A. Labelle.

Offrandes de fleurs.—Mlle Françoise Valois, M. J. H. Langlois, Mlle Marguerite Langlois, famille Joseph Fortier, M. et Mme Maurice Langlois, M. Clément Fortier, famille Raoul Gariépy, M. et Mme Charles Langlois, Mlle Monique Ayers, Mlle Edith Gall, Mlles Georgette et Madeleine OJuesnel, Mlle Francine Larocque, MM. et Mmes W. H. Ayers, Clément Tremblay, L. L. Legault, J. O. Mousseau, J. A. Désilets, Geoffroy Bédard, Mlles Maggie et Jessie Walker, Cie Générale d'Arbitrage, Mlle Kate Nickel, le docteur et Mme E. Lalande, M. et Mme Jean Fassio.

Bouquets spirituels:—Petits frères et petites soeurs, MM. Louis, Paul et Gaston Pilon, famille Damase Labigne, M. et Mme J.-A. Picotte, Les Religieuses de Ste-Croix, de Lachute, Les Clercs de Saint-Viateur, de Lachute, les élèves de 4e année du couvent de Lachute, Mlle Yolande Tremblay, Mlle Pierrette Gosselin, Mlle Jeanne Fournier, Mlle Gisèle Potvin, Mlle Diane Girard, Mlles Madeleine et Charlotte Duchesneau, Mlle Eliane Cusson, Mlle Mary Brown, Famille Adolphe Raymond, famille J.-D. Lalonde, famille Ernest Lafleur, famille J.-W. Lefebvre, famille J.-B. Raymond, famille Alexandra Guénette, Garde Aline Charlebois, M. et Mme J. Paul Roy, Mlle Marguerite Lafleur, Mlles Léger, Mlles J. et C. Chalifoux, Mlle Dorina Boivin.

Télégrammes:—M. et Mme C.-H. Moineau, de Montréal, M. et Mme Maurice Langlois, de Trois-Rivières, Mme J.-H. Leroux, de Montréal, M. et Mme Horace Lavigne, de Montréal, M. Jean Langlois, de Québec, M. et Mme Charles Duquette, ex-maire de Montréal, M. et Mme F.-A. Labelle, de Hull, M. et Mme Camille Tessier, de Montréal, docteur et Mme J.-A. Vidal, de Montréal, M. et Mme Xiste Gauthier, de Montréal, famille Napoléon Robert, de Ste-Thérèse, docteur et Mme Rodrigue Charlebois, de Montréal, M. et Mme J.-A. Marcotte, de Ste-Scholastique, Mlle Noelle Lalande, de Montréal, Mme Léon Provost, de St-Pascal, Kamouraska.

Lettres et cartes de sympathies.—M. l'abbé Daniel Picotte, M. l'abbé Auguste Picotte, le chanoine Albert Valois, Soeur Marie de l'Immaculée-Conception, des Srs Mlle Annette Lafleur le docteur et Mme J. M. Drew, Mme Kate Massiah, Mlle Suzanne Quidoz, M. Maurice Desrochers, le Frère Coderre, c.s.v., M. et Mme Emile Lauzon, le docteur J. O. Mousseau, le notaire Amédée Jasmin, Sr Marie de Ste-Clotilde, r.s.c., M. T. Brassard, régistrateur de Montréal, le Comité V. O. N., Soeur Marie de Ste-Jeanne du Rosaire, l'abbé Roméo Raymond, le notaire Trudel, la famille André Gauthier, M. et Mme Joseph Desrosiers, M. et Mme J. N. Leclerc, MM. les notaires Camille Paquet, Charles Archambault, Z. N. Raymond, le docteur et Mme L. P. Sauvé, le docteur et Mme Alexandre Rodrigue, famille Hector Pariseau, le docteur et Mme J. F. Pariseau, Mme Z. N. Raymond, le docteur et Mme A. Touchette, M. et Mme H. Mossman Gall, MM. et Mmes W. H. Lamb, Maurice Champagne, Frank Brennian, Omer Paquette, famille Albert Chamberland, M. le sénateur et Mme J. E. Prévost, MM. et Mmes H. E. Desjardins, A. Leblanc, G. A. Massé, M. le notaire et Mme Bélisle, MM. et Mmes J. D. Payette, Albert Chabot, Horace Lafleur, Mme J. R. McOuat, Mlle McOuat, Mlle Blanche Ayers, Mlle Léoboldine Carrière, le Navigateur de l'Assemblée Dollard des Chevaliers de Colomb, M. et Mme Joseph Goyer, Mlles Juliette Rodrigue, Hampton, Emma Duchesneau, Garde Aline Charlebois, Mme Louis Guilbault, Mlle Berthe Dussault, Mme J. H. Holland, Mme et Mlles Provost, Mlles Coderre, Mme E. Pariseau, M. et Mme Hector Bergeron, M. et Mme J. A. Parenteau, M. Paul Raymond, M. Gérard Raymond, Srs de Ste-Croix de Lachute, le notaire J. E. Guillet, Mme Jean Simard, Mlle de Lamothe, la Supérieure et les Religieuses de l'Académie St-Urbain de Montréal, Mlle Léonise Valois, Mlle Béatrice Lavigne, Sr Marie de Ste-Euphrasie, r.s.c., Sr Marie de St-Alexis, r.s.c., Sr Marie de St-Gérard, r.s.c., Mme George Calder, Mme Sévère Thibault, Sr Marie de St-Théodose, r.s.c., M. Conrad Bourbeau, M. et Mme Tancrède P. Marsan, M. le notaire J. L. Blanchard.

DES PUITS D'AIR EN GUISE DE BAROMETRE

Comment les habitants des campagnes pronostiquent de la pluie et du beau temps.

PARIS, 18 juillet. — On trouve en pays de Caux des puits qui soufflent ou aspirent de l'air, parfois un bruit de sifflement, et dont les apparents caprices passent depuis longtemps, auprès des habitants de la région, pour être liés aux variations du temps.

MM. Caulle et Idrac, dans une note présentée à l'Académie des sciences par M. Maurain, ont relaté l'étude qu'ils ont faite de ces puits. Ils ont trouvé qu'ils communiquent avec des fissures s'étendant très loin, et avec des appareils enregistreurs de laboratoire, ils ont constaté que leur souffle est en relation intime avec la pression atmosphérique, ou la tendance barométrique et qu'il n'y a rien d'étonnant à ce qu'ils puissent servir à prédire le temps.

Pour MM. Caulle et Idrac, les baromètres naturels sont bien plus précis que ceux généralement utilisés; ce qui montre qu'il ne faut pas toujours faire fi des moyens, parfois mystérieux, mais pas toujours dénués de fondement, par lesquels les habitants des campagnes pronostiquent de la pluie et du beau temps.

PROJET DE REFORME D'UNE IMAGINATION TROP ENTREPRENANTE

Benjamin Franklin avait exposé, en 1754, ses vues extraordinaires sur la réglementation du temps.

Du Quotidien:

PARIS, 18 juillet. — Le 26 avril 1754, Benjamin Franklin, ambassadeur américain, préconisait, le premier, dans le "Journal de Paris", la réforme de l'heure d'été.

Faire lever les gens avec le soleil et les faire se coucher à la nuit lui apparaissait une mesure de bon sens. Il imaginait, à cet égard, différents moyens: frapper d'une amende d'un louis le propriétaire de chaque fenêtre qui garderait ses volets clos dès que le jour parait; réglementer la consommation de la cire et de la chandelle; enfin, à l'intention des paresseux, "toutes les cloches des églises sonneraient au lever du jour et, si cela ne suffisait pas, on ferait tirer le canon dans la rue."

L'invention du "bonhomme" fut accueillie par une explosion de rire. Il est vrai qu'à cette époque on n'éprouvait nullement le besoin de réglementer le temps. On déjeunait tard, on dinait tard, on se levait tard. On n'était pas du tout américain.

UN SOMNIFERE ANODIN TROMPE UNE ARTISTE

PARIS, 18.—Après la matinée poétique à la Comédie-Française, où elle avait interprété "Lille" dans "le Tour de France en chansons", Mlle Berthe Bovy, la célèbre sociétaire qui incarna avec éclat tant de rôles dramatiques, se sentit un peu fatiguée. Pour mieux dormir, elle absorba dans la soirée quelques gouttes d'un somnifère assez anodin, puis elle se mit au lit.

Le lendemain midi, Mlle Berthe Bovy dormait encore. Son mari, M. Pierre Fresnay, la réveilla avec peine et la conduisit au théâtre. Mais les médecins de service, après avoir pratiqué successivement deux piqûres, ne purent rien contre la torpeur qui engourdissait la jeune femme.

Mme Andrée de Chauveron prit le rôle que devait tenir Mlle Bovy qui fut reconduite en auto à sa villa d'Igny, où elle ne se réveilla que le lendemain matin, un peu avant 10 heures.

Complètement rétablie, la sociétaire de la Comédie-Française s'est rendue de bonne heure au théâtre où interviewée avant son entrée en scène, elle déclara:

—Je vais très bien ce soir. Le rêve que je viens de faire m'a laissé une impression délicieuse de conte de fée, mais aussi un peu de lassitude dans les membres. Car c'est mon corps qui a dormi plus que mon esprit qui poursuivait un rêve vague où se mêlaient plusieurs de mes rôles. Mais jamais je n'aurais cru qu'un somnifère, dont mon mari use quelquefois sans inconvénient, puisse me produire un effet aussi prolongé.

Et Mlle Bovy s'est dirigée vers sa loge en répondant gaiement aux nombreuses personnes qui s'inquiétaient de son état de santé.

—PÈLERINAGE AU CAP DE LA MADELEINE—
sous la direction spirituelle de M. l'abbé J.-E. PROVOST, curé de la paroisse du TRES SAINT-SACREMENT, LACHINE
Par le VAPEUR QUEBEC DIMANCHE, LE 2 AOUT 1931
Départ du quai Victoria à 10 h. a.m., heure avancée. Retour à Montréal à 10 h. 30 p.m. — Prix du passage: Enfants, $1.25. Adultes, $2.00 Messe à Bonsecours à 9 hrs. Repas 50c. Billets en vente au presbytère, 50, rue Ste-Catherine, Lachine, téléphonez Lachine 375; Maison Archambault, 500, Ste-Catherine Est, MArquette 6201.

LE BAS ST-LAURENT
Il y a des villégiatures pour tous les budgets. Profitez des billets réduits pour visiter les endroits fameux, comme, par exemple:
RIVIERE DU LOUP BIC
METIS-SUR-MER CACOUNA
Renseignements complets au Bureau des billets pour la ville, 384, rue St-Jacques, MArquette 4731
CANADIEN NATIONAL

CROISIÈRE SUR LE DUCHESS OF ATHOLL
MONTRÉAL à NEW-YORK
DÉPART LE 21 JUILLET
PASSAGE EN SENS UNIQUE AU CHOIX
$40
Autos acceptés à bord - - $30 chacun
Tous renseignements peuvent être obtenus de votre agent local; au bureau des billets des bateaux de la gare Windsor; au bureau de ville, coin rues Ste-Catherine et Metcalfe, MArquette 6262; ou de D. R. Kennedy, agent-général, 201, rue St-Jacques ouest, Montréal, PLateau 2281.
PACIFIQUE CANADIEN
LA PLUS GRANDE ORGANISATION DE VOYAGES AU MONDE

NEW-YORK ET MONTREAL DANS L'EXPECTATIVE.—ON ATTEND LES EVENEMENTS FIN DE SEMAINE

POTINS DE LA RUE

L'honorable Charles Dunning, président du comité de protection des porteurs de titres de Canada Power and Paper, révèle que les valeurs déjà déposées par sept mille détenteurs représentent $65,000,000 valeur au pair. La proportion des dépôts est de 69 pour cent pour toutes les obligations, 60 pour cent de toutes les débentures, et 61 pour cent de toutes les actions privilégiées. Il y a aussi 65 pour cent des actions ordinaires.

Monsieur Dunning en tire argument pour répondre à M. Hubert Biermans. Il remarque que les procès et les litiges, à cette phase, auraient un effet désastreux sur le projet de réorganisation et ne profiteraient à personne.

Pour ce qui est de la Belgo, M. Dunning fait ressortir le fait que le projet de M. Biermans est basé sur des aléas. Il lui faudra, d'abord, trouver $5,000,000. Puis s'assurer un capital actif, des contrats et un personnel d'administration compétent. Tandis que le plan du comité est basé sur des contrats existants, un capital organisé et une industrie coordonnée avec une structure financière saine.

De plus, déclare M. Dunning, les obligataires de Belgo, advenant l'essai du plan Biermans, perdraient leurs droits de première hypothèque et n'auraient de garantie que dans un seul moulin et dans les limites d'une seule compagnie, tandis qu'autrement ils possèdent une hypothèse sur tous les moulins, les limites à bois et autres propriétés du groupe, en outre d'une garantie fournie par l'ensemble tel que prévu dans le plan du comité.

Nous avons noté que, des derniers évènements concernant la crise allemande, se dégage la preuve d'une plus grande solidarité entre les nations. Ne voit-on pas les Etats-Unis, pour la première fois, participer officiellement à une conférence européenne? Henry Bérenger, ancien ambassadeur de France à Washington et plénipotentiaire dans la négociation des dettes, amplifie la remarque. L'accord franco-américain, écrit-il dans un article très au point, est une nouvelle preuve que rien ne résistera désormais aux nécessités de la politique intercontinentale.

L'ère du provincialisme est close pour les nations. C'est toute la planète qui est en jeu dès qu'un Etat est en péril. Quelles que soient leurs routines ou leurs répugnances, l'Amérique et l'Europe ne peuvent plus échapper à la loi d'un siècle que commande la vitesse sous toutes ses formes. L'intercontinentalisme domine la diplomatie.

En vain, depuis dix ans, les Etats-Unis d'Amérique ont-ils essayé de s'enformer dans la citadelle qu'ils croyaient intangible, de leur continent. En vain ont-ils voulu rester fidèles au testament de Washington: "Ne vous mêlez pas des affaires de l'Europe". En vain ont-ils répété avec Jefferson: "No entanglement" (pas d'enchevêtrement)... En vain! Quoi qu'ils aient déclaré, quoi qu'ils aient tenté, ils se mêlent un peu plus chaque année des affaires de l'Europe, ils y participent et les y voilà aujourd'hui si bien liés que pour sauver leurs capitaux leur Président nous envoie ses ministres.

En vain, de son côté, l'Europe a essayé de vivre sa vie indépendante. Elle n'a pas pu finir sa guerre sans les Etats-Unis d'Amérique et sans eux elle n'arrive pas à faire sa paix. Non seulement les vieux nationalismes se révèlent impuissants, mais l'européanisme lui-même apparaît périmé avant d'être réalisé. La théorie de "l'Union Européenne" ne tient pas devant la réalité intercontinentale. Qu'est-ce qu'une Europe dont l'Allemagne a vingt millions d'émigrants en Amérique, dont l'Angleterre a six Dominions sur tous les océans de la planète, dont la France a soixante millions d'associés dans les cinq parties du monde, dont la Russie déborde et s'insinue comme une marée sur le continent asiatique?

Balkanisée dangereusement par l'excès de son principe des nationalités et par l'abus de ses blockhaus douaniers, l'Europe ne peut vivre en continent clos sans asphyxie ou égorgements. Elle ne se sauvera que par l'air du large et les facultés d'échappement que lui offre la vie intercontinentale.

Gonflée non moins dangereusement par l'outrance de sa production et l'enflure de son jingoïsme, l'Amérique n'éclate pas moins en son continent clos et ne peut retrouver l'équilibre qu'en rétablissant avec le reste du monde la mutualité des échanges nécessaires.

La semaine se termine dans l'expectative. New-York marqua le temps, hier, et Montréal comme de juste, fit de même. Il y avait, cependant, plus d'exubérance sur les places de Londres et de Paris qui devraient, en l'occurrence, être mieux informées.

Une première congérence a lieu aujourd'hui à Paris. Les Etats-Unis y seront représentés officiellement. La conférence se transporte à Londres lundi, et les politiciens y discuteront en compagnie des experts qui doivent régler les modalités du moratoire.

Au moment où nous écrivons, il appert qu'un crédit de 500 millions sera consenti à l'Allemagne, sous l'égide de la France. Il n'est plus question des conditions politiques, mais on comprend que c'est parce que l'Allemagne est prête à donner elle-même des garanties sans paraître y être forcée. L'impression sera meilleure en Allemagne, de la sorte, et Hitler et les communistes ne pourront crier à la domination étrangère. D'autre part, en France, le fait que le crédit sera sous le contrôle de la France elle-même, devrait enlever leurs arguments aux nationalistes et rassurer les craintes. L'ambiance est donc nettement meilleure. Il y a moins d'hostilité apparente, en tout cas et c'est ce qui fait augurer de résultats heureux. Il s'avère que, dès que l'Allemagne donne des preuves de ses bonnes dispositions, on ne peut l'abandonner à la faillite et à la banqueroute.

MARCHE AUX BESTIAUX

Les marchés de l'ouest des Grands Lacs se sont maintenus sous l'effet d'arrivages modérés de bestiaux. Les prix étaient soutenus à 25c de plus qu'à la fin de la semaine dernière et encore plus dans certains cas. Cependant comme les demandes dans l'Ouest étaient en général locales, il est à prévoir que toute augmentation sensible de volume causera une baisse des prix. Les prix ont baissé dans l'Ontario et le Québec, sauf pour certaines ventes, qui ont été faites au même chiffre que la semaine dernière. A Montréal spécialement un certain nombre des prix moyens de la semaine dernière n'ont pas changé. A Winnipeg, les prix des bêtes à cornes ont monté de 25c spécialement pour les meilleures; il s'est fait quelques ventes à $6 et $6.50; on donnait la préférence aux bêtes de poids intermédiaire et lourd. Les meilleurs boeufs nourris au grain, à Calgary, ont obtenu environ $5.50, Edmonton a fait des ventes à $6.25 et les parcs de la Saskatchewan, où l'offre était en général légère, sont restés de soutenus à fermes. Il s'est vendu quelques boeufs de fourrage sec à Saskatoon à $5.75 et à $5.50 ailleurs. A Toronto les arrivages plus abondants ont été assez bien écoulés mais les gros arrivages de lundi ont causé une baisse d'environ 25c les cent livres. Les premières ventes ont atteint jusqu'à $6 pour les meilleurs boeufs de poids moyen et lourd. Quelques animaux se sont vendus un peu plus cher. Plus tard il n'y avait pas de choix et le maximum était d'environ $5.75. Le développement peut-être le plus intéressant du commerce pendant la semaine a été la sortie de Québec de l'un des navires supplémentaires qui avait été affecté au commerce des bestiaux à la suite de négociations avec les compagnies de navigation. Cet espace supplémentaire devrait augmenter l'espace offert à partir d'aujourd'hui jusqu'à la fin de l'année d'environ 45 à 50 pour cent. Il s'est expédié pendant la semaine 491 boeufs par le Steamer Carthria, partant de Québec et 646 par le steamer Manchester Commerce partant de Montréal.

Un câblogramme de la Grande-Bretagne nous annonce la levée de l'embargo levé sur les boeufs pour abattage immédiat, reçus de l'Etat libre de l'Irlande. A Birkenhead, il avait sur le marché, lundi, 982 bêtes à cornes dont quelques-unes sont vendues. Les boeufs canadiens se sont vendus de 16c à 18c la livre, poids habillé, issues comprises, quelques-uns des meilleurs ont été obtenus pour une légère hausse de prix. Il est possible que le marché soit un peu moins ferme la semaine prochaine.

A Toronto, les veaux étaient un peu plus actifs, mais sans changement. Les meilleurs se vendaient environ $8.00 les cent livres; le prix de fermeture était faible. Montréal était d'environ 50c plus bas; les premières ventes des animaux de bonne qualité se sont faites de $6.00 à $6.50 et quelques-unes à $7.00. Les dernières ventes étaient à prix plus faibles; des veaux assez bons ont obtenu environ $5.00. Dans l'ouest, où les arrivages de veaux sont toujours relativement peu abondants, le marché est resté assez ferme. A Winnipeg lundi qu'une hausse de 50c s'est produite sur les marchés de l'Alberta. En Saskatchewan, le marché était à peu près ferme. Les prix maximum de Winnipeg étaient d'environ $6.50, Calgary $7.50 et Edmonton les mêmes.

Le marché aux moutons et aux agneaux s'est assez bien comporté; la tendance paraît être à la hausse sur la plupart des grands parcs. A Toronto, les prix ont monté d'environ $1.00 lundi, sur les petits arrivages, et la moitié de cette hausse a été maintenue quoique la fermeture était assez faible. Le prix maximum était d'environ $10 pour les agneaux de choix; l'escompte sur les agneaux non châtrés a été différé jusqu'au 3 août. Montréal a vendu deux charges d'agneaux à $9.00 et la plupart des ventes ont été négociées entre $8.25 et $8.50. Winnipeg a vendu de petites charges à une hausse brusque de $1.50 les derniers prix étaient de $9.00 pour les meilleurs. Calgary a vendu une petite charge; quelques ventes se sont faites à $8.50 tandis qu'à Edmonton les prix sont restés les mêmes. Hausse de 50c à Saskatoon, la plupart des bons animaux ont obtenu $7.00 et $7.50. Moose Jaw est resté irrégulier à $7.00.

A Toronto, les arrivages de porcs étaient encore faibles, les prix ont monté de 25c et sont restés à ce point; les porcs à bacon ont obtenu $8.50 f.b. au point de campagne, $9.25 au sortir du wagon et $8.75 à $8.90 au sortir du camion. Il ne s'est pas offert de porcs jeudi. Les porcs "Select" ont obtenu la prime habituelle de $1.00 par tête. A Montréal, les porcs étaient plus fermes, la plupart des bons environ à $9.25; environ 400 à $9.50, nourris et abreuvés. Les porcs d'engrais se sont vendus autour de $9.50, mais il y avait peu de demande à la fin. Hausse de 50c à Winnipeg; porcs à bacon $8.50 nourris et abreuvés. Hausse de 75c à Calgary, dernier prix $8.50, au sortir du wagon. Edmonton, hausse, à $8.25 nourris et abreuvés. Hausse de 75c à Calgary, dernier prix $8.50, au sortir du wagon. Edmonton, hausse à $8.25 nourris et abreuvés. Hausse à Prince Albert à $8.25; hausse de 50c à Moose Jaw, $8.25 et à Saskatoon, même chiffre. Les porcs "Select" ont dans tous les cas obtenu la prime habituelle de $1.00 par tête.

MARCHES AUX BETES A CORNES

TORONTO: 4,500 bovins vendus, 700 expédiés. Le chiffre des bestiaux pour l'exportation accuse une forte augmentation à 760 têtes comprenant quelques boeufs de choix pesant de 1,300 à 1,400 livres. Derniers prix sur les boeufs passables à bons $5.50 à $5.75 et boeufs communs $4.50. Meilleurs boeufs de boucherie $5.50 à $5.75 aucun d'eux n'était de choix. Les boeufs communs de boucherie en baisse à $4. Vaches de boucherie 25c plus bas correspondant à la même baisse sur les boeufs; les meilleurs se sont vendus de $3.50 à $3.75. Taureaux entre $2.25 et $3.25; on a obtenu $3.60. Les veaux d'engrais sont allés jusqu'à $7.50 à la fin les meilleurs obtenaient de $6.50 à $7. et les moyens $5.50. Les boeufs communs d'engrais légers de l'Ouest, restant de la semaine dernière, ont obtenu $2.50 à $3.75 et quelques meilleurs boeufs d'engrais $4.50. Les vaches laitières et pleines se vendaient lentement; les meilleures environ $60.00 chacune. Les arrivages de bovins lundi étaient considérables et les arrivages suivants présentaient une baisse de qualité. Les prévisions sont un peu incertaines.

MONTREAL: 1,168 bovins vendus, 372 arrivant directement des salaisons et 1,127 pour l'exportation. Les prix ont baissé, cependant, les boeufs légers, bien à point, étaient à peu près fermes. Les prix des bons boeufs variaient de $5.75 à $6.25, les moyens de $5. A $5.50 et la plupart des boeufs légers communs, environ $4.50. Génisses, à prix fixe de $3 à $5.50, la plupart des bonnes vaches $4, quelques-unes $4.50; vaches communes et assez bonnes $2.50 à $3.50. Les vaches à conserves ont obtenu de $1.25 à $2.25. Une douzaine environ de veaux pesant en moyenne 800 livres ont obtenu $7. Les taureaux se vendaient difficilement entre $2 et $4; quelques premières ventes se sont faites à $4.25.

Le commerce des Etats-Unis

WASHINGTON, 18. — Les exportations, en juin, s'élevèrent à $187,000,000. Elles étaient de $294,701,000 en juin 1930, et de $331,186,000 en juin 1929.

Les importations s'élèvent à $176,000,000. Elles étaient de $250,343,000 en juin 1930 et de $353,580,000 en juin 1929.

BOURSE DE MONTREAL

Les vedettes cèdent. — Nickel, Power et Brazilian reculent. — Par contre, Bridge, Smelters et Steel of Canada avancent.

(De notre extra d'hier)

Il y eut peu d'activité et peu de changements à la Bourse de Montréal, au cours de la séance de l'après-midi. Les vedettes s'alanguirent davantage, et les reculs de la matinée s'accentuèrent quelque peu. Montreal Power, International Nickel et Brazilian furent en tête du mouvement à la baisse.

Smelters et Steel of Canada parurent plus fermes. Smelters s'apprécie à 99, puis revient à 97 1-2. C'est encore un gain de 2 1-2 points pour la journée. Steel avance à 29, un gain de 1 1-4 pt. Dominion Bridge s'apprécie d'un point et demi à 33. L'avance du titre fut continue. Power Corporation, Bell Telephone et quelques autres titres s'apprécièrent d'une fraction.

Les vedettes seules furent notablement en faiblesse. Brazilian cède à 20 1-2, une perte de trois quarts de point. Montreal Power à 44 perd un demi-point. Nickel subit un recul de 3-8 de point à 14 1-8. International Power privilégié fit sa première apparition de la journée à la fin de la séance et recule de 2 points à 69.

Pacifique Canadien s'apprécie d'un quart de point à 26 1-2. Quebec Power recule à 33. Power Corporation remonte à 45 1-2, un gain d'un demi-point depuis le matin.

Sur le Curb, Imperial Oil perd une fraction à 12, son point de départ. Noranda est ferme à 19.

FERMETURE A NEW-YORK AUJOURD'HUI

Cours fournis par JENKS, GWYNNE & CO.

(De notre EXTRA d'hier)

	Ouv.	Ferm.
Abitib P. P	4 1-4	4
Adams Ex	15	15 3-8
Air Reduc	78	77 7-8
Allied Ch	118 3-4	118
Allis Chal	23 3-4	24
Am. Can	104 3-4	103 5-8
Am. & Fgn. Pow	29 7-8	29 3-8
Am. Int. C	14	14 1-2
Am. Loco	17 1-2	17 1-2
Am. Pow. & Lt.	35 7-8	36 1-4
Am. Radiat	13 1-4	13 1-4
Am. Smelt	35	35 1-4
Am. Steel Foundry	18	18
Am. Sugar	55 3-4	56 5-8
Am. T. & T.	176 5-8	176 3-8
Am. Tob.	119 1-2	119 1-2
Am. Water Works	47 3-8	47 1-2
Am. Wool	6 3-4	7 1-8
Anaconda	25 3-4	25 5-8
Atchison	160 1-4	160 3-4
Atl. Ref.	15	15 1-2
Balt. & Ohio	56 1-4	55 5-8
Barnsdall Corp	8	8
Beth. Steel	45 1-2	44 1-4
Bordens Co	57 1-2	44 1-4
Briggs Mfg	12 3-8	12 3-4
Brook. Man. Tran	60 1-4	61
Calumet & Hella	7 1-4	7 3-8
Can. Dry Gin. Ale	30	29 7-8
Can. Pac.	26 3-4	26 1-2
Cer. de Pas	18 1-2	17 1-2
Ches. & Ohio	34 3-4	34 1-2
Chgo. Gt. W. com	6 1-8	6
Chgo. Gt. W. pfd	25 1-2	26
Chrysler	22 1-2	22 1-4
C.M. & St. P. pfd.	8 7-8	9 1-4
C.R.I. & P.	40	40
Childs Co	21 1-2	21 1-2
Coca-Cola	142 1-2	142 1-2
Col. G. & E.	31 1-2	31 7-8
Congoleum Co	11	11 3-4
Cons. Gas	93 1-4	93 1-2
Cont. Bak. "B"	1 3-4	1 3-4
Cont. Can	51	51
Cont. Ins.	40	40
Corn Pr	66	63 1-4
Crucible S.	45	45
Davison Ch.	12 1-4	12 1-2
Del. & Hud.	122 1-4	123 1-2
D.L. & W.	56 1-2	56 1-2
Detroit Edison	155	154 3-4
Dom. Stores	21 3-4	22 3-4
DuPont	88	87 3-8
East. Kodak	147	146
Eaton Axle	14 3-4	15 5-8
Elect. Auto-Lite	40 1-8	40
Elect. Pow. & Lt.	39 1-4	38 1-4
Erie	21 1-2	21
Fidelity Phoenix	43	43
Freeport Texas	25 1-2	26 5-8
Gen. Asphalt	21 1-2	21 3-8
Gen. Electric	41 3-4	41 1-4
Gen. Motors	37 1-2	37 3-8
Gillett eSaftey Ra.	20 3-4	21 3-4
Goodrich (B.F.)	13 1-2	13
Goddyear Tire	40 1-2	40
Granby Mining	15	14 5-8
Gt. Nor. pr	45 1-2	47
Gt. No. Or. ctfs	19	19
Gt. West Su	9 1-2	9 1-2
Houston O	40 1-2	40
Inspir. Cop.	7 1-4	7 1-2
Int. Com. Eng.	1 7-8	1 7-8
Int. Harv.	42 3-4	42
Int. Nickel	14 1-2	14
Kelvinator	10	10 1-8
Ken'cot C.P.	18 3-4	19
Legget Myers "B"	73 1-2	72 3-4
Loews Inc.	42 7-8	42 3-4
Int. Tel. & Tel.	31 3-4	31 1-4
J. Kayser	12	12 1-8
Kelsey Hayes W.	10	9 3-4
Ludlum Steel	11 1-4	11 7-8
Mack Trk	30 1-2	31 1-2
May Dept. Stores	35	35 5-8
Mexican Seaboard	15	14 7-8
Miami Cop.	6 1-2	6 1-2
Midcont Pete	9	9
M. K. and T.	14 3-4	14 1-2
Mo. Pacific	23 3-4	23 1-2
Mo. Pacific pr.	66	66
Mont. Ward	19 5-8	20
Mullins Body	25 3-8	25
Nash Mot.	28 3-8	28
Nat. Biscuit	59 1-4	58 1-2
Nat. Cash Reg.	25	25
Nat. Lead	106 1-2	106 1-2
Nat. Pow. and Lt.	25 5-8	25 1-2
N. Y. Cent.	84 1-2	86
N.Y., N.H. and H.	70	71 1-2
Nor. and West.	170	179
Nor. Amer.	68 3-4	63 1-4
Nor. Pacific	38 1-2	38
Otis Elevator	40 1-4	40 1-4
Paramount Publix	24 1-2	24 5-8
Peerless Mtr	3 1-8	3
Penick and Ford	41 5-8	40 3-4
Penn. R. R.	47	47
Phillips P.	7 1-2	7 1-2
P. S. C. N. J.	80	79 7-8
Pullman	36 7-8	37 1-2
Pure Oil	7 3-4	7 1-2
Radio Corp.	17 7-8	18
Reading	70 1-2	70 1-2
Remington T.	9 1-4	9
Rep. I. and St.	14 1-2	14
Roy. Dutch	39	39
Sears Roebuck	54 3-4	55 3-8
Shell U. Oil	6 5-8	6 1-2
Simmons Co.	17	16 7-8
Sinel. Con.	10 1-8	9 7-8
Skelly Oil	4 1-2	4 1-2
South Cal. Edison.	44 1-2	44 7-8
South Pac.	78 3-4	80 1-2
South R. R.	37 3-4	32
Stan. Gas and Elec.	61	62
S. O. Cal.	37	38 3-4
S. O. N. J.	37 1-4	37 3-4
S. O. N. Y.	16 7-8	17
Stewart-Warner	10 7-8	11
Stone and Webster	31 1-4	30 1-2
Studebaker	17	16 3-4
Tenn. Cop. and Che.	6 3-4	6 3-4
Tex. Co.	23 3-8	23
Tex. Gulf Sulph.	35 1-2	35 1-2
Union Carbide	50	49 5-8
Union Pac.	160 1-2	161
United Fruit	58 3-4	59
U. S. C. I. P.	22 1-2	22 1-2
U. S. Ind. Al.	29	29
U. S. Rubber	14 5-8	14 5-8
U.S. Rubber 1st Pfd	26	25 1-2
U. S. Steel	95 3-4	94 1-2
Util. P. and Light	23 3-8	23 1-4
Vanadium Corp.	31 7-8	30 5-8
Wabash	12 1-2	11 1-4
Wab. pr. A	20	21
West. Airbrake	25 1-4	25 3-4
West. Mfg.	66 3-8	66
Willys-Overland	4	4
Woolworth	68 1-4	68 1-4
Wor. Pump Co.	49 1-4	48 1-2
Yellow Cab	4 3-4	4 3-4
Youngs. S. and T.	46	45

ABONDANTE RECOLTE DE POIS VERTS DE LA REGION DE GASPE

En 1930, la récolte fut de plus de 400,000 boisseaux. — Merveilleux succès.

La région de Gaspé (Cap d'Espoir) promet de produire cette année une quantité importante de pois verts, puisque les semences se sont faites sur des superficies d'au-delà trois cents arpents.

Si l'on songe que cette culture n'a été commencée qu'en 1926, et qu'elle a été pour ainsi dire imposée aux cultivateurs de cette région, c'est un beau succès dont M. Alexandre Bardou, instructeur au Ministère de l'Agriculture de Québec doit être fier, car c'est grâce à son initiative personnelle que cette production s'est développée.

C'est son travail, son oeuvre tout entière, car pour y réussir cet instructeur a dû s'imposer un travail considérable, qu'il est bon de signaler.

Fin de Septembre 1925, avait lieu à Cap d'Espoir, une exposition scolaire dont les produits furent jugés par M. Bardou. Quelle ne fut point sa surprise en trouvant à cette exposition un exhibit de pois verts dont les cosses bien remplies étaient d'excellente qualité. A une époque aussi tardive cet exhibit avait une valeur particulière, et après l'exposition M. Bardou demanda à voir le champ qui donnait de si beaux produits.

Sa surprise fut plus grande encore car ce champ était en pleine production, chargé de cosses de pois et de fleurs, le tout d'une belle vigueur et d'une qualité exceptionnelle. Il n'en fallut pas plus à un jardinier professionnel pour voir ce que l'on pouvait tirer d'une production si belle et aussi tardive, et les avantages qu'elle pouvait procurer aux cultivateurs de cette région.

Tout de suite M. Bardou se mit à l'oeuvre essayant de convaincre quelques personnes pour leur faire essayer ces cultures dès l'année suivante. Mais les cultivateurs de cette région firent la sourde oreille, se moquèrent même un peu de l'offre qui leur était faite et aucun d'entre eux ne voulut faire un essai.

Ce n'était point pour décourager un homme comme M. Bardou qui est tenace autant que travailleur. Aussi dès le printemps suivant en 1926, il loua près du bureau de poste de Cap d'Espoir un petit morceau de terrain, environ un tiers d'arpent, et il se mit à faire la culture des pois à ses frais.

Placé au centre du village, étant presque le rendez-vous des cultivateurs de la région, qui chaque jour viennent chercher leur correspondance, ce champ attira l'attention de quelques-uns, mais fut regardé avec indifférence par le plus grand nombre.

Cependant la récolte fut bonne, et en 1927, 5 cultivateurs seulement se décidèrent à essayer la culture des pois sous la direction de M. Bardou. Ce fut un succès complet.

En 1928, le nombre augmenta et il s'en trouva 26 qui essayèrent ces cultures, dans le courant de l'année ces champs furent visités par un assez grand nombre de cultivateurs. En 1929, 76 cultivateurs cultivèrent des pois avec beaucoup de succès. En 1930, le nombre passa à 200, et en 1931 comme nous l'avons dit, la superficie va dépasser 300 arpents.

C'est un succès complet dont il faut féliciter M. Bardou, ceci sans vouloir ignorer l'aide apportée par le Ministère de l'Agriculture de la Province de Québec et surtout l'encouragement donné par M. J. H. Lavoie, Chef du Service de l'Horticulture, qui s'est intéressé d'une façon toute particulière à ce travail et qui a voulu lui-même que plusieurs champs de démonstration soient établis sur ces cultures.

Grâce à la Coopérative Fédérée, les pois de Gaspé sont déjà avantageusement connus non seulement sur les marchés Canadiens, mais aussi sur les marchés Américains et en 1930 il en fut récolté au-delà de 400,000 livres.

C'est une récolte intéressante pour les cultivateurs de cette région, et ce n'est peut-être pas la seule qui peut être développée, car l'absence de la gelée des mois de septembre et octobre peut permettre de fournir quelques autres productions au moment où elles sont complètement finies dans les autres parties de la Province.

Vu les développements rapides de ces cultures, un service de recherches a été formé et étudie sur place, les améliorations à apporter à cette production. Nul doute qu'il sera en mesure de fournir de précieux renseignements aux cultivateurs de pois. Tous ces travaux sont suivis avec beaucoup d'intérêt par l'agronome du comté, M. Paris, qui encourage les cultivateurs à développer et à améliorer leurs cultures.

Si la production des pois a pris un tel développement en aussi peu de temps, si les pois de Gaspé sont si avantageusement connus, si l'on fait des recherches pour obtenir des améliorations nouvelles, tout cela ne donne que plus de force, plus de valeur, plus d'importance et même plus de mérite à l'oeuvre de M. Bardou, oeuvre qui répond bien au programme tracé par les officiers du Ministère de l'Agriculture de Québec.

C'est le petit exhibit de l'exposition Scolaire de 1925 qui lui a révélé les possibilités de ces cultures. C'est par sa ténacité qu'il a pu réussir puisque la première culture a été faite à ses frais, c'est nous le répétons, grâce à son initiative professionnelle et personnelle, à son travail comme à ses connaissances, que ces cultures en sont rendues au point où elles sont aujourd'hui. Il en a été le promoteur et la cheville ouvrière et ce n'est que justice de le faire savoir et de lui en donner le mérite.

LA SEMAINE DU CURB

Tableau des fluctuations compilé par la maison Garneau et Ostiguy, agents de change, 215 rue Saint-Jacques ouest, Montréal.

Valeurs	Cette semaine Plus bas	Cette semaine Plus haut	La semaine dernière Plus bas	La semaine dernière Plus haut
As. Brew	6	6	5	6½
B. A. Oil	10	11	11⅛	11⅛
Can. Malting	13	13	13	13½
Can. Dredge	29	29	28¾	28¾
Can. Vickers	3	3	3	3
Can. Winerl.	4	4	4¼	4¼
D.-Seagram	8¾	9	9½	9¾
D. Enginee	18	18	18	18
H. Walker	5	5½	5¾	5¾
Hy. Electric	20½	20½		
Imp. Oil	11½	12½	12¼	13¼
Imp. Tobac	9½	9¾	9½	9¾
Int. Pete	10¾	11⅝	11⅝	12
Int. Ut. A	32	32	32	33½
Int. Ut. B	7½	8¼	8	8
R. Mitchell	13	13	13	13
Page-Hersey	80	81	82	82
Mines—				
Abana	.06	.06	.07	.07
Amulet	19½	19½	20	23
Noranda	17.95	19.00	18.00	20.50
Siscoe	.47	49	.46	46½
Huiles—				
Com wealth			.15	.15
Home Oil	.55	.57	.50	.60

—Il paraît que vous affranchissez vos lettres avec des timbres oblitérés!

—Mais, monsieur le commissaire, ils sont pareils à ceux qui sont sur les lettres que je reçois!

BOURSE DE NEW YORK

La Bourse marque le pas.— La clôture est ferme, cependant, bien que le ton ne fut pas aussi bon qu'à Londres et à Paris. — Activité restreinte.

(De notre EXTRA d'hier)

NEW-YORK, 17. — La Bourse marqua le pas aujourd'hui. Il y eut des vagues velléités de hausse, cependant, et la fermeture fut ferme. Une avance produisit au début, puis une autre au cours de l'après-midi. Toutes deux furent suivies de liquidation. Mais l'ensemble de la journée fut calme. Le total des transactions ne dépasse 1,500,000 actions. Les ferroviaires se distinguèrent par leur raffermissement, notamment Atchison, New Haven, Missouri Pacific, Southern Pacific et Union Pacific qui avancèrent de 2 à 5 points.

Les marchés financiers, en général, marquèrent leur confiance à l'égard du dénouement de la crise financière allemande. Les gains, toutefois, furent plus soutenus à Paris et à Londres qu'à New-York. Les obligations furent modérément fermes. Le change, à la fin, retrouva un semblant de stabilité.

Quelques spécialités réalisèrent des gains, y compris International Shoe, Sears Roebuck, Gillette, Mckeesport et Macy. Ces titres avancèrent de 2 points. Dans le groupe des ferroviaires, outre les titres déjà mentionnés, Norfolk and Western avancèrent de 3 points. Radio, Chrysler et Woolworth avancent modérément. American Telephone regagne 2 pts, puis revient à son point de départ. Les fluctuations de U. S. Steel et de American Can furent minces et incertaines.

L'état hebdomadaire de la Reichsbank, pour la période se terminant le 15 juillet, indique la perte de quelque 75 millions de dollars en monnaie étrangère, et en or. La réserve est réduite à 35.8 pour cent.

La proportion légale vient d'être réduite à 30 pour cent. On voit que la marge n'est pas forte. Mais la Banque, à ce qu'il appert, a fait provision de monnaie étrangère, grâce aux récentes mesures, et est en voie de fortifier sa position.

LA SEMAINE A LA BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par L.-G. Beaubien & Cie, 84, Notre-Dame Ouest

Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	Clôture	Chang
Abitibi	4¼	4¼	3⅞	3⅞	—1
At. Sugar	24			24	
Bell Tel.	139½	139½	138	139½	— ½
Brazilian	19½	21¼	17½	20½	— ½
B.C. Pack	1½			1½	— ½
B.C. Power	37	37	35½	37	— ½
do B.	12	12	11	11	—1
C. Cement	10½	10½	10½	10½	—1
C. Power	55	60	50	50	—05
C. Bronze	23	23	21	22	
Can. Cars.	11	11¼	11	11	— ½
C. L. Alco.	2½			2½	— ½
C. Pacific	26	27	25½	26¾	+ ½
C. Mintec	98	98	88	97	—4
Cockshutt	5½	5½	5	5	
D. Bridge	32½	32½	29¾	33	— ½
D. Glass	100			100	
D. Steel B	3½	3½	3½	3½	
D. Textile	70	70	69½	70	
E. Dairies	22			22	
Fraser	1½	2	1½	1½	— ½
G. S. Wares	3½	3½	3	3	— ½
Ch. Gurd	25			25	
Gypsum	8½	8½	8½	8⅝	
H. Bridge	8½	8½	8	8	— ½
H. Smith	4			4	
Hollinger	6.50	6.50	6.20	6.20	—25
In. Nickel	13½	14½	12¾	14½	— ¼
L. of W.	9	9¼	9	9¼	— ¾
McColl-Fr.	12!	12½	11½	12½	
M.-Harris	4½	4¾	4½	4½	— ½
M. Power	44½	44¾	41½	44	—1¾
M. Tegrl	50	..	..	50	
M. Tramw	155			155	
N. Brew	27	27½	26	27½	— ½
N. St. Car	20	..	..	20	
Ogilvie	196	..	..	193	
Ot. Power	110	..	..	110	
Penmans	40			40	
Pow. Corp	46½	46½	45	45½	—1¾
Que. Pow.	35	35	32	33	—2
Shaw'gan.	41	42½	39½	42	— ½
Steel of C.	29	29	27¾	29	— ⅜
S.C. Power	30	..	..	30	
Twin City	8	..	..	8	
Viau	11	..	..	11	
W. Electr.	12½	..	..	12½	
Privilégiées—					
Abitibi	18	..	..	18	— ¼
B. E. St. 2e	3			3	
Can. Car.	19	19	18½	18½	— ¾
C. H. Elec	73	73	70	70	
Steel of C.	32½	33	32½	33	+1½
W. Electr.	53½	..		53½	
Banques—					
Canadienne Nat.	164	165	164	165	
Commerce	210	210	209	209	—1
Montréal	275	275	260	266	
N.-Ecosse	311	314	311	314	
Royale	247½	248	245½	245	—1½

Aluminum of Canada

Il y a six ans seulement qu'on s'est décidé à cette création. Comme la métallurgie de l'aluminium utilise une grande quantité de courant électrique, on a choisi l'emplacement de la future usine en un point particulièrement riche en énergie hydraulique. C'est sur les bords de la rivière Saguenay, qui se jette dans le fleuve Saint-Laurent presque à son embouchure, qu'a été construite de toutes pièces une nouvelle ville uniquement industrielle. Rues, constructions ont remplacé comme par enchantement la forêt presque inconnue qui s'élevait là il y a dix ans seulement.

Arvida, la nouvelle ville, a été élevée pour loger les familles des ouvriers de l'usine, qui sont au nombre d'un millier. Les établissements de "l'Aluminum Co. of Canada", comprennent trois éléments séparés formant un tout complet. Dans l'un, on traite la bauxite, minerai d'aluminium, au four électrique pour obtenir l'oxyde d'aluminium; dans l'autre, on prépare le métal pur en soumettant cet oxyde à l'électrolyse. Enfin, le troisième est occupé à fabriquer les électrodes nécessaires pour ces différents traitements électriques.

Pour ses débuts, la Société canadienne d'aluminium s'est contentée de recevoir le courant nécessaire d'une centrale déjà installée à l'Ile Maligne, située plus au Nord, qui lui fournit une puissance de 100,000 chevaux. Mais, en vue de l'extension que prendra la fabrication, on a décidé de créer une installation spéciale sur une chute de la rivière dont la puissance sera de 250,000 chevaux, avec possibilité de pousser cette puissance, par la suite, à 700,000 chevaux.

Par sa situation à proximité de la limite de navigation de la rivière Saguenay, l'usine est assurée de pouvoir s'approvisionner facilement en minerai, comme d'expédier le métal aux industries qui se chargent de son utilisation.

L'Employé, (qui veut en imposer au nouveau groom). — Le directeur vous a-t-il dit quel serait votre travail ici?

Le Groom. — Oui: je dois aller lui indiquer à quelle heure vous arrivez au bureau!

PRODUITS ALIMENTAIRES

L'importation américaine, en 1930, accuse une réduction de 28 pour cent sur les années précédentes. — L'apport du Canada.

L'importation aux Etats-Unis des produits alimentaires, atteint, en 1930, $,693,701,000, ce qui représente une diminution de plus de 28 p.c. par rapport aux deux années précédentes.

Ce phénomène est dû avant tout à la baisse générale des prix mondiaux, mais tient aussi aux réductions considérables des demandes.

L'excédent de l'importation sur l'exportation atteint 152,519,000 dol., soit 28 p.c.; ce rapport est à peu près égal à celui de 1928 et de 1929.

Les principaux produits pour lesquels l'importation accuse des chiffres supérieurs à ceux de l'exportation sont les produits coloniaux, le sucre, les noix, le poisson, les légumes frais, le fourrage et les aliments pour le bétail.

L'augmentation de la demande en légumes frais pendant toute l'année et une production réduite de plantes fourragères due aux bas prix pratiqués à l'étranger, sont les causes de cette balance commerciale défavorable.

La viande et ses dérivés n'atteignent en 1930 que 47 p.c. du tonnage et 63 p.c. de la valeur des importations de 1929.

Le café qui, à lui seul, représente plus de 30 p.c. des produits alimentaires importés, a augmenté en quantité, mais sa valeur globale a diminué; quant au sucre on constate une baisse de 28.5 p.c. en tonnage et de 38.1 p.c. en valeur, supportée en majeure partie par Cuba qui est le principal fournisseur des Etats-Unis pour cette denrée.

Les fromages, en particulier, ceux qui n'ont pas leur équivalent aux Etats-Unis sont les seuls produits laitiers dont l'importation demeure considérable bien qu'elle ait diminué de 10.6 p.c. en tonnage et de 18.1 p.c. en valeur.

Les légumes et les fruits ont suivi le même mouvement, les premiers dans une proportion de 23.4 p.c., les seconds de 2.9 p.c. Le Japon, le Canada, le Mexique et l'Italie sont les principaux fournisseurs dans ces catégories où les fèves sèches, les pommes de terre et les tomates sont les articles les plus importants; de plus, l'Italie expédie aussi quelques fruits dont les cerises en diminution des 2-3 et les noisettes en baisse de 27.8 pour cent.

Seule, les bananes qui représentent les 3-5 du total des fruits importés aux Etats-Unis ont vu le chiffre de leurs importations augmenter en 1930.

LA SEMAINE A NEW-YORK

Cours fournis par la maison Geoffrion & Cie, courtiers, 231 ouest, rue Notre-Dame, Montréal.

Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	Clôture
Air Reduction	80¼	82½	74½	76½
Allied Chem.	117	120	113½	118
Am. Can	105½	106½	99¾	103¾
Am. & F. P.	28½	30½	25⅜	29¼
Am. P. & Lt.	36⅜	36⅜	32¼	36¼
Am. Smelting	31½	35	33½	33½
Am. Water W. 0	48	49	44½	47½
Am. T. & T.	174½	177½	171½	176⅜
Anaconda	24½	26½	22½	25⅝
Atchison	158½	162¾	153¾	160⅜
Auburn	166¾	173½	162	168
Baldwin Loco.	13½	13⅝	12½	13⅜
Balt. & Ohio	57½	59½	54	55⅝
Beth. Steel	45⅜	45⅜	42⅜	44¼
Can. Pacific	26½	26¾	25½	25½
Com. Solvent	15⅜	17¼	14⅝	16⅜
Ch. R. Island	41½	41½	36¾	40
Chrysler	21	23	18⅛	22½
Columbia Gas	30½	31¾	29	31¾
Con. Gas N.Y.	92½	94¾	89	93½
Con. Can	50	51½	47½	51
Corn Products	72	72	63¼	63½
Com. South	8W	8⅜	7⅞	8⅜
DuPont	85½	89	83¾	87⅜
El. P. & Lt.	37	39¼	35¼	38⅜
Freeport Texas	26¼	27	25½	27
Gen. Foods	48⅜	49⅜	47	48½
Gen. Motors	36⅜	37⅜	35¼	37⅜
Gillette	20	22½	18½	21⅜
Gen. Electric	40½	42¼	39½	41½
Gen. Ry. Sig.	52	52	49½	49½
Hudson Motors	13½	13½	12⅜	13
Int. T. & T.	30½	34	27½	31½
Int. Nickel	13⅜	14½	12¼	14
Kenn. Copper	18⅜	19	16¾	19
Mack Trucks	31½	32¼	29½	31½
Mont. Ward	18⅜	20½	18	20
Nash Motors	28½	28⅜	25	27½
Nat. Biscuit	58⅜	60	56⅜	58⅜
N. Y. Centra	85½	87½	82	8
Noranda Mines	18⅛	19	17⅝	19
New Haven	73¼	73¼	69	71⅝
Packard	7		6½	
Penn. RR	46½	47	45⅜	47
Phillips Pete	7⅛	7⅝	7	7½
Pub. Ser. N.J.	80	80½	76¼	79¾
Radio Corp.	16¼	18⅜	15⅝	18
R'ton Rand	9	9½	7⅞	9¼
Rep. I. & Steel	14¼	14⅝	12⅜	14
Sears Roebuck	53½	56	52	55⅜
Simmons Bed.	16¼	17	15	16½
Sinclair Oil	9⅞	10½	8⅝	10
Southern Ry.	33½	33⅞	29	32
Stand. Brands	17⅜	18	16⅜	17¾
St. Gas & E.	62¼	64	58⅜	62
St. Oil N.J.	37¼	37½	35⅜	37⅞
St. Oil N.Y.	17¼	17½	16	17
Studebaker	17½	17½	15¾	16⅞
Union Pacific	161⅛	163½	155	161
United Gas Imp	29	29¾	27⅜	29⅜
U. S. Rubber	13⅞	14⅜	12¾	14⅜
U. S. Alcohol	29	29½	27⅜	29
U. S. Steel	93	96⅜	89½	94½
West. Union	112½	118	111½	116½
Westinghouse	65½	67½	61⅜	66
Vanadium	30½	32¼	28⅜	30½
Woolworth	66½	68⅜	65	68¼
Worth. Pump	47½	49¾	45½	48½

Un trust en progrès

TORONTO, 18—La Third Canadian General Investment Trust Ltd. accuse une augmentation substantielle de ses revenus de placements pour l'exercice annuel clos le 31 décembre 1930, comparativement à l'année d'auparavant. Les profits sur la vente des titres sont tombés, cependant, de $249,901 à $13,494. Une fois les trois dividendes payés, au total de $146,695 et $6,000 mis de côté pour réserve relative à la taxe du revenu la compagnie de trust se trouva avoir un déficit de $6,299 pour l'année, contre $224,684 en 1929. On n'a pas chargé d'honoraires d'exécutif en 1930, parce que les profits n'ont pas représenté 5 p.c. de la valeur payée en capital.

La dépréciation des valeurs de placements, calculée sur la base des cotes du marché, se chiffre à $679,492 en 1930, comparativement à $632,761 en 1929. La dépréciation totale, à la date du 31 décembre 1931, est de $1,312,252. Le bilan qui vient d'être publié marque $3,737,952 pour les placements détenus.

Une lettre accompagne le rapport et déclare que le projet de réunion de la Third Trust avec la Second Trust sera étudié plus tard. Le projet initial à l'effet de réunir la Canadian General Investment Trust Limited et la Third General Investment Trust Limited avec le Second Canadian Investment Limited, était à base de la valeur exacte de liquidation des titres.

Port Hope Sanitary Mfg.

TORONTO, 18. — Les profits nets de Port Hope Sanitary Manufacturing Company, Limited, qui est actuellement contrôlée par Crane, Limited, de Montréal, pour les onze mois finissant le 31 décembre 1930, s'élevèrent à $151,155, comparativement à $277,024 pour les douze mois finissant le 31 janvier 1930, et $303,278 pour l'année close le 31 janvier 1929. L'année fiscale a été changée au 31 décembre. Les impôts absorbèrent $7,308 et la dépréciation, $52,974, laissant un profit net de $90,906, par rapport à $176,373 pour la période précédente, et $207,649 deux ans auparavant. Les dividendes privilégiés prirent $27 et les dividendes ordinaires, au taux de $2 par année, $40,567. Le surplus pour l'année, fut de $292, et le surplus total à reporter fut de $342,927. Les profits furent équivalents à $2.12 par action, en comparaison de $4.62 pour la période précédente et $5.30 deux ans avant.

Le capital d'exploitation montre une baisse, mais un nouvel item, sous le titre de "Avances à la compagnie associée," apparaît, qui n'avait pas été compris dans les disponibilités. Les placements de la compagnie sont moindres et figurent dans le bilan à approximativement $50,000 au-dessus de leur valeur au marché.

REVUE DE BRADSTREETS

Les rapports de Bradstreets indiquent une activité saisonnière satisfaisante dans le commerce de détail. Et particulièrement dans les vêtements de femme, les bottines et souliers, et tout l'appareil de vacances. Les entrepreneurs intermédiaires, toutefois, se plaignent que les commandes ne sont que pour compléter certaines lignes.

En dépit de la situation de la récolte, dans l'ouest, où il y a quelque amélioration à la suite les pluies récentes, les récoltes de la province de Québec paraissent généralement bonnes et l'on prévoit une bonne saison.

Plus de navires sont arrivés dans le port de Montréal, que l'an dernier, à la même date. Mais il y a réduction dans le commerce avec les cotes, ce qui est en proportion avec la réduction dans les chargements ferroviaires. Le trafic transatlantique des passagers vers l'ouest affiche une réduction de 50,000 passagers. Dans le sens de l'Europe, toutefois, la réduction n'est que de 7,000 environ. Les arrivages de grain dans le port de Montréal, à la date du 15 juillet, accusent une augmentation de 25 pour cent par comparaison avec la période correspondante de l'an dernier.

Sur le marché aux provisions, on note une réduction brusque dans le prix des oeufs. Le beurre en entrepot subit aussi un déclin de prix. Les exportations de fromage sont maintenant au plus haut point. Environ 4,000,000 livres furent expédiées en Angleterre la semaine dernière. Les prix se maintiennent.

Les compensations bancaires pour Montréal, au cours de la semaine dernière, accusent une réduction de 6.6 pour cent. Soit 23 millions de dollars de moins que pour la même période en 1930. Il y a augmentation, toutefois, dans les dépôts d'épargne.

Il y a réduction substantielle, en juin, dans la production de papier-journal et d'automobiles. Les perceptions sont bonnes, et lentes dans bien des cas.

PUISSANTS FACTEURS DE RELEVEMENT

Réflétant la nervosité et l'extrême anxiété prévalant dans les milieux financiers et des affaires au sujet de la situation très précaire des banques en Allemagne et tenant compte au surplus d'autres complications éventuelles en Europe, les bourses de New-York et de Montréal déployèrent cette semaine une marche sinueuse et indécise, avec tendance à fléchir vers un niveau plus bas, mais dans l'ensemble montrant une aptitude remarquable à absorber les nouvelles défavorables sans grande perte de terrain. D'après l'opinion de personnes compétentes, cette attitude sobre et pondérée de la part du marché témoigne d'une manière évidente de la confiance de plus en plus grandissante que le monde met dans l'issue définitive des négociations des hommes d'état à l'égard de l'impasse allemande. De plus, au point de vue purement local, les stocks américains et canadiens ne sont pas à vrai dire directement affectés dans leur valeur intrinsèque du fait des événements sombres qui se déroulent en ce moment en Europe et selon toute apparence ce facteur déprimant qui a dominé le marché assez longtemps commence à perdre de son influence néfaste sur nos bourses, de ce côté de l'Atlantique. Il est bien établi maintenant qu'en dépit de la gravité de la situation en Allemagne, le problème en entier tel qu'il se pose à l'attention des hommes d'état, n'est en somme qu'une question de besoins d'argent pressants avec les garanties politiques ou autres qui en découlent. Si comme on l'espère bien, l'Allemagne arrive à obtenir l'assistance financière que requiert sa situation critique bancaire, chose qui en principe est vue d'un oeil favorable par la Banque Internationale de Bâle, la perspective économique en Europe prendra à n'en pas douter un tout autre aspect presque du jour au lendemain.

Pour ces raisons nous croyons que les détenteurs de stocks ne devraient pas prendre trop à coeur les événements qui surgissent en ce moment en Europe, car il est pratiquement inadmissible que tout ceci ne finisse pas par s'arranger à l'avantage des principales nations intéressées. A l'heure qu'il est, en raison du fléchissement substantiel des valeurs et par suite des développements récents sur l'échiquier européen, le marché nous paraît favorable à une reprise qui pourrait se prolonger plusieurs jours de suite.

WATSON & CHAMBERS

Installations électriques

Au cours de 1930, les nouvelles installations de turbines ont atteint 394,000 chevaux-vapeur. Dans la province de Québec, les plus grosses unités entrées en opération pendant l'année comprenaient le développement de 30,000 c.v. sur la Rivière du Lièvre par la MacLaren-Quebec Power Company et l'unité de 25,000 c.v. de la Shawinigan Water & Power Company à Grand'Mère. En Ontario, il y eut une usine de 58,000 c.v. installée à Queenstown et une de 54,000 c.v., à Alexander Landing sur la Rivière Nipigon, appartenant à la Hydro-Electric Power Commission of Ontario. Une usine de 13,000 c.v. fut installée à Upper Notch Station sur la Rivière Montréal, par la Canadian Northern Power Corporation pour fournir de l'énergie supplémentaire au district minier de Sudbury. En Colombie Britannique, il y eut une nouvelle usine de 38,000 chevaux terminée à Jordan River Station sur l'île de Vancouver et une de 47,000 chevaux à Ruskin sur la Rivière Stave. La première usine hydro-électrique en Saskatchewan fut terminée par la Churchill River Power Company à Island Falls et cette usine alimentera les mines de Flin Flon ainsi que la fonderie et les mines de Coal Lake. Elle a une capacité de 42,000 chevaux avec une extension prévue de 42,000 chevaux de plus. La Saint-John River Power Company installa une usine de 20,000 chevaux-vapeur à Grand Falls, dans le Nouveau Brunswick.

C. I. T. S.

Les Canadian International Trustee Shares cotent 6 3-8. Cours fournis par Trustee Holdings Distributors Ltd.

AVIS de VENTE

Province de Québec,
District de Montréal,
No 240.

COUR SUPERIEURE
(En matière de faillite)

Dans l'affaire de: —
HUBERT WHITE, Montréal, P.Q.
Cédant autorisé,
&
J. Omer BONNIER, Montréal, P.Q.
Syndic autorisé.

AVIS public est par la présente donné qu'en vertu d'un jugement de la Cour Supérieure, District de Montréal, En faillite, rendu le 23 Juin 1931, l'immeuble suivant sera vendu aux temps et lieu respectifs tel que mentionné plus bas: —

"Un emplacement sis et situé en la paroisse de St-Hubert, sur le côté Nord-Est du Chemin Chambly mesurant quarante pieds de largeur par cent pieds de profondeur, le tout mesure anglaise, étant partie du lot de terre connu et désigné sous le numéro vingt-cinq (25) sur les plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de St-Hubert, Comté de Chambly; borné en front par le Chemin de Chambly; en arrière et du côté Sud-Est par l'autre partie du lot numéro vingt-cinq appartenant à Toussaint Dubois ou représentants, et de l'autre côté au Nord-Ouest par le lot numéro vingt-quatre (24) sur les dits plan et livre de renvoi officiels, avec toutes bâtisses dessus construites.

Pour être vendu à la porte de l'Eglise Catholique de la paroisse de St-Hubert, Comté Chambly, VENDREDI, le SEPTIEME jour d'AOUT, 1931, à ONZE heures de l'avant-midi, (heure solaire).

Cette vente est faite en vertu de l'article 45 de la Loi des Faillites, et équivaut à une vente par Shérif.

Pour autres informations, s'adresser à:—

J. OMER BONNIER,
Syndic autorisé.

Suite 725, 132 ouest, rue St-Jacques, Montréal, le 29 juin 1931.

AVIS est par les présentes donné que Robert Russell Symington, de Montréal, dans la Province de Québec, manufacturier, s'adressera au Parlement du Canada à sa présente ou à sa prochaine Session pour l'adoption d'un Bill de Divorce d'avec son épouse Freda Iris Smith pour cause d'adultère.

Montréal, 4 juillet 1931.

CHARLES M. HOLT,
Procureur du Requérant.

INVENTIONS

Hâtez-vous de déposer votre demande de brevet pour ne pas vous faire devancer. "Manuel de l'Inventeur", formule de "Preuve d'Invention", renseignements et conseils GRATIS. Envoyez croquis ou modèle pour notre avis. Correspondance confidentielle.

BUREAU TECHNIQUE ALBERT FOURNIER
934 Est, rue Ste-Catherine, Montréal
Albert Fournier, Procureur de Brevets, Licencié. Edgar Fournier, I.C. et Adrien Genest, I.C., Ingénieurs Conseils.

INVENTIONS
Protégées en tous pays
Demandez le Manuel traitant des Brevets, marques de commerce, etc.
MARION & MARION
Fondée en 1892
1260, rue Université, Montréal.

Fondée en 1902

....Un Acte de Prudence

En nous désignant comme exécuteurs testamentaires, vous sauvegardez les droits des vôtres à votre héritage.

ADMINISTRATION DE SUCCESSIONS

Administration de Propriétés — Courtiers d'Assurances
Administration Temporaire — Dépôts à Termes
Renseignements Financiers — Garde et Gérance de Titres
Coffrets de Sûreté

SOCIÉTÉ D'ADMINISTRATION ET DE FIDUCIE
Administratrice et fiduciaire
5 Est, rue Saint-Jacques - Montréal
Immeuble Crédit Foncier Franco-Canadien — Téléphone: HArbour 4192

Moteurs Électriques
NE FERMEZ PAS

Nous pouvons vous prêter un moteur pour tenir votre établissement en opération, pendant que nous faisons vos
REPARATIONS

FRED THOMSON Co. Ltd.
Ingénieurs en Electricité
915, rue Sainte-Geneviève. — LAncaster 9141

La Page de l'Agriculteur

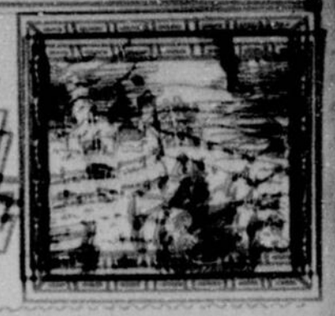

COMMENT ENRAYER LA MALADIE COUTUMIERE DE VOS PLANTES

Il vaut mieux prévenir une épidémie que de la combattre après coup. – Le mildiou des patates. – Moyens répressifs et peu dispendieux.

L'un des buts du programme de recherches entrepris par les fermes expérimentales fédérales est de supprimer les pertes causées par les maladies destructives qui s'attaquent aux récoltes de tout genre. La production agricole souffre lorsque ces recherches sont retardées ou négligées, et cette négligence peut causer la ruine de centaines de cultivateurs. Une maladie qui entraîne la récolte d'un cultivateur une année, peut succéder à une saison épidémique l'année suivante si l'on ne prend pas promptement des mesures pour la maîtriser. On pourrait citer bien des exemples frappants de ce fait, et le cultivateur aguerri en est bien vite à même d'apprécier les immenses avantages qui résultent pour lui-même, pour le gouvernement et le pays tout entier des conseils simples, opportuns, pratiques et des moyens préventifs promptement appliqués. Lorsqu'une épidémie menace et que l'on réussit à la prévenir au moyen de mesures utiles, personne ne le sait en général. Il serait avantageux même de faire connaître une épidémie qui n'a pas éclaté, car elle a souvent causé les ravages et occasionné les pertes qu'on aurait pu prévenir, que le sort et l'on cherche ainsi les auteurs de semblables méfaits à la responsabilité qui leur incombe. Il est pourtant vrai que le succès dans la pratique de cultiver et d'améliorer la production, l'atténuation de maladie et l'un de problèmes de plus importants de l'agriculture, qu'établissement de maladie sur le bétail ou sur le sol. Les cultivateurs canadiens ont une dette de profonde reconnaissance envers l'organisation des fermes expérimentales qui figure au premier rang des institutions de ce genre et à laquelle rendent hommage tous ceux qui savent ce que signifient les mots "expérimentation et recherches" en agriculture.

Il a été démontré bien des fois que l'on peut combattre les maladies. D'abord, par exemple, la rouille du mildiou des pommes de terre. Il y a vingt ans environ, en 1885, cette maladie a été vue sur une ou quelques pommes de terre en Canada, qui a coûté des centaines de milliers de piastres à cultiver. Aujourd'hui on peut une bien petite somme le mildiou et à peu de frais. Il est de la nature de presque toutes les maladies de plus communes qui font des ravages dans les champs ou les vergers dans le monde entier, de se développer avec une rapidité étonnante pour les empêcher de causer des pertes considérables. Il faut avoir recours à des mesures préventives. Les fermes expérimentales cherchent à produire des variétés de grains et de racines qui soient naturellement résistantes aux maladies qui leur sont particulières. Elles font des expériences pour découvrir des moyens de combattre les maladies qui attaquent les plantes et les arbres fruitiers. Elles font des expériences pour découvrir des moyens de combattre les maladies qui attaquent les plantes et les arbres fruitiers. Elles font des expériences pour découvrir des moyens de combattre les maladies qui attaquent les plantes et les arbres fruitiers.

L'ENGRAIS CHIMIQUE ET LA CULTURE DES FRAISES EN AUTOMNE

La nutrition des plantes. — L'acide fertilise le sol et nourrit les fraisiers.

LA PLAIE DES PARASITES, EN ETE, DANS LES BASSES-COURS

Poux, mites et autres parasites externes doivent être soigneusement éloignés de la volaille. — Le sulfate de nicotine est un remède excellent.

EXPOSITION D'ARTS DOMESTIQUES LE 21 AU MANOIR RICHELIEU

Plusieurs prix seront donnés pour les meilleurs travaux.

VOUS ENRICHIREZ LA RECOLTE PAR DES METHODES RAISONNEES

Nécessité d'un assolement judicieux. – Le rôle des engrais chimiques dans la culture de la terre. – L'enseignement agricole.

Le plus important facteur est le fumier

"Je suis d'avis que si nous re... dons publiques les souscription... aux campagnes politiques, nou... devrions les avoir toutes."

Le colonel Lennox: — "Le pe... ble s'attend à ce que toutes le... souscriptions soient révélées."

Le président Gordon: — "Es... ce que les provinces sont repré... sentées à part la province ... Québec qui est représentée pa... l'honorable M. Cannon.

M. J. R. L. Starr:—"Je croi... que M. Hogg représente Ontario.

M. White: — " Voulez-vous nous dire, M. Sweezey à qui vou... avez souscrit."

M. Sweezey: — "J'ai souscr... au parti libéral et au parti con... servateur."

M. White: — "Combien avez vous souscrit."

M. Sweezey: — "J'ai dû don... ner entre $600,000 et $700,000."

M. White: — "A qui?"

M. Sweezey: — "Au sénateu... Haydon et au sénateur Raymon... entre autres."

M. White: — "Combien avez vous donné à ces messieurs."

M. Sweezey:—"Environ $600... 000."

M. White: — "A quelle épo... que avez-vous souscrit ces mon... tants?"

M. Sweezey: — "Avant le... dernières élections fédérales."

M. White: — "Vous avez sous... crit à des conservateurs."

M. Sweezey: — "Oui. C'é... taient des amis et je leur ai don... né des souscriptions."

M. White: — "Voulez-vous le... nommer?"

M. Sweezey: —"J'ai souscrit $5,000 à M. Leslie Boyd pour M. Leslie Bell. Je lui ai remis d'autres petits montants de $1... 000."

Le colonel Lennox: — "En justice pour M. Bell. Il a mentionné ces contributions qu'il avait reçues, dans son rapport d'élection?"

M. Sweeyez: — "Oui. Je le crois."

M. White: — "Avez-vous souscrit à d'autres."

M. Sweezey: — "J'ai souscrit $10,000 au General Eric McCuaig, pour les fonds du parti conservateur à Montréal. Cet argent, bien entendu, n'a pas été pris à même les 30 millions d'émission de la Compagnie."

M. White: — "A-t-il été question de souscription à l'organisateur en chef conservateur, le Général McRae?"

M. Sweezey: — "Oui, on m'a proposé de souscrire $200,000 mais je n'ai pas souscrit."

M. White: — "N'est-il pas vrai que M. Bennett s'est objecté à cette contribution."

M. Sweezey: — "Je ne pourrais l'assurer, mais je crois que c'est exact."

M. White: — "Avez-vous fait des contributions dans Ontario?"

M. Sweeyez: — "Oui, nous avons donné une souscription au parti conservateur d'Ontario."

M. White: — "Combien avez-vous souscrit?"

M. Sweezey: — "Nous avons souscrit $125,000."

M. White: — "A qui les avez-vous remis?"

M. Sweezey: — "A M. John Aird, Junior, de Toronto."

M. White: — "En argent?"

M. Sweezey: — "En obligations du Dominion."

M. White: — "On a suggéré que M. Ferguson avait profité de cette souscription."

UN MET AU FEU DES STOCKS INVENDABLES

LES ST-BONIFACE... PELLE... FOUE

Il faudrait plus de variété dans les fromages canadiens

LAURÉATS DANS LES CONCOURS DE PONTE

Les Hommes doivent veiller sur leur Santé

Ne soyez pas à plaindre ces pauvres hommes obligés de peiner... [illegible]

Manque d'appétit
Mauvaise digestion
Gaz
Assoupissements
Assoupissement après les repas

Maux de reins
Maux de reins
Douleurs rhumatismes
Rhumatismes
Impuretés du sang
Manque de sang
Nervosité

Comme il sera facile pour eux d'améliorer leur sort s'ils prennent... [illegible]

Pilules MORO POUR LES HOMMES

La Patrie

Tarif des annonces classifiées

Toutes annonces classifiées 15c par ligne agate si chargées et 12c par ligne agate si payées comptant, sauf les annonces de position demandée lesquelles sont de 3c par ligne agate, coût minimum 15c. Caractère léger de demi-réclame de 8 à 18 points disponible pour toutes les classifications. L'espace blanc et le caractère de demi-réclame chargés au taux de la ligne agate régulière sur la base de l'espace réellement utilisé.

Les avis de naissances, décès, mariages, engagements, messes de requiem, services anniversaires, cartes de remerciements et avis In Memoriam chargés au taux uniforme de 1.00 par insertion.

Maximum, 100 mots.

Toutes les annonces reçues avant 11 a. seront publiées dans toutes les éditions, le même jour. Avis de décès reçus avant 12.30 p.m. pour publication le même jour.

Les bureaux pour la réception des annonces classifiées sont placés dans les principales pharmacies par tout le district de Montréal.

Toutes les annonces classifiées reçues par téléphone.

Appelez LAncaster 3121

Service des Petites Annonces

Les annonces classifiées sont acceptées de 8.30 a.m. à 6 p.m.

Taux pour contrat d'annonces classifiées, sur demande.

AVIS SPECIAUX

PERDU

MONTRE-BRACELET pour dame, perdue, jeudi, à l'entrée du Parc Belmont. Récompense. ATlantic 0133. 123-1

DIVERS

ACME EXTERMINATING CO. débarrassera promptement vos bâtisses de tous genres de vermine. Service confidentiel et prix raisonnable. Nous faisons l'ouvrage dans les maisons et dans les manufactures. MArquette 9748. 1..-26

CAPITAL FOURNI

COMPAGNIES organisées et financées par la vente d'actions et obligations. Tous renseignements demandés. Blanchet & Compagnie, 347, 5ème avenue, New-York. 123-4

EMPLOIS

HOMMES, GARÇONS DEMANDES

3, 4 BARBIERS demandés. S'adresser 365 Marie-Anne E. 120-4

BON BARBIER demandé. S'adresser 507 Canning. 122-4

BON boucher expérimenté demandé. S'ad. 3172 rue Masson, Rosemont. 122-4

BARBIER d'expérience demandé pour vendredi et samedi. 2233 Blvd Rosemont. 122-4

BARBIER demandé avec expérience, 6253 St-Denis. 122-4

BARBIER demandé pour fin de semaine. S'adresser à 1111 Dorchester Est. 122-4

BARBIER demandé immédiatement pour fin de semaine; apportez vos outils. 2514 Beaubien. 122-4

BARBIER, jeune homme, bon travailleur, parlant les deux langues. 1631 Sainte-Catherine ouest. 120-4

CUISINIER demandé, pas d'ouvrage le dimanche. 431 Place Jacques Cartier. 120-4

COUPLE demandé, femme pour soin des enfants, chambre meublée en retour. S'ad. 2172 Desmarteaux. 120-4

CHAUFFEUR avec léger camion dompeur, pour contrat de sable et gravier. S'adresser 1229 Dorchester Est. 12..

COMMIS épicier 18 à 20 ans, bilingue, avec expérience et références. S'ad. après 7 1-2 du soir. Clairval 4246F. 120-4

HOMMES entrez dans le Service Civil. Positions permanentes. Salaires raisonnables. Pension. Informations et préparation. Institut Fédéral, 1124 Sainte-Catherine Ouest. 121-25

LAVEUR d'automobiles d'expérience demandé. S'adresser Garage Montfort, 389 Montfort. 122-1

ON DEMANDE des ferblantiers couvreurs. Wilbank 8233. 123-1

HOMMES, FEMMES DEMANDES

HOMMES ET FEMMES—En conséquence de la publicité accordée à la culture des fruits, la vente de nos arbres fruitiers et arbrisseaux augmente continuellement et est toujours très profitable. Retours hebdomadaires à l'agent: équipement illustré et coopération du bureau. Si intéressé à augmenter vos revenus, écrivez à Luke Frères, Limitée, pépiniéristes, Montréal. 123-3

SERVICES DOMESTIQUES

ALLEZ 3851 St-Denis, trouverez tout genre emploi, salaire 20.00 à 60.00, placées immédiatement. 122-4

BONNE servante générale âge moyen, demandée, 2 personnes, références exigées, bons gages. 4124 St-Hubert. 120-4

BONNE, de préférence parlant l'anglais, demandée, pour léger service dans petite famille. S'ad. 5367 Brodeur, N.-D.-G. 120-4

BONNE fille générale demandée, pour ouvrage de maison, dans une bonne famille. 7076 DeLaroche. 122-4

CUISINIERES générales, filles générales, avec expérience, bon salaire, demandées immédiatement. 4017 rue Bordeaux. AMherst 8646. 122-4

CUISINIERE expérimentée, petite famille, bons gages, références exigées. S'adresser téléphone, FItzroy 9661. 122-4

FEMME demandée pour ouvrage général, 20.00 par mois, pas d'enfants. 416 Dorchester Est. 122-4

FILLE demandée pour légers travaux du ménage, pas de cuisine, un seul enfant. S'ad. à 5470 Hutchison, appt. 4. 120-4

GENERALE, pour 2 personnes, pas d'enfant, sachant faire cuisine, pour aller à Vaudreuil l'été, références exigées, salaire 25.00. Appelez DU. 9303. 120-4

FEMMES, FILLES DEMANDEES

COIFFEUSE d'expérience demandée. S'ad. 3905 Wellington, YO. 4738. 120-4

FAISEUSE de poches et de doublure de pantalons demandée, 400 ave Atlantic, 7ème étage. 120-4

FILLE demandée, belle position, 4252 St-Denis, vendredi midi, à 1 heure seulement. 122-4

FILLES ayant expérience sur les presses électriques pour repasser le corps des chemises demandées de suite. Toilet Laundries, 785 Richmond. 122-4

FILLE demandée avec expérience pour salon de crème à la glace, français et anglais requis. 4701 Ste-Catherine Est. 122-4

FILLE pour servir table, 2 langues, expérience, 1830 Ontario, près Papineau. 120-4

POSITIONS DEMANDEES, HOMMES

A FITZROY 8778, cuisinières générales expérimentées, aimant la campagne, références. 122-4

BONNE petite fille 15 ans désire position petite famille, aimant les enfants, légers travaux. CA. 4491. 122-4

BONNE femme de journée, ménage, lavage, repassage, références. CA. 7666W. 122-4

BARBIER, désire position ou louerait barber shop. CHerrier 9884, après 5 heures. 122-4

BON peintre d'expérience demande de l'ouvrage. Lancaster 0745. 120-4

BARBIER première classe, désire position. AMherst 2690. 122-4

CHEF cuisinier, prix modéré, références. 1455 Amherst. Tél. CHerrier 8947. 122-4

CUISINIERES bourgeoises générales, cuisinières hôtels campagne, filles générales avec références, désirent emploi. 4017 Bordeaux. AM. 8646. 122-4

EMPLOIS

POSITIONS DEMANDEES, HOMMES

CHAUFFEUR, 10 ans expérience, bonnes références. Clairval 5757J. 120-4

CHEF cuisinier, pâtissier, boucher expérimenté demande emploi, club, hôtel. 6989 Drolet, Calumet 1210M. 120-4

FORGERON, soudeur à l'oxigène, ouvrage général, bilingue. HA. 2391. 73 Sherbrooke Est. 120-4

FORGERON soudeur à l'oxigène, ouvrage général, bilingue. HArb. 2391. 73 Sherbrooke Est. 122-4

HOMME marié 30 ans, possédant audelà de dix années d'expérience, demande ouvrage général de bureau ou comme sténographe. Connaissant parfaitement les deux langues. S'adresser FRont. 9035. 121-5

MESSAGER, 15 ans, demande position, références. CLair. 5000w. 120-4

HOMME marié sans enfants, désire position sur char privé ou camion, 15 ans d'expérience. CHer. 4408. 122-4

STENOGRAPHE bilingue, débutant, instruit, désire position, petit salaire. CAlumet 8493. 122-4

POSITIONS DEMANDEES FEMMES

BONNE cuisinière demande ouvrage, références. Lancaster 5408. 120-4

DAME française demande journée, téléphonez tous les jours FRontenac 4501. 120-4

FILLE fiable, honnête demande position dans maison privée, pas d'enfants. CH. 5110. 120-4

FILLE distinguée demande ouvrage dans maison privée, parlant 2 langues. York 9149 w. 120-4

A LOUER

CHAMBRES A LOUER

AVE LAVAL 3458, choix de magnifiques chambres richement meublées, propres, tranquille, tout confort. Téléphone, prix raisonnable. 124-3

APPT 2 pièces ou grande chambre avec ou sans pension, maison recommandable. 3675 Drolet. 120-4

3 APPTS et chambre de bain, gaz, électricité, balcon, très central, $25 par mois. 4526 St-Denis. 120-4

A BON marché, grandes chambres, poêle à gaz, toutes commodités, 2071 St-André, FR. 5586. 120-4

A CHOISIR, belles grandes chambres sur devant; aussi petites chambres, 3.00; téléphone. 3632 St-Denis, en face CHerrier. 120-4

3 APPTS, proprement meublés, entrée seule, bain, 6.50 par semaine, 6372 De Gaspé. CA. 1817. 120-4

APPTS, richement meublés, chambre à coucher, salle à déjeuner, cuisinette, chambre de bain, gaz, téléphone, lingerie, tout compris. AM. 0144. 120-4

A 3595 DORION, paroisse Immaculée-Conception, salon double ou chambre simple, avec ou sans garage. 120-4

ALLEZ à 1721 St-Denis, magnifique salon double, chesterfield, autres chambres, bas prix, confort. 120-4

AVE LAVAL 3673, très belle chambre, bien éclairée, meublée confortablement, 1 ou 2 personnes. HAr. 2909. 122-4

A BAS PRIX Belles grandes chambres en avant, poêle à gaz, confort tranquille, 2.50 à 4.50. 338 Lagauchetière, près Saint-Denis. 122-4

A BAS PRIX, grandes chambres en avant, 1 ou 2 lits, gaz confort tranquille, 3.00 à 4.50. 1016 Saint-Dominique, 1006 Saint-Laurent. 122-4

ALLEZ à 1098 Saint-Denis, grande chambre, gaz, eau et petite chambre, possession immédiate. 122-4

BELLE grande chambre, toute commodité seul chambreur, pas enfant. 3.00. 1767 Montcalm. 122-4

A LOUER, chambre dans famille privée, confort de chez-soi. S'adresser à 4968 Avenue Colbrook à Notre-Dame de Grâce. 122-4

AVE LAVAL 3673, très belle chambre bien éclairée, meublée confortablement, une ou 2 personnes. Harb. 2909. 122-4

AVEC gaz, eau dans chambre, richement meublée, confort. 1062 Ontario Est. 1871 Saint-Timothée. 122-4

BELLE grande chambre et autre chambre, maison tranquille, gaz, téléphone. 1181 Saint-Timothée. 122-4

BELLE chambre, bon chez-soi, garde-robe, lavabo, 311 Emery, près théâtre Saint-Denis. 122-4

BELLE grande chambre moderne chez personne seule, tout confort pour monsieur. Soir, AM. 9574, Amherst, près Sherbrooke. 122-4

CHAMBRE à louer, confort du chez-soi. S'ad. 7193B St-Denis. 120-4

CHAMBRE pour couple, dame, monsieur, dans maison tranquille, autres 2.50, 3.50, pension. 4399 St-Denis. 120-4

CHAMBRE avec cuisine, 4.00, chambre avec piano, 5.00, confort chez-soi. 1163 Saint-Timothée. 120-4

CHAMBRE, cuisinette, lavabo, poêle avec fourneau, autres avec gaz. 1311 St-Christophe, près Ste-Catherine. 120-4

1317 DEMONTIGNY, chambre confortable, bon marché, avec pension si désiré. Tél. CHerrier 4851. 121-3

JEANNE-MANCE, 3547, chambres en avant, bien éclairées, pension si désiré. LA. 8965. 120-3

407 LAGAUCHETIERE EST, coin St-Denis, chambre double, gaz, maison tranquille. HArbour 4931. 121-3

MACKAY 1443, près Sherbrooke, 1, 2 chambres, cuisinette, gaz, lumière, loyer bas, mois, été. Concierge. 120-4

STE-CATHERINE OUEST, 1970 — Deux grandes chambres, toutes les commodités, prix bas pour personnes stables; deux semaines gratis pour personne pouvant prendre charge de la maison pendant l'absence du propriétaire. Wilb. 6738. 122-3

1729 SAINT-HUBERT, beau salon et grande chambre sur devant, prix modéré. Tél. CHerrier 8736. 122-3

TOURISTES, accommodation, chambres confortables, journée, semaine, jour et nuit, 1260 St-Hubert, près Ste-Catherine. 99-26

WESTMOUNT, ave Metcalfe, chambre avec grand balcon; aussi chambre-boudoir. WE. 8564. 117-4

CHAMBRE ET PENSION D'ENFANTS

AVEC meilleurs soins, nous prendrons enfant de 15 mois en montant, téléphone CRescent 9881. 99-26

PENSION d'enfants, en dehors de la ville. 7 rue Roy, Ville Saint-Laurent. BYwater 1902. 118-26

CHAMBRE ET PENSION D'ETE

CHAMBRES et pension d'été de première classe, $15.00 par semaine. Dans les Laurentides, situées sur le bord du lac, site idéal pour vacances, chambres louées à l'avance. Hâtez-vous, ne peut avoir que dix pensionnaires à la fois. Belle grève pour bain. CRescent 7786 ou 96 Bélanger. 107-26

MAISON de repos, chambre et pension canadienne à bas prix. H. E. Sigouin, Lac Mercier, Co. Terrebonne. 111-3

POINTE CALUMET, hôtel Château du Lac, chambres, repas, bières, vins, tennis, plage splendide, chaloupes, yacht. Pension, par jour $3.00, par semaine, $18.00. N. Guindon, prop. LA. 1817. 118-26

CHAMBRE ET PENSION

DORCHESTER OUEST, 1434. Chambre-boudoir bien meublée, chambres simples et doubles, lits jumeaux. Prix raisonnable. WEstmount 6848. 121-3

MAISONS A LOUER

AVENUE DELORIMIER, 3520. 2ème étage, six pièces chauffées. Garage si désiré. Tél. AM. 9463. 120-4

A BON marché, beau six appts, ménage fait, coin de ruelle, 5373, 2ème avenue, Rosemont. PL. 4436. 120-4

A BON MARCHE, logements neufs modernes, 4 chambres, ménage fait, chauffés, rue résidentielle. CA. 0443. 120-4

A LOUER, beau petit logement, 4 pièces très propres, rue St-Denis, FR. 9535. 120-4

A LOUER

MAISONS A LOUER

APPARTEMENTS chauffés 4 pièces, coin Adam et Théodore, Viauville, $35.00 par mois, aussi garage chauffé. S'adresser à E.-A.-B. Ladouceur, 4820 Adam, CLairval 7511 ou nouveau palais de Justice, Plateau 6181, Local 132. 108-J. 2-3-4-9-10-11-16-17-18-23-24-25

A PRIX réduit plusieurs beaux logements de 4 à 10 appts bien placés, informations, 1126 Sherbrooke Est, matin, soir, téléphone FR. 1816. 120-4

A BAS PRIX, 2607 Hogan, près Sherbrooke, 6 pièces modernes, propre, $21. CH. 6744. 122-4

A PRIX réduit, plusieurs beaux logements de 4 à 10 appts, bien placés, information 1126 Sherbrooke Est, matin, soir, téléphone FR. 1816. 122-4

A BON MARCHE, logements neufs, modernes, 4 chambres, ménage fait, chauffés, rue résidentielle. CA. 0444. 122-4

A LOUER, Bélanger, près Chambord, logement neuf, moderne, comprenant 4-6 et 7 pièces, visible tous les jours. CA. 7632. 122-4

AU SAULT, près tramways, rivière, petit logement comprend deuxième et troisième, très propre, DUpont 2677. 122-4

5 APPTS bien propres, fixtures comprises, 1944 Visitation, près Ontario, $22. Informations, AM. 0708. 120-4

BOTREL, 3768, N. D. G., neuf pièces, moderne, ménage fait, $65.00 par mois, propriétaire, 3770 Botrel. WA. 9092. 122-4

BELANGER, 122, 3e, 5 chambres éclairées, ménage fait, $20.00. 7386 St-Denis, CAlumet 2536W. 122-4

2 BEAUX logements, 6 appts avec chambre bain tuile, planchers bois dur, $20.00. S'ad. jour jusqu'à 6 hrs. 5350 Des Carrières, DOl. 4688. 120-4

BON LOGIS, 4070 Henri-Julien, près Duluth. Bain, réservoir eau chaude. 5 pièces. S'ad. Tél. AM. 8235. 120-4

BEAUBIEN, 1256. Six grandes pièces chauffées, éclairées, construction neuve. Garage moderne. Bain tuile. CAl. 8298. 120-4

CHRISTOPHE COLOMB, 5753, 4 appartements modernes, planchers bois dur, heater, ménage fait. Tél. CL. 7700. 122-4

C.-COLOMB, 6917, près Bélanger, Côté église et écoles. Bas, 7 appts, cave chauffée et finie en salle, entrée séparée. Le jour, CAl. 2736. 116-4

CHRISTOPHE COLOMB, 6917, près Bélanger, côté église et école, bas 7 appts, cave finie, chauffé, entrée séparée. Le jour CAl. 2736. 120-4

DELANAUDIERE, 5141, près Laurier, 4 beaux appts, ménage fait, prix réduit, 18.00. CH. 3842. 122-4

NOUS AVONS encore plusieurs logements à louer dans différentes parties de la ville. Société Nationale de Fiducie, 55 St-Jacques, HArb. 2185. 91-15

APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENTS Castle, 5249 ave du Parc, une et deux chambres meublées, gaz, lumière, bain inclus. 122-4

AVENUE MAPLEWOOD, appts 6 pièces, merveilleuse localité, grand solarium à l'arrière, frigidaire, eau chaude, accommodation, garage sur lieux si désiré. S'ad. 2191 Avenue Maplewood. Bélair 5195, un mois loyer gratis. 122-4

MONKLAND 5308, appt. 4, 4 pièces éclairées, chauffées, balcon, loyer 40.00. S'ad. Bélair 5195, un mois loyer gratis. 122-4

PLACE CHRISTIN, No 20, conciergerie Riga, deux, trois ou quatre pièces meublées ou non, eau chaude, nouvelle administration. Voir concierge. 122-4

ST-DENIS 1660, Villa Marne, appartement une pièce meublée ou non meublée, concierge. Lanc. 6397. 122-4

A LOUER

HOTEL, coin Berri et Craig, bonne ruelle, place d'affaires, ménage fait à neuf, situé en face d'un parc. Informations: Mme U. Rocheleau, 478 Craig Est. HArb. 4985. 117-6

MARCHANDISES

ARTICLES DE MENAGE

ACHETONS ameublements complets, échangeons, vendons meubles, poêles, fournaises, etc. O. Vaillancourt, 1769 Amherst. FRontenac 4414. 98-26

A BON marché, chesterfield en mohair, avec coussins reversibles; aussi tapis Barrymore 3 1-2 x 4. S'ad. 6642 Saint-Denis. CR. 1548. 122-1

AMEUBLEMENT neuf, 3 appartements, 99, paiement pour prix comptant. Pépin, 2229 Mont-Royal. FR. 1306. 120-3

AMEUBLEMENT, superbe chesterfield, 60.00, chambre coucher, salle dîner, noyer, radio. Occasion rare. 106 Sherbrooke Ouest. 120-3

ARTICLES de ménage à vendre à sacrifice, cause mortalité: Set chambre à coucher noyer solide, carpettes, bronzes, portières japonaises, miroir passage doré, banc acajou, lampes électriques sur pied, poêle à gaz Regent, deux fourneaux. 954 Cherrier. Tél. FR. 6602. 122-3

BARGAIN, 2 tapis à vendre, 3 1-2 x 3, 3 x 3. Appelez DOllard 8145. 122-3

CHESTERFIELD, fauteuils, pupitres. 1276 Mont-Royal Est. 122-3

CARROSSE fait comme chaise, en fibre, bien propre; aussi chaise haute. Sacrifice, 4267 Chambord. 122-3

CHESTERFIELD mohair, coussins reversibles, avec tapis Barrymore, 3 x 4 vgs, bon marché, 6642 Saint-Denis, CR. 1548. 122-3

LAMPE de salon toute neuve et dôme à vendre. S'ad. 6989 Chateaubriand. 122-3

MACHINES: Singer, Williams, etc. garanties, 6.00 à $35.00. Comptant ou crédit, échangeons, réparons. Robitaille, 110 et 1652 Ontario Est. Tél. CH. 1640. 123-4

AMEUBLEMENTS A VENDRE

AMEUBLEMENT quatre appts, bon marché, avec continuation du bail, 5339 St-Denis. 122-3

AMEUBLEMENT, beau chesterfield, salle dîner, chambre noyer, set boudoir, radio, glacière, vacuum, Singer, rugs. Sacrifiera. 4859 Avenue du Parc. 122-3

AMEUBLEMENT de 14 appts à vendre, à sacrifice. 1026 St-Timothée, HArbour 8826. 122-3

AMEUBLEMENT 5 appts, radio, 125, continuation bail, 15.00. Cause départ, 6 p.m., 3960 Rivard. 122-3

AMEUBLEMENT 13 chambres, bien meublées, toutes louées, avec gaz, licence touristes, prix raisonnable. 223 Sherbrooke Est. 122-3

AMEUBLEMENT à vendre, à sacrifice, cause mortalité, continuation du bail si désiré. 954 Cherrier, Tél. FR. 6602. 122-3

ATTENTION! Faut vendre, complet ou séparé, Chesterfield, set chambre, salle manger, cuisine, poêle gaz combiné, glacière, carrosse, tapis, radio, moitié prix. Venez voir. 4361 St-Denis. 122-3

AMEUBLEMENT peu usagé, chambre noyer, salle dîner, chesterfield, gramophone, piano, set fiore, chance exceptionnelle. 5868 Avenue du Parc, près Bernard. 122-3

AMEUBLEMENT à vendre à sacrifice, cause mortalité, continuation du bail si désiré. 954 Cherrier, Frontenac 6602. 122-6

TEL ameublement, 17 appartements tous loués, gros revenu, cause départ Europe. Tél. Lancaster 9085. 123-1

MAGNIFIQUE ameublement salle à manger, beau set chesterfield, chêne fumé et couvert cuir solide, cage d'oiseaux sur pied, secrétaire acajou, porte-chapeaux, avec banc, set rotin, complètement neuf, magnifique tapis. 517 Chemin Ste-Catherine. 122-3

MAISON de chambres, à vendre, 10 chambres bien meublées. 852 Saint-Jacques, MArquette 8734. 123-3

MAISON de chambre à vendre, 10 chambres bien meublées. 852 St-Jacques, MArquette 8734. 122-3

Le Jour Viendra où vous Désirerez Atteindre 65,000 Familles

L'occasion ne s'est peut-être jamais présentée pour vous de vous adresser à ces lecteurs. Vous n'avez peut-être jamais songé à vendre votre automobile, louer votre maison; avez-vous besoin de domestique, avez-vous perdu quelque article . . . alors pourquoi ne pas appeler LAncaster 3121 et vous pourrez atteindre la grande majorité d'acheteurs de Montréal, une multitude d'hommes et de femmes qui lisent le même journal et habitent les mêmes milieux que vous. Vous pourrez satisfaire à vos exigences plus rapidement et avec plus de satisfaction qu'aucune autre égale amalgamation.

LES PETITES ANNONCES DE "LA PATRIE" PROFITENT EGALEMENT A L'ANNONCEUR ET AU LECTEUR.

MARCHANDISES

ARTICLES A VENDRE

GEO GARIEPY

TOUT CLIENT apportant cette annonce aura droit à 10 p.c. sur toute ma mercerie. 1371 Mont-Royal Est. FAlk. 1657. 123-4

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

LABELLE démolition, contrats rues Bleury et Vitré, 268 Queen, matériaux usagés à vendre. Tél. MArq. 1717. 123-6

RADIO ET ACCESSOIRES

A SACRIFICE, beau radio combiné électrique, 7 lampes, "screen grid", $89.00, vraie chance. 3734 St-Hubert. 122-3

BEAU radio-phonographe combiné, très peu servi. Considérera échange pour piano. 3734 Saint-Hubert. 120-3

RADIO, nouveau modèle, lampes screen-grid, bon marché, véritable garantie. 1346 Sainte-Catherine, coin Panet. 120-4

SPARTON électrique, presque neuf, encore sous garantie, cause de mortalité. Vendra 60.00. 1825 Sherbrooke Est, appt 1. 122-3

BOIS ET CHARBON

DONNEZ ordre pour charbon Welsh et Américain, au bas prix, 18 gros sacs, bois franc $3.00, 12 sacs $2, 6 sacs, $1.00. Wilson Frères, J. Charlebois, prop., CHerrier 4421. 123-26

ANIMAUX DOMESTIQUES

JEUNES serins à vendre, bons chanteurs, $3.50, aussi jeunes femelles. S'adresser 556 Iberville, Tél. CHer 4178. 123-1

CARTES D'AFFAIRES

PRESSAGE ET NETTOYAGE

PRESSAGE et nettoyage pour hommes et femmes. Nous allons chercher à domicile. L. Sylvain, Wilbank 3539. 108-26

COLLECTION

P. M. BEAUDOIN, collection de tous genres à prix modérés, 152 Notre-Dame Est, HArbour 0207. 101-26

COIFFURES

ACADEMIE MODELE donne cours de coiffure Marcel, $15.00. Garantissons enseigner jusqu'à ce que placé, diplôme, 460 Ste-Catherine Est. 119-13

REPARATIONS

MONTRES, horloges, nettoyées, garanties .75 à $1.00. Ressorts de montres, horloges garantis .75 à $1.00. Alfred Maisonneuve, 921 Rachel E. 105-26

REPARATIONS générales, menuiserie, peinture, enduits. Denys Fournier, 330 Viger. Toujours prêt. Tél. HArbour 4525. 112-26

METCALFE REPAIRING SHOP. Réparations pour dames et messieurs. Exemple: robes, bas de soie, chemises, en plus nous réparons les habits, nous les stoppons. Nous allons chercher et délivrons. 2027 rue Metcalfe. Téléphone LAncaster 7995. 106-18

REPARATION et vente de moteurs électriques et dynamos, filage de moteurs et lumières. App. LAncaster 5086. 1009 Côté. 105-26

REPARATIONS générales, menuiserie, peinture, enduits. Denys Fournier, 330 rue Viger. Toujours prêt, HArbour 4525. 87-26

TRANSPORT ET EMMAGASINAGE

TRANSPORT général, ville et campagne service jour et nuit, prix modéré. S'ad. J. Dufour 1167 Sanguinet. Plateau 0942. 99-9

PROFESSIONNELS

AVOCATS

RHEAUME, Théodule, avocat, C.R., édifice "La Sauvegarde", 152 Notre-Dame Est, HA. 4722, Montréal. 110-23

MEDECINS

ACOCELLA, 60 Ste-Catherine Est, maladies secrètes, peau, vénériennes, médicaments propres. Traitement garanti. 110-24

DOCTEUR LAPORTE, spécialiste, vieux cas rhumatisme, dyspepsie, faiblesse, constipation, peau, blennorragie, syphilis, traité rapidement, hémorroïdes enlevés sans opération ni douleur. Examen gratuit. 3801 St-Denis. 116-26

MALO, Dr ZENON—Clinique privée, nouveau numéro 6631 St-Denis, entre Beaubien et St-Zotique. Tél. CR. 0292. Heures de 2 à 5, 7 à 9 heures. 108-26

SPECIALISTE, maladies chroniques, peau, urinaires, vénériennes, maladies spéciales, femmes et hommes. Docteur Prévost, 3440 Hutchison. MArquette 6611. 105-26

OPERATION des amygdales, traitement dyspepsie, traitement de l'eczéma, médecine générale, chirurgie générale, rayon X, diathermie, finosoldal, intra-rouge, rayon violet. Clinique du Dr A. D. Tessier. CAlumet 2045, 1817 Boulevard Rosemont. 111-26

ELEVES DEMANDES

ECOLE TECHNIQUE DE MONTREAL

SUBVENTIONNEE par le gouvernement Provincial, seule autorisée à faire passer des examens de chauffeurs, de mécaniciens d'automobile dans district de Montréal. Organisation la plus complète au Canada en mécanique et électricité d'automobile. Prenez garde aux annonces trompeuses. Prochain cours commencera le 8 septembre. 200 rue Sherbrooke Ouest, Montréal. 108-26

INSTITUT STENOGRAPHIQUE DE FRANCE, 3939 St-Denis. Mlle Irène Joly, professeur délégué Institut sténographique, France, Paris, membre officiel congrès Internationaux, Marseille, professeur Monument National, ex-professeur Montreal Business College, Bermude High School, Beckley School, Floride. Enseignement supérieur, sténo-dactylographie, bureau, diplôme, position 1..-1

PROFESSIONNELS

HOPITAUX PRIVES

HOPITAL privé pour convalescents malades et cas de maternité, prix modérés, 5725A Boulevard Décarie, N.-D.-G., ELwood 6352. 113-26

HOPITAL BROSSEAU — Maternité strictement privée, pension avant terme. Gardera l'enfant. Prix modérés, 3461 St-Denis, HA. 6811. 123-4

MATERNITE, médecine, garde-malade enregistrée, 6943 rue Papineau coin Bélanger. Tél. CAlumet 3778. 118-6

OCCASIONS D'AFFAIRES

SI VOUS êtes hommes d'affaires ou influent contremaître dans manufacture, atelier ou n'importe quel autre genre de commerce, désirant faire $100.00, rien à vendre, adressez-vous à 1967 Gilford, entre 7 et 9 hrs. Tél. FR. 6372. 121-6

COMMERCE A VENDRE

APPARTEMENT de 8 grandes pièces, frigidaire, pour hôtes payants, bonne location. CRescent 3718. 123-1

A VENDRE, épicerie établie depuis longtemps avec logis trois appartements. Départ, cause de santé. CH. 8503. 109-jno

A BAS PRIX. Vendrais ma part de taverne, rapportant 25 p.c., 12,000 avec comptant 5,500, balance 50.00 par mois. FRontenac 6117. 120-4

A BAS PRIX, vendrais ma part de taverne, gros revenu. FRontenac 6117. 122-4

BARBER Shop, trois chaises, shine, tabac, cause mortalité. 978 St-Jacques. 122-4

BOUTIQUE de barbier, 7 chaises, clientèle établie depuis 25 ans, Ste-Catherine ouest, visible dimanche. HArb. 8351. 122-4

BARGAIN! BARGAIN!—Qui veut acheter un restaurant pour 200.00 a été payé 400.00 il y a un mois, fait de très bonnes affaires, cause fatigue et pas habituée. Adressez 4506 St-Denis. 122-4

BELLE occasion, beau magasin de fruits, bon poste, à vendre. 7647 St-Hubert. CAl. 1288. 122-4

BOULANGERIE campagne, gros village, ronde 3 mille par semaine, comptant 3000. 8304 St-Denis. Dup. 2081. 122-4

BOUTIQUE barbier à vendre, 2 chaises blanches, tabac, installation moderne, bon marché, 857 Ontario Est. 122-4

BOUTIQUE de réparages chaussures, chapeaux, shoe shine, valet service, pour cause de départ. York 2113F. 122-4

BOUTIQUE de barbier rue Beaubien, installation moderne, bonne place d'affaires. S'ad. 6595 Alma. CR. 8839. Après 6 hrs soir. 122-4

BON restaurant à vendre, bon poste S'ad. 2006 rue Montcalm. 120-4

BON restaurant établi depuis plusieurs années, rue commerciale, en face église, près Stadium, nouveau pont, arrêt autobus, tramways, meilleure place dans l'est, cause autre occupation. 1970 Ontario Est. 120-4

BONNE épicerie à vendre pour cause propriétaire retire des affaires, loyer 15.00 par mois. S'ad. 5146 Rivard. 120-4

BOULANGERIE, près Montréal, belle localité, bonne clientèle chance exceptionnelle. S'adresser 3595 Papineau, FR. 6605. 120-4

BOUTIQUE de barbier, rue Saint-Hubert, installation coûtant 1,800.00 belle localité; bargain, échangera 7558 Boyer. 120-4

BOUTIQUE barbier à vendre, maladie, sacrifice, coin, plus belle, meilleure de l'est S'ad. 1553 Champlain. 120-4

CLOS bois, charbon, place avantageusement connue, belles perspectives pour l'automne. CLairval 0035. 1470 Darling. 120-4

CORDONNERIE et shine à vendre, complet, bon marché; laissant la ville, 4453 Chambord, près Mont-Royal. 120-4

DEPOT lait, crème, beurre et restaurant, beau coin, bonnes affaires. Cause autre occupation. 1232 Dorchester, coin Beaudry. 122-4

EPICERIE, restaurant à vendre, bon marché, avec logis moderne. CAl. 7561. 120-4

HOTEL commercial licencié, bien connu et établi depuis longtemps dans les Cantons de l'Est, 25 chambres. Bonnes affaires toute l'année. Treize mille dollars demandés. Casier 235 "La Patrie". 123-6

HOTEL et taverne, dans le centre à des prix jamais offerts pour acheteurs sérieux. Ludger Beauchamp, vendeur le mieux connu, 363 Mont-Royal Est, BElair 7847. DOllard 8196. 123-6

RESTAURANT avec logis à l'arrière, situé devant manufacture. Tél. WEstmount 4549. 121-3

A ECHANGER

MAGASIN général demandé ou autres commerces, échangerais pour bonne propriété neuve bien louée, Montréal, propriétaire 363 Mont-Royal Est, BElair 7847. DOllard 8196. 122-6

FINANCES

PRETEURS SUR GAGES

RECONNU le meilleur à Montréal depuis plus de 20 ans. Argent prêté sur diamants, montres, bijouteries, vêtements, fourrures, carabines, fusils, antiquités, argenteries, porte-habits, sacs de clubs, instruments de musique, jumelles de campagne, cameras ou tout article de valeur. Billets émis. Références, tous les gérants de banques. Ross Vineberg. Mont de piété avec permis du gouvernement. 83 rue Craig Ouest. 119-26

ARGENT A PRETER

1,000.00 à 5,000.00 première, deuxième 6½—7 Simard 1561 St-André, Cherrier 9734, de 1 à 3 et le soir. 158-26

PRETS 6 p.c., construction, renouvellement 1ère, 2ème hypothèques, avance durant construction. Geo. Bouchard, HArbour 3831, 500 Place d'Armes. 123-26

FINANCES

ARGENT A PRETER

Crédit Foncier Franco-Canadien

PRETS sur première hypothèque. Achat de créances, hypothèques. Taux courant. Aucune commission à payer. Liberté de choix du notaire et de l'agent d'assurance. S'adresser 5 rue St-Jacques Est. Tél. HArbour 2226. 108-26

IMMEUBLES

PROPRIETES A VENDRE

FOUCHER, près Crémazie, 2 étages neufs, fini acajou, garage chauffé 6,800, prix d'occasion. CRescent 7264. 120-3

BARGAIN, Bvld. Saint-Denis, beau 32 x 48.5 logements neufs, ultra modernes. Accepterait petit échange et argent, sans agent. DUpont 2758. 120-4

CHAMBORD, 4300, 2 logements, 6 et 7 appartements, 5,500.00. Voir propriétaire. 1276 Mont-Royal Est. 120-4

CHATEAUBRIAND, 8480, 2 magnifiques logements, 6,000. S'adresser 1276 Mont-Royal Est. 120-3

COIN sud-est Mont-Royal et De Laroche, faut vendre à bas prix, 4 magasins, 5 logis. Aussi coin nord-ouest Ontario et Beaudry. S'adresser 1223 Ontario Est. 120-3

DEUX ETAGES, 2 logements, fini bois franc, chauffage, garage bien loués. 6782 Garnier, CA 4918. 122-3

DROLET, 8343, 2 étages, 3 logements revenu $960.00, prix $8,500.00 comptant, $2,250.00. DU. 0445. 122-3

DES ERABLES, 2 flats, 6 apts. bain séparé, réservoir eau chaude, hypothèque 5,500. DUp. 3081. 120-5

DUPLEX, nouvelle construction, près de la montagne, aussi maison de 2, 4, 6 logements, bon marché, conditions faciles. AM. 6274. 120-3

DROLET 8343, 2 étages, 3 logements, revenu 960.00 prix 8,500.00, comptant 2,250.00. Du. 0445. 120-3

DE BULLION 3644 à 252, six logements modernes, bon revenu, aussi 2974 Laval, cottage moderne, forcé de vendre. S'adresser 1228 Ontario Est. 120-4

DUPLEX, nouvelle construction, près de la montagne, aussi maison de 2, 4, 6 logements, bon marché, conditions faciles. AM. 6274. 122-4

DUPLEX, N.-D.-G., neuf, frigidaire, garages doubles 10,500, rapportent 1,6200.00. Comptant 1,500, CAlumet 8332. 122-3

DUPLEX neuf, 6 et 7 pièces, frigidaire, revenu 1920, réduit à 12,000, seulement 2,000, comptant. A coûté 15,000. Plateau 6866. 122-3

ESPLANADE près Bernard, 3 plainpieds de 7 pièces, revenu 1260, réduits à 9000, avec 3000 comptant. Plateau 6867. 122-3

FOUCHER, près Crémazie, 2 étages neufs, modernes, garage chauffé, 6,800. Très bas prix. CRescent 7264. 122-3

HENRI-JULIEN, 2 logements, un magasin, loués 660.00, prix 5,700.00 Berri, 2 logements, loués 524.00, prix 4,800.00. 7216 Berri. 122-3

RUE NOTRE-DAME, un magasin, 2 logements, garage, revenu $960.00, Prendrait pour $6,000.00. 3012 Notre-Dame ouest. WI. 7077. 122-4

PROPRIETES DE CAMPAGNE A VENDRE

DANS LES LAURENTIDES, terrains de grève, 100 x 100, situés sur un très beau lac, avec pêche, très beau chemin d'automobiles. Vendra $100 à termes si désiré. CRescent 7786 ou 96 Bélanger. 107-26

RIVIERE DES PRAIRIES, bord de l'eau, 15 milles du centre de la ville, garage, électricité, eau, $2,900, $400, balance termes faciles. Tél. La Forget HA. 6217. 123-1

FERMES A VENDRE

A VENDRE POUR CLORE UNE SUCCESSION

FERME de 185 acres, à Addison Vt., E.-U., cinq milles de Champlain bridge. Maison, étable, silo et autres bâtiments nécessaires. Bois, bois de service et eau toujours courante. Peut nourrir 25 vaches. Voisins de langue française. Ferme, instruments aratoires, et 13 vaches, pour $6,000 seulement. S'adresser à A. B. Willworth, Adm., Vergennes, Vt. 123-6

TERRAINS A VENDRE

A VENDRE

CINQ BEAUX TERRAINS FORMANT LE COIN DES RUES BOULEAUX ET RIVIERA DANS LA PARTIE LA PLUS ELEVEE DE PLAGE LAVAL. VENDRAI CES TERRAINS A BONNE CONDITION. ALLEZ VISITER CET ENDROIT IDEAL.

S'adresser O. L. Bourque,
LAnc. 3121

jno

A VENDRE

5 TERRAINS à vendre à Plage Laval au coin des rues Riviera et des Cèdres.

—AUSSI—

DEUX à Laval des Rapides. S'adresser.

WAlnut 3891

2 LOTS à vendre sur la rue Sherbrooke, coin Lacordaire, clairs. Aussi camions Chevrolet à vendre. FItzroy 0963. 123-3

OKA, 280 pieds de grève, site idéal pour place publique, revenus de l'année paiera le terrain. PLateau 2311. 123-2

RUE DESERY près Ontario, 45 x 92, canaux et trottoirs payés, pas de cave à creuser. FR. 5198. 121-3

AVIS LEGAUX

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Circuit. No 17-652. Dame Marie Lalonde et vir, demandeurs, vs Louis Josephat Larivière, défendeur, vs Moses Kaplan, mis-en-cause.

Le 28ème jour de juillet 1931, à 2 heures de l'après-midi à l'ancien domicile du dit défendeur, au numéro 7833 rue Berri en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent Comptant.
J. P. L. Brien, H.C.S.
10 Saint-Jacques Est, HA. 1080.
Montréal, 18 juillet 1931.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Circuit. No 15-717. Cyrille Lamoureux, demandeur vs Art. Desgroseilliers, défendeur, et A. Ouellette, distrayant.

Le 28ème jour de juillet 1931, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du dit défendeur, au numéro 5239 rue Gatineau, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent Comptant.
J. P. L. Brien, H.C.S.
10 Saint-Jacques Est, HA. 1080.
Montréal, 18 juillet 1931.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Circuit. No 12-925. Cie P. T. Légaré, Ltd., demanderesse, vs A. Auger, défendeur.

Le 28ème jour de juillet 1931, à 3 heures de l'après-midi au domicile du dit défendeur au numéro 1599 rue Champlain en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en radio, meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent Comptant.
J. P. L. Brien, H.C.S.
10 Saint-Jacques Est, HA. 1080.
Montréal, 18 juillet 1931.

AUTOMOBILES

AUTOMOBILES A VENDRE

A VENDRE à sacrifice, note de crédit de $1,400.00, sur Studebaker Commander ou Président. LAncaster 3063. 120-4

BUICK sedan, 7 passagers, très propre, bon marché à prompt acheteur. 1669 Ontario E. AM. 0160. 120-4

BARGAIN, Ford Tudor, parfait ordre, peinture à neuf, pneus ballons, licence, sacrifiera $65.00. 1709 Dufresne. 120-4

BEAU McLaughlin modèle sport, en bonne condition, à sacrifice. 1502 Dorchester Est, CHerrier 7815. 120-4

BUICK roadster master six 1929, $750.00; Marquette sedan 1930, $750.00; Oldsmobile sedan 1929, six roues de broche, $550.00. Repossessed Automobile, 9 Marie-Anne Est.

BUICK coupé convertible en parfait ordre, très propre. BEl. 9067. 122-4

BEAU Marmon sedan 1928, petit 8, comme neuf, a coûté 2,740. Sacrifiera 500, comptant. 1709 Dufresne. 122-4

BUICK coupé, 4 places, petit six 1926, laisserais partir pour $90.00. Tél. FRontenac 4782. 122-4

CHEVROLET, 4 passagers 1926, en parfait ordre, $50. excellents pneus. Bywater 0363. 122-4

CHEVROLET 1928, très propre, six pneus neufs, bon marché, termes si désiré. CLairval 2338F. 122-4

CHEVROLET touring 1926, bon ordre, six bons pneus, licence 31, prix $65.00. HArbour 9679. 122-4

CHRYSLER sedan six 1931, démonstrateur, 200 milles, sacrifiera. Hébert, CHerrier 5665. 122-4

CHEVROLET sedan 1928, en excellent état, licence 1931 comprise. CR. 4473. 122-4

CHEVROLET sedan 1927, en excellent état. Faut vendre, 125.00. BEl. 1445. 122-4

COACH Chevrolet en parfait état, sacrifié à 335.00, le propriétaire doit le vendre ce soir. CR. 5690. 120-4

CHRYSLER sedan 1930, neuf, licence, à sacrifice, besoin argent. S'adresser 4029 Saint-André. Frontenac 2366. 120-4

CHEVROLET sedan 1927, 5 pneus neufs, avec licence 1931, $140.00. 5354 Chambord. 120-4

CHEVROLET sedan 1930, parfaite condition, termes faciles. AM. 1951. 120-4

CHEVROLET 1929, seulement 9,000 milles, comme neuf, bon marché pour du comptant. 7815 Drolet. 120-4

DODGE sedan 1926, parfaite condition, $110.00. 365 Bernard. 120-4

JARRY & FRERE

PROFITEZ de cette occasion pour vos vacances. Nous avons en mains quantité de chars de tous modèles à des prix des plus favorables, en parfait ordre. Aussi une quantité de camions 1 1-2 tonne 1928 et 1929, ainsi que modèles pour livraison. Ces chars peuvent être vus en tout temps, coin Henri-Julien et Mont-Royal. 123-4

AVIS LEGAUX

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Circuit. No 2344. Arthur Baillargeon et al demandeurs vs J. Hassing Hansen, défendeur.

Le 27ème jour de juillet 1931 à 2 heures de l'après-midi au numéro 4372 rue Brebœuf en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent Comptant.
J. P. L. Brien, H.C.S.
10 Saint-Jacques Est, HA. 1080.
Montréal, 18 juillet 1931.

Province de Québec. District de Montréal. Cour Supérieure. No A-84175. M. Feldman, demandeur vs Alfred Lemire, défendeur.

Le 27ème jour de juillet 1931, à 1 heure de l'après-midi au domicile du dit défendeur au numéro 2929 rue Springland en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en piano, meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent Comptant.
J. P. L. Brien, H.C.S.
10 Saint-Jacques Est, HA. 1080.
Montréal, 18 juillet 1931.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Circuit. No 22081. A. Guérri, demandeur vs D. Roy, défendeur.

Le 27ème jour de juillet 1931, à 1 heure de l'après-midi, au domicile du dit défendeur au numéro 5153 rue Notre-Dame ouest, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en un piano et meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent Comptant.
J. L. Racine, H.C.S.
Montréal, 17 juillet 1931.

Province de Québec. District de Montréal. Cour Supérieure. No B-67058 Frontenac Oil Reff. Ltd. demanderesse, vs Nap. Laberge, défendeur.

Le 28ème jour de juillet 1931, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du dit défendeur, au numéro 10223 rue Saint-Laurent en cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en un automobile, etc.

Conditions: Argent Comptant.
G. A. Normandin, H.C.S.
Montréal, 18 juillet 1931.

Province de Québec. District de Montréal. Cour Supérieure. No B-85271. Philippe Dupuis, demandeur, vs Rémi Poissant, défendeur.

Le 27ème jour de juillet 1931, à 12 heures de l'avant-midi à la place d'affaires du gardien au numéro 7093 rue de Saint-Vallier en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en un truck Chevrolet, et accessoires, etc.

Conditions: Argent Comptant.
Ed. Desroches, H.C.S.
Montréal, 18 juillet 1931.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Circuit. No 16455. Western Canada Flour, Mills Co. Ltd., demanderesse, vs L. Giguère, défendeur.

Le 27ème jour de juillet 1931, à 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires, au numéro 5051 rue Rielle en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en comptoir une balance, effets d'épicerie, etc.

Conditions: Argent Comptant.
J. M. Deschenaux, H.C.S.
Montréal, 18 juillet 1931.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Circuit. No 16-432, J. A. R. Senay et autre, demandeurs vs Raymond Vincent, défendeur.

Le 27ème jour de juillet 1931, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du dit défendeur, au numéro 1859 rue Frontenac en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en un gramophone, meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent Comptant.
J. M. Deschenaux, H.C.S.
Montréal, 18 juillet 1931.

Province de Québec. District de Montréal. Cour Supérieure. No A-54453. Dame Azilda Poitras, et vir des cité et district de Montréal, demanderesse, vs Victor Mayer, des mêmes lieux, défendeur.

Le 27ème jour de juillet 1931, à 10 heures de l'avant-midi en arrière du numéro 4456 rue Parthenais en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en un automobile Graham-Paige, et accessoires, etc.

Conditions: Argent Comptant.
Guy Crott[illegible], H.C.S.
4 est, Notre-Dame Ch. 701. HA. 6917
Montréal, 17 juillet 1931.

AVIS LEGAUX

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Circuit. No 23[illegible]. Alfred Desjardins, demandeur, vs Rosaire Daoust, défendeur, vs Dame Simonne Giroux, épouse séparée de biens de Rosaire Daoust, et faisant affaires seul à Montréal, sous le nom de Maisonneuve Tailor Shop, tierce-saisie.

Le 27ème jour de juillet 1931, à 11 heures de l'avant-midi au domicile et à la place d'affaires de la dite tierce-saisie, au numéro 43[illegible] rue Ontario Est en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens effets de la dite tierce-saisie saisis en cette cause, consistant en coffre-fort, coupons drap pour habits, miroirs, etc.

Conditions: Argent Comptant.
J. M. Deschenaux, H.C.S.
Montréal, 18 juillet 1931.

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Circuit — No 16528. — Montreal News Dealers Supply Co. Ltd. demanderesse, vs A. Arsenault Reg'd, défendeur.

Le 27ème jour de juillet 1931, à [illegible] heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du dit défendeur, au No 3610 Avenue du Parc, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en caisse enregistreuse, vitrines, cigares, cigarettes, chocolats, etc.

Conditions: Argent Comptant.
ED. JODOIN, H.C.S.
Montréal, 18 juillet 1931.

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No 70329. — J. Schecter, demandeur, vs A. Kaufman et al, défendeurs.

Le 28ème jour de juillet 1931, à une heure de l'après-midi, au domicile du dit défendeur J. Creitchman au No 6643 rue Garnier, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur J. Creitchman, saisis en cette cause, consistant en 1 gramophone, meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent Comptant.
J. P. L. BRIEN, H.C.S.
10 St-Jacques Est, HArb. 1080
Montréal, 18 juillet 1931.

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No 70329. — J. Schecter, demandeur, vs A. Kaufman et al défendeurs.

Le 27ème jour de juillet 1931, à [illegible] heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur M. A. Kaufman, au No 6571 rue Garnier, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en piano, chesterfield, meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent Comptant.
J. P. L. BRIEN, H.C.S.
10 St-Jacques Est, HArb. 1080
Montréal, 18 juillet 1931.

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No 70329. — J. Schecter, demandeur, vs A. Kaufman et al. défendeurs.

Le 27ème jour de juillet 1931, à [illegible] heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur S. Goldstein, au No 6525 rue Papineau, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur S. Goldstein, saisis en cette cause, consistant en piano, chesterfield, meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent Comptant.
J. P. L. BRIEN, H.C.S.
10 St-Jacques E., HArb. 1080.
Montréal, 18 juillet 1931.

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Circuit — No 5344. — Arthur Baillargeon et al, demandeur, vs J. H. Hansen, défendeur, et Dame Mary Ellen Hansen, opposante et Vallée, Viens et Cie, distrayants.

Le 27ème jour de juillet 1931, à 2 heures de l'après-midi, au No 4372 rue Brébœuf, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent Comptant.
J. P. L. BRIEN, H.C.S.
10 St-Jacques E., HArb. 1080.
Montréal, 18 juillet 1931.

CITÉ DE MONTRÉAL

ROLES POUR AMELIORATIONS LOCALES

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné, nommé suivant les dispositions de l'article 450 de la charte de la cité, que les rôles de cotisation pour la construction d'égouts, pavages et trottoirs dans les rues, avenues, ruelles et places publiques suivantes ont été préparés et sont maintenant déposés en son bureau, département des estimateurs, Hôtel de Ville, où ils peuvent être vus et examinés par les parties intéressées jusqu'à mardi, le 28 juillet 1931, à midi:—

EGOUTS

GRANDE ALLEE, RUE, de la rue Kelly à la ruelle au nord de la rue Fleury;

HAIG RUE, de la rue Notre-Dame à la rue Sherbrooke,

HAMPTON AVENUE, de l'avenue Western aux voies du Pacifique Canadien,

HINGSTON AVENUE, des parties des lots 168-649 et 165-72 (égout existant) au nord de l'avenue Western vers le nord jusqu'aux voies du Pacifique Canadien,

MANSFIELD RUE, de la Place Burnside à 12.6 pieds au sud de la rue Sherbrooke,

PARTHENAIS RUE, des parties de lots 12-535 et 558 Incl., au sud du Boulevard St-Joseph vers le sud jusqu'à la rue Gilford,

PRINCE OF WALES AVENUE, de la rue Terrebonne à l'avenue Somerled,

SOMERSET ET BRUTON CHEMINS, Sur le Chemin Somerset, des parties des lots 82-15 et 16 au sud du Boulevard Gouin, (égout existant) vers le sud jusqu'au Chemin Bruton,
Sur le Chemin Bruton, de Chemin Somerset vers l'ouest jusqu'aux parties des lots p. 82 et 82-8 Incl.,

PAVAGES

CASGRAIN RUE, de la rue DeCastelnau au Boulevard Crémazie,

MONTCALM RUE, de la rue Notre-Dame à la rue Craig,

ROYAL AVENUE, de l'avenue Monkland à la rue Terrebonne,

WEST BROADWAY RUE, de la rue Sherbrooke à la rue Terrebonne,

RUELLE — Située entre la rue De Laroche et l'avenue Christophe Colomb et s'étendant de la rue Bellechasse à la rue Beaubien,

RUELLES—Comprises dans le quadrilatère formé par les rues Clarke, St-Urbain, Mozart et Jean Talon,

RUELLES—Comprises dans le quadrilatère formé par l'avenue Laurier, les rues Mentana et St-André et le Boulevard St-Joseph,

RUELLES—comprises dans le quadrilatère formé par les rues Casgrain, Dante, St-Dominique et St-Zotique,

RUELLES—Comprises dans le quadrilatère formé par les avenues Esplanade, Laurier, la rue Jeanne Mance et le Boulevard St-Joseph.

TROTTOIRS

HOCHELAGA RUE, de la rue Duquesne à la rue Viau, deux côtés.

HADLEY RUE, de la rue Cabot à la rue LeCaron, côté sud-est, de la rue Cabot à la rue LeCaron, moins 26.2 pieds devant le lot 3929-23, côté nord-ouest.

OTTAWA RUE, de la rue Queen à la rue Shannon; de 85 pieds à l'est de la rue Colborne à la rue Young; de 95' 10" à l'est de la rue Murray à la rue William, côté nord.
De la rue Queen à la rue Du Séminaire, côté sud.

Les contribuables ayant des plaintes à faire contre lesdits rôles devront produire leurs plaintes le ou avant la date ci-dessus mentionnée et le mardi, 28 juillet 1931, à midi, à son bureau, à l'Hôtel de Ville, le soussigné entendra lesdites parties intéressées au sujet desdites plaintes.

J. HAMILTON FERNS,
Président, Bureau des Estimateurs,
Bureau des Estimateurs,
Hôtel de Ville,
Montréal, le 18 juillet 1931.

SOUSCRIPTIONS DE BEAUHARNOIS AUX PARTIS POLITIQUES

Un témoignage des plus intéressants de M. R.-O. Sweezey. — Le comité siège jusqu'à 2 heures 30 et ajourne ensuite à lundi. — M. Aird Jr. témoigne.

OTTAWA, 17 .(Par Edmond Chassé). — Le parti libéral et le parti conservateur ont reçu des contributions à leurs fonds politiques de la compagnie Beauharnois. C'est ce qui a été révélé ce matin à la séance la plus intéressante de toute l'enquête parlementaire sur l'entreprise.

La partie la plus piquante de la séance a été le témoignage de M. John Aird jr., de Toronto, qui a reçu $125,000 pour être remis au parti conservateur de la province d'Ontario, selon le témoignage de M. Sweezy. M. Aird a déclaré qu'il avait bien reçu la somme en obligations du Dominion mais qu'il l'avait gardée pour lui-même. Il fut alors transquestionné longuement par M. S. W. Jacobs membre du comité, puis par M. L. A. Forsyth, C.R.

Dans ce contre-interrogatoire, M. Aird admit que la somme de $125,000 devait lui être payée si la Beauharnois obtenait un contrat pour 250,000 chevaux vapeurs de la commission hydro-électrique de la province d'Ontario, mais il répéta qu'il avait gardé l'argent pour lui-même. Comme il avait dit que les obligations avaient été déposées dans diverses banques de Toronto, M. Forsyth lui demanda quand ces dépôts avaient été faits et M. Aird répondit que la distribution avait été faite le 13 juillet 1931, lundi dernier, avant son départ pour Ottawa.

Le comité décide de faire comparaître les gérants de banque de Toronto qui ont reçu les obligations de M. Aird et ils seront entendus la semaine prochaine. Sir John Aird, le père du témoin qui a été interrogé hier, a aussi été assigné.

A une heure 15, il fut question d'ajourner selon l'habitude mais un des avocats devant s'absenter cet après-midi, la séance continua jusqu'à 2 heures 30. On ajourne finalement jusqu'à lundi après-midi à 2 heures 30.

OTTAWA, 17. (Par Edmond Chassé.) — A 11 heures, le comité se réunit.

M. Peter White: — "M. le président, M. Gardiner m'informe que M. Achille Bergevin désire être entendu devant le comité. Je suggère que M. Bergevin soit invité à être ici lundi.'

M. Robert Gardiner: — "M. Bergevin m'a téléphoné qu'à la suite de certaines déclarations qui ont été faites devant le comité il veut faire des précisions et voudrait témoigner."

M. White (passant à un autre sujet): — M. Griffith m'a remis une liste des porteurs d'actions classe "A" et je la produit. M. Henry devait nous dire la date du commencement des travaux."

M. Henry: — "Les travaux préliminaires ont commencé le 19 août 1929 et le creusement du canal a été commencé le 23 août 1930."

M. R. O. Sweezey est rappelé.

M. White: — "Nous sommes arrivés au point où le comité veut savoir s'il y a eu des contributions aux partis politiques."

M. Sweezey: — "J'ai fait des contributions moi-même et la compagnie a également contribué. Les souscriptions de la compagnie seraient mieux expliquées par M. Griffith. Nous avons souscrit pour plusieurs partis."

M. White: — " Je ne parle que des contributions fédérales. Je ne crois pas que nous devrions demander s'il y a eu des souscriptions pour les élections provinciales de Québec ou d'Ontario."

L'honorable Ian Mackenzie: — "Je suis d'avis que si nous rendons publiques les souscriptions aux campagnes politiques, nous devrions les avoir toutes."

Le colonel Lennox: — "Le public s'attend à ce que toutes les souscriptions soient révélées."

Le président Gordon: — "Est-ce que les provinces sont représentées à part la province de Québec qui est représentée par l'honorable M. Cannon.

M. J. R. L. Starr:—"Je crois que M. Hogg représente Ontario."

M. White: — " Voulez-vous nous dire, M. Sweezey à qui vous avez souscrit."

M. Sweezey: — "J'ai souscrit au parti libéral et au parti conservateur."

M. White: — "Combien avez-vous souscrit."

M. Sweezey: — "J'ai dû donner entre $600,000 et $700,000."

M. White: — "A qui?"

M. Sweezey: — "Au sénateur Haydon et au sénateur Raymond entre autres."

M. White: — "Combien avez-vous donné à ces messieurs."

M. Sweezey:—"Environ $600,000."

M. White: — "A quelle époque avez-vous souscrit ces montants?"

M. Sweezey: — "Avant les dernières élections fédérales."

M. White: — "Vous avez souscrit à des conservateurs."

M. Sweezey: — "Oui. C'étaient des amis et je leur ai donné des souscriptions."

M. White: — "Voulez-vous les nommer?"

M. Sweezey: —"J'ai souscrit $5,000 à M. Leslie Boyd pour M. Leslie Bell. Je lui ai remis d'autres petits montants de $1,000."

Le colonel Lennox: — "En justice pour M. Bell. Il a mentionné ces contributions qu'il avait reçues, dans son rapport d'élection?"

M. Sweeyez: — "Oui. Je le crois."

M. White: — "Avez-vous souscrit à d'autres."

M. Sweezey: — "J'ai souscrit $10,000 au General Eric McCuaig, pour les fonds du parti conservateur à Montréal. Cet argent, bien entendu, n'a pas été pris à même les 30 millions d'émission de la Compagnie."

M. White: — "A-t-il été question de souscription à l'organisateur en chef conservateur, le Général McRae?"

M. Sweezey: — "Oui, on m'a proposé de souscrire $200,000 mais je n'ai pas souscrit."

M. White: — "N'est-il pas vrai que M. Bennett s'est objecté à cette contribution."

M. Sweezey: — "Je ne pourrais l'assurer, mais je crois que c'est exact."

M. White: — "Avez-vous fait des contributions dans Ontario?"

M. Sweeyez: — "Oui, nous avons donné une souscription au parti conservateur d'Ontario."

M. White: — "Combien avez-vous souscrit?"

M. Sweezey: — "Nous avons souscrit $125,000."

M. White: — "A qui les avez-vous remis?

M. Sweezey: — "A M. John Aird, Junior, de Toronto."

M. White: — "En argent?"

M. Sweezey: — "En obligations du Dominion."

M. White: — "On a suggéré que M. Ferguson avait profité de cette souscription."

M. Sweezey: — "Je n'ai pas vu M. Ferguson et je n'ai jamais pensé qu'il avait profité personnellement de cette souscription ni lui ni un autre homme comme lui."

M. Jacobs: —"Il n'y a pas un autre homme comme M. Ferguson." (Rires.)

M. White: —"Avez-vous souscrit dans la province de Québec."

M. Sweezey: — "Oui, aux deux partis."

M. White: — "Combien avez-vous souscrit au Sénateur Raymond?"

M. Sweezey: — "Je lui ai donné $200,000 et d'autres montants."

M. Jacobs: —"M. White, n'oubliez pas les progressistes?" (Rires.)

M. White: — "Oh, non. M. Sweezey, avez-vous souscrit d'autres montants à Québec?"

M. Sweezey: — "Oui, j'ai souscrit pour le parti conservateur de Québec."

M. White: — "Combien?"

M. Sweezey: — "Je crois qu'il y a eu une contribution pour $30,000, mais M. Griffith dira cela de façon plus précise."

M. White: —"Avez-vous souscrit au parti libéral d'Ontario?"

M. Sweeyez: —"J'ai fait quelques souscriptions, entre autres à M. Parker, de Toronto."

M. White: — "Je vois que le 17 mars 1931, vous avez reçu de votre compagnie un chèque de $20,000 que vous avez endossé et le montant a dû être remis à quelqu'un. Pourquoi était-ce cela?"

M. Sweezey: — "Je crois que c'est la souscription qui a été payée à M. Cartier, de Montréal, pour le parti de M. Houde."

M. White: — "Je vois un item de $157,121 en date du 4 juin 1930."

M. Sweezey: — "M. Griffith vous expliquera les détails de cela."

M. White: — "Voici un chèque pour $199,000 qui a été payé à la Dominion Securities pour acheter $150,000 d'obligations du gouvernement et d'autres obligations pour la balance. Cette somme de $150,000 ne serait-elle pas une contribution politique?"

M. Sweezey: "C'est possible, mais M. Griffith peut expliquer cela".

M. L.-A. Forsyth: "Je pense que le comité devrait assurer à M. Sweezey que cette preuve ne servira pas contre lui".

Le président Gordon: "C'est entendu, M. Forsyth".

M. White: "Y a-t-il d'autres souscriptions que vous avez faites?"

M. Sweezey: "Je ne me souviens pas d'autres".

M. White: "Il a été suggéré par M. Jacobs que je devrais vous demander s'il y a eu des contributions au parti progressiste".

M. Sweezey: "Non. Je n'ai pas pensé à M. Gardiner et il n'a pas pensé à moi. Mais, après l'attaque de M. Gardiner, l'an dernier, à la Chambre, je l'ai invité et j'ai invité ses collègues progressistes à venir visiter nos travaux. Je les ai fait inviter par M. Hodson, de Winnipeg, et par un autre".

M. White: "Qui est le docteur Hodson?"

M. Sweezey: "Il est président de l'association conservatrice du Manitoba".

M. White: "Lui avez-vous payé quelque chose?"

M. Sweezey: "Je lui ai payé ses dépenses, $2,000. A la suite de mon invitation, trois députés progressistes, M. Campbell, M. Irvine et M. Garland, sont venus visiter nos travaux et nous leur avons payé leur compte d'hôtel".

M. White: "Ne leur avez-vous pas payé $150 à chacun?"

M. Sweezey: "Ce serait pour leur compte de dépenses. Mais nous ne leur avons donné aucun argent. Ils sont venus visiter nos travaux et l'information qu'ils auraient été payés est une pure méchanceté".

M. White: "Vous n'avez pas fait d'autre contribution?"

M. Sweezey: "Aucune, dont je puisse me souvenir".

Le président Gordon: "C'est tout, M. Sweezey. Merci".

M. H.-D. Griffith est rappelé.

M. White: "Voulez-vous donner les montants que vous avez payés au sénateur Haydon et au sénateur Raymond?"

M. Griffith: "Je ne suis pas prêt à fournir au comité les chiffres exacts. Je crois que M. Sweezey a donné de mémoire les chiffres approximatifs, et probablement exacts. En tout, la compagnie elle-même a souscrit $295,000".

M. White: "Au parti libéral seulement?"

M. Griffith: "Aux deux partis, libéral et conservateur".

M. White: "Combien avez-vous payé au parti conservateur?

L'honorable M. Lucien Cannon: "Je m'objecte à cette preuve".

M. Jacobs: "Il s'agit du parti conservateur, M. Cannon".

L'honorable M. Cannon: "Que ce soit, pour le parti conservateur ou libéral, je m'objecte à la preuve quand même".

Le président Gordon: "Le comité à la suggestion de M. MacKenzie, a décidé que M. Sweezey devait nous informer de toutes les souscriptions qu'il avait faites aux fonds électoraux".

L'honorable M. MacKenzie: "Je considère que toutes les souscriptions doivent être connues".

Le colonel Lennox: "Combien avez-vous souscrit, M. Griffith, au parti libéral et combien au parti conservateur?"

M. Griffith: "Je ne puis parler que pour les contributions de la compagnie. Mais avec les contributions de M. Sweezey, je crois que le total de ce qui a été payé aux deux partis est de $700,000 à $750,000".

L'honorable M. MacKenzie:— "Quelles ont été les négociations avec le général McRae au sujet d'une contribution de $200,000?"

M. Griffith:—"Je n'étais pas présent".

M. White:—"Vous ne pouvez pas faire cette preuve?"

L'honorable M. MacKenzie:— "Je suis membre du comité et je n'ai pas d'instructions à recevoir. Sir Herbert Holt a-t-il été mêlé à cette affaire, M. Griffith?"

M. Griffith:—"Je ne puis répondre à cette question".

L'honorable M. MacKenzie:— "Sir Herbert Holt détient-il des actions du syndicat?"

M. Griffith:—"Pas que je sache."

L'honorable M. MacKenzie:— "Nous pourrions le savoir de son secrétaire, M. Gordon".

M. White:—"Avez-vous fait d'autres souscriptions au parti libéral de Québec, en outre de ce qui a été donné au sénateur Haydon et au sénateur Raymond?"

M. Griffith:—"Pas à ma connaissance".

L'honorable M. Cannon:— "Je m'objecte de nouveau à cette preuve. Le comité n'a pas juridiction".

M. C.-N. Dorion:—"Pourquoi, il ne s'agit pas ici des droits de la province de Québec".

L'honorable M. Cannon:—"Le comité ne peut pas aller au-delà de ses attributions".

M. White:—"Savez-vous combien le parti libéral de Québec a reçu?"

M. Griffith:—"Je ne peux le dire exactement".

M. White:—"Vous avez remis des obligations à M. John Aird, junior, de Toronto, d'après ce que nous avons appris".

M. Griffith:—"Oui".

M. White:—"Vous rappelez-vous les numéros des obligations?"

M. Griffith:—"Je serai obligé de retracer cela dans mes livres".

M. White:—"Je les ai ici, M. Griffith".

M. Griffith (après avoir consulté les numéros):—"C'est cela".

M. White:—"Où avez-vous remis ces obligations à M. Aird".

M. Griffith: "A Montréal".

M. White: "Vous n'avez pas exigé de reçu".

M. Griffith: "Non".

M. White: "Que s'est-il passé entre vous".

M. Griffith: "Rien de particulier. J'avais reçu des instructions et je les ai suivies. Il était entendu que c'était pour une contribution aux fonds du parti conservateur d'Ontario".

M. White: "Il n'y avait personne autre que M. Sweezey, M. Aird et vous dans cette transaction".

M. Griffith: "Non".

L'honorable M. MacKenzie: "Il n'y avait pas un M. Cook".

M. Griffith: "Je ne crois pas".

L'honorable M. Mackenzie: "Vous n'avez pas souscrit au parti conservateur du Manitoba".

M. Griffith: "Non".

L'honorable M. MacKenzie: "Avez-vous souscrit à M. H.-M. Dalley ?"

M. Griffith: "Non. Il reçoit sa retenue comme avocat. C'est tout".

M. C.-N. Dorion: "Savez-vous qui peut nous dire ce qui a été payé au parti libéral dans la province de Québec".

M. White: "Le sénateur Raymond nous le dirait peut-être, de même que le sénateur Haydon ?"

M. Griffith: "Peut-être".

M. Griffith se retire.

M. John Aird, junior, ingénieur de Toronto, est le témoin suivant. Il est intéressé dans la Champlain Construction Company et la Concrete Masonry Restauration Limited.

M. White: "Vous avez entendu le témoignage de MM. Sweezey et Griffith ?"

M. Aird: "En partie, oui".

M. White: "Voulez-vous nous dire ce que vous avez fait des 120 obligations de $1,000 et de $5,000 que vous avez reçus".

M. Aird: "J'ai préparé un mémoire et je vous l'ai remis. Voulez-vous le consulter?"

M. White: "40 des obligations de $1,000 ont été déposées à la banque de Commerce ?"

M. Aird: "Oui".

M. White: "Vous en avez déposé 10 de $1,000 au compte de la Champlain Construction Company à la banque Royale".

M. Aird: "Oui".

M. White: "Vous en avez déposé 12 autres de $1,000 à une autre succursale de la banque de Commerce, pour le compte de la Concrete Masonry Restauration Limited ?"

M. Aird: "Oui".

M. White: "Vous avez changé 10 autres obligations pour des livres sterling. Qu'avez-vous fait de cet argent".

M. Aird: "Je l'ai déposé à mon compte personnel".

M. White: "Vous avez fait un autre échange de 11 obligations de $1,000 pour des obligations de la Colombie, qui ont été échangées ensuite pour des obligations de la Province de l'Alberta. Vous avez fait un autre échange pour des obligations de la Commission du Port de Toronto et vous en avez vendu pour $5,000. Qu'est devenu cet argent ?"

M. Aird: — "Je l'ai employé pour mon propre compte."

M. White: — "Vous avez échangé d'autres obligations pour des obligations de la Commission Hydraulique Electric Power. Est-ce que tous ces échanges représentent le total des obligations que vous aviez reçues?"

M. Aird: — "Je le crois."

M. White: — "Vous aves reçu des lettres du gérant de banque accusant réception des obligations et ce sont les lettres que je vous exhibe."

M. Aird: — "Oui."

L'honorable M. Cannon: —"Par qui sont-elles signées?"

M. White: — "Par le gérant."

M. White: — "Je vais lire les lettres."

M. Jacobs: — "Je crois qu'il vaudrait mieux avoir ici les gérants de banque eux-mêmes."

Le président Gordon: "Sans doute."

M. White: — "Nous allons les faire assigner."

L'honorable Mackenzie:— "Je considère que nous devons examiner tous les comptes de M. Aird."

M. White: — "Alors, M. Aird, je vous demanderais d'apporter tous vos livres de banque et ceux de vos compagnies. Est-ce que vous avez reçu ces obligations pour un parti politique?"

M. Aird: — "Non."

M. White: — "Pour qui les avez-vous reçues?"

M. Aird: — "Pour moi-même.'

M. Jacobs: — "Avez-vous laissé entendre à la Beauharnois que c'était pour un parti politique?"

M. Aird: — "Non et je regrette qu'ils m'aient compris comme cela."

M. Jacobs: — "Etes-vous conservateur en politique?"

M. Aird:—"Je suis 'dummy' en politique."

L'honorable M. MacKenzie :— "Vous considériez que c'était un cadeau de M. Sweezey".

M. Aird: — "M. Sweezey m'a dit que si je l'aidais à obtenir un contrat de la Commission Hydro-électrique d'Ontario, il me donnerait cela. Je l'ai aidé."

L'honorable M. MacKenzie: — "Aviez-vous de l'influence auprès de cette commission?"

M. Aird: "Aucune."

L'honorable M. MacKenzie :— "Vous n'avez vu personne de la commission hydro-électrique à ce sujet."

M. Aird: — "Non, je n'ai vu que M. Sweezey."

L'honorable M. MacKenzie : "Alors, vous avez réussi cela pour rien."

M. Aird: — "Oui."

M. Jacobs: "Quel âge avez-vous?"

M. Aird: — "40 ans."

M. Jacobs interroge M. Aird sur ses activités.

M. Stewart: —"Pourquoi cette preuve?"

M. Jacobs: — "Je veux juger de la crédibilité de ce témoin."

Le colonel Lennox: — "Vous êtes le fils de Sir John Aird?"

M. Aird: — "Oui."

M. Jacobs: — "Sir John Aird est un homme très en vue et très respectable. Son fils n'a pas aussi bien réussi que lui."

M. White: "Il n'a pas fait mal dans la Beauharnois."

M. Jacobs: "Alors, vous n'avez pas dit à M. Sweezey que ces $125,000 étaient pour les fonds du parti conservateur?."

M. Aird: "Non".

M. Jacobs: "Vous jurez cela?"

M. Aird: "Non".

M. Jacobs: "Alors vous voulez nous faire croire que ces messieurs vous ont donné $125,000 pour vous-même."

M. Aird: "Oui".

M. Jacobs: "Pourquoi n'avez-vous pas donné un reçu pour les obligations qui vous étaient remises?"

M. Aird: "On ne m'en a pas demandé."

Il est une heure 15 et M. L. A. Forsyth suggère que l'on ajourne, mais le président décide que le comité doit continuer.

M. Jacobs: "Avez-vous pris part à des campagnes politiques?"

M. Aird: "Je ne me suis jamais occupé beaucoup de politique."

M. Jacobs: "Vous n'avez jamais aidé de candidats?"

M. Aird: "J'ai conduit des voteurs dans mon auto, une fois."

M. Jacobs: "Si M. Sweezey disait que vous vous êtes présenté comme un émissaire du parti conservateur, il ne dirait pas la vérité?"

M. Aird: "Je ne me souviens pas de m'être présenté comme cela."

M. Jacobs: "A quelle date la Beauharnois a-t-elle obtenue son contrat de la province d'Ontario?"

M. Aird: "Je ne m'en souviens pas."

M. Jacobs: "Et vous n'avez fait aucune démarche pour l'aider à avoir ce contrat."

M. Aird: "Non."

M. Jacobs: "Vous avez distribué vos obligations dans diverses succursales de la banque dont votre père est le président honoré."

M. Aird: "Je lui ai donné tou-

M. Jacobs: "Croyez-vous avoir gagné ces $125,000 d'obligations que M. Sweezey vous a données."

M. Aird: "Oui vu ce qui est arrivé."

M. Jacobs: "Que voulez-vous dire par la?"

M. Aird: "Je lui avais indiqué ce qu'il avait à faire."

M. Jacobs: "Qu'est-ce que vous lui avez indiqué?"

M. Aair: "Je lui ai donné toutes sortes d'indications."

M. Jacobs: "Lui avez vous donné des indications comme ingénieur?"

M. Aird: "Non."

M. Jacobs: "Avez-vous indiqué à M. Sweezey comment s'y prendre avec la Commission hydro-électrique d'Ontario?"

M. Aird: "Oui."

M. Jacobs: "Que lui avez vous dit?"

M. Aird: "Je ne m'en souviens pas".

M. Jacobs: "Vous n'avez pas répondu à ma question: Pourquoi avez-vous distribué ces obligations dans plusieurs banques".

M. Aird: "J'ai cru que c'était mieux".

M. Jacobs: "Avez-vous dit à votre père que vous aviez fait cette transaction?"

M. Aird: "Non, mais il doit le savoir maintenant".

M. Jacobs: "Dites-vous que votre père ignorait que vous aviez reçu cet argent?"

M. Aird: "Oh, oui, il l'a su quand j'ai reçu l'argent".

M. Jacobs: "Quand avez-vous rencontré M. Sweezey?"

M. Aird: "Je crois que je l'ai connu à Queens. Je l'ai rencontré quand il voulait avoir un contrat de la Commission hydro-électrique d'Ontario".

M. Jacobs: "Vous lui avez donné des moyens d'obtenir le contrat?"

M. Aird: "Oui, car j'avais eu de l'expérience avec la commission d'Ontario".

L'honorable M. MacKenzie: — "Vous avez dit à M. Sweezey que le paiement des $125,000 était conditionnel à l'obtention du contrat?"

M. Aird: "Oui".

L'honorable M. MacKenzie: — "Vous connaissez les membres de la commission hydro-électrique?"

M. Aird: "Oui".

L'honorable M. MacKenzie: — "Vous ne les avez pas rencontrés".

M. Aird: "Oui, mais pas pour cette affaire-ci".

M. Jacobs: "Tout s'est fait par la Christian Science" (rires).

L'honorable M. MacKenzie: — "Vous n'avez pas transporté un sou de ces obligations à qui que ce soit ?"

M. Aird:—"Non."

Le président Gordon:—"Le témoin a été très honnête." (Rires).

M. Jacobs:—"Vous avez conclu une entente en vertu de laquelle on devait vous payer cette somme si la Beauharnois obtenait son contrat de l'Ontario."

M. Aird:—"Oui."

Le colonel Lennox:—"Vous n'avez jamais parlé de cela à M. Ferguson ?"

M. Aird:—"Je ne l'ai vu qu'une fois, à propos d'un autre contrat que je n'avais pu obtenir."

L'honorable M. MacKenzie: — "Connaissez-vous M. Cook."

M. Aird:—"Je le connais quand je le vois sur la rue."

Transquestionné par M. L.-E. Forsyth.

M. Forsyth: — "Vous avez dit que vous aviez rencontré M. Sweezey quand il était dans le trouble à propos de son contrat."

M. Aird:—"Ce sont des potins que j'ai entendus".

M. Forsyth:—"Que disaient les potins".

M. Aird:—"Qu'il avait du trouble à obtenir son contrat de la commission Hydro Electrique dans Ontario".

M. Forsyth:—"Et vous êtes allé trouver M. Sweezey à Montréal ?"

M. Aird:—"Oui, je suis allé le voir à Montréal."

M. Forsyth: — "Que lui avez-vous dit ?"

M. Aird: "Non".

M. Forsyth: "Que lui disiez-vous?"

M. Aird: "Je l'ai oublié."

M. Forsyth: "M. Aird, quand vous avez reçu les obligations vous aviez aussi reçu un chèque?"

M. Aird: "Oui, un petit chèque."

M. Forsyth: "Le chèque était-il payable à vous?"

M. Aird: "Non, au porteur."

M. Forsyth: "C'est vous qui avez demandé que le chèque soit fait au porteur?"

M. Aird: "Je ne m'en souviens pas."

M. Forsyth: "N'avez-vous pas fait changer ce chèque à Montréal?"

M. Aird: "Oui, avant de prendre mon train."

M. Forsyth: "Vous reconnaissez le chèque que je vous montre et qui est pour $848.?"

M. Aird: "Oui".

M.Forsyth: "Par qui est-il endossé?"

M. Aird: "Par M. Main, un de mes amis."

M. Forsyth: "Vous avez entouré cette transaction d'un peu de mystère?"

M. Aird: "Je ne m'en souviens pas."

M. Forsyth: "Vous n'aviez jamais fait de transaction comme celle-là?"

M. Aird: "Je ne m'en souviens pas."

M. Forsyth: "Avez-vous dit à M. Sweenzey que vous pouviez l'aider."

M. Aird: "Je ne me souviens pas des détails."

M. Forsyth: "Oubliez les détails. Que lui avez-vous dit?"

M. Aird: "Je lui ai dit : "Bob tu as du trouble, je suis prêt à t'aider à obtenir ton contrat d'Ontario."

M. Forsyth: "A-t-il été question d'argent?"

M. Aird: "Oui."

M .Forsyth: "Est-ce vous qui avez parlé d'argent?"

M. Aird: "Oui, je lui ai dit que s'il donnait 50 cents du cheval vapeur pour 250,000 chevaux vapeur, je l'aiderais à avoir son contrat."

M. Forsyth: "Alors, s'il vous donnait $125,000 vous étiez prêt à lui faire obtenir son contrat."

M. Aird: "Oui."

M. Forsyth: "Vous ne lui avez pas dit autre chose?"

M. Aird: "Je ne m'en souviens pas."

M. Forsyth: "Il n'a pas été question d'autre chose?"

M. Aird: "Non."

M. Forsyth: "Vous avez revu M. Sweezey?"

M. Aird: "Oui."

M. Forsyth: "Vous avez parlé d'autre chose."

M. Aird: "Nous avons parlé du sujet de notre première conversation."

M. Forsyth: "Alors, chaque fois que vous rencontriez M. Sweezey, vous lui disiez: "Bob, tu as du trouble, je vais t'avoir ton contrat d'Ontario et tu me donneras $125,000". C'est tout ce que vous lui disiez?"

M. Aird: "Non".

M. Forsyth: "Vous aviez transigé avec la commission hydro-électrique d'Ontario?"

M. Aird: "Oui."

M. Forsyth: "Vous n'aviez jamais procédé de cette manière?"

M. Aird: "Non".

M. White: "Voulez-vous demander la protection du comité, M. Aird?"

M. Aird: "Non."

M. Jacobs: "Il doit être de notre parti, il est contre la protection." (rires).

M. Forsyth: "Quand avez-vous déposé ces $40,000 d'bligations à la banque de Commerce?"

M. Aird: "Il y en avait $20,000 à la banque Royale, pour des avances. Les autres ont été déposées le 13 juillet 1931."

M. Forsyth: "Il y a quatre jours."

M. Aird: "Oui."

M. Forsyth: "Alors, si je vous comprends bien, les autres obligations que vous avez reçues ont été déposées dans ces banques récemment?"

M. Aird: "Oui, elles étaient dans mon coffre de sûreté et je les ai déposées dans les banques la veille de mon départ pour Ottawa, le 13 juillet 1931."

M. Forsyth: "Je crois que la maison de banque Aird McLeod and Co., détient des obligations en question pour des avances qui vous ont été faites."

M. Aird: "Oui, ils me demandaient des garanties depuis quelques temps."

M. Forsyth: "Et vous leur aves remis vos obligations avant de venir témoigner à Ottawa?"

M. Aird: "Oui".

M. White: "M. Stewart suggère que des médecins examinent le sénateur Haydon pour décider s'il peut témoigner."

Sir Eugène Fiset: "Si vous lui envoyez trois médecins, vous allez le mettre en danger, s'il souffre d'une maladie de coeur."

L'honorable M. MacKenzie: "Avons-nous le droit d'envoyer des médecins examiner le sénateur Haydon?"

M. Jacobs: "Je suggère que le président s'entende avec le docteur Argue à ce sujet. Je demanderais que le général Eric McCuaig et M. Cartier soient assignés comme témoins."

Le président Gordon: "Je suis informé que les souscriptions qui sont données sont généralement employées pour des dépenses d'élections. Devons-nous enquêter d'avantage?"

L'honorable M. MacKenzie: "Pour ma part, j'ai voulu avoir toutes les informations et je suis satisfaits."

Le président Gordon: "Le comité va s'ajourner jusqu'à lundi et nous allons discuter ce point. D'ici là, nous ferons assigner les témoins et je demanderais que Sir John Aird soit appelé."

Le comité s'ajourne jusqu'à lundi à deux heures et demie.

A TRAVERS LES CENTRES DE NOTRE PROVINCE

SAINTE-ADELE

STE-ADELE, 18—(Du corr. de la "Patrie")—M. Jean Louis Valiquette, 20 ans, fut victime des ondes de la rivière aux Mulets alors qu'il allait se baigner avec d'autres compagnons, après le diner.

—Miles Gabriel Derepentigny et Agathe Legault sont allées passer leur examen pour brevet supérieur à Sainte-Agathe.

—Garde G. Raymond, hygiéniste de la Métropolitaine Life de Montréal, était en promenade chez Mme veuve Jos. Campeau.

—M. Emile Campeau employé de Montréal Tramways était de passage ces jours-ci chez ses parents.

—Mme veuve P. Gour, autrefois de Ste-Adèle est en visite chez ses parents, M. et Mme Alphonse Aveline.

—M. Paul-Emile Lamoureux a épousé dernièrement Mlle Jeanne Beaulieu, et samedi dernier, il y eut réception chez son père, M. Onias Lamoureux, forgeron.

SAINT-ANSELME

SAINT-ANSELME, 14. — (Du cor. de la "Patrie"). — Le 9 juillet Joseph Marcel Réal, enfant de M. et Mme Joseph Veilleux. Parrain, M. Philippe Veilleux, frère de l'enfant. Marraine, Germaine Veilleux soeur de l'enfant.

—Samedi, le 11 juillet eurent lieu les funérailles de M. M. Carrier, à l'âge de 83 ans.

—Samedi à 9 heures, eurent lieu les funérailles de M. Alexandre Bourget de Saint-Joseph de Lévis.

—Lundi le 13 eut lieu l'inhumation de Lorette Larochelle, âgée de 2 ans, fille bien-aimée de Pierre Larochelle, boulanger.

—Dimanche le 5 juillet le club de baseball de Saint-Michel de Bellechasse est venu rencontrer les joueurs de Saint-Anselme. La partie fut gagnée par les Saint-Anselme par 15 à 7.

—Jeudi dernier les Saint-Anselme allèrent leur rendre leur visite et Saint-Anselme remporta la victoire par 16 à 15. Nos félicitations.

—M. et Mme Libère Nolet et leurs deux petits enfants de Berlin, N.H., étaient en promenade chez M. Adélard Nolet.

—M. Alfred Nolet, M. et Mme Fernando Nolet, Mlle Marie-Jeanne Nolet, tous de Berlin, N.H., étaient en visite chez M. Adélard Nolet.

—M. Jean Nolet de Sainte-Hénédine, M. Eugène Nolet de Saint-Georges, Beauce, Mme Emile Chabot et sa fille Antoinette de Valley Jonction étaient en visite chez M. Adélard Nolet.

—M. et Mme Roméo Brunette de Québec étaient par ici ces jours derniers.

BERTHIER

BERTHIER, 17. (Du corr. de la "Patrie").—M. le directeur de l'école apostolique et MM. les professeurs ainsi que quelques élèves, sont arrivés pour passer la vacance à leur résidence d'été.

—Après dix longs mois passés loin de leurs familles, nos institutrices sont de retour. Ce sont: Miles Gratia et Dorothée Blais, de Colombourg, Abitibi; Miles Elmire et Eveline Bossé, du Lac Saint-Jean; Miles Aimée Boucher et Cécile Dumas, de St-Pierre de Montmagny; Mlle Béatrice Bouthillette, de St-Jean d'Iberville; Mlle Berthe Dumas, de Victoriaville. Nous leur souhaitons de bonnes vacances.

—M. et Mme Léo Coulombe sont revenus de leur voyage de noces et viennent s'installer dans leur résidence, au village.

—Sont à Berther, pour les vacances: M. Alexandre Blais et sa famille, de Québec; M. Henri Lachance et sa famille, MM. Philias Brochu, J. B. Morin, J. R. Garneau et leurs familles, tous de Québec.

—M. Gustave Lépine, de Québec, est à se faire bâtir une jolie résidence d'été, dans l'anse de Berthier, ainsi que le docteur Bélanger et M. Donat Paquet, de Montmagny.

—M. Auguste Boutin, gérant de la Banque Provinciale, de Trois-Rivières, avec sa femme et leur bébé, sont en visite chez son père, M. Edmond Boutin.

—M. Richard Boucher et sa famille de Mont-Joli, sont venus passer une quinzaine dans sa famille.

—Mlle Côté, de Saint-Basile de Portneuf, ainsi que M. Beaupré, de Québec, étaient en visite chez M. Henri Lachance.

LA PERADE

LA PERADE, 17—(Du corr. de la "Patrie")—Plusieurs jeunes gens et jeunes filles qui étaient dans différents collèges et couvents de la province, sont de retour dans leurs familles pour la période des vacances. Entre autres: MM. Gaston et Roland Baribeau, du collège de Brébeuf de Montréal; MM. Paul et René Bigué, M. Louis Philippe Fiset, M. Chs-Ernest Grimard, du Séminaire des Trois-Rivières, Miles M. Noël Beaudet, de l'Ecole Normale de Nicolet; Colette Baribeau, du couvent de Sillery; Pierrette Fillon et Georgette Tessier, du couvent des Ursulines des Trois-Rivières; Ethel Germain, du couvent de Deschambault.

—M. Maurice Déchêne et M. Arthur Fontaine, de Québec, de passage à La Pérade chez M. C. M. Beaudet.

—M Alphonse Gignac, de Montréal, en visite chez des amis ces jours derniers.

—M. Art. Labissonnière, de Batiscan, en promenade chez M. Alphée Dubord.

—M. Pamphile Laflèche, de Grenville, en visite chez ses parents, dimanche dernier.

—Mme Dr Georges Bigué et son fils René en voyage à Montréal.

—M. et Mme C. M. Beaudet ainsi que leurs filles Marie-Anne, Yvonne, Claire et Marie-Noël, étaient en visite à Ste-Emélie, et St-Pierre les Becquets, dimanche dernier.

—Mlle Madeleine Levasseur, de Trois-Rivières, en visite chez des amies.

—M. et Mme Phil Guilbault étaient de passage à St-Marc des Carrières dimanche dernier.

—Mme J. A. Leduc, M. et Mme J. R. Descarreaux sont allés à St-Basile, ces jours derniers.

—M. Edmond Lachevrotière passe quelques semaines chez son frère M. Eric Lachevrotière.

—Mlle Merry Rompré, de passage aux Trois-Rivières dernièrement.

—M. Gaston Baribeau en voyage d'affaires aux Trois-Rivières.

—M. Guy Bigué en voyage à Montréal.

—Mme Cléophas Gendron en voyage aux Trois-Rivières.

—M. Jules Provencher, avocat de Trois-Rivières, de passage à La Pérade.

—Mlle Marie Tardif, aux Trois-Rivières, ces jours derniers.

—M. C. M. Beaudet en visite chez des amis à St-Marc des Carrières.

SAINTE-VERONIQUE

SAINTE--VERONIQUE, 18. —(Du corr. de la "Patrie"). — Les travaux de la route nationale sous la direction de M. Thomas se continuent activement.

—Les examens d'école ont eu lieu le 20 juin avec un grand succès.

—Miles Germaine et Rolande Bélisle institutrices du village sont parties chez leurs parents au Lac Saguay.

—M. Lortie député du Comté Labelle était de passage ici ces jours derniers.

—Mlle Aurore Lavoie institutrice à Bellerive passe ses vacances chez ses parents M. et Mme Elie Lavoie.

—Etaient de passage chez M. Joseph Brisebois ces jours passés, Mme Armand Chartrand.

—M. Edmond Grammond a été nommé secrétaire trésorier de la paroisse pour remplacer M. Arthur Riou.

—Miles Germaine Guimond et Claire Martineau passent l'été chez M. Noel Martineau.

—M. Louis Moffette a été victime d'un accident, en aiguisant une faux.

—M. et Mme Joseph Beaudoin ont fait baptiser un fils.

—M. et Mme Ovila Gauvreau de l'Annonciation étaient parrain et marraine.

—Les réparations à l'hôtel Lanthier (Manoir sur le lac) sont terminées.

THETFORD-MINES

THETFORD MINES, 7. (Du correspondant de la "Patrie".)—M. Raoul Boulanger, de Victoriaville, était de passage en ville cette semaine, en visite chez Mme Israël Couture.

—M. et Mme Oscar Gendron ainsi que Mlle Jeannine Gendron, qui ont passé quelques jours, chez M. Edmond Lemieux, sont retournés à La Tuque.

—Mlle Irène Dussault, de retour d'une promenade dans la Gaspésie.

—M. Jean-Paul Lemieux, de Saint-Rémi de Tingwick, chez son père, M. Edm. Lemieux.

—Mlle Fernande Délisle, a passé quelques jours à Québec.

—M. et Mme George McMaster, sont de retour de leur voyage de noces, ils ont visité Boston, Manchester et Lowell.

—Mme Alphonse Vachon et sa fillette Madeleine en promenade à Tring, Jct.

—M. et Mme Pierre Lagueux, de Somersworth, ainsi que Mlle Roy, du même endroit, sont actuellement en visite chez MM. Napoléon et Paul-Emile Lagueux.

—M. et Mme Léo Lebel, de Nashua, sont venus passer la semaine chez M. Philippe Paradis.

—Mme Alphonse Bizier, en voyage à Québec.

—M. et Mme Rosaire Gagné sont les heureux parents d'un fils, baptisé Joseph-Alfred-Jean-Guy. Parrain et marraine, M. et Mme Alfred Gagné, oncle et tante de l'enfant.

—Le thermomètre marquait 100 et 101 degrés de chaleur cette semaine. C'était les plus grandes chaleurs que nous ayions eues ici depuis nombre d'années.

—Des travaux importants sont à se faire dans le village de l'amiante, la route Nationale sera réparée sur une distance d'environ un mille, ce qui donnera du travail à nos chomeurs, qui sont de plus en plus nombreux.

—M. Magloire Lord, de Disraeli, est décédé ces jours derniers à l'hôpital Saint-Joseph de cette ville, à l'âge de 80 ans. Ses funérailles ont eu lieu à Saint-Maurice.

—M. le docteur Oliva Cyr et sa famille passent la vacance au chalet situé sur les bords du lac Clapham.

—Mlle Anna Beaudoin, de l'Ecole Normale de Montréal, est venue passer la vacance chez son père, M. Léonidas Beaudoin.

—M. Ernest Huard, des Trois-Rivières, de passage en ville chez son père, M. Louis Huard.

—M. Paul-Emile Lagueux comptable de la maison T. Labbé, actuellement à Montréal, en voyage d'affaires.

—M. et Mme Auguste Blanchette, en voyage aux Trois-Rivières, et Berthierville.

—MM. François Beaudoin et Adélard Tardif étaient de passage à Notre-Dame du Lac, ces jours derniers.

—M. et Mme Emile Bélanger nous ont quittés pour aller demeurer à Montmagny.

—M. et Mme Philomon Huard nous ont également quittés pour aller demeurer à Notre-Dame du Lac.

—M. et Mme Thomas Doyon, visitent des parents à Granby.

—M. André Chabot, de Sainte-Pétronille était en ville hier.

—Mme Philias Chamberland, qui a passé quelques semaines chez ses fils, Roméo et Robert Chamberland, de cette ville, est retournée à Boston.

—M. Jean-Paul Lessard, de retour d'un voyage dans la Gaspésie.

—Mlle Cécile Vallières, de Québec, est venue passer quelques jours chez son père M. Onil Vallières.

—Miles Rose et Alice Gagnon, actuellement en promenade à Augusta, Me.

—M. et Mme Joseph Gosselin et leur fils Gérard, de Central Falls, R.I., de passage en ville chez des parents.

—Mlle Juliette Dallaire est partie pour Montréal, où elle passera quelques semaines.

SAINTE-BRIGIDE

SAINTE-BRIGIDE, 18. —(Du cor. de la "Patrie"). — M. Alfrédina Larivière a fait l'acquisition du magasin de feu M. Rémi Boulais pour le prix de $8,600.

—MM. P. Bérard et G. Poirier des Etats-Unis, sont venus visiter MM. Moïse Tringle et Joseph Soutière.

—La récolte des foins est avancée dans notre région et le rendement est très bon.

—Martial Tringle, âgé de 7 ans, enfant de M. Moïse Tringle qui s'était fait briser une jambe par un auto en traversant la rue principale du village de Sainte-Brigide est en bonne voie de guérison.

—MM. les députés Lucien Lamoureux et Charbonneau ont adressé la parole à la population dimanche dernier. Nous avons remarqué beaucoup d'étrangers venus pour écouter ces distingués orateurs.

—Les travaux du pavage en amésite de la rue principale de notre village sont commencés.

—M. Joseph Saint-Jean de Montréal est arrivé avec sa famille pour passer l'été parmi nous.

SAINT-UBALD

SAINT-UBALD, 17. (Du corr. de la "Patrie").—M. l'abbé Bernier, directeur du Séminaire des Vocations Tardives, était dans notre paroisse, ces jours derniers, dans l'intérêt de sa communauté.

—M. Victorin Matte, fils de M. A. Matte, de cette paroisse, a épousé, récemment, Mlle Célestine Gravel, également de Saint-Ubald.

—La récolte s'annonce bonne, dans notre paroisse.

SAINTE-TITE

Exercices des Quarante-Heures.

SAINT-TITE, 9. —(Du correspondant de la "Patrie"). — Les Quarante-Heures ont eu lieu au cours de la semaine écoulée en notre église paroissiale et furent présidées par notre curé M. l'abbé J. C. Leblanc. A cette occasion bon nombre de prêtres des paroisses environnantes sont venus prêter leur concours à nos autorités religieuses pour les confessions.

Election chez nos Chev. de Colomb.

—Les membres de notre conseil local des chevaliers de Colomb ont procédé récemment à l'élection de leurs nouveaux officiers pour l'année 1931-32 avec les résultats suivants: Grand chevalier M. J. A. Beland, remplaçant M. Narcisse Cossette sortant de charge, député grand chevalier, M. J. E. Massé, remplaçant M. J. A. Béland, Chancelier M. Jeffrey Veillette, Trésorier M. Phil. Ferron, remplaçant le docteur J. A. Grender, Cérémoniaire M. J. Emile Goudreault, Secrétaire-archiviste M. Armand Gignac, avocat M. le Notaire J. Bte Moussette, Chapelain M. le curé J. C. Leblanc, Syndic M. J. A. Lamoureux, Médecin le docteur J. A. Grenier, Garde intérieure M. Médéric Mercure, Garde Extérieure, M. Donat Périgny.

—Naissances.

—M. et Mme Saül Marchand, une fille, baptisée sous les noms de Marie-Antonia-Marielle. Parrain M. Joseph Dubé, de Montréal, marraine Mme Emile Frigon, tante de l'enfant. Mme Xavier Dessureault portait l'enfant.

—M. et Mme Alphonse Damphousse, un fils, baptisé sous les noms de Joseph-Antoine-Daniel. Parrain et marraine M. et Mme J.-Bte Damphousse, de Grand'Mère, grands parents de l'enfant. Mme Armand Délisle portait l'enfant.

—M. et Mme Emile Beaudoin, un fils, baptisé sous les noms de Joseph-Gilles-Normand. Parrain M. J. P. Gilles Dessureault, marraine Mlle Marie-Ange Tourigny, Mlle Marie-Laure Beaudoin portait l'enfant.

—M. et Mme Roméo Dessureault, une fille, baptisée sous les noms de Marie-Thérèse-Jeanne d'Arc. Parrain et marraine M. et Mme Cyprien Plourde, grands parents de l'enfant. Mlle Blanche Dessureault portait l'enfant.

—Mariage.

—Ces jours derniers en notre église paroissiale a été béni le mariage de Mlle Angèle Allaire, fille de M. et Mme Zotique Allaire, de cette ville, à M. Bernard Trépanier, fils de M. William Trépanier de Héroulxville.

La bénédiction nuptiale fut donnée aux nouveaux époux par l'abbé T. Trudel, vicaire de la paroisse. M. Zotique Allaire servait de témoin à sa fille et M. William Trépanier à son fils. Agissaient comme garçon et fille d'honneur, M. Gérard Allaire et Mlle Cécile Trépanier.

Durant la messe, un joli programme de chant et de musique religieux fut exécuté par la chorale des jeunes filles de la paroisse. Mlle Antoinette Lafontaine touchait l'orgue.

Après la cérémonie, il y eut réception chez M. et Mme Zotique Allaire, ou une magnifique adresse fut lue aux nouveaux époux par Mlle Jeanne d'Arc Cossette.

La température aidera la récolte.

—Si la température continue à nous être favorable, nos cultivateurs auront une belle récolte cette année. Déjà le foin est des plus beaux et cette récolte sera certainement très bonne.

Les premières fraises.

—Les premières fraises de la saison se vendent sur notre marché public en abondance. Quoique la récolte s'annonce comme devant être plutôt faible cette année, les prix sont abordables.

Travaux sur la route La Tuque Saint-Tite.

—Les travaux d'améliorations et de parachèvement de la route à Saint-Tite à La Tuque, commenceront au commencement de juillet. Cette bonne nouvelle sera certainement reçue avec joie par notre classe journalière et aidera certainement nos chômeurs.

La lutte municipale.

—La lutte municipale est des plus actives et chaque candidat travaille de son mieux à faire triompher sa cause. A la mairie, la lutte se fait entre deux médecins, les docteurs Léo Francoeur et J.-G.-Arthur Marchand; il y a également lutte dans les quartiers centre et sud, entre MM. Fleury, Bédard et Roberge, pour le quartier sud, William Goulet, J.-B. LeBrun, MM. J.-B. Allaire et Joseph Matte, dans le quartier centre.

—Mme Achille Dessureault, de Grand'Mère, était en visite chez des parents et amis la semaine dernière.

SAINT-TITE 2

—M. l'abbé Trudel, de Saint-Marc de Shawinigan ainsi que M. et Mme Gérard Trudel et leurs enfants, de Shawinigan, étaient les hôtes de M. et Mme J. U. Trudel en fin de semaine.

—Mlle Louisa Pothier est allée à Grand'Mère ces jours derniers.

—Le notaire et Mme Chalifour, de Donnacona et leur famille étaient en visite en cette ville la semaine dernière.

—M. et Mme Médéric Dessureault et leur famille, de Shawinigan Falls étaient en visite chez M. William Dessureault ces jours derniers.

—M. Léo Vadeboncoeur, de Chicoutimi était en visite chez son père M. Napoléon Vadeboncoeur la semaine dernière.

—M. et Mme Antoni Damphousse, Mlle B. Saint-Arcault et M. J. P. Gilles Dessureault sont allés à Grand'Mère ces jours derniers.

—M. et Mme J. P. Emile Dessureault, leur fillette, Mlle Carmen Dessureault, ainsi que Mme Lucien Godin et Mlle Marie-Anne Damphousse, de Grand'Mère, étaient en visite chez des parents en fin de semaine.

—M. J.-B. Damphousse, de Grand'Mère, a passé la semaine chez son fils M. A. Damphousse.

—M. Nolasque Desaulniers et sa famille sont de retour d'une promenade chez M. Elie Matte à Cap Santé.

LA GRAPHOLOGIE

on juge un arbre à ses fruits, on juge quelqu'un à son écriture.

NOTE. — Tous les envois pour étude graphologique doivent être accompagnés de 25 cents en bon de poste ou timbre, etc., et être adressés à M. Dac, graphologue, la "Patrie", Montréal.

GERMAINE. — Suivant le conseil de l'évangile, vous ne placez pas votre lumière sous le boisseau. Mais le motif pour lequel vous la placez bien en vedette n'est pas exclusivement désintéressé: servir et être utile ne vous préoccupe pas autant que de briller et être admirée. C'est si vrai que si vous étiez dépréciée, méconnue, ou simplement ignorée, du coup les ailes de votre talent s'en trouveraient coupées. Heureusement, que vous savez vous faire estimer; heureusement aussi que vous avez conscience de votre éclectisme intellectuel comme de votre ascendant moral. Voilà ce qui vous donne cet optimisme, cette initiative, cet élan, cet enthousiasme réalisateur. Et comment ne vous estimerait-on pas? Vous êtes si avenante, si rayonnante, si vivante, si spirituelle, si sympathique, si franche, si intuitive, si ferme, etc...

GERARD B. — C'est un jeune homme pas mal émoustillé. Il ne pense qu'aux plaisirs; et s'il se démène beaucoup, ce n'est que dans le but de s'en procurer le plus possible. Travailler par esprit de devoir ou pour un but idéal, voilà qui le dépasse souverainement. Le corps est en ordre, dodu, élégamment et confortablement paré, mais la tête est à peu près vide; du moins, vide de sérieux. On ne peut pas toujours se fier à ce qu'il dit, il faut en prendre et en laisser, car il a l'habitude d'inventer ou de surfaire la vérité pour épater. Son aplomb, sa vantardise, lui créent un certain prestige qui le hausse aux yeux de ceux qui ne sont pas pyschologue. Mais lui, par exemple, il est pyschologue en grand, et il a bien soin de ne s'entourer que d'un cercle de grégaires. Pourtant, il n'a pas mauvais coeur: il ne veut de mal à personne, il est libéral envers ses amis, et il adore passionnément sa petite préférée. S'il parle abondamment de lui-même, il est par contre d'une discrétion habile sur le compte d'autrui. Autre qualité: il ne fait abus ni de tabac ni de liqueurs fortes.

ED. AS. — L'angulosité et les aspérités de votre caractère vous créent bien des ennuis. Vos rapports avec vos amis sont toujours tendus et prêts à se rompre parce que vous les heurtez constamment sans trop vous en rendre compte; d'un autre côté, votre susceptibilité se froisse de petits riens et juge avec malveillance les intentions parfois les plus bénignes. Ce travers vous donne l'humeur pessimiste et acariâtre des "éternels mécontents", dont l'exigence n'est jamais satisfaite. Vous n'êtes plus tout à fait jeune et il est trop tard pour vous corriger. Le pincement austère de vos lèvres ne se convertira jamais en sourire gracieux et naturel. De bien lourdes épreuves vous ont assiégée au cours de votre existence et vous en avez aggravé les suites en les prenant trop à coeur. Plutôt que d'essayer à vous consoler et à vous distraire, vous preniez un morbide plaisir à vous isoler et à rouvrir les plaies saignantes de votre coeur en livrant votre imagination aux cruels souvenirs. L'idée ne vous est jamais venue de remercier le bon Dieu pour les épreuves qu'il vous envoyait. Essayez, et vous vous en trouverez rassérénée.

ESSIE. — N'est pas assez ferme et énergique pour se dominer soi-même et canaliser ses pensées, ses sentiments, ses aspirations. Il écoute ses caprices, ses nerfs, son imagination, sa sentimentalité; mais il ne descend jamais réfléchiment au fond de lui-même pour consulter le bon sens et la raison. Même il ferme l'oreille, si la voix de la sagesse parle malgré lui. Sans ordre, sans méthode, sans application soutenue au travail, sans ambition ni pour la fortune ni pour les honneurs, sans initiative, il ne fera jamais grand'chose de bon. Il était bien doué du côté de l'intelligence et en particulier de la mémoire, il a même acquis une certaine culture; mais à l'âge où survient un dégoût prononcé pour les choses de l'esprit, il n'a pas su réprimer ce dégoût. Il n'a pas le courage de s'imposer un sacrifice librement consenti; ou un effort généreux. La moralité est en baisse.

LUCILLE, C. N. D. — Nerveuse et agitée, elle ne reste pas deux minutes en place et trouve toujours à s'occuper. Mais elle travaille sans habileté et sans soins, visant plus à être expéditive qu'à être parfaite. Et tout le temps, comme une vraie javotte, la langue ne lui arrête pas. Malgré quelques petites impatiences, quelques sautes d'humeur par-ci par-là, elle est généralement joviale. Elle n'aime pas voir des visages allongés autour d'elle, elle s'évertue à les égayer et elle y réussit passablement à force de folichonneries. C'est un caractère jeune et qui restera toujours jeune. Sa constitution n'est pas des plus robustes. Sa digestion la fatigue parce que les aliments ont été absorbés trop vite, sans être suffisamment mastiqués. Elle est bonne et pieuse, mais aussi crédule et superstitieuse. Elle est tellement crédule qu'elle prend pour des réalités ce qui lui est simplement passé par l'imagination et c'est quasi inconsciemment qu'elle conte de nombreux petits mensonges.

M C E. — C'est un homme qui n'a pas d'initiative ou, du moins, pas d'audace. Ne connaissant pas toute sa valeur personnelle, il n'a pas confiance en lui-même, il est timide. Il craint aussi de blesser les susceptibilités et de gêner les ambitions de son entourage. C'est pourquoi il s'en tient au rôle d'un serviteur scrupuleusement obéissant qui accomplit à la perfection ce qu'on lui demande mais qui n'accomplit que cela. C'est à peu près son seul défaut, si on peut appeler cela un défaut. Sa distinction n'est ni orgueilleuse ni dédaigneuse. Sa philosophie n'est pas trop austère et sa vertu n'est pas trop rigide. Sa mémoire ne se confond pas avec la rancune. Sa gaieté ne conduit pas à l'irréflexion. Sa méticulosité ne le rend pas pointilleux. Sa sensibilité est exempte de susceptibilité. Son affectivité ne va pas jusqu'au romanesque. Il semble bien équilibré.

DAC.

UNE FEMME LE DIT TOUJOURS à une AUTRE

A cette époque moderne, il n'est pas chic d'être malade même pour une journée. Une femme ne peut s'empêcher de le dire à une autre quand elle a découvert un remède qui la maintient en bonne santé, et des milliers de femmes et jeunes filles n'emploient, aujourd'hui, d'autre remède que les **Pilules du Dr Hamilton** elles constatent que les maux de tête, teint hâve, désordres de la digestion disparaissent promptement après avoir pris une ou deux de ces petites pilules au coucher. L'effet tonique des Pilules du Dr Hamilton sur l'estomac, le foie et les organes de la digestion est prompt et un stimulant pour la santé. Pas de malaise, pas de douloureuses coliques, pas de perte de temps quand vous faites usage de cet agréable laxatif. Exactement adaptées aux besoins de la femme. Inoffensives, agréables au goût, d'action sûre — employez les Pilules du Dr Hamilton pour les maladies propres aux femmes. En vente dans toutes les pharmacies en boîtes de 25c.

GRANDE TOMBOLA DE N.-D. DE LA DEFENSE

De magnifiques prix de présence sont tirés tous les jours.— Les attractions.

La tombola ouverte depuis quelques jours bat maintenant son plein avec un grand assortiment de cadeaux de valeur au Bingo et tous ceux qui ont la chance de gagner sont très satisfaits du choix. Nous invitons tout particulièrement les amateurs de Bingo.

Aussi tous les soirs un prix de présence est tiré pour l'assistance.

La tombola restera ouverte toute la semaine prochaine et il y aura beaucoup d'attractions. Lundi soir, à 9 heures, sera le tour de M. Léopold Ledoux, qui donnera une exhibition de soulèvement de poids et altères et attentera à plusieurs records amateurs de sa classe (160 livres). Mardi soir la tombola sera sous la présidence d'honneur des marguilliers de l'église. Mercredi sera la Chorale de Notre-Dame de la Défense qui présidera. Jeudi et vendredi sont réservés aux Fils d'Italie (Grande Loge) et samedi sera le Club des Dessinateurs qui aura la présidence d'honneur. C'est entendu que le public en général est admis tous les soirs et on espère d'avoir une grande foule.

La fanfare italienne De Cristoforo prêtera son concours gratuitement samedi soir. Inutile de faire les éloges de cette fanfare qui est si bien connue dans toute la ville et qui est recherchée partout. Cette fanfare mérite vraiment la reconnaissance de M. le Curé et du Comité organisateur parce qu'elle s'est prêtée trois fois gracieusement pour le succès de cette tombola.

Le grand tirage d'une horloge "Grand-Père" de la valeur de $175.00 aura lieu à la fin de la soirée de samedi le 25 juillet dans la cour de la tombola, 6810 rue Drolet.

FETE PATRONALE DES AUTOMOBILISTES

Demain à 3 h. 30 de l'après-midi (heure avancée) aura lieu à Saint-Christophe de Pont Viau, Comté de Laval, la fête patronale des automobilistes. Il y aura sermon, salut, vénération de la relique de Saint-Christophe et bénédiction des machines.

Pour ceux qui ne pourraient se rendre à la cérémonie de l'après-midi, après les messes de 7, 8, 9 et 10 h. (heure avancée) on fera vénérer la relique et on bénira les automobiles.

On compte sur la présence de quelques députés. Tous les automobilistes sont invités. Venez nombreux prier votre Patron "St-Christophe".

RETRAITE FERMEE

Retraite fermée pour jeunes gens à la Broquerie, Boucherville, du 31 juillet au 3 août. Pour renseignements supplémentaires, s'adresser à MM. Philias Godin, Falkirk 1652 ou Lionel Mantha Frontenac, 6254.

On demandera l'abolition de l'usage des gaz délétères

COLOGNE, 18. — Le Congrès des médecins allemands a adopté une résolution dans laquelle il invite le gouvernement d'Empire, en prévision de la prochaine conférence sur le désarmement, à intervenir pour que l'emploi des gaz délétères dans le but d'anéantir un peuple soit rendu impossible par des conventions internationales.

Les Patrons de "La Patrie"

Tous les modèles Tingey sont dame Tingey elle-même. Pour les Etats-Unis, les patrons sont remodelés et adaptés aux modes américaines par des dessinateurs de New-York.

Robe d'été de ligne très juvénile en baptiste fleurie avec manches capes très décoratives. Le bord de la jupe et celui des manches sont festonnés. Une ceinture de grosgrain marque la taille.

Le patron (3185) peut être obtenu dans les grandeurs de 16 et 18 ans, ou buste 36, 38, 40 et 42.

Pour obtenir ce patron, il suffit d'envoyer, avec la somme de 25 sous, son nom et son adresse écrits lisiblement ainsi que le numéro du patron et adresser le tout comme suit: "**Bureau des Modes**", "**La Patrie**", **Montréal.**

3185

SYMPATHIES A LA FAMILLE DU Dr N. BEAUCHEMIN

YAMACHICHE, 17. — (Du corr. de la "Patrie".— Voici la liste des sympathies offertes à la famille du docteur N. Beauchemin décédé récemment.

Tributs floraux: M. et Mme Alide Lacerte, Ottawa, Roméo Gravel, Montréal, MM. Camille Ducharme, Trois-Rivières, Louis Richer, Montréal, La Corporation Municipale du village d'Yamachiche.

Télégrammes de sympathies: Famille L. L. L. Desaulniers, docteur C. A. Daigle, M. A. J. Lacerte, M. l'abbé Georges Fleury, Edmond Gélinas, Mme Joyce, Montréal, J. A. Lemire, N.P., M. et Mme R. Godin, Mlle L. Drew, MM. Camille Ducharme, Calixte Hébert, Docteur Roméo Bellemare, M. et Mme Omer J. Désaulniers, Trois-Rivières, Docteur F. Laflèche, M.P., Warwick, M. J. A. Allary, Saint-Hyacinthe, Docteur et Mme N. Lacerte, Lévis, M. et Mme J. C. Naud, Louiseville, Docteur Arthur Ferron, Grand'Mère, M. Réal Grimard, Lac Mercier, MM. Ernest Bilodeau, J. A. Barrette, Ottawa, M. et Mme Nap. Desaulniers, Urbain Ringuette, M. et Mme A. V. Maillette, Shawinigan Falls, MM. Hector Bourassa, Albert Bellefeuille, Antonio Bellefeuille, Waterbury, Co. Rév. Père E. Lacerte, S.J., Joseph Béland, Grandes Piles, Marius Grimard, Ivry, Louis Lafontaine, Lanoraie.

Offrandes de messes: L'honorable Jacques Bureau, la maison J. N. Godin, Docteur J. N. Bellemare, M. et Mme Fortunat Lord, Nérée Ferron, Trois-Rivières, M. et Mme Alide Duchesne, Saint-Barthélémy, MM. Fernand, Germain, Mlles Jeanne, Thérèse et Gabrielle Beauchemin, M. Donat L. Desaulniers, la fanfare et la chorale d'Yamachiche, M. et Mme J. P. Grimard, le Colonel et Mme J. R. Pellerin, Mme Théodore Arbran, Mlle Alexina Brisson, M. Arthur Héroux, Mme Louis Dusault, la famille Adrien Milot, M. et Mme Arthur S. Lacerte, Nérée Lacerte, M. Charles et Evariste Gélinas, Mme Ernest Lacerte, Omer Saint-Louis, Arthur Descôteaux, M. et Mme Raoul Duchesne, la famille Hercule Descôteau, M. Roméo Désaulniers, la municipalité de la paroisse d'Yamachiche, la famille Joseph Gendron, l'Amicale Notre-Dame de l'Etoile, la famille J. E. Meunier, M. et Mme A. O. Bellemare, M. et Mme J. Aug. Lacerte, Albert Lévesque, Montréal, Nap. E. Godin, Trois-Rivières, M. le curé J. A. Lesieur Sainte-Geneviève de Batiscan, la famille du Docteur Arthur Ferron, Mme Alfred Ferron, Grand'Mère, Mme Docteur J. A. Demers, Mme Veuve Joseph Daveluy et ses deux fils, M. Emile Girardin, M. Amable Lemire, Montréal, M. et Mme Nap. Rousseau, Québec, Mme Marchessault, Saint-Damase.

Bouquets spirituels de Terre Sainte: M. et Mme Chs. Ed. Girardin et famille, Jos. et Louis Chs. Gélinas, famille de Mme Vve Léon L. Désaulniers, Yamachiche, M. Eugène Benoit, Louiseville, Mme Docteur Elzéar Voisard, Trois-Rivières, Mme Edouard Bureau, Trois-Rivières.

Bouquets spirituels: La Supérieure et les religieuses de la Congrégation Notre-Dame d'Yamachiche, M. et Mme Henri Fréchette, Mme Nérée Ricard, M. et Mme Théodore Bourassa, Mme Edmond Villemure et Mlles Villemure, M. et Mme M. Desrochers, Mlle Bertha Lesieur, la famille Maxime Milot, Les frères des Ecoles Chrétiennes, Yamachiche, M. et Mme J. B. Letendre, La Pointe du Lac.

Sympathies: Monseigneur l'Evêque de Nicolet, l'honorable juge Aimé Marchand, Trois-Rivières, les Ursulines Trois-Rivières, Mme Charles Dupont-Hébert, le docteur Clovis Duval, Batiscan, M. et Mme Edouard Bureau, Trois-Rivières, Sr Saint-Louis de Gonzague, la famille Meunier, Québec, M. Albert Richer, Laflèche, Iroquois, Ontario, la famille Adrien Bellemare, la famille Napoléon Lapointe. Les membres de la fanfare Yamachiche, M. et Mme Honoré Ricard, Mlles Angélina et Joséphine Lacerte, les familles Napoléon Lesieur, Phydime Bellemare, Arthur P. Milot, Wilfrid Pellerin, Eugène Maillette Edgar Vaillancourt, Eugène Lemire, Arthur Hélie, Georges Lesieur, Omer Pellerin, Marjorique Lamy, Félicien Bellemare MM. et Mmes Joseph Bellemare, Fernanda Paquin, Léon Girardin, M. et Mme Pierre Bellemare, la famille Emile Bellemare, les familles Donat Lamy, Avila Gauthier, Arthur Daveluy, Odilon L. Desaulniers, Georges Milot, L. Saint-Yves, Cléophas Pelletier, Dionis Villemure, Agapit Bergeron, Omer E. Milot, Désiré Vilemure, Albéric Meunier, Docteur Antonio Langis, la municipalité du village d'Yamachiche, MM. et Mmes Donat Marcotte, Albéric Bellemare, Denis Villemure, Elphège Côté, Mme Thomas Lamy, Les familles L. N. Roy, Joseph, L. Désaulniers, Joseph Grenier, Charles Lesieur, Alide Meunier, L. P. Allary, Mme Charles Daveluy, MM. et Mmes Arthur Panneton, Ubald Meunier, Odilon Milot, Adrien Giroux, Albert Ricard, Sylvio Villemure, Gustave Milot, Donat H. Milot, Esdras Lamy, Lucien Milot, Origène Bellemare, Mme M. Laflèche Rompré, M. Georges Etienne Desrochers, Les familles Alide Bellemare, Arthur Gauthier, Olivier Gadbois, E. Bellemare, Omer Ferron, Stephen Proulx, Arthur Désaulniers, Agapit Bellemare, Charles et A. Lapoinnte, MM. et Mmes Adjutor Boucher Joseph Guillemette, Dionis Descoteaux, Hyacinthe Trahan, Hercule Bourassa, Adélard Bellemare, J. A. Parenteau, Municipalité de la paroisse d'Yamachiche, Mlle Jeannette Fréchette, Mlle Florette Descôteaux, Mlle Germaine Grimard, La société des Enfants de Marie, Mme Maxime Ferron, Maxime Bellemare et sa famille, les familles Joseph et Donat Boucher, Antonio Carbonneau, Alfred Guillemette, Pierre Gélinas et Avila Fréchette, Léon P. Desaulniers, Alexandre Gignac, Chs. Garceau, Hilarion Meunier, la famille Jos. Lamy, M. et Mme Adélard Boulanger, N. Blanchette, Alphonse Milot, Antonio Isabelle, Philémon Dussault, Dionis Girardin, Josaphat Landry, Joseph Ringuette, Armand Lafontaine, Honorat Lamy, J. E. Bellemare, Azarie Maillette, Chs. Edouard Bellemare, les familles Thomas Grenier, Gustave Bellemare, Zacharie Neveu, Fortunat Côté, Honorat Bourassa, Joseph Hélie, Ida Lamy, Louis G. Gélinas, Irénée Vaillancourt, Léon et Alexandre Carbonneau, Amédée Gérin-Lajoie, Alfred Ketap, Jos. Francis Lacerte, Nérée Saint-Louis, Hector Chainé, Arthur Gélinas, Mme Antoine Lamothe, Mme Théodule Descôteaux, Mmes Ernest Langlois, et J. E. Lambert, Mlles Adèle Trahan et Adèle Caron, les familles Amédée Desaulniers, Léopold Milot, M. Camille Ricard, M. et Mme Avila N. Lesieur, Yamachiche, Conseil de la Cité de Trois-Rivières, Hon. Wilfrid Gariépy, Maurice Duplessis, M.P.P., Le magistrat et Mme Lacoursière, M. et Mme Lucien Comeau, M. l'abbé Hector Marcotte, M. J. V. Mackenzie, Mme Hector Mackenzie, L. Armand Genest, Mme Alphonse Huot N. Hervé Jetté, Mme Elzéar Voisart, M. et Mme J. H. Lacerte, M. et Mme W. Hétu, MM. Alide Bellemare, J. H. Rousseau, M.D., la famille Gilbert Gagnon, M. et Mme J. P. Meunier, M. et Mme Donat Rocheleau, M. Alphonse Saint-Louis, Patrick Parenteau, M. et Mme Cyriac Lajoie, la famille A. J. Descôteaux, Mme Flora N. Gélinas, M. et Mme Antonio Désaulniers, Gilles Descoteaux, la famille Eugène Gagnon, M. Georges Dumont M. et Mme Joseph Bellemare Trois-Rivières, Frère Bérard, J. C. Lamothe, C. R. Alexandre Dupont-Hébert Miles Gélinas, Hon. André Fauteux, Thomas Dussault, M. et Mme Arthur Bellemarre, M. et Mme Pierre Lamy, A. C. J. C., Montréal, M. et Mme L. G. Duchesne, M. et Mme Lucien Meunier, M. et Mme Paul H. Gauthier, Mme P. J. Héroux, Montréal, M. et Mme Alfred Beaugrand, Champagne, Montréal, M. et Mme Gustave Lebeuf, Québec, Mlle Bella Buid, Docteur et Mme Elisée Bellemare, M. et Mme Art. Gélinas, la famille Chs. Marcouiller, M. le docteur et Mme P. N. Ferron, James Bourassa, la famille du docteur E. Bellemare, Saint-Barnabé, M. et Mme Docteur O. Laflèche, M. et Mme Hector Béland, Docteur et Mme O. E. Milot, famille C. E. Fortin, Louiseville, William P. Grant, M.P.P., Docteur et Mme E. Ferron, Mme William P. Grant, Batiscan, J. G. Trahan, Saint-Hyacinthe, M. et Mme S. Guimond, Granby, Docteur et Mme L. T. Caron, Maskinongé, J. H. Frigon, M.P.P., Shawinigan, Docteur A. D. Milot, Berthierville, M. et Mme Napoléon Benoit, Saint-Félix de Valois, M. Ernest Auger, Saint-Paul de Chester, J. E. Pellerin, maire de Saint-Boniface, le notaire et Mme Richard Lessard, Sainte-Ursule, la famille Théode Beaulieu, M. et Mme T. Argall, Pointe du Lac, M. et Mme Orphir Brousseau, Shawinigan Falls, M. et Mme Jos. Fleury, Saint-Léon, la famille Jos. M. Blondin, Bécancour, M. Alphonse L. Auger, Charlesbourg, Mlle Suzanne Barrette, Saint-Barthélémy, la famille Léopold Descôteaux, Victoriaville, Hon. Rodolphe Lemieux, Ottawa, Famille Ad. Lapointe, Mlle Régina Daveluy Mme M. D. Daveluy, Mlle Daveluy, La société des Artisans Canadiens-Français, M. J. D. Tourigny, Montréal, H. Bernier, Bergerville, Ovila Blais, Waterburg, Can., W. Gagnéptre, Montréal, Noel Comeau, Québec, Monseigneur Camille Roy, Québec, M. et Mme Batts, Montréal, Docteur et Mme J. H. Boisvert, Plessisville, Soeur Marie de Sainte-Agathe, des SS. du Bon Pasteur, Montréal, Maurice Laurin, avocat, Trois-Rivières, Mme Arthur Chevalier, Mme Emile Lévesque, Mlle Cécile Chevalier, Sherbrooke, Pelletier et Cloutier, Trois-Rivières, Alfred Gélinas, Nashua, N.H., Mme Jos. P. Héroux, Sorel, Mme Frank Bettner, Jonquières, M. Rodolphe Duguay, Nicolet, M. et Mme Paul Blondin, Montréal, Le Conseil du Comté de Saint-Maurice.

VALLEYFIELD, 15.—(Du corr. de la Patrie.) M. le docteur et Mme W. Laroche sont de retour d'un voyage dans les Adirondacks.

Mademoiselle Elsie White, madame et M. White sont revenus, ayant passé une quinzaine à Toronto et ses environs.

LES AVOCATES DE 12 PAYS S'ORGANISENT

Elles ont maintenant leur union internationale. — Mme Maria Vérone en est la présidente.

PARIS 17. — L'Union internationale des avocates vient d'être constituée à Paris. Elle comprend des avocates appartenant à douze pays: France, Suisse, Hollande, Belgique, Angleterre, Ecosse, Pologne, Grèce, Luxembourg, Etats-Unis, Autriche, Suède, et deux colonies françaises: Algérie et Maroc.

L'assemblée constitutive s'est tenue au Lyceum; elle a nommé son comité, qui est ainsi composé: présidente, Mme Maria Vérone (Paris); vice-présidentes: Mme Schrober-Favre (Suisse), Mlle Slenkowic (Pologne); secrétaire-générale, Mme Giselet (Belgique); secrétaire, Mme Kah (Lille); trésorière, Mlle Bertillon (Paris); trésorier adjointe, Mlle Yapapa, (Grèce); membres: Mme Bakert Nort et Mlle Frida Katz (Hollande), membres du Parlement); Mlle Pfluger (Suisse), Mlle Flick (Luxembourg), Miss Kida (Ecosse), Mlle Manon Cormiar (Bordeaux), Mlle Borrel et Mme Lehmann (Paris).

GRATIS

Donné gratis avec le **THE ou CAFE MIKADO**

Chaque paquet de 1 lb. contient un des articles suivants en semi porcelaine:
1 tasse et une soucoupe,
1 assiette à soupe,
1 assiette à déjeuner, 8 pouces.
Meilleur que tout autre thé ou café du même prix.

En vente partout à 60c la livre. Noir, Japon et Café

GLOBE TEA Co. MONTREAL

Les causes de l'ANÉMIE sont nombreuses:

Mme ROY

Surmenage physique ou cérébral, excès de fatigue, veilles prolongées, travail dans un endroit insuffisamment aéré, alimentation impropre, etc., mais le remède en est toujours le même: les Pilules ROUGES (spécialement préparées pour les femmes), reconnues depuis près de 50 ans comme étant la plus heureuse combinaison d'ingrédients purs et efficaces dans le traitement de l'ANEMIE.

"Le travail me déprima grandement. Mes forces s'épuisèrent. Mon estomac devint paresseux; après les repas, j'avais des gonflements et mon coeur était malade. J'eus aussi des maux de tête et des douleurs dans tous les membres. J'employai les Pilules ROUGES qui me firent beaucoup de bien. Mon appétit s'améliora, ma digestion se fit plus facilement et mes forces augmentèrent; quelques mois plus tard, j'étais tout à fait bien portante, j'avais repris ma gaieté et mon entrain". — Mme P. Roy, 318, Eastern Ave., Fall-River, Mass.

Pâleur
Faiblesse
Manque d'appétit
Migraine
Sensation permanente de fatigue
Essoufflement au moindre effort
Irritabilité
Troubles d'estomac
Douleurs de dos et de reins
Irrégularités
Périodes douloureuses
Troubles internes causés par l'ANEMIE

CONSULTATIONS MEDICALES PERSONNELLES ou par correspondance au No 1570, rue S-Denis, Montréal.

Pilules ROUGES, partout ou par la poste: 50c la boîte ou 3, $1.25. PROTEGEZ-VOUS . . . REFUSEZ les SUBSTITUTIONS... EXIGEZ les VERITABLES Pilules ROUGES pour les Femmes Pâles et Faibles.

OVONOL pour les enfants faibles

Pilules ROUGES
pour les Femmes Pâles et Faibles
Cie Chimique Franco-Américaine Ltée, 1566, rue S.-Denis, Montréal.

FEUILLETON DE "LA PATRIE"

UN AVENTURIER

Par G. LE FAURE

Reproduction et adaptation autorisées par la Société des Gens de Lettres.

19 (suite)

En un endroit où le sol se bossuait de terres fraîchement remuées, et que les pluies n'avaient pas encore eu le temps de niveler, une modeste croix de bois blanc marquait l'endroit où dormait Mariette...

Paulot éclata en sanglots et tomba à genoux, Sarrato, lui, demeurait debout, son feutre à la main, songeur, préoccupé, mais non ému.

Quand il estima que l'émoi de l'enfant était un peu calmé, il posa sa main sur l'épaule du gamin qui se releva, le regardant avec appréhension.

—Maintenant, petit, fit-il d'une voix qui parut à son interlocuteur étrange parce qu'exempte de la brutalité qui lui était coutumière, écoute-moi bien: Ce que je vais te dire, j'ai voulu te le dire devant cette tombe pour que celle qui dort-là, te donne confiance en moi! Ah! elle t'aimait bien! cette femme-là qui qu'elle ne fût pas celle que tu croyais..

—Maman Mariette n'était pas...

—... ta mère! non, mon petit.. Elle était seulement celle à laquelle tu avais été confié et qui t'avait élevé comme si tu avais été son enfant.. une manière de nourrice, quoi...

Ahuri, décontenancé, l'infortuné Paulot bégayait:

—Oh! maman Mariette ! maman Mariette!

—Ton père — avant de partir pour l'étranger d'où il n'est pas revenu — t'avait confié à elle après la mort de ta maman — la vraie — et voilà que le hasard m'a mis en rapport avec quelqu'un qui connaît ta famille — la famille de ta mère — qui te cherche depuis des années..

Paulot le regardait, se demandait s'il n'était pas le jouait d'un cauchemar—s'il avait bien entendu.

Il avait une famille... lui, Paulot, le petit gueux, sans nom !... Etait-ce Dieu possible!

IX.—Carmen se confesse

Le coup avait réussi, non seulement malgré son audace, mais surtout parce que tellement audacieux qu'il ne serait venu à l'esprit d'aucun des intéressés que le comte Gregoriew pût être un imposteur...

Les choses d'ailleurs avaient été préparées de longue main par lui et sa fable construite avec une habileté qui lui donnait toutes les apparences de la vérité: elle s'appuyait en effet sur des documents vrais, surpris par lui au cours de cette nuit tragique où, prêt à voler les bijoux de Mme Harabena, il avait découvert la correspondance de sa malheureuse fille...

Carmen et José n'avaient pas — on l'a vu — hésité à le croire; et quand, ayant préparé Mme Harabena à cette invraisemblable joie, les deux jeunes gens avaient poussé l'enfant, enfin retrouvé, dans les bras de la grand'mère, celle-ci l'avait serré avec délire sur sa poitrine...

Comment eût-elle douté? tout ce qu'on lui avait conté concordait si bien avec ce qu'elle connaissait du drame douloureux....

Et Paulot, sous son nom véritable de Pablo, avait enfin connu des jours heureux !

Non pas qu'il ne conservât le souvenir des caresses de Mariette; mais l'amour de sa grand'mère, l'affection de Carmen, de José et aussi, il faut le dire, celle du comte Gregoriew, lui étaient une douceur infinie...

Il lui semblait parfois que rien de tout cela n'était vrai, pas plus les étreintes si tendres sur la poitrine endiamantée de la vieille dame que les paroles affectueuses prodiguées par les deux jeunes gens—sa cousine et son oncle—lui avait-on expliqué.

Parfois même, bien qu'en plein jour, il se demandait s'il n'était pas la proie de quelque cauchemar: et sa joie était grande à constater qu'il était bien réellement éveillé.

Depuis un mois qu'il était "rentré" au sein de sa famille, il menait une existence délicieusement irréelle...

Carmen en avait fait son ami, s'occupant spécialement de lui, car Mme Harabena — les premiers jours de joie passés—avait été reprise par sa passion du jeu et José—qui avait senti peu à peu se refroidir son enthousiasme avunculaire—recommençait à courir la montagne comme par le passé.

La jeune fille demeura donc un peu isolée et même elle l'eût été complètement si Gregoriew n'eût été pour elle le plus attentif, le plus empressé des compagnons.

Le rôle qu'il venait de jouer — providentiel presque — lui avait donné aux yeux de Carmen, comme à ceux de Mme Harabena un prestige incontestable.

Comment en eût-il pu être autrement envers l'homme qui avait apporté le bonheur dans cette famille si douloureusement éprouvée..

Il usait d'ailleurs de ce prestige avec une discrétion parfaite— très habile d'ailleurs—à laquelle se fondait peu à peu la froideur que Carmen lui avait témoigné jusqu'alors.

Elle qui d'abord avait fui sa compagnie paraissait au contraire la rechercher maintenant. Aussi, n'était-il pas d'amabilités, de prévenances dont il n'usât à l'égard de la jeune fille, tout en s'efforçant de contenir la joie que lui causait ce changement d'attitude.

Son plan initial — de la réussite duquel il avait donné un moment — paraissait en bonne voie d'exécution; encore un peu d'habileté et il saurait bien faire en sorte que la sympathie de Carmen se muât en un sentiment plus tendre.

Ce jour-là, il la tiendrait !... et en même temps sa fortune...

Hélas ! il ne pouvait soupçonner la vérité...

Le jour où il la connut, il comprit qu'entre le but auquel il visait et lui se dressait un obstacle formidable dont il lui serait impossible de triompher et il fut sur le point d'abandonner la partie.

Pourquoi s'entêter ?

De l'aventure, il avait retiré un joli paquet de billets — montant de la prime qu'il avait réussi à faire verser au "père adoptif" de Pablo pour l'indemniser de ses peines et soins envers le petit-fils de Mme Harabena — en l'espèce les cent mille francs promis aux agences de recherches — et qui avait été loyalement partagés entre l'athlète et lui.

Grâce à cette somme, soigneusement épargnée, il y avait encore en perspective, pour l'aventurier, de belles séances aux tables de baccara et quelques mois de cette vie à grandes guides pour laquelle il semblait né.

Evidemment, ce résultat était loin d'approcher de celui qu'il avait visé et qu'il s'était cru, un moment, près de toucher de la main.

Mais à défaut de grives, n'est-ce pas ?...

Aussi quelle désillusion ce lui avait été ! et quelle force de volonté il lui avait fallu pour faire bonne contenance et ne pas chanceler lorsque cette révélation lui était tombée sur la nuque aussi lourdement qu'un pavé.

Depuis quelques jours Carmen s'était montrée plus aimable que de coutume, accueillant avec empressement les offres de promenades que Gregoriew ne se faisait pas faute de lui prodiguer, au point qu'il se réjouissait en lui-même, décidé à profiter de la première occasion qui se présenterait de s'ouvrir à la jeune fille du projet qu'il avait été assez audacieux pour former...

Cet après-midi donc, accompagnée de Pablo qui allait devant, pédalant avec ardeur sur une superbe bicyclette que le matin même lui avait offerte son grand ami — ce grand ami c'était le comte — les deux jeunes gens s'en allaient prendre le thé au paradis des Tines.

Ils étaient entrés sous bois et longeaient l'étroit ruisseau qui promène ses eaux chantantes sous la verdure des chênes verts.

—Si vous voulez, proposa Carmen tout à coup, nous nous assierons un moment.

—Vous sentez-vous fatiguée ? interrogea-t-il avec une sollicitude charmante.

—Nullement; mais je désirais vous parler...

Et comme ils se dirigeait vers un banc rustique planté au bord de l'eau, la jeune fille appela:

—Pablo !

L'enfant accourut.

—Va-t-en devant et choisis-nous une table... assez loin du ruisseau à cause des moustiques—si même tu pouvais avoir celle de l'autre jour ce serait parfait — et commande le goûter.

—Je n'oserai jamais, répondit-il.

—Il faut oser: un grand garçon comme toi ne dois pas être timide. Tu n'es plus Paulot... mais Pablo... tu nous attendras en bas...

Tout rouge, le gamin inclina la tête et, sautant sur sa machine, s'éloigna en vitesse.

Demeurés seuls, les deux jeunes gens gardèrent le silence; puis voyant que Carmen continuait à se taire, alors que c'était elle qui avait provoqué cet entretien, Gregoriew demanda:

—Est-ce donc si difficile que cela à dire?

—Très difficile... et cependant... maintenant vous êtes un ami de la famille... et je devrais vous manifester toute confiance...

—Le contraire serait mal, affirma-t-il, et me causerait une peine infinie...

Il avait prononcé ces mots d'une voix pénétrée.

—C'est vrai? interrogea-t-elle avec une émotion véritable.

—Je ne vous donne pas le droit de douter de ma sincérité...

Elle affirma aussitôt:

—Mais je n'en doute pas, je vous assure, et je vais vous en fournir, séance tenante, la preuve...

Il tressaillit, et, les yeux brillants d'espérance, se pencha vers elle.

Quelqu'invraisemblable que cela lui parût à la réflexion, il ne pouvait douter de la nature de la confidence qu'elle s'apprêtait à lui faire.

La cervelle en feu, mais se dominant assez pour feindre l'indifférence:

—Parlez donc, dit-il, et soyez assurée que vous avez en moi le meilleur, le plus sûr des amis!...

Elle hésita encore, puis se décidant:

—Eh bien! voici. Il s'agit de mon cousin José... Vous savez que, depuis de longues années, de par l'accord de nos deux familles, nous sommes fiancés.

Gregoriew inclina la tête affirmativement; s'il le savait, il en avait assez souvent enragé de ces fiançailles "à la mie de pain" qui l'avaient fait plus d'une fois trembler pour la réussite de ses projets, bien qu'au fond l'attitude si froide de José pour sa cousine lui eût paru de bon augure...

—Or, poursuivit la jeune fille, vous vivez assez dans notre intimité pour avoir constaté que José est un singulier fiancé...

—Puisque vous m'interrogez, répondit Gregoriew, je dois vous déclarer qu'à mes yeux José est l'antipode d'un fiancé... ou du moins d'un fiancé épris de celle qui s'est promise à lui...

—N'est-ce pas? fit-elle avec nervosité... vous vous en êtes aperçu, vous aussi ?

—C'est visible aux yeux de tous, même des plus indifférents; à plus forte raison...

Il allait dire "aux yeux de ceux qui vous aiment".

Mais il estima qu'il serait dangereux d'aller trop vite et qu'il convenait d'attendre pour voir où en voulait venir son interlocutrice.

—Oui, confessa celle-ci, comme un cousin peut-être... mais non comme fiancé.

(A continuer lundi)

UN MONSIEUR OFFRE GRATUITEMENT,

de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczéma, boutons, démangeaisons, bronchite chronique, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, du rhumatisme, un moyen infaillible, de se guérir promptement ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre dont on appréciera le but humanitaire est la conséquence d'un voeu. Ecrire par lettre ou carte postale, à M Vincent, Place Victor Hugo, à Grenoble, France, qui répondra gratis et franco par courrier, et enverra les indications demandées.

TEMPÉRATURE

BEAU ET CHAUD; AVERSES PROBABLES EN CERTAINES LOCALITES

Une vague de froid a passé sur la Baie d'Hudson, et il y eu des orages électriques en plusieurs endroits de l'Ontario. Ailleurs, dans le Dominion, la température a été belle; elle a été chaude à partir de la Vallée du Saint-Laurent en gagnant l'ouest, et il a fait plutôt froid dans les provinces maritimes. La pression est relativement élevée à l'ouest des Grands Lacs et sur la côte du Pacifique.

FETE DE NOTRE-DAME DU MONT-CARMEL

Le Comité de la fête de Notre-Dame du Mont-Carmel vous invite tous à célébrer avec lui, la patronne de la paroisse dont la solennité aura lieu dimanche prochain à l'église italienne (Dorchester est). Les messes seront aux mêmes heures que le dimanche, c'est-à-dire 7, 8, 9, 10 et 11 heures.

Le soir à 7.30 hrs. il y aura le Salut solennel. La procession de Notre-Dame du Mont-Carmel, à laquelle toutes les sociétés prendront part, aura lieu immédiatement après la messe de 10 a.m. Elle suivra le parcours suivant: Dorchester, Wolfe, Robin, Amherst, Ontario, Saint-Timothée, DeMontigny, Saint-André. La fanfare italienne "De Cristoforo" prêtera son concours pendant la procession.

Le soir, sur le terrain de l'église, la même fanfare donnera un concert musical avec programme choisi. Ce concert se donnera de 7 p.m. à 10 p.m.

L'entrée sur le dit terrain de l'église est absolument gratuite. Tous sont invités à jouir de la soirée.

POURSUITES CONTRE CEUX QUI N'ONT PAS DE PERMIS

La ville prend tous les jours des poursuites contre ceux qui ne possèdent pas encore de permis pour 1931, nous disait M. Philippe Lamoureux, surintendant des permis et privilèges. Tous les commerçants, les conducteurs de taxis, les restaurateurs, etc., etc., doivent avoir un permis à chaque année. Il en est de même pour ceux qui ont des boyaux d'arrosage, etc. Jusqu'ici la ville a donné plusieurs avertissements aux intéressés. Ceux qui ne se conforment pas à la loi malgré ces avertissements peuvent s'attendre à être incessamment poursuivis.

RICHMOND

RICHMOND, 18. (Du corr. de la "Patrie").—M. Thomas Pelletier a passé quelques jours à Montréal.

—M. l'abbé Albert Sévigny, vicaire à St-François-Xavier de Brompton, est en repos chez son père, M. Napoléon Sévigny.

—Mme docteur Vézina, de St-Jérôme, visite actuellement ses parents et nombreux amis.

—Mme Jos. Gagnon, de Montréal, accompagnée de sa fille, Mlle Joséphine, étaient de passage à Richmond, dimanche dernier.

—Mlle Claire Linahen, G.M.G., passe quelques jours chez sa mère Mme John T. Linahen.

—MM. C. A. Beaudet et Henri Rhéault, tous deux de Montréal, ont visité des amis, dimanche dernier.

—M. et Mme Joseph Sévigny, de St-Félicien, Lac St-Jean, ont passé quelques jours chez leur parent, M. Thomas Sévigny.

—Mlle Eveline LeBlanc est de retour d'un voyage à Québec.

—Un de ces jours derniers, un groupe d'amis se réunit au chalet "Lalonde", situé sur les bords du Lac Saint-François. Les personnes présentes étaient: MM. Denzil McLaughlin, Gilles Fortin, Antonio Bussières, Gustave Dion, Joseph Dufresne, Ernest Cogan, Mlles Marie Roy, Germaine Vallières, MM. Jean-Paul Fortin, Agénor Vallières, Lorenzo Thibault, Wilfrid Roy, Hervé Noël, Gérard Lalonde, Georges Tremblay, Emile Lemieux, Roland Thériault, Roland Lainesse, de Sherbrooke; P. O'Bready, Elphège St-Pierre, de Windsor; Maurice Bellehumeur, Sylvain Bellehumeur, de Drummondville; Wellie Desjardins, Maurice Davignon, de Sorel; Mmes Donat Vallières, Alfred Landry, Maurice Davignon, Mlles R. Sévigny, Eveline LeBlanc, Germaine Gagnon, Germaine Farley, Corona St-Pierre, Donalda Vallières, Mona Hayer, Pauline Hille, Régina Marquis, Simonne Auger, Marcelle Dumoulin, Jeannette Morin, Jeannette Rochette, Fernande Landry, Thérèse Landry, Antonia Vallières, Yvonne Blouin, Irène Desjardins, Fernande St-Pierre, Anne Bellehumeur, Julienne Pellehumeur, de Drummondville; Irène Bédard, de Victoriaville.

—Mlle E. Bédard, de Victoriaville, passe une quinzaine chez Mlle Eveline LeBlanc.

—M. et Mme Lucien Cabana, de Québec, étaient de passage ici, la semaine dernière.

—M. et Mme Wilfrid Davignon et leur fille, ont visité M. et Mme J. Davignon.

—Mme Albert Gagnon a passé une fin de semaine à Waterloo.

DECES

DESCHAMPS.—Jules Deschamps, 18 ans et 10 mois, fils de Odilon Deschamps, décédé accidentellement le 17 juillet. Les funérailles auront lieu le 20 courant en l'église Immaculée-Conception. Le départ se fera de la demeure de ses parents, 3593 rue Cartier.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GROTHE.—A sa résidence d'été au Lac Grothé, à l'âge de 65 ans 6 mois est décédée Maria Rose, veuve de Félix Avila Grothé.

Les funérailles auront lieu lundi le 20 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure No 665 avenue Wiseman à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Madeleine d'Outremont où le service sera célébré à 9 heures et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 123-1

ETABLIS EN 1851

McKenna LIMITED FLEURISTES

Ste-Catherine & Guy FItzroy 2491

Laurier & Parc DOllard 4646

La Société Coopérative de Frais Funéraires

SALONS MORTUAIRES ASSURANCE FUNERAIRE

802 Est, Ste-Catherine, Montréal. PLateau 7-9-11

J. Jeannotte, président. L.-Eug. Courtois, gérant.

Chronique Ouvrière

ASSOCIATION OUVRIERE ET PROGRESSIVE

L'Association Sociale Ouvrière et Progressive de la Province de Québec tiendra son assemblée régulière, lundi soir, à 8 heures, à la salle Girard, 4245 rue Saint-André. Des questions très importantes seront soumises aux membres qui sont priés d'être présents.

25e ANNIVERSAIRE

Une lettre de Québec nous apprend que la Fraternité nationale et catholique des employés de tramways, Inc., célébrera avec grand éclat le vingt-cinquième anniversaire de sa fondation. Les fêtes se termineront par un grand banquet qui sera servi au Château Champlain, dimanche soir, le 19 du courant.

Ce sera un événement important pour le mouvement syndical catholique de la vieille capitale que la célébration de cet anniversaire. Les pionniers de cette fraternité se réuniront en ce jour et il sera intéressant d'entendre les discours qui seront prononcés en cette circonstance. Les chefs du mouvement ouvrier catholique seront présents à ces fêtes et ceux qui connaissent les employés de tramways savent qu'ils sont des organisateurs avertis et capables de faire dignement les choses.

UN CONGRES OUVRIER

Les poseurs d'affiches n'admettront pas que l'on diminue leurs salaires, déclarait M. John Gilson, président de l'Alliance internationale des poseurs d'affiches des Etats-Unis et du Canada, au cours du congrès qui siège à l'hôtel Mont-Royal depuis quelques jours. De nombreuses résolutions furent adoptées au cours de ces importantes assises unionistes. Parmi ces dernières, il en est une concernant les salaires.

M. Gilson a fait la déclaration qui suit: "Notre métier requiert une grande expérience et il ne faut pas croire qu'un débutant puisse réussir aussi bien qu'un vétéran. Naturellement, nous ne demandons pas l'unification des salaires, ce qui serait impossible, mais nous désirons que tout homme de métier soit justement rétribué.

Plus de cent délégués ont assisté à ce congrès qui fut l'un des plus importants encore tenus par cette organisation qui comptent des milliers de membres et jouit d'une grande influence auprès des employeurs et dans le mouvement syndical international.

AUX FACTEURS

Plusieurs facteurs désirent savoir s'ils sont, en cas d'accidents, concernés dans la Loi des Accidents du Travail de la Province. Tout facteur qui subit un accident durant le travail doit, en premier lieu, notifier le bureau, remplir la formule et bien mentionner que c'est un accident du travail. D'autres formules doivent être remplies concernant la loi des accidents. Votre médecin doit, lui aussi, en remplir une. Tous les soins sont payés par le gouvernement; aucun facteur doit voir à défrayer les dépenses d'hôpital et du médecin. Le temps d'absence n'est pas retranché de celui accordé par le département pour la maladie. Je réserve pour le prochain numéro du journal un article concernant toutes les absences et les détails de la Loi des Accidents.

—"Le Facteur".

LES OUVRIERS UNIONISTES

Trente-sept villes canadiennes, comptant chacune vingt syndicats au moins renferment à elles seules à peu près 64 pour cent des syndicats ouvriers et à peu près 55 pour cent des ouvriers syndiqués du Canada entier. Montréal se place en tête de la liste avec 193 syndicats, 159 desquels réunissent 47,034 adhérents; Toronto vient en deuxième avec 145 syndicats, 114 desquels déclarent compter 31,592 membres. Vancouver se classe troisième avec 111 syndicats, 96 desquels comptent 16,138 membres; Winnipeg quatrième avec 110 syndicats, 81 desquels groupent 14,214 adhérents, et Calgary cinquième avec 77 syndicats, 63 groupant 5,830 membres; Québec sixième avec 72 syndicats, 52 groupant 5,985 membres.

Le congrès des Métiers et du Travail établi en 1873, est la centrale reconnue des syndicats internationaux au Canada. La Fédération américaine du Travail, ainsi que 60 de ses filiales les plus importantes, y ont affiliés la totalité de leur effectif ouvrier canadien en versant au Congrès la capitation régulière. Un certain nombre de filiales locales d'organisations internationales qui s'y sont affiliées individuellement lui versent aussi une capitation. Trois organisations centrales canadiennes ainsi que deux fédérations provinciales du travail, 38 conseils syndicaux et 42 syndicats locaux, représentant un grand total de 168,250 syndiqués, possèdent des chartes émises directement par le Congrès des Métiers et du Travail du Canada.

AUX TRAVAILLEURS EN CHAUSSURES

Que tous les travailleurs en chaussures veuillent bien noter que mercredi soir prochain, dans l'Edifice des Syndicats Catholiques, il y aura assemblée générale de toutes les sections. Les auditeurs feront leur rapport à cette assemblée et le choix des délégués sera ratifié. L'agent d'affaires fera le rapport des activités du dernier trimestre. Il est de l'intérêt de tous les membres d'être présents.

LES UNIONISTES INTERNATIONAUX CE SOIR

Union Internationale des Charpentiers-Menuisiers, local 1270, au numéro 4435 rue Saint-Laurent.

A LA MEMOIRE DE Mme D. E. LE CAVELIER

Comme dernier hommage à la mémoire de Mme D. E. Le Cavelier, décédée le 29 juin dernier, la famille a reçu un très grand nombre de sympathies, dont voici la liste:

Des offrandes de messes furent reçues de la part de son époux, le docteur D. E. Le Cavelier, M. l'abbé Louis Le Cavelier, MM. Jean et Pierre Le Cavelier, ses fils; Mlles Marguerite et Jacqueline Le Cavelier, ses filles; l'honorable Sir Hormisdas Laporte, K.B., P.C., son père; M. Joseph Laporte, son frère; M. et Mme Hercule Gohier, Mlle Paula Saucier, Mlles Berthe Boucher, Eugénie Boucher, Ida Boucher, la famille Arthur Rousseau, M. et Mme Louis Saucier, M. et Mme Lucien Gagné, M. et Mme E. Michon, M. et Mme J. A. Saucier, Mlle Albina Gervais, M. J. L. et M. Beauregard, Rév. Père Armand Pocheron, s.j., Rév. Père J. Bélanger, s.j., M. S. D. Vallières, M. et Mme J. Boutin, Mme Joseph Laporte, M. et Mme J. H. Nault, M. le docteur et Mme L. A. Gagné, M. et Mme P. H. Vanier, M. et Mme P. Saint-Germain, M. et Mme P. Lacoste, Mme F. C. Laberge et sa famille, M. et Mme R. Brunet, M. Hector Beaudin, M. et Mme Alfred Saint-Cyr, M. et Mme J. Hurtubise, Mme Renaud Lavergne, M. le docteur R. C. Laurier, M. et Mme J. A. Renaud, Mmes D. et S. Painchaud, la famille F. X. Favreau, MM. Cusson, M. et Mme A. Jetté, Mme et Mlle M. Witryig, M. Gérard Mailhiot, Mlles B. Desmarchais, F. Lapierre, L. Cadoret, E. Kardch, Mlle Kelly, F. Archambault, M. Brodeur, la famille C. Cyr, la succession J. B. Villeneuve, M. G. E. Hamet (fils), Mme G. Lefebvre et ses enfants, "La Sauvegarde", le cercle N.-D.-G. de l'A.C.J.C., le comité des Noëlistes de N.-D.-G., le comité des Cadettes de N.-D.-G.

Des bouquets spirituels ont été reçus de la part de: Révérende Mère D. Le Cavelier, r.s.c.j., (Halifax); le personnel de l'hospice des Soeurs de la Providence de Côhan du Lac; MM. les abbés D. Donais, N. Favreau, Y. Tremblay, la famille A. Gervais, la famille J. A. Lavoie, Mlle Cécile Nault, M. et Mme C. Boutin, M. F. A. et P. Renaud.

Des fleurs ont été offertes par M. le notaire H. Gohier, M. Henri Laporte, Mlle Denise Laporte, M. W. Imbleau, M. et Mme Bilodeau, M. J. J. Cusach, M. et Mme A. Demers, M. et Mme J. Cole, Mme Rough, Mlles J. Cossette, Mlle A. Turcotte, Mlle Lacoste, la Société d'administration de Fiducie, le Crédit Foncier, Franco Canadien, les directeurs de Laporte et Martin Limitée, les chefs de départements Laporte et Martin Limité, le personnel, les voyageurs de Laporte et Martin Limitée, Sunbean Floriste.

Des télégrammes de sympathie furent envoyés à la famille par l'honorable Arthur Sauvé, ministre des Postes, le docteur et Mme Z. H. Ethier, M. Omer Leclair, M. J. A. Boucher, M. et Mme Lionel Cyr, M. Maurice Guay.

Des sympathies furent envoyées par Monseigneur A. P. Sabourin, curé de Rigaud, Les RR. PP. LeCavalier, c.s.c., Y. D'Orsonnens, s.j. recteur du collège Jean de Brébeuf, E. Papillins, s.j., socius Provincial, M. H. Bélager, s.j., A. Monet, s.j., P. Desjardins, s.j., E. Reid, s.j., E. Roy, s.j., G. Perras, c. p., curé de N.D.G., A. Casavant, c. p., J. Dusseault, o.p., A. Masson, c. p., MM. les abbés M. Duchein, p.s.s. A. Allard, p.s.s. R. Bissonnette, p.s.s., A. Ouimet, p.s.s., M. Charron, p.s.s., P. J. E. Provost, curé du T. S. Sacrement de Lachine, Henri Gaboury, W. Gagné, P. Duchesne, S. Plunkette, J. Chartier, E. Trudeau, G. Goderre, L. Allard, H. Bourassa, J. Tessier, J. Hémond, H. Seney, O. Tanguay, G. Décary, L. Lafrance, R. Père, O. Labonté, o.p., d'Ottawa, Les Soeurs de la Miséricorde, les Petites Soeurs des Pauvres, Les Religieuses du Sacré-Coeur, Les Soeurs du Précieux Sang, N.D.G., Les soeurs de la Providence de N.D.G., les Soeurs Grises de Montréal, Le sénateur R. Lemieux, le Sénateur L. Wilson, le Madre Camillien Houde, M. G. Gauthier, M. Arthur Férodeau, M. et Mme J. A. Julien, Mme T. Bienvenu, le docteur J. E. Dubé, le docteur A. Beauchamp, M. et Mme J. Hone, Mme J. Herdt, M. J. Herdt, M. H. de Claival, M. P. J. Bagin, M. et Mme Dumesnil, Mlle E. Champoux, Mlle F. Laberge, Mlle M. Leduc, Mlle F. Pinsonneault, Mlles F. Fortin, J. Charron, L. Boyer, G. de Lorimier, Mlles J. et M. de Celles, M. et Mme J. Lamarche, M. Alfred de Celles, M. F. X. Roy, C.R., M. et Mme W. Archambault, C. A. Roy, MM. J. C. Saint-André, J. A. Turcotte, L. Houle, E. N. M. Mulligan, N. Pérodeau, H. Jonas, J. Brosseau, G. Hide, J. C. Gauvreau, Henri Bazin, L. C. Robillard, Paul Beaulieu, Capt. Brosseau, M. et Mme O. Perreault, MM. Adolphe Morin, J. J. Décary, Mme G. C. Cartier, Arthur Gaudin, Thomas de Gruchy, La Chambre de Commerce de Montréal, La Banque Provinciale du Canada, H. Dubreuil, L. P. Cusson, J. A. Beaulieu, M. Lachapelle, N. Rousseau, M. et Mme J. Rousseau, M. et Mme D. Valiquette, Mme H. et S. Saucier, M. et Mme E. Picher, M. et Mme René Riendeau, J. U. Boyer, M. E. Lapierre, Royal Lesage, S. Beaudin, H. Collette, T. Fiset, W. Mount, R. Montpetit, L. O. Roy, M. et Mme Viau, L. Lefebvre, Paul Turgeon, G. Noiseux, C. L. Honey, A. Bowes, H. Lamarche, Mme G. A. Renaud, G. Boutin, A. Barrette, M. Primeau, M. et Mme P. Fiabeault, M. P. Perrin, J. Magnan, R. Normandin, le Club Laval sur le Lac, Mme Beaulieu, Mme Demers, Mme Royer, et ses enfants, Mme R. Saint-Germain, Mme Décary, Mme M. Clapin, Mme Kelly, M. et Mme Deysey, Mme Provost, Mme J. Gohier, Mme L. O. Girard, Mlles M. Bourgois, T. et R. Joubert, Nadeau G.M.G., F. Kelly, M. et A. Cousineau, Y. Painchaud, Bourgie, G.M.G., M. Dumont, G. et B. Legault, N. Montpetit, Y. Côté, M. P. Normandin, F. Lavoie, S. Binder, N. Chevrier, L. Leduc, G. Provost, V. Migneault, M. C. et L. Beaudry, Mme et Mlle Turgeon.

Questions Légales

QUESTIONS:—J'ai acheté un manteau à crédit, et je suis dans l'impossibilité de payer. Mon mari n'a plus d'ouvrage. Peut-on saisir le manteau?

REPONSE:—Si le marchand ne s'est pas réservé le manteau, par contrat à cet effet, jusqu'à paiement final de la dette, il ne peut pas saisir le manteau avant d'avoir obtenu jugement contre vous pour le montant dû. Alors ils pourra saisir le manteau et le faire vendre. S'il y a contrat dans le genre ci-haut mentionné, il peut prendre une action pour revendiquer le manteau et le saisir en même temps.

QUESTION:—Ma bague de fiançailles est disparue. Je soupçonne mon mari. A-t-il le droit de la vendre?

REPONSE:—Non, votre mari n'a pas ce droit. Vous pouvez vous la faire rembourser. Seulement, si personne ne peut prouver que c'est lui qui l'a prise, je ne vois pas comment vous allez réussir à vous la faire rembourser.

QUESTION: — Est-ce qu'un propriétaire de terrain à bois est tenu de faire entre son terrain et celui de son voisin qui cultive, un fossé de ligne?

REPONSE:—Oui, à moins que les deux voisins s'entnedent sur ce point et consentent à s'en passer.

QUESTION:—Mon mari ayant prêté $25.00 à sa soeur, qui est morte, a-t-il le droit de se faire rembourser par son beau-frère, qui refuse de le payer. Il y a plus de cinq ans et nous n'avons aucun papier.

REPONSE:—Je ne crois pas. Il y a si longtemps de cela que je crois que votre action est prescrite. De plus sa soeur étant morte, il sera assez difficile de faire la preuve contre ses héritiers. Le montant en jeu est tellement minime, que d'après moi, il ne vaut pas la peine de risquer des frais de cour et d'avocats, pour un montant plus considérable, sans être même sûr de pouvoir se faire rembourser.

AUX FUNERAILLES DE M. PIERRE A POITEVIN

SAINT-OURS, 13.—(Du correspondant de la Patrie). En l'église de l'Immaculée Conception de Saint-Ours, samedi, le 4 juillet, ont eu lieu les funérailles de M. Pierre A. Poitevin, décédé subitement à l'âge de 61 ans.

La levée du corps fut faite par M. le chanoine J. A. Foley, curé de la paroisse, et le service fut chanté par le révérend Père M. J. Archambault O.P., beau-frère du défunt, assisté de MM. Roland Duhamel P.S.S., cousin du défunt, comme diacre, et Joseph Poitevin, son fils, comme sous-diacre. Deux messes furent dites aux autels latéraux par MM. les abbés Rosaire et Raymond Archambault, neveu et cousin du défunt.

Assistaient au choeur: Monseigneur J. C. Allard de Sainte-Martine, M. H. Boudreau, P.S.S. professeur au Grand Séminaire de Montréal, M. E. Saint-Maurice, économe général de la colonie de vacances des Grèves, M. C. Rondeau des Missions Etrangères de Pont Viau, M. le chanoine J. A. Foley, curé de la paroisse, M. J. M. Phaneuf, curé de Sainte-Martine, A. Bouvier, curé de Saint-Roch sur Richelieu, M. J. Dérome, curé de Pont Viau, le R. Père Cabana, O.M.I., MM. les abbés A. Lavallée du Séminaire de Saint-Hyacinthe, T. Noris, vicaire à la Présentation de Saint-Hyacinthe, M. Ethier, P.S.S., Marc Dulude, Geo. Simon, Geo. Lanciault, Léo Benoit, J. M. Poitevin, fils du défunt, A. Delorme, J. P. Morin, L. Jodoin, C. Robillard, J. Trudel, D. Bleau, A. Latour, A. Riopel, R. Patenaude, L. Colette, Jos. Viau, J. C. Côté, Clermont, A. Laporte, N. Poitevin, C.S.V.

La chorale, sous la direction de M. l'abbé Jacques Trudel à laquelle est venue se joindre la chorale de la paroisse de Maisonneuve de Montréal a exécuté la messe de Yon.

Les porteurs honoraires étaient: l'Honorable Juge Louis Coderre, MM. J. B. Delorme, E. Chapdelaine, C. Ethier, H. Girouard, A. Ethier; les porteurs du corps, tous membres du tiers ordre de Saint-François étaient: M. P. Potvin, M. Mathieu, O. Guertin, Jos. Allaire, J. Arpin, Ph. Dufault.

Les membres du tiers ordre de Saint-François précédaient le cortège avec leur bannière portée par MM. P. Daigle, A. Chenette et C. Angers.

Conduisaient le deuil: les fils du défunt, J. Alexandre, notaire à Sainte-Martine, Dominique de Saint-Ours, MM. les abbés Joseph étudiant au Grand Séminaire de Montréal, Jean-Marie, étudiant au Séminaire des missions étrangères, M. Paul étudiant au séminaire de Sainte-Thérèse, son gendre Ernest Bourgeois, ses filles: Mme E. Bourgeois (Marguerite) Révérende Soeur Pierre du Sauveur (Antoinette) des révérendes soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, Germaine, Blanche et Catherine de Saint-Ours, ses petits-fils: Henri et L. P. Potevin, Yvon et J. C. Bourgeois, ses beaux-frères: Antoine Archambault de Magog, Joseph Archambault M.D. de Fort Kent, l'honorable Juge J. B. Archambault, Olivier Archambault de Saint-Antoine, sa belle-soeur: révérende Soeur Catherine de E. des RR.SS. des Saints Noms de Jésus et de Marie, ses neveux: René et Gabriel Archambault.

On remarquait dans l'assistance: les religieuses de la Présentation de Marie de Saint-Ours, MM. J. O. Duhamel, Georges Archambault, avocat, Eugène Archambault, Louis Desrosiers, L. Guertin, P. Archambault, F. X. Girard, Léonidas et Maxime Archambault, Marc et Maxime Gatien, S. et D. Duhamel, P. N. April, maire de Sainte-Martine, J. E. McGowan, R. Desrosiers, J. A. Hébert, L. Patenaude, S. Elie, Omer Larivière, L. P. et A. Tremblay, J. M. Renaud, I. Dragon, P. Mathieu, H. Arsenault, E. Morin, A. St-Martin, D. Péloquin, J. Ethier, P. Allaire, G. Comeau, A. Huard, E. Cabana, S. Gendron, Paul Gendron, L. Megé, N. Dupont, A. Chenette, H. Lusignan, L. Girouard, N. Lachambre, O. Larue, Dr A. E. Vary, A. Peloquin, F. Robillard, J. A. Desorcy n.p. F. Deblois, E. et C. A. Berthiaume, Jos. Vary, V. Girouard, Ph. Larivière, J. B. et L. Morin, V. et G. Laviolette, J. M. Ethier, A. Allaire, Ch. A. et E. Gendron, O. et A. Bonnier, B. et A. Bourassa, E. Dupuis, A. Allaire, R. Grégoire, Ad. Archambault, C. Sansoucy, N. Desmarais, H. Larochelle et autres.

La famille Pierre A. Poitevin sensible aux nombreux témoignages de sympathie reçus remercie tous ceux qui ont bien voulu prendre part à son grand deuil et qui ont transmis des offrandes de messes et de prières, elle remercie d'une façon très spéciale MM. les Directeurs et les colons de la colonie de vacances des Grèves, qui ont fourni un si précieux concours par leur exécution artistique du chant et par leur généreuse offrande de prières.

AUX FUNERAILLES DE Mlle MADELEINE PROVENCAL

Le 3 juillet dernier, décédait à Saint-Rémi de Napierville, à l'âge de 24 ans et 3 mois, Mlle Madeleine Provençal, fille de M. J. Ferdinand Provençal, marchand.

Les funérailles ont eu lieu au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis. La levée du corps a été faite à la demeure de son père, par M. l'abbé J.-A. Mageau, curé de la paroisse. La dépouille mortelle a quitté le domicile de la défunte à neuf heures pour se rendre à l'église paroissiale, où le service fut célébré par le Rvd. W. Goyette, cousin de la défunte. Il était assisté du Rvd. Père Louis Lauzon, C.S.V., comme diacre et du Rvd. O. Thouin, vicaire, comme sous-diacre.

La chorale des Chevaliers de Colomb, sous la direction de M. Maurice Lamarre, exécuta la messe de Yon. Les solistes ont été MM. Louis Louis H. Lazure, Maurice Lamarre, Rémi Benoit, Raoul Faubert, P.-H. Lazure. Le cortège funèbre était conduit par MM. Paul Lamoureux et Maurice Laporte.

Les coins du poêle étaient tenus par les Enfants de Marie, Mlles Lucienne Provençal, Aurore Provençal, Simonne Provençal, Blanche Lemieux, Antoinette Lemieux, et Yvette Bédard.

Les porteurs étaient MM. Noël Blain, Raoul Dumouchel, Philippe Laporte, René Robert, Léopold Provençal, et Oscar Provençal.

Suivaient le cortège, les membres de sa famille, son père J.-F. Provençal, ses frères J. Alphonse, Isidore, et Pierre, ses soeurs Germaine, Marguerite, Colombe, Marie-Jeanne et Blanche, (Mme Gustave Houle), son beau-frère Gustave Houle, ses oncles Joseph Parizeau, Joseph Provençal, Xavier Provençal, Pacifique Provençal, Elzéar Provençal, Alexandre Provençal, Albert Provençal, Philias Bédard, Hercule Bédard, Joseph Bédard, Hector Bédard, Wilfrid Bédard; ses cousins Ephrem Hébert, Camille Lemyre, Charles De Ladurantaye, Hector Pariseau, Emile Pariseau, Benoit Pariseau, Joseph Goyette, Joseph Quenneville, Stanislas Girard, Edmond Lafleur, Séverin Hébert, Louis Lemieux, Josaphat Lemieux, Lucien Laroche, Octave Laroche, Séverin Laroche, Ferdinand Collette, Pacifique Brisson, Hercule Daigneault, les notaires Maximilien et Pacôme Coupal, Hector Laporte, etc.

Offrandes de messes:— Les familles Omer Provençal, Alexandre Provençal, Onésime Lacaille, J.-O. Fauteux, Armand Vinet, Aline Joinette, M. et Mme Jean-Paul Létourneau, Mlle Germaine Hébert, Théodosia Gauthier, Cécile Laplante, M. et Mme Gustave Houle, M. Joseph Provençal, Un ami de la famille, René Hébert, M. et Mme Joseph Goyette, M. et Mme Lucien Laroche, M. Octave Painchaud, M. et Mme Joseph Quenneville, Pacôme Coupal, N. P., Maximilien Coupal, N.P., La chorale des Enfants de Marie, Le Cercle des Remiennes.

Bouquets spirituels: — Les Religieuses du Couvent St-Rémi, Rvd. Soeur Marie-Sylvio, Hull, M. et Mme Charles De Ladurantaye, la famille Joseph Santoir, la famille H. Thérien, Mlle Lucia Beaudoin, la famille Joseph Riendeau, Mlles Blanche Antoinette Lemieux, Mme Romiaie et Blanche Bédard, M. et Mme Ubald Blain, M. et Mme Rosaire Robert, M. et Mlle Marcil, la famille Chalifaux, la famille Philias Bédard, la famille Ephrem Hébert, M. et Mme Domina Lamoureux, la famille Joseph Demers, M. et Mme Pacifique Provençal, la famille Hector Gagné, la famille A.-H. Houle, M. et Mme Isidore Bourdeau, la famille Berthiaume, M., Mlle Alice Cayer, la famille Chérie Hébert, M. Albert Létourneau, M. et Mme J.-Antonio Riendeau, M. et Mme Victor Monière, la famille Arthur Poirier, la famille Edmond Lafleur, la famille Hilaire Lamarre, la famille Hector Pariseau, Mme Théophile Lemieux, M. et Mme Elzéar Provençal, M. et Mme André Poissant, Mlle Laurette Yelle, M. et Mme Médard Boyer, la famille Octave Daignault, Mlle Yvette Bédard, Mme Blanche Chénier, M. et Mme Horace Daigneault, Mlle Aurore Lafleur, Mme Joseph Pariseau, (sa famille), M. et Mme Rémi Benoit, Mlle Bernadette Daigneault, M. et Mme P.-H. Lazure, Mlle Zéphirina Lepage, M. et Mme Edward Prunier, M. et Mme Moïse Lemieux, la famille Séverin Hébert, M. Georges Bédard.

Sympathies:— M. et Mme Joseph Boucher, M. Oscar Provençal, M. et Mme Louis Martin, M. et Mme Flavien Bisson, Mme, Mlle Duvert, MM. Louis et Jean Lazure, M. et Mme Antonio Bisson, la famille Collette, la famille Moïse Soucy, la famille Narcisse Dumouchel, la famille Emile Parissau, M. et Mme Léopold Poissant, la famille F.-J. Barrigan, la famille Arthur Cardinal, M. et Mme Anatole Lefort, M. et Mme Louis Lamoureux, la famille J.-A. Favreau, M. et Mme Sylva Bédard, Horace D. Lamarre, Mlle Léonie Riendeau, Les Chevaliers de Colomb du Conseil Saint-Rémi.

Couronnes: — Alphonse Racine, Ltée, Greenshields, Ltée, M. René Hébert, M. Paul Lamoureux, la famille Hector Bédard, la famille F.-X. Provençal.

AUX FUNERAILLES DE M. JOFFRE VINCENT

BERTHIERVILLE, 15.—(Du corr. de la Patrie.) Ces jours derniers ont eu lieu au milieu d'un grand concours de parents et amis les funérailles de M. Joffre Vincent, tué accidentellement.

Les porteurs étaient MM. Henri Champagne, André Laporte, Bernard Grégoire, Sinaï Grandchamp, Angelbert Lafontaine et René Beaulac.

La levée du corps fut faite par M. le chanoine H. Déry. Le service funèbre fut chanté par M. le curé assisté de MM. les abbés A. Houle et Az. Poirier comme diacre et sous-diacre.

Au choeur nous avons remarqué le Rév. Frère O. Lussier, directeur du Collège Saint-Joseph, le Rév. Frère V. Duhamel C.S.V., Procureur du Juvénat des Saints Anges, Les Rév. Frère J. A. Larose, Mondor, Lalonde, Boucher, Ratelle, Bolduc, D'Anjou, C.S.V., tous professeurs au Collège St-Joseph.

La chorale sous l'habile direction du Rév. Frère Larivière a rendu la messe harmonisée du Rév. Frère Larivière, C.S.V., le Rév. Frère E. Laperle touchait l'orgue.

Conduisaient le deuil: M. Louis Vincent, son père, MM. Bernard et Gérard Vincent, ses frères, Mlles Huguette et Jeanne Paul Vincent, ses soeurs.

Suivaient le cortège funèbre: MM. Jérémie Dubé, Joseph Lavallée, Omer Bacon, Adélard Dubé, O. Vincent, Joseph Vincent, Hildège Vincent, Jos. Baril, Gaston, Léo Ferrier, Léo Paul et Gérard Dubé, MM. D. Tessier, J. H. Aubé, Alfred Mousseau, Théodule Plante, J. R. Tessier, Dr A. D. Milot, Alp. Joly, Siméon Lafrenière, F. A. Gariépy, Geo. Généreux, Roger Paquette, I. Courchesne, P. L. Casaubon, N. Lapiume, Alp. Lavallée, Art. Blais, Art. Parent, Alp. St-Martin, Pierre Rocray, Hector Boucher, Ed. Bellerose, E. Bayeur, A. Lamarche, Ad. Beaucage, O. Bacon, Gasp. Lavallée, C. E. Bellerose, Art. de Grandpré, Pierre Paul Leduc, Wilf. Barrette, Jean Champagne, Léonard Desroches, Roméo Aezal, G. H. Lanoix, J. Paul Plante, Rosaire Gendron, G. A. Daviault maire de la ville de Berthier, Emile Lamarche, Delphis Caisse, J. A. Tellier, Lucien Mesnard, Geo. Braconnier, Benoit Laurence, André A. Allard, Auguste Branconnier, Joseph Bellerose, Roméo Bellerose, Norbert Héneault, Aimé Boisjolie, Marcel Ducharme, Camille Ducharme, Maurice Plouffe, Léo St-André, Sylvio Dubois, Albert Champagne, Wilf. Sylvestre, Geo. Grandchamp, Marcel Dubé, Gilbert Boucher, Jean Marie Harnoix, Emile Marseille, Ph. Coulombe, Vincent Latour, Emilien Tellier, Philippe Gendron, Albany Tellier, J. D. Chenard, le chef de Police J. C. Gravel, Alf. Patry, L. Patry, Adrien Paquin, J. R. Mousseau, Dr J. A. Théoret, Bart Farley, Alp. Mousseau, Narcisse Gervais, Robert Filot et une foule d'autres dont nous n'avons pu prendre les noms.

La famille a reçu Offrandes de Messes: Fernande Laferrière, Lucie Bissonnette, Lucille Sanschagrin, Alice Lamarche, Florina Dostaler, Madeleine Rochette, La Maison Crane de Montréal.

Bouquets spirituels: M. l'abbé Joseph Pelletier, Marcel Demers, M. et Mme Théodule Plante, Famille Jérémie Dubé, Famille Joseph Bellerose, Famille Alfred Robillard, les Religieuses de l'Ecole St-François d'Assise, Famille Eug. Benoit de Louiseville, M. Ange Albert Lafontaine.

Sympathies: M. et Mme Art. Lamarche, Famille Adélard Dubé, Famille Emilien Tellier, M. J. D. Caisse, M. et Mme Siméon Bayeur, famille Joseph Latour, M. et Mme G. Blais, famille Wilf. Barrette, M. et Mme Viateur Bacon, famille Edmond Hébert, M. et Mme B. Farly, famille J. A. Lanoix, M. et Mme Alfred Mousseau, M. et Mme Emile Jalette, Mlle B. Cardinal, M. et Mme Victor Allard Jr., M. et Mme Emile Marseille, M. Geo. Généreux, Mme F. Jalette, M. et Mme O. Bacon, M. Emile et Mlle Alice Lamarche.

M. et Mme Joseph Desroches, Famille Omer Doucet, M. Bernard Grégoire, Ducharme et frère, M. Henri Champagne, M. et Mme J. H. Aubé, Dr et Mme A. D. Milot, M. et Mme C. E. Bellerose, Mlle Christine Allard, Mlle Loraine Roy, M. et Mme Henri Courchesne, M. René Beaulac, M. I. Courchesne, M. Grégoire Grant, M. Art. Beaulac, M. et Mme René Jubinville, M. C. E. Bellerose, M. et Mme Albert Bayeur, famille Chs. Grandchamp, Famille A. L. Caisse, M. André Tellier, M. et Mme Albert Champagne, Mlle Laura Caisse, secrétaire des Anciennes du couvent de la C. N. D., Mme H. Cardinal famille Aimé Gervais, M. et Mme Hermas Massicotte, M. et Mme Paul Aimé Lavallée, M. et Mme Wilf. Lavallée, M. et Mme Hector Gervais, M. et Mme Albany Tellier, Famille O. R. Lincourt, M. et Mme Roméo Lavallée, M. et Mme Paul Hébert, M. et Mme Isaïe Côté de Lévis.

Télégramme de sympathies: M. J. A. Barrette, M. F.

Vente Semestrielle de Meubles et d'Articles d'Ameublement chez EATON

Déjà des milliers de clients prudents s'en retournent satisfaits après avoir profité des aubaines extraordinaires de notre Vente Semestrielle. A des milliers d'autres nous offrons ces chances de constater par eux-mêmes que nos prix sont les plus bas depuis des années, sur les meubles et articles d'ameublement de première qualité.

REMARQUEZ BIEN ! . . . la majorité des marchandises offertes dans cette Vente ont été fabriquées d'après les spécifications de la Compagnie EATON, par des manufacturiers canadiens, ce qui vous assure de la qualité habituelle des produits vendus par notre Magasin. Le reste représente le stock existant des manufacturiers connus dans tout le pays et choisi avec soin. Cette Vente ne présente que des MARCHANDISES NOUVELLES ET DE BONNE QUALITE.

La haute qualité de chaque item de cette grande Vente est assurée en plus par la garantie EATON: "Argent remis si la marchandise ne satisfait pas".

Très spécial! Mobiliers de chambre à coucher en noyer

Prix de la Vente Semestrielle

75.00

Un prix qui réflète l'immense pouvoir d'achat du Magasin qui achète 5 fois plus de meubles que n'importe quel magasin du Canada, chaîne ou groupe de magasins. Pensez-y . . . ce mobilier est en plaqué noyer, et non en merisier fini noyer. Remarquez le dessin moderne, la qualité du travail. Remarquez surtout la quantité et les dimensions des tiroirs — 4 dans le bureau, 6 dans la coiffeuse et 5 dans le chiffonnier. Un lit double complète le mobilier. Tel qu'illustré.

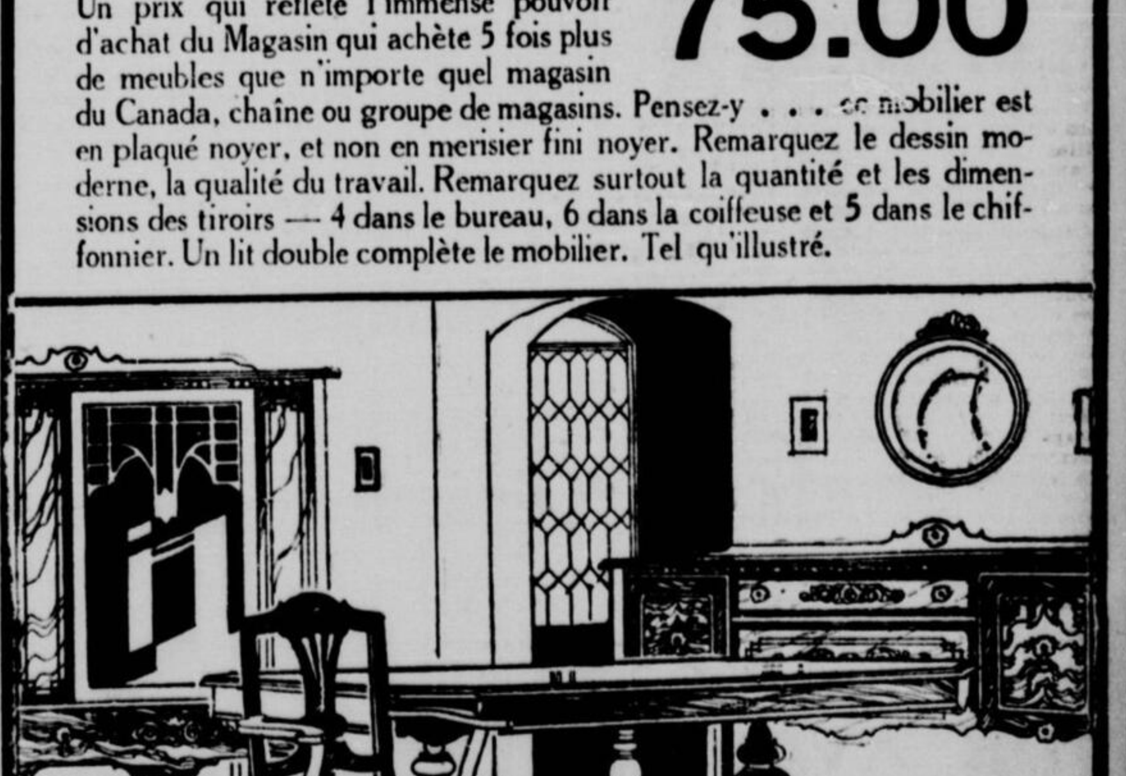

En belle qualité de noyer massif — et à prix qui bat tous les records!

Mobilier de salle à manger de 9 meubles en noyer massif

Prix de la Vente Semestrielle

99.00

Un autre prix qui n'était pas possible avant cette Vente! Un prix qui met les mobiliers en noyer massif à la portée de tous les foyers. Les chaises sont à sièges de cuir. Le mobilier comprend buffet, vaisselier, table extensible, 5 chaises et 1 fauteuil. Les 9 meubles, tels qu'illustrés.

Au cinquième chez Eaton

THE T. EATON CO LIMITED DE MONTREAL

CHEZ EATON

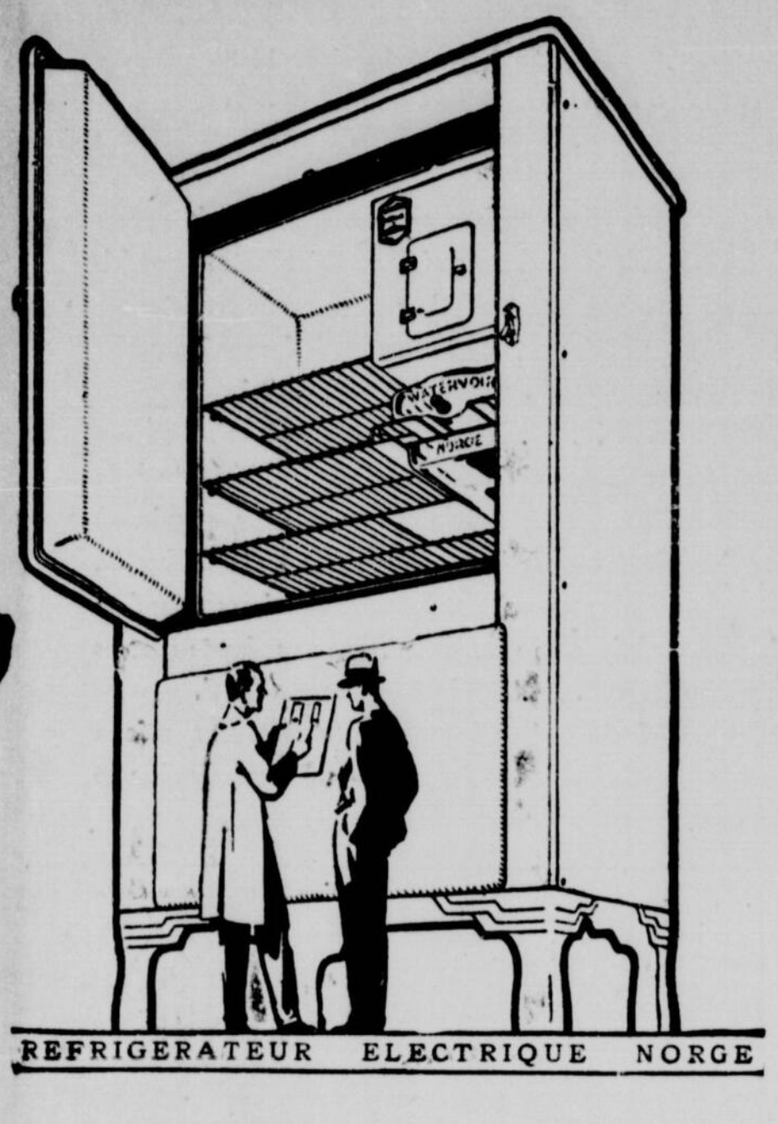

NORGE

RÉFRIGÉRATION ÉLECTRIQUE avec le "Rollator"

Le Rollator...le "coeur" mécanique perfectionné du Norge...veut dire, une réfrigération pour un nombre d'années illimité...en fait une vie entière. Très simple dans sa construction, le Rollator n'a que trois parties mobiles, en rotation permanente dans un bain d'huile. Votre NORGE est ainsi un serviteur infatigable et efficace, vous permettant de très grandes économies.

En Démonstration chez EATON

NOMBREUX MODÈLES DE $235. à $385.—PRIX COMPTANTS

Payables par Paiements Différés. 10% comptant, le solde, plus un supplément équitable, en versements mensuels égaux. (jusqu'à 30)

Au cinquième étage, vous pourrez examiner à loisir les nombreux modèles du NORGE.

Le réfrigérateur électrique NORGE est économique, silencieux, de belle apparence et hygiénique.

Vous serez des plus fiers de le faire voir à vos amis, car ce réfrigérateur donne une note de bien-aise à toute maison où il est installé.

Visitez le 5ième étage et voyez par vous-même.

Aussi au quatrième étage — rayon de l'électricité.

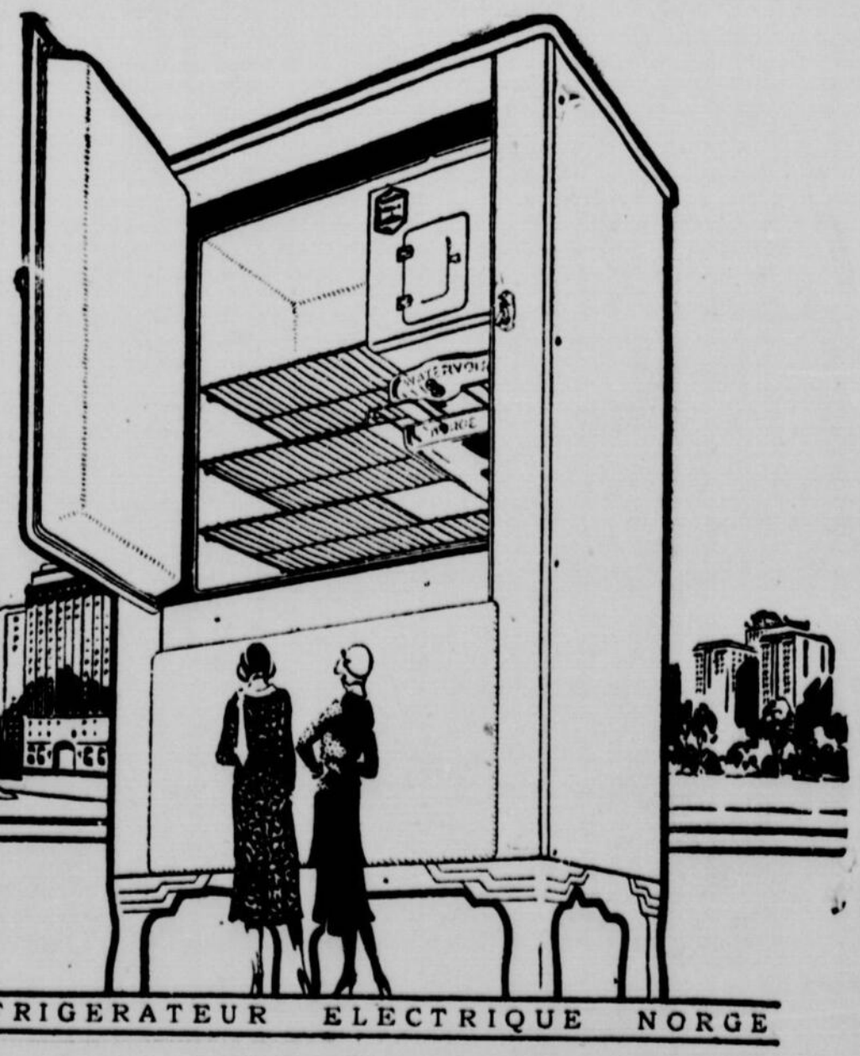

DÉMONSTRATIONS AU CINQUIÈME ÉTAGE

Nos experts se feront un plaisir de vous renseigner en tous points sur cette nouvelle merveille électrique; ne manquez pas de venir et demandez une démonstration.

S'il vous est impossible de venir au Magasin, Téléphonez à PLateau 9211, et notre représentant se rendra chez vous afin de vous faire entendre l'histoire intéressante qu'est celle du NORGE.

THE T. EATON Co LIMITED
DE MONTREAL

Voyez notre autre annonce au verso